

Les femmes dans le monde, 2010

Des chiffres et des idées



Département des affaires économiques et sociales

Les femmes dans le monde, 2010

Des chiffres et des idées



Nations Unies
New York, 2014

Département des affaires économiques et sociales

Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies assure l'interface indispensable entre les politiques mondiales appliquées dans les domaines économique, social et environnemental et les mesures prises à l'échelon national. Le Département travaille principalement dans trois domaines reliés entre eux : i) il collecte, produit et analyse des données et informations très variées d'ordre économique, social et environnemental auxquelles les États Membres des Nations Unies font appel pour étudier les problèmes communs et faire le point sur les possibilités d'action; ii) il facilite les négociations entre pays membres dans de nombreux organes intergouvernementaux sur des plans d'action communs pour aborder les défis mondiaux actuels ou nouveaux; et iii) il donne aux gouvernements intéressés des avis sur les moyens utilisables pour traduire en programmes au niveau national les cadres politiques élaborés lors des conférences et des sommets des Nations Unies et, par le biais de l'assistance technique, il contribue à renforcer les capacités nationales.

Note

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tel qu'il est utilisé dans le texte de la présente étude, le mot « pays » peut également désigner un territoire ou une zone, selon le cas.

On emploie les expressions « plus développés », « moins développés » et « moins avancés » pour des pays, territoires ou régions, uniquement pour faciliter la présentation des statistiques, mais ces appellations n'entraînent pas nécessairement de jugement sur le stade du processus de développement d'un pays ou d'un territoire donné.

Les symboles des documents des Nations Unies sont composés de lettres majuscules et de chiffres.

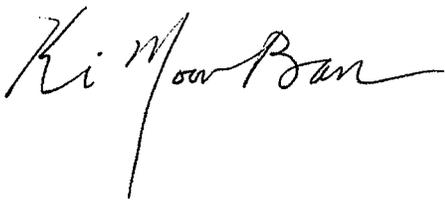
Message du Secrétaire général

L'ONU occupe une position unique en tant que réserve mondiale des informations statistiques sur les phénomènes sociaux et économiques. Elle recueille, établit, traite et analyse de manière systématique les caractéristiques numériques des femmes et des hommes et de leur statut dans les sociétés, faisant ainsi autorité pour l'élaboration de politiques rationnelles à tous les niveaux, national, régional et international.

Le rapport *Les femmes dans le monde : Des chiffres et des idées* a été publié par les Nations Unies pour la première fois en 1991. Une nouvelle édition est publiée tous les cinq ans depuis 1995, comme l'a demandé spécifiquement le Programme d'action de Beijing adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes d'une importance historique tenue au cours de cette même année. Cette publication est unique en son genre dans la mesure où elle couvre l'éventail complet des questions et préoccupations concernant les femmes.

Les femmes dans le monde, 2010 souhaite contribuer à l'établissement du bilan en cours à l'occasion du quinzième anniversaire de la Conférence de Beijing. Il porte sur les aspects cruciaux de la vie : population et familles, santé, éducation, travail, pouvoir et prise de décisions, violence à l'égard des femmes, environnement et pauvreté. Il constate que des initiatives visant à garantir un statut égal pour les femmes et les hommes ont enregistré des progrès dans de nombreux domaines, notamment la scolarisation, la santé et la participation à la vie économique. Dans le même temps, il indique clairement qu'il reste beaucoup à faire, en particulier afin de combler l'écart entre les sexes dans la vie publique et de prévenir les nombreuses formes de violence auxquelles les femmes sont soumises.

J'ose espérer que les enseignements et les informations figurant dans la présente publication aideront les gouvernements, les chercheurs, les universitaires, les organisations non gouvernementales et les citoyens concernés dans le monde entier dans l'action qu'ils mènent pour permettre à chaque femme de réaliser pleinement ses potentialités.



BAN Ki-moon

Préface

Le Programme d'action de Beijing, la principale directive internationale pour l'amélioration de la situation des femmes, énumère notamment des activités précises liées à la disponibilité accrue de données ventilées par sexe. Ces activités devaient normalement commencer à porter leurs fruits au fil du temps. En effet, on assiste dans certains domaines des statistiques à un accroissement du stock de statistiques disponibles, notamment sur le travail et l'éducation. Toutefois, les statistiques ventilées par sexe sont toujours sporadiques et peu solides dans de nombreux pays et zones du monde, ce qui limite l'analyse statistique globale des phénomènes sociaux et de la situation des femmes et des hommes.

La démarche théorique de *Femmes dans le monde, 2010 : Des chiffres et des idées* est conforme à celle des éditions publiées depuis 1991, consistant à présenter et à analyser les statistiques sur la situation des femmes. Il met en évidence les différences entre la situation des femmes et celle des hommes dans divers domaines de la vie contemporaine; les statistiques sur les hommes occupent une place comparable à celle des femmes.

Le rapport porte sur huit domaines clefs : population et familles, santé, éducation, travail, pouvoir et prise de décisions, violence à l'égard des femmes, environnement et pauvreté. Dans chacun de ces domaines, des statistiques ont été identifiées, établies, traitées et analysées et ont permis de mettre en évidence les différences entre la situation des filles et des garçons, des femmes et des hommes. Les auteurs se sont efforcés de rendre les résultats faciles à interpréter, par le recours généralisé à la présentation graphique et l'emploi d'un langage non technique.

Les femmes dans le monde, 2010 est complété par un site étoffé tenu par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales. Ce site Web présente l'éventail complet des statistiques utilisées pour élaborer la présente publication, ainsi que des liens vers de nombreuses sources de statistiques ventilées par sexe et de références à des recueils internationaux, régionaux et nationaux de données pertinentes.

J'espère que cette publication servira à faire des progrès dans la mise en place d'un environnement social et économique porteur qui garantira un traitement égal de toutes les femmes et de tous les hommes et améliorera de façon significative la situation des femmes dans le monde. Elle devrait aussi servir de modèle pour des profils statistiques similaires des pays, zones, régions et provinces, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques pour la mise en œuvre d'un principe fondamental des Nations Unies, celui de l'égalité entre les femmes et les hommes.

SHA Zukang

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Préparé par la Division de statistique des Nations Unies

Paul Cheung, directeur

Rédacteurs

Srdjan Mrkić, rédacteur en chef

Tina Johnson

Michael Rose

Équipe de rédaction de la Division de statistique des Nations Unies

Ionica Berevoescu

María Isabel Cobos Hernández

Erlinda Go

Linda Hooper

Srdjan Mrkić

Keiko Osaki Tomita

Seiffe Tadesse

Contributeurs

Bosiljka Djikanovic

Athena Tapales

Joann Vanek

Macro International

Programme international pour l'abolition du travail des enfants, Bureau international du Travail

UNESCO, Institut de statistique

Vérificateurs

Denise Brown, statisticienne principale, Bureau de statistique de Nouvelle-Zélande

Jean-Michel Durr, Division de statistique, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies

Keiko Osaki Tomita, Division de statistique, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies

Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies

UNESCO, Institut de statistique

Département des statistiques, Bureau international du Travail

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Organisation mondiale de la Santé

Recherche et assistance technique

Xinli An, Haoyi Chen, Lisa Morrison-Puckett, Vysaul Nyirongo, Tillie Peacock, Awet Segid, Patricia Tito

Conception et mise en page*Couverture*

Groupe de conception graphique, Division de la sensibilisation du public, Département de l'information

Intérieur

Groupe de conception du contenu, Groupe de la préparation de copie et de la correction d'épreuves, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Résumé analytique

Dans la Déclaration de Beijing adoptée en 1995 par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les gouvernements participants ont exprimé leur détermination à « faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité tout entière ». Afin de déterminer si ces objectifs se réalisent, le rapport *Les femmes dans le monde* est établi tous les cinq ans par les Nations Unies, comme l'a préconisé le Programme d'action de Beijing.

Les femmes dans le monde, 2010 : Des chiffres et des idées présente des statistiques et des analyses sur la condition des femmes et des hommes dans le monde, mettant en évidence la situation actuelle et l'évolution au fil du temps. Les analyses se fondent essentiellement sur les statistiques établies par des organismes de statistique internationaux et nationaux. Le rapport couvre plusieurs grands domaines de politique générale : population et familles, santé, éducation, travail, pouvoir et prise de décisions, violence à l'égard des femmes, environnement et pauvreté. Les principaux résultats sont récapitulés ci-après.

Population et familles

Le monde compte actuellement 57 millions d'hommes de plus que de femmes. Cet excédent d'hommes se concentre dans les groupes d'âge les plus jeunes et diminue progressivement jusqu'à disparaître vers l'âge de 50 ans, âge à partir duquel les femmes sont plus nombreuses en raison de leur espérance de vie plus longue. Un excédent d'hommes caractérise les pays les plus peuplés de la planète, la Chine et l'Inde, d'où l'important excédent d'hommes dans le monde. La plupart des autres pays comptent plus de femmes que d'hommes. L'excédent de femmes dans les groupes d'âge plus avancés est considérable et s'accroît, avec des conséquences évidentes sur le plan des soins de santé et d'autres besoins sociaux.

Les gens se marient à un âge plus avancé qu'auparavant, surtout les femmes. En Europe, l'âge moyen auquel les femmes se marient pour la première fois est de 30 ans ou plus dans de nombreux pays. Par contre, dans certains pays moins développés, comme le Mali, le Niger et plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne, l'âge moyen auquel les femmes se marient pour la première fois reste inférieur à 20 ans. Étant donné que la fondation d'une famille commence souvent par un mariage, les conséquences sur la fécondité sont évidentes. Au niveau mondial, le taux de fécondité a baissé à 2,5 naissances par femme, mais les femmes qui conçoivent plus de cinq enfants sont encore nombreuses dans les pays où les femmes se marient tôt. Un mariage précoce et un taux élevé de fécondité limitent les possibilités d'éducation et d'emploi pour ces femmes et peuvent gravement réduire leurs chances d'épanouissement dans la vie.

Une fois les familles constituées, c'est avant tout aux femmes qu'il revient d'entretenir les liens et de prendre soin des membres de la famille, de sorte qu'elles travaillent en moyenne plus d'heures par jour que les hommes.

Santé

Dans toutes les régions, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Toutefois, des facteurs sociaux, culturels et économiques peuvent influencer sur l'avantage naturel des femmes par rapport aux hommes. Par exemple, dans les pays en développement où la grossesse et l'accouchement peuvent mettre la vie des femmes en danger, l'exposition des femmes à ce risque tend à égaliser l'espérance de vie entre les deux sexes. De même, dans les pays développés, l'adoption par les femmes de comportements malsains, comme fumer et boire, peut également égaliser l'espérance de vie. Au plan mondial,

il ressort des données disponibles que les maladies non transmissibles représentent déjà les causes les plus importantes de décès tant pour les hommes que les femmes.

Pour améliorer la qualité de vie de toutes les populations, il est important de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé. Au cours des décennies passées, des réductions considérables de la mortalité infantile ont été réalisées dans le monde, ce qui représente l'un des huit OMD. L'Afrique continue cependant d'avoir des taux élevés de mortalité infantile, en dépit de l'intensification des efforts visant à les réduire. Un autre OMD consiste à améliorer la santé maternelle. La réalisation de cet objectif passe nécessairement par l'accès aux soins prénataux et à des accouchements dispensés par du personnel de santé qualifié. Il est établi que la proportion de femmes recevant des soins prénataux a augmenté, mais beaucoup d'améliorations sont encore nécessaires.

Le Programme d'action de Beijing a reconnu que les facteurs sociaux et culturels augmentent souvent la vulnérabilité des femmes au VIH et peuvent déterminer la tournure que prend l'infection dans leur vie. Il ressort de données récentes qu'en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les femmes représentent plus de la moitié des personnes vivant avec le VIH/sida. Les répercussions du VIH/sida sur la vie des femmes vont au-delà de leur santé physique pour toucher leur famille et les collectivités qui comptent sur elles.

Éducation

Le niveau d'alphabétisation des adultes — femmes et hommes — dans le monde a fait des progrès, quoique lents et inégaux. Cependant, par rapport aux désavantages persistants qu'elles rencontrent, les femmes représentent les deux tiers des 774 millions d'analphabètes adultes que compte le monde, une proportion qui n'a pas changé en deux décennies. Les disparités entre les sexes en ce qui concerne les taux d'alphabétisation des adultes demeurent importantes dans la plupart des régions du monde. Il y a cependant une raison d'envisager les futures décennies avec optimisme, dans la mesure où l'amélioration de l'accès à l'éducation finit par améliorer les niveaux d'alphabétisation. Dans la quasi-totalité des pays, les taux d'alphabétisation des jeunes sont plus élevés que ceux des adultes. L'immense majorité des jeunes dans le monde est alphabétisée et les améliorations des niveaux d'alphabétisation des jeunes se sont accompagnées d'une diminution des disparités entre les sexes.

Les taux d'inscription dans le primaire des filles et des garçons augmentent dans le monde entier. Des résultats spectaculaires ont été enregistrés dans plusieurs des régions les moins avancées du monde, en particulier en Afrique et en Asie centrale du Sud. Cependant, plusieurs pays de ces régions sont encore loin de réaliser l'enseignement primaire universel. Des progrès quantifiables ont été accomplis dans la réalisation d'une plus grande parité des sexes au plan des inscriptions dans le primaire, le fossé entre les sexes diminuant dans la plupart des régions. Les tendances positives des inscriptions dans le primaire au niveau mondial masquent cependant des progrès inégaux et des dérapages ou la stagnation dans certains cas. Les progrès globaux accomplis dans l'enseignement primaire au cours de la décennie écoulée sont encourageants, mais des obstacles de taille restent à surmonter : 72 millions d'enfants, dont 54 % de filles, ne sont pas scolarisés. Il est avéré que beaucoup reste à faire si l'on veut engager le monde sur la bonne trajectoire pour réaliser l'objectif de l'enseignement primaire universel.

Le taux de participation à l'enseignement secondaire s'est amélioré, même si les progrès à ce niveau restent inférieurs à ceux de l'enseignement primaire. Par rapport à la participation au niveau du primaire, une proportion sensiblement inférieure de la population en âge officiel de fréquenter les établissements du secondaire est scolarisée. En outre, les disparités entre les sexes dans les inscriptions au secondaire sont plus prononcées et surviennent dans un plus grand nombre de pays qu'au niveau du primaire. Grâce à l'expansion sans précédent des effectifs de l'enseignement supérieur au cours des deux dernières décennies, l'une des améliorations les plus notables de la scolarisation des femmes est au niveau du supérieur. La domination des hommes dans l'enseignement supérieur s'est inversée au plan mondial et les disparités entre les sexes favorisent désormais les femmes, sauf en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie occidentale. La répartition des inscriptions dans le supérieur entre les différentes disciplines met en évidence l'aspect sexospécifique et les inégalités de la participation à ce niveau de l'enseignement. Les différences entre les sexes dans la participation sont

manifestes partout dans le monde, les femmes prédominant dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être, des sciences sociales, des lettres et des arts, alors qu'elles demeurent gravement sous-représentées dans les domaines des sciences et des techniques.

Travail

À l'échelle mondiale, la participation des femmes au marché du travail est restée constante au cours des deux décennies, de 1990 à 2010, tournant autour de 52 %. En revanche, les taux mondiaux d'activité des hommes se sont réduits régulièrement sur la même période, de 81 % à 77 %. En 2010, les taux des femmes travaillant restent inférieurs à 30 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale; inférieurs à 40 % en Asie du Sud; et inférieurs à 50 % dans les Caraïbes et en Amérique centrale. L'écart entre les taux de participation des femmes et des hommes s'est légèrement rétréci au cours des 20 dernières années, tout en restant important. Les écarts les plus faibles se trouvent dans le groupe d'âge des jeunes adultes et les plus prononcés dans celui des adultes en âge d'activité maximale.

Les niveaux d'emploi dans le secteur des services continuent d'augmenter tant chez les femmes que chez les hommes. Dans les économies les plus avancées, la main-d'œuvre, essentiellement la main-d'œuvre féminine, est employée en majeure partie dans les services. Ce secteur représente au moins les trois quarts des emplois des femmes dans la plupart des régions les plus avancées et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Par contre, l'agriculture continue de représenter plus de la moitié des emplois des femmes et des hommes en Afrique subsaharienne (à l'exclusion de l'Afrique australe) et des femmes en Asie du Sud. Dans ces régions, la majorité des travailleurs, les femmes dans une plus large mesure que les hommes, occupe un emploi précaire, étant soit des travailleurs indépendants soit des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale.

Au fil des ans, les femmes ont accédé à des emplois traditionnellement dominés par les hommes. Toutefois, elles sont encore rarement recrutées à des postes assortis d'un grand statut, de pouvoir et d'autorité ou à des emplois manuels traditionnellement occupés par les hommes. Par rapport à leur part de l'emploi total, les femmes sont sensiblement sous-représentées parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires, les dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise, les artisans et ouvriers des métiers de type artisanal, conducteurs d'installations et de machines et les ouvriers d'assemblage. Elles sont très largement surreprésentées parmi les commis, les professionnels et les personnels des services et les vendeurs. La ségrégation horizontale et verticale en matière d'emploi se traduit partout par des différences de rémunération entre les femmes et les hommes. Si ces différences se réduisent lentement dans certains pays, elles n'ont pas changé dans d'autres.

En dépit des changements intervenus dans la participation des femmes au marché du travail, les femmes continuent d'assumer la majeure partie des responsabilités du foyer : s'occuper des enfants et d'autres membres de la famille à charge, préparer les repas et exécuter d'autres travaux ménagers. Dans toutes les régions, les femmes passent au moins deux fois plus de temps que les hommes à des travaux ménagers non rémunérés. Les femmes qui ont un emploi consacrent beaucoup trop de temps à la double charge du travail rémunéré et des responsabilités familiales. Si l'on tient compte du travail non rémunéré, le nombre total d'heures de travail des femmes est supérieur à celui des hommes dans toutes les régions.

À l'instar de leurs pairs adultes, les filles risquent davantage que les garçons d'avoir à exécuter des travaux non rémunérés dans leur propre foyer. Dans les régions moins avancées, de nombreuses filles de 5 à 14 ans s'occupent d'une grande quantité de corvées ménagères, notamment prodiguer les soins, préparer les repas et nettoyer, et les filles plus âgées en font de même dans une mesure plus large encore. Les garçons s'occupent également des tâches ménagères, mais leur taux de participation n'est pas aussi élevé que celui des filles. Par ailleurs, les filles travaillent généralement de plus longues heures que les garçons, qu'elles s'adonnent uniquement aux activités ménagères, exercent uniquement une activité professionnelle ou les deux. Les longues heures de travail entravent la capacité des enfants à se consacrer pleinement à leur éducation. Des études montrent que la fréquentation scolaire diminue à mesure que le nombre d'heures consacrées aux tâches ménagères augmente, et diminue plus sensiblement chez les filles que chez les garçons.

Pouvoir et prise de décisions

Dans le monde entier, l'absence d'une représentation équilibrée des sexes aux postes de prise de décisions persiste dans les administrations publiques. Les femmes continuent d'être sous-représentées dans les parlements nationaux, où elles occupent en moyenne 17 % seulement des sièges. La part des femmes parmi les ministres est également de 17 % en moyenne. Les postes les plus élevés leur sont encore plus inaccessibles : 7 sur 150 chefs d'État élus dans le monde sont des femmes et seulement 11 des 192 chefs de gouvernement. La situation est similaire au niveau de l'administration locale : les femmes sont sous-représentées parmi les conseillers municipaux élus dans toutes les régions du monde et elles le sont encore plus aux postes de maires.

Dans le secteur privé, des femmes siègent au conseil d'administration de la plupart des grandes sociétés, mais leur nombre reste faible par rapport à celui des hommes. Par ailleurs, le « plafond de verre » entrave l'accès des femmes aux postes de direction dans les sociétés privées. Cette situation se remarque surtout dans les plus grandes compagnies, qui sont toujours dominées par les hommes. Sur les 500 plus grandes compagnies au monde, 13 seulement ont une femme au poste de directeur général.

Violence à l'égard des femmes

Les taux de femmes exposées à la violence varient d'une région à l'autre, mais les statistiques indiquent que la violence à l'égard des femmes est un phénomène universel. Elles font l'objet de différentes formes de violence — physique, sexuelle, psychologique et économique — tant dans leur foyer qu'à l'extérieur.

Les auteurs de violence à l'égard des femmes sont le plus souvent leurs partenaires intimes. Les femmes sont maltraitées physiquement et sexuellement par leurs partenaires intimes à des degrés différents dans le monde entier, mais le phénomène se remarque dans tous les pays ou régions, sans exception. Les jeunes femmes sont plus exposées que les femmes plus âgées et, dans la mesure où les conséquences d'une telle violence durent toute la vie, elle a de très graves répercussions sur la vie familiale et sociale des femmes.

Les mutilations génitales féminines — la violence de masse la plus préjudiciable à l'égard des femmes — sont en baisse pour les petites filles contraintes de les subir. Cependant, il en est encore fait état, à des niveaux élevés, dans un certain nombre de pays.

Parallèlement, dans de nombreuses régions, des coutumes de longue date exercent des pressions considérables sur les femmes pour qu'elles acceptent d'être battues par leurs époux, même pour des raisons futiles. Dans un assez grand nombre de pays, un pourcentage très élevé de femmes estime qu'elles méritent d'être frappées physiquement pour avoir brûlé la nourriture, pour s'être aventurées dehors sans le dire à leur mari, pour avoir négligé les enfants ou pour s'être disputées avec leur mari.

Environnement

Le mauvais état des infrastructures ou des logements ainsi que les risques naturels affectent de manière disproportionnée les femmes des régions moins développées, sous forme de travail non rémunéré et au plan de la santé et de la survie. Plus de la moitié des ménages ruraux et un quart environ des ménages urbains en Afrique subsaharienne n'ont pas un accès facile à l'eau potable. Dans la plupart de ces ménages, la corvée d'eau incombe aux femmes, ce qui réduit le temps qu'elles peuvent consacrer à d'autres activités, destinées à fournir des revenus, à s'éduquer ou à se détendre.

Le manque d'accès aux combustibles d'énergie propre et à des foyers améliorés en Afrique subsaharienne et dans certaines parties d'Asie du Sud et du Sud-Est continue d'avoir de graves répercussions sur la santé. Les femmes sont plus exposées que les hommes à la fumée causée par les combustibles solides parce qu'elles passent plus de temps près du feu pendant qu'elles cuisinent et plus de temps à l'intérieur pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères, ce qui augmente leur risque d'infections respiratoires, de maladies pulmonaires et de cancer du poumon. Par ailleurs, plusieurs catastrophes naturelles dans les régions moins développées, comme le tsunami de l'océan Indien de 2004, ont fait

plus de morts parmi les femmes que parmi les hommes, ce qui donne à penser qu'il faudrait faire davantage concernant l'égalité d'accès à l'information et le développement des compétences pratiques.

Tous ces facteurs environnementaux continueront d'avoir un impact disproportionné sur les femmes tant que persisteront les différences entre les sexes concernant les rôles et les attentes et la vie dans le ménage, la famille et la collectivité. Dans le même temps, la participation des femmes à la prise de décisions dans le domaine de l'environnement reste limitée, particulièrement à un niveau élevé, ce qui limite l'intégration des problèmes des femmes et des perspectives sexospécifiques dans la prise de décisions dans ce domaine.

Pauvreté

Dans certaines régions du monde, la pauvreté de leur ménage et de leur environnement pèse souvent plus sur les femmes et les filles que sur les hommes et les garçons. Au niveau du ménage, il ressort des données disponibles que certains types de ménages dirigés par des femmes risquent davantage d'être pauvres que ceux du même type qui sont dirigés par des hommes. En Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi que dans les régions plus développées, les ménages de mères célibataires ont des taux de pauvreté supérieurs à ceux de pères célibataires. Dans les mêmes régions, les taux de pauvreté chez les femmes sont plus élevés que chez les hommes lorsqu'elles vivent dans un ménage composé d'une seule personne.

Au niveau individuel, l'absence d'accès et de contrôle des ressources par les femmes limite leur autonomie économique et accroît leur vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux. Par rapport aux hommes, les proportions de femmes qui ont un revenu monétaire sont plus faibles dans les régions moins développées. Dans la plupart des pays en Afrique et dans environ la moitié des pays d'Asie, les lois statutaires et coutumières continuent à limiter l'accès des femmes à la terre et à d'autres types de biens. Par ailleurs, des proportions importantes de femmes mariées des régions moins développées n'ont aucun contrôle sur les dépenses du ménage, y compris celles qui sont réglées avec leurs propres revenus monétaires, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud.

Disponibilité des statistiques ventilées par sexe

Les femmes dans le monde, 2010 a tiré parti de la disponibilité accrue de statistiques ventilées par sexe au cours des 10 dernières années. Désormais, les pays dans leur majorité sont capables d'établir des statistiques ventilées par sexe sur la population, le nombre d'inscriptions à l'école, l'emploi et la représentation au parlement. En outre, ces statistiques deviennent disponibles dans certains nouveaux domaines : par exemple, un plus grand nombre de pays établissent désormais des statistiques sur le travail des enfants. De même, des études sur l'utilisation du temps et sur la violence à l'égard des femmes sont réalisées dans les pays développés comme en développement, bien que des normes internationales dans ces domaines de statistique n'aient pas encore été pleinement élaborées.

Dans le même temps, des avancées importantes concernant certaines normes et directives internationales ont fait progresser les statistiques ventilées par sexe. En 2003, la définition de l'emploi informel a été adoptée, ce qui devrait permettre de mieux évaluer le secteur et l'emploi informels. Une résolution sur les statistiques du travail des enfants a été adoptée en décembre 2008, établissant ainsi des normes de mesures statistiques pour le travail des enfants. Ces dernières années, des organismes intergouvernementaux ont mis en place plusieurs classifications internationales types, notamment celles relatives aux occupations, à l'activité économique, à l'invalidité et à la santé.

La préparation de *Femmes dans le monde, 2010* a toutefois été entravée par l'absence, dans de nombreux pays, de statistiques dans certains domaines. Par ailleurs, même les statistiques qui sont disponibles ne sont souvent pas comparables parce que les concepts, définitions et méthodes varient d'un pays à l'autre. Des données détaillées manquent également dans de nombreux cas. Les questions de sexospécificités ne peuvent pas être convenablement prises en compte si les statistiques ventilées par sexe qui existent sont classées en des catégories qui sont trop larges ou ne sont pas ventilées davantage par caractéristiques pertinentes, comme l'âge, la résidence ou le niveau d'instruction. Enfin, la qualité

des données varie entre les pays. Une ou plusieurs des lacunes évoquées plus haut se rencontrent souvent dans les données liées aux migrations internationales, à la mortalité maternelle, aux causes de décès, à la formation professionnelle, à l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, au secteur informel et à l'emploi dans ce secteur. C'est aussi le cas pour les données sur les occupations, les salaires, le chômage et le sous-emploi, les décideurs dans le secteur public et le secteur privé et la pauvreté des ménages.

Dans d'autres zones, l'absence de normes et de méthodes de mesure convenues au plan international se traduit par un manque de statistiques ventilées par sexe sur la prévalence des maladies, les travailleurs à domicile, l'accès au crédit, les pires formes du travail des enfants, la traite des êtres humains, le féminicide, la pauvreté au sein des ménages, la propriété individuelle de la terre et les pertes liées aux catastrophes naturelles.

En conclusion, le renforcement de la capacité d'établissement de statistiques fiables, exactes et régulières, en particulier des statistiques ventilées par sexe, demeure un défi de taille pour de nombreux pays.

Note technique

Les femmes dans le monde, 2010 : Des chiffres et des idées présente des statistiques et des analyses sous une forme et dans un langage que des non-spécialistes peuvent comprendre facilement. Le rapport comprend huit chapitres : population et familles, santé, éducation, travail, pouvoir et prise de décisions, violence à l'égard des femmes, environnement et pauvreté. Chaque chapitre met en évidence la situation actuelle des femmes et des hommes dans le monde entier. Lorsque les données sont disponibles, le rapport analyse les tendances récentes des 10 aux 20 dernières années, et dans certains cas pour des périodes plus longues. Une sélection de statistiques et d'indicateurs utilisés dans les chapitres est présentée au niveau des pays dans l'annexe statistique (tableaux 1.A à 8.A) du rapport.

Sources des statistiques

Les statistiques et les indicateurs sur les femmes et les hommes présentés dans le rapport se fondent essentiellement sur les données fournies par les Nations Unies et d'autres organisations internationales qui compilent des données de sources nationales et/ou effectuent des estimations de données de manière comparable entre les pays. Pour compléter les données disponibles, le rapport a utilisé des sources régionales et nationales officielles et, dans quelques cas, des sources universitaires, non gouvernementales ou privées.

Les femmes dans le monde, 2010 n'est pas destiné à être utilisé comme principale source des données présentées. Aucun effort n'a été épargné pour citer et étayer par des documents les sources utilisées. Les statistiques présentées dans les données des différentes éditions des *Femmes dans le monde* peuvent ne pas être comparables, en raison des révisions des données, des modifications apportées à la méthodologie et des différences des pays ou zones visés ainsi que des groupements régionaux utilisés. De ce fait, il faudrait éviter les analyses de tendances fondées sur les données des différentes éditions des *Femmes dans le monde*. Le lecteur est fortement encouragé à consulter les sources originales car elles contiennent généralement des données comparables et régulièrement mises à jour.

Pays, zones et groupements géographiques

Les femmes dans le monde, 2010 porte sur 196 pays ou zones avec une population d'au moins 100 000 personnes au 1^{er} juillet 2010. Le mot « pays » désigne les entités politiques qui sont des États indépendants. Le mot « zones » désigne des entités géographiques qui n'ont pas de statut politique indépendant et qui, de fait, représentent souvent une partie d'un ou de plusieurs États indépendants. Aux chapitres 1 à 8, les tableaux et les figures portent uniquement sur les pays ou zones pour lesquels les données sont disponibles. De même, dans l'annexe statistique, les tableaux couvrent uniquement les pays ou zones pour lesquels des données sont disponibles.

À des fins statistiques, les pays ou zones sont groupés en régions et sous-régions géographiques, ainsi qu'en régions plus développées et moins développées. Les régions ou sous-régions géographiques utilisées varient légèrement d'un chapitre à l'autre, en fonction du groupement utilisé par les organisations internationales fournissant les données et/ou le groupement statistique des pays suivant certaines caractéristiques. Les régions plus développées incluent tous les pays européens, l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Sont considérés comme appartenant aux « régions moins développées » les pays ou zones en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie (à l'exclusion du Japon) et en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande).

Le tableau 9 de l'annexe statistique présente la liste complète des pays et zones visés et des groupements utilisés dans le rapport.

Comme dans les précédentes éditions de *Femmes dans le monde*, la Division de statistique des Nations Unies a calculé les moyennes régionales et sous-régionales non pondérées pour la plupart des indicateurs à partir des données au niveau du pays ou de la zone. Ce calcul des moyennes est indiqué dans les annotations aux tableaux et figures. Le nombre de pays ou de zones utilisés pour établir les moyennes est fourni lorsque la disponibilité de données est limitée pour un indicateur particulier. Des moyennes n'ont pas été établies lorsque les données sont disponibles pour moins de trois pays dans une région ou sous-région.

Les données globales et les moyennes mondiales et régionales établies par les organisations internationales ont été utilisées pour la plupart des indicateurs présentés au chapitre 1 (Population et familles) et au chapitre 3 (Éducation) ainsi que certains des indicateurs du chapitre 2 (Santé) et ailleurs. En pareilles circonstances, les statistiques mondiales et régionales présentées sont des estimations pondérées portant sur tous les pays ou zones (y compris ceux qui ont une population inférieure à 100 000 personnes).

Symboles et conventions

- Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles ou font l'objet d'une publication distincte.
- Un tiret court (-) signifie « sans objet ».
- Un trait d'union (-) entre deux années (par exemple, 2005-2010) indique une moyenne sur la période, sauf indication contraire. Lorsque la période limitée par les deux années est suivie des mots « dernière année disponible » entre parenthèses [par exemple, 2005-2007 (dernière année disponible)], cela indique que les données portent sur la dernière année disponible dans un intervalle donné.
- Un tiret long (—) indique une grandeur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité utilisée.
- Une virgule (,) indique les décimales. Les milliers sont séparés par un espace dans les nombres présentés dans le texte et dans les tableaux (y compris les tableaux de l'annexe statistique).
- Le signe moins (-) avant un nombre indique une insuffisance ou une diminution, sauf indication contraire.
- Une barre oblique (/) entre deux années consécutives (par exemple 2005/06) indique que le recueil de données s'est produit sur une période continue couvrant un certain nombre de mois de la période de deux années.

Les nombres et les pourcentages dans les tableaux ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux.

Table des matières

Message du Secrétaire général	iii
Préface	v
Résumé analytique	vii
Note technique	xiii
1. Population et familles	1
Introduction	1
A. Tendances générales de la population	1
1. Croissance et répartition géographique	1
2. Répartition de la population par sexe.....	2
3. Fécondité	8
4. Vieillesse	11
5. Migrations internationales.....	13
B. Familles	15
1. Mariages et unions.....	15
2. Responsabilités familiales.....	17
3. Famille et travail	18
2. Santé.....	21
Introduction	21
A. Espérance de vie à la naissance	22
1. Niveaux et tendances de l'espérance de vie à la naissance.....	22
2. Les aspects sexospécifiques de l'espérance de vie au niveau national.....	24
B. Causes de décès	25
1. Décès regroupés par grandes causes.....	25
2. Principales causes de décès	26
3. Morbidité et mortalité causées par le cancer	28
C. Morbidité et facteurs de risque pour la santé.....	29
1. Consommation d'alcool.....	30
2. Tabagisme.....	31
3. Obésité	33
4. Diabète.....	33
D. VIH et sida	34
1. Prévalence du VIH/sida	35
2. Connaissance du VIH.....	35
E. Santé génésique	36
1. Soins prénataux et obstétricaux.....	37
2. Mortalité maternelle.....	38

3.	Infertilité et infécondité des femmes	40
4.	Recours aux méthodes contraceptives.....	41
5.	Interruptions volontaires de grossesses.....	42
F.	Santé des enfants	44
1.	Mortalité chez les enfants de moins de 5 ans	44
2.	Insuffisance pondérale	45
3.	Vaccination	46
3.	Éducation	49
	Introduction	49
A.	Résultats scolaires	50
1.	Alphabétisation	50
2.	Niveau d'instruction	55
B.	Fréquentation des établissements d'enseignement	59
1.	Enseignement primaire	59
	Fréquentation des établissements d'enseignement primaire	59
	Enfants non scolarisés	61
	Progression de la scolarité.....	63
2.	Enseignement secondaire	67
	Participation à l'enseignement secondaire	67
	Participation à l'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	70
3.	Enseignement supérieur	71
	Participation à l'enseignement supérieur	71
	Taux d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur par domaine d'étude	74
C.	Personnel enseignant	76
D.	Connaissances scientifiques et techniques	79
1.	Recherche et développement	79
2.	La prise de décisions en matière de recherche et développement.....	81
3.	Fracture numérique entre les femmes et les hommes	82
4.	Travail	85
	Introduction	85
A.	Femmes et hommes dans la population active	86
1.	Taux d'activité des femmes et des hommes	86
2.	Taux d'activité dans les différents groupes d'âge.....	88
	Tendances des taux d'activité dans les différents groupes d'âge.....	88
	Tendance des taux d'activité en fonction de l'âge	90
3.	Chômage.....	91
	Chômage des adultes.....	91
	Chômage des jeunes.....	92
B.	Conditions de travail chez les hommes et chez les femmes	92
1.	Secteur économique de l'emploi	92
2.	Situation dans l'emploi	95
3.	Secteur informel et emploi informel.....	98
4.	Répartition des emplois	100
5.	Travail à temps partiel.....	103
6.	Écart entre les sexes en matière de rémunération.....	107
C.	Concilier vie professionnelle et vie familiale	110

1. Partage des tâches domestiques.....	110
2. Concilier responsabilités familiales et emploi.....	114
3. Congé de maternité et de paternité et avantages connexes	117
Congé de maternité et avantages connexes	117
Congé de paternité	119
D. Travail des enfants.....	119
1. Emploi et travail des enfants	119
Ampleur de l'emploi et du travail des enfants.....	119
Secteurs économiques dans lesquels travaillent les filles et les garçons	121
2. Travaux ménagers non rémunérés	123
3. Travail des enfants et éducation	125
5. Pouvoir et prise de décisions.....	127
Introduction	127
A. Politique et gouvernance	128
1. Représentation au sein des parlements nationaux.....	128
Niveaux et tendances	128
Présidence des parlements nationaux.....	130
Candidature et élection	131
Utilisation du système de quotas par sexe	132
2. Chefs d'État ou de gouvernement.....	134
3. Ministres	135
4. Administrations locales	136
B. L'appareil judiciaire	138
1. Tribunaux nationaux.....	138
2. Tribunaux internationaux	139
C. Fonction publique.....	139
1. Cadres supérieurs	139
2. Les femmes et les hommes dans le système des Nations Unies	140
D. Le secteur privé	141
1. Les conseils d'administration des entreprises	141
2. Directeurs généraux	142
6. Violence à l'égard des femmes.....	145
Introduction	145
A. Méthodologie statistique	146
1. Élaboration des indicateurs statistiques mondiaux.....	146
2. Documents administratifs en tant qu'une source des statistiques sur la violence à l'égard des femmes	147
3. Les enquêtes en tant qu'une source des statistiques sur la violence à l'égard des femmes	148
B. Prévalence et incidence de la violence à l'égard des femmes	149
1. Violence physique à l'égard des femmes	149
Violence physique en général	149
Violence physique infligée par un partenaire intime	150
2. Violence sexuelle à l'égard des femmes.....	152
3. Le féminicide	153
C. Mutilation génitale féminine	154
D. Attitudes des femmes concernant la question des femmes battues	156

7. Environnement	159
Introduction	159
A. Accès à l'eau et au bois de feu	160
1. Accès à des sources d'eau potable.....	160
2. Accès au bois de feu.....	163
B. Facteurs environnementaux ayant un impact sur la santé des femmes	165
1. Accès à des services d'eau potable et d'assainissement.....	165
2. Utilisation des combustibles solides pour cuisiner et pollution par la fumée des habitations	166
Utilisation des combustibles solides pour cuisiner.....	167
Facteurs de ventilation : cuisson à l'extérieur et types de foyers.....	168
Temps passé pour cuisiner et près d'un feu.....	170
3. Les catastrophes naturelles et leur impact sur un certain nombre de décès d'hommes et de femmes.....	170
C. Participation des hommes et des femmes à la préservation de l'environnement	173
1. Prise de conscience des problèmes environnementaux.....	173
2. Participation à la prise de décisions concernant l'environnement.....	175
8. Pauvreté	177
Introduction	177
A. Pauvreté au niveau des ménages	179
1. Données sur la pauvreté, ventilées par sexe.....	179
2. Ménages dirigés par un homme et par une femme	181
Ménages monoparentaux.....	183
Ménages d'une personne.....	185
B. Accès et contrôle individuels des ressources	187
1. Inégalité dans l'allocation des ressources au sein des ménages.....	187
2. Autonomie économique des femmes.....	190
Accès au revenu monétaire	190
Propriété des terres et d'autres biens	190
3. Participation à la prise de décisions au sein du ménage concernant les dépenses.....	192
Annexe statistique	197
Références	259

Figures

1.1	Nombre de fois par lequel la population a été multipliée de 1950 à 2010, par région	2
1.2	Différence du nombre d'habitants entre 1950 et 2010 par région	2
1.3	Répartition géographique de la population mondiale par région, 2010.....	3
1.4	Population mondiale en 2010 : surplus de femmes et d'hommes par tranche d'âge	3
1.5	Surplus/déficit d'hommes pour 100 femmes par région, 2010	3
1.6	Nombre d'hommes pour 100 femmes, pays ou zones dont la population totale dépasse 100 000 habitants, 2010.....	4
1.7	Surplus de femmes et d'hommes par âge, en Chine en 2000 et en Fédération de Russie en 2006	7

1.8	Rapport de masculinité par âge, dans les zones urbaines et rurales : Chine, 2000; Kenya, 2005 et Fédération de Russie, 2006.....	8
1.9	Indice synthétique de fécondité dans le monde (naissances par femme) de 1950 à 2010..	9
1.10	Indice synthétique de fécondité par région, 1950 et 2010.....	9
1.11	Taux de fécondité en milieu rural et urbain, pour certains pays et années	11
1.12	Nombre total de femmes et d'hommes âgés de 60 ans et plus dans le monde, de 1950 à 2010	12
1.13	Proportion de la population âgée de 60 ans et plus dans la population totale par région, 1950 et 2010.....	13
1.14	Proportion de femmes et d'hommes âgés de 60 ans et plus, dans le monde et les régions, 2010.....	13
1.15	Espérance de vie, femmes et hommes, 1950 à 2015.....	13
1.16	Migrants internationaux par sexe dans le monde, 1990 à 2010.....	14
1.17	Proportion de femmes et d'hommes dans la population totale de migrants internationaux, par région, 2010	14
1.18	Proportion de femmes dans la population totale d'immigrants, dans les 30 principaux pays ou zones de destination, 2010.....	15
1.19	Âge moyen des célibataires au mariage pour les femmes et les hommes et différence en années, pays où les femmes se marient en moyenne à 20 ans ou plus tôt, 2002-2006 (dernière année disponible).....	16
1.20	Proportion de filles âgées de 15 à 19 ans qui sont mariées ou en concubinage.....	17
1.21	Âge moyen des célibataires au mariage pour les femmes et les hommes et différence en années, pays ou zones où les femmes se marient à 30 ans ou plus tard, 2002-2008 (dernière année disponible).....	18
1.22	Temps moyen passé pour les travaux domestiques, les soins aux membres de la famille et les travaux communautaires/volontaires, par sexe, sélection de pays.....	18
2.1	Plus longues espérances de vie à la naissance dans le monde par sexe, 2005-2010	25
2.2	Plus courtes espérances de vie à la naissance dans le monde par sexe, 2005-2010.....	25
2.3	Répartition des décès suivant trois grandes catégories de causes de décès par sexe dans le monde, 1990, 2000 et 2004.....	26
2.4	Répartition des décès par certaines causes et par sexe, dans le monde et les régions, 2004.....	27
2.5	Buveurs actuels par groupe d'âge et par sexe dans une sélection de pays en développement, début des années 2000	31
2.6	Prévalence du tabagisme parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, par sexe et par région, 2008	32
2.7	Taux d'usage de la cigarette par sexe, dans une sélection de pays en Asie de l'Est et du Sud-Est, 2008	32
2.8	Prévalence de l'obésité dans les pays dont plus de 20 % de femmes sont obèses, 2000-2008 (dernière année disponible)	33
2.9	Prévalence du diabète par région et par sexe, 2007.....	34
2.10	Connaissance du VIH et des façons de s'en prémunir parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans dans les régions les moins développées, 2005-2007	38
2.11	Femmes âgées de 40 à 44 ans et mariées depuis cinq ans ou plus n'ayant jamais eu de grossesse féconde, 1994-2000 (dernière année disponible).....	43
2.12	Pourcentage de filles et de garçons de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale, 1998-2007 (dernière année disponible).....	47
3.1	Les femmes parmi les adultes analphabètes, par région, 1990 et 2007.....	51
3.2	Taux d'alphabétisation des adultes par sexe et par région, 1990 et 2007	52

3.3	Femmes adultes alphabètes des zones urbaines et rurales dans une sélection de pays, selon le recensement le plus récent.....	53
3.4	Taux d'alphabétisation des jeunes par sexe et par région, 1990 et 2007.....	54
3.5	Alphabétisation chez les femmes âgées de 15 à 24 ans et de 25 ans et plus dans une sélection de pays ou régions, d'après les données du recensement de 2000	55
3.6	Répartition de la population selon le niveau d'instruction le plus élevé, par sexe et région, 1995-2007 (dernière année disponible).....	56
3.7	Répartition de la population par sexe et selon le niveau d'instruction le plus élevé atteint, 1995-2007 (dernière année disponible).....	57
3.8	Taux d'inscription dans le primaire par sexe et par région, 1999 et 2007	60
3.9	Disparités entre les sexes dans les taux nets d'inscription dans l'enseignement primaire, 2007	61
3.10	Répartition géographique des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés, 1999 et 2007	64
3.11	Proportion de redoublants dans l'enseignement primaire par sexe, 2007.....	66
3.12	Taux de survie en dernière année du primaire par sexe, 2007	67
3.13	Taux net d'inscriptions dans le secondaire par sexe et par région, 1999 et 2007	68
3.14	Disparités entre les sexes en matière de taux nets d'inscriptions dans le secondaire, 2007.....	69
3.15	Filles dans les programmes d'enseignement et formation techniques et professionnels au niveau secondaire (pourcentage des inscriptions totales), 2007	70
3.16	Taux brut de scolarisation dans les établissements d'enseignement supérieur par sexe et par région, 1990 et 2007.....	73
3.17	Indice de parité des sexes des taux bruts de scolarisation dans les établissements d'enseignement supérieur par région, 1990 et 2007.....	73
3.18	Pourcentage de femmes inscrites dans certains domaines d'étude, 2007	74
3.19	Femmes au sein du personnel enseignant par niveau d'études et par pays, 2007	78
3.20	Part des femmes et des hommes parmi les chercheurs par région, 2007 (ou dernière année disponible).....	79
3.21	Proportion des femmes dans les conseils scientifiques, 2007 (ou dernière année disponible)	81
3.22	Proportion de la population qui utilise Internet, par sexe et par pays ou zone, 2008 (ou dernière année disponible).....	83
4.1	Estimations et projections par sexe du taux d'activité au plan mondial chez les personnes âgées d'au moins 15 ans entre 1990 et 2010.....	87
4.2	Taux d'activité pendant deux années par groupe d'âge et par sexe.....	89
4.3	Taux de chômage chez les hommes et les femmes âgés de 15 ans et plus, 2007.....	92
4.4	Taux de chômage chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) par région et par sexe, 2007	93
4.5	Répartition des personnes occupant un emploi précaire par région et par sexe, 2004-2007 (dernière année disponible)	99
4.6	Proportion d'emplois occupés par les femmes dans huit groupes professionnels, comparée à leur part dans l'ensemble des emplois, 2004-2008 (dernière année disponible)	104
4.7	Proportion de femmes parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires et les dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise, et dans l'ensemble de la population active par région, 2004-2008 (dernière année disponible).....	107
4.8	Ratios moyens des rémunérations féminines/masculines dans diverses professions, six pays, 2006-2007.....	113

4.9	Temps consacré au travail domestique par région et par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible).....	114
4.10	Temps consacré aux principales tâches ménagères par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible)	115
4.11	Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré par région et par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible).....	116
4.12	Temps consacré au travail rémunéré et au travail domestique par les personnes employées à plein temps, par sexe dans 15 pays européens, 1999-2005 (dernière année disponible)	116
4.13	Répartition des pays en fonction de la durée légale du congé de maternité par région, 2009.....	118
4.14	Proportion de pays respectant la norme internationale sur les prestations en espèces pendant le congé de maternité par région, 2009.....	119
4.15	Répartition sectorielle de l'emploi des enfants par sexe et par région, 1999-2003 (dernière année disponible).....	122
4.16	Proportion d'enfants âgés de 5 à 14 ans engagés dans les travaux ménagers par région et par sexe, 1999-2006 (dernière année disponible)	124
4.17	Temps consacré par les enfants au travail par type d'activité, par sexe et par groupe d'âge, 1999-2006 (dernière année disponible).....	125
4.18	Taux de fréquentation scolaire chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, en fonction du temps consacré aux tâches domestiques et par sexe, 1999-2006.....	125
5.1	Ratio moyen du taux d'élection des femmes par rapport aux taux d'élection des hommes à la chambre basse ou unique du parlement, par région, 2003-2008 (dernière élection disponible).....	133
5.2	Proportion de femmes occupant des postes ministériels, par région, 1998 et 2008.....	135
5.3	Proportion de conseillères municipales, par région, 2003-2008 (dernière année disponible)	137
5.4	Part de femmes maires, par région, 2003-2008 (dernière année disponible).....	137
5.5	Nombre et liste des pays ou zones où le bureau national de statistique est dirigé par une femme, par région, 2010	140
5.6	Proportion de femmes occupant des postes d'administrateur et des postes de niveau supérieur au Secrétariat de l'ONU, 1998 et 2009.....	141
5.7	Proportion de femmes membres de conseil d'administration et directrices générales d'entreprises ou d'organisations, 2000	142
6.1	Proportion de femmes soumises à la violence physique (quel que soit l'auteur), au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 1995-2006 (dernière année disponible).....	149
6.2	Proportion de femmes soumises à la violence physique par leur partenaire intime au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 1995-2006 (dernière année disponible).....	151
6.3	Proportion de femmes soumises à la violence physique par un partenaire intime, au moins une fois dans leur vie, selon la gravité, 2000-2008 (dernière année disponible)...	151
6.4	Taux par âge de femmes soumises à la violence physique par leur partenaire intime au cours des 12 derniers mois précédant la collecte de données, 2000-2002 (dernière année disponible).....	152
6.5	Proportion de femmes soumises à la violence sexuelle (quel que soit l'auteur), au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 2002-2006 (dernière année disponible)	152

6.6	Proportion de femmes soumises à la violence sexuelle par un partenaire intime au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 2000-2006 (dernière année disponible).....	153
6.7	Femmes de 15 à 49 ans soumises à la mutilation génitale féminine, à deux moments donnés.....	155
6.8	Ratio de prévalence des MGF chez les femmes de 30 à 49 ans par rapport à leur prévalence chez les femmes de 15 à 29 ans, 1998-2004 (dernière année disponible).....	156
6.9	Proportion de femmes justifiant que la femme soit battue pour : 1) avoir brûlé la nourriture; 2) s'être disputée avec le mari; 3) avoir refusé les relations sexuelles avec le mari; 4) sortir sans en aviser le mari; et 5) négliger les enfants, 1999-2005 (dernière année disponible).....	157
7.1	Répartition des ménages par personne chargée de la corvée d'eau, par région et zones urbaines/rurales, 2005-2007 (dernière année disponible).....	162
7.2	Ménages utilisant des combustibles solides pour cuisiner par type de foyer, 2005-2007 (dernière année disponible).....	169
7.3	Ménages utilisant des combustibles solides sur des foyers à ciel ouvert ou sur des foyers sans cheminée ni hotte d'aspiration, par zones urbaines/rurales, sélection de pays aux valeurs les plus élevées, 2005-2007 (dernière année disponible).....	170
7.4	Temps passé à l'intérieur de la maison et près d'un feu par groupe d'âge et par sexe au Mpala Ranch, district de Laikipia (centre du Kenya), 1999.....	171
7.5	Répartition des décès à la suite du tsunami de 2004 au Sri Lanka, par sexe et âge.....	172
7.6	Proportion moyenne des décès des hommes et des femmes par rapport à l'ensemble des décès dus aux catastrophes naturelles pour certains types de catastrophes, États-Unis d'Amérique, 2000-2008.....	173
8.1	Taux de pauvreté par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible).....	181
8.2	Taux de pauvreté par sexe du chef de ménage, 2000-2008 (dernière année disponible)...	183
8.3	Taux de pauvreté par type de ménage et par sexe du chef de ménage, Amérique latine et Caraïbes, 1999-2008 (dernière année disponible).....	184
8.4	Taux de pauvreté pour les femmes et les hommes vivant dans des ménages d'une personne, Europe, 2007-2008 (dernière année disponible).....	186
8.5	Proportion des femmes dans la population et nombre total de pauvres, âgées de plus et de moins de 65 ans, Europe, 2007-2008 (dernière année disponible).....	187
8.6	Femmes et hommes mariés âgés de 15 à 49 ans qui avaient un emploi et bénéficiaient d'un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois, 2003-2008 (dernière année disponible).....	190
8.7	Répartition des titres de propriété par sexe du propriétaire et par zones urbaines/rurales, Viet Nam, 2006.....	192
8.8	Proportion des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne prenant pas part à la prise de décisions sur la façon dont l'argent qu'elles ont gagné est dépensé, 2003-2008 (dernière année disponible).....	193
8.9	Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne participant pas à la prise de décisions sur la façon dont l'argent qu'elles ont gagné est dépensé, pour les quintiles les plus pauvres et les plus riches, 2003-2008 (dernière année disponible), sélection de pays ayant les pourcentages de non-participation les plus élevés.....	193
8.10	Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui prennent souvent des décisions, seules ou conjointement avec leurs maris, concernant des achats pour les besoins quotidiens du ménage, dans les quintiles les plus pauvres et les plus riches, 2003-2008 (dernière année disponible).....	195

Tableaux

1.1	Pays ou zones par niveau de l'indice synthétique de fécondité, 2010	10
1.2	Enfants en garderie et en prématernelle publiques.....	19
2.1	Espérance de vie à la naissance par région et sexe, 1990-1995, 2000-2005 et 2005-2010	23
2.2	Nombre de nouveaux cas de cancer et de décès dus au cancer et répartition en pourcentage par siège, pour les femmes et les hommes, 2007.....	29
2.3	Prévalence du VIH/sida par sexe et par région, 2001 et 2007.....	37
2.4	Femmes ayant bénéficié de soins prénataux, d'un personnel qualifié lors de leur accouchement et d'accouchements dans des établissements de santé, par région, 1996 et 2000-2008 (dernière année disponible).....	40
2.5	Nombre de décès maternels, taux de mortalité maternelle et risque de décès maternel au cours de la vie par région, 2005	42
2.6	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives parmi les femmes et femmes dont les besoins en planning familial ne sont pas satisfaits, par région, 2007.....	44
2.7	Nombre d'avortements et taux d'avortements par région, 1995 et 2003	45
2.8	Mortalité chez les enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes par sexe, 1995-2000, 2000-2005 et 2005-2010.....	46
2.9	Proportion des filles et des garçons ayant reçu trois doses de vaccin antipoliomyélique et de DCT, par région et par sexe, 1998-2007 (dernière année disponible)	47
3.1	Nombre d'hommes et de femmes adultes analphabètes par région, 1990 et 2007 (en millions)	50
3.2	Indice de parité des sexes basé sur les taux nets d'inscription dans le primaire par région, 1999 et 2007.....	62
3.3	Nombre de garçons et de filles en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés par sexe et par région, 1999 et 2007 (en milliers).....	63
3.4	Indice de parité des sexes basé sur les taux nets de scolarisation dans le secondaire par région, 1999 et 2007.....	68
3.5	Nombre de femmes et d'hommes inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur et proportion des femmes par région, 1990 et 2007	72
3.6	Femmes au sein du personnel enseignant par niveau d'études et par région, 1999 et 2007 (pourcentage)	77
4.1	Estimations et projections du taux d'activité des personnes âgées d'au moins 15 ans par région et par sexe, 1990 et 2010	87
4.2	Estimations et projections par région de la proportion des femmes dans la population active adulte (personnes âgées d'au moins 15 ans), 1990 et 2010	88
4.3	Taux de chômage chez les adultes (15 ans et plus) par région et par sexe en 1990, 2000 et 2007.....	93
4.4	Sens du changement dans la répartition sectorielle de l'emploi par région et par sexe entre 1990 et 2007	94
4.5	Répartition sectorielle des personnes employées par région et par sexe entre 2004 et 2007 (dernière année disponible)	95
4.6	Répartition des personnes ayant un emploi par situation dans l'emploi, par région et par sexe, 2004-2007 (dernière année disponible).....	97
4.7	Pourcentage d'emplois informels dans l'ensemble des emplois non agricoles par sexe, 2003-2004 (dernière année disponible).....	101
4.8	Les deux groupes professionnels les plus importants par région et par sexe, 2004-2008 (dernière année disponible).....	103
4.9	Proportion de la population active occupant un emploi à temps partiel, par sexe, 1990 et 2007.....	108

4.10	Ratio des rémunérations obtenues par les femmes par rapport à celles des hommes dans le secteur manufacturier, 1990-1992 et 2006-2008 (données les plus récentes disponibles dans chaque intervalle)	111
4.11	Répartition des couples ayant des jeunes enfants par statut d'activité dans 12 pays européens, 2006	117
4.12	Exemples de congé de paternité payé et d'autres types de congé payé, pouvant être sollicités par les pères à la naissance de leur enfant, 2005.....	120
4.13	Estimation par sexe au plan mondial de l'emploi et du travail des enfants, ainsi que du nombre d'enfants engagés dans des travaux à risque, 2004.....	122
5.1	Proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes dans les chambres basses ou uniques, par région, 1995, 1999 et 2009.....	129
5.2	Pays ayant une présidente des parlements, par région, 2009	130
5.3	Pays par proportion de candidates à un siège à la chambre basse ou unique du parlement, par région, 2003-2008 (dernière année d'élection)	132
5.4	Nombre de pays ayant adopté un système de quotas pour la représentation des femmes à la chambre basse ou chambre unique du parlement, par type de quota et par région, 2009.....	134
5.5	Pays qui ont une femme chef d'État ou de gouvernement, par région, avril 2009	135
5.6	Pays ayant les proportions les plus élevées de femmes ministres, 2008.....	136
5.7	Proportion de femmes juges à la Cour suprême et dans l'ensemble des juges, par région, 2003-2009 (dernière année disponible)	138
5.8	Proportion de femmes juges dans les tribunaux internationaux et régionaux, 2006	139
7.1	Ménages se trouvant à 15 minutes d'une source d'eau potable par région et zones urbaines/rurales, 2000-2008 (dernière année disponible)	161
7.2	Temps moyen (en minutes) passé pour la corvée d'eau par trajet fait à la source d'eau potable par région et zones urbaines/rurales, 2005-2007 (dernière année disponible)...	162
7.3	Hommes et femmes participant à la corvée d'eau et temps moyen passé.....	163
7.4	Hommes et femmes participant au ramassage du bois de feu et temps moyen passé.....	164
7.5	Risques relatifs pour l'état de santé de l'exposition à la fumée des combustibles solides..	167
7.6	Ménages utilisant les combustibles solides pour cuisiner par région et zones urbaines/rurales, 2005-2007 (dernière année disponible)	168
7.7	Réduction des infections respiratoires aiguës et des infections aiguës des voies respiratoires inférieures chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 49 ans, suite au passage de la cuisson sur foyer ouvert à l'intérieur à différents types de foyers à l'intérieur et à l'extérieur au Mpala Ranch, district de Laikipia (centre du Kenya), 1999.....	171
7.8	Surmortalité par groupe d'âge et par sexe à Rome, Milan et Turin au cours de la vague de chaleur de l'été 2003.....	173
7.9	Proportion des personnes jugeant très graves trois principaux problèmes environnementaux à l'échelle mondiale, par région et sexe, 2005-2007 (dernière année disponible)	174
7.10	Nombre de femmes dans les organes nationaux de coordination de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2002-2006 (dernière année disponible).....	175
8.1	Pays par proportion de femmes sur le nombre total de personnes vivant dans des ménages pauvres, 1999-2008 (dernière année disponible)	182
8.2	Ménages monoparentaux en dessous du seuil national de pauvreté selon le sexe du parent.....	186
8.3	Nombre de pays présentant des inégalités entre les sexes en matière de droits à l'héritage et à la propriété foncière et d'autres biens, par région	191

8.4	Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui prennent généralement des décisions, elles-mêmes ou conjointement avec leur mari, concernant les achats pour les besoins quotidiens du ménage et les achats importants, par région, 2003-2008 (dernière année disponible)	194
-----	---	-----

Encadrés

2.1	L'espérance de vie a diminué sensiblement en Afrique australe au cours des années 90 ..	24
3.1	Alphabétisation	51
3.2	Parité et égalité entre les sexes en matière d'éducation : quelle différence ?.....	65
4.1	Notions relatives à la population active.....	86
4.2	Principaux secteurs économiques.....	94
4.3	Situation dans l'emploi.....	96
4.4	L'importance de la classification d'après la situation dans la profession	100
4.5	Définition du secteur informel et de l'emploi informel	102
4.6	Améliorer les statistiques sur l'emploi informel en Inde : rôle des utilisateurs.....	106
4.7	Problèmes de comparabilité des statistiques de la moyenne des rémunérations.....	110
4.8	Concept de travail dans le cadre du Système de comptabilité nationale.....	112
4.9	Interprétation des statistiques du temps consacré aux activités.....	114
4.10	Définition du travail des enfants	121
5.1	Tout premier succès jamais enregistré par les femmes candidates à une élection au Koweït	133
5.2	Types de quotas électoraux réservés aux femmes.....	133
5.3	Pays exigeant de réserver des sièges aux femmes à la chambre basse ou unique du parlement, en vertu de la Constitution ou d'une loi électorale.....	134
5.4	Les banques centrales sont dirigées par des hommes au sein de l'Union européenne	140
7.1	Estimation de la mortalité attribuable aux facteurs de risques environnementaux	165
8.1	Seuil de pauvreté et taux de pauvreté	178
8.2	Travailleurs pauvres	179
8.3	Ménages dirigés par une femme : une catégorie hétérogène.....	185
8.4	Dans certains pays européens, le risque de pauvreté pour les femmes vivant dans des ménages d'une personne peut être plus élevé ou plus faible que celui des hommes, selon le seuil de pauvreté choisi	188

Chapitre 1

Population et familles

Principales conclusions

- La population mondiale a triplé de 1950 à 2010, avoisinant les 7 milliards.
- Le monde compte environ 57 millions d'hommes de plus que de femmes, mais dans la plupart des pays les femmes sont plus nombreuses que les hommes.
- Il y a une « spirale des sexes » se caractérisant par un plus grand nombre de garçons et d'hommes dans les groupes d'âge plus jeunes et un plus grand nombre de femmes dans les groupes plus âgés.
- La fécondité ne cesse de décroître dans toutes les régions du monde, même si elle reste élevée dans certaines régions d'Afrique.
- L'espérance de vie poursuit sa courbe ascendante, et les femmes vivent plus longtemps que les hommes.
- Les migrations internationales sont en hausse. Il y a de plus en plus de femmes migrantes, et dans certaines régions elles sont plus nombreuses que les hommes.
- L'âge du mariage des femmes continue d'augmenter, et il demeure élevé pour les hommes.
- Dans la vie familiale, les femmes assument l'essentiel des tâches, même si l'écart entre les deux sexes s'est réduit considérablement dans certains pays.

Introduction

Les changements et les tendances de la croissance et la répartition de la population ont des répercussions directes sur les conditions de vie partout dans le monde. La première partie de ce chapitre analyse la dynamique et les structures de la population générale dans les diverses régions du monde, ainsi que la proportion d'hommes et de femmes dans les différents groupes d'âge. Elle examine aussi la fécondité et le vieillissement ainsi que les migrations internationales. La seconde partie de ce chapitre s'intéresse aux familles, d'abord aux mariages et aux unions, puis au partage des responsabilités familiales.

A. Tendances générales de la population

1. Croissance et répartition géographique

La population mondiale est estimée à près de 7 milliards en 2010, plus exactement 6 908 688 378, soit pratiquement le triple de la

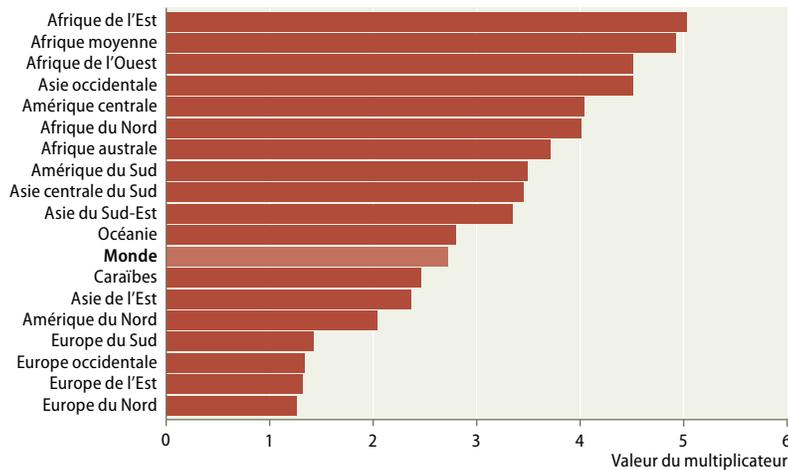
population estimée en 1950 (c'est dire qu'il a fallu 60 ans pour que l'effectif de la population mondiale triple¹). Cette tendance n'est pas la même dans toutes les régions du monde, encore moins dans tous les pays. De manière générale, l'accroissement démographique a été plus rapide en Afrique et en Asie, et a été quasiment nul en Europe (fig. 1.1).

La population mondiale avoisine les 7 milliards en 2010, pratiquement le triple de ce qu'elle était en 1950.

Dans cette période de 60 ans (1950-2010), la population de l'Afrique de l'Est a été multipliée par cinq, tandis que celle de l'Afrique moyenne s'est accrue presque d'autant, suivie de près par l'Afrique de l'Ouest. Les deux autres régions de l'Afrique, à savoir l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, ont également enregistré un taux de croissance de la population largement supérieur à la moyenne mondiale, qui a pratiquement quadruplé.

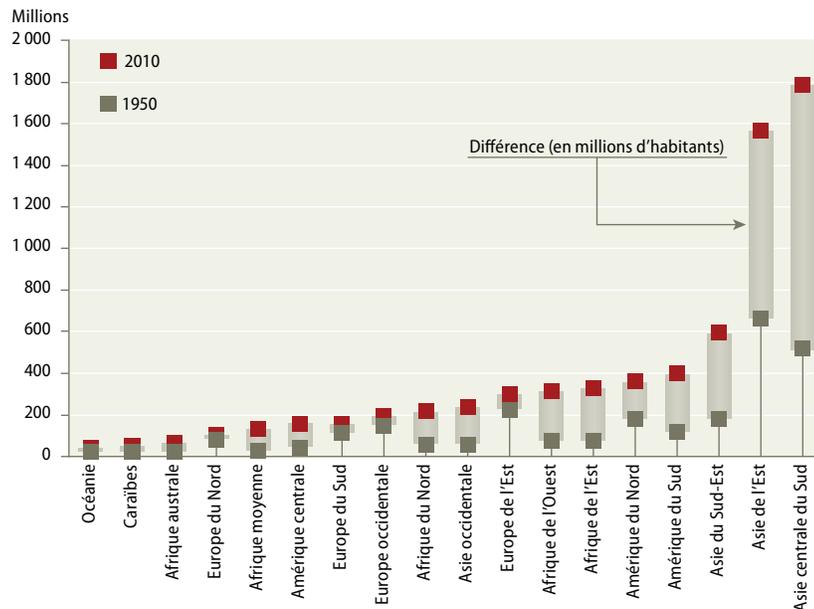
¹ Nations Unies, 2009a.

Figure 1.1
Nombre de fois par lequel la population a été multipliée de 1950 à 2010, par région



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

Figure 1.2
Différence du nombre d'habitants entre 1950 et 2010 par région



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

En Asie occidentale et en Amérique centrale, la population a augmenté tout aussi rapidement, elle a également presque quadruplé. En revanche, en Europe, la croissance a été modeste, avec un accroissement démographique de 30 à 40 %. Au cours de la même période, la population de l'Amérique du Nord a doublé.

En valeurs absolues, en 1950, la Terre était peuplée d'environ 2,5 milliards d'habitants, leur nombre est passé à 3 milliards en 1960, 3,7 milliards en 1970, plus de 4,4 milliards en 1980, 5,3 milliards en 1990 et plus de 6,1 milliards en l'an 2000. La différence du nombre d'habitants entre 1950 et 2010 est présentée dans la figure 1.2.

S'agissant de la répartition géographique de la population mondiale en 2010 (fig. 1.3), plus du quart se trouve en Asie centrale du Sud (26 %) et un peu moins en Asie de l'Est (23 %). Environ 11 % de la population mondiale se trouve en Europe, tandis que l'Asie du Sud-Est en abrite 8 %. L'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord suivent avec 6 et 5 % respectivement, tandis que l'Afrique de l'Est et de l'Ouest ont respectivement 5 et 4 % de la population mondiale. Ces régions sont suivies par l'Asie occidentale, l'Afrique du Nord, puis par l'ensemble Afrique australe et moyenne, chaque région représentant environ 3 %. La part de l'Amérique centrale est de 2 %, tandis que l'Océanie et les Caraïbes représentent ensemble 1 %. Ainsi, l'Asie, et plus précisément les régions de l'Asie centrale du Sud, de l'Est et du Sud-Est, est habitée par 57 % de la population totale du globe.

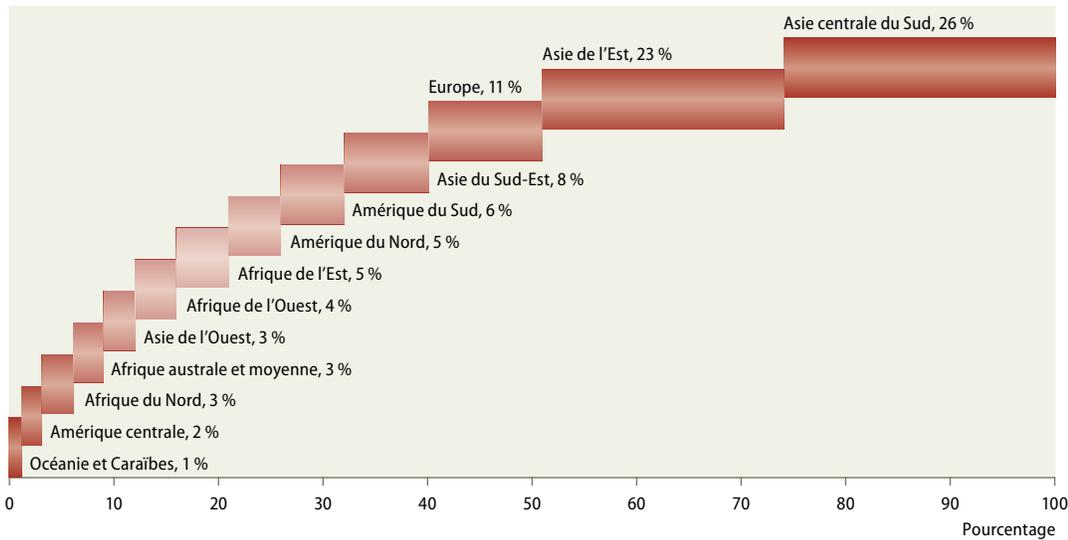
2. Répartition de la population par sexe

En 2010, le monde compte environ 57 millions d'hommes de plus que de femmes. Au niveau mondial, les proportions sont pratiquement égales : 50,4 % d'hommes et 49,6 % de femmes, ou suivant le ratio hommes/femmes, 102 hommes pour 100 femmes. Il y a lieu de souligner que ce ratio ne s'applique pas à tous les groupes d'âge. En réalité, il existe une « spirale des sexes » caractérisée par le fait que les garçons et les hommes sont plus nombreux dans les groupes d'âge plus jeunes et les femmes sont plus nombreuses dans les groupes plus âgés (fig. 1.4).

Il y a une « spirale des sexes » caractérisée par un plus grand nombre de garçons et d'hommes dans les groupes d'âge plus jeunes et un plus grand nombre de femmes dans les groupes plus âgés.

De surcroît, ce taux général varie considérablement entre les différentes régions du monde. Certaines régions ont un « déficit » évident d'hommes tandis que d'autres présentent un « déficit » de femmes (fig. 1.5).

Figure 1.3
Répartition géographique de la population mondiale par région, 2010



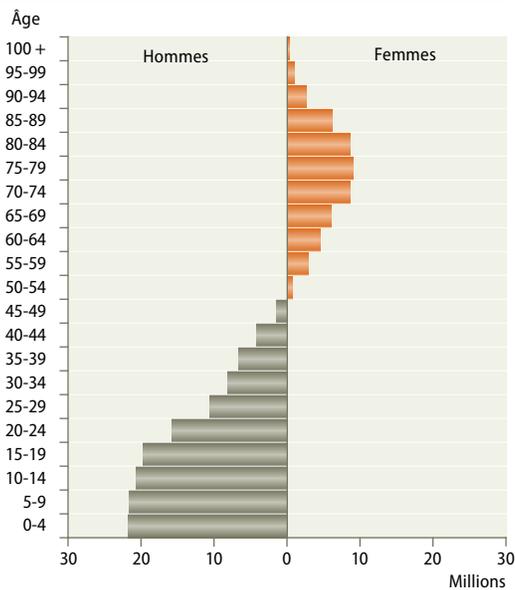
Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

De manière générale, l'Europe compte beaucoup plus de femmes que d'hommes. En Europe de l'Est, il y a 88 hommes pour 100 femmes, et dans certaines parties de l'Europe (Ouest, Sud et Nord), ce taux est de 96. À l'autre extrême, en Asie centrale du Sud, en Asie occidentale et en Asie de l'Est, on compte approximativement 106 hommes pour 100 femmes. Entre les deux, on peut classer l'Asie du Sud-Est, l'Océanie et

l'Afrique de l'Ouest où les hommes et les femmes sont pratiquement en nombre égal.

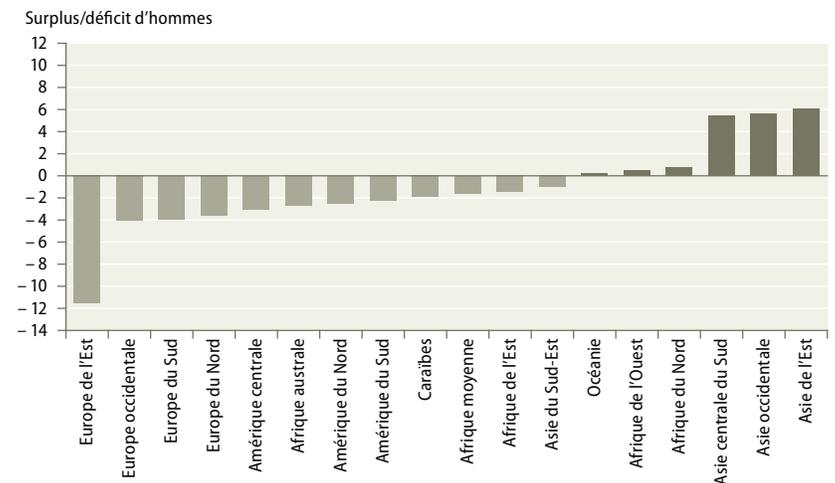
Les groupements régionaux ne reflètent pas toujours la répartition au sein des différents pays. La figure 1.6 représente le nombre d'hommes pour 100 femmes dans chaque pays dont la population dépasse 100 000 habitants en 2010. (L'Arabie saoudite, Oman, Bahreïn, le Koweït, les Émirats arabes unis et le Qatar n'ont pas été pris en compte parce que les taux sont trop en faveur des hommes, à savoir, 121, 129, 134, 146, 204 et 307 hommes pour 100 femmes respectivement,

Figure 1.4
Population mondiale en 2010 : surplus de femmes et d'hommes par tranche d'âge



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

Figure 1.5
Surplus/déficit d'hommes pour 100 femmes par région, 2010



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

Figure 1.6

Nombre d'hommes pour 100 femmes, pays ou zones dont la population totale dépasse 100 000 habitants, 2010 (• femmes, • hommes)

	Rapport de masculinité	Surplus de femmes ou d'hommes pour 100 hommes ou femmes		Rapport de masculinité	Surplus de femmes ou d'hommes pour 100 hommes ou femmes
Ukraine	86	••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	Azerbaïdjan	96	•••••
Lettonie	86	••••••••••••••~	Jamaïque	96	•••••
Estonie	86	•••~	Sainte-Lucie	96	••••~
Fédération de Russie	86	•••~	Liban	96	•••~
Antilles néerlandaises	86	•••~	Îles anglo-normandes	96	••~
Bélarus	87	••~	Swaziland	96	••~
Arménie	87	••~	Belgique	96	••~
Lituanie	88	••~	Cambodge	96	••~
Martinique	88	••~	Finlande	96	••~
Géorgie	89	••~	Argentine	96	••~
El Salvador	89	••~	Burundi	96	••~
Lesotho	90	••~	Allemagne	96	••~
Îles Vierges américaines	90	••~	Royaume-Uni	96	••~
Chine, RAS de Hong Kong	90	••~	Maroc	96	••~
Hongrie	90	••~	République tchèque	97	••~
République de Moldova	90	••~	République centrafricaine	97	••~
Kazakhstan	91	••~	Thaïlande	97	••~
Chine, RAS de Macao	91	••~	Monténégro	97	••~
Cap-Vert	92	••~	Sri Lanka	97	••~
Guadeloupe	92	••~	Colombie	97	••~
Porto Rico	92	••~	Érythrée	97	••~
Aruba	92	••~	Brésil	97	••~
Bosnie-Herzégovine	93	••~	Mexique	97	••~
Croatie	93	••~	Turkménistan	97	••~
Pologne	93	••~	Angola	97	••~
Uruguay	93	••~	Afrique du Sud	97	••~
Bulgarie	93	••~	Albanie	97	••~
Zimbabwe	94	••~	Namibie	97	••~
Portugal	94	••~	Espagne	97	••~
Rwanda	94	••~	Kirghizistan	97	••~
Slovaquie	94	••~	Tadjikistan	97	••~
Barbadé	94	••~	États-Unis d'Amérique	97	••~
Trinité-et-Tobago	94	••~	Mali	98	••
Roumanie	95	••~	République populaire démocratique de Corée	98	••
France	95	••~	Haïti	98	••
Italie	95	••~	Nouvelle-Zélande	98	••
Japon	95	••~	Viet Nam	98	••
Mozambique	95	••~	Mongolie	98	••
Chypre	95	••~	Chili	98	••
Sierra Leone	95	••~	Serbie	98	••
Guatemala	95	••~	Nicaragua	98	••
Réunion	95	••~	Togo	98	••
Autriche	95	••~	République de Corée	98	••
Suisse	95	••~	Maurice	98	••
Myanmar	95	••~	Sao Tomé-et-Principe	98	••
Slovénie	96	••~	Canada	98	••
Bahamas	96	••~	Guinée-Bissau	98	••

	Rapport de masculinité	Surplus de femmes ou d'hommes pour 100 hommes ou femmes
Sénégal	98	● ●
République démocratique du Congo	98	● ●
Grèce	98	● ●
Danemark	98	● ●
Pays-Bas	98	● ●
Gambie	98	● ●
Somalie	98	● ●
Guinée équatoriale	98	● ●
Israël	98	● ●
Luxembourg	99	●
Suède	99	●
Népal	99	●
Ouzbékistan	99	●
Libéria	99	●
Tchad	99	●
Australie	99	●
Malawi	99	●
Norvège	99	●
Éthiopie	99	●
Madagascar	99	●
Malte	99	●
Bolivie (État plurinational de)	99	●
République-Unie de Tanzanie	100	
Guyane française	100	
Zambie	100	
Indonésie	100	
République démocratique populaire lao	100	
Congo	100	
Ex-République yougoslave de Macédoine	100	
Burkina Faso	100	
Gabon	100	
Honduras	100	
Djibouti	100	
Kenya	100	
Cameroun	100	
Botswana	100	
Mayotte	100	
Grenade	100	
Équateur	100	
Irlande	100	
Niger	100	
Ouganda	100	
Suriname	100	
Pérou	100	
Nouvelle-Calédonie	100	
Cuba	100	
Nigéria	101	●
Comores	101	●

	Rapport de masculinité	Surplus de femmes ou d'hommes pour 100 hommes ou femmes
Venezuela (République bolivarienne du)	101	●
Turquie	101	●
République dominicaine	101	●
Singapour	101	●
Tunisie	101	●
Égypte	101	●
Soudan	101	●
Philippines	101	●
Belize	102	● ●
Panama	102	● ●
Paraguay	102	● ●
Maldives	102	● ●
Algérie	102	● ●
Saint-Vincent-et-les Grenadines	102	● ●
République arabe de Syrie	102	● ●
Bénin	102	● ●
Guinée	102	● ●
Yémen	102	● ●
Iraq	102	● ●
Bangladesh	102	● ●
Tonga	103	● ● ●
Ghana	103	● ● ●
Mauritanie	103	● ● ●
Fidji	103	● ● ●
Malaisie	103	● ● ●
Costa Rica	103	● ● ●
Papouasie-Nouvelle-Guinée	103	● ● ●
Iran (République islamique d')	103	● ● ●
Guam	103	● ● ●
Côte d'Ivoire	104	● ● ● ●
Territoire palestinien occupé	104	● ● ● ●
Timor-Leste	104	● ● ● ●
Vanuatu	104	● ● ● ●
Micronésie (États fédérés de)	104	● ● ● ●
Polynésie française	104	● ● ● ●
Jordanie	105	● ● ● ● ●
Guyane	106	● ● ● ● ● ●
Islande	106	● ● ● ● ● ●
Pakistan	106	● ● ● ● ● ●
Brunéi Darussalam	106	● ● ● ● ● ●
Inde	107	● ● ● ● ● ● ●
Jamahiriya arabe libyenne	107	● ● ● ● ● ● ●
Îles Salomon	107	● ● ● ● ● ● ●
Afghanistan	107	● ● ● ● ● ● ●
Chine	108	● ● ● ● ● ● ● ●
Samoa	108	● ● ● ● ● ● ● ●
Bhoutan	111	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
Sahara occidental	112	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

à cause de l'importante main-d'œuvre étrangère constituée en majorité d'hommes.)

Dans la plupart des pays, il y a plus de femmes que d'hommes, alors que les pays les plus peuplés d'Asie comptent beaucoup plus d'hommes que de femmes.

Comme le montre la figure 1.6, dans la majorité des pays, on trouve plus de femmes que d'hommes. Sur les 190 pays ou zones présentés ici, le rapport de masculinité oscillait entre 85 et 99 hommes pour 100 femmes dans 117 pays. Dans 23 pays, la répartition entre les hommes et les femmes était plus ou moins égale. Cependant, dans 51 pays, il y avait plus d'hommes que de femmes, avec un taux variant entre 101 et 111 hommes pour 100 femmes.

Parmi les pays les plus peuplés, la Chine (avec un taux de 108 hommes pour 100 femmes), l'Inde (107), le Pakistan (106) et, à un degré moindre, le Bangladesh (102) viennent en tête de liste des pays dont le « déficit » de femmes pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur les tendances des mariages et des familles à moyen et à long termes. Et le fait qu'il y ait un tel déséquilibre dans ces pays à plus forte population affecte également la répartition générale au niveau mondial.

Une telle disparité de l'équilibre femmes/hommes dans certains pays pourrait résulter du fait que les parents préfèrent avoir un garçon plutôt qu'une fille, et la détection précoce du sexe du fœtus pourrait entraîner un accroissement des avortements de fœtus féminins. Par exemple, l'analyse approfondie d'une enquête effectuée en 1998 auprès de 1,1 million de ménages en Inde a révélé que la détermination prénatale du sexe, suivie d'avortements sélectifs de fœtus féminins, est l'explication la plus plausible du rapport de masculinité élevé à la naissance dans ce pays². Lorsque le premier enfant était une fille, le rapport de masculinité rajusté pour le deuxième enfant était de 132 garçons pour 100 filles³.

La disparité des sexes aux premiers âges peut avoir des conséquences préjudiciables à long terme et difficiles à corriger; le manque de femmes en âge d'être mariées a une incidence négative sur la formation des familles. À titre d'exemple, la figure 1.7 montre le surplus de femmes et d'hommes par rapport au taux de 50/50 par âge en Chine lors du dernier recen-

Rapport de masculinité à la naissance

Le rapport de masculinité à la naissance est généralement exprimé en tant que nombre de nouveau-nés de sexe masculin pour 100 nouveau-nés de sexe féminin. Les estimations les plus récentes de 2005-2010 (Nations Unies 2009a) montrent qu'au plan mondial le rapport de masculinité est de 107 bébés de sexe masculin pour 100 bébés de sexe féminin. Cependant, on observe des différences régionales évidentes. En Afrique, le rapport de masculinité est de 103 tandis qu'il s'élève à 109 en Asie (et à 117 en Asie de l'Est). En Europe, le rapport de masculinité est de 106, tandis qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, il est de 105, comme en Amérique du Nord et en Océanie.

sement de la population effectué en 2000, et les mêmes statistiques pour la Fédération de Russie en 2006.

Cette figure illustre le fait qu'en Chine, en l'an 2000, l'excédent total de garçons et de jeunes hommes jusqu'à l'âge de 20 ans atteignait pratiquement 21 millions. Avec le temps, cette disparité se manifesterait aussi dans les tranches d'âge plus mûr, ce qui rendra beaucoup plus difficiles les mariages et la fondation de nouvelles familles. Cela pourrait également avoir des conséquences préjudiciables sur la fécondité de la population dans son ensemble, et entraîner la mise en place de mesures incitatives pour encourager les femmes en âge de procréer à avoir plus d'enfants afin de maintenir les niveaux de population nécessaires. D'autre part, il y aura une multitude de foyers constitués d'hommes célibataires aux besoins spécifiques, et représentant une population très mobile sans attaches familiales.

Les conditions sont très différentes dans les pays ou les régions où il y a un excédent appréciable de femmes. Par exemple dans la Fédération de Russie, le nombre de femmes dépassait celui des hommes de presque 10,5 millions en 2006. La spirale des sexes (fig. 1.7) montre clairement qu'il y a plus de garçons et d'hommes dans les groupes d'âge jeunes, jusqu'à 24 ans, mais, à partir de 30 ans jusqu'aux groupes d'âge avancé, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. L'un des facteurs de cette divergence dans les âges avancés est l'espérance de vie relativement faible des hommes, à 60,4 ans en 2006 contre 73,2 ans pour les femmes⁴. Cette différence a un impact sur un éventail de services à fournir, dans des domaines comme la santé pu-

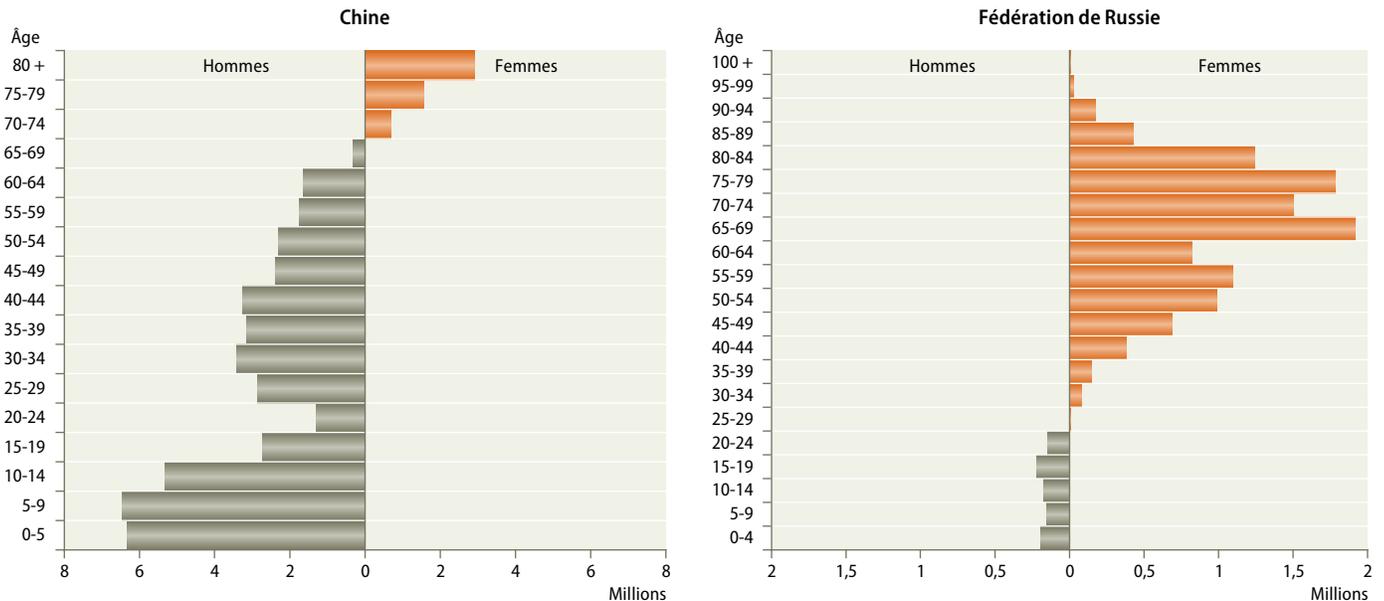
² Jha *et al.*, 2006.

³ Ibid.

⁴ Nations Unies, 2008.

Figure 1.7

Surplus de femmes et d'hommes par âge, en Chine en 2000 et en Fédération de Russie en 2006



Source : Nations Unies, *Annuaire démographique 2006* (2008).

Note : Les échelles diffèrent dans les deux graphiques.

blique, la protection sociale, etc. Elle favorise par ailleurs la mobilité de la population féminine.

Y a-t-il des différences significatives de rapport de masculinité entre les zones urbaines et les zones rurales ? Dans le cas de la Chine, si la tendance générale est la même, plus de garçons et d'hommes, on relève encore des différences dans certains groupes d'âge (fig. 1.8). En ce qui concerne les enfants, jusqu'à 10 ans, le ratio est très élevé dans l'ensemble (environ 120 garçons pour 100 filles) et encore plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines (122/117). À d'autres âges, hormis le groupe d'âge des 30-45 ans, le rapport de masculinité est également plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines (exacerbant ainsi le déficit de femmes dans ces zones). Ce n'est que dans les âges plus avancés que le rapport de masculinité des zones urbaines dépasse le rapport de masculinité des zones rurales.

Les statistiques sur les différences des rapports de masculinité entre les zones urbaines et les zones rurales dans la Fédération de Russie indiquent qu'il y a proportionnellement plus de femmes dans les zones urbaines comme l'illustre la figure 1.8. En d'autres termes, dans les zones urbaines, le nombre d'hommes pour 100 femmes est déjà inférieur à 100 dans le groupe d'âge des 25-29 ans, tandis que dans les zones rurales, ce

phénomène ne se produit qu'à partir du groupe d'âge des 50-54 ans, indiquant ainsi qu'il y a un excédent significatif de femmes dans les zones urbaines.

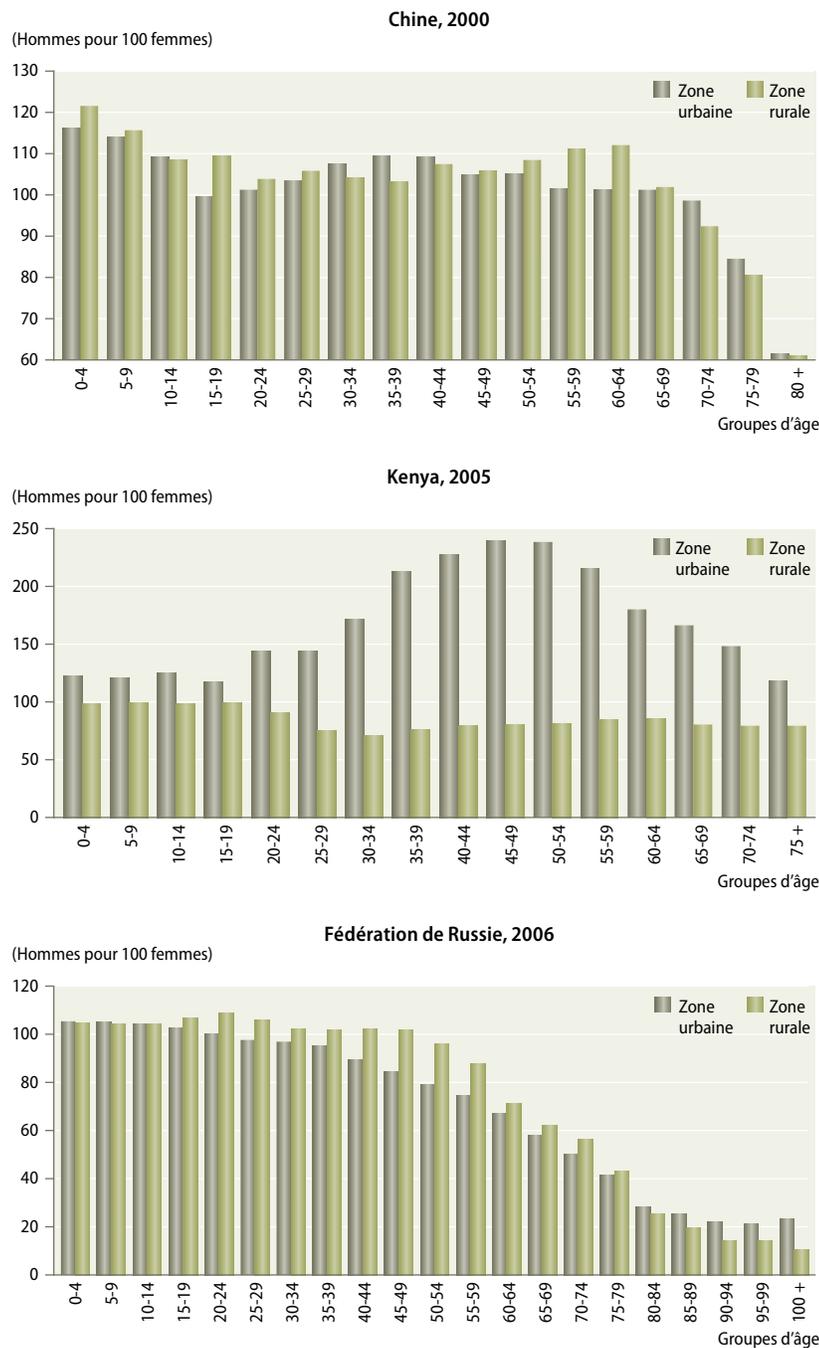
Dans d'autres régions du monde, les statistiques révèlent exactement le contraire; il y a plus de probabilités d'avoir un excédent de femmes dans les zones rurales. Par exemple, tel que le montre la figure 1.8, on recense une multitude d'hommes d'âge actif dans les zones urbaines au Kenya. Dans le groupe d'âge le plus productif (20-45 ans), il y a un surplus d'environ 700 000 hommes dans les zones urbaines, et le nombre d'hommes pour 100 femmes est supérieur à 200 dans certains groupes d'âge, tandis que dans le même temps et dans les mêmes groupes d'âge, on enregistre un excédent d'environ un million de femmes dans les zones rurales⁵. Cette répartition a des répercussions préjudiciables sur les conditions de vie des femmes coincées dans les zones rurales où la production est presque exclusivement liée à l'agriculture, les infrastructures rares, les services éducatifs et de santé publique presque inexistantes.

Il convient de relever le fait que les définitions des zones urbaines et rurales varient de manière significative d'un pays à l'autre. Même au sein

⁵ Ibid.

Figure 1.8

Rapport de masculinité par âge, dans les zones urbaines et rurales :
Chine, 2000; Kenya, 2005 et Fédération de Russie, 2006



Source : Nations Unies, *Annuaire démographique 2006* (2008).

Note : Les données sont présentées sur différentes échelles pour le rapport de masculinité afin de mieux mettre en évidence les différences entre les zones urbaines et rurales.

d'un même pays, il y a souvent d'importantes différences, et toutes les zones rurales ne se ressemblent pas. Les statistiques présentées dans des catégories aussi vastes font ressortir des tendances générales; cependant, pour apprécier les

disparités dans la répartition des femmes et des hommes, et pouvoir ainsi affiner les politiques démographiques régionales et locales, il serait nécessaire de disposer de données plus précises.

3. Fécondité

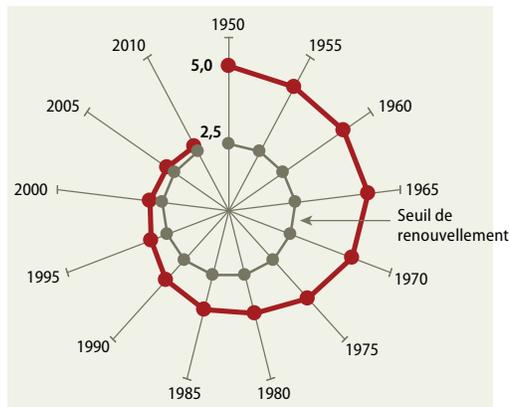
La fécondité, comprise dans le sens de la procréation, est tributaire de nombreux facteurs liés aux individus et aux sociétés, comme les traditions culturelles, l'éducation et le niveau de développement général de la société et de la communauté. L'âge auquel les individus s'installent en couple et la disponibilité de méthodes contraceptives sont deux autres importants déterminants immédiats de la fécondité. La mesure de fécondité la plus usuelle est l'indice synthétique de fécondité, le nombre d'enfants qu'une femme pourrait avoir pendant ses années de procréation, si, à chaque âge, son taux de fécondité était le taux par âge. Le taux par âge est le nombre de naissances pour 1 000 femmes d'un groupe d'âge donné.

L'indice synthétique de fécondité dans le monde a été divisé par deux entre 1950 et 2010.

Au cours de la période 1950-2010, l'indice synthétique de fécondité dans le monde a été divisé par deux, passant d'environ 5 enfants à environ 2,5 (fig. 1.9). Le seuil de renouvellement est le nombre d'enfants nécessaire par femme pour assurer le remplacement de la population. Ce seuil est généralement considéré comme un indice synthétique de fécondité de 2,10 à 2,33 enfants par femme, suivant l'impact de la mortalité infantile et postinfantile; plus les niveaux de ces deux phénomènes sont bas, plus faible sera le seuil de renouvellement de la population. Les populations qui sont en dessous du seuil de renouvellement sont, à la longue, menacées d'extinction; les populations dont l'indice synthétique de fécondité est beaucoup plus élevé que le seuil de renouvellement doivent relever le défi consistant à gérer efficacement l'accroissement de leur effectif.

Bien que cette tendance générale de la réduction du nombre d'enfants par femme soit évidente dans toutes les régions du monde, elle n'a pas la même intensité partout. Dans certaines régions, l'indice synthétique de fécondité a baissé de manière drastique; par exemple, en Amérique centrale, l'indice synthétique de fécondité de 1950 était d'environ 6,7 enfants, mais 60 ans plus tard, il est tombé à 2,4 enfants, juste au-dessus du

Figure 1.9
Indice synthétique de fécondité dans le monde
(naissances par femme) de 1950 à 2010



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

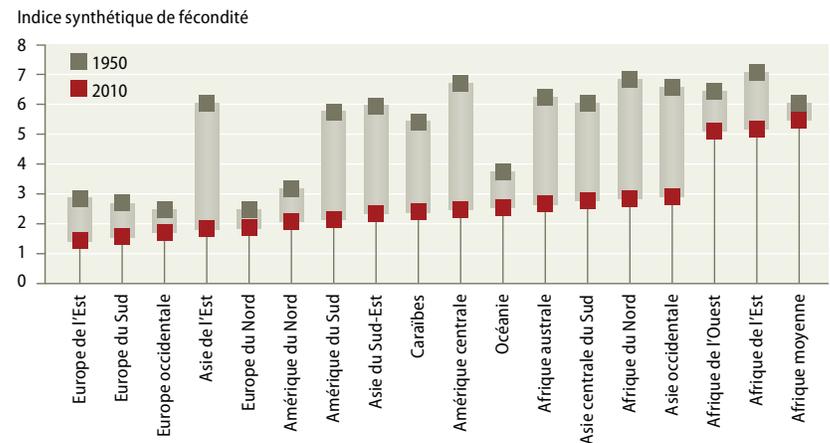
seuil de renouvellement (fig. 1.10). De même, en Asie de l'Est, l'indice synthétique de fécondité de 1950 était d'environ 6 enfants par femme, mais en 2010 il est largement en dessous du seuil de renouvellement, à 1,7, soit une baisse de plus de 4 enfants par femme. L'Afrique du Nord est un autre exemple de cette tendance, avec un indice synthétique de fécondité de 6,8 enfants en 1950 qui est tombé à 2,8 enfants en 2010; là, également, une baisse de près de 4 enfants par femme.

La figure 1.10 donne un aperçu de l'indice synthétique de fécondité en 2010 et de sa diminution par rapport à 1950. Dans certains cas, cette diminution était relativement faible en termes absolus, comme dans toutes les régions d'Europe, mais il convient de souligner que ces taux étaient déjà très bas au début de la période considérée, entre 2,4 et 2,8 enfants par femme. D'autre part, dans certaines régions d'Afrique, comme l'Afrique moyenne, l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, la diminution était relativement modeste, mais l'indice synthétique de fécondité reste plutôt élevé, à un peu plus de 5 enfants par femme.

Cette tendance à la diminution de la fécondité, bien qu'elle soit universelle, n'était pas également répartie, se traduisant par des situations très différentes suivant les pays, après la première décennie du XXI^e siècle, comme le montre le tableau 1.1.

Aux premiers rangs dans le groupe de pays ou zones où le taux de fécondité est sensiblement inférieur au taux de renouvellement figurent la RAS de Macao (Chine) et la RAS de Hong Kong

Figure 1.10
Indice synthétique de fécondité par région, 1950 et 2010



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

(Chine), avec un enfant environ par femme. Le nombre total de pays ou de zones de ce groupe est de 29 (n'en font partie que les pays ou zones comptant plus de 100 000 habitants). Sur ce nombre, 24 se trouvent en Europe. D'autre part, la plupart des pays les plus développés d'Asie se retrouvent dans ce groupe, notamment le Japon, la République de Corée et Singapour.

Le deuxième groupe est composé de 55 pays ou zones, et Cuba occupe le premier rang avec un taux de fécondité de 1,51 enfant par femme. Le taux de fécondité dans ce groupe est également en dessous du seuil de renouvellement, mais n'est pas sensiblement inférieur puisqu'il se situe entre 1,51 et 2,1 enfants par femme. Il convient de relever que tous les pays européens qui ne sont pas dans le premier groupe (faible fécondité) se retrouvent dans ce deuxième groupe, mettant ainsi en évidence le fait qu'aucun pays européen n'est actuellement à même d'assurer le renouvellement de sa population.

Le troisième groupe, dont le niveau de fécondité varie de 2,1 à 5 enfants par femme, comprend 91 pays ou zones en développement, tandis que le quatrième groupe, au fort taux de fécondité (plus de 5 enfants par femme), est constitué de 21 pays ou zones. Le fait que 19 de ces pays soient africains met en évidence la relation entre l'accès des femmes aux services de santé génésique et autres services qui ont une incidence sur le nombre de naissances et les niveaux de fécondité, en particulier dans les zones rurales.

Tableau 1.1
Pays ou zones par niveau de l'indice synthétique de fécondité, 2010

Pays/zones avec un taux de fécondité faible indice synthétique de fécondité < 1,5 29 pays	Pays/zones avec un taux de fécondité inférieur au seuil de renouvellement indice synthétique de fécondité 1,5-2,1 55 pays		Pays/zones avec un taux de fécondité supérieur au seuil de renouvellement indice synthétique de fécondité 2,1-5 91 pays		Pays/zones avec un taux de fécondité élevé indice synthétique de fécondité > 5 21 pays
Allemagne	Albanie	Islande	Afrique du Sud	Malaisie	Afghanistan
Autriche	Antilles néerlandaises	Liban	Algérie	Maroc	Angola
Bélarus	Arménie	Luxembourg	Arabie saoudite	Mauritanie	Bénin
Bosnie-Herzégovine	Aruba	Maldives	Argentine	Mayotte	Burkina Faso
Bulgarie	Australie	Martinique	Azerbaïdjan	Micronésie	Éthiopie
Croatie	Bahamas	Maurice	Bahreïn	(États fédérés de)	Guinée
Espagne	Barbade	Mexique	Bangladesh	Mozambique	Guinée-Bissau
Ex-République yougoslave de Macédoine	Belgique	Mongolie	Belize	Myanmar	Guinée équatoriale
Fédération de Russie	Brésil	Monténégro	Bhoutan	Namibie	Malawi
Grèce	Brunéi Darussalam	Norvège	Bolivie (État plurinational de)	Népal	Mali
Hongrie	Canada	Nouvelle-Calédonie	Botswana	Nicaragua	Niger
Îles anglo-normandes	Chili	Nouvelle-Zélande	Burundi	Oman	Nigéria
Italie	Chine	Pays-Bas	Cambodge	Ouzbékistan	Ouganda
Japon	Chypre	Porto Rico	Cameroun	Pakistan	République démocratique du Congo
Lettonie	Costa Rica	République populaire démocratique de Corée	Cap-Vert	Panama	République-Unie de Tanzanie
Lituanie	Cuba	République de Moldova	Colombie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Rwanda
Malte	Danemark	Royaume-Uni	Comores	Paraguay	Sierra Leone
Pologne	Émirats arabes unis	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Congo	Pérou	Somalie
Portugal	Estonie	Sainte-Lucie	Côte d'Ivoire	Philippines	Tchad
RAS de Macao (Chine)	États-Unis d'Amérique	Serbie	Djibouti	Polynésie française	Timor-Leste
RAS de Hong Kong (Chine)	Finlande	Suède	Égypte	Qatar	Zambie
République de Corée	France	Thaïlande	El Salvador	République arabe de Syrie	
République tchèque	Géorgie	Trinité-et-Tobago	Équateur	République centrafricaine	
Roumanie	Guadeloupe	Tunisie	Érythrée	République démocratique populaire lao	
Singapour	Îles Vierges américaines	Turquie	Fidji	République dominicaine	
Slovaquie	Indonésie	Uruguay	Gabon	Réunion	
Slovénie	Iran (République islamique d')	Viet Nam	Gambie	Sahara occidental	
Suisse	Irlande		Ghana	Samoa	
Ukraine			Grenade	Sao Tomé-et-Principe	
			Guam	Sénégal	
			Guatemala	Soudan	
			Guyane	Sri Lanka	
			Guyane française	Suriname	
			Haïti	Swaziland	
			Honduras	Tadjikistan	
			Îles Salomon	Territoire palestinien occupé	
			Inde	Togo	
			Iraq	Tonga	
			Israël	Turkménistan	
			Jamahiriya arabe libyenne	Vanuatu	
			Jamaïque	Venezuela (République bolivarienne du)	
			Jordanie	Yémen	
			Kazakhstan	Zimbabwe	
			Kenya		
			Kirghizistan		
			Koweït		
			Lesotho		
			Libéria		
			Madagascar		

Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

En effet, les taux de fécondité sont le plus souvent différents entre les zones urbaines et les zones ru-

rales d'un même pays (fig. 1.11). Ceci est surtout dû à l'accès relativement facile des femmes des

zones urbaines modernes à tout un éventail de services, tels que l'éducation, le planning familial et les soins de santé ainsi qu'à leur exposition à un ensemble de valeurs culturelles et sociales différentes. Ainsi, en Namibie et au Swaziland, une femme en zone rurale aura un enfant de plus qu'une femme en zone urbaine.

4. Vieillesse

Le vieillissement de la population est un phénomène qui affiche un taux de croissance constant. La répartition de la population mondiale par âge se modifie considérablement. La mortalité baisse et l'espérance de vie est la plus grande jamais atteinte dans toute l'histoire de l'humanité. Ce phénomène touche plus particulièrement les femmes qui, en moyenne, vivent plus longtemps que les hommes.

La transformation des sociétés, qui, autrefois, étaient constituées en majorité de jeunes vers des sociétés constituées en majorité de personnes âgées, constitue un défi de taille, consistant avant tout à garantir le droit à des conditions de vie décentes tout au long de cette existence plus longue.

Le nombre total de personnes âgées (60 ans et plus) s'est accru de 204 millions en 1950 à envi-

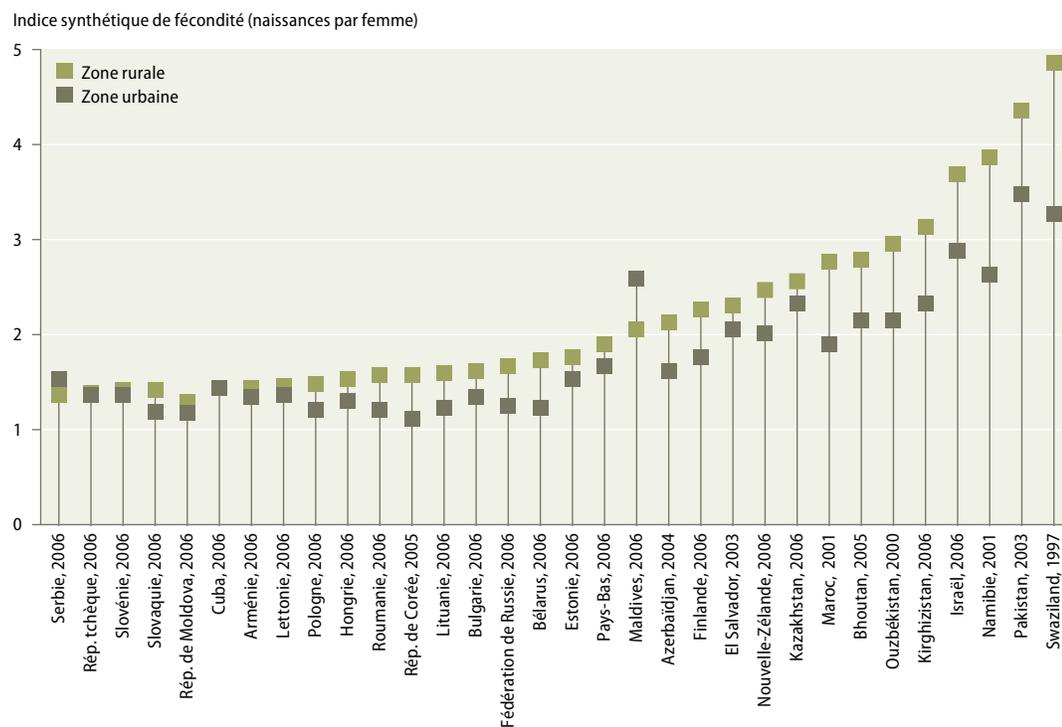
ron 760 millions en 2010, c'est dire qu'il a pratiquement quadruplé. Le nombre total d'hommes âgés a augmenté un peu plus rapidement que celui des femmes du même âge, de 92 millions à 350 millions pour les hommes, leur nombre ayant été ainsi multiplié par 3,8; chez les femmes, ce chiffre est passé de 113 millions à 413 millions, leur nombre a ainsi été multiplié par 3,7. Cependant, en chiffres absolus, la différence entre les femmes et les hommes s'est effectivement accrue au cours de cette période (fig. 1.12).

Les gens vivent plus longtemps, en particulier les femmes qui vivent généralement plus longtemps que les hommes.

Bien que cette tendance générale à la hausse du nombre de femmes et d'hommes âgés soit plus ou moins évidente dans toutes les régions, le rythme de cet accroissement varie beaucoup d'une région à l'autre. Au niveau mondial, la proportion de personnes âgées dans la population totale s'est accrue de 8 % en 1950 à environ 11 % en l'an 2010 (fig. 1.13). Toutefois, dans plusieurs régions, on observe une légère baisse de la proportion de personnes âgées, comme en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est (de 0,3 et 0,1 point de pourcentage, respectivement) et en Asie occidentale (de 0,1 point de pourcentage). Une partie

Figure 1.11

Taux de fécondité en milieu rural et urbain, pour certains pays et années



Source : Nations Unies, *Annuaire démographique 2006* (2008).

de cette baisse peut être attribuée à l'afflux de jeunes étrangers, comme par exemple en Asie occidentale où, au cours des dernières décennies, l'afflux de jeunes immigrants a eu un impact sur la répartition de la population par âge.

Dans plusieurs régions, telles que l'Asie centrale du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique australe, l'Afrique du Nord et l'Amérique centrale, la croissance de la proportion de personnes âgées a été plutôt faible, variant de 1 à 3 points de pourcentage. La croissance a été plus élevée, de 3 à 5 points de pourcentage, en Europe de l'Est, aux Caraïbes, en Océanie, en Amérique du Nord et du Sud. La croissance de loin la plus forte a été enregistrée en Asie de l'Est (environ 7 points de pourcentage) et en Europe du Nord et en Europe occidentale (8 points de pourcentage dans les deux cas). En Europe du Sud, la proportion de personnes âgées en 1950 était d'environ 12 %, et 60 ans plus tard, elle a atteint 24 % (une croissance de 12 points de pourcentage, le taux le plus élevé de toutes les principales régions), indiquant ainsi que, dans cette région, pratiquement une personne sur quatre est âgée de 60 ans ou plus.

Étant donné que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, la proportion de femmes âgées de 60 ans et plus devrait être supérieure à celle des hommes. En effet, les femmes représentent près de 55 % du total de la population de personnes âgées dans le monde. Pourtant, ce pourcentage varie considérablement d'une région à l'autre (fig. 1.14). Bien que la proportion de femmes dépasse 50 % dans toutes les régions,

en Europe de l'Est elle est encore plus élevée, atteignant 63 %. L'Afrique australe a également un pourcentage élevé de femmes âgées de 60 ans et plus, en comparaison des hommes du même âge, soit environ 59 %.

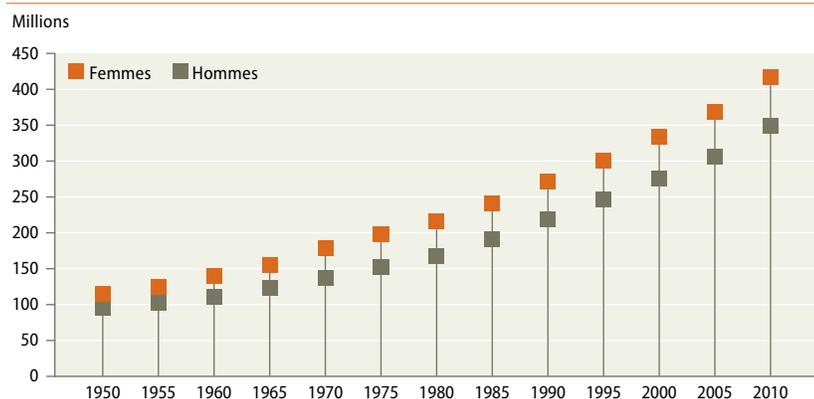
Le vieillissement de la population s'explique habituellement par la combinaison de la baisse de fécondité et de l'allongement de l'espérance de vie. Les niveaux de fécondité ont été examinés dans la section précédente. L'espérance de vie est présentée brièvement ci-après et fera l'objet d'une analyse plus approfondie au chapitre 2 : Santé.

Au cours de la période 1950-2010, l'espérance de vie générale est passée de 47 ans à 69 ans, augmentant en moyenne d'environ un tiers. Cet accroissement a été à peu près identique pour les femmes et les hommes, bien que la différence dans la durée de vie effective reste en faveur des femmes (fig. 1.15). Dans les années 50, l'espérance de vie moyenne était d'environ 48 ans chez les femmes contre 45 ans chez les hommes. En 2010, l'espérance de vie des femmes devrait être de l'ordre de 71 ans en moyenne et celle des hommes d'environ 67 ans. En termes d'écart entre les hommes et les femmes, on peut donc voir que la différence de l'espérance de vie continue de s'accroître, bien qu'à un rythme très lent, de quelque 3 ans dans les années 50 à environ 4 ans en 2010.

Les données disponibles font ressortir un écart considérable entre la durée de vie probable des femmes et des hommes des différentes régions du monde. Une femme d'Afrique moyenne née entre 2010 et 2015 devrait vivre en moyenne 51 ans, tandis que sa contemporaine en Australie ou en Nouvelle-Zélande devrait atteindre 84 ans en moyenne, juste un peu plus que les femmes d'Europe occidentale, du Sud et du Nord ainsi que d'Amérique du Nord, régions dans lesquelles elles devraient vivre de 77 à 80 ans. Quant aux hommes, on trouve l'espérance de vie la plus basse en Afrique moyenne (environ 48 ans).

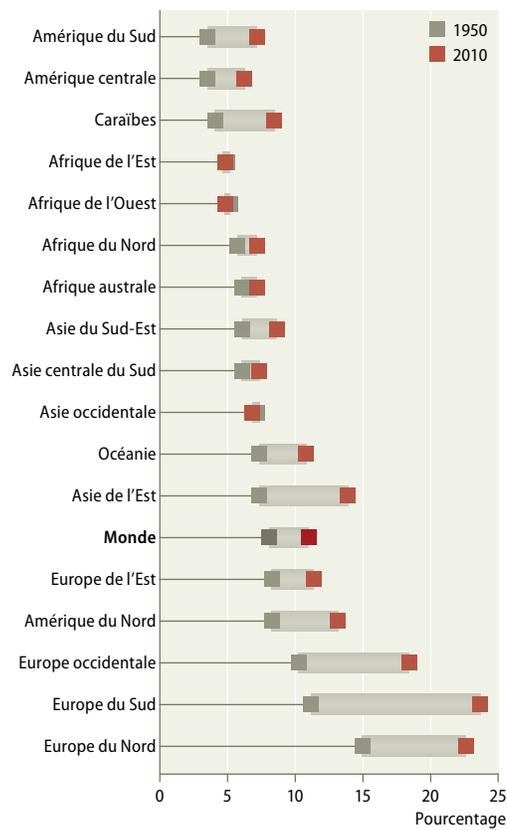
De manière globale, l'espérance de vie est la plus faible aussi bien pour les hommes que pour les femmes dans toutes les régions d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Nord. L'espérance de vie est également plus faible en Asie centrale du Sud. Dans toutes les autres régions du monde (y compris l'Afrique du Nord), l'espérance de vie moyenne devrait dépasser 70 ans pour les femmes et 67 ans pour les hommes.

Figure 1.12
Nombre total de femmes et d'hommes âgés de 60 ans et plus dans le monde, de 1950 à 2010



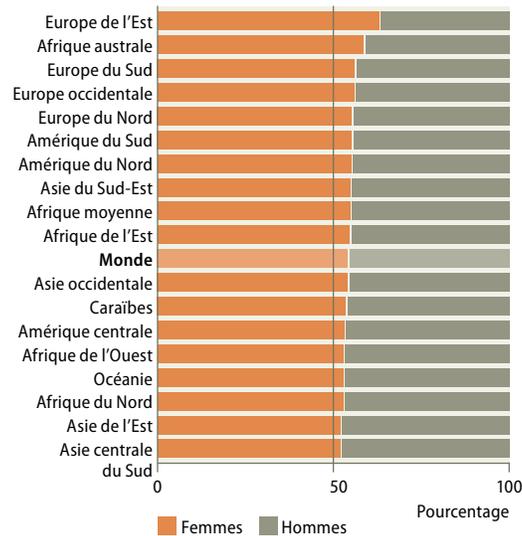
Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

Figure 1.13
Proportion de la population âgée de 60 ans et plus dans la population totale par région, 1950 et 2010



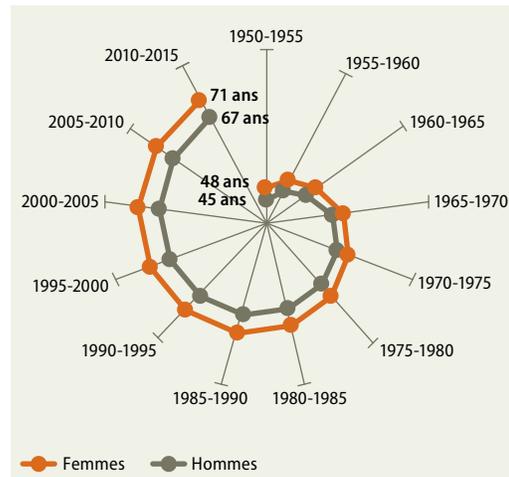
Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

Figure 1.14
Proportion de femmes et d'hommes âgés de 60 ans et plus, dans le monde et les régions, 2010



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

Figure 1.15
Espérance de vie, femmes et hommes, 1950 à 2015



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009a).

5. Migrations internationales

Les mouvements de population sont un phénomène aussi vieux que l'espèce humaine elle-même. Ces mouvements résultent d'un ensemble de différents facteurs socioéconomiques, politiques et démographiques. Les migrations transfrontalières des populations sont des événements très difficiles à mesurer en temps réel, même lorsqu'il n'est pas tenu compte des franchissements illégaux des frontières. Par conséquent, l'une des méthodes qu'on applique généralement pour le calcul des migrations internationales consiste à quantifier la population née à l'étranger dans un pays donné, afin d'établir des statistiques sur la population des migrants internationaux.

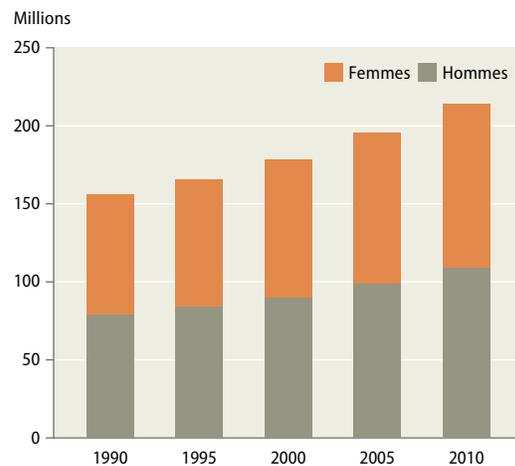
Le nombre de migrants internationaux ne cesse de croître et les femmes sont de plus en plus nombreuses.

Le nombre total de migrants internationaux ne cesse de croître⁶. En 2010, il devrait dépasser les 213 millions de personnes, contre 155 millions en 1990, soit un accroissement de 37 % (fig. 1.16).

La composition de la population des migrants a évolué au fil des ans. Étant donné que les sociétés se modernisent et que l'éducation, la mobilité ainsi que les opportunités d'emploi deviennent plus accessibles aux femmes, les migrations internationales sont désormais bien plus équilibrées entre les deux sexes. On estime actuelle-

⁶ Les données de cette partie sont empruntées à Nations Unies, 2009b.

Figure 1.16
Migrants internationaux par sexe
dans le monde, 1990 à 2010



Source : Nations Unies, *Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision* (2009b).

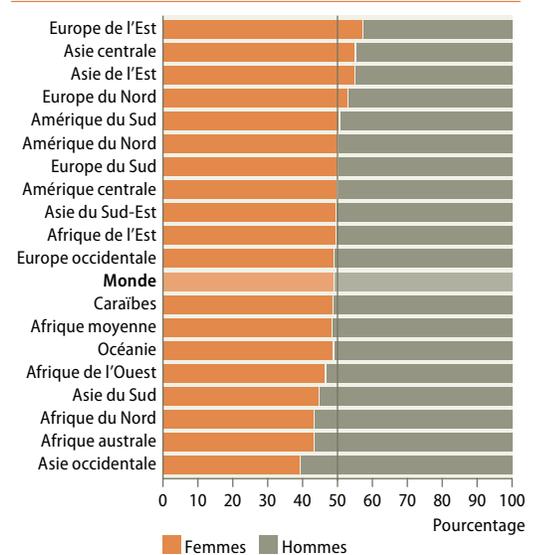
ment que 105 millions de femmes représentent 49 % de la population des migrants internationaux de manière générale, bien qu'il existe des différences régionales, comme dans les autres phénomènes (fig. 1.17).

La participation des femmes aux migrations internationales a été la plus faible en Asie occidentale, soit environ 39 %, suivie de près de l'Afrique australe et du Nord (43 % pour chacune des deux régions). À l'autre extrême se situe l'Europe de l'Est, où la proportion des femmes dans les migrations internationales était d'environ 57 %, suivie de l'Asie centrale et orientale (avec 55 % chacune) et l'Europe du Nord (53 %).

Un examen plus poussé des tendances de la participation des femmes aux migrations internationales révèle d'autres différences entre les régions. Par exemple, la proportion des femmes migrantes en Asie de l'Est est passée de 49 % en 1990 à 55 % en 2010. De même, en Afrique australe, la proportion de femmes est passée de 39 % en 1990 à 43 % en 2010. Cependant, dans toutes les autres régions, l'évolution de la proportion des femmes a été moins notable, se traduisant généralement par une augmentation ou une diminution de l'ordre de 1 à 2 points de pourcentage.

Quelque 75 % de tous les migrants internationaux se retrouvent dans 30 pays dans le monde, ce qui en fait des destinations préférées. La pro-

Figure 1.17
Proportion de femmes et d'hommes
dans la population totale de migrants
internationaux, par région, 2010



Source : Nations Unies, *Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision* (2009b).

portion de femmes immigrantes dans ces pays est présentée dans la figure 1.18.

La proportion de femmes migrantes dans les États riches en pétrole du Golfe, tels que le Koweït, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis représente moins du tiers de l'ensemble des migrants puisque la majorité de la population d'origine étrangère est constituée d'hommes en âge de travailler. Aux États-Unis d'Amérique, la proportion de migrants femmes et hommes est presque identique, alors que dans d'autres pays développés tels que l'Australie, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni la proportion de femmes dépasse les 50 %. Cette situation tient probablement à la migration de peuplement par le biais du regroupement familial et aussi au fait que les femmes migrantes vivent plus longtemps que les hommes et émigrent de plus en plus toutes seules.

La forte proportion de migrantes au Kazakhstan, dans la Fédération de Russie et en Ukraine est une conséquence de la dissolution de l'ex-Union soviétique; et certaines de ces femmes, bien que n'ayant pas du tout bougé, ont pu être recensées comme migrantes à cause de leur lieu de naissance.

B. Familles

1. Mariages et unions

Le mariage, un contrat social commun à tous les peuples et sociétés, est l'acte, cérémonie ou processus qui unit deux personnes dans une relation qui, dans presque toutes les cultures, est consensuelle, contractuelle et est reconnue comme telle par la loi. Le mariage et l'union sont, dans la plupart des cas, un premier pas vers la création d'une famille, qui est souvent la cellule essentielle de la composition et du fonctionnement d'une société.

Les jeunes se marient à un âge plus avancé
que leurs parents.

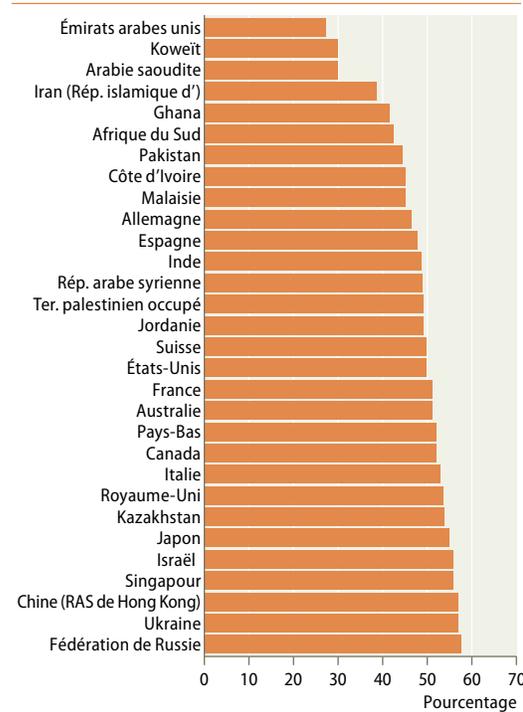
Les femmes et les hommes ne s'engagent pas dans le mariage aux mêmes âges. En fait, tout au long de l'histoire, l'âge moyen du mariage des femmes a toujours été plus jeune, parfois considérablement plus jeune, que l'âge moyen du mariage des hommes. Cette tendance se remarque encore au début du XXI^e siècle, même si l'âge moyen du premier mariage des femmes est désormais bien plus élevé, puisque les jeunes du monde entier se marient plus tard que leurs parents.

Le pourcentage de femmes qui se marient aujourd'hui avant l'âge de 20 ans est nettement plus faible que dans les précédentes générations⁷, et l'âge médian du mariage augmente dans presque toutes les régions. Dans les pays développés, au Proche-Orient, en Asie de l'Est et dans quelques pays d'Amérique latine, les femmes se marient souvent entre 20 et 25 ans. Deux tiers ou davantage de jeunes femmes de ces régions ne se marient pas avant d'avoir dépassé l'âge de 20 ans. En revanche, jusqu'à deux tiers des jeunes femmes de certains pays d'Afrique subsaharienne se marient avant l'âge de 20 ans. Dans plusieurs de ces pays, de fortes proportions de femmes se marient très jeunes (15 ans ou moins). Dans presque tous les pays moins développés, les femmes des zones rurales ont tendance, bien plus que les citadines, à se marier avant l'âge de 20 ans⁸.

D'autre part, dans beaucoup de pays, le mariage a été remplacé par la cohabitation qui peut être officialisée par l'État ou non. Par conséquent, les statistiques relatives à l'âge moyen des ma-

Figure 1.18

Proportion de femmes dans la population totale d'immigrants, dans les 30 principaux pays ou zones de destination, 2010



Source : Nations Unies, *Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision* (2009b).

riés⁹ pour une année donnée peuvent ne pas refléter exactement la réalité des unions entre les hommes et les femmes. En dépit de cela, ces statistiques donnent un aperçu général des tendances de mariage de l'époque contemporaine.

La figure 1.19 présente les statistiques de l'âge moyen au premier mariage pour les femmes et les hommes dans les pays où les femmes se marient en moyenne à l'âge de 20 ans ou plus tôt, lorsque ces statistiques sont disponibles. L'âge moyen le plus bas du premier mariage, entre 17 et 18 ans, se trouve au Niger et au Mali, suivis d'autres pays d'Afrique (Tchad, Malawi, Guinée, Burkina Faso, Madagascar et République-Unie de Tanzanie). En dehors de l'Afrique, la Guyane et le Népal sont deux autres pays où les femmes se marient en moyenne entre 19 et 20 ans. S'agissant de l'âge moyen des hommes célibataires au mariage de ces pays, on constate d'importantes différences, à l'exception du Népal; au Burkina Faso, au Tchad, en Guinée, en Guyane, au Mali et au Niger par exemple, la différence d'âge entre

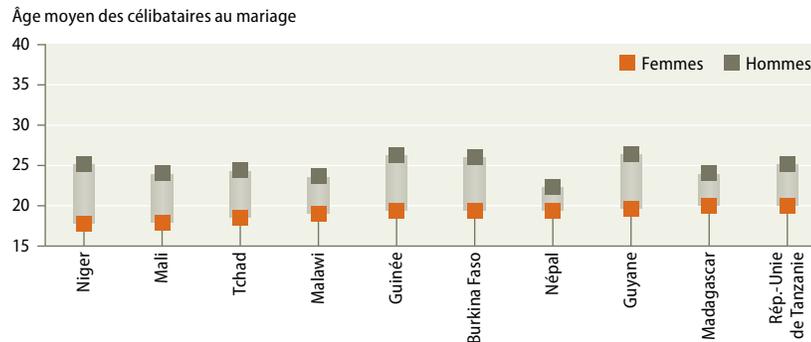
⁷ McCauley et Salter, 1995.

⁸ Ibid.

⁹ L'âge moyen des célibataires au mariage compare la proportion suivant l'âge des célibataires à celle des mariés ou veufs pour calculer l'âge moyen lors de la transition entre les deux situations matrimoniales.

Figure 1.19

Âge moyen des célibataires au mariage pour les femmes et les hommes et différence en années, pays où les femmes se marient en moyenne à 20 ans ou plus tôt, 2002-2006 (dernière année disponible)



Source : Nations Unies, World Marriage Data 2008 (consulté en décembre 2009).

les femmes et les hommes lors du mariage est de 6 à 7 ans.

Bien que l'institution du mariage soit théoriquement consensuelle, le fait qu'elle est solidement ancrée dans la tradition et la « fierté » des familles des deux conjoints contraint souvent la jeune mariée à se conformer à des choix qui ne sont pas nécessairement les siens. Comme le souligne un rapport de l'UNICEF, de nombreuses filles et un nombre plus limité de garçons se marient sans aucune chance de choisir librement¹⁰. Il en est plus souvent ainsi lorsque les femmes sont plus jeunes et moins instruites. Se marier à un jeune âge exclut presque sûrement la jeune fille du système éducatif, puisque les responsabilités de femme mariée ne laissent généralement pas de place à la scolarisation. Une conséquence évidente est qu'elle ne sait presque rien au sujet de la contraception et du planning familial. Les grossesses précoces vont de pair avec des risques sanitaires élevés tant pour la mère que pour l'enfant¹¹. Le fait que les mariées adolescentes soient des proies faciles pour des conjoints violents est une autre grave source de préoccupation.

Cependant, la pratique du mariage précoce des jeunes filles persiste dans presque toutes les sociétés en ce début du XXI^e siècle, comme l'illustre la figure 1.20. Elle présente les données de tous les pays où le pourcentage de filles mariées ou vivant en concubinage entre 15 et 19 ans dépasse 5 %. Au Niger, la proportion de filles mariées entre 15 et 19 ans représente presque les deux tiers du

¹⁰ UNICEF, 2001.

¹¹ Ibid.

nombre total de filles. Presque toutes les femmes de ce pays sont mariées avant l'âge de 24 ans. Au Népal, un tiers des filles de 15 à 19 ans est marié, tandis qu'en Zambie, la même proportion est soit mariée soit vit en concubinage. L'Inde, l'Ouganda et la Thaïlande indiquent que 20 % des filles âgées de 15 à 19 ans sont mariées.

Dans certains pays, de très jeunes filles (15 ans ou moins) sont mariées ou vivent en concubinage.

Les données montrent aussi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes un nombre important de filles de 15 à 19 ans choisissent de vivre en concubinage : près de 24 % au Brésil, 20 % au Nicaragua, 18 % en République dominicaine, environ 17 % au Honduras et au Panama, 16 % à Cuba et environ 13 % en El Salvador et au Pérou. Dans ces pays, la proportion de jeunes filles qui se marient va de 1 à 5 %, ce qui montre à l'évidence que le concubinage est préféré au mariage, mais ces unions se contractent cependant à un âge très jeune.

La collecte de statistiques démographiques par âge, sexe et situation matrimoniale révèle que, dans certains pays, de très jeunes filles (15 ans ou moins) contractent un mariage ou vivent en concubinage, s'exposant ainsi à tous les dangers, pour leur santé tant physique que mentale, qui accompagnent le plus souvent de tels arrangements. Si la proportion de filles mariées à 15 ans ou moins est généralement très faible [moins de 1 % en Arabie saoudite, au Brésil, en Colombie, en Équateur, en Inde, au Mexique, au Sri Lanka, en Thaïlande, en Turquie et au Venezuela (République bolivarienne du)], dans d'autres pays elle atteint 1 % à 5 % (El Salvador, Ghana, Malaisie, Népal, Nicaragua, Ouganda et Zambie), tandis qu'au Niger la proportion de telles jeunes filles qui sont mariées est de l'ordre de 20 %¹².

À l'autre extrême, on trouve des pays où les futurs conjoints attendent d'avoir au moins 30 ans. La figure 1.21 présente l'âge moyen du premier mariage pour les pays ou zones où les femmes attendent d'avoir atteint au moins 30 ans pour se marier. La majorité de ces pays ou zones se trouvent en Europe, comme l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Slovaquie et la Suède. La RAS de Hong Kong (Chine) et trois pays ou zones

¹² Nations Unies, *Annuaire démographique*, 2009d.

insulaires — Antilles néerlandaises, Jamaïque et Polynésie française — font aussi partie de ce groupe. Contrairement aux pays où les femmes se marient jeunes et où la différence d'âge entre les époux est significative lors du premier mariage, dans ces pays-ci, la différence d'âge est relativement faible, un à trois ans tout au plus.

2. Responsabilités familiales

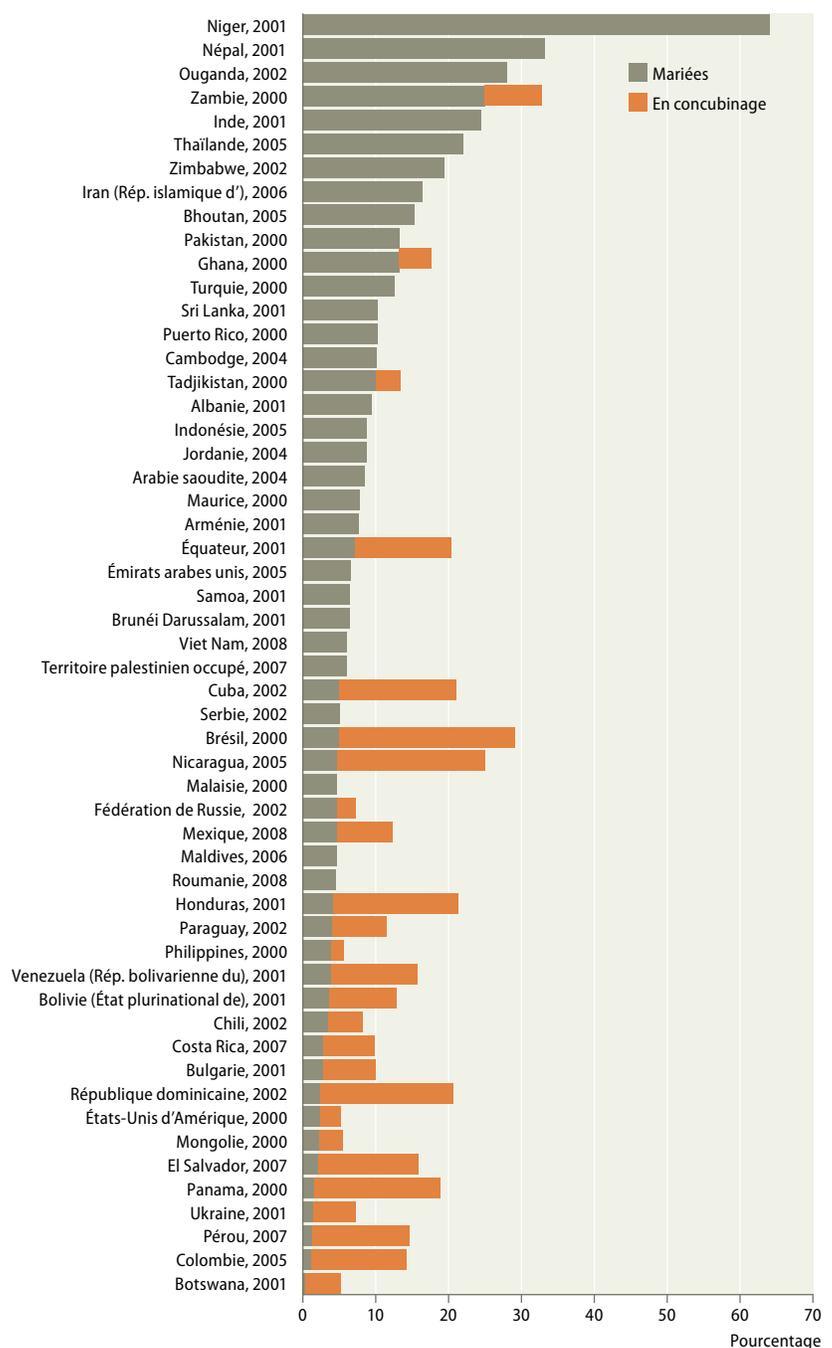
La vie familiale repose presque entièrement sur les épaules des femmes dans toutes les zones de la planète. En tant qu'épouses, parents et dispensatrices de soins, c'est d'abord à elles qu'incombe la responsabilité de la bonne marche de la famille ainsi que des soins et du soutien quotidiens. La préparation des repas, les soins d'hygiène, les soins à apporter aux autres membres de la famille et une myriade d'autres corvées domestiques concernant les enfants occupent une bonne partie de la journée de toutes les femmes du monde entier. S'il est vrai que les hommes s'impliquent de plus en plus dans le fonctionnement quotidien des familles, cette responsabilité reste avant tout celle des femmes.

Les enquêtes sur le budget-temps montrent que les femmes passent plus de temps que les hommes à effectuer des travaux domestiques, communautaires et bénévoles.

L'instrument privilégié pour évaluer le temps passé pour les diverses activités est l'enquête sur le budget-temps. Les enquêtes sur le budget-temps occupent une place spécifique dans les systèmes de statistiques nationales modernes, puisqu'elles fournissent une multitude de données qui peuvent servir à quantifier des phénomènes socioéconomiques. Elles permettent de répondre à plusieurs questions essentielles relatives aux différences de condition entre les femmes et les hommes, et génèrent ainsi les indispensables statistiques sociales ventilées par sexe. Les enquêtes sur le budget-temps englobent un certain nombre de domaines, notamment le travail rémunéré et non rémunéré, la division du travail au sein des familles, les caractéristiques de la vie familiale, les contacts sociaux, la participation civique, les niveaux de vie et les différences entre les femmes et les hommes dans la participation au marché du travail, à l'éducation et aux activités culturelles¹³.

¹³ Une analyse plus détaillée des différences dans le budget-temps des femmes et des hommes est présentée au chapitre 4 : Travail.

Figure 1.20
Proportion de filles âgées de 15 à 19 ans qui sont mariées ou en concubinage^a

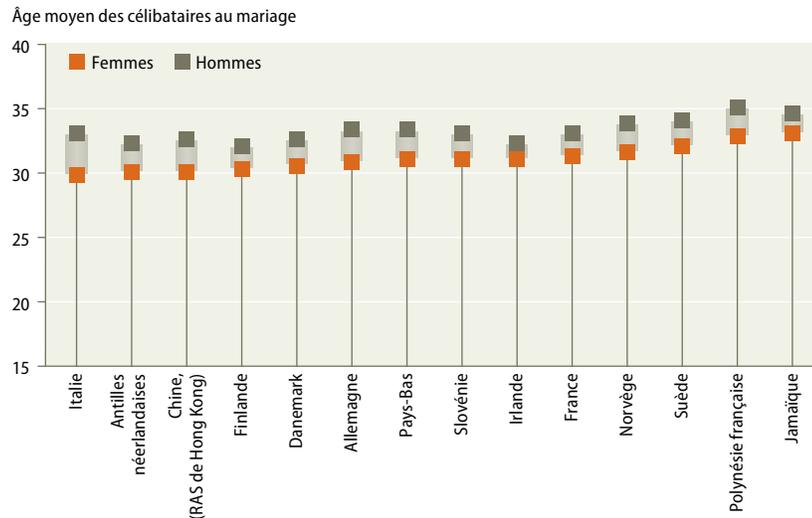


Source : Nations Unies, *Annuaire démographique*, collectes de données (2009d).

^a Seuls les pays ou régions où la proportion dépasse 5 % sont présentés ici.

La figure 1.22 illustre les différences dans le budget-temps des femmes et des hommes en termes de travaux ménagers, de soins aux membres de la famille, de travail communautaire/bénévole

Figure 1.21
Âge moyen des célibataires au mariage pour les femmes et les hommes et différence en années, pays ou zones où les femmes se marient à 30 ans ou plus tard, 2002-2008 (dernière année disponible)



Source : Nations Unies, World Marriage Data, 2008 (consulté en décembre 2009).

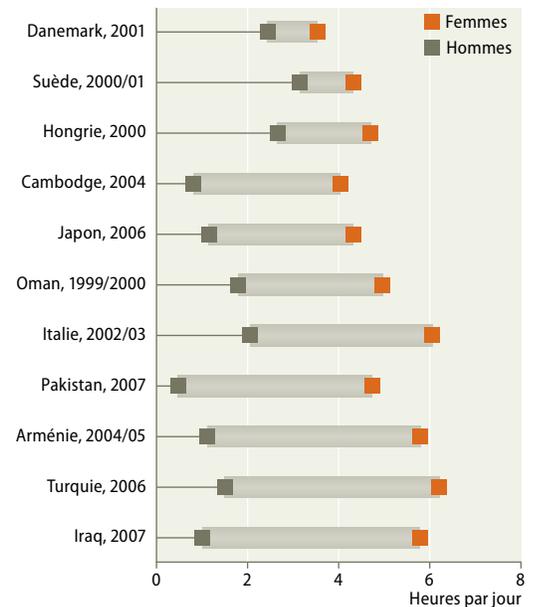
dans plusieurs pays (les données complètes sont présentées dans l'annexe statistique, dans le tableau 4.C). Les travaux domestiques consistent à préparer les repas et faire la vaisselle, nettoyer et ranger la maison, entretenir les vêtements et les chaussures, dispenser des soins aux enfants, enseigner aux enfants ou les encourager dans leurs études, s'occuper des achats et exercer d'autres activités de gestion du ménage.

La figure démontre que, de manière générale, le nombre d'heures que les femmes passent à faire des travaux domestiques, communautaires et bénévoles dépasse le temps que les hommes consacrent à ces tâches. Le nombre moyen d'heures passées tous les jours par les femmes à ces activités s'échelonne de trois (au Danemark) à plus de six (en Turquie, par exemple). Parallèlement, dans certains pays, les hommes consacrent moins d'une heure à ces mêmes activités; par exemple, au Cambodge et au Pakistan¹⁴.

Il est frappant de constater que la différence du temps passé chaque jour par les femmes et les hommes à l'entretien de la maison, aux soins aux enfants et autres activités familiales en Arménie, en Iraq, en Italie, au Pakistan et en Turquie va de quatre à cinq heures par jour. À l'autre extrême, la

¹⁴ Voir chap. 4 : Travail.

Figure 1.22
Temps moyen passé pour les travaux domestiques, les soins aux membres de la famille et les travaux communautaires/volontaires, par sexe, sélection de pays



Source : Compilé par la Division de statistique de l'ONU à partir des enquêtes statistiques nationales sur le budget-temps.

différence du temps de contribution des femmes et des hommes aux activités de la vie familiale va d'une à deux heures au Danemark et en Suède.

3. Famille et travail

Comme on l'a démontré, le gros du travail domestique et des soins à la famille continue de reposer sur les femmes. Toutefois, les hommes qui travaillent ne sont pas épargnés. Le fait que l'on attende des hommes qu'ils exercent une activité économique, pendant de longues heures ou de manière continue, limite leurs possibilités de s'impliquer activement dans les tâches domestiques. Pour aider autant les femmes que les hommes à concilier leur travail avec leurs charges familiales, certains pays et institutions ont réduit le nombre d'heures de travail et mis en place des dispositions permettant de concilier famille et travail, telles que des heures flexibles, le travail à temps partiel, le travail partagé, le travail à domicile et le télétravail.

Pour les mères de jeunes enfants, les décisions concernant les horaires de travail, ou de travailler ou non, dépendent souvent de la disponibilité de garderies d'enfants abordables et dignes

de confiance. Avant, de nombreux travailleurs comptaient sur l'aide de proches parents sans emploi pour la garde des enfants et les autres tâches ménagères. Bien que cet appui familial existe toujours à divers degrés dans la plupart des pays, il est de moins en moins disponible du fait de l'urbanisation et de la participation accrue des femmes à la main-d'œuvre. L'offre d'un service public de garderie d'enfants est donc devenue essentielle pour les mères qui envisagent de retrouver ou de chercher un emploi. Les statistiques sur les enfants bénéficiant de services formels de garderie ou de prématernelle (tableau 1.2) montrent que, dans des pays comme l'Autriche, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, le Mexique, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, ces proportions ne dépassent pas 10 %, ce qui indique que dans ces pays la grande majorité des enfants sont pris en charge à domicile, avec tout ce que cela implique d'abord pour les mères. À l'autre extrême, aux Pays-Bas, en Islande et surtout au Danemark, plus de 50 % des enfants

bénéficient de services formels de garderie, ce qui libère plus de temps pour exercer un emploi ou d'autres activités. Certes, le pourcentage d'enfants bénéficiant de services publics de garderie dépend directement de l'offre et de leur caractère abordable; par conséquent, on doit en tenir compte lors de l'évaluation de l'impact de ces services sur la vie et les charges familiales.

La disponibilité de garderies d'enfants publiques est un facteur important dans la décision des mères de retourner travailler ou de chercher un emploi.

D'autres avantages découlent d'une offre généralisée de soins abordables, fiables et de qualité pour les personnes âgées, handicapées et malades. En l'absence d'infrastructures ou de services appropriés, la tâche consistant à dispenser des soins à ces personnes incombe souvent aux femmes dans le ménage, avec des implications similaires du point de vue de leur budget-temps.

Tableau 1.2

Enfants en garderie et en prématernelle publiques

	Pourcentage d'enfants bénéficiant de services formels de garderie ou de prématernelle		Pourcentage d'enfants bénéficiant de services formels de garderie ou de prématernelle
Europe de l'Est		Europe du Sud (suite)	
Bulgarie	31	Italie	29
Hongrie	10	Grèce	18
Pologne	9	Malte	7
Slovaquie	5	Europe occidentale	
République tchèque	3	Pays-Bas	54
Europe du Nord		Luxembourg	43
Danemark	63	France	43
Islande	56	Belgique	42
Suède	45	Allemagne	14
Norvège	42	Autriche	10
Royaume-Uni	40	Autres régions développées	
Finlande	26	Nouvelle-Zélande	38
Irlande	25	États-Unis d'Amérique	31
Estonie	18	Japon	28
Lettonie	8	Australie	25
Lituanie	8	Canada	24
Europe du Sud		Régions moins développées	
Portugal	44	Chypre	20
Espagne	34	République de Corée	31
Slovénie	33	Mexique	6

Source : OCDE, Base de données de la famille PF11.2 : taux de participation équivalent plein temps pour les enfants de moins de 3 ans (2009). Pour plus de détails sur les sources par pays pris individuellement, voir www.oecd.org/els/social/family/database.

Note : Ces données concernent les enfants de moins de 3 ans. Pour la République de Corée et la Nouvelle-Zélande, les données s'appliquent à l'année 2008. Pour l'Australie et les États-Unis d'Amérique, les données s'appliquent à l'année 2005. Les données du Mexique s'appliquent à l'année 2009. Les informations sur Chypre concernent la zone qui est sous le contrôle effectif du gouvernement de Chypre.

Chapitre 2

Santé

Principales conclusions

- Dans toutes les régions du monde, les femmes vivent plus longtemps que les hommes.
- En Afrique, chez les hommes comme chez les femmes, deux décès sur cinq sont encore causés par des maladies infectieuses et parasitaires.
- Les femmes risquent davantage que les hommes de mourir de maladies cardiovasculaires, surtout en Europe.
- Au plan mondial, le cancer du sein chez les femmes et le cancer du poumon chez les hommes viennent aux premiers rangs des nouveaux cas de cancer.
- En Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les femmes constituent la majorité des adultes séropositifs.
- La grande majorité des plus d'un demi-million de décès maternels en 2005 a été enregistrée dans les pays en développement.
- La proportion de femmes enceintes bénéficiant de soins prénataux est en hausse dans de nombreuses régions.
- En dépit de l'intensification des efforts déployés en vue de réduire la mortalité infantile, l'Afrique demeure la région du monde où elle est la plus élevée.
- Les données ne révèlent aucune différence significative concernant la proportion de garçons et de filles souffrant d'insuffisance pondérale.

Introduction

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹. Le Programme d'action de Beijing, en 1995, insiste sur le fait que les femmes ont le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale². Il est essentiel de doter les femmes de connaissances et de compétences nécessaires pour satisfaire leur potentiel santé en vue de leur propre bien-être et de celui de leurs enfants et familles. Éliminer les inégalités entre femmes et hommes dans la prestation des services de santé permet aux deux sexes de bénéficier d'une vie plus saine et améliore en fin de compte l'égalité entre les sexes dans tous les domaines.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés en 2000 par les

États Membres de l'ONU. Trois des huit OMD sont directement liés à la santé³. Il s'agit de l'objectif 4 : réduire la mortalité parmi les enfants de moins de 5 ans; l'objectif 5 : améliorer la santé maternelle; et l'objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. D'autres objectifs et cibles sont indirectement liés à la santé, par exemple, l'objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Les 20 indicateurs des OMD liés à la santé n'intègrent pas tous une dimension sexospécifique, ce qui limite leur utilité du point de vue de l'évaluation et de la comparaison de l'état de santé des femmes et des hommes, ou des filles et des garçons au fil du temps et entre les pays.

On sait que l'état de santé des femmes et celui des hommes diffère au cours de leur durée de vie, ce qui s'explique en partie par leurs différences biologiques et physiques. Parallèlement, les normes et valeurs sexospécifiques dans une culture don-

¹ OMS, 1948.

² Nations Unies, 1995a, par. 89.

³ OMS, 2005.

née, conjuguées au statut socioéconomique et aux choix comportementaux des femmes et des hommes qui en résultent, peuvent également engendrer des inégalités sexospécifiques en matière de santé et d'accès aux soins de santé. Le présent chapitre examine les données statistiques sur l'état de santé des femmes et des hommes dans le monde, en portant une attention particulière aux différences entre les sexes. Parmi les dimensions explorées dans une perspective sexospécifique, on peut citer l'espérance de vie, les causes de décès, les facteurs de risque pour la santé et la morbidité, le VIH et le sida, la santé génésique et la santé des enfants. Il convient de souligner que, parfois, les régions géographiques utilisées dans ce chapitre sont différentes de celles utilisées dans d'autres sections du présent rapport en raison des groupements utilisés dans les sources de données. Ces différences sont indiquées dans le texte, le cas échéant.

A. Espérance de vie à la naissance

1. Niveaux et tendances de l'espérance de vie à la naissance

Comme on l'a vu brièvement au chapitre 1 (Population et familles), le monde a connu une remarquable baisse de la mortalité au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Cela a été le fait d'un certain nombre de facteurs interdépendants. Les améliorations globales des conditions de vie et de la nutrition, ainsi que les progrès de la médecine et des traitements médicaux ont contribué à la réduction généralisée de la mortalité. En outre, grâce aux améliorations de la santé publique dans les pays moins développés, la mortalité imputable aux maladies infectieuses et parasitaires a également diminué. Les programmes élargis de vaccination ont aussi permis de protéger un nombre croissant d'enfants des maladies infantiles, contribuant ainsi à une réduction considérable de la mortalité infantile et juvénile⁴.

L'espérance de vie à la naissance est la moyenne du nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre compte tenu des niveaux actuels de la mortalité dans un pays. Basé sur les taux de mortalité par âge, c'est un indicateur qui peut donner une image de l'état de santé général des populations. Il permet également d'étudier séparément la longévité des femmes et des hommes.

⁴ Nations Unies, 2001.

Il est de notoriété publique que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Cet avantage biologique des femmes commence à la naissance. Cependant, les facteurs sociaux, culturels et économiques peuvent avoir une incidence sur cet avantage naturel des femmes sur les hommes. Des études montrent que « l'écart entre les sexes est plus faible s'agissant de la mortalité dans les pays moins développés... parce que dans bon nombre de ces pays, les femmes ont un statut social bien moins élevé que les hommes » et sont exposées aux risques liés à l'accouchement, autant de facteurs qui peuvent égaliser l'espérance de vie entre les deux sexes⁵. Dans les pays développés, l'écart entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes à la naissance peut décroître puisque les femmes adoptent des comportements malsains similaires à ceux des hommes⁶, tels que fumer et boire.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes dans toutes les régions.

Le tableau 2.1 montre l'espérance de vie des femmes et des hommes à la naissance de 1990 à 1995 afin de quantifier les récentes différences sexospécifiques en matière de santé. Comme on le voit dans ce tableau, l'espérance de vie des femmes à la naissance dépasse celle des hommes dans toutes les régions et à toutes les époques observées. Entre 2005 et 2010, l'espérance de vie à la naissance était plus élevée dans les pays développés (sauf en Europe de l'Est) avec 83 ans environ pour les femmes contre 78 pour les hommes. L'espérance de vie des femmes dans trois régions/sous-régions — Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Est et Asie occidentale — était de 76 à 77 ans tandis qu'elle allait de 70 à 72 ans pour les hommes. L'espérance de vie la plus courte à la naissance était observée en Afrique australe (52 ans pour les femmes et 51 ans pour les hommes), suivie de l'Afrique subsaharienne (57 et 54 ans, respectivement).

Depuis 1990-1995, l'espérance de vie à la naissance a augmenté aussi bien pour les femmes que pour les hommes du monde entier, avec un peu plus d'ampleur en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud (tableau 2.1). L'Afrique australe fait exception à cette tendance, puisque l'espérance de vie y a connu une baisse notable

⁵ Yin, 2007.

⁶ Ibid.

Tableau 2.1
Espérance de vie à la naissance par région et sexe, 1990-1995, 2000-2005 et 2005-2010

	Femmes			Hommes		
	1990-1995	2000-2005	2005-2010	1990-1995	2000-2005	2005-2010
Afrique						
Afrique du Nord	68	72	73	64	68	69
Afrique australe	64	51	52	59	49	51
Afrique de l'Est, moyenne et de l'Ouest	54	55	57	50	52	54
Asie						
Asie de l'Est	74	76	77	69	71	72
Asie du Sud-Est	66	70	72	62	66	67
Asie du Sud	59	65	67	57	62	64
Asie centrale	68	70	70	61	61	62
Asie occidentale	72	75	76	67	71	72
Amérique latine et Caraïbes						
Caraïbes	75	76	77	69	71	72
Amérique centrale	73	76	77	67	70	71
Amérique du Sud	72	75	76	66	69	70
Océanie	68	71	73	64	67	68
Régions plus développées						
Europe de l'Est	75	76	77	66	68	69
Europe occidentale	80	82	83	74	76	78
Autres régions développées	80	83	83	74	77	78

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données de Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009).

Note : Moyennes non pondérées.

pendant les années 90, à cause de l'épidémie du VIH/sida qui a entraîné une augmentation de la mortalité (encadré 2.1). Toutefois, ces derniers temps ont été marqués par un certain accroissement de l'espérance de vie des femmes et des hommes de la région, suite au développement et à une plus grande disponibilité des traitements médicaux du VIH, ce qui s'est traduit par une baisse de la mortalité. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance des femmes de l'Afrique australe, qui avait baissé de 64 à 51 ans entre 1990-1995 et 2000-2005, est remontée légèrement à 52 ans vers les années 2005-2010. La tendance était la même pour les hommes de la région : le chiffre a baissé de 59 à 49 ans entre 1990-1995 et 2000-2005, avant de remonter légèrement à 51 ans en 2005-2010.

Après la chute des régimes communistes, la région de l'Europe de l'Est et l'ex-URSS ont connu des baisses drastiques de la longévité vers la fin des années 1980 et au début des années 1990⁷. Entre les périodes 1990-1995 et 2005-2010, il y a eu une remarquable reprise de la longévité. Cette reprise était beaucoup plus prononcée pour les hommes et allait d'un à cinq ans pour la plupart

des pays. Les recherches montrent que cela était principalement dû à la réduction de la mortalité causée par les maladies cardiovasculaires⁸.

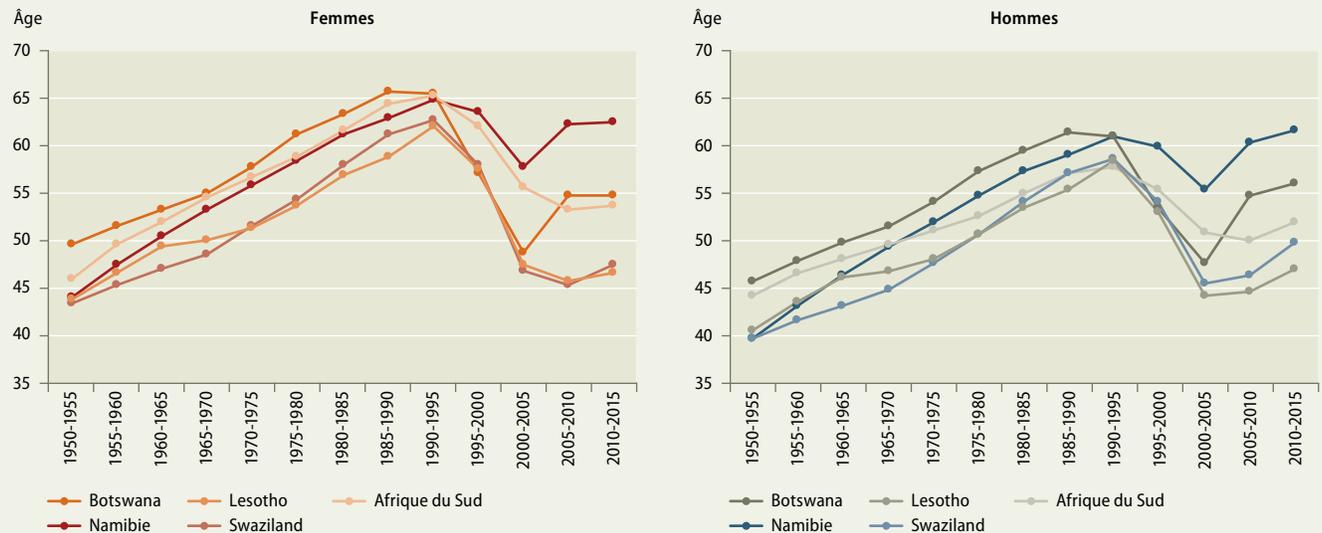
Comme le montre le tableau 2.1, au niveau sous-régional, l'espérance de vie à la naissance présente des tendances variées selon le sexe. Entre 1990-1995 et 2005-2010, la moitié des sous-régions étudiées ont réduit le fossé entre les sexes dans l'espérance de vie à la naissance (Afrique australe, reste de l'Afrique subsaharienne, Asie occidentale, Asie de l'Est, Caraïbes, Europe de l'Est, Europe occidentale et autres pays développés). Dans ces régions, le relèvement plus important de l'espérance de vie chez les hommes plutôt que chez les femmes a contribué à la convergence, excepté en Afrique australe. En revanche, dans deux régions (l'Asie du Sud et l'Océanie), les différences entre les sexes sont devenues plus importantes au fil du temps à cause des gains substantiels obtenus par les femmes plutôt que par les hommes. Les cinq régions qui n'ont affiché aucun changement dans la différence entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes sont l'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et l'Asie centrale.

⁷ Notzon *et al.*, 1998.

⁸ Meslé, 2004.

Encadré 2.1

L'espérance de vie a diminué sensiblement en Afrique australe au cours des années 90



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009).

Le VIH/sida, qui est apparu dans les années 80, a eu un effet dévastateur dans les diverses régions du globe au cours des années 90. La situation a été particulièrement désolante en Afrique australe, avec pour conséquence une brusque chute de l'espérance de vie dans les cinq pays de la région. Vers le début de la décennie 1990, l'espérance de vie dans ces pays était de plus de 60 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes. Cependant, en une décennie, ce chiffre a baissé de près de 7 ans en Namibie, 10 ans en Afrique du Sud et plus de 15 ans au Botswana, au Lesotho et au Swaziland.

L'espérance de vie des hommes a aussi pris un sérieux coup dans ces pays au cours de la même période. Les hommes du Lesotho ont été les plus affectés, puisque leur espérance de vie a chuté d'environ 14 ans au cours de la période 1990-1995 à 2000-2005, et on a relevé une baisse similaire au Botswana et au Swaziland. L'espérance de vie des hommes d'Afrique du Sud a baissé de 7 ans, et d'environ 5 ans en Namibie pendant la même période.

Vers la fin des années 2000, l'espérance de vie des hommes à la naissance a commencé à montrer des signes de reprise dans les cinq pays. Cependant, pour les femmes, seuls le Botswana et la Namibie ont enregistré une hausse, pendant que la baisse persistait au Lesotho, en Afrique du Sud et au Swaziland. Par conséquent, l'espérance de vie des femmes à la naissance au Lesotho et au Swaziland est retombée pratiquement au niveau de la fin des années 50.

2. Les aspects sexospécifiques de l'espérance de vie au niveau national

Au niveau des pays ou des zones, les femmes du Japon peuvent s'attendre à vivre plus longtemps que les femmes de tout autre pays dans le monde, à savoir 86 ans (fig. 2.1). L'espérance de vie la plus élevée à la naissance, s'agissant des hommes, n'était toutefois que de 80 ans, telle qu'enregistrée en Islande. Dans la RAS de Hong Kong (Chine), autant les femmes que les hommes avaient la deuxième plus longue espérance de vie dans le monde (85 et 79 ans respectivement).

Les pays ou zones où l'espérance de vie à la naissance est la plus courte pour les femmes et les hommes sont concentrés en Afrique, auxquels il faut ajouter l'Afghanistan (fig. 2.2). C'est en

Afghanistan (44 ans pour les deux sexes) et au Zimbabwe (44 ans pour les femmes et 43 pour les hommes) que l'on trouve l'espérance de vie la plus courte pour les femmes et les hommes. Contrairement aux pays ou zones où l'espérance de vie est plus longue, avec des différences sexospécifiques bien plus grandes à l'avantage des femmes, les différences étaient relativement modestes dans les pays ou zones où l'espérance de vie était plus courte.

En termes d'espérance de vie, il y a de très grands écarts entre les femmes et les hommes dans la Fédération de Russie et dans les anciennes républiques soviétiques.

En 2005-2010, c'est dans la Fédération de Russie que l'on trouvait la plus grande différence entre

les sexes du point de vue de l'espérance de vie, puisque les femmes vivaient en moyenne 13 ans de plus que les hommes (73 ans contre 60 ans). Dans plusieurs autres pays de l'ex-URSS, cette différence était supérieure à 10 ans (voir l'annexe statistique). À l'opposé, les femmes du Swaziland vivaient un peu moins d'un an de plus que les hommes; en Afghanistan, femmes et hommes vivaient à peu près le même nombre d'années (environ 44 ans comme indiqué plus haut). Le Botswana, le Kenya et le Zimbabwe en Afrique et le Pakistan en Asie sont d'autres pays où l'espérance de vie est pratiquement la même pour les deux sexes.

B. Causes de décès

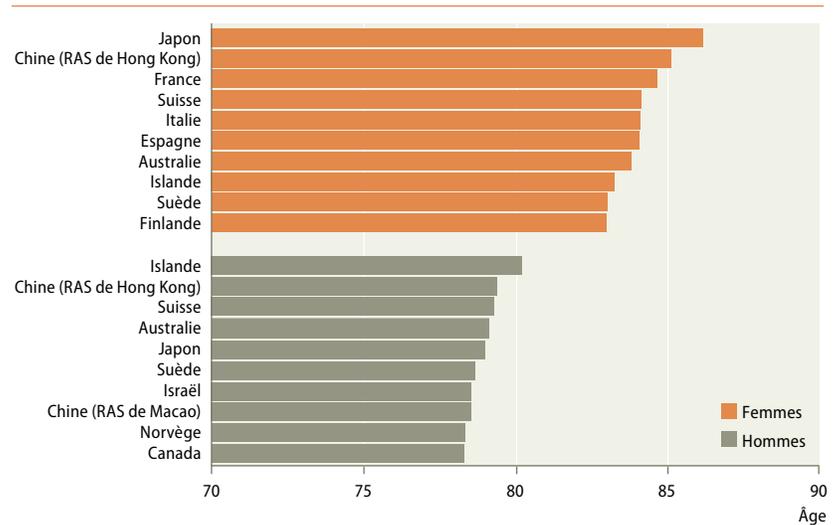
La dixième révision de la classification internationale des maladies (CIM/10), approuvée en 1990, est recommandée dans le monde entier pour la déclaration des causes de décès. En 2007, plus de 100 pays ont transmis à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) un rapport détaillé sur les décès⁹. Cependant, les informations sur les causes de décès dans les pays moins développés sont loin d'être complètes et une incertitude considérable demeure quant à leur qualité. L'analyse qui suit s'intéresse avant tout aux différences concernant les causes de décès par sexe, en utilisant essentiellement les données fournies par l'OMS.

1. Décès regroupés par grandes causes

Dans le CIM, les décès sont regroupés en trois grandes catégories par causes : 1) décès des suites de maladies transmissibles, maternelles, périnatales et nutritionnelles; 2) décès des suites de maladies non transmissibles; et 3) décès des suites de blessures. En se servant de ces trois grandes catégories, la figure 2.3 présente la répartition en pourcentage des causes de décès de femmes et d'hommes pour 1990, 2000 et 2004, lorsque les données les plus récentes sont disponibles. Cette figure montre que, dès 1990, les maladies non transmissibles étaient déjà à l'échelle mondiale les plus importantes causes de décès pour les deux sexes. En 2004, elles ont causé 62 % des décès chez les femmes et 58 % chez les hommes, tandis que les décès des suites de maladies transmissibles représentaient presque un tiers des décès de femmes et d'hommes et ceux des suites

Figure 2.1

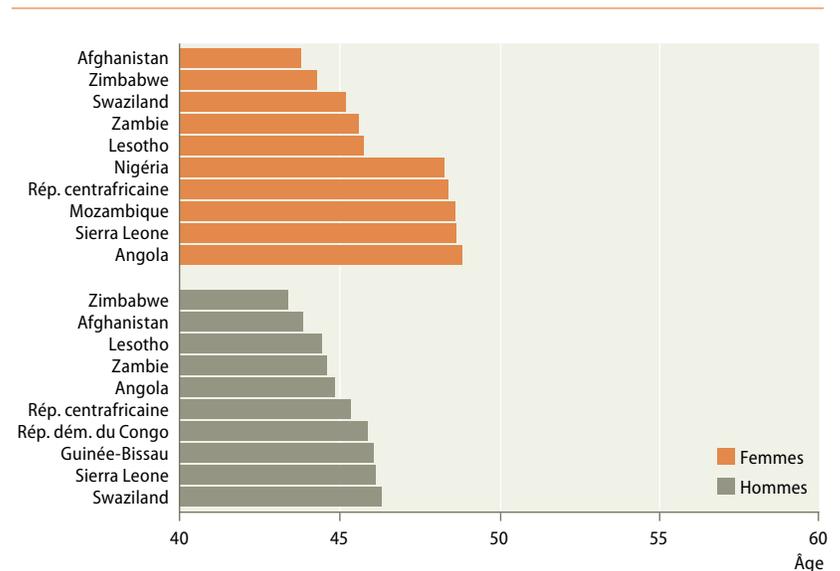
Plus longues espérances de vie à la naissance dans le monde par sexe, 2005-2010



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009).

Figure 2.2

Plus courtes espérances de vie à la naissance dans le monde par sexe, 2005-2010

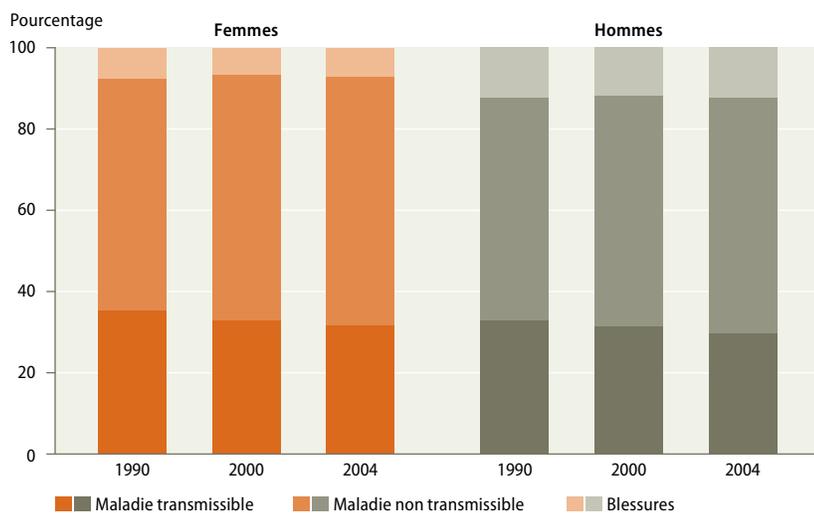


Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009).

de blessures constituaient 7 % des décès chez les femmes et 12 % chez les hommes. Ainsi, si les tendances globales des causes de décès sont similaires pour les femmes et les hommes, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de mourir des suites de maladies non transmissibles et moins susceptibles de mourir des suites de blessures.

⁹ OMS, 2009a.

Figure 2.3
Répartition des décès suivant trois grandes catégories de causes de décès
par sexe dans le monde, 1990, 2000 et 2004



Sources : Murray et Lopez, *The Global Burden of Disease* (1996), tableau annexe 6; OMS, *Global Burden of Disease: 2004 Update* (2008).

À l'échelle mondiale, s'agissant des causes de décès, la tendance a été la même pour les femmes et les hommes entre 1990 et 2004 : la probabilité de mourir des suites d'une maladie non transmissible a légèrement augmenté au fil du temps tandis que celle de mourir de maladie transmissible a baissé. Cette tendance est en phase avec la « théorie de la transition épidémiologique » qui affirme l'existence d'une transition au cours de laquelle « les maladies dégénératives et les maladies causées par l'homme »¹⁰ supplantent les pandémies infectieuses en tant que principales causes de morbidité et de mortalité¹¹. Si l'emploi de groupes de causes aussi larges peut permettre de confirmer l'hypothèse de la transition, il est important de reconnaître que les décès des suites de maladies transmissibles traditionnelles coexistent aujourd'hui avec les décès dus à des maladies non transmissibles. D'autre part, avec les changements de style de vie et de comportements, tels que l'augmentation de la consommation de tabac et d'alcool, le nombre de décès provoqués par des maladies non transmissibles pourrait s'accroître davantage. Au cours de cette période, la proportion de femmes et d'hommes morts des suites de blessures est restée pratiquement au même niveau.

¹⁰ Omran, 1971.

¹¹ Ibid.

2. Principales causes de décès

Un examen plus approfondi des causes spécifiques de décès et leur répartition par sexe permet de mieux comprendre l'état de santé des femmes et des hommes. En utilisant les niveaux inférieurs de classification, la figure 2.4 met en évidence les différences entre les principales causes de décès par région¹² et par sexe. Au plan mondial, les maladies cardiovasculaires étaient les principales causes de décès en 2004, provoquant approximativement 32 % des décès des femmes et 27 % des décès des hommes. Les maladies infectieuses et parasitaires, y compris la diarrhée et le VIH/sida, venaient au deuxième rang des principales causes de décès chez les femmes et les hommes, soit environ 17 % du total. Les cancers (ou tumeurs malignes dans la terminologie médicale) occupent le troisième rang pour les deux sexes du point de vue de l'importance, mais ils ont causé légèrement plus de décès parmi les hommes que parmi les femmes.

La répartition des décès par cause varie considérablement suivant les régions géographiques.

Cependant, les causes de décès variaient beaucoup d'une grande région géographique à l'autre, et cela pouvait tenir aux différences entre les structures démographiques et de la prévalence de certaines maladies ainsi que de facteurs comportementaux spécifiques à une région. Ainsi, l'Afrique, par exemple, se distingue par le taux disproportionnellement élevé de décès causés par des maladies infectieuses et parasitaires (43 % des femmes et des hommes en 2004). En 2007, l'Afrique subsaharienne a enregistré environ 1,5 million de décès dus au sida¹³ (voir aussi la section consacrée au VIH/sida dans ce chapitre). Le risque de mourir de paludisme est également très élevé en Afrique. En 2008, il y a eu 243 millions de cas de paludisme dans le monde, qui ont entraîné le décès de 863 000 personnes, et un cas sur 10 est survenu en Afrique subsaharienne¹⁴.

Après les maladies infectieuses et parasitaires, la deuxième principale cause de décès en Afrique était les infections respiratoires (13 % pour les femmes et les hommes), suivies des maladies

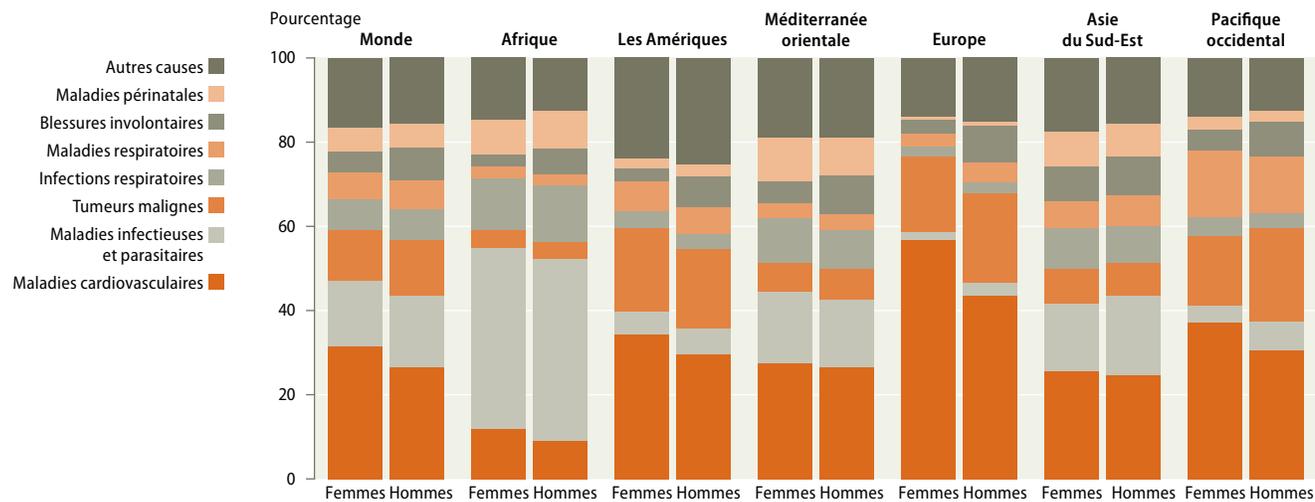
¹² Tout au long de la section sur les causes de décès, le regroupement régional se fonde sur les régions de l'OMS, qui ne correspondent pas exactement aux regroupements régionaux fondés sur la classification de la Division de statistique de l'ONU utilisée ailleurs dans le chapitre.

¹³ ONUSIDA, 2008a.

¹⁴ OMS, 2009b.

Figure 2.4

Répartition des décès par certaines causes et par sexe, dans le monde et les régions, 2004



Source : Données établies par la Division de statistique de l'ONU à partir des données de l'OMS, *Global Burden of Disease: 2004 Update* (2008).

Note : Moyennes non pondérées. Les autres causes comprennent les anomalies congénitales, le diabète sucré, les maladies digestives, les maladies endocriniennes, les maladies génito-urinaires, les blessures intentionnelles, les maladies maternelles, les maladies squelette-musculaires, les maladies neuropsychiatriques, les carences nutritionnelles, les maladies buccales, les autres tumeurs, les maladies des organes des sens et les maladies de la peau.

cardiovasculaires (12 % pour les femmes et 9 % pour les hommes). Ainsi, en Afrique, les tendances globales des causes de décès présentaient très peu de différences par sexe, même si les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de mourir des suites de maladies cardiovasculaires alors que les hommes étaient plus susceptibles de mourir des suites de blessures involontaires. Il convient de noter que 5 % du total des décès de femmes en Afrique étaient dus à des maladies maternelles, contre 2 % seulement au plan mondial (données non présentées).

En Europe, en revanche, la part des décès provoqués par des maladies infectieuses ou parasitaires était presque négligeable et les différences entre les sexes étaient plus prononcées s'agissant des causes de décès. La majorité des décès de femmes (57 %) dans cette région était attribuable aux maladies cardiovasculaires alors que chez les hommes la proportion était de 44 %. Le fait que la mortalité des femmes des suites de maladies cardiovasculaires soit supérieure à celle des hommes peut être notamment dû à leur longévité puisqu'elles survivent jusqu'aux âges où ces maladies font le plus de ravages¹⁵. En Europe, le cancer était la deuxième principale cause de décès pour les deux sexes. Les blessures involontaires étaient la troisième principale cause de

décès, mais les hommes en étaient plus victimes que les femmes.

En Europe, les femmes sont plus susceptibles de mourir de maladies cardiovasculaires que les hommes.

La répartition des décès par cause est quelque peu similaire entre les Amériques et le Pacifique occidental, où pour l'un et l'autre sexe les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de décès et le cancer la deuxième. Comme c'était le cas en Europe, la mortalité imputable aux maladies cardiovasculaires est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. La probabilité de mourir de maladies respiratoires est plus élevée dans le Pacifique occidental que dans n'importe quelle autre région, et ces décès ont constitué 16 % du total des décès pour les femmes et 13 % pour les hommes de cette région.

En Méditerranée orientale et en Asie du Sud-Est, les causes de décès étaient plus diversifiées que dans les autres régions : s'il est vrai que les maladies cardiovasculaires et les maladies infectieuses et parasitaires étaient les deux principales causes, aucune n'a entraîné plus de 30 % du total des décès. En Asie du Sud-Est, la part des décès causés par les maladies infectieuses et parasitaires était plus élevée chez les hommes (19 %) que chez les femmes (16 %).

¹⁵ Nations Unies, 2001.

3. Morbidité et mortalité causées par le cancer

Les cancers sont un groupe de maladies caractérisées par une croissance et une propagation incontrôlées de cellules anormales. S'il est vrai que tous les groupes d'âge sont touchés, le risque augmente généralement avec l'âge et le nombre de cas est en hausse à travers le monde en partie parce que les populations vivent de plus en plus longtemps. Le cancer représente déjà la troisième principale cause de décès au niveau mondial, avec près de 12 % des décès chez les femmes et 13 % des décès chez les hommes en 2004 (voir la section précédente).

Les plus récentes estimations mondiales des nouveaux cas de cancer et de décès dus au cancer ont été élaborées par Garcia *et al.*, en appliquant les taux de cancer par âge de GLOBOCAN 2002¹⁶, à la population par âge en 2007¹⁷. Selon ces estimations, il y a eu plus de 12 millions de nouveaux cas de cancer dans le monde cette année-là. Environ 7,6 millions de personnes sont aussi mortes des suites d'un cancer en 2007, soit plus de 20 000 personnes chaque jour. En termes de nouveaux cas et de décès des suites d'un cancer, les hommes ont été plus touchés que les femmes. En analysant en profondeur les données sur la morbidité et la mortalité dues au cancer, on constate des différences marquées entre les sexes du point de vue des types de cancers.

Le cancer du sein chez les femmes et le cancer du poumon
chez les hommes sont en tête de liste
parmi les nouveaux cas de cancer dépistés.

La répartition en pourcentage du nombre de nouveaux cas et de décès attribués suivant les sièges du cancer chez les femmes et chez les hommes est présentée sous forme condensée dans le tableau 2.2. À travers le monde, les deux formes de cancer les plus couramment diagnostiquées chez les femmes sont liées à leurs fonctions reproductives. Le cancer du sein était le plus courant, avec 23 % de nouveaux cas, soit plus du double du deuxième cas le plus courant, à savoir le cancer du col de l'utérus, avec 10 % de cas. Parmi les autres sièges courants du cancer chez les femmes, on peut citer le côlon/rectum, le poumon/les bronches, les ovaires et l'estomac. Dans

les régions les plus développées, le cancer du sein (27 %), le cancer du côlon/rectum (14 %), le cancer du poumon/bronches (8 %) pris ensemble représentaient près de la moitié des cancers nouvellement diagnostiqués. Le cancer du col de l'utérus, qui est lié aux maladies infectieuses chroniques (et donc évitables), était moins courant dans les régions les plus développées et n'occupait que le septième rang du point de vue de l'importance, avec seulement 4 % de nouveaux cas.

Chez les hommes, à l'échelle mondiale, les cancers du poumon (y compris les cancers des bronches) avaient le plus fort taux, soit 17 % de l'ensemble des nouveaux cas, suivis du cancer de la prostate (12 %), du cancer du côlon/rectum et du cancer de l'estomac (10 % pour chacun). Le cancer du poumon, qui est considéré comme étroitement lié à l'usage du tabac, était également courant dans les régions les plus développées et dans les régions les moins développées. L'incidence du cancer de la prostate était particulièrement notable chez les hommes des régions les plus développées, avec les taux les plus élevés, soit 19 % du total. En effet, presque les trois quarts des cas de cancer de la prostate enregistrés se trouvaient dans les pays les plus développés, ce qui pourrait s'expliquer en partie par un meilleur dépistage.

La répartition par siège des décès des suites d'un cancer est quelque peu différente de celle des nouveaux cas, puisqu'elle reflète, outre le degré de prise de conscience et des pratiques de dépistage, la disponibilité et la qualité des traitements médicaux, qui varient selon les types de cancers. Dans le monde entier, le cancer du sein occupe la première place parmi les causes de décès dus à un cancer chez les femmes, avec près de 465 000 décès par an. Il a contribué pour 14 % au total des décès des suites d'un cancer et dans la mesure où il représente 23 % de nouveaux cas de cancer, on peut supposer qu'il a un taux de mortalité relativement inférieur aux autres cancers. S'il est dépisté assez tôt, les femmes (ou les hommes) ont un taux de survie élevé, d'où l'importance du dépistage précoce à travers l'usage de moyens médicaux comme la mammographie¹⁸.

Dans les régions les plus développées, les décès des suites d'un cancer chez les femmes étaient essentiellement dus au cancer du sein, du poumon/les bronches et du côlon/rectum. Dans les pays

¹⁶ GLOBOCAN 2002 est un projet de l'OMS destiné à évaluer l'incidence et la prévalence de la mortalité des suites de 27 cancers pour tous les pays dans le monde en 2002.

¹⁷ Garcia *et al.*, 2007.

¹⁸ « La mammographie est un procédé qui utilise des rayons X à faible dose et permet de visualiser la structure interne du sein ». Elle est considérée comme très précise. Voir Société américaine du cancer, 2007.

Tableau 2.2

Nombre de nouveaux cas de cancer et de décès dus au cancer et répartition en pourcentage par siège, pour les femmes et les hommes, 2007

	Monde		Régions les plus développées		Régions les moins développées	
	Nouveaux cas	Décès	Nouveaux cas	Décès	Nouveaux cas	Décès
Femmes						
Sein	23	14	27	16	19	13
Col de l'utérus	10	9	4	3	15	13
Côlon/rectum	9	9	14	13	6	6
Poumon/bronches	8	11	8	14	7	10
Ovaires	4	4	4	5	4	4
Estomac	7	9	5	7	8	10
Autres sièges	40	44	38	42	42	45
Total	100	100	100	100	100	100
Nombre (en milliers)	5 717	3 314	2 479	1 272	3 168	2 022
Hommes						
Côlon/rectum	10	7	13	11	6	5
Œsophage	5	7	..	3	8	9
Foie	8	11	3	5	12	15
Poumon/bronches	17	22	18	28	16	19
Prostate	12	6	19	9	5	4
Estomac	10	12	7	9	14	14
Autres sièges	38	35	40	36	39	34
Total	100	100	100	100	100	100
Nombre (en milliers)	6 615	4 335	2 948	1 648	3 587	2 658

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données de Garcia et al., *Global Cancer Facts and Figures* (2007), p. 3.

Note : Moyennes non pondérées. Le nombre total exclut le cancer de la peau avec mélanome bénin. Les estimations combinées des régions n'atteignent pas le total des cas enregistrés dans le monde entier. Les chiffres étant arrondis, le total des catégories pourrait ne pas évaluer 100. Les nouveaux cas de cancer de l'œsophage pour les hommes des régions les plus développées sont pris en compte dans la catégorie autres sièges.

à revenus élevés, les cancers du sein pourraient être liés à des facteurs comme la longévité croissante, l'obésité, l'usage de thérapies à base d'hormones de substitution, l'absence de l'allaitement au sein et une faible fécondité¹⁹. Dans les régions moins développées, les cancers du sein et du col de l'utérus sont les plus courants, contribuant pour environ 13 % chacun au total des décès des suites d'un cancer. Le cancer du col de l'utérus peut être évité par un dépistage régulier (frottis vaginal) et par l'ablation de toute lésion précancéreuse. Si le frottis vaginal est relativement facile à effectuer dans un contexte de ressources limitées, en comparaison de la mammographie qui nécessite des technologies de pointe, ces services ne sont pas encore largement disponibles dans de nombreux pays moins développés.

Chez les hommes, la majeure partie des décès des suites d'un cancer, soit 22 %, est attribuée au can-

cer du poumon. Dans les régions les plus développées, le cancer du poumon est responsable de 28 % des décès des suites d'un cancer, soit plus que le cancer du côlon/rectum. Dans les régions les moins développées, un décès des suites d'un cancer sur cinq était causé par le cancer du poumon ou des bronches, mais le foie et l'estomac demeurent des sièges courants du cancer.

C. Morbidité et facteurs de risque pour la santé

La morbidité fait référence à un état de maladie, d'incapacité ou de mauvaise santé pour quelque raison que ce soit. Il est de notoriété publique que les facteurs démographiques, socioéconomiques et écologiques, de même que les facteurs de risques biologiques, ont une incidence sur les types de maladies que les individus développent. En outre, certains facteurs comportementaux

¹⁹ OMS, 2008b.

peuvent avoir un lien avec l'augmentation de la morbidité. Par exemple, la consommation d'alcool, l'usage du tabac, le manque d'activité physique et un régime alimentaire peu nutritif peuvent entraîner un mauvais état de santé. La recherche a établi que les hommes sont plus enclins que les femmes à adopter des comportements à haut risque comme fumer des cigarettes, boire de façon excessive de l'alcool et utiliser un fusil²⁰. Cette section concerne les aspects sexospécifiques d'une sélection de facteurs de risques pour la santé, à savoir la consommation d'alcool et le tabagisme, ainsi que la morbidité due à l'obésité et au diabète.

1. Consommation d'alcool

Des données ventilées par sexe sur la consommation d'alcool ne sont généralement pas disponibles puisque la mesure de la consommation d'alcool peut être un véritable défi compte tenu des différentes normes culturelles, du format des boissons et de leur degré d'alcool²¹. Néanmoins, il est important d'examiner la consommation d'alcool en fonction des sexes dans la mesure où elle affecte différemment la santé des femmes et des hommes par le biais de maladies chroniques et d'accidents²². Par exemple, un effet extrême est observé dans la Fédération de Russie où, selon une étude récente, la consommation abusive d'alcool est la cause de 59 % des décès d'hommes et 33 % des décès de femmes âgées de 15 à 54 ans²³.

L'alcool crée une dépendance tant chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, les hommes ont tendance à en consommer bien plus que les femmes dans toutes les régions du monde²⁴. Suivant les données disponibles²⁵ auprès de l'OMS, les pourcentages des buveurs actuels²⁶ présentaient plus de similitudes entre les femmes et les hommes des régions les plus développées que dans les pays les moins développés²⁷. Par exemple, 81 % de femmes et 89 % d'hommes de l'Europe de l'Est ont été signalés

comme buveurs en 2000. Les différences les plus marquantes entre les sexes du point de vue de la consommation d'alcool ont été observées dans la sous-région du Pacifique occidental²⁸, où 30 % des femmes et 84 % des hommes étaient des buveurs actuels. Les pourcentages les plus bas de femmes et d'hommes buveurs d'alcool ont été observés dans les régions où la majorité de la population était musulmane. Ainsi, uniquement 1 % des femmes de la région de la Méditerranée orientale²⁹ ont consommé de l'alcool contre 17 % d'hommes.

Dans tous les pays et à tous les âges,
les hommes sont plus enclins que les femmes
à consommer de l'alcool.

La figure 2.5 montre le pourcentage de buveurs actuels par sexe et par tranche d'âge dans une sélection de pays moins développés au début des années 2000³⁰. La proportion variait considérablement entre les huit pays observés. Cependant, elle a révélé que dans tous les pays et à tous les âges les hommes étaient plus enclins que les femmes à boire de l'alcool. En Inde et au Sri Lanka, des différences considérables étaient observées entre les sexes dans la consommation d'alcool; en effet, moins de 10 % des femmes de tous les groupes d'âge étaient des buveurs actuels contre 24 à 40 % des hommes en Inde et plus de 50 % au Sri Lanka. Alors que la tendance générale était la diminution du pourcentage de buveurs actuels avec l'âge, au Nigéria et en Ouganda, les groupes d'âge plus mûrs buvaient plus que les plus jeunes. La proportion des femmes et des hommes qui étaient des buveurs actuels en Argentine était la plus élevée des huit pays examinés.

La consommation abusive d'alcool par les jeunes est souvent un problème de santé publique. Il est établi que les garçons boivent généralement plus que les filles. Par exemple, en République tchèque, près d'un tiers des jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans boivent quatre ou davantage de consommations standard en une sortie au moins une fois par semaine, contre 9 % seulement pour les jeunes filles de 18 à 24 ans³¹. Non seulement

²⁰ Yin, 2007.

²¹ Bloomfield *et al.*, 2003.

²² OMS, 2004.

²³ Zaridze *et al.*, 2009.

²⁴ Wilsnack *et al.*, 2005.

²⁵ Tout au long de cette section sur la consommation d'alcool, le regroupement régional se fonde sur celui de l'OMS.

²⁶ Les buveurs actuels sont définis comme des personnes ayant consommé une boisson alcoolique au cours des douze derniers mois.

²⁷ Wilsnack *et al.*, 2005.

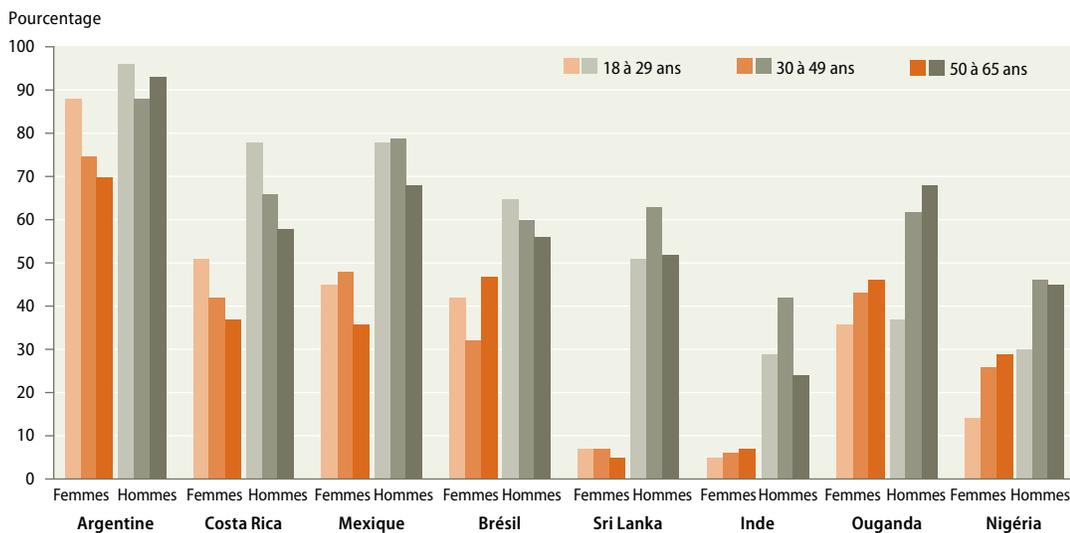
²⁸ Sous-région OMS du Pacifique occidental B (par exemple, Chine, Philippines et Viet Nam).

²⁹ Sous-région OMS de la Méditerranée orientale D (par exemple, Afghanistan, Pakistan).

³⁰ Les données sont d'Obot et Room, 2005. C'était un effort en collaboration pour mieux comprendre la dimension sexospécifique de la consommation d'alcool dans divers contextes culturels.

³¹ OMS, 2004.

Figure 2.5
Beuveurs actuels par groupe d'âge et par sexe dans une sélection de pays en développement, début des années 2000



Source : Room et Selin, *Problems from men's and women's drinking in eight developing countries* (2005), p. 214.

les garçons étaient plus enclins à boire que les filles, mais ils buvaient excessivement, sauf dans plusieurs pays européens où les niveaux de consommation d'alcool chez les jeunes filles se sont rapprochés des niveaux des garçons, s'ils ne les ont pas dépassés³².

2. Tabagisme

De même que pour la consommation d'alcool, l'usage du tabac est plus courant chez les hommes que chez les femmes. Traditionnellement, dans de nombreux pays, les femmes ne fument pas ou moins que les hommes. Toutefois, l'accroissement du tabagisme chez les jeunes filles de pays à forte population apparaît comme une évolution de très mauvais augure, considérée par l'OMS comme une épidémie³³. Plus particulièrement, fumer pendant la grossesse peut nuire aussi bien aux femmes qu'aux enfants à naître, en provoquant de nombreux problèmes notamment un accouchement prématuré, un faible poids à la naissance et la mort subite du nourrisson. De nombreux programmes d'arrêt du tabac ciblent donc les femmes enceintes en tant que population prioritaire.

Comme le décrit précisément la figure 2.6, dans toutes les régions du monde³⁴, les hommes sont

beaucoup plus enclins à fumer que les femmes. La proportion de fumeurs parmi les personnes âgées de 15 ans et plus varie de 10 % en Amérique centrale à 52 % en Asie de l'Est pour les hommes et de moins de 1 % en Afrique du Nord à 23 % en Europe du Nord pour les femmes. En dehors de l'Europe de l'Ouest, les taux de prévalence les plus élevés de fumeuses se retrouvent en Europe de l'Est (21 %), en Amérique du Sud (17 %) et dans d'autres pays développés (16 %). Chez les hommes, l'usage du tabac dépasse les 30 % dans plusieurs régions : Asie de l'Est (52 %), Europe de l'Est (43 %), Asie du Sud-Est (36 %) et Asie centrale (32 %). Les plus grands écarts entre les femmes et les hommes fumeurs de cigarettes ont été observés en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est, en Afrique du Nord et en Asie centrale. L'écart entre les sexes dans l'usage du tabac est relativement réduit dans les régions les plus développées et en Amérique du Sud.

L'écart entre les sexes dans l'usage du tabac est modeste dans les régions les plus développées et en Amérique du Sud.

S'il est vrai que dans plusieurs régions il existe encore d'importants écarts entre les femmes et les hommes s'agissant de l'usage du tabac, une

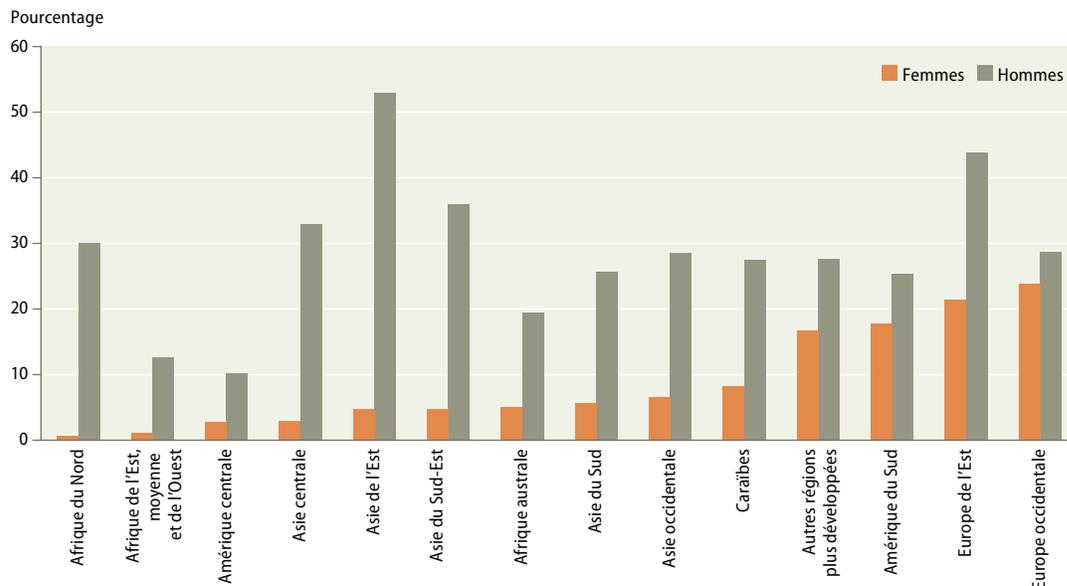
considérées comparables d'un pays à l'autre; elles sont empruntées à l'annexe III de OMS, 2008c. Les estimations élaborées sont basées sur les dernières enquêtes disponibles sur le tabagisme dans 135 États membres. (Voir la note technique II et l'annexe III du rapport ci-dessus pour de plus amples informations sur les critères et la sélection des données.)

³² Jernigan, 2001.

³³ OMS, 2008c.

³⁴ Dans le cadre de cette analyse, on a eu recours au taux de personnes fumant au moins une cigarette par jour. Les données sont des estimations ajustées selon l'âge

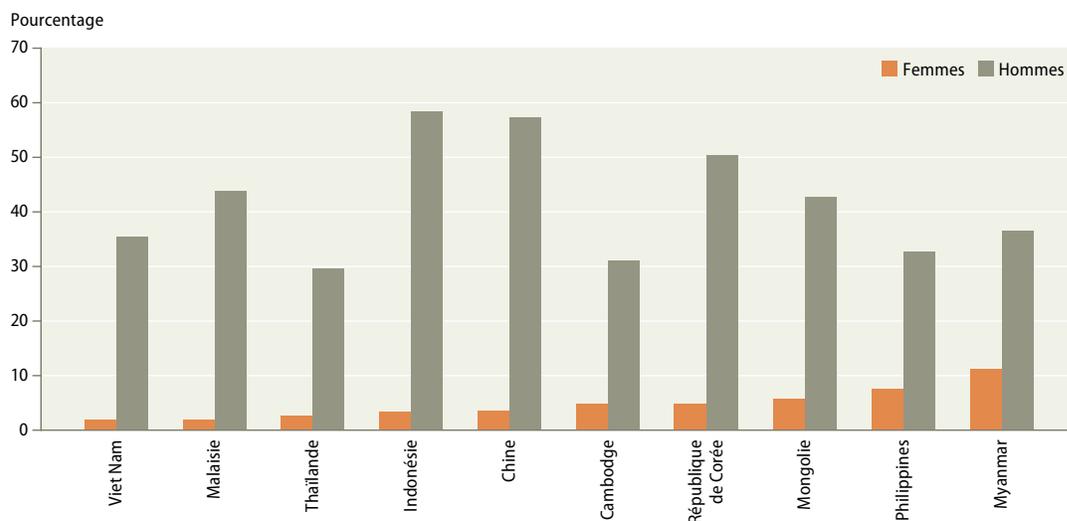
Figure 2.6
Prévalence du tabagisme parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, par sexe et par région, 2008



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données de l'OMS, *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2008* (2008).

Note : Moyennes non pondérées.

Figure 2.7
Prévalence du tabagisme par sexe, dans une sélection de pays en Asie de l'Est et du Sud-Est, 2008



Source : OMS, *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2008* (2008).

étude récente de l'OMS a révélé des augmentations alarmantes du tabagisme chez les femmes, plus particulièrement en Europe de l'Est, centrale et du Sud³⁵. Elle a révélé que dans la plupart des pays de l'Union européenne les adolescentes ont tendance à fumer autant que les garçons, sinon plus. Au niveau des pays, on a fait le constat

qu'en Suède davantage de femmes que d'hommes fument des cigarettes : 18 % des Suédoises contre 15 % des Suédois fumeraient chaque jour³⁶.

La figure 2.7 montre la prévalence du tabagisme dans une sélection de dix pays en Asie de l'Est et du Sud-Est. Parmi ces pays, la proportion d'hommes qui fument chaque jour varie de 30 %

³⁵ OMS, 2008c.

³⁶ Ibid.

en Thaïlande à 58 % en Indonésie. La prévalence de l'usage du tabac en Chine est de 57 %, soit plus de 300 millions de fumeurs de sexe masculin dans ce pays³⁷. En revanche, la prévalence du tabagisme parmi les femmes dans ces pays est restée faible, variant d'à peine 2 % au Viet Nam à 11 % au Myanmar.

3. Obésité

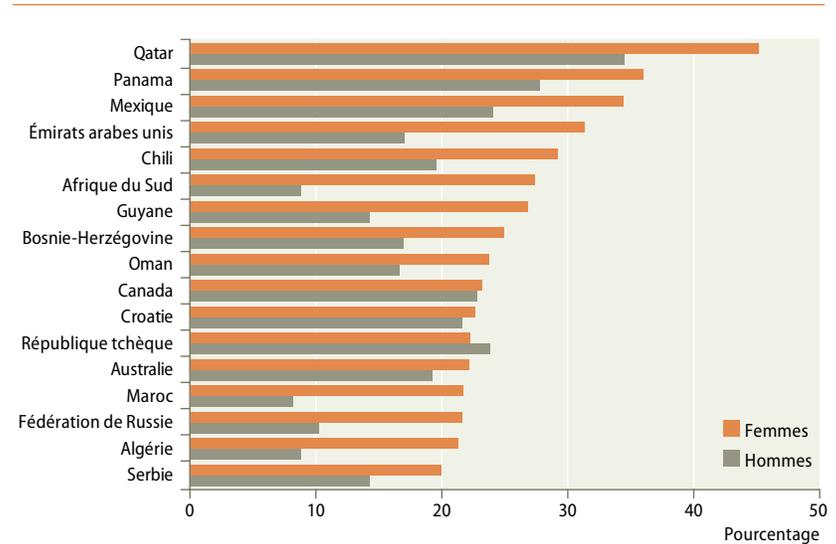
L'obésité³⁸, qui est souvent la conséquence d'un style de vie sédentaire et de régimes alimentaires déséquilibrés, expose davantage un individu à certaines maladies et problèmes de santé, notamment l'hypertension et le diabète. Autrefois considérée comme un problème des pays plus développés, l'obésité sévit aujourd'hui dans de nombreuses régions du monde. L'OMS estime que de manière générale en 2005 il y avait environ 1,6 milliard d'adultes (âgés de 15 ans et plus) en surpoids et au moins 400 millions d'adultes obèses³⁹. On prévoit que, d'ici à 2015, le premier chiffre continuera à croître pour atteindre près de 2,3 milliards et que le second passera à plus de 700 millions.

L'obésité est devenue un grave problème de santé pour les femmes des pays arabes.

La figure 2.8 présente les données⁴⁰ de 17 pays où la prévalence de l'obésité dépassait 20 % chez les femmes âgées de 25 à 64 ans. Le Qatar et les Émirats arabes unis faisaient partie de ces pays où le taux d'obésité des adultes était le plus élevé, avec, respectivement, 45 % et 31 % de femmes considérées comme étant obèses. Dans les pays arabes, l'obésité apparaît comme un véritable problème de santé pour les femmes dont les styles de vie sont de plus en plus urbains et sédentaires; les facteurs culturels et sociaux peuvent également jouer un rôle puisqu'on n'en-

Figure 2.8

Prévalence de l'obésité dans les pays dont plus de 20 % de femmes sont obèses, 2000-2008 (dernière année disponible)



Source : International Obesity Task Force, Global Prevalence of Adult Obesity (2009).

courage pas les femmes et les jeunes filles à pratiquer des sports⁴¹.

Trois des cinq pays où l'on observe une prévalence élevée de l'obésité se trouvent en Amérique latine. Au Panama et au Mexique, 36 et 34 % des femmes respectivement étaient considérées comme obèses, avec également un pourcentage élevé d'hommes obèses dans les deux pays (28 % au Panama et 24 % au Mexique).

Dans tous les pays observés, sauf en République tchèque, il y a plus de femmes que d'hommes obèses. Le plus grand écart entre les sexes a été observé en Afrique du Sud, où 27 % des femmes et 9 % des hommes étaient considérés obèses. En revanche, la différence du taux d'obésité par sexe était insignifiante dans des pays comme le Canada et la Croatie.

4. Diabète

Le diabète est un groupe de désordres hétérogènes dont les éléments communs sont l'hyperglycémie et l'intolérance au glucose due soit à la déficience en insuline, soit à l'altération de l'efficacité de l'action de l'insuline, soit aux deux. Le diabète est en train de devenir un véritable problème de santé mondial. En 2010, on estimait à 285 millions le nombre de personnes souffrant

³⁷ Ibid.

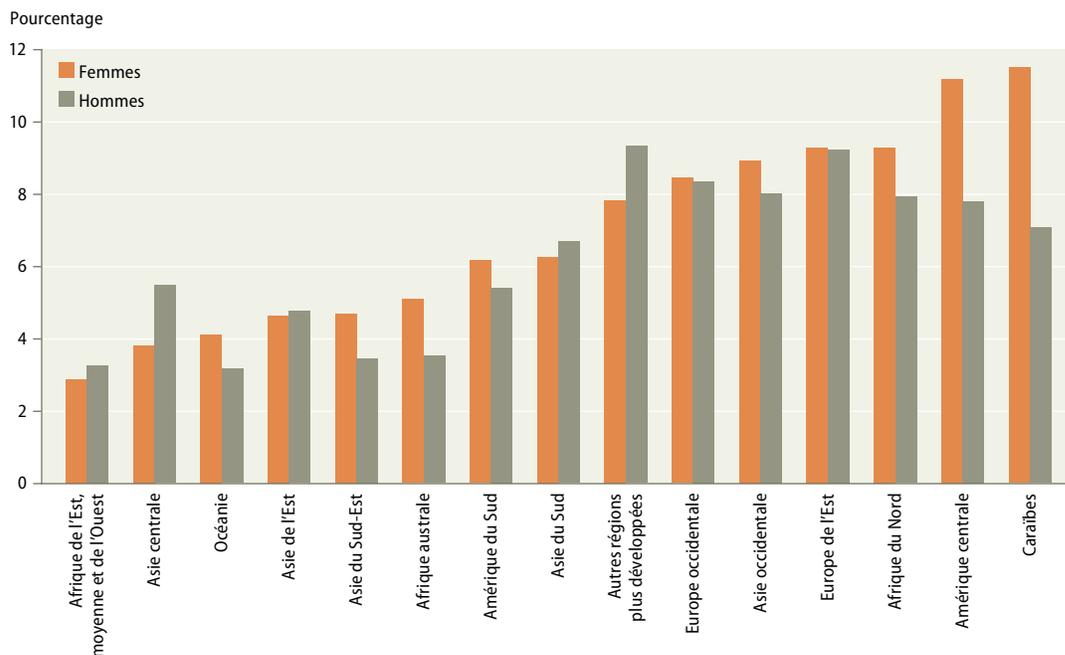
³⁸ Une personne est considérée comme obèse si son indice de masse corporelle (IMC), défini comme le poids d'une personne en kilogrammes divisé par sa taille en mètre, est supérieur à 30 (pour un adulte âgé d'au moins 18 ans).

³⁹ OMS, 2006.

⁴⁰ Les données sur la prévalence de l'obésité dans le monde sont tirées des enquêtes nationales collectées et compilées par International Obesity Task Force, qui fait partie de l'Association internationale pour l'étude de l'obésité. Pour de plus amples informations, voir : www.who.org/databases/documents/GlobalPrevalenceofAdultObesityJuly2009.pdf et www.iaso.org.

⁴¹ PNUD, 2005a.

Figure 2.9
Prévalence du diabète par région et par sexe, 2007



de diabète dans le monde, et on prévoit que ce chiffre atteindra 439 millions d'ici à 2030⁴². C'est un grave problème de santé pour les pays plus développés, et pire encore pour les pays moins développés, où se trouveraient 70 % des cas. La croissance rapide de l'épidémie du diabète dans le monde signifie aussi que les diabètes prégestationnel et gestationnel contribuent sensiblement aux grossesses à « haut risque » ; et il est possible que ce soit déjà une des principales causes de grossesses à haut risque dans certains pays.

Le nombre de personnes souffrant de diabète devrait continuer à croître.

La figure 2.9 montre les écarts entre les sexes concernant la prévalence du diabète par sous-région en 2007. Cette prévalence pour les femmes varie considérablement, passant d'un faible taux de 3 % en Afrique subsaharienne (hormis l'Afrique australe), à un pic de plus de 11 % en Amérique centrale et aux Caraïbes.

Les données montrent une plus forte prévalence du diabète chez les femmes par rapport aux hommes dans la plupart des régions. Par

exemple, aux Caraïbes, la proportion des femmes atteintes du diabète était de 4 points de pourcentage plus élevée que chez les hommes. Parmi les régions où il y a plus d'hommes que de femmes malades du diabète, il y a les autres régions plus développées (hormis l'Europe de l'Est et l'Europe occidentale) et l'Asie centrale.

D. VIH et sida

Depuis qu'il a été reconnu pour la première fois au début des années 80, le VIH/sida est devenu un grave problème de santé pour les femmes et les hommes. L'épidémie continue à saper les efforts de développement engagés à l'échelon planétaire, puisque les personnes les plus affectées sont les populations déjà victimes de la pauvreté. Elle touche particulièrement la population en âge de travailler, empêchant ainsi ces femmes et ces hommes d'apporter leur contribution au développement et appauvrissant les familles. Au niveau des ménages, l'épidémie accroît le poids des soins et effrite l'épargne. L'OMD 6 recommande de mettre un terme à la propagation du VIH/sida et de commencer à inverser la propagation à l'horizon 2015.

⁴² Fédération internationale du diabète, 2009.

1. Prévalence du VIH/sida

Les estimations de l'ONUSIDA⁴³ pour 2001 et 2007 montrent que la prévalence du VIH semble être en train de se stabiliser (tableau 2.3). Au plan mondial⁴⁴, le nombre total d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH était estimé à 33 millions en 2007, soit une augmentation plutôt modeste par rapport aux 30 millions en 2001. Au cours de cette période, le pourcentage d'adultes âgés de 15 à 49 ans et vivant avec le VIH est resté le même à 0,8 % de la population, dont approximativement la moitié est constituée de femmes. Un meilleur accès aux antirétroviraux, en particulier dans les pays moins développés, a permis aux personnes infectées par le virus de vivre plus longtemps. En effet, le nombre de décès des suites du VIH a connu une légère baisse pour atteindre 2 millions en 2007, alors qu'il culminait à 2,2 millions en 2005.

Près de la moitié des adultes vivant avec le VIH sont des femmes.

L'Afrique subsaharienne, en particulier l'Afrique australe, a été la région la plus touchée par l'épidémie (voir aussi l'analyse de la section A de ce chapitre sur l'impact du VIH/sida sur l'espérance de vie). En 2007, les deux tiers des personnes vivant avec le VIH dans le monde, soit 22 millions, se trouvaient en Afrique subsaharienne. La prévalence du VIH chez les adultes dans la région était de 5 %, alors que dans la plupart des autres régions du monde, elle était inférieure à 1 %; les femmes constituaient près de 60 % de tous les adultes séropositifs. Il convient de relever que, en Afrique subsaharienne, l'éventail des taux de prévalence des divers pays est très étendu, allant de moins de 1 % aux Comores à 26 % au Swaziland.

Les autres sous-régions où l'on trouve de larges populations de séropositifs étaient l'Asie du Sud et du Sud-Est, où plus de 4 millions de personnes étaient infectées par le virus en 2007. Cependant, contrairement à l'Afrique subsaharienne, les hommes étaient plus nombreux parmi les adultes séropositifs : 63 % du total. En effet, les hommes constituaient la majorité des adultes séropositifs dans toutes les régions, sauf en Afrique subsaha-

rienne, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et aux Caraïbes.

Les modes de transmission du VIH varient suivant les régions.

D'après les données disponibles⁴⁵, les relations hétérosexuelles seraient le moyen de transmission le plus courant en Afrique subsaharienne, aux Caraïbes et en Océanie. En Asie, il n'y avait pas de principal mode de transmission; puisque l'injection de drogues, les relations sexuelles non protégées, y compris l'industrie du sexe et les relations hétérosexuelles, contribuent toutes de façon importante à sa propagation. En Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'échange d'aiguilles et les relations sexuelles non protégées avec les travailleurs du sexe étaient les modes de transmission les plus courants, alors qu'en Amérique du Nord et en Amérique latine les relations sexuelles entre hommes étaient le principal mode de transmission.

La recherche a établi que les femmes sont plus vulnérables au VIH que les hommes, en raison de leur sensibilité biologique ainsi que des pressions sociales, économiques et culturelles⁴⁶. L'inégalité dans les relations entre les sexes au sein et en dehors de la famille limite souvent l'aptitude des femmes à se protéger contre l'infection au VIH. Refuser des relations sexuelles non protégées est un défi pour les femmes qui sont dépendantes des hommes socialement et économiquement, et par conséquent ne disposent que d'un pouvoir de négociation fort limité. De surcroît, les relations sexuelles en dehors du couple et la multiplicité de partenaires sexuels sont souvent culturellement tolérées pour les hommes (mais pas pour les femmes), et une épouse peut donc être exposée à l'infection au VIH parce que son conjoint a d'autres partenaires sexuels.

2. Connaissance du VIH

Les écarts entre les niveaux d'infection au VIH peuvent en partie être attribués aux variations des niveaux de connaissances sur la transmission et la prévention de l'épidémie. La figure 2.10 présente les données relatives aux connaissances sur la transmission et la prévention parmi les jeunes adultes de 15 à 24 ans par sous-région; ces données sont tirées des enquêtes menées principale-

⁴³ ONUSIDA, 2008a.

⁴⁴ Tout au long de cette section sur le VIH/sida, le regroupement régional se fonde sur la classification utilisée par ONUSIDA.

⁴⁵ ONUSIDA, 2008a.

⁴⁶ Matlin et Spence, 2000.

ment dans les pays moins développés entre 2005 et 2007. Il faudrait souligner le fait que, dans aucune région où ces données sont disponibles, la proportion de jeunes adultes, tous sexes confondus, qui sont informés sur le VIH et des façons de s'en prémunir ne dépasse 45 %. On est bien loin de la cible de 95 % qui devait être atteinte avant 2010, et qui constituait l'un des objectifs fixés par la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida en 2001⁴⁷.

La connaissance du VIH parmi les jeunes adultes ne dépasse 45 % dans aucune des régions les moins développées du monde.

Les jeunes femmes des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont une assez bonne connaissance du VIH, puisque plus de 40 % d'entre elles étaient conscientes de l'infection et des modes de prévention. En revanche, uniquement 12 % des jeunes femmes avaient des notions sur ce virus en Asie occidentale. Au moins deux jeunes hommes sur cinq aux Caraïbes, en Afrique australe et en Amérique du Sud avaient des connaissances sur le VIH, tandis qu'en Asie centrale on était à peu près à la moitié de ce taux, soit seulement 20 %.

L'Amérique centrale se distingue par le grand écart qui existe entre les jeunes femmes et les jeunes hommes du point de vue de leur niveau de connaissances sur la transmission et la prévention du VIH. Vers le milieu des années 2000, 44 % de filles étaient sensibilisées au VIH contre 27 % de garçons, soit une différence significative de 17 points de pourcentage. Un écart des connaissances de plus de 10 points de pourcentage existe également en Afrique du Nord et en Asie occidentale, mais ici les jeunes hommes sont beaucoup mieux informés que les jeunes filles sur le VIH. Dans d'autres régions du monde, l'écart des connaissances entre les sexes était relativement faible.

Le VIH/sida a démontré qu'il était bien plus qu'une simple maladie et a imposé d'énormes fardeaux aux membres des familles, et plus particulièrement aux femmes. Au sein des familles, les principaux dispensateurs de soins aux malades sont généralement les femmes et les filles. On estime que les femmes africaines constituent

les deux tiers des dispensateurs de soins aux personnes vivant avec le VIH⁴⁸. Le VIH/sida a également laissé une multitude d'orphelins qui sont pris en charge par les autres membres de la famille ou des institutions. En Afrique, où vivent 77 % des 15 millions d'orphelins du sida dans le monde, ce sont souvent les grands-mères qui les prennent en charge.

E. Santé génésique

Les années de procréation des femmes vont de la puberté à la ménopause. Pendant cette période, la plupart des femmes vivent d'importants événements tels que le début des relations sexuelles, le mariage et la maternité. Toutefois, c'est aussi une période de risques de santé spécifiques, particulièrement ceux liés à la grossesse et à l'accouchement, qui provoquent des problèmes de santé et des décès pour de nombreuses femmes en âge de procréer. Le programme d'action, adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire en 1994, reconnaît l'importance fondamentale de la santé génésique pour le développement⁴⁹. Le Programme d'action de Beijing souligne aussi que toutes les personnes doivent avoir accès à un large éventail de services de santé génésique, ainsi que la liberté d'exercer un choix éclairé pour déterminer le nombre et l'espacement de leurs enfants, en même temps que les services nécessaires pour mener leur grossesse à terme et accoucher en toute sécurité⁵⁰. L'état de santé général des femmes pendant les années de procréation leur permet de contribuer à l'économie, à la société et de prendre soin de leurs familles, non seulement à ce stade de leur cycle de vie, mais également pendant tout le restant de leurs jours.

L'objectif 5 des objectifs du Millénaire pour le développement recommande d'améliorer la santé maternelle en réduisant le taux de mortalité de trois quarts et en offrant l'accès universel à la santé génésique. Chaque année, plus d'un demi-million de femmes meurent pour des raisons liées à la grossesse et à l'accouchement⁵¹. Nombreuses sont celles qui auraient pu être sauvées si elles avaient eu accès à des soins prénataux et à l'assistance de personnels compétents lors de leur accouchement, ainsi qu'à une

⁴⁷ Déclaration d'engagement sur le VIH/sida intitulée « À crise mondiale, action mondiale », que l'Assemblée générale a adoptée lors de la session extraordinaire sur le VIH/sida en 2001.

⁴⁸ ONUSIDA, 2008b.

⁴⁹ Nations Unies, 1995b.

⁵⁰ Nations Unies, 1995a.

⁵¹ UNICEF, 2008a.

Tableau 2.3
Prévalence du VIH/sida par sexe et par région, 2001 et 2007

	Nombre de personnes vivant avec le VIH/sida (en milliers)		Pourcentage d'adultes (15-49 ans) vivant avec le VIH/sida		Pourcentage de femmes parmi les adultes séropositifs	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Monde	29 500	33 000	0,8	0,8	51	50
Afrique subsaharienne	20 400	22 000	5,7	5,0	59	59
Afrique du Nord et Moyen-Orient	300	380	0,3	0,3	54	54
Asie du Sud et du Sud-Est	4 200	4 200	0,4	0,3	37	37
Asie de l'Est	490	740	0,1	0,1	27	27
Océanie	25	74	0,2	0,4	18	30
Amérique latine	1 400	1 700	0,5	0,5	32	32
Caraïbes	210	230	1,1	1,1	46	50
Europe de l'Est et Asie centrale	650	1 500	0,4	0,8	28	31
Europe occidentale et centrale	610	730	0,2	0,3	26	27
Amérique du Nord	1 100	1 200	0,6	0,6	17	21

Source : ONUSIDA, Rapport sur l'épidémie mondiale du sida (2008).

Note : L'Océanie englobe l'Australie, les États fédérés de Micronésie, Fidji, les Îles Marshall, la Nouvelle-Zélande, Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tuvalu.

technologie moderne appropriée pour les soins obstétriques d'urgence, le cas échéant. Un autre moyen important pour parvenir à une meilleure santé génésique serait de garantir que toutes les femmes aient accès à des contraceptifs.

1. Soins prénataux et obstétricaux

Les soins prénataux sont connus pour améliorer l'évolution de la grossesse et l'accouchement, autant pour les mères que pour les enfants. Ils permettent de contrôler la santé des mères et des fœtus, ainsi que de diagnostiquer les éventuelles complications. D'autre part, ils permettent aux femmes de recevoir des informations sur la nutrition appropriée pendant la grossesse et l'allaitement.

La proportion de femmes qui bénéficient de soins prénataux a augmenté dans plusieurs régions du monde.

Comme le montrent les données du tableau 2.4, les niveaux de soins prénataux que les femmes reçoivent varient d'une région à l'autre. Au cours de la période 2000-2008, la grande majorité (plus de 90 %) des femmes en Afrique australe, en Amérique centrale et du Sud, aux Caraïbes, en Asie de l'Est, en Asie centrale, en Asie occidentale et en Europe de l'Est ont reçu des soins prénataux au moins une fois au cours de leur grossesse. En revanche, seulement 68 % des femmes enceintes en Asie du Sud ont reçu de tels soins.

Depuis le milieu des années 90, le pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénataux au

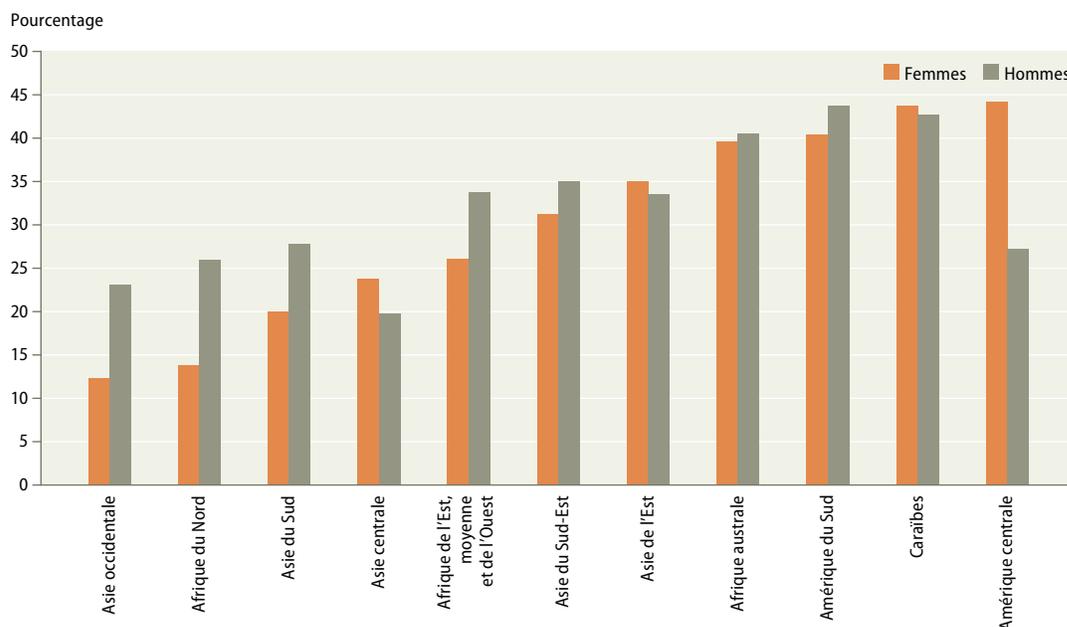
moins une fois au cours de leur grossesse est en augmentation dans plusieurs régions du monde. Cette augmentation a été particulièrement remarquable en Asie du Sud où la proportion s'est accrue de 19 points de pourcentage pour atteindre 68 % en 2000-2008. Pendant la même période, une progression de plus de 10 points de pourcentage a également été relevée en Amérique centrale, en Afrique de l'Est, moyenne, de l'Ouest et du Nord ainsi qu'en Amérique du Sud. À l'opposé de cette tendance positive, il y a l'Asie du Sud-Est où le pourcentage des femmes enceintes ayant reçu des soins prénataux au moins une fois est demeuré à 77 % au cours de la même période.

Un autre moyen essentiel d'aider les femmes à survivre à la grossesse et à l'accouchement est de leur donner accès à des personnels qualifiés, tels que des infirmières sages-femmes, des accoucheuses traditionnelles qualifiées ou des médecins. Les accoucheurs qualifiés peuvent diagnostiquer les urgences obstétriques et, si nécessaire, procéder au transfert de la patiente dans un établissement de santé équipé pour des interventions comme les césariennes. Un accoucheur qualifié est essentiel pour réduire les traumatismes dus à l'accouchement, tels que les hémorragies et l'arrêt de la progression du travail qui peuvent entraîner des fistules ou la mort⁵².

Comme le montre le tableau 2.4, en comparaison avec la seconde moitié des années 90, les

⁵² UNICEF, 2008b.

Figure 2.10
Connaissance du VIH et des façons de s'en prémunir parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans dans les régions les moins développées, 2005-2007



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données d'ONUSIDA, Rapport sur l'épidémie mondiale du sida (2008).

Note : Moyennes non pondérées.

femmes avaient davantage accès aux services d'accoucheurs qualifiés au cours des années 2000 dans toutes les sous-régions, excepté l'Océanie et l'Asie du Sud-Est. Presque toutes les femmes avaient accès aux services d'accoucheurs qualifiés en Asie centrale (96 %), en Asie de l'Est (98 %) et en Europe de l'Est (100 %). En dépit de quelques améliorations, à peine la moitié des accouchements étaient effectués par un personnel qualifié en Afrique de l'Est, moyenne et de l'Ouest ou en Asie du Sud. On estime que, dans le monde, 350 000 accoucheuses supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la santé maternelle et garantir des accouchements en toute sécurité⁵³.

La probabilité qu'une femme accouche dans un établissement de santé a également connu des variations à travers les sous-régions, mais elle augmente dans la plupart d'entre elles (tableau 2.4). En ce qui concerne la période la plus récente 2000-2007, presque toutes les naissances survenues en Asie centrale, en Asie de l'Est et en Europe de l'Est ont eu lieu dans des établissements de santé. En revanche, en Afrique de l'Est, en Afrique moyenne et en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, une minorité d'accouchements a eu lieu dans un établissement

de santé. Il convient de noter que la proportion des femmes ayant accouché dans des établissements de santé a connu une augmentation remarquable entre 1996 et 2000-2007 en Afrique du Nord, passant de 57 à 78 % et en Asie du Sud où elle est passée de 28 à 46 %.

La proportion de femmes qui accouchent dans un établissement de santé augmente dans la plupart des régions.

La disponibilité d'établissements de santé avec accès à des services obstétricaux d'urgence est essentielle lorsque des complications se produisent pendant l'accouchement et peut être la solution pour réduire le nombre de décès maternels. Cependant, dans de nombreux pays, en particulier dans les régions les moins développées, l'absence d'établissements de santé, conjuguée au manque d'infrastructures de transport, empêche parfois les femmes de se rendre dans un tel établissement pour recevoir les soins d'urgence dont elles ont besoin.

2. Mortalité maternelle

La plupart des décès maternels sont causés directement par des complications obstétriques, notamment l'hémorragie post-gravidique, les in-

⁵³ Obaid, 2009.

fections, l'éclampsie⁵⁴, la prolongation ou l'arrêt de progression du travail. Cependant, il y a aussi des causes indirectes qui aggravent de façon significative le risque de décès maternels, à savoir, l'anémie, l'insuffisance en iode, le paludisme et le VIH/sida⁵⁵. De surcroît, l'inégalité entre les sexes peut aussi accroître les risques de complications physiques pendant la grossesse et l'accouchement et donc augmenter la mortalité maternelle⁵⁶. Ainsi, le fait de devoir solliciter l'autorisation d'un homme peut retarder ou empêcher l'accès des femmes à des soins obstétricaux.

L'enjeu statistique de la mortalité maternelle ne saurait être surévalué : il est extrêmement difficile d'obtenir des données fiables sur les décès maternels. La déclaration de décès maternels manque souvent de précision, et l'on est confronté à des degrés divers à des problèmes de sous-déclaration. De plus, la périodicité des déclarations varie, souvent avec de grands intervalles. C'est un véritable défi de mesurer la mortalité maternelle, surtout dans les pays où les systèmes de déclaration des actes d'état civil sont déficients, puisqu'ils sont la principale source de données sur les décès. Par conséquent, les statistiques existantes ne sont pas toujours appropriées pour contrôler directement le niveau de mortalité maternelle, et il est nécessaire de se fier à des estimations indirectes. Les dernières estimations⁵⁷ de la mortalité maternelle pour 2005 utilisent les données tirées des systèmes de déclaration des actes d'état civil, les enquêtes auprès des ménages ainsi que les recensements, et appliquent diverses méthodes statistiques pour établir ces estimations⁵⁸.

L'OMD 5 sur l'amélioration de la santé des mères est l'un des objectifs dont la réalisation a le moins progressé⁵⁹. Les progrès en matière de réduction de la mortalité maternelle sont plutôt lents dans de nombreux pays moins développés, en dépit du fait que de nombreux décès auraient pu être évités si les femmes avaient eu accès à des services de maternité et de santé de base. C'est ainsi qu'en

2005 il y avait encore près de 536 000 femmes qui sont mortes des suites de complications pendant la grossesse, l'accouchement ou dans les six semaines suivant l'accouchement (tableau 2.5). La très grande majorité de ces décès (533 000) survient dans les régions les moins développées. L'Afrique subsaharienne à elle seule a enregistré 270 000 décès en 2005, ce qui représente la moitié des décès maternels survenus dans le monde. Le deuxième plus grand nombre de décès maternels a été observé en Asie du Sud, avec près de 188 000 décès au cours de cette même année.

Presque tous les décès maternels surviennent
dans les régions les moins développées.

Les OMD recommandent d'améliorer la santé maternelle en réduisant le taux de mortalité maternelle (TMM) de trois quarts entre 1990 et 2015. Le TMM est défini comme le nombre de décès maternels pendant une période de temps donnée pour 100 000 naissances vivantes au cours de la même période. À l'échelle mondiale, le TMM était de 400 en 2005. Il existe une différence frappante entre la mortalité maternelle dans les régions les plus développées et celles moins développées : le TMM n'était qu'à 9 dans les premières, tandis qu'il atteignait 450 en moyenne dans les secondes. Parmi les régions les moins développées, le taux s'échelonnait entre 50 en Asie de l'Est et 900 en Afrique subsaharienne. Il y avait 14 pays dont le TMM était au moins de 1 000, parmi lesquels 13 étaient en Afrique subsaharienne. L'autre pays était l'Afghanistan (voir l'annexe statistique).

Ces données sur les risques de décès des femmes des suites de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement sur toute leur durée de vie sont révélatrices des inégalités, sur le plan de la santé, entre les femmes des régions les moins développées et celles des régions les plus développées. Non seulement le niveau de TMM dans les régions les moins développées est beaucoup trop élevé, mais la différence d'ampleur du risque entre les régions les plus développées et les régions les moins développées est bien trop grande : dans ces dernières régions, le risque de décès maternel sur la durée de vie était de 1 sur 75, contre 1 sur 7 300 dans les régions les plus développées. La grossesse et l'accouchement sont à haut risque pour les femmes vivant dans les régions les moins développées, en particulier en Afrique subsaharienne où le risque de décès maternel sur la durée de vie est de 1 sur 22, de

⁵⁴ L'éclampsie est une crise de convulsions des femmes enceintes qui n'a aucun rapport avec l'état du cerveau.

⁵⁵ UNICEF, 2008a.

⁵⁶ PNUD, 2005b.

⁵⁷ Un groupe de travail comprenant l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et la Banque mondiale a préparé les estimations pour les années 1990, 1995, 2000 et plus récemment 2005; cependant, compte tenu du changement de méthodologie, ces estimations ne sont pas comparées dans ce rapport au fil du temps.

⁵⁸ OMS, 2007.

⁵⁹ Nations Unies, 2009d.

Tableau 2.4

Femmes ayant bénéficié de soins prénataux, d'un personnel qualifié lors de leur accouchement et d'accouchements dans des établissements de santé, par région, 1996 et 2000-2008 (dernière année disponible)

	Pourcentage de femmes enceintes bénéficiant de soins prénataux (au moins 1 visite)		Pourcentage d'accouchements assistés par un personnel qualifié		Pourcentage d'accouchements dans des établissements de santé	
	1996	2000-2008	1996	2000-2008	1996	2000-2007
Afrique						
Afrique du Nord	65	80	66	82	57	78
Afrique australe	86	92	67	78	64	72
Afrique de l'Est, moyenne et de l'Ouest	66	79	42	53	37	48
Asie						
Asie de l'Est	93	94	95	98	89	94
Asie du Sud-Est	77	77	64	62	52	48
Asie du Sud	49	68	39	52	28	46
Asie centrale	90	94	93	96	92	91
Asie occidentale	82	91	82	89	79	86
Amérique latine et Caraïbes						
Caraïbes	95	96	88	92	86	79
Amérique centrale	75	90	70	82	62	76
Amérique du Sud	79	91	80	86	76	85
Océanie	84	..	81	81	87	..
Europe de l'Est	97	97	99	100	98	99

Sources : Données des Nations Unies en 1996, *Les femmes dans le monde 2000 : des chiffres et des idées* (2000), p. 61, figure 3.8; 2000-2007/8 estimations de la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données OMD de la Division de statistique des Nations Unies (consultée en août 2009).

Note : Moyennes non pondérées.

même pour celles d'Asie du Sud et de l'Océanie où ce risque est de 1 sur 60.

3. Infertilité et infécondité des femmes

L'infertilité est l'incapacité biologique d'avoir des enfants. Elle a des conséquences sur la vie des femmes et des hommes dans toutes les sociétés. L'infertilité est souvent le résultat d'infections sexuellement transmises (IST) non traitées ou peut survenir après un accouchement difficile ou après un avortement, notamment s'il est dangereux et illégal. L'infertilité primaire fait référence à la situation d'une femme qui a des rapports sexuels réguliers, mais ne tombe pas enceinte après une période de temps donnée (habituellement un an). Les femmes qui souffrent d'infertilité secondaire ont déjà eu au moins une grossesse, mais n'arrivent plus à tomber enceintes. Il est vrai que les femmes tout comme les hommes ont des problèmes d'infertilité, mais cette section ne s'intéresse qu'à l'infertilité des femmes.

Les estimations sur l'infertilité des femmes sont tirées des données sur l'infécondité, provenant le plus souvent des enquêtes démographiques

telles que les enquêtes démographiques sur la santé. Cependant, l'infécondité volontaire peut compliquer les processus d'estimation. Dans les régions les plus développées, l'infécondité est plus élevée que dans les régions les moins développées, et il existe une tendance, de plus en plus forte, à renoncer volontairement à avoir des enfants; on appelle souvent ces hommes et ces femmes les « sans enfants ». Dans les pays moins développés, l'infécondité est plus rarement une affaire de choix et plus souvent liée à l'infertilité. Dans certaines cultures, les femmes qui n'ont pas d'enfants peuvent être rejetées par leurs partenaires et leurs familles, voire par l'ensemble de la société. Il convient aussi de relever le fait que les données étant rétrospectives et basées sur les résultats des antécédents génésiques, les omissions constituent un problème dont il faut tenir compte dans la procédure d'estimation. Les femmes peuvent avoir eu une naissance vivante mais l'enfant étant décédé des années avant l'enquête, elles peuvent par conséquent ne pas en faire mention⁶⁰. Cela peut entraîner une surestimation de l'infertilité.

⁶⁰ Rutstein et Shah, 2004.

En se basant sur l'analyse des données collectées dans 46 pays entre 1994 et 2000, on s'est rendu compte qu'une très grande majorité, soit 96 %, de femmes mariées âgées de 40 à 44 ans avait un ou plusieurs enfants survivants⁶¹. Toutefois, l'infertilité est un problème qui se pose partout dans le monde. Comme on l'a vu dans la figure 2.11, l'infécondité, telle que mesurée par les femmes mariées âgées de 40 à 44 ans n'ayant jamais eu de grossesse féconde, variait de moins de 1 % au Kirghizistan à 7 % en République centrafricaine. Des taux d'infertilité relativement élevés chez les femmes, plus de 3 %, ont été observés au Cameroun, aux Comores, à Madagascar, en République centrafricaine, en République dominicaine et au Tchad. L'infertilité des femmes a été observée dans toutes les régions les moins développées du monde, mais avec des variantes entre les pays de chaque région. La prévalence relativement élevée de l'infertilité primaire et secondaire en Afrique subsaharienne peut s'expliquer par la forte incidence des IST et des infections consécutives aux accouchements et aux avortements.

Les récentes estimations suggèrent qu'à la mi-2002, dans les pays moins développés, il y aurait eu 186 millions de femmes ayant déjà été mariées âgées de 25 à 49 ans qui étaient infertiles⁶². Parmi celles-ci, près de 168 millions souffraient d'infertilité secondaire et 18 millions d'infertilité primaire involontaire. La même étude a estimé par ailleurs que près de 3 % des femmes ayant déjà été mariées âgées de 25 à 49 ans étaient infécondes. Les avancées technologiques de la médecine permettent aux femmes et aux hommes de traiter l'infertilité primaire et secondaire et de mener une grossesse jusqu'à son terme, mais la disponibilité de ces technologies varie suivant les pays et les régions.

4. Recours aux méthodes contraceptives

La disponibilité des contraceptifs permet aux femmes et aux hommes de contrôler le moment et le nombre d'enfants souhaités en empêchant les grossesses non désirées. Les méthodes de contraception dites de barrières, telles que les préservatifs, protègent aussi les personnes contre le VIH et les IST. On soutient souvent que le recours aux méthodes contraceptives est un moyen de rendre les femmes plus indépendantes, de réduire le risque de tomber enceinte et d'éviter

les avortements dangereux. Cependant, au niveau du couple, l'équilibre des pouvoirs entre les femmes et les hommes peut orienter la décision d'utiliser une contraception et le choix de la ou des méthodes.

Le taux d'utilisation des contraceptifs est sensiblement bas en Afrique.

Les données sur l'utilisation de contraceptifs, souvent obtenues par des enquêtes auprès d'échantillons représentatifs de femmes en âge de procréer au niveau national, sont disponibles dans la plupart des pays⁶³. On estime qu'en 2007, au niveau mondial, le taux d'utilisation des contraceptifs avait atteint 63 % parmi les couples mariés ou vivant en couple (tableau 2.6), soit un taux légèrement supérieur aux 61 % de 1998⁶⁴. Dans les pays plus développés, près de 70 % des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou vivant en couple, utilisaient une méthode de contraception. Le recours aux contraceptifs dans les régions moins développées était en moyenne de 62 %.

Les méthodes traditionnelles de contraception sont plus courantes dans les régions les plus développées.

Autant dans les régions plus développées que dans celles moins développées, la majorité des femmes qui utilisent une méthode contraceptive s'appuient sur les méthodes modernes (59 % et 56 % respectivement). Cependant, les méthodes spécifiques utilisées diffèrent sensiblement entre les deux types de régions. Dans les régions moins développées, la stérilisation des femmes (22 %) et les dispositifs intra-utérins (15 %) constituent l'essentiel des méthodes contraceptives utilisées (tableau 2.6). Dans les régions plus développées en revanche, les méthodes les plus courantes sont la pilule (18 %) et le préservatif masculin (16 %) [données non présentées]⁶⁵. Au Japon, le préservatif est la méthode utilisée dans plus de 40 % des cas. En dépit de leur efficacité plutôt limitée dans la prévention des grossesses, les méthodes traditionnelles étaient plus courantes dans les régions plus développées que dans les régions moins développées, 11 % contre 6 %. Ces méthodes étaient surtout l'abstinence périodique et le retrait.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid. Cette estimation n'inclut pas la Chine.

⁶³ Nations Unies, 2009b.

⁶⁴ Nations Unies, 2003.

⁶⁵ Nations Unies, 2009b.

Tableau 2.5
Nombre de décès maternels, taux de mortalité maternelle et risque de décès maternel au cours de la vie par région, 2005

	Nombre de décès maternels	Taux de mortalité maternelle (TMM)	Risque de décès maternel au cours de la vie, 1 cas sur
Monde	536 000	400	92
Régions plus développées	960	9	7 300
Pays de la CEI	1 800	51	1 200
Régions les moins développées	533 000	450	75
Afrique	276 000	820	26
Afrique du Nord	5 700	160	210
Afrique subsaharienne	270 000	900	22
Asie	241 000	330	120
Asie de l'Est	9 200	50	1 200
Asie du Sud-Est	35 000	300	130
Asie du Sud	188 000	490	61
Asie occidentale	8 300	160	170
Amérique latine et Caraïbes	15 000	130	290
Océanie	890	430	62

Source : OMS, *Mortalité maternelle en 2005* (2007), p. 16, tableau 2.

Note : Les pays de la CEI (Communauté des États indépendants) comprennent : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Les estimations pour les régions les plus développées et les régions les moins développées excluent les pays de la CEI.

Le niveau d'utilisation des méthodes contraceptives était comparable en Asie, en Amérique latine, aux Caraïbes et en Amérique du Nord, autour de 70 %. Dans ces sous-régions, plus de 20 % des femmes en âge de procréer ont recours à la stérilisation comme méthode de prévention des grossesses non voulues. En Asie, une femme en âge de procréer sur quatre a déclaré être stérilisée pour des raisons de contraception. En effet, au début des années 2000, la stérilisation était la méthode utilisée par 37 % des femmes en Inde et 33 % en Chine⁶⁶. Si le recours à la contraception était presque généralisé en Europe avec un taux de 71 %, le taux d'utilisation des méthodes traditionnelles est resté aussi à un niveau élevé (14 %) dans la région. Les méthodes traditionnelles étaient particulièrement courantes dans les pays de l'Europe de l'Est et du Sud, par exemple en Albanie (38 %)⁶⁷.

L'Afrique est la région où le taux d'utilisation de contraceptifs était sensiblement inférieur, avec seulement 28 % des femmes en âge de procréer mariées ou vivant en couple qui utilisaient une méthode quelconque. Cette situation se répercute à son tour sur le niveau élevé de femmes dont les besoins en planning familial ne sont pas satisfaits dans la région : selon les estimations, 22 % des femmes africaines en âge de procréer avaient besoin de contraceptifs, traduisant ainsi

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid.

l'écart qui existe entre le désir de recourir à la contraception et son utilisation effective.

5. Interruptions volontaires de grossesses

Dans certains cas, les grossesses non désirées, provoquées par le manque de moyens de contraception ou par leur échec, peuvent aboutir à des avortements provoqués. Au plan mondial, il y aurait eu 42 millions d'avortements provoqués en 2003, contre 46 millions en 1995 (tableau 2.7). Au cours de cette période, le nombre estimé d'avortements dangereux est demeuré à près de 20 millions par an⁶⁸. C'est dans les régions les plus développées qu'ont été enregistrées les plus fortes baisses de l'incidence des avortements entre 1995 et 2003, dont le nombre est passé de 10 millions à 7 millions, tandis que dans les régions moins développées, leur nombre n'a diminué que légèrement, passant de 36 millions à 35 millions.

Le nombre d'avortements pratiqués dans les pays moins développés n'affiche qu'une réduction négligeable.

En 2003, la grande majorité des avortements survenus dans le monde (cinq sur six) étaient pratiqués dans les pays moins développés où la possibilité de se faire avorter en toute sécurité avait tendance à être limitée. Quelque 26 millions d'avortements avaient été enregistrés en 2003 dans la seule région de l'Asie. Il faut relever tou-

⁶⁸ Singh *et al.*, 2009.

tefois que ce nombre est proportionnel à la taille de la population de cette région. En fait, le taux d'avortement, défini comme le nombre d'avortements pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans, était également élevé dans trois régions moins développées — Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes — soit environ 30 pour 1 000 femmes.

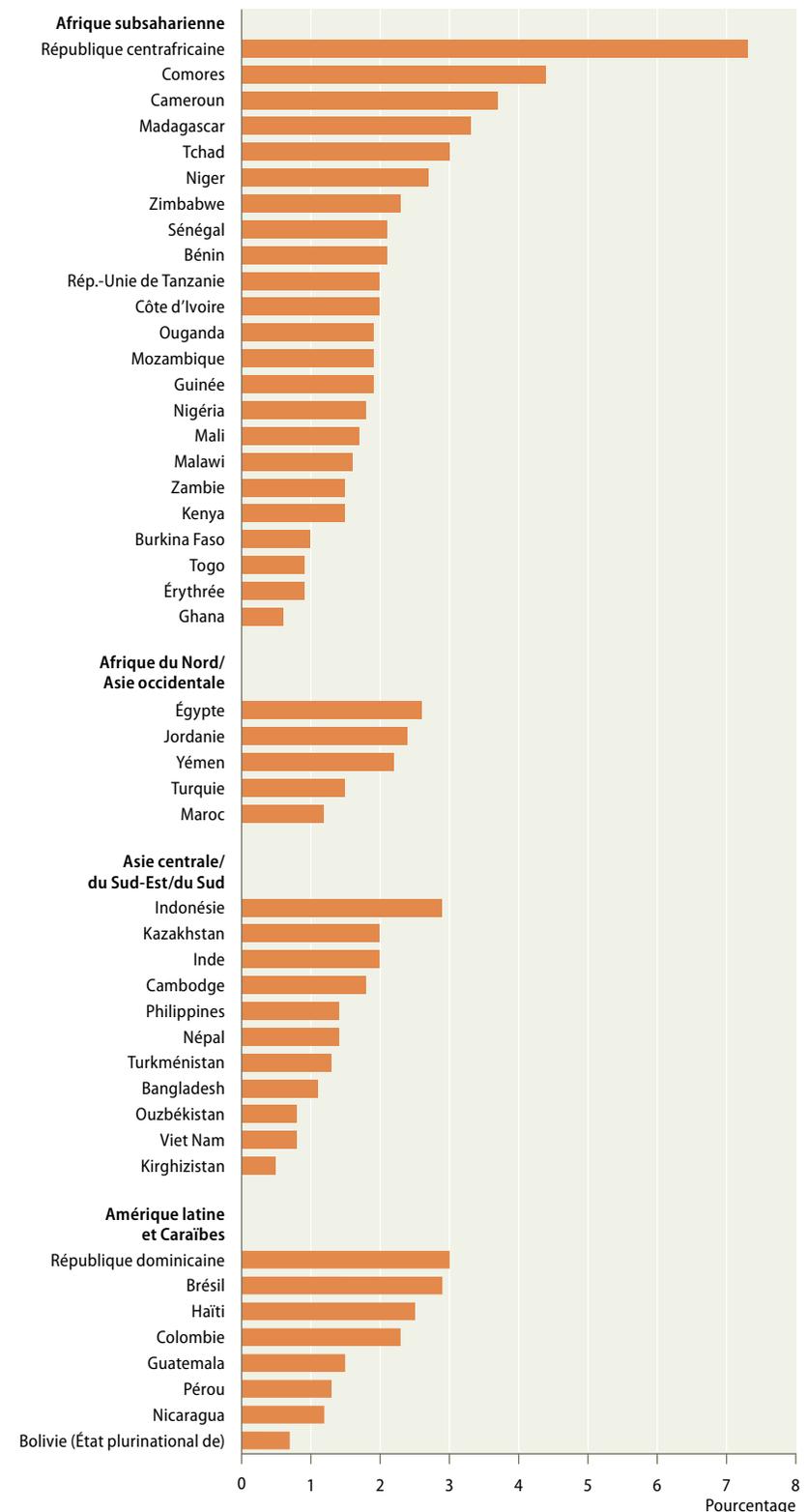
Le nombre d'avortements pratiqués en Europe de l'Est a été réduit de moitié, de 6 millions en 1995 à 3 millions en 2003. Bien qu'il ait considérablement baissé, le taux d'avortement dans la sous-région (44 pour 1 000 femmes en 2003) était encore très élevé, dépassant même celui des régions moins développées. Une étude⁶⁹ suggère que les femmes en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie auraient trois avortements en moyenne si les niveaux actuels persistaient tout au long de leur période procréative. Une bonne proportion de femmes d'Europe de l'Est continuent d'être tributaires des méthodes traditionnelles de contraception (voir la section sur le recours aux méthodes contraceptives), et ce n'est que récemment qu'elles ont davantage eu accès aux méthodes modernes de contraception⁷⁰.

On estime que près de 26 % de la population du monde vit dans des pays où la législation interdit entièrement l'avortement ou ne le permet que pour sauver la vie d'une femme⁷¹. Il n'y a que six pays et zones dans lesquels l'avortement n'est autorisé sous aucun prétexte : Chili, El Salvador, Malte, République dominicaine⁷², le Saint-Siège et Nicaragua⁷³, mais dans les autres où l'on peut le pratiquer légalement, les conditions de cette autorisation varient beaucoup d'un pays à l'autre. Dans des pays comme l'Afrique du Sud et l'Inde, l'avortement peut être pratiqué dans de nombreuses circonstances, mais l'accès à des services fournis par un personnel qualifié demeure inégal⁷⁴.

Donner aux femmes l'accès à un avortement sans risque et légal en même temps que l'accès à des méthodes contraceptives modernes et à l'éducation sexuelle contribue à la longue à limiter le nombre d'avortements. Lorsque la législation sur l'avortement est tellement restrictive qu'il est difficile d'obtenir un avortement sans risque, les femmes qui se retrouvent enceintes sans le

Figure 2.11

Femmes âgées de 40 à 44 ans et mariées depuis cinq ans ou plus n'ayant jamais eu de grossesse féconde, 1994-2000 (dernière année disponible)



Source : Rutstein et Shah, *Infecundity, infertility, and childlessness in developing countries* (2004), p. 10.

⁶⁹ Sedgh *et al.*, 2007.

⁷⁰ Singh *et al.*, 2009.

⁷¹ Boland et Katzive, 1998.

⁷² Nations Unies, 2010.

⁷³ Nations Unies, 2007.

⁷⁴ Singh *et al.*, 2009.

Tableau 2.6
Taux d'utilisation des méthodes contraceptives parmi les femmes et femmes dont les besoins en planning familial ne sont pas satisfaits, par région, 2007

	Taux d'utilisation des contraceptifs (%)					Pourcentage de femmes aux besoins non satisfaits
	N'importe quelle méthode	Méthode moderne			Toute méthode traditionnelle	
		Toute méthode moderne	Stérilisation des femmes	DIU		
Monde	63	56	20	14	7	..
Régions plus développées	70	59	8	9	11	..
Régions moins développées	62	56	22	15	6	11
Afrique	28	22	2	5	6	22
Asie	67	61	25	18	6	9
Europe	71	56	4	14	14	..
Amérique latine et Caraïbes	72	64	30	7	7	11
Amérique du Nord	73	69	20	2	4	6
Océanie	59	53	12	1	6	..

Source : Nations Unies, *World Contraceptive Use 2009* (2009).

Note : Le taux d'utilisation des contraceptifs est le pourcentage d'utilisation de la contraception parmi les femmes mariées ou vivant en couple. Le taux de besoins non satisfaits en planning familial est le taux du nombre de femmes en âge de procréer mariées ou vivant en couple qui sont fécondes, n'utilisent pas de contraception et qui déclarent ne plus vouloir d'enfants ou souhaitent retarder la prochaine grossesse, divisé par le nombre de femmes en âge de procréer qui sont mariées ou vivent en couple.

désirer ont tendance à avoir recours à des avortements dangereux⁷⁵. Cette pratique met en danger leurs vies, puisque les avortements dangereux causent la mort de près de 68 000 femmes chaque année⁷⁶. On estime qu'environ 19 à 20 millions d'avortements sont pratiqués chaque année par des personnes n'ayant pas les qualifications nécessaires; 97 % de ces avortements ont lieu dans les pays moins développés⁷⁷.

F. Santé des enfants

L'OMD 4 recommande la réduction de la mortalité infantile. De nombreux problèmes de santé auxquels les femmes et les hommes sont confrontés à l'âge adulte débutent pendant l'enfance. Il est donc extrêmement important que les enfants aient un bon départ en matière de santé, puisque cela peut avoir des répercussions tout au long de leur vie. Il faudrait plus particulièrement veiller au bien-être des fillettes.

1. Mortalité chez les enfants de moins de 5 ans

Les dernières décennies ont vu une baisse sans précédent de la mortalité infantile, ce qui a for-

⁷⁵ L'OMS définit l'avortement dangereux comme toute procédure visant à interrompre une grossesse non désirée qui est effectuée soit par des personnes ne possédant pas les qualifications nécessaires soit dans un cadre non conforme aux normes médicales de base ou les deux à la fois.

⁷⁶ Grimes *et al.*, 2006.

⁷⁷ Ibid.

tement contribué à l'augmentation de l'espérance de vie. Suivant les estimations des Nations Unies, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué, de 109 décès sur 1 000 naissances vivantes entre 1980 et 1985 à 71 décès sur 1 000 naissances vivantes entre 2005 et 2010, soit une diminution de 35 %. En dépit des améliorations considérables de la mortalité infantile, 9,6 millions d'enfants à travers le monde meurent encore chaque année avant l'âge de 5 ans⁷⁸.

Bien qu'elle soit en baisse, la mortalité infantile est encore élevée dans les pays moins développés, et plus particulièrement en Afrique.

C'est dans les régions moins développées que la mortalité infantile a enregistré la plus grande baisse, puisqu'elle est passée de 122 à 78 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 1980-1985 et 2005-2010. On a expliqué ces améliorations considérables par un certain nombre de facteurs, notamment l'élargissement de la couverture vaccinale, un meilleur apport en calories grâce à l'augmentation de la productivité agricole, le recours à la réhydratation orale lors des épisodes de diarrhée, l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, un meilleur accès aux insecticides, des thérapies et des traitements plus efficaces ainsi que l'accès à des services améliorés d'eau et d'assainissement⁷⁹. Tous ces facteurs ont contribué à réduire l'incidence des maladies

⁷⁸ Nations Unies, 2009c.

⁷⁹ OMS, 2009a.

juvéniles et à empêcher que les maladies ne se soldent par des décès.

Le tableau 2.8 montre les estimations de la mortalité avant l'âge de 5 ans au cours des 15 dernières années, par région et par sexe. Dans le monde entier, la mortalité des fillettes et des petits garçons a baissé au même rythme pendant cette période. Tandis que la plupart des régions ont connu une baisse constante de la mortalité infantile pour les deux sexes, la région de l'Afrique australe se caractérise par des tendances particulières. Autant pour les filles que pour les garçons, la mortalité infantile s'est accrue de la fin des années 90 au début des années 2000, culminant à 81 décès pour 1 000 naissances vivantes de filles et 95 décès pour 1 000 naissances vivantes de garçons en 2000-2005. Le VIH/sida a probablement contribué à ces augmentations de la mortalité infantile au cours de cette période.

Malgré les améliorations considérables enregistrées au plan de la mortalité infantile, le niveau reste élevé dans les régions moins développées, et les écarts par rapport aux régions plus développées ne se sont que légèrement réduits. En 2005-2010, la mortalité des filles de moins de 5 ans dans les régions moins développées (78 décès pour 1 000 naissances vivantes) était 11 fois supérieure à celle des régions plus développées (7 décès pour 1 000 naissances vivantes), tandis que pour les garçons elle était de 78 décès dans les régions moins développées et 8 seulement dans les régions plus développées.

L'Afrique est la région la plus difficile pour la survie des enfants. La mortalité infantile était encore la plus élevée dans cette région, avec 130 décès de fillettes pour 1 000 naissances vivantes contre 142 pour les garçons. Ces décès sont principalement dus à des causes évitables, comme la pneumonie, la diarrhée ou la malaria, la plupart survenant pendant la période néonatale. L'Asie se caractérise aussi par une mortalité infantile relativement élevée. À l'opposé, les taux de mortalité infantile sont les plus bas en Amérique du Nord et en Europe; en effet on y enregistre des taux inférieurs à 10 décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les enfants des deux sexes.

De manière générale, la mortalité est plus élevée chez les garçons que chez les filles, ce qui peut s'expliquer par des raisons biologiques spécifiques. Par exemple, les enfants de sexe masculin sont plus enclins à avoir des déficiences congénitales qui peuvent entraîner une augmentation

Tableau 2.7

Nombre d'avortements et taux d'avortements par région, 1995 et 2003

	Nombre d'avortements (en millions)		Taux d'avortements	
	1995	2003	1995	2003
Monde	46	42	35	29
Régions les plus développées	10	7	39	26
Régions les moins développées	36	35	34	29
Afrique	5	6	33	29
Asie	27	26	33	29
Europe	8	4	48	28
Europe de l'Est	6	3	90	44
Amérique latine et Caraïbes	4	4	37	31
Amérique du Nord	2	2	22	21
Océanie	<1	<1	21	17

Source : Singh et al., *Abortion Worldwide* (2009).

Note : Le taux d'avortements est défini comme le nombre d'avortements pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans.

de la mortalité dans les premières années de vie. Toutefois, dans certains pays, c'est plutôt le contraire. En 2005-2010, on a observé une mortalité excessive de filles en Asie, et plus particulièrement en Afghanistan, en Chine, en Inde et au Pakistan (voir l'annexe statistique).

2. Insuffisance pondérale

Une bonne alimentation représente un facteur crucial pour la santé des enfants. Certaines estimations suggèrent que la sous-alimentation est la cause fondamentale de plus d'un tiers de décès d'enfants⁸⁰. La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale est un indicateur qui permet de mesurer l'état nutritif des enfants d'un pays. En 2007, 148 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale pour leur âge; les deux tiers de ces enfants vivaient en Asie et un quart en Afrique⁸¹. Les principaux facteurs comprennent le manque d'aliments nutritifs et les infections, ainsi que les mauvaises habitudes alimentaires. D'autres facteurs socioéconomiques tels que des revenus familiaux insuffisants, le manque d'instruction des parents et l'indisponibilité des soins de santé accroissent les risques de voir les enfants souffrir d'insuffisance pondérale.

La figure 2.12 présente le pourcentage de filles et de garçons de moins de 5 ans qui souffrent d'insuffisance pondérale. Les données ont été

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ UNICEF, 2008, p. 23.

Tableau 2.8

Mortalité chez les enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes par sexe, 1995-2000, 2000-2005 et 2005-2010

	Filles			Garçons			Différence		
	1995-2000	2000-2005	2005-2010	1995-2000	2000-2005	2005-2010	1995-2000	2000-2005	2005-2010
Monde	84	77	71	85	77	71	0	0	0
Régions plus développées	10	8	7	11	10	8	2	1	1
Régions les moins développées	93	85	78	93	85	78	0	0	0
Afrique	156	142	130	169	154	142	13	12	12
Afrique australe	72	81	65	88	95	80	16	15	16
Asie	76	68	61	71	63	56	-5	-5	-5
Europe	11	9	8	14	12	10	3	2	2
Amérique latine et Caraïbes	36	28	24	45	36	31	9	8	7
Amérique du Nord	8	8	7	8	8	7	0	0	0
Océanie	36	33	30	43	36	31	7	3	2

Source : Nations Unies, World Population Prospects DEMOBASE (2009).

rassemblées à partir d'enquêtes, notamment des enquêtes en grappe à indicateurs multiples et des enquêtes démographiques et sanitaires, réalisées dans 102 pays entre 2000 et 2007. Le pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale variait considérablement entre les pays où ces données étaient disponibles. Il était très élevé dans certains pays comme le Bangladesh, l'Inde et Timor-Leste où plus de 40 % des enfants, filles et garçons, souffraient d'insuffisance pondérale.

Le regroupement des données par pays le long de la ligne diagonale indique que, dans la plupart des pays, il y avait peu de différences dans la proportion de filles et de garçons souffrant d'insuffisance pondérale, ce qui laisse supposer que les fillettes jouissent du même état nutritionnel que les garçons, bien que ce soit à des degrés variés. Parmi les exceptions à ce schéma, on peut citer l'Arménie, le Bangladesh et l'Inde où les filles souffrent davantage d'insuffisance pondérale que les garçons par une marge de plus de 3 %. D'autre part, dans plusieurs pays africains, notamment aux Comores, en République centrafricaine ou au Timor-Leste, les garçons sont plus enclins à souffrir d'insuffisance pondérale que les filles. Il est nécessaire de rechercher les causes profondes de ces disparités entre les sexes.

3. Vaccination

Investir sur les jeunes enfants implique la mise à disposition de soins préventifs comme les vaccinations de routine qui ont sauvé des millions de vies. Les taux de vaccination sont en hausse constante dans le monde entier, grâce au suc-

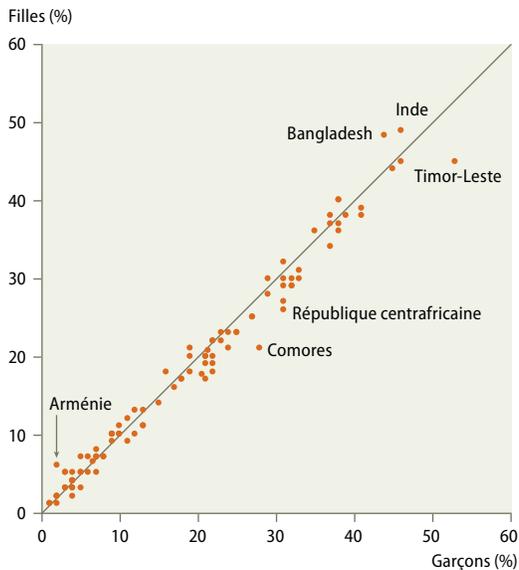
cès des campagnes de vaccination. Les journées nationales de vaccination avaient été instituées dans certains pays moins développés depuis les années 80, en complément aux vaccinations de routine⁸²; elles avaient débuté par des efforts visant à lutter contre la propagation de la polio en vaccinant tous les enfants de moins de 5 ans. Aujourd'hui, les journées de la santé de l'enfant ont prouvé que c'est un moyen efficace et abordable de mieux sensibiliser et d'améliorer la qualité des services de santé destinés aux enfants, y compris la prestation des services de vaccination.

Les enquêtes démographiques et sanitaires recueillent les informations auprès des mères à propos de la vaccination de leurs enfants âgés de 12 à 23 mois. Sur la base des données de 70 pays moins développés entre 1998 et 2007, le tableau 2.9 montre la proportion des filles et des garçons qui ont reçu trois doses de vaccin antipoliomyélique et de DCT (diphtérie, coqueluche et tétanos).

La vaccination antipoliomyélique est l'une des vaccinations recommandées pour les enfants, et il est conseillé de leur donner quatre doses. Le taux de couverture de la vaccination antipoliomyélique variait considérablement entre les régions moins développées. En Afrique du Nord, plus de 90 % des enfants avaient reçu trois doses. Au Maroc, par exemple, le taux de vaccination antipoliomyélique en 2003-2004 avait atteint 96 % pour les filles et 95 % pour les garçons. Le taux de couverture est aussi généralement élevé en Asie du Sud et en Asie centrale, où la pro-

⁸² UNICEF, 2007.

Figure 2.12
Pourcentage de filles et de garçons de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale, 1998-2007 (dernière année disponible)



Source : Macro International, MEASURE DHS STAT compiler (2009).

portion dépassait les 80 % autant pour les filles que pour les garçons. Cependant, il y avait des régions où ces taux pouvaient encore être améliorés. Par exemple, à peine la moitié des enfants avaient reçu les trois vaccins antipoliomyélitiques en Asie occidentale.

Il existe peu de disparités liées au genre dans la vaccination antipoliomyélitique et DCT.

Le vaccin DCT protège les enfants contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos et, en général, on donne cinq doses aux enfants âgés de deux mois à cinq ans. Les taux de vaccination étaient élevés en Afrique du Nord, en Afrique australe et en Asie centrale, avec plus de 85 % des enfants recevant trois doses du vaccin. Les taux les plus bas ont été observés en Afrique subsaharienne et en Asie occidentale.

Au niveau régional, les données révèlent peu de disparités entre les sexes autant pour la couverture vaccinale antipoliomyélitique que pour le vaccin DCT. On n'a observé des différences appréciables entre les sexes qu'en Amérique centrale, où le taux de vaccination DCT pour les garçons (72 %) était quelque peu supérieur à

Tableau 2.9
Proportion des filles et des garçons ayant reçu trois doses de vaccin antipoliomyélitique et de DCT, par région et par sexe, 1998-2007 (dernière année disponible)

	Polio		DCT	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
Afrique				
Afrique du Nord (3)	90	91	93	92
Afrique australe (5)	77	77	81	81
Afrique de l'Est, moyenne et de l'Ouest (31)	60	59	57	57
Asie				
Asie centrale (4)	87	89	88	88
Asie du Sud-Est (5)	67	67	74	74
Asie du Sud (5)	86	87	78	76
Asie occidentale (5)	52	54	54	54
Amérique latine et Caraïbes				
Caraïbes (3)	66	65	67	67
Amérique centrale (5)	73	72	68	72
Amérique du Sud (5)	70	70	74	75

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de Macro International, MEASURE DHS STAT compiler (2009).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays dont les moyennes ont été calculées.

celui des filles (68 %). Toutefois, au niveau national, s'agissant du taux de couverture vaccinale, plusieurs pays avaient enregistré des différences sensibles entre les sexes. Par exemple, à Madagascar, le taux de vaccination antipoliomyélitique parmi les filles était de 70 % en 2003-2004, soit 14 points de pourcentage de plus que chez les garçons. D'autre part, la proportion d'enfants ayant reçu trois doses de vaccin antipoliomyélitique en Azerbaïdjan en 2006 était non seulement très faible, mais le taux chez les garçons (24 %) dépassait celui des filles (18 %) d'une marge significative.

En résumé, les récentes données statistiques sur les différences entre les sexes en ce qui concerne l'insuffisance pondérale et le taux de couverture vaccinale ne vont pas dans le sens de la notion qui semble prévaloir, à savoir que le parti pris contre le sexe féminin causerait une répartition des aliments et des soins de santé plus favorable aux garçons qu'aux filles. Au niveau national, on a observé, dans certains pays, des disparités entre les sexes s'agissant de l'état nutritionnel et de la fourniture des soins de santé. Toutefois, ces disparités n'allaient pas systématiquement dans un sens ou dans l'autre.

Chapitre 3

Éducation

Principales conclusions

- Deux tiers des 774 millions d'adultes analphabètes de par le monde sont des femmes, la même proportion qu'au cours des 20 dernières années et dans la plupart des régions.
- Le taux d'alphabétisation des jeunes dans le monde est passé à 89 %, tandis que l'écart entre les sexes a diminué à 5 points de pourcentage.
- Les écarts entre les garçons et les filles ont été comblés dans la majorité des pays en ce qui concerne les inscriptions au niveau de l'enseignement primaire, mais la parité hommes-femmes reste encore un objectif qui est loin d'être atteint pour un certain nombre de pays.
- 72 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés; plus de 39 millions d'entre eux (soit 54 %) sont des filles.
- Bien que les taux des inscriptions dans l'enseignement secondaire s'améliorent, moins de pays se rapprochent de la parité garçons-filles qu'en ce qui concerne l'enseignement primaire.
- S'agissant des inscriptions dans l'enseignement supérieur, la position dominante des hommes s'est inversée à travers le monde et les inégalités sont plutôt à l'avantage des femmes, sauf en Afrique subsaharienne et australe, ainsi qu'en Asie occidentale.
- Au niveau de l'enseignement supérieur, les femmes sont considérablement sous-représentées dans les domaines des sciences et de l'ingénierie; cependant, elles restent les plus nombreuses dans l'éducation, la santé et le bien-être, les sciences sociales, les humanités et les arts.
- Dans le monde entier, les femmes représentent un peu plus du quart de tous les chercheurs scientifiques; ce taux constitue une augmentation par rapport aux décennies précédentes, mais demeure encore loin de l'objectif de parité hommes-femmes.
- L'utilisation et l'accès à Internet ont connu une croissance exponentielle au cours des 10 dernières années, ce qui a réduit la fraction numérique entre les hommes et les femmes; cependant, les femmes ne bénéficient pas encore du même niveau d'accès que les hommes dans la plupart des pays, quel que soit leur niveau de développement.

Introduction

L'éducation permet d'acquérir les qualifications et les compétences qui sont primordiales au développement humain et qui améliorent la qualité de vie, en apportant des avantages importants tant aux individus qu'aux sociétés. L'investissement dans l'éducation des filles et des femmes, en particulier, a des retombées socio-économiques exceptionnellement importantes. Les femmes instruites investissent davantage dans leurs enfants et contribuent au bien-être de la prochaine génération. Elles sont plus susceptibles de participer au marché de l'emploi, ce qui leur permet d'avoir un revenu, de connaître et de revendiquer leurs droits et d'exercer une plus

grande influence dans leurs ménages et dans la vie publique. L'éducation est indispensable à l'autonomisation des femmes et à la réduction des écarts entre les hommes et les femmes en termes d'opportunités socioéconomiques; l'éducation peut réduire les inégalités fondées sur le sexe et modifier la situation qui n'était pas traditionnellement favorable aux femmes.

L'éducation a depuis longtemps été reconnue comme un droit fondamental ayant des conséquences de vaste portée sur le développement humain et le progrès social. Le droit à l'éducation est proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans divers pactes internationaux. L'importance de l'éducation pour

Tableau 3.1
Nombre d'hommes et de femmes adultes analphabètes par région, 1990 et 2007 (en millions)

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1990	2007	1990	2007	1990	2007
Monde	870,1	774,4	321,3	278,5	548,8	495,9
Régions les moins développées	860,3	768,1	318,6	276,2	541,7	491,9
Régions plus développées	9,8	6,2	2,7	2,3	7,1	4,0
Afrique	175,0	207,2	68,0	77,3	107,0	129,9
Afrique de l'Est	55,6	69,3	22,1	26,5	33,5	42,8
Afrique moyenne	16,9	22,9	5,7	7,3	11,2	15,6
Afrique du Nord	41,0	43,8	15,3	15,5	25,7	28,3
Afrique australe	5,3	4,7	2,4	2,2	2,9	2,5
Afrique de l'Ouest	56,1	66,5	22,5	25,9	33,6	40,7
Asie	645,0	523,6	232,4	182,1	412,6	341,5
Asie de l'Est	185,6	72,2	56,0	19,7	129,6	52,4
Asie centrale du Sud	395,5	394,6	155,7	144,6	239,8	250,0
Asie du Sud-Est	42,3	34,7	14,0	11,6	28,3	23,2
Asie occidentale	21,5	22,1	6,8	6,3	14,8	15,8
Europe	8,6	4,8	2,2	1,6	6,4	3,2
Europe de l'Est	3,9	1,6	0,7	0,5	3,3	1,1
Europe du Nord	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Europe du Sud	3,8	2,4	1,1	0,8	2,7	1,6
Europe occidentale	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3
Amérique latine et Caraïbes	39,9	36,5	18,0	16,4	21,9	20,1
Caraïbes	3,7	3,7	1,9	1,9	1,9	1,8
Amérique centrale	10,7	10,0	4,3	4,0	6,4	6,1
Amérique du Sud	25,5	22,7	11,9	10,5	13,7	12,2
Amérique du Nord	0,3	0,5	0,1	0,2	0,1	0,3
Océanie	1,3	1,8	0,6	0,8	0,7	1,0

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les analphabètes adultes se réfèrent aux hommes et aux femmes âgés de 15 ans et plus.

l'émancipation des femmes a été soulignée dans le Programme d'action de Beijing¹, qui l'identifie comme l'un des 12 domaines cruciaux qui font l'objet de préoccupation et l'affirme comme un facteur essentiel de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes. Le Programme d'action de Beijing a plaidé pour l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe dans le domaine de l'éducation et ce à tous les niveaux, en éradiquant l'analphabétisme chez les femmes et en améliorant leur accès à la formation professionnelle, aux sciences et techniques, et en promouvant la formation continue. Avec l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'objectif d'éliminer les disparités entre les hommes et les femmes en

¹ Nations Unies, 1995.

matière d'éducation a été une fois de plus mis en exergue dans la mesure où il est indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire. L'objectif 3 appelle à la réalisation de la parité hommes-femmes dans le cadre des enseignements primaire et secondaire, de préférence d'ici à la date butoir de 2005, et à tous les niveaux de l'éducation au plus tard en 2015.

A. Résultats scolaires

1. Alphabétisation

Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne le relèvement des taux d'alphabétisation autant pour les hommes que pour les femmes, et ce au niveau mondial. Cependant, en dépit de ces acquis, le nombre d'adultes analphabètes est très élevé et le demeurera probablement; ceci est dû à l'impact de la croissance démographique. En 1990, d'après les estimations, près de 870 millions d'adultes dans le monde étaient analphabètes (tableau 3.1). En 2007, ce chiffre était estimé à environ 774 millions, ce qui indiquait une légère baisse d'environ 96 millions, soit 11 %. Au cours de la même période, le nombre de femmes analphabètes a baissé, passant d'environ 549 millions à 496 millions (près de 10 %), tandis que le nombre d'hommes analphabètes a baissé de 321 millions à 279 millions (13 %). Il importe de signaler ici que ces statistiques sont fortement influencées par les changements enregistrés au niveau de l'effectif de la population. L'interprétation des comparaisons par habitant en ce qui concerne les populations analphabètes doit être faite en tenant compte de cette réserve².

Le nombre d'adultes qui sont analphabètes a légèrement diminué au cours des deux dernières décennies.

La plupart des sous-régions du monde ont enregistré au moins de modestes diminutions de l'effectif de la population d'analphabètes, l'Asie de l'Est enregistrant l'une des diminutions les plus rapides et les plus substantielles, imputable en partie aux progrès importants qui sont en cours en Chine. Cependant, contrairement à ces tendances, l'effectif de la population d'analphabètes a augmenté dans plusieurs pays d'Afrique (à l'exception de l'Afrique australe), en Amérique du Nord, en Océanie et en Asie occiden-

² UNESCO, 2003.

tales. Pendant la période allant de 1990 à 2007, la population d'analphabètes en Afrique s'est accrue de 32 millions, dont près de 23 millions (72 %) étaient des femmes. L'augmentation de la population d'analphabètes en Océanie a été presque entièrement induite par la contribution des pays de la Mélanésie. Les sous-régions de l'Asie centrale du Sud et de l'Asie occidentale ont de la même manière enregistré une légère augmentation de leurs populations de femmes analphabètes malgré une réduction du nombre d'hommes analphabètes. Près de 99 % de la population d'analphabètes du monde se trouve concentrée dans les régions les moins développées, et près des trois quarts de ces personnes vivent en Asie centrale du Sud et en Afrique subsaharienne. L'Asie centrale du Sud abrite plus de la moitié des adultes analphabètes. L'effectif de la population d'analphabètes en Asie centrale du Sud reflète avant tout la situation qui prévaut dans les pays à forte population comme le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan.

Les femmes représentent la majorité des analphabètes dans la plupart des régions du monde.

Les femmes représentent près des deux tiers des analphabètes dans le monde (fig. 3.1). Cette proportion est restée la même dans plusieurs sous-régions d'Afrique, d'Asie et d'Europe, et ce pendant toute la période allant de 1990 à 2007, traduisant les désavantages persistants auxquels se heurtent les femmes. À l'exception des Caraïbes, les femmes représentaient plus de la moitié des analphabètes de chaque sous-région. Les disparités au détriment des femmes sont particulièrement marquées en Europe de l'Est, en Asie de l'Est, en Asie occidentale et en Afrique moyenne, où les femmes représentent plus des deux tiers des analphabètes. Lorsque la proportion des analphabètes est élevée, les femmes ont plus de probabilités d'en faire partie que les hommes.

Les projections de l'UNESCO³ indiquent de lentes améliorations générales pendant la période allant de maintenant à 2015, avec les femmes qui continuent de représenter près des deux tiers des analphabètes dans le monde. La plus grande réduction globale de la proportion d'analphabètes femmes âgées de 15 ans et plus se produira en

Encadré 3.1

Alphabétisation

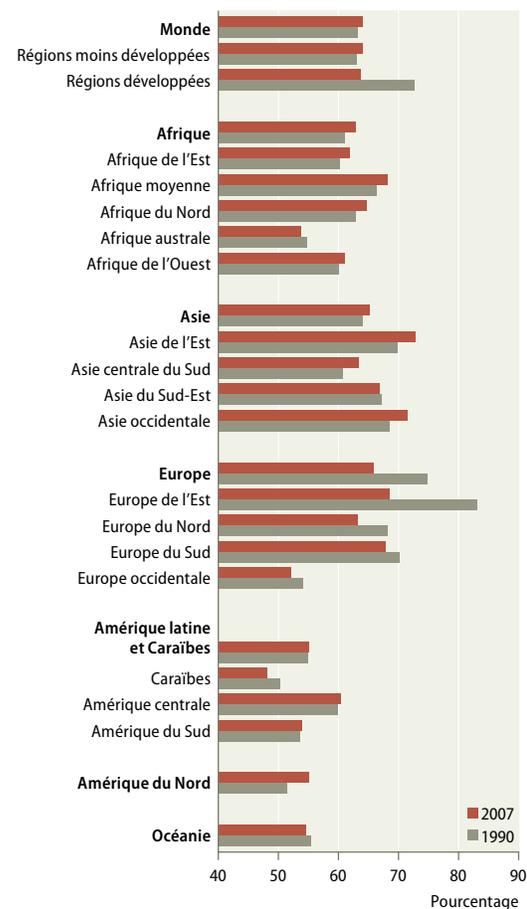
Selon la définition de l'UNESCO, un **alphabète** est une personne qui peut, en le comprenant, lire ou écrire un texte simple et court concernant sa vie quotidienne; un **analphabète** est une personne qui ne peut pas, en le comprenant, lire ou écrire un texte simple et court concernant sa vie quotidienne.

Une autre définition plus large de l'alphabétisation, l'**alphabétisation fonctionnelle**, utilisée dans certains pays qui ont déjà atteint le niveau où tout le monde sait lire et écrire, insiste sur l'utilisation de l'alphabétisation. Est dite alphabète fonctionnelle une personne qui peut s'engager dans toutes ces activités dans lesquelles il est nécessaire de savoir lire et écrire pour le fonctionnement effectif de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à utiliser ses capacités de lire, d'écrire et de compter pour son développement personnel et pour celui de sa communauté. D'une manière générale, l'alphabétisation englobe aussi la « capacité de calculer », la capacité d'effectuer de simples opérations arithmétiques.

Le **taux d'alphabétisation des adultes** est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui est alphabète, tandis que le **taux d'alphabétisation des jeunes** est le pourcentage des personnes âgées entre 15 et 24 ans et qui sont alphabètes.

Figure 3.1

Les femmes parmi les adultes analphabètes, par région, 1990 et 2007

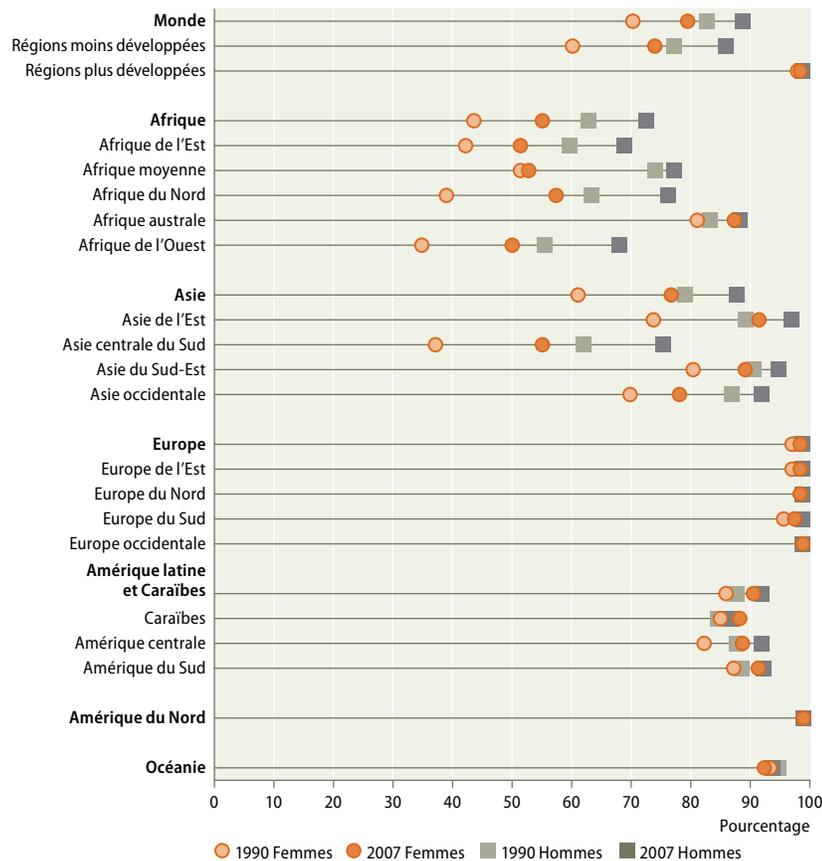


Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les adultes analphabètes sont les hommes et les femmes âgés de 15 ans et plus.

³ Institut de statistique de l'UNESCO, 2008.

Figure 3.2
Taux d'alphabétisation des adultes par sexe et par région, 1990 et 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les taux d'alphabétisation des adultes se réfèrent aux taux d'alphabétisation des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus.

Asie de l'Est et dans le Pacifique⁴. Cependant, on prévoit une augmentation en Afrique subsaharienne où beaucoup de filles ne vont toujours pas à l'école et où la croissance démographique est très rapide. On s'attend à très peu de changement en ce qui concerne l'Asie centrale du Sud ou l'Asie occidentale.

Les taux d'alphabétisation sont en train de s'améliorer, mais réaliser l'alphabétisation universelle demeure un défi de taille, en particulier en Afrique et en Asie centrale du Sud et en Asie occidentale.

En mettant l'accent sur l'alphabétisation plutôt que sur l'analphabétisme, on peut voir que, en raison de la progression de l'accès à l'enseignement primaire et de l'amélioration des programmes

⁴ Ces regroupements régionaux correspondent à ceux qu'utilise l'UNESCO et diffèrent de ceux qui sont utilisés dans d'autres parties de la présente section.

d'alphabétisation, des gains importants ont été réalisés à la faveur de ces initiatives à travers le monde. Entre 1990 et 2007, le taux d'alphabétisation a augmenté, passant de 76 à 84 %⁵. Au cours de la même période, le taux d'alphabétisation au niveau mondial en ce qui concerne les femmes adultes est passé de 70 à 79 %, tandis que pour les hommes, ce taux est passé de 82 à 88 % (fig. 3.2). Les taux d'alphabétisation des femmes en Europe et en Amérique du Nord sont généralement bien au-dessus de 95 % à très peu d'exceptions près. Les taux sont également élevés, d'une manière générale, presque partout en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique australe. Cependant, dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne (sauf en Afrique australe) et de l'Asie centrale du Sud, les taux d'alphabétisation chez les femmes sont beaucoup plus bas et oscillent entre environ 50 et 60 %.

Les écarts entre les hommes et les femmes adultes en matière d'alphabétisation sont en train de se réduire à travers le monde, mais ils demeurent importants, en particulier dans les régions moins développées.

La plupart des régions ont enregistré des progrès dans l'augmentation des taux chez les femmes comme chez les hommes entre 1990 et 2007. Des gains rapides, atteignant jusqu'à 15 points de pourcentage ou davantage, ont été enregistrés en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, en Asie de l'Est et en Asie centrale du Sud. Cependant, l'alphabétisation universelle demeure un objectif difficile à atteindre pour plusieurs régions moins développées. L'Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique australe) et les sous-régions de la Mélanésie et de l'Asie centrale du Sud sont les plus éloignées de cet objectif, car elles affichent un déficit supérieur à 30 points de pourcentage. Les sous-régions des Caraïbes, d'Amérique centrale, de Micronésie, d'Afrique australe et d'Asie occidentale viennent ensuite avec des déficits oscillant entre 10 et 15 points de pourcentage. Toutes les autres sous-régions au sein desquelles l'analphabétisme n'a pas été éradiqué se trouvent à moins de 10 points de pourcentage de l'alphabétisation universelle. Pour accélérer les progrès, les gouvernements ont besoin de faire preuve d'un engagement plus solide sur les plans politique et financier et d'accorder plus d'import-

⁵ Institut de statistique de l'UNESCO, 2009b.

tance à l'alphabétisation dans le cadre de la planification nationale⁶.

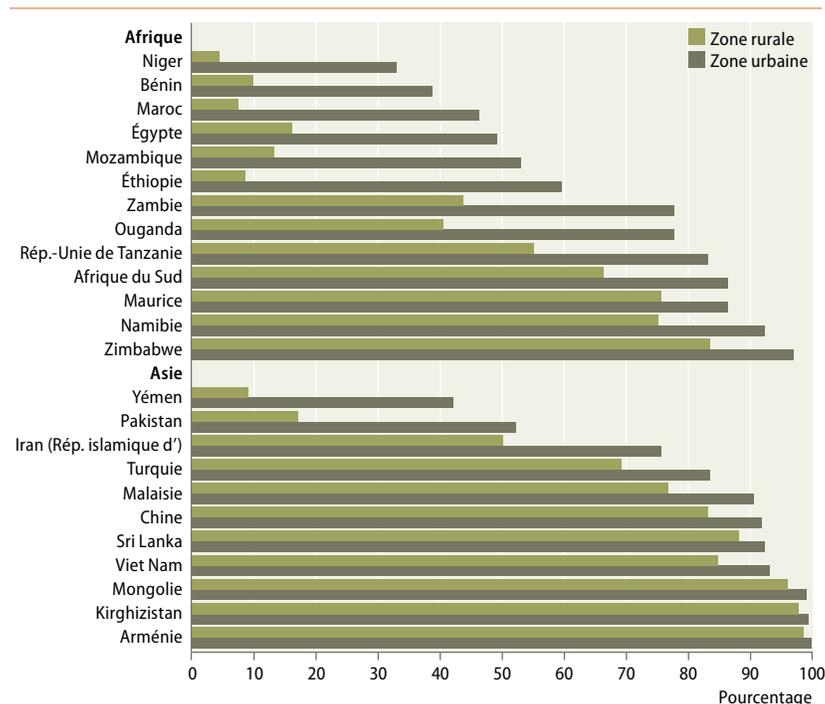
Les écarts entre les hommes et les femmes au niveau des taux d'alphabétisation des adultes ont diminué, au plan mondial, de 12 points de pourcentage en 1990 à 9 points de pourcentage en 2007 (fig. 3.2). Dans le cas des régions moins développées prises globalement, ces taux ont baissé de 17 à 12 points de pourcentage. Ces écarts se sont réduits et, dans plusieurs cas, ont été pratiquement comblés, dans les régions plus développées de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie, ainsi qu'en Afrique australe, en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est et davantage en Amérique latine et dans les Caraïbes. En revanche, traduisant le résultat à long terme de la situation consistant pour les femmes à avoir des possibilités limitées, voire nulles, d'accès à l'éducation, les écarts entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les taux d'alphabétisation demeurent importants et persistent en Afrique (à l'exception de l'Afrique australe), en Asie centrale du Sud et en Asie occidentale, oscillant entre 7 et 24 points de pourcentage. Des taux d'alphabétisation plus bas s'accompagnent presque toujours de grandes différences entre les taux chez les femmes et chez les hommes. Dans les régions où les progrès ont été lents, il est difficile d'inverser les désavantages dont les femmes souffrent. En l'absence de programmes soutenus et efficaces d'alphabétisation des adultes, les femmes plus âgées de ces régions risquent en majorité de rester analphabètes pendant toute leur vie.

Les taux d'alphabétisation des femmes adultes sont généralement beaucoup moins élevés dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Les moyennes nationales des taux d'alphabétisation masquent des différences notables au niveau infranational. De nombreux pays enregistrent des écarts significatifs entre les zones urbaines et rurales au plan de l'alphabétisation, les zones rurales restant à la traîne dans la plupart des cas, en raison du nombre plus limité des opportunités dans le domaine de l'éducation. Cette disparité est mise en évidence par un examen des données relatives à l'alphabétisation recueillies en 1990 et 2000 lors des recensements démographiques⁷ qui se sont déroulés en Afrique et en Asie (fig. 3.3). Les différences entre les zones urbaines et les

Figure 3.3

Femmes adultes alphabètes des zones urbaines et rurales dans une sélection de pays, selon le recensement le plus récent



Source : Nations Unies, *Annuaire démographique*, collections de données (2009).

Note : Le dernier recensement disponible date soit de 2000, soit de 1990. Les adultes alphabètes se réfèrent aux personnes âgées de 15 ans et plus.

zones rurales sont supérieures à 30 points de pourcentage en Égypte, en Éthiopie, au Maroc, au Mozambique, en Ouganda, au Pakistan, au Yémen et en Zambie. En revanche, dans les pays où les taux globaux d'alphabétisation sont relativement élevés, comme en Arménie, en Chine, au Kirghizistan, en Mongolie, au Sri Lanka et au Viet Nam, les différences entre les zones urbaines et les zones rurales représentent moins de 10 points de pourcentage.

Les taux d'alphabétisation pour les jeunes femmes et les jeunes hommes se sont améliorés de manière significative au cours des vingt dernières années et l'écart entre les hommes et les femmes s'est rétréci.

La vaste majorité des jeunes du monde entier sait lire et écrire. Le taux d'alphabétisation des jeunes au niveau mondial est passé de 84 à 89 % de 1990 à 2007⁸. Au cours de la même période, il a augmenté en passant de 81 à 87 % dans l'ensemble des régions moins développées. Le taux d'alphabétisation au plan mondial des jeunes femmes s'est situé à 87 % en 2007, contre 79 % en 1990 (fig. 3.4).

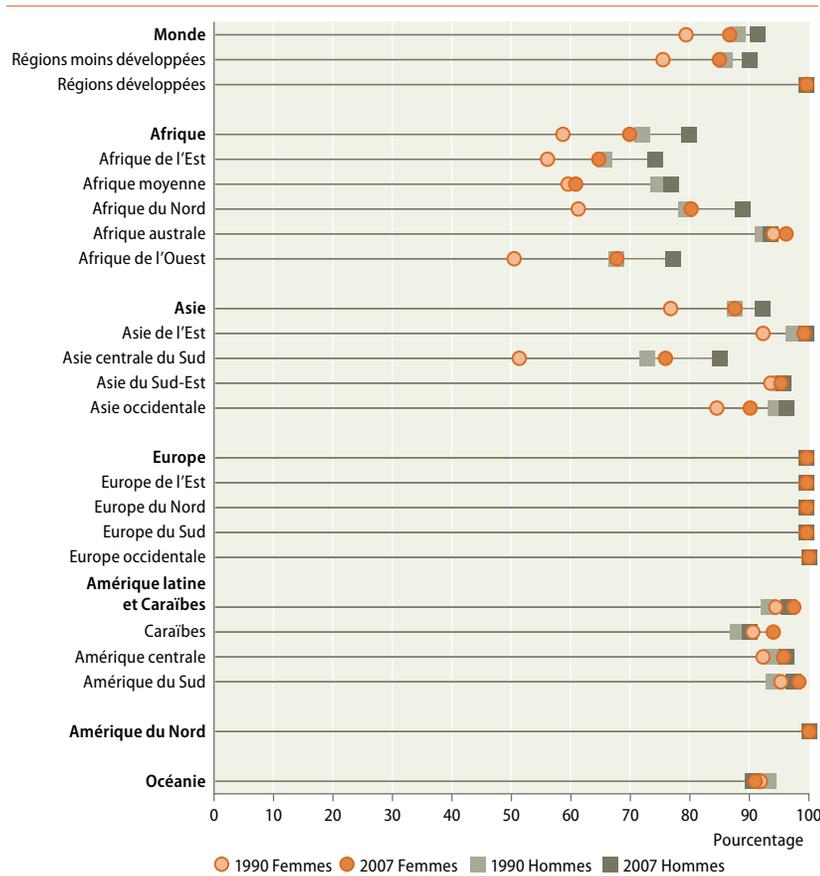
⁶ UNESCO, 2010.

⁷ Nations Unies, 2009.

⁸ Institut de statistique de l'UNESCO, 2009b.

Figure 3.4

Taux d'alphabétisation des jeunes par sexe et par région, 1990 et 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les taux d'alphabétisation des jeunes se réfèrent aux taux d'alphabétisation des jeunes femmes et des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans.

En revanche, le taux d'alphabétisation des jeunes hommes au niveau mondial est demeuré à 91 %, ayant augmenté de 3 points de pourcentage au cours de la même période. L'alphabétisation des jeunes est quasi universelle dans les régions plus développées d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie, et les taux sont inférieurs à 90 % seulement en Afrique (à l'exception de l'Afrique australe), en Asie centrale du Sud et dans les sous-régions de Mélanésie et de Micronésie en Océanie. Dans les régions du monde où beaucoup de garçons et de filles ne vont pas à l'école ou abandonnent leurs études trop tôt, les taux d'alphabétisation des jeunes sont beaucoup plus bas que les moyennes mondiales. En Afrique où les taux sont parmi les plus bas au monde, seulement 70 % des jeunes femmes et 79 % des jeunes hommes sont alphabètes. Le taux d'alphabétisation des jeunes est l'un des indicateurs utilisés pour apprécier les progrès enregistrés vers la réalisation de l'OMD 2

qui concerne la réalisation de l'enseignement primaire universel⁹. Beaucoup de pays ont enregistré des progrès notables en étendant l'accès à l'éducation et en prenant des mesures pour éliminer les disparités observées entre les hommes et les femmes. Toutefois, de nombreux pays dans ces régions sont bien loin d'atteindre l'objectif en question.

Les différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les taux d'alphabétisation des jeunes, par rapport à ceux des adultes, ne sont pas importantes dans la plupart des régions (fig. 3.4). Au plan mondial, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'alphabétisation des jeunes a diminué de 9 points de pourcentage à 5 au cours de la période allant de 1990 à 2007. Les écarts ne sont considérables dans aucune des régions plus développées ni dans plusieurs régions moins développées. Dans les sous-régions des Caraïbes, de la Mélanésie et de l'Afrique australe, les écarts entre les hommes et les femmes sont légèrement favorables aux jeunes femmes (2 à 4 points de pourcentage). Cependant, des écarts défavorables aux jeunes femmes demeurent importants dans les sous-régions de l'Afrique (à l'exception de l'Afrique australe), de l'Asie centrale du Sud, de l'Asie occidentale et de la Micronésie où ces écarts oscillent entre 4 et 16 points de pourcentage. Les disparités observées entre les hommes et les femmes en matière d'alphabétisation sont en train d'être comblées dans ces régions-là, mais lentement. Il faudrait faire des progrès considérables pour augmenter le nombre des inscriptions à l'école et améliorer les taux d'achèvement des cycles scolaires, afin d'éliminer les disparités entre les hommes et les femmes en matière d'alphabétisation des jeunes. Le plus grand défi à relever à cet égard consiste à scolariser les filles et les jeunes femmes, en particulier celles des ménages pauvres des zones rurales, et à veiller à ce qu'elles fréquentent effectivement l'école après leur inscription.

Les niveaux d'alphabétisation des femmes des groupes d'âge plus jeunes sont généralement beaucoup plus élevés que ceux des groupes plus âgés.

D'une manière générale, les taux d'alphabétisation sont plus élevés au sein des groupes d'âge

⁹ Deuxième objectif du Millénaire pour le développement : Réalisation de l'enseignement primaire universel : Objectif 2.A : S'assurer que d'ici à 2015 les enfants partout dans le monde, les garçons autant que les filles, puissent terminer un cycle complet d'enseignement primaire.

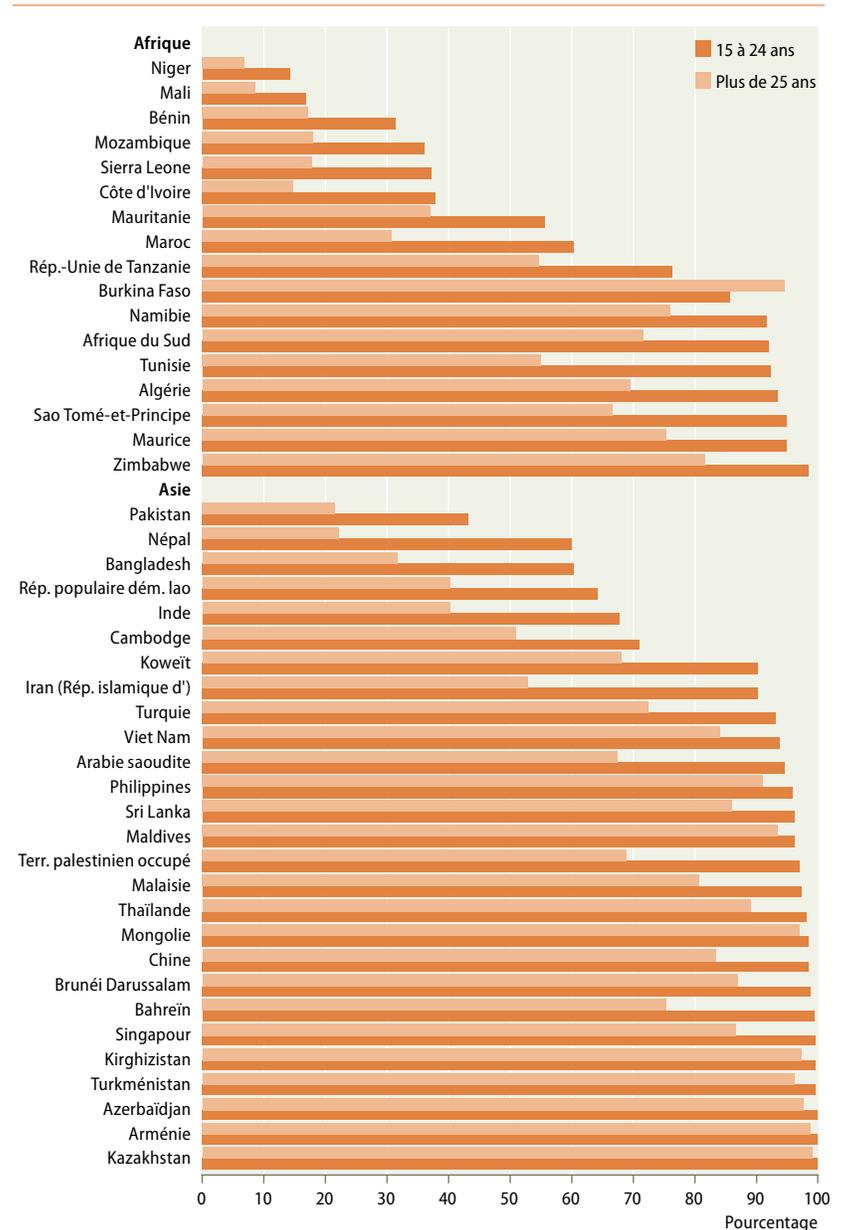
les plus jeunes que dans ceux des groupes plus âgés, et ceux des femmes plus jeunes sont souvent beaucoup plus élevés que ceux des femmes plus âgées. En Europe, en Amérique du Nord et dans d'autres pays plus développés où les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes sont très élevés, ces différences ne sont pas très importantes. Cependant, une révision des données relatives à l'alphabétisation à partir des recensements démographiques de 2000¹⁰ pour les pays africains et asiatiques montre que les pourcentages des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans qui sont alphabètes sont pratiquement toujours plus élevés que ceux des femmes âgées de 25 ans et plus. Dans les pays où les niveaux généraux d'alphabétisation sont relativement plus bas, le pourcentage des femmes âgées de 15 à 24 ans qui sont alphabètes est d'ordinaire au moins deux fois plus élevé que celui des femmes âgées de 25 ans et plus (fig. 3.5). Ces différences importantes dans les taux d'alphabétisation mettent en évidence la difficulté structurelle de réaliser des progrès rapides en matière d'alphabétisation en raison de la prépondérance des générations plus âgées de la population analphabète et le fait que la majorité des personnes concernées dans ce groupe d'âge est constituée par les femmes. Les taux de scolarisation ont un impact significatif sur les taux d'alphabétisation des personnes des groupes d'âge les plus jeunes mais non chez celles des groupes plus âgés, qui sont les moins alphabétisées. Il ne sera pas possible d'améliorer les niveaux d'alphabétisation au sein des groupes plus âgés si les programmes d'alphabétisation des adultes ne font pas l'objet d'un intérêt prioritaire et de plus gros investissements.

2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'instruction le plus élevé qu'un individu a atteint. Agrégées au niveau social, les statistiques relatives au niveau d'instruction peuvent donner une indication de la somme de capital humain : les connaissances et les compétences disponibles au sein d'une population. Un niveau d'instruction plus élevé indique la disponibilité d'un niveau relativement élevé de compétences et de connaissances au sein de la main-d'œuvre. Les différences entre les sexes eu égard au niveau d'instruction constituent un facteur déterminant des différences fondées sur le sexe en matière de par-

Figure 3.5

Alphabétisation chez les femmes âgées de 15 à 24 ans et de 25 ans et plus dans une sélection de pays ou régions, d'après les données du recensement de 2000



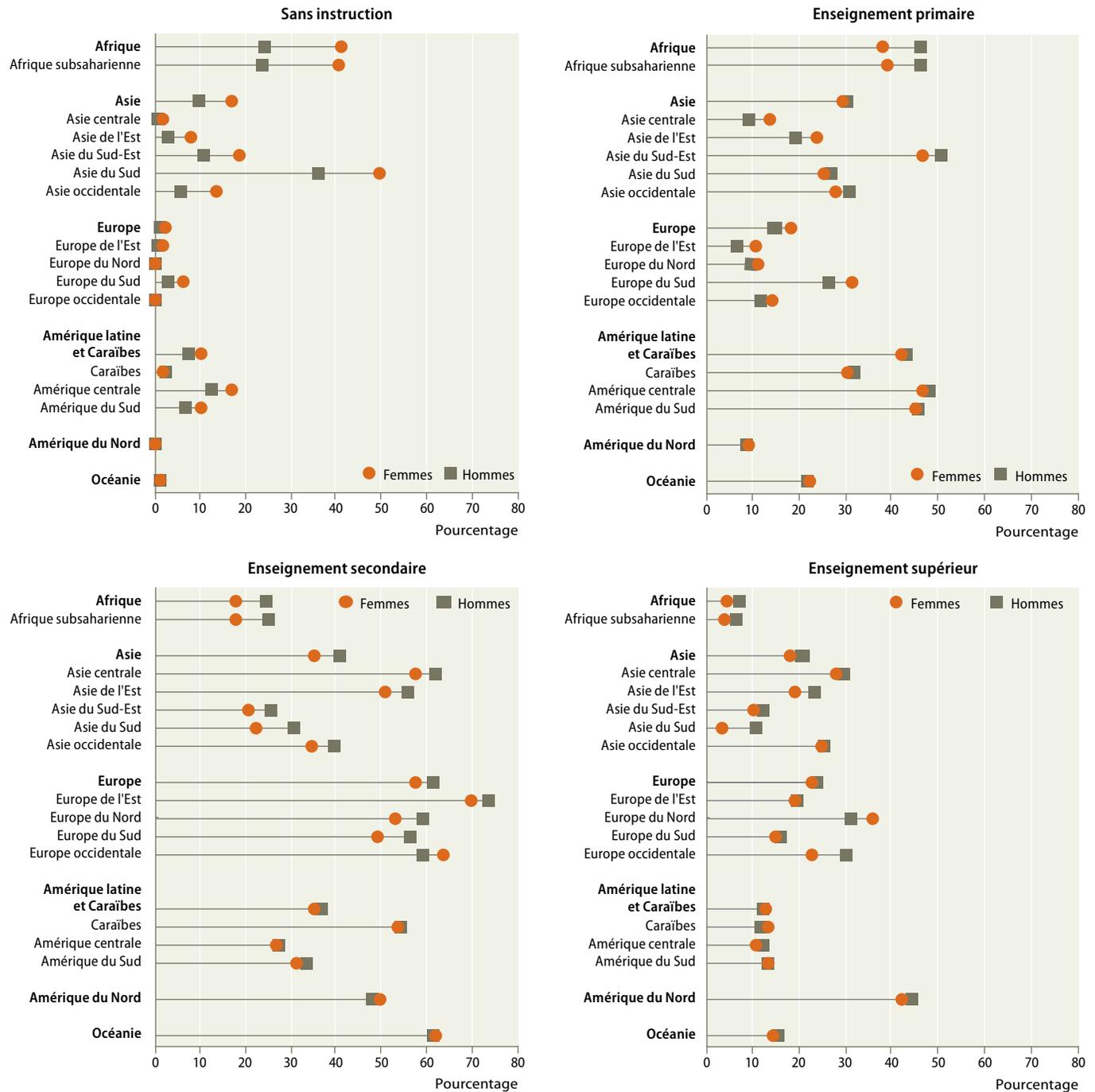
Source : Nations Unies, *Annuaire démographique*, collections de données (2009).

ticipation au marché du travail et des résultats sur le plan professionnel. Une augmentation de la proportion des femmes ayant un niveau d'instruction élevé va probablement se traduire par de plus grandes opportunités d'emplois plus divers et mieux rémunérés pour les femmes. Au-delà des marchés du travail, des niveaux d'instruction plus élevés ont également un impact positif sur les objectifs plus généraux en matière de développement social. Comme indiqué dans l'introduc-

¹⁰ Nations Unies, 2009.

Figure 3.6

Répartition de la population selon le niveau d'instruction le plus élevé, par sexe et région, 1995-2007 (dernière année disponible)



Source : Établis par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2009a) et de Nations Unies, *Annuaire démographique*, collections de données (2009).

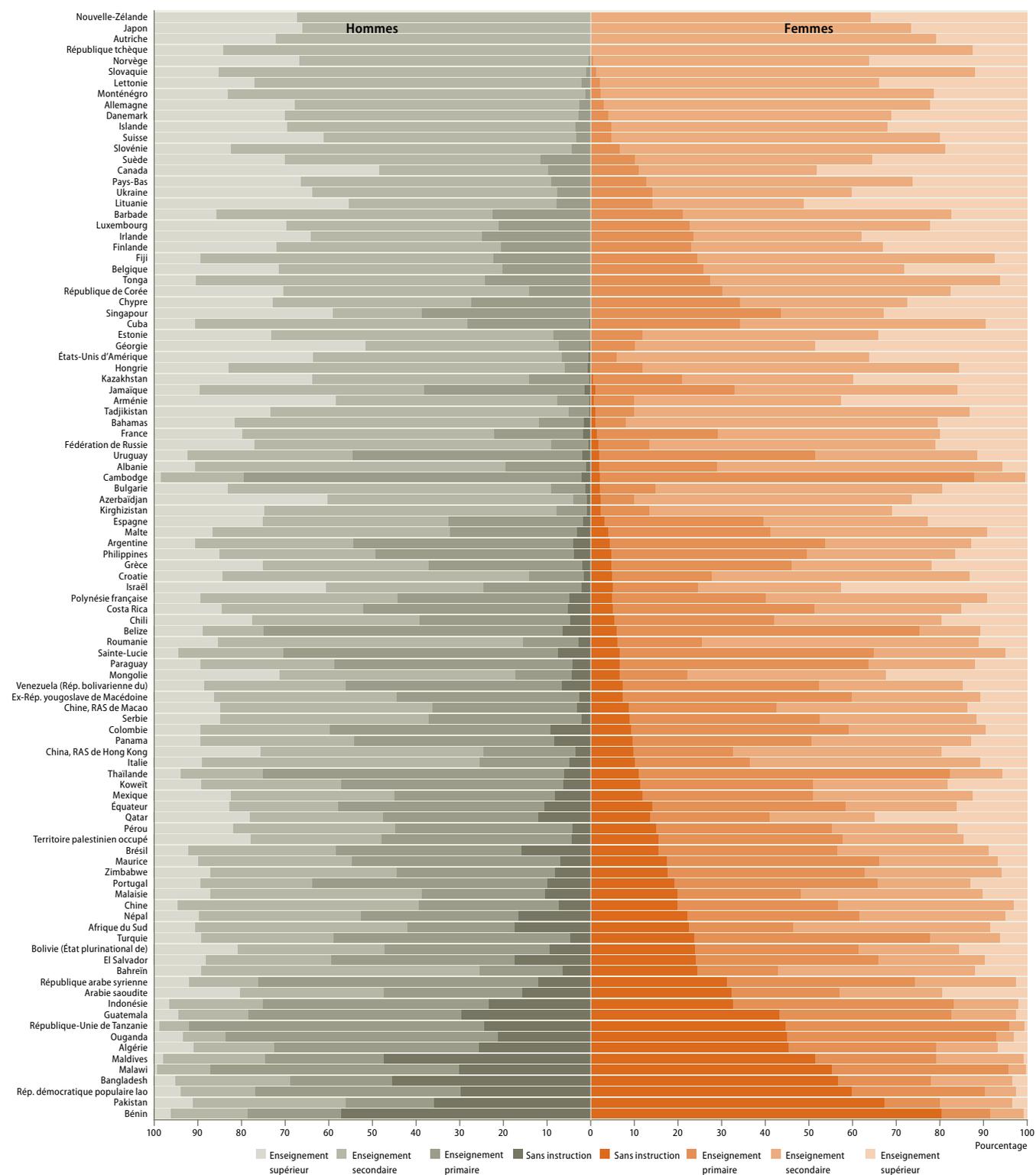
Note : Les données se réfèrent au niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans et plus. Les moyennes régionales ne sont pas pondérées. Les moyennes calculées pour l'Afrique comportent les valeurs de huit pays. Les moyennes pour l'Océanie se fondent sur les données de quatre pays (Fidji, Nouvelle-Zélande, Polynésie française et Tonga).

tion, l'élévation du niveau d'instruction est un mécanisme essentiel pour l'autonomisation des femmes. Si elles ne reçoivent pas une éducation

ayant une qualité et un contenu comparables à celle dont bénéficient les hommes, les femmes ne pourront pas avoir accès à des emplois bien

Figure 3.7

Répartition de la population par sexe et selon le niveau d'instruction le plus élevé atteint, 1995-2007 (dernière année disponible)



Source : Établi par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2009a) et de Nations Unies, *Annuaire démographique*, collections de données (2009).

Note : Les données se réfèrent au niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans et plus. La population dont le niveau d'instruction n'est pas connu a été répartie de manière proportionnelle entre les quatre catégories du niveau d'instruction.

rémunérés dans le secteur formel, y faire carrière, participer à la gestion des affaires de l'État, être représentées au sein des structures étatiques et exercer une influence sur le plan politique¹¹.

Les niveaux d'instruction sont associés
aux niveaux de développement socioéconomique.

La figure 3.6 présente une comparaison¹², par région, des niveaux d'instruction des hommes et des femmes sur la base de quatre niveaux, à savoir : « sans instruction », « niveau de l'enseignement primaire », « niveau de l'enseignement secondaire » et « niveau de l'enseignement supérieur »¹³. Il semble, d'après le graphique, que la répartition du niveau d'instruction varie considérablement selon les régions en fonction du niveau général de développement socio-économique. Dans les régions plus développées où l'enseignement primaire universel est devenu une réalité, la proportion d'hommes et de femmes non scolarisés ou dont le niveau le plus élevé d'instruction est le niveau primaire est faible et les proportions de ceux dont les niveaux d'instruction les plus élevés sont le niveau de l'enseignement secondaire ou plus sont très importantes. La plupart des pays en Europe, en Amérique du Nord, en Océanie et dans les sous-régions des Caraïbes et de l'Asie centrale, de l'Asie de l'Est et de l'Asie occidentale présentent ce genre de profil de niveau d'instruction. En revanche, dans les régions moins développées où l'enseignement primaire universel demeure

¹¹ Lopez-Carlos et Zahidi, 2005.

¹² Il convient de noter que les moyennes régionales qui ont été calculées sans être pondérées en fonction des effectifs de la population des pays concernés ne doivent pas être considérées comme exactes en raison du manque de données pour certains pays. Cependant, ces moyennes fournissent une base de comparaison générale des niveaux d'instruction entre les régions. Il est tout aussi important de noter que la comparabilité des données est limitée en raison de la diversité des définitions du niveau d'instruction que les pays utilisent et du fait que les systèmes éducatifs des différents pays n'inculquent pas nécessairement la même quantité de qualifications et de connaissances à chaque niveau d'enseignement.

¹³ La catégorie « sans instruction » du niveau d'instruction se réfère à toutes les personnes qui ont fréquenté moins d'une classe au niveau du primaire; « niveau de l'enseignement primaire » comprend les personnes qui ont terminé leurs études primaires (CITE 1) ou ont franchi au moins une étape du cycle primaire; « niveau de l'enseignement secondaire » comporte toutes les personnes qui ont terminé leur premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2), le second cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou le niveau de l'enseignement post-secondaire non supérieur (CITE 4); et « niveau de l'enseignement supérieur » comprend toutes les personnes qui ont fait des études supérieures (CITE 5-6).

un objectif encore loin d'être atteint, on note une vaste proportion d'hommes et de femmes sans instruction ou n'ayant pas dépassé le cap de l'enseignement primaire; très peu d'hommes et de femmes ont atteint le niveau secondaire ou supérieur. Ce profil de niveau d'instruction est récurrent dans la plupart des pays en Afrique et dans les sous-régions de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, ainsi que celles de l'Asie du Sud et du Sud-Est. La même tendance générale est perceptible sur le graphique qui présente le niveau d'instruction au plan national pour les pays dont les données sont disponibles (fig. 3.7).

Les disparités entre les hommes et les femmes
en matière de niveau d'instruction sont considérables
dans les régions moins développées.

Des différences significatives existent entre le niveau d'instruction des femmes et celui des hommes (voir les figures 3.6 et 3.7). En général, les écarts en termes d'éducation entre les sexes sont plus prononcés dans les régions moins développées que dans les pays plus développés. Certains des plus grands écarts s'observent en Afrique où, en moyenne, 41 % des femmes ne sont jamais allées à l'école, contre 24 % pour les hommes. Au Bénin, plus de 80 % des femmes n'ont pas été à l'école contre 57 % pour les hommes. Plus de la moitié des femmes au Malawi (55 %) ne sont pas allées à l'école contre 46 % en Algérie et 45 % en République-Unie de Tanzanie, le tout avec un écart oscillant entre 20 et 25 points de pourcentage en faveur des hommes. Les différences entre les sexes sont également importantes en Asie du Sud où en moyenne 49 % des femmes ne sont pas scolarisées contre 36 % des hommes. Au Bangladesh et aux Maldives, plus de 50 % des femmes n'ont aucune instruction. Au Pakistan, 67 % des femmes n'ont jamais été à l'école, soit 32 points de pourcentage de plus par rapport aux hommes. La plupart des pays d'Amérique centrale, d'Asie du Sud-Est et d'Asie occidentale enregistrent des écarts modérés entre les sexes, de l'ordre de 5 à 10 points de pourcentage en faveur des hommes.

Une proportion considérable de femmes et d'hommes dans les régions les moins développées n'ont pas dépassé le niveau du primaire, soit plus de 30 % en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et les sous-régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie occidentale. Dans le cas de l'Afrique, 38 % des femmes et 46 % des hommes n'ont terminé que l'enseignement primaire. En revanche, en Europe (à l'exception de l'Europe

Indice de parité des sexes

L'indice de parité des sexes est couramment utilisé pour mesurer les progrès vers la parité des sexes dans l'éducation. Pour un indicateur donné, l'indice de parité des sexes est calculé comme le ratio de la valeur pour les femmes à la valeur pour les hommes. Un indice de parité des sexes d'une valeur de 1 indique la parité. D'une manière générale, une valeur inférieure à 1 indique une disparité en faveur des hommes/garçons, alors qu'une valeur supérieure à 1 indique une disparité en faveur des femmes/filles. La parité est considérée avoir été atteinte quand l'indice de parité des sexes se situe entre 0,97 et 1,03.

du Sud), la proportion de ceux qui se sont arrêtés après le primaire est de moins de 15 % pour les femmes et les hommes. En Amérique du Nord, elle est inférieure à 10 % pour les femmes et les hommes.

Au-delà de l'enseignement primaire, en moyenne 21 % des femmes contre 30 % des hommes en Afrique ont pu accéder à l'enseignement secondaire ou supérieur. Le taux de scolarisation combiné aux niveaux de l'enseignement secondaire et supérieur pour les femmes est de 25 et 30 % en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, respectivement, contre 41 et 37 % pour les hommes. Au Bangladesh, au Cambodge, en Indonésie, en République démocratique populaire lao, aux Maldives, au Pakistan, en Thaïlande et en Turquie, le pourcentage de femmes ayant un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur est inférieur à 25 %. Ces pays enregistrent un écart considérable entre les sexes, qui varie de 10 à 22 points de pourcentage, ce qui révèle un sérieux désavantage au plan éducatif pour les femmes.

Les écarts entre les sexes à tous les niveaux d'instruction sont moins prononcés dans les régions où les niveaux d'instruction des populations sont généralement élevés. En Europe (sauf l'Europe du Sud), en Amérique du Nord et dans plusieurs pays d'Amérique latine, dans les Caraïbes ainsi qu'en Océanie, les proportions de femmes et d'hommes avec des niveaux d'instruction secondaire et supérieur combinés sont presque les mêmes, à quelques exceptions près. Le niveau de scolarisation secondaire et supérieur en Asie de l'Est et en Europe du Sud est assez élevé, à plus de 60 %, même si des disparités importantes entre

les sexes existent dans ces sous-régions. La Chine et la République de Corée en Asie de l'Est ainsi que l'Albanie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Italie, la Roumanie et la Serbie en Europe du Sud ont des écarts entre les sexes variant de 10 à 17 points de pourcentage au désavantage des femmes. Contrairement à la tendance générale des disparités entre les sexes observées à la fois dans les régions plus développées et moins développées, dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes [Bahamas, Jamaïque, Panama, Sainte-Lucie, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du)], les femmes dépassent les hommes au niveau d'éducation secondaire et supérieur. On retrouve également des écarts modérés à l'avantage des femmes dans les pays d'Asie occidentale dont le Koweït, le Qatar et la République arabe syrienne.

B. Fréquentation des établissements d'enseignement

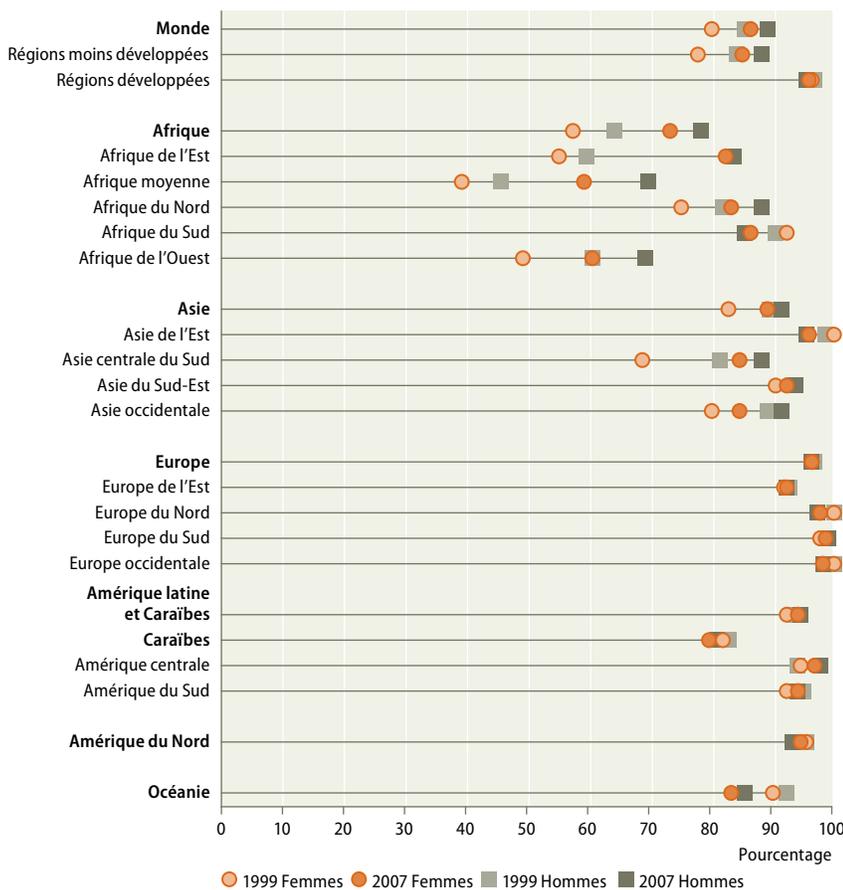
1. Enseignement primaire

Fréquentation des établissements d'enseignement primaire

Le taux d'inscription dans l'enseignement primaire a augmenté dans la plupart des régions du monde, avec plusieurs pays faisant des progrès rapides vers la réalisation de l'enseignement primaire universel. À l'échelle mondiale, le taux de scolarisation des filles au niveau primaire s'est accru pour atteindre 86 % alors qu'il n'était que de 79 % en 1999-2007 (fig. 3.8). Le taux de scolarisation des garçons a augmenté de 85 à 88 % sur la même période. Sur les 163 pays pour lesquels des données sur le taux net de scolarisation dans le primaire sont disponibles par sexe pour la période 1999-2007, le taux de scolarisation des filles est supérieur à 90 % dans 92 pays, et inférieur à 75 % dans 32 pays (voir l'annexe statistique)¹⁴. Les taux de scolarisation se sont plus améliorés pour les filles que pour les garçons, en particulier dans les régions où la scolarisation des filles était beaucoup plus faible par le passé. En 2007, 84 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire étaient inscrites dans l'ensemble des régions moins développées, tandis que ce taux était de 95 % pour les régions plus développées. Dans les pays les plus avancés de l'Asie de l'Est, de l'Europe, de

¹⁴ Le taux net de scolarisation est le taux de scolarisation du groupe d'âge officiel pour un niveau d'enseignement donné et s'exprime en pourcentage de la population correspondante.

Figure 3.8
Taux d'inscription dans le primaire par sexe et par région, 1999 et 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

l'Amérique du Nord et de l'Océanie, l'inscription est presque universelle et le taux de scolarisation primaire net des filles est généralement supérieur à 95 %. Les taux moyens pour les filles et les garçons sont supérieurs à 90 % en Europe de l'Est, en Asie du Sud-Est, dans une grande partie de l'Amérique latine et aux Caraïbes. Des avancées notables ont été enregistrées dans plusieurs des régions moins développées du monde, notamment en Afrique et en Asie centrale du Sud, en partie du fait de la suspension des frais de scolarité. La plupart des pays de ces régions sont toutefois encore loin de réaliser l'enseignement primaire universel. En Afrique, malgré une augmentation impressionnante de 16 points de pourcentage de la scolarisation primaire des filles entre 1999 et 2007, seulement 73 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire et 78 % des garçons fréquentaient l'école en 2007. Deux sous-régions d'Afrique (Afrique moyenne et Afrique de l'Ouest) ont certains des taux les plus bas

du monde : moins de 60 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire sont scolarisées. De même, en dépit d'une augmentation rapide de la scolarisation dans le primaire, moins de 85 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire en Asie centrale du Sud et en Asie occidentale étaient inscrites en 2007. Contrairement au progrès général enregistré dans la scolarisation au niveau de l'enseignement primaire, quelques sous-régions se sont illustrées par la baisse du nombre d'inscriptions pour les filles et les garçons dans les pays d'Afrique australe, en Asie de l'Est, aux Caraïbes et en Océanie. Dans certains de ces cas, ces baisses sont liées à l'effectif décroissant de la population en âge de fréquenter¹⁵.

Le taux d'inscription des filles et des garçons dans l'enseignement primaire s'accroît à travers le monde, mais plusieurs pays sont encore loin de l'objectif de l'enseignement primaire universel.

Avec l'augmentation du taux des inscriptions, les écarts entre les sexes au niveau de l'enseignement primaire ont diminué dans la plupart des régions du monde, même en Afrique et en Asie centrale du Sud et en Asie occidentale, où les taux de scolarisation étaient traditionnellement parmi les plus faibles et l'écart entre les sexes le plus prononcé. Cet écart qui est comblé rapidement est indiqué par l'indice de parité des sexes basé sur les taux nets de scolarisation dans le primaire, exprimés comme le rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons, qui est passé de 0,93 à 0,97 au niveau mondial entre 1999 et 2007, bien que le taux de scolarisation des garçons continue d'être légèrement plus élevé que celui des filles (tableau 3.2). La parité des sexes¹⁶ dans l'enseignement primaire a été plus ou moins atteinte dans 117 des 163 pays pour lesquels des données étaient disponibles pour cette période. D'autre part, 38 pays dont les données étaient disponibles ont enregistré des disparités entre les sexes en faveur des garçons, tandis que des disparités en faveur des filles ont été observées dans huit pays seulement. D'une manière générale, dans les régions plus développées, l'indice de parité des sexes est resté à la parité dans la même période, alors que dans l'ensemble des régions moins développées, l'indice de parité des sexes s'est accru par rapport à la moyenne

¹⁵ UNESCO, 2008.

¹⁶ La parité des sexes est considérée comme étant atteinte quand l'indice de parité des sexes se situe entre 0,97 et 1,03.

mondiale. L'écart est inexistant en Europe, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Amérique du Nord et en Océanie.

Alors que les écarts entre les sexes à l'école primaire ont diminué dans la majorité des pays à travers le monde, la parité hommes-femmes est encore un objectif qui est loin d'être atteint pour plusieurs pays.

Les écarts entre les sexes sont plus prononcés en Afrique et en Asie. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont atteint la parité des sexes, tandis que l'Asie centrale du Sud et l'Asie occidentale présentent des disparités des sexes modérées en faveur des garçons. L'Afrique présente le plus grand écart entre les sexes et, à l'exception des sous-régions d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, l'indice de parité des sexes est bien en dessous de la moyenne mondiale. Les écarts entre les sexes sont plus grands dans les sous-régions d'Afrique moyenne et de l'Ouest où l'indice de parité des sexes est inférieur à 0,90. Bien que ces écarts se resserrent dans les régions où ils étaient auparavant considérables, il existe encore plusieurs pays dans lesquels la proportion de filles inscrites en bonne et due forme au cycle primaire est nettement inférieure à celle des garçons (fig. 3.9). L'indice de parité des sexes est égal ou inférieur à 0,75 en Guinée-Bissau, au Niger, en République centrafricaine et au Tchad. Il faut noter que, bien que beaucoup moins fréquemment, on rencontre un écart entre les sexes en faveur des filles dans quelques pays comme le Bangladesh, la Gambie, le Malawi, la Mauritanie, la Namibie et la République islamique d'Iran. Les disparités entre les sexes sont plus marquées dans les pays où il existe un nombre disproportionné de ménages pauvres et ruraux¹⁷. On les observe plus chez les pauvres que chez les personnes aisées, plus dans les zones rurales qu'en milieu urbain et, dans ce dernier, plus dans les bidonvilles que dans les zones salubres¹⁸.

Enfants non scolarisés¹⁹

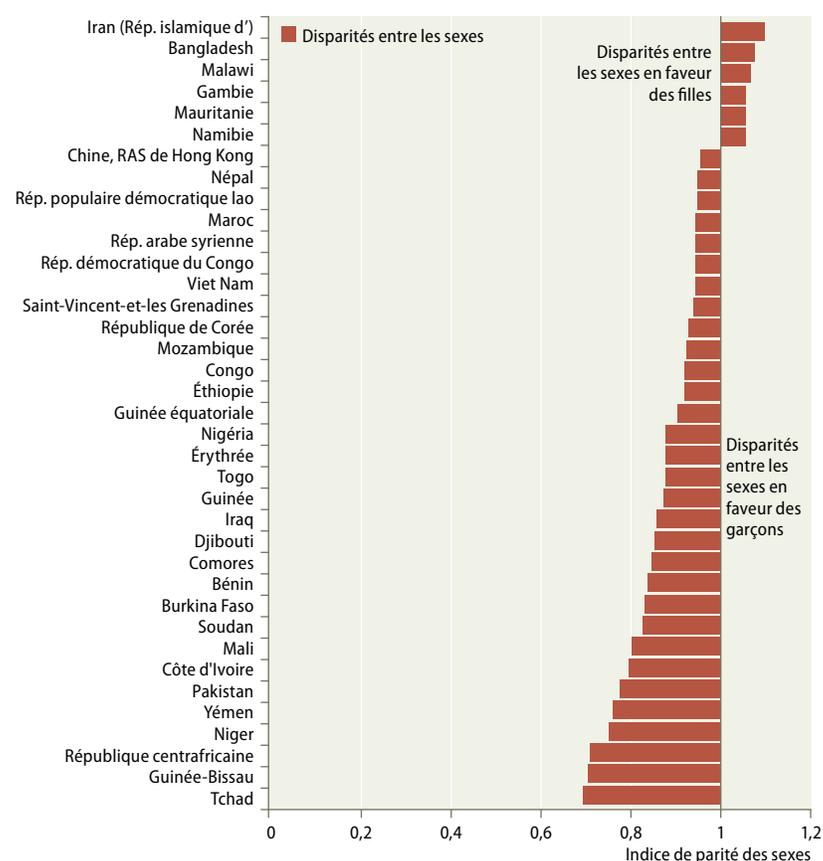
À l'aube du millénaire, on estimait à 105 millions le nombre de filles et de garçons en âge de fréquenter l'école primaire dans le monde

¹⁷ ONU-Habitat, 2006.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Il s'agit des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne fréquentent ni le primaire ni le secondaire, qui soit n'ont pas commencé à aller à l'école soit ont abandonné leurs études avant la fin du cycle. Ces enfants peuvent aussi être inscrits dans un type d'éducation informelle

Figure 3.9
Disparités entre les sexes dans les taux nets d'inscription dans l'enseignement primaire, 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Données présentées pour les pays où les disparités entre les sexes sont de 5 points de pourcentage ou plus.

qui n'étaient pas inscrits à l'école. Ce nombre était tombé à environ 72 millions en 2007, soit une baisse de 33 millions ou 31 % (tableau 3.3). En 2007, environ 39 millions de filles en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisées, contre environ 33 millions de garçons. L'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire, y compris dans certains des pays les plus pauvres, a contribué à réduire le nombre d'enfants non scolarisés, malgré une augmentation globale de la population des enfants de ce groupe d'âge. Presque toutes les filles et tous les garçons en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans les régions moins développées du monde, avec près de 70 % d'entre eux concentrés en Afrique subsaharienne, en

qui n'est pas entièrement reconnu comme équivalent à l'enseignement primaire formel.

Tableau 3.2
**Indice de parité des sexes basé sur les taux nets
 d'inscription dans le primaire par région,
 1999 et 2007**

	Indice de parité des sexes	
	1999	2007
Monde	0,93	0,97
Régions les moins développées	0,92	0,97
Régions plus développées	1,00	1,00
Afrique	0,89	0,93
Afrique de l'Est	0,92	0,98
Afrique moyenne	0,86	0,86
Afrique du Nord	0,92	0,94
Afrique australe	1,02	1,01
Afrique de l'Ouest	0,81	0,88
Asie	0,93	0,97
Asie de l'Est	1,01	1,01
Asie centrale du Sud	0,85	0,96
Asie du Sud-Est	0,97	0,99
Asie occidentale	0,90	0,93
Europe	0,99	1,00
Europe de l'Est	0,99	1,00
Europe du Nord	1,00	1,01
Europe du Sud	0,99	0,99
Europe occidentale	1,00	1,00
Amérique latine et Caraïbes	0,98	1,00
Caraïbes	0,99	0,98
Amérique centrale	1,00	0,99
Amérique du Sud	0,97	1,00
Amérique du Nord	1,00	1,01
Océanie	0,98	0,97

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Asie du Sud et en Asie occidentale (fig. 3.10)²⁰. Plus de 32 millions d'enfants non scolarisés, soit 45 % du chiffre mondial, vivent en Afrique subsaharienne, et quelque 18 millions (environ un quart) en Asie du Sud et en Asie occidentale. Le nombre d'enfants non scolarisés à travers le monde baisse, mais pas assez rapidement, ce qui met en évidence l'envergure du défi et la nécessité d'atteindre de toute urgence les enfants les plus démunis qui sont socialement marginalisés et qui, dans la plupart des cas, ont moins accès à l'éducation de base.

²⁰ Dans cette section, les regroupements régionaux correspondent à ceux utilisés par l'UNESCO et diffèrent de ceux utilisés dans d'autres parties de ce chapitre.

Bien qu'il y ait eu des progrès vers la parité des sexes dans la scolarisation, les barrières entre les sexes persistent. En 2007, les filles représentaient 54 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui n'étaient pas scolarisés, contre 58 % en 1999 (tableau 3.3). La proportion des filles parmi les enfants dans cette catégorie va de 44 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale à 61 % dans les États arabes (y compris le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord). La proportion des filles non scolarisées est plus élevée dans les États arabes : plus de 70% des filles non scolarisées habitent en Égypte, en Irak ou au Yémen. La deuxième plus grande proportion de filles non scolarisées se trouve en Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie occidentale, où elle est de 58 %. Au cours de la période allant de 1999 à 2007, la moyenne régionale de filles non scolarisées en Asie centrale a connu une augmentation tandis qu'en Asie du Sud et en Asie occidentale, elle a enregistré une baisse. La Géorgie, l'Inde, le Pakistan et le Tadjikistan sont parmi les pays où les filles représentent plus de 60 % des enfants non scolarisés au niveau primaire. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, les filles représentent 54 % de ces enfants, mais au Bénin, en Guinée, en République centrafricaine, en République-Unie de Tanzanie et au Togo, la proportion est bien supérieure à 60 %.

Le nombre d'enfants non scolarisés baisse
 mais pas assez rapidement.

De nombreux obstacles empêchent la scolarisation des enfants, notamment la pauvreté, le travail des enfants, les frais de scolarité inabornables, le manque d'infrastructures de base, la discrimination et l'éducation de moindre qualité. Ces obstacles sont souvent aggravés par des pratiques culturelles négatives comme le mariage précoce et la préférence pour l'éducation des garçons par rapport à celle des filles, pratiques mettant l'éducation hors de portée pour beaucoup de filles. L'analyse²¹ effectuée par l'UNESCO à partir des données recueillies auprès des ménages dans 80 pays, entre 1996 et 2003 dans le cadre des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et des enquêtes démographiques et sanitaires, montre que la richesse des ménages est toujours fortement liée à la fréquentation scolaire, les enfants des ménages les plus pauvres étant plus susceptibles d'être non scolarisés par rapport aux

²¹ Institut de statistique de l'UNESCO, 2005a.

Tableau 3.3

Nombre de garçons et de filles en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés, par sexe et par région, 1999 et 2007 (en milliers)

	1999				2007			
	Les deux sexes	Garçons	Filles	Filles (%)	Les deux sexes	Garçons	Filles	Filles (%)
Monde	105 035	44 558	60 477	58	71 791	32 677	39 115	54
Régions les moins développées	101 773	42 939	58 834	58	68 638	30 965	37 673	55
Régions plus développées	1 791	902	889	50	2 334	1 304	1 030	44
États arabes	7 980	3 249	4 731	59	5 753	2 232	3 520	61
Europe centrale et de l'Est	2 036	843	1 193	59	1 552	749	803	52
Asie centrale	464	231	233	50	271	115	156	58
Asie de l'Est et Pacifique	5 992	2 897	3 095	52	9 039	4 683	4 357	48
Asie de l'Est	5 674	2 750	2 923	52	8 484	4 417	4 067	48
Pacifique	318	147	172	54	555	266	290	52
Amérique latine et Caraïbes	3 538	1 618	1 920	54	2 989	1 506	1 483	50
Caraïbes	493	246	247	50	621	304	318	51
Amérique latine	3 045	1 372	1 673	55	2 367	1 202	1 165	49
Amérique du Nord et Europe occidentale	1 420	713	707	50	1 931	1 081	850	44
Asie du Sud et occidentale	38 594	14 168	24 426	63	18 032	7 644	10 388	58
Afrique subsaharienne	45 012	20 840	24 172	54	32 226	14 667	17 559	54

Source : UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010* (2010).

Note : Les regroupements régionaux correspondent à ceux utilisés par l'UNESCO et diffèrent de ceux utilisés dans d'autres parties de ce chapitre.

autres enfants. L'analyse a révélé que les enfants en âge de fréquenter l'école primaire des 20 % des ménages les plus pauvres ont trois fois moins de chances d'être scolarisés par rapport aux enfants vivant dans les 20 % des familles les plus aisées. Le travail des enfants, souvent symptomatique de la pauvreté dans un foyer, est un phénomène connexe qui entrave la scolarisation. Le niveau d'éducation des parents est un facteur influant souvent sur celui des enfants. L'analyse a montré que les enfants en âge de fréquenter l'école primaire ayant une mère sans instruction sont deux fois plus exposés au risque de ne pas être scolarisés que les enfants ayant une mère ayant un certain niveau d'instruction. Il a également été observé que le lieu de résidence influence la probabilité de scolarisation des enfants. La proportion d'enfants non scolarisés est plus importante dans les zones rurales que dans les zones urbaines : 82 % de ces enfants se trouvent en zone rurale. Cette situation tient à un moins bon accès à l'éducation, y compris de longs trajets pour aller à l'école, ainsi qu'au manque d'enseignants qualifiés.

La pauvreté et d'autres obstacles empêchent certains enfants d'aller à l'école.

l'éducation de nombreux enfants. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 1,5 million d'enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école vivent dans des pays moins développés²². Selon les données provenant de 114 camps de réfugiés dans 27 pays, la pleine scolarisation n'a été possible que dans six camps sur dix, et au moins un enfant réfugié sur cinq ne bénéficie pas d'un système d'enseignement scolaire²³. Pour s'assurer que les enfants les plus vulnérables et marginalisés sont inscrits à l'école et y restent, il faudrait mettre en place des programmes ciblés et des interventions en faveur des ménages pauvres ainsi que des stratégies de développement des systèmes éducatifs ouverts à tous, équitables et viables.

Progression de la scolarité

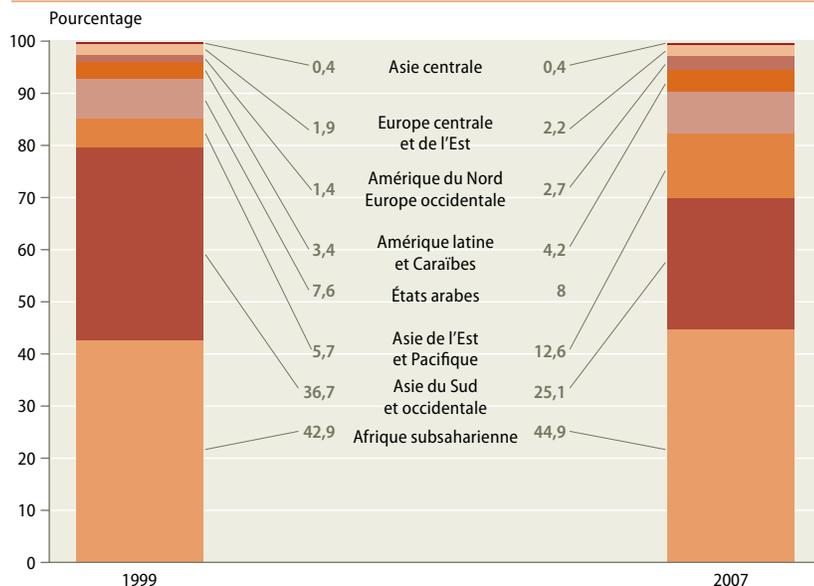
La progression de la scolarité est un facteur clef afin de s'assurer que tous les garçons et toutes les filles ont accès à l'école et terminent un enseignement primaire obligatoire, gratuit et de bonne qualité. Sans cela, de grandes capacités d'accueil et de forts taux d'inscription à eux seuls ne suffisent pas à garantir la réalisation de l'enseignement primaire universel. Dans les pays ayant un accès limité à l'éducation, les redoublements

Les catastrophes naturelles et les conflits civils sont également des obstacles qui perturbent

²² Nations Unies, 2008.

²³ Ibid.

Figure 3.10
Répartition géographique des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés, 1999 et 2007



Source : UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010* (2010).

Note : Les regroupements régionaux correspondent à ceux qu'utilise l'UNESCO et diffèrent de ceux qui sont utilisés dans d'autres parties de ce chapitre.

peuvent empêcher d'autres enfants de s'inscrire à l'école. Des niveaux élevés de redoublements et d'abandons empêchent un nombre considérable d'enfants d'atteindre le niveau de l'enseignement secondaire à l'âge approprié, ce qui sape les efforts visant à améliorer la couverture de l'enseignement secondaire. Ces redoublements révèlent également des problèmes dans l'efficacité interne du système éducatif et, éventuellement, reflètent un faible niveau d'instruction. Les redoublements et les abandons affectent de manière disproportionnée les élèves issus des groupes à faibles revenus et socialement défavorisés. Pour assurer l'équité et la qualité dans le système éducatif, il faudrait surmonter le problème des redoublements, des abandons, et des résultats scolaires médiocres.

L'analyse des données récentes montre que les redoublements sont un phénomène répandu dans la plupart des régions moins développées du monde. Un nombre considérable d'enfants éprouvent des difficultés à passer d'une classe à une autre au niveau du cycle primaire. L'annexe statistique présente des données sur les taux de redoublement dans le cycle primaire pour les filles et les garçons. Le phénomène de redoublement affecte toutes les régions, mais il est plus persistant et a une incidence plus élevée en Afrique. Dans cette région,

le taux global des redoublements dans le cycle primaire se situe entre 3 et 34 % dans 48 pays dont les données sont disponibles. Dans 27 pays ou zones, le taux de redoublement dépasse 10 %. Les cas de redoublement comptent pour plus du quart des inscriptions au Burundi, aux Comores, au Gabon, en République centrafricaine et à Sao Tomé-et-Principe (fig. 3.11). En Asie, les taux de redoublement ont diminué au cours des dernières décennies. Dans la majorité des pays de la région, ils sont bien en dessous de 5 %, et dépassent 10 % seulement dans six pays sur 46 pour lesquels des données sont disponibles : Afghanistan (16 %), Bangladesh (11 %), Cambodge (12 %), Népal (21 %), République démocratique populaire lao (17 %) et Timor-Leste (15 %). En Amérique latine et aux Caraïbes, les taux de redoublement sont les plus élevés : Antilles néerlandaises (13 %), Brésil (20 %), Guatemala (12 %) et Suriname (16 %). Dans le reste des pays de cette région pour lesquels des données sont disponibles, les taux de redoublement sont bien en dessous de 10 %. Les plus faibles taux de redoublement au niveau de l'enseignement primaire s'observent en Europe et en Amérique du Nord, situation en partie due à la politique de passage automatique en classe supérieure qui est pratiquée dans plusieurs pays de ces régions. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, les seuls affichant un taux de redoublement de 3 % ou plus sont la Belgique (3 %), la France (4 %), le Luxembourg (4 %) et le Portugal (10 %). Il convient de noter que le redoublement n'est pas uniformément réparti dans toutes les classes des écoles primaires. Dans la plupart des cas, les plus forts taux de redoublement ont tendance à se concentrer dans les premières années et, quoique non exclusivement, chez les enfants issus de familles pauvres, ceux qui vivent dans les zones rurales et ceux appartenant à des groupes sociaux défavorisés.

Les redoublements au niveau de l'enseignement primaire sont un phénomène répandu dans la plupart des régions moins développées.

D'une manière générale, les disparités entre les sexes en termes de progression au niveau du primaire sont en faveur des filles. Une fois inscrites à l'école, les filles ont tendance à faire mieux que les garçons. Dans 158 pays pour lesquels des données sont disponibles sur les taux de redoublement par sexe pour la période 2000-2007, le taux de redoublement chez les garçons dans 124 pays était plus élevé que chez les filles, tandis que dans

Encadré 3.2

Parité et égalité entre les sexes en matière d'éducation : quelle différence ?

La parité et l'égalité entre les sexes dans l'éducation correspondent à des notions différentes. La parité est un concept purement numérique. Atteindre la parité des sexes dans l'éducation implique que la même proportion de garçons et de filles, par rapport à leurs groupes d'âge respectifs, entre dans le système éducatif et participe à ses différents cycles.

La notion d'égalité entre les sexes, quant à elle, signifie que les garçons et les filles bénéficient des mêmes avantages ou souffrent des mêmes inconvénients en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la façon dont ils sont traités et les résultats de l'éducation. Dans la mesure où elle va au-delà des questions d'équilibre numérique, l'égalité des sexes est plus difficile à définir et à mesurer que la parité.

Atteindre l'égalité totale entre les sexes dans l'éducation implique :

- *L'égalité des chances*, en ce sens que les filles et les garçons bénéficient des mêmes chances d'accès à l'éducation, ce qui veut dire que les parents, les enseignants et la société dans son ensemble ne manifestent aucune attitude sexiste;
- *L'égalité dans le processus d'apprentissage*, ce qui signifie que les filles et les garçons reçoivent le même traitement et la même attention, suivent les mêmes programmes, profitent des mêmes méthodes et outils pédagogiques sans stéréotypes et préjugés sexistes, bénéficient d'une orientation et de conseils scolaires sans préjugés sexistes ainsi que des mêmes infrastructures éducatives appropriées, en termes tant de quantité que de qualité;
- *L'égalité de résultats*, ce qui implique que les résultats d'apprentissage, le nombre d'années de scolarisation, les qualifications et les diplômes universitaires ne seraient pas différents selon le sexe;
- *L'égalité dans le monde post scolaire*, c'est-à-dire l'égalité en termes d'opportunités d'emploi : le temps nécessaire pour trouver un emploi après avoir terminé ses études, la rémunération des hommes et des femmes ayant des qualifications et une expérience similaires, etc., seraient identiques.

La dernière condition, bien que ne faisant pas strictement partie de la notion d'égalité en matière d'éducation, découle néanmoins de cette dernière : la persistance des discriminations sexospécifiques sur le marché du travail empêche la réalisation de l'égalité d'accès, de traitement et des résultats en matière d'éducation en ayant une incidence sur les coûts relatifs et les avantages perceptibles de l'éducation des garçons par rapport à celle des filles. En conséquence, si l'on veut atteindre l'égalité complète entre les sexes en matière d'éducation, il faudrait mettre fin à la discrimination sexospécifique sur le marché de l'emploi, sous toutes ses formes.

Source : UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4* (2003).

seulement 11 pays il était plus élevé pour les filles que pour les garçons. À l'exception d'Oman et de la Turquie, tous les autres pays où le taux de redoublement des filles était plus élevé sont situés en Afrique subsaharienne. Dans 23 pays, la parité a été remarquée, le taux de redoublement des filles et des garçons étant plus ou moins le même. Il convient de noter que dans la majorité des pays les différences entre les taux de redoublement des filles et des garçons ne sont pas importantes. Toutefois, dans certains pays et zones — Algérie, Antilles néerlandaises, Lesotho, Portugal, Swaziland et Thaïlande —, des écarts de plus de 5 points de pourcentage entre les sexes ont été observés, tous au détriment des garçons. Une étude sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord suggère qu'il faudrait interpréter les apparentes similitudes de taux de redoublement chez

les filles et les garçons dans ces régions en tenant compte du fait que le taux d'abandon chez les filles est beaucoup plus élevé que chez les garçons²⁴. Ainsi, en réalité, seules quelques filles ont la possibilité de redoubler leurs classes²⁵.

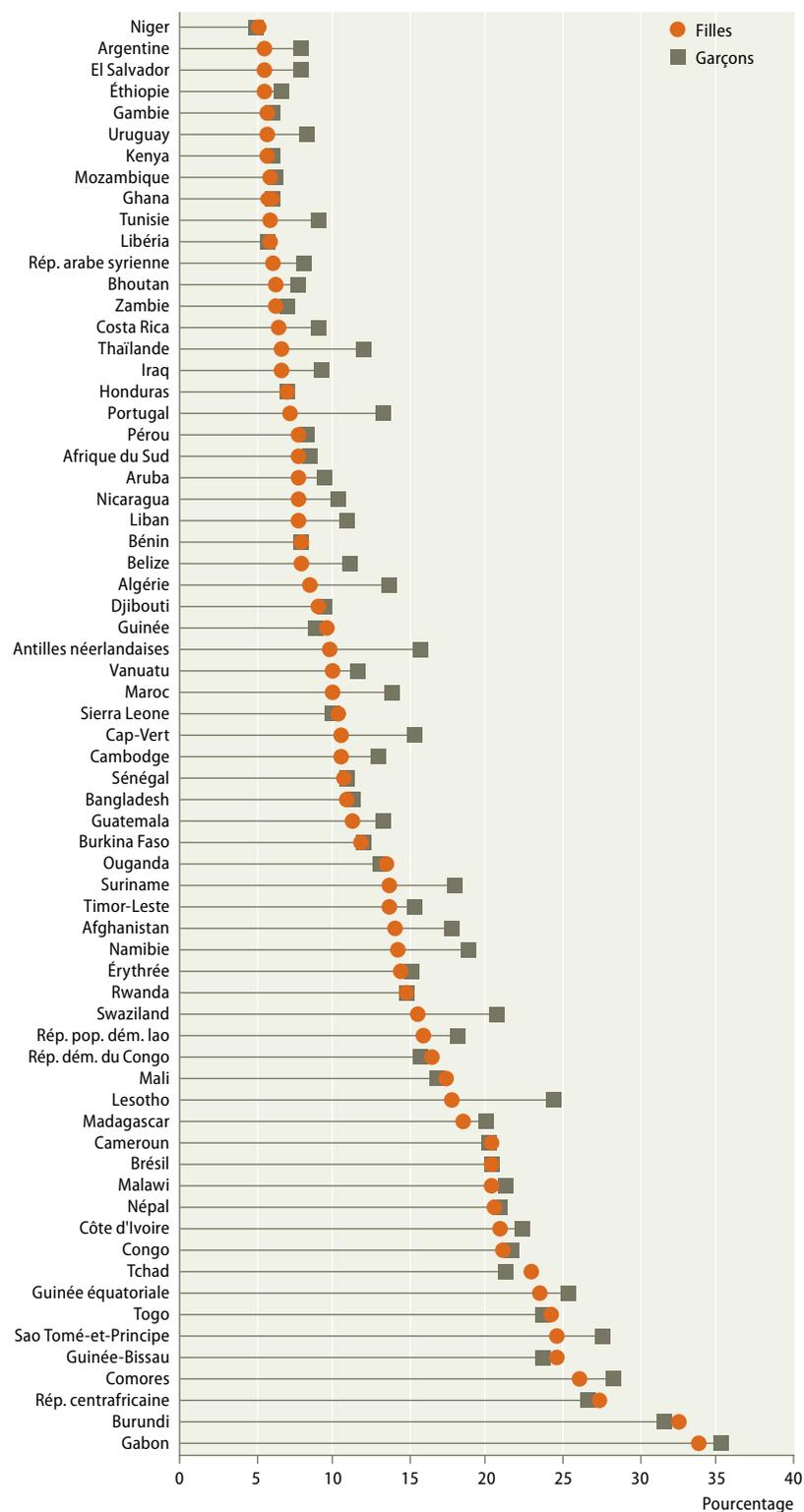
Les filles redoublent dans moins de pays que les garçons.

Le taux de survie en dernière année du primaire, défini comme la proportion d'élèves du primaire atteignant la dernière année d'enseignement primaire, quels que soient les redoublements, permet de mesurer la capacité et l'efficacité d'un système éducatif à garder les élèves. Il indique également l'ampleur des abandons. Un taux de survie proche de 100 % indique un niveau élevé

²⁴ Mehran, 1995.

²⁵ Ibid.

Figure 3.11
Proportion de redoublants dans l'enseignement primaire par sexe, 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Données présentées pour une sélection de pays où le taux de redoublement des filles est supérieur à 5 %. Les données correspondent à la dernière année de référence 2007 ou sont les dernières données disponibles pour la période 2000-2007.

de maintien des élèves ou une faible incidence des abandons. Le taux de survie en dernière année du primaire est un indicateur officiel pour suivre les progrès vers l'OMD 2 qui, comme indiqué précédemment, préconise l'enseignement primaire universel à l'horizon 2015.

Les taux de survie en dernière année du primaire font apparaître des variations considérables.

Les taux de survie à la dernière année du primaire varient considérablement à travers le monde. Pour les pays disposant de données pour la période 1999-2007, ces taux variaient de 25 % à 100 % (voir l'annexe statistique). Sur les 147 pays disposant de données, dans 92 pays ces taux étaient plus élevés chez les filles que chez les garçons. Le taux chez les garçons était plus élevé que chez les filles dans 52 pays, tandis que dans trois pays il était identique pour les garçons et les filles. Le taux de survie était inférieur à 50 % dans 10 pays, alors qu'il était supérieur à 90 % dans 64 pays. Au niveau mondial, les plus faibles taux de survie s'observaient en Afrique subsaharienne, où ils se situaient en dessous de 50 % dans neuf pays : Guinée équatoriale, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Tchad et Togo (fig. 3.12). Dans ces pays, plus de la moitié de tous les enfants qui commencent à fréquenter l'école primaire abandonnent leurs études avant la fin de ce cycle. L'Afrique est aussi l'une des régions où près de la moitié des pays ont des taux plus élevés pour les garçons que pour les filles. En Asie, ce taux s'est amélioré, étant supérieur à 90 % dans la moitié des pays. Dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont des données disponibles, les taux étaient tous au-dessus de 80 %, sauf en El Salvador, au Guatemala, en Guyane, au Nicaragua, en République dominicaine et au Suriname. Pour la majorité des pays plus développés d'Europe et d'Amérique du Nord, les taux de survie étaient très proches de 100 %.

Les filles et les garçons sont restés à l'école ou ont abandonné leurs études dans des proportions égales dans la majorité des pays.

La parité des sexes dans le taux de survie a été observée dans la majorité des pays disposant de données. Cela indique que dans ces pays les filles et les garçons ont suivi la dernière année du primaire ou ont abandonné l'école dans des proportions plus ou moins égales. Sur 147 pays

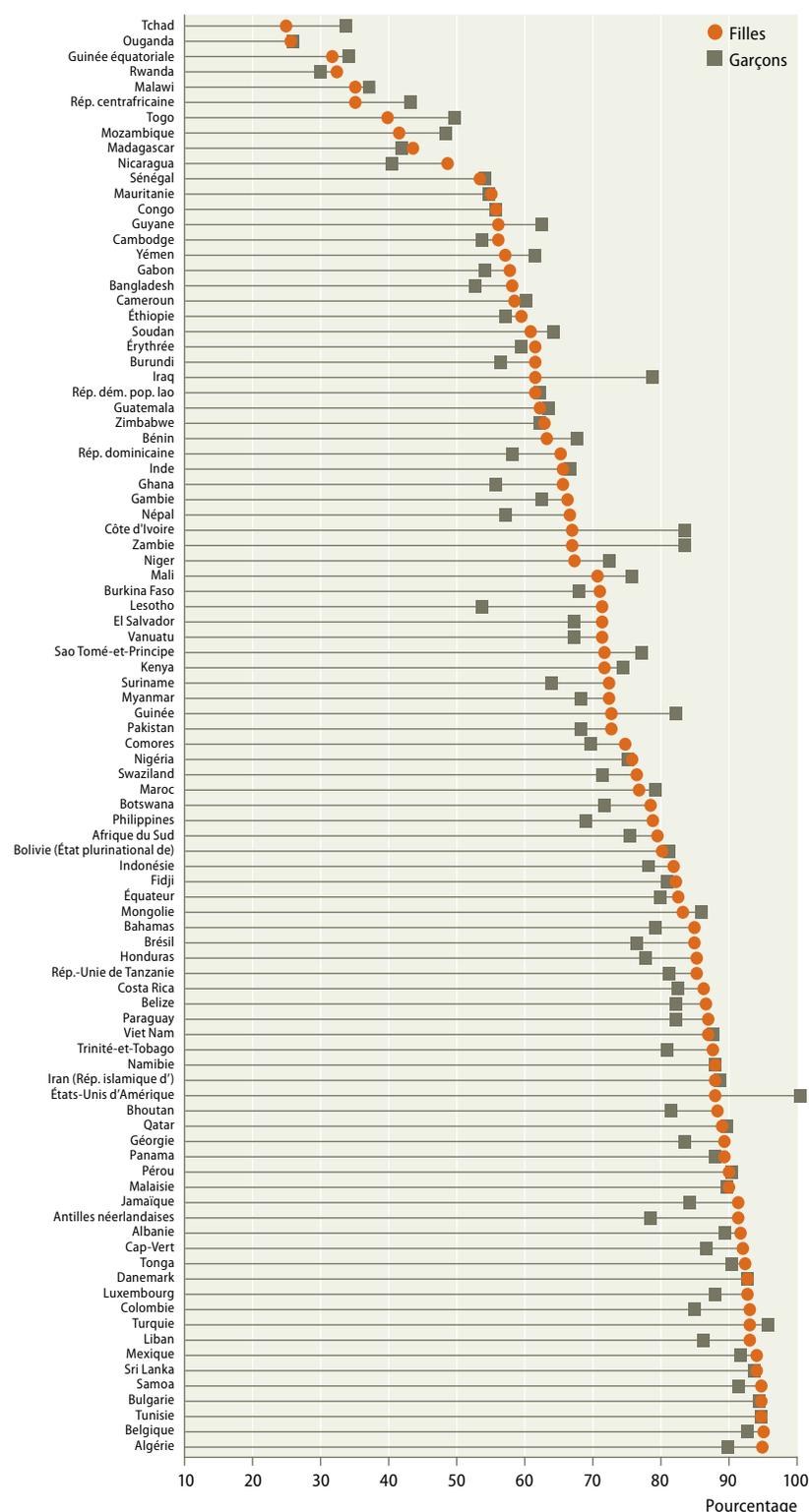
disposant de données, cette situation a été observée dans 81 pays. Dans 47 pays, le taux de survie des filles était supérieur à celui des garçons, tandis que dans 19 pays la situation était inversée. L'Afrique subsaharienne est la région où se retrouvent plusieurs pays ayant des disparités entre les sexes relativement plus importantes en termes de taux de survie. En Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, au Mozambique, au Niger, en République centrafricaine, à Sao Tomé-et-Principe, au Tchad, au Togo et en Zambie, le taux de survie à la dernière année du primaire pour les garçons était supérieur de 5 points de pourcentage ou plus à celui des filles. En revanche, ce taux pour les filles était supérieur de 5 points de pourcentage ou plus à celui des garçons en Algérie, au Botswana, au Cap-Vert, aux Comores, au Ghana et au Lesotho. Dans la moitié des pays d'Asie, les disparités entre les sexes favorisent les garçons par rapport aux filles. Les disparités entre les taux de survie étaient les plus élevées en Irak, où 39 filles sur 100 abandonnent leurs études contre 22 sur 100 pour les garçons. En Amérique latine et aux Caraïbes, le taux de survie des filles à la dernière année du primaire était plus élevé dans tous les pays ayant des données disponibles, sauf en Bolivie (État plurinational de), au Guatemala et en Guyane.

2. Enseignement secondaire

Participation à l'enseignement secondaire

Dans le monde, moins de 58 % des filles et 60 % des garçons du groupe d'âge officiel de l'enseignement secondaire fréquentaient ces établissements en 2007 (fig. 3.13), soit une proportion nettement plus faible que celle des inscriptions dans les écoles primaires. À l'échelle mondiale, le taux net d'inscription dans le secondaire a augmenté de 8 points de pourcentage pour les filles et de 6 points de pourcentage pour les garçons au cours de la période 1999-2007. Le taux d'inscription des filles en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes a connu une augmentation échelonnée entre 6 et 13 points de pourcentage durant la même période. Sur 144 pays pour lesquels des données sur les inscriptions dans le secondaire sont disponibles par sexe pour la période 1999-2007, les taux de scolarisation des filles étaient inférieurs à 50 % dans 42 pays et supérieurs à 90 % dans seulement 25 pays (voir l'annexe statistique). Lorsqu'on les compare à ceux de l'enseignement primaire, les taux de scolarisation dans le secondaire affichent une

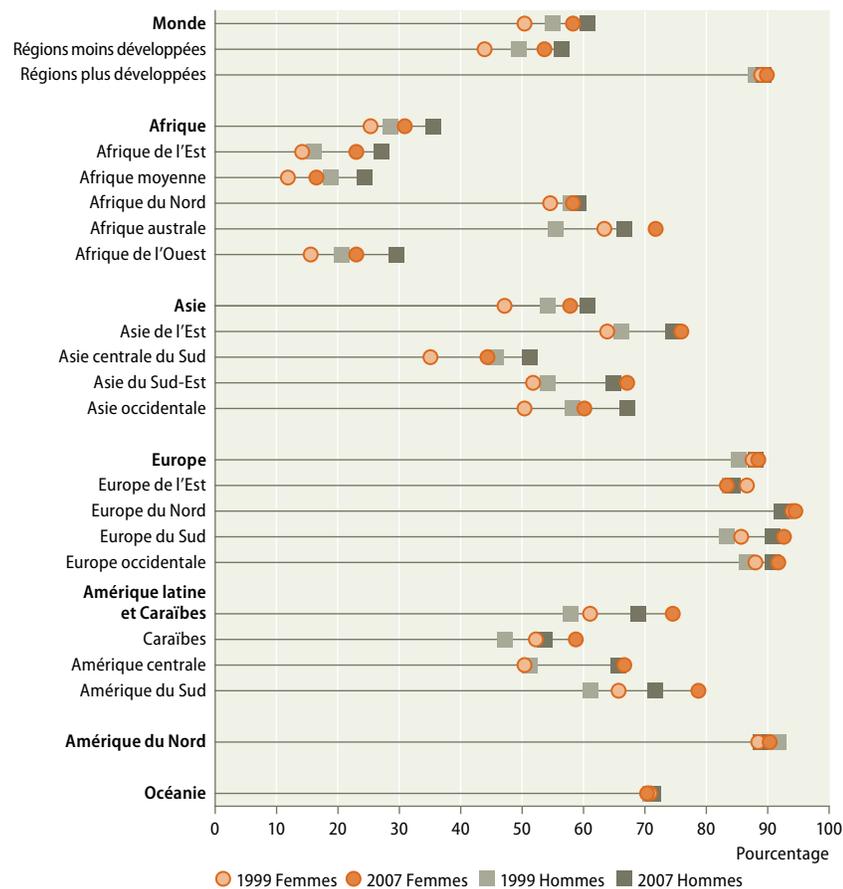
Figure 3.12
Taux de survie en dernière année du primaire par sexe, 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Données présentées pour une sélection de pays où le taux de survie pour les filles est inférieur à 95 %. Les données correspondent à l'année de référence 2007 ou sont les dernières données disponibles pour la période 2000-2007.

Figure 3.13
Taux net d'inscriptions dans le secondaire par sexe et par région, 1999 et 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

plus grande variation entre les régions les plus développées et celles moins développées. Plus de 90 % des filles en âge d'être scolarisées dans le secondaire étaient inscrites à l'école en Europe (sauf en Europe de l'Est) et en Amérique du Nord en 2007. En dépit des progrès enregistrés, la scolarisation secondaire est trop faible dans beaucoup des régions moins développées. Le taux d'inscription des filles ayant l'âge de suivre l'enseignement secondaire était inférieur à 30 % dans toutes les sous-régions d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe, tandis que ce taux était de 44 % en Asie centrale du Sud. Dans plusieurs des régions moins développées, une proportion importante des enfants en âge de fréquenter le secondaire est soit encore à l'école primaire soit a abandonné ses études²⁶. En Océanie, près des deux tiers des garçons et des filles en âge de fréquenter le secondaire n'étaient

²⁶ Nations Unies, 2008.

Tableau 3.4
Indice de parité des sexes basé sur les taux nets de scolarisation dans le secondaire par région, 1999 et 2007

	Indice de parité des sexes	
	1999	2007
Monde	0,92	0,96
Régions les moins développées	0,89	0,95
Régions plus développées	1,01	1,01
Afrique	0,88	0,87
Afrique de l'Est	0,86	0,84
Afrique moyenne	0,63	0,67
Afrique du Nord	0,94	0,98
Afrique australe	1,14	1,07
Afrique de l'Ouest	0,76	0,77
Asie	0,87	0,95
Asie de l'Est	0,96	1,02
Asie centrale du Sud	0,77	0,87
Asie du Sud-Est	0,96	1,04
Asie occidentale	0,86	0,90
Europe	1,03	1,01
Europe de l'Est	1,04	0,99
Europe du Nord	1,01	1,03
Europe du Sud	1,02	1,02
Europe occidentale	1,02	1,01
Amérique latine et Caraïbes	1,06	1,07
Caraïbes	1,12	1,09
Amérique centrale	0,98	1,01
Amérique du Sud	1,08	1,09
Amérique du Nord	0,96	1,02
Océanie	0,99	0,99

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

pas scolarisés en 2006, alors qu'en Afrique subsaharienne, 41 % n'étaient pas scolarisés et 34 % étaient encore à l'école primaire plutôt que dans un établissement d'enseignement secondaire; et seulement près d'un quart fréquentait un établissement d'enseignement secondaire²⁷.

Relativement peu de filles et de garçons fréquentent les établissements d'enseignement secondaire.

Au niveau mondial, l'indice de parité des sexes basé sur les taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire a augmenté à 0,96 en 2007 à partir de sa valeur correspondante de 0,92 en 1999, montrant que l'écart entre les sexes dans le secondaire se resserre dans le monde (tableau 3.4). Bien que les disparités entre les sexes

²⁷ Ibid.

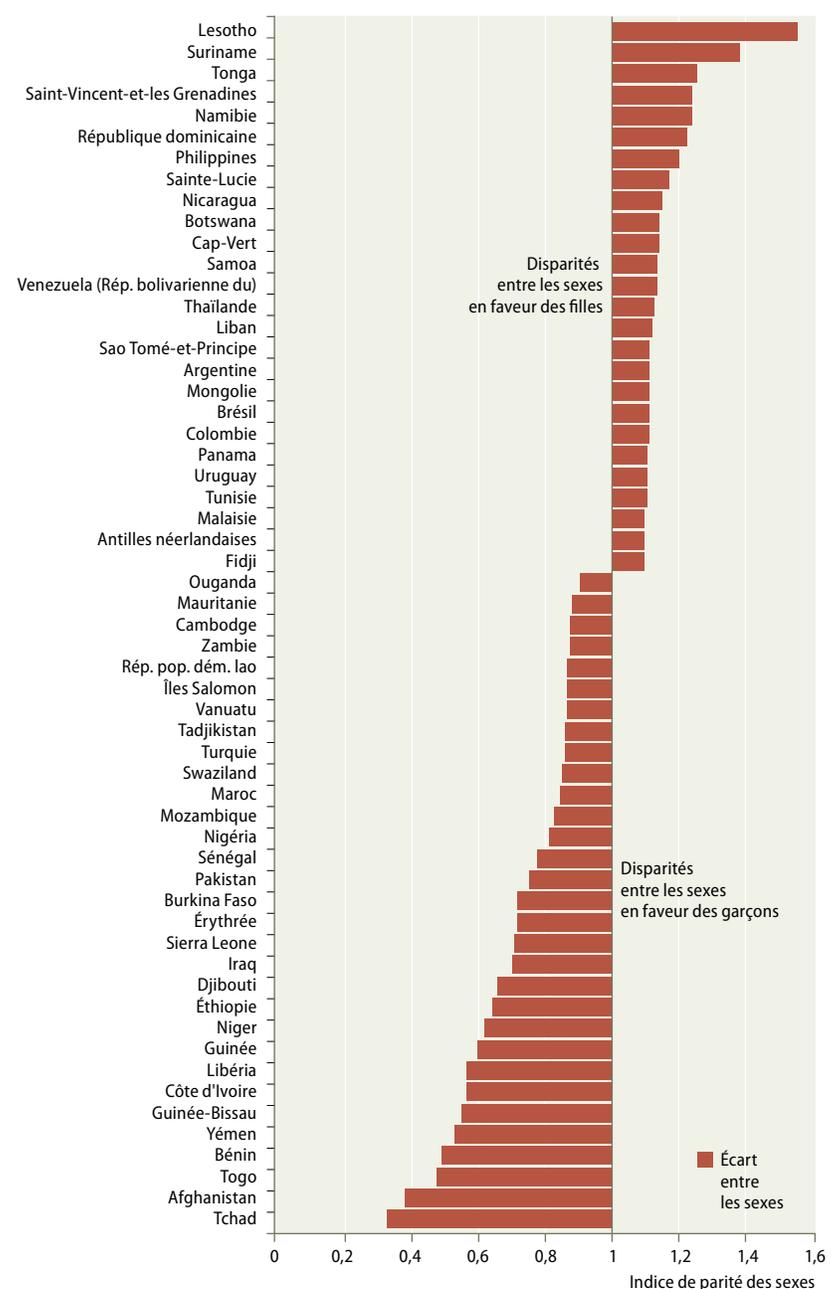
en matière d'accès à l'enseignement secondaire se soient améliorées, elles restent plus fréquentes et plus étendues que celles observées au niveau de l'enseignement primaire. Il en est ainsi en partie parce que les différences entre les garçons et les filles au niveau du secondaire sont le reflet des disparités cumulatives du cycle primaire et de la transition vers le cycle secondaire²⁸. Le nombre de pays qui approchent la parité au niveau du secondaire est inférieur à celui des pays qui l'approchent au niveau du primaire. Sur 144 pays disposant de données, la parité a été atteinte dans seulement 54 pays, alors que 117 pays ont atteint la parité au niveau de l'enseignement primaire. Dans les régions plus développées en 2007, l'indice de parité des sexes était de 1,01, indiquant que la parité des sexes était plus ou moins atteinte, alors que dans l'ensemble des régions moins développées il était de 0,95, soit nettement en faveur des garçons. Des disparités entre les sexes concernant les inscriptions dans le secondaire en faveur des filles par rapport aux garçons ont été observées dans 48 pays ayant des données disponibles. Dans des pays d'Amérique latine comme l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Nicaragua, le Panama, l'Uruguay et le Venezuela (République bolivarienne du) ainsi qu'aux Caraïbes, où les indices de parité des sexes sont supérieurs à 1,10, les filles sont nettement plus scolarisées au niveau du secondaire que les garçons (fig. 3.14). Dans un certain nombre de pays d'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho et Namibie), en Asie du Sud-Est (Malaisie, Philippines et Thaïlande) et en Océanie (Fidji, Samoa et Tonga), les taux de scolarisation des filles sont également supérieurs à ceux des garçons.

Les disparités entre les sexes s'observent dans davantage de pays et restent plus importantes que celles constatées au niveau de l'enseignement primaire.

D'autre part, les disparités entre les sexes sont à la faveur des garçons dans 42 pays ayant des données. La proportion totale des filles inscrites au cycle secondaire reste nettement inférieure à celle des garçons dans beaucoup de sous-régions moins développées, notamment en Afrique moyenne où l'indice de parité des sexes est de 0,67, en Afrique de l'Ouest de 0,77 et en Afrique de l'Est de 0,84. D'importants écarts entre les sexes au détriment des filles demeurent égale-

Figure 3.14

Disparités entre les sexes en matière de taux nets d'inscriptions dans le secondaire, 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Données présentées pour la sélection des pays où les écarts entre les sexes sont de 10 points de pourcentage ou plus.

ment en Asie centrale du Sud et en Asie occidentale, où les indices de parité des sexes pour le secondaire en 2007 étaient respectivement de 0,87 et de 0,90. Dans la majorité des pays africains et asiatiques, les taux de scolarisation des filles sont

²⁸ UNESCO, 2005b.

nettement moins importants que ceux des garçons aux niveaux du primaire et du secondaire.

Participation à l'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)

L'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) englobent un large éventail de domaines d'études — des programmes de formation des enseignants aux domaines techniques de l'industrie et de l'ingénierie en passant par les études commerciales — et préparent les élèves à l'acquisition de connaissances et de compétences pour le monde du travail, généralement dans le cadre d'un métier, d'une profession ou d'un emploi spécifiques exigeant une certaine expertise dans un domaine technique ou technologique donné.

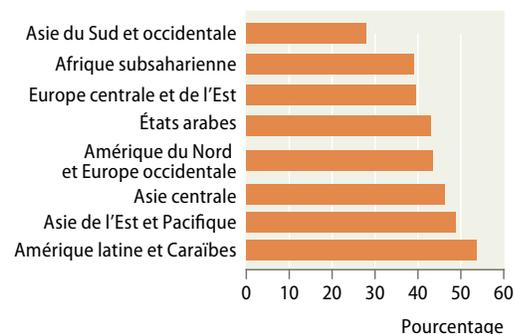
Davantage de garçons participent à l'EFTP dans toutes les régions, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les moyennes régionales de participation des filles à l'EFTP au niveau secondaire sont présentées à la figure 3.15. Les données montrent que cette moyenne varie beaucoup selon les régions. Plus de garçons que de filles participent à l'EFTP dans toutes les régions sauf en Amérique latine et aux Caraïbes, où un peu plus de filles que de garçons sont inscrites (54 %). Sur les 161 pays pour lesquels des données étaient disponibles pour la période 1999-2007, le taux de participation des filles à l'EFTP était moins élevé que celui des garçons dans 129 de ces pays (voir l'annexe statistique). La proportion des filles inscrites était nettement plus élevée que celle des garçons dans la moitié des pays disposant de données en Amérique latine et aux Caraïbes, avec plus de 60 % en Bolivie (État plurinational de), en Jamaïque et au Pérou. Les filles en Asie du Sud et en Asie occidentale²⁹ étaient considérablement sous-représentées dans les programmes d'EFTP, soit moins de 28 % du total des inscriptions. En Afrique subsaharienne, les pays avaient en majorité des taux d'inscription plus élevés pour les garçons. En Guinée, en Guinée équatoriale, au Niger, à Sao Tomé-et-Principe et au Soudan, le taux des filles était inférieur à 25 %. Cependant, dans cinq pays de la région (Congo, Kenya, Lesotho, Mali et Sierra Leone), les filles représentaient plus de la moitié des inscrits aux programmes

²⁹ Les regroupements régionaux dans cette section correspondent à ceux qu'utilise l'UNESCO et diffèrent de ceux qui sont utilisés dans d'autres parties de ce chapitre.

Figure 3.15

Filles dans les programmes d'enseignement et formation techniques et professionnels au niveau secondaire (pourcentage des inscriptions totales), 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009b).

Note : Les regroupements régionaux correspondent à ceux utilisés par l'UNESCO et diffèrent de ceux utilisés dans d'autres parties de ce chapitre.

d'EFTP. Les différences entre les sexes observées en matière d'accès à l'enseignement secondaire sont également reflétées, dans une large mesure, dans les niveaux de participation à l'EFTP.

Toutefois, l'analyse des niveaux d'inscription ne suffit pas pour avoir une compréhension globale de la relation entre le sexe et les programmes d'EFTP. Pour déterminer la mesure dans laquelle la différenciation traditionnelle entre les disciplines « masculines » et « féminines » persiste, il est nécessaire d'évaluer les inscriptions des filles et des garçons dans les différents domaines d'études³⁰.

L'étude de la parité des sexes dans les programmes d'EFTP est rendue encore plus complexe quand on prend en compte le fait que, en dépit de sa contribution notable à l'amélioration des connaissances et des compétences ainsi qu'à l'employabilité et aux revenus pour les jeunes, dans de nombreux pays, la formation professionnelle est encore moins appréciée que l'enseignement général³¹. Dans certains de ces pays, les filles peuvent être largement représentées dans les programmes d'EFTP tandis que les garçons occupent une part plus importante du flux plus prestigieux de l'enseignement général. En conséquence, les indicateurs de l'enseignement professionnel peuvent sembler à tort favoriser les filles³².

³⁰ UNESCO, 2003.

³¹ Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, 2006.

³² Ibid.

3. Enseignement supérieur

Participation à l'enseignement supérieur

Les taux d'inscription des garçons et des filles dans l'enseignement supérieur ont enregistré une très forte croissance au niveau mondial.

Les inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur ont continué de progresser dans le monde entier. De 1990 à 2007, elles ont plus que doublé, passant de 66,9 à 152,4 millions (tableau 3.5). Au cours de la même période, les inscriptions en Asie de l'Est et dans le Pacifique³³, qui abritent le plus grand nombre d'étudiants du troisième cycle dans le monde, ont plus que quadruplé pour les femmes et presque triplé pour les hommes. Cette situation est en partie le reflet de la croissance rapide de la population estudiantine en Chine. De même, en Asie du Sud et en Asie occidentale, l'expansion de la scolarisation au niveau du supérieur a également été importante, à l'instar de celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique. L'Afrique subsaharienne a aussi enregistré une croissance rapide, le nombre total des inscriptions ayant plus que triplé au cours de la même période. Cependant, malgré ce succès, l'Afrique subsaharienne est toujours devancée par les autres régions dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les inscriptions ont plus que doublé pour les hommes et les femmes en Amérique latine et aux Caraïbes. En revanche, l'Europe et l'Amérique du Nord, où la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur était élevée par le passé, ont enregistré la plus faible croissance des inscriptions au cours de la période 1990-2007.

La prédominance des hommes dans l'enseignement supérieur s'est inversée au niveau mondial.

Les tendances mondiales montrent que la prépondérance des hommes observée auparavant dans l'enseignement supérieur a été inversée. En 1990, les hommes représentaient 54 % des inscrits, mais l'équilibre entre les sexes a changé en faveur des femmes, qui représentaient 51 % des effectifs en 2007 (tableau 3.5). La part globale des femmes dans l'enseignement supérieur a augmenté de 5 points de pourcentage entre 1990

Mesurer la participation à l'enseignement supérieur

Contrairement à l'enseignement primaire et secondaire, où les groupes d'âge cible consistent en groupes d'âge scolaire officiel, la notion d'une population cible n'est pas facilement applicable à l'enseignement supérieur, d'autant plus qu'il n'existe généralement pas d'âge officiel de fréquentation des établissements d'enseignement supérieur. La plupart des systèmes d'enseignement supérieur offrent un large éventail de programmes et de possibilités, permettant aux étudiants d'obtenir un diplôme en deux ans seulement ou de terminer un diplôme de recherche avancée en sept ou huit ans. Compte tenu de ces variations, le taux brut de scolarisation pour l'enseignement supérieur est calculé sur la base d'une tranche d'âge standard de cinq ans qui commence à la fin de l'enseignement secondaire. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est calculé comme l'effectif total dans l'enseignement supérieur, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population cible constituée du groupe d'âge de cinq ans après la fin des études secondaires. Le taux brut de scolarisation au niveau du supérieur est utile pour comparer la proportion de la participation aux programmes d'enseignement supérieur. Cependant, il est important de noter que des difficultés surviennent quand on compare la couverture réelle de la population estudiantine à travers différents pays à cause de la diversité des durées des programmes d'enseignement, de la scolarisation d'un grand nombre de femmes et d'hommes en dehors du groupe d'âge cible, des niveaux élevés d'abandons et des réinscriptions fréquentes.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009* (2009).

et 2007. Sur 166 pays qui ont des données disponibles pour cette période, le taux pour les femmes était de 50 % ou plus dans 102 pays. Au niveau régional, ce taux était supérieur à 55 % en 2007 dans les régions plus développées d'Europe et d'Amérique du Nord, et il y avait plus de femmes que d'hommes inscrites dans les États arabes, en Asie centrale, en Amérique latine et aux Caraïbes. Suivant la tendance mondiale, le nombre de femmes dans l'enseignement supérieur a également enregistré une croissance rapide en Asie de l'Est et dans le Pacifique, en Asie du Sud, en Asie occidentale et en Afrique subsaharienne. Toutefois, dans ces régions, les hommes ont continué

³³ Les regroupements régionaux dans cette section correspondent à ceux utilisés par l'UNESCO et diffèrent de ceux utilisés dans d'autres parties de ce chapitre.

Tableau 3.5
**Nombre de femmes et d'hommes inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur
 et proportion des femmes par région, 1990 et 2007**

	1990				2007			
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Femmes (%)	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Femmes (%)
Monde	66 912	36 380	30 532	46	152 483	75 127	77 356	51
États arabes	2 375	1 498	876	37	7 302	3 641	3 661	50
Europe centrale et de l'Est	13 521 ^a	6 292 ^a	7 229 ^a	53 ^a	20 750	9 372	11 378	55
Asie centrale	1 545 ^a	783 ^a	763 ^a	49 ^a	2 534	1 217	1 317	52
Asie de l'Est et Pacifique	13 911	8 608	5 302	38	46 714	24 177	22 537	48
Amérique latine et Caraïbes	7 087	3 674	3 413	48	17 757	8 116	9 641	54
Amérique du Nord et Europe occidentale	24 935	12 034	12 902	52	34 783	15 277	19 506	56
Asie du Sud et Asie occidentale	6 213	4 280	1 933	31	18 504	10 835	7 670	41
Afrique subsaharienne	1 273	859	413	32	4 141	2 492	1 648	40

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les regroupements régionaux correspondent à ceux qu'utilise l'UNESCO et diffèrent de ceux utilisés dans d'autres parties de ce chapitre. L'appel de note ^a renvoie à l'année 2000. Les chiffres sont exprimés en milliers.

à être inscrits dans des proportions plus importantes que les femmes. D'une manière générale, les femmes en Afrique étaient mal représentées au niveau de l'enseignement supérieur, sauf dans certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique australe où elles étaient majoritaires. Le taux des femmes était parmi les plus faibles dans le monde dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est, d'Afrique moyenne et d'Afrique de l'Est. Au Bénin, au Congo, en Érythrée, en Gambie, en Guinée-Bissau et au Tchad, ce taux était inférieur à 20 %. Il était également relativement faible en Asie du Sud et en Asie occidentale. En Afghanistan, au Bangladesh, au Bhoutan, en Irak, au Népal et au Yémen, le taux pour les femmes était nettement inférieur à 40 %. En revanche, dans les pays de l'Asie du Sud-Est, à savoir Brunéi Darussalam, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande, les femmes représentaient 50 % ou plus des inscrits.

**Il existe des disparités dans l'enseignement supérieur
en faveur des femmes.**

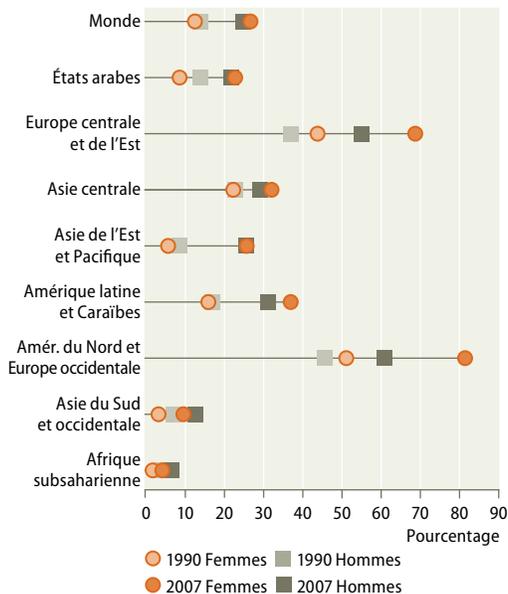
En réalisant des comparaisons régionales des niveaux de fréquentation des établissements d'enseignement supérieur, il est utile de prendre en compte l'effectif des populations. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement supérieur permet d'apprécier les variations des niveaux de fréquentation par rapport à un groupe de population cible constitué des personnes du groupe d'âge de cinq ans après la fin des études secondaires et il peut être utilisé pour comparer le niveau de fréquentation des établissements

d'enseignement supérieur. En raison d'une expansion régulière des systèmes éducatifs à travers le monde, les taux bruts de scolarisation au niveau du supérieur ont augmenté dans toutes les régions. Le taux brut de scolarisation mondial pour les femmes a plus que doublé entre 1990 et 2007, passant de 13 à 27 % (fig. 3.16). La fréquentation moyenne mondiale des établissements d'enseignement supérieur pour les femmes est supérieure à celle des hommes qui a, quant à elle, progressé de 14 à 25 % au cours de la même période.

Le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement supérieur présente de grandes disparités régionales. En Amérique du Nord et en Europe occidentale, le taux brut de scolarisation pour les femmes et les hommes en 2007 était de 82 et de 61 %, respectivement. De même, dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, les femmes jouissent d'un taux brut de scolarisation élevé de 69 %, soit 14 points de pourcentage au-dessus du ratio pour les hommes. Ces régions sont les premières au monde en termes de scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur. En Amérique latine et aux Caraïbes, le taux brut de scolarisation moyen des femmes a augmenté de 21 points de pourcentage pour la période 1990-2007. En 2007, il était de 37 %, soit un niveau légèrement supérieur à celui des hommes qui était de 31 %. Certains de ces gains n'étaient pas seulement dus à un accès accru mais aussi à une croissance démographique plus lente³⁴. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le taux brut de

³⁴ Institut de statistique de l'UNESCO, 2009c.

Figure 3.16
Taux brut de scolarisation dans les établissements d'enseignement supérieur par sexe et par région, 1990 et 2007

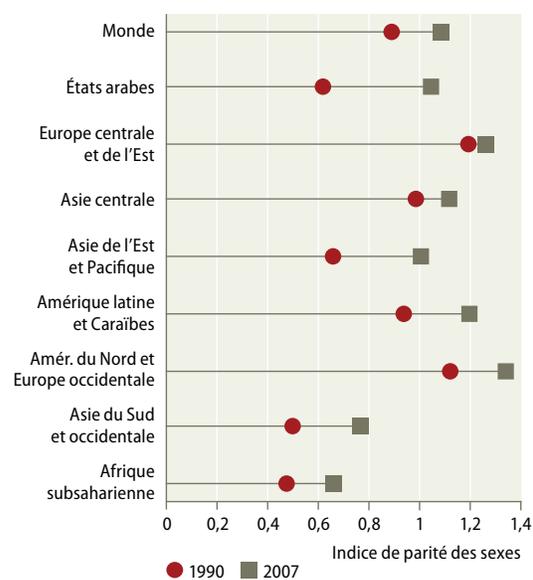


Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les regroupements régionaux correspondent à ceux qu'utilise l'UNESCO et diffèrent de ceux qui sont utilisés dans d'autres parties de ce chapitre. Pour les régions d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, les données se rapportent respectivement aux années 2000 et 2007.

scolarisation pour les femmes a augmenté de 6 % en 1990 à 26 % en 2007, soit une croissance de 20 points de pourcentage. Une augmentation si importante a été réalisée en partie grâce à la croissance remarquable enregistrée en Chine comme on l'a mentionné plus haut. La région de l'Asie du Sud et de l'Asie occidentale, qui avait des niveaux de fréquentation similaires à ceux de l'Asie de l'Est et du Pacifique dans les années 90, n'a réussi à augmenter son taux brut de scolarisation que de quelque 6 points de pourcentage pour les femmes et les hommes au cours de la même période. En 2007, le taux brut de scolarisation pour les femmes était de 10 % tandis que pour les hommes il était légèrement plus élevé, à 13 %. En dehors de l'Iran (République islamique d'), où le taux brut de scolarisation des femmes était de 34 %, tous les autres pays de la région, parmi lesquels l'Inde, avaient un taux brut de scolarisation de 10 % ou moins, et le taux de scolarisation des femmes était inférieur à celui des hommes. Le taux brut de scolarisation moyen pour les femmes et les hommes en Afrique subsaharienne demeure parmi les plus bas au monde, et les

Figure 3.17
Indice de parité des sexes des taux bruts de scolarisation dans les établissements d'enseignement supérieur par région, 1990 et 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Les regroupements régionaux correspondent à ceux qu'utilise l'UNESCO et diffèrent de ceux utilisés dans d'autres parties de ce chapitre. Pour les régions d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, les données se rapportent respectivement aux années 2000 et 2007.

femmes dans cette région sont confrontées à des obstacles de taille s'agissant de la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur.

En 2007, l'indice de parité des sexes des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement supérieur dans le monde entier était établi à 1,08, reflétant une répartition par sexe très favorable aux femmes (fig. 3.17). Deux décennies auparavant, la participation des hommes était plus élevée que celle des femmes comme en témoigne l'indice de parité des sexes de 0,88 à cette époque. Les taux globaux d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur chez les femmes et les hommes avaient atteint la parité en 2003 mais, depuis lors, la participation globale des femmes a commencé à surpasser celle des hommes³⁵. Sur les 154 pays disposant de données, seuls huit pays ont réalisé la parité des sexes. Dans 54 autres pays, plus d'hommes que de femmes ont fréquenté des établissements d'enseignement supérieur, alors que dans les 92 pays restants les femmes étaient majoritaires. L'indice de

³⁵ Ibid.

parité des sexes en 2007 a largement dépassé la valeur de parité de 1 dans toutes les régions plus développées. En Amérique du Nord et en Europe occidentale, il était de 1,33, tandis qu'en Europe centrale et en Europe de l'Est, d'une part, et en Amérique latine et aux Caraïbes, d'autre part, l'indice de parité des sexes était respectivement de 1,25 et de 1,19. Un écart important entre les sexes en faveur des hommes reste manifeste dans les régions où un grand écart existait déjà et où la scolarisation globale est beaucoup plus faible. L'Afrique subsaharienne (0,66) et l'Asie du Sud et l'Asie occidentale (0,76) étaient les seules régions où les inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur avaient un indice de parité des sexes inférieur à 1. Dans

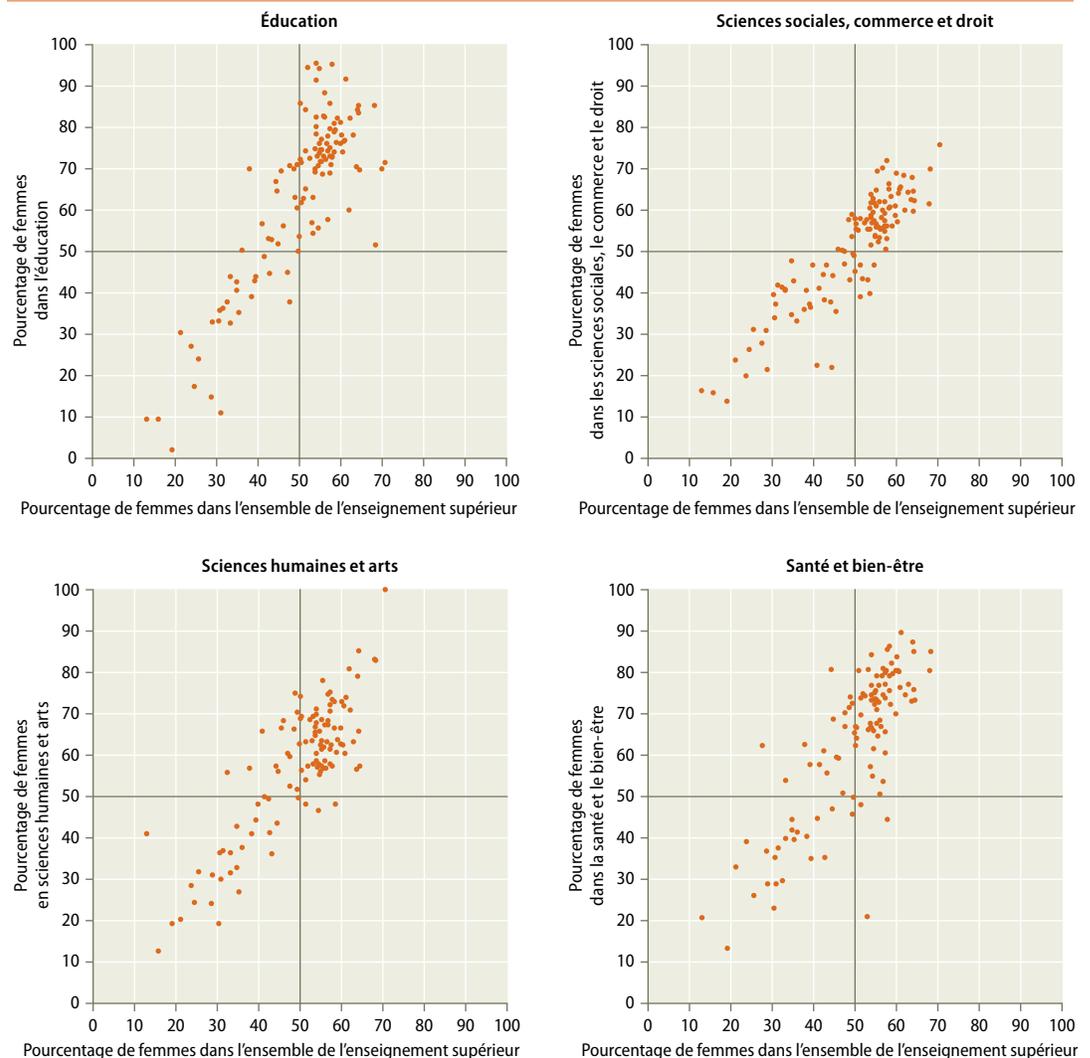
plusieurs pays d'Afrique, d'Asie du Sud et d'Asie occidentale, les femmes sont victimes de sérieux préjudices en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Dans quelques pays, l'indice de parité des sexes était inférieur à 0,40. Ces pays sont : l'Afghanistan, le Congo, l'Éthiopie, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, la République démocratique du Congo, le Tadjikistan et le Yémen.

Taux d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur par domaine d'étude

Le choix que font les femmes de domaines d'étude spécifiques a un impact non négligeable sur leur vie future, leurs carrières et leurs rôles dans la société. L'analyse des effectifs des établissements

Figure 3.18

Pourcentage de femmes inscrites dans certains domaines d'étude, 2007



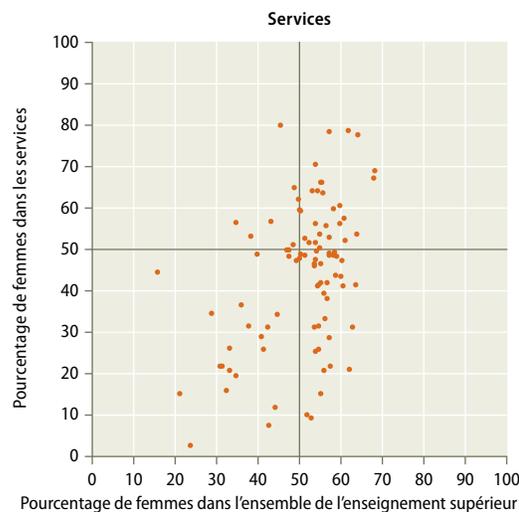
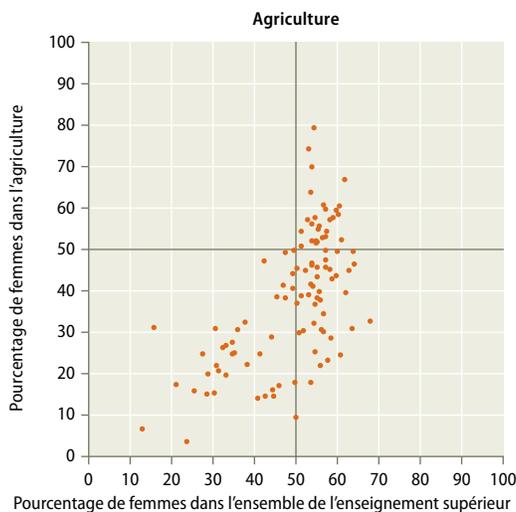
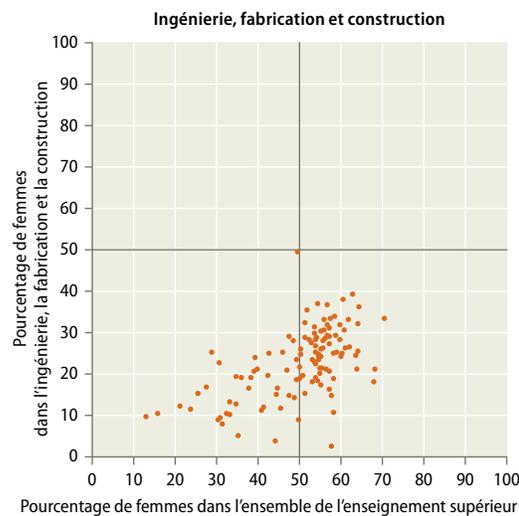
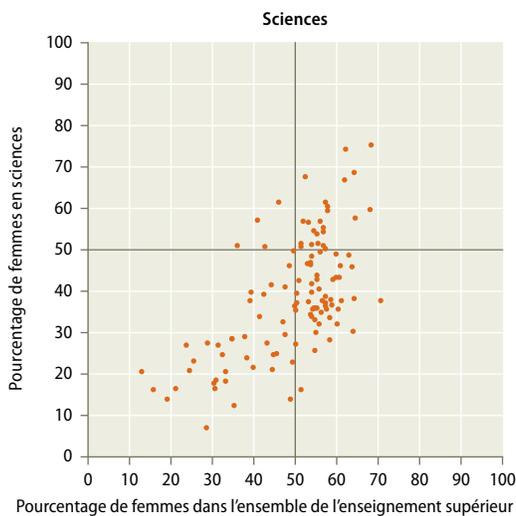
d'enseignement supérieur dans différents domaines d'étude peut permettre de déterminer s'il existe une tendance sexospécifique à choisir des disciplines « masculines » et « féminines ». Cela peut permettre de savoir si les différences dans le choix des domaines d'étude reflètent les préférences individuelles ou des stéréotypes culturels et sociaux. Une telle analyse peut également permettre d'obtenir des informations sur la capacité des systèmes d'enseignement supérieur à offrir des programmes dans différentes disciplines académiques et à répondre aux besoins des marchés du travail et de l'ensemble de la société.

La figure 3.18 représente les données sur les effectifs des femmes dans les huit grands domaines d'étude : éducation; santé et bien-être; arts et lettres; sciences sociales, commerce et droit; sciences; ingénierie, fabrication et construction; agriculture; et services. Il montre clairement que

les proportions par sexe varient sensiblement selon les domaines d'étude.

Les femmes restent prédominantes dans les domaines d'étude traditionnellement « féminins » et demeurent sous-représentées dans les domaines des sciences et de l'ingénierie.

Les domaines dans lesquels les femmes ont traditionnellement été prépondérantes — éducation, santé et bien-être, lettres et arts, sciences sociales, commerce et droit — sont encore dominés par elles. Dans plus des deux tiers des pays pour lesquels des données étaient disponibles pour la période 1999-2007, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes dans ces quatre domaines. Dans les schémas, les pays où les femmes sont majoritaires dans les domaines d'étude concernés sont situés au-dessus de la ligne hori-



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Chaque point représente un pays. La ligne horizontale est une ligne de parité des sexes pour le domaine d'étude. En dessous de cette ligne, la participation des femmes dans les différents domaines d'étude est inférieure à celle des hommes. Au-dessus de la ligne, la participation des femmes dépasse celle des hommes. Les données correspondent à l'année de référence 2007 ou à la dernière année disponible sur la période 1999-2007.

zontale, qui représente 50 % des taux d'inscription des femmes. La participation des femmes est particulièrement importante dans le domaine de l'éducation. Sur 120 pays disposant de données, le taux de femmes inscrites dans ce domaine a dépassé 50 % dans 92 pays. Dans 36 pays, ce taux a dépassé 75 %. Aux Antilles néerlandaises, en Arménie, en Croatie, en Estonie, en Géorgie et au Liban, le taux de femmes était supérieur à 90 %. La situation s'inverse complètement dans certains autres pays où la proportion de femmes dans le domaine de l'éducation est plus faible que celle des hommes. Ces pays sont pour la plupart situés en Afrique subsaharienne et, dans une certaine mesure, en Asie où le taux de femmes dans l'enseignement supérieur est relativement faible.

La situation est différente quand on observe la participation des femmes dans des domaines tels que les sciences, l'ingénierie, la fabrication et la construction, l'agriculture et les services. La participation des hommes dans ces domaines est plus importante que celle des femmes dans la majorité des pays ayant des données disponibles sur la période 1999-2007. Dans les panneaux de la figure 3.18, les pays dans lesquels les femmes sont moins nombreuses que les hommes sont situés sous la ligne horizontale. Sur les 117 pays disposant de données, le nombre d'hommes poursuivant des études scientifiques dépassait celui des femmes dans 89 pays. Dans ces pays, la participation des hommes a été plus élevée que celle des femmes, même dans ceux où les femmes étaient plus nombreuses que les hommes dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur. Ces pays représentent diverses régions et divers systèmes d'enseignement supérieur. En revanche, la participation des femmes dans le domaine des sciences était plus élevée que celle des hommes dans 26 pays. Dans la plupart de ces pays, les femmes représentaient plus de la moitié des inscriptions totales dans les établissements d'enseignement supérieur. Plusieurs États arabes sont représentés dans ce groupe de pays dont le Bahreïn, où les femmes représentaient 75 % des personnes inscrites en sciences, la Jordanie et le Liban (51 % chacun), Oman (56 %), le Qatar (69 %) et l'Arabie saoudite (59 %). La participation des femmes était plus élevée dans ces pays en partie parce qu'un grand nombre d'hommes poursuivent leurs études supérieures à l'étranger. Bien que bénéficiant d'un meilleur accès que jamais à l'enseignement supérieur, les femmes continuent à éprouver des difficultés à

accéder à des domaines d'études traditionnellement dominés par les hommes. Les tendances sexospécifiques de la participation dans les huit domaines d'étude indiquent que les stéréotypes sexistes survivent et que les modèles de référence qui pourraient conduire les jeunes femmes à embrasser des carrières stimulantes et mieux rémunérées sont rares.

C. Personnel enseignant

Plusieurs facteurs influent sur la qualité de l'éducation et l'environnement d'apprentissage, y compris le manque d'enseignants qualifiés, la disponibilité limitée des manuels scolaires, les classes pléthoriques, l'insuffisance du nombre d'heures de cours et l'inadéquation des bâtiments et des équipements éducatifs. La qualité de l'enseignement dépend en grande partie de la qualité du personnel enseignant. L'équilibre entre les sexes parmi le personnel est important pour promouvoir la parité et l'égalité dans l'accès à l'éducation et la réussite et créer un environnement d'apprentissage propice et non discriminatoire pour les femmes et les hommes. Il est prouvé que l'équilibre des sexes parmi le personnel enseignant est étroitement lié à l'amélioration de la parité des sexes au niveau des inscriptions³⁶. À mesure que la proportion des enseignantes augmente à partir du niveau de base, les inscriptions des filles augmentent par rapport à celles des garçons. La « féminisation » de la profession d'enseignant, en particulier dans les pays où les femmes ont un statut socioéconomique inférieur, peut servir d'outil d'autonomisation des jeunes femmes pour qu'elles poursuivent leurs études et que les parents optent pour l'éducation des filles³⁷.

Les femmes sont majoritaires
dans l'enseignement au niveau du cycle primaire.

Le tableau 3.6 présente les moyennes régionales du taux de femmes au sein du personnel enseignant par niveau d'instruction pour les années 1999 et 2007. Des données similaires sont présentées à la figure 3.19 pour les pays dont des statistiques pour 2007 sur le taux de femmes au sein du personnel enseignant à tous les niveaux d'études étaient disponibles. Les tendances montrent que la proportion de femmes dans le

³⁶ Colclough *et al.*, 2003.

³⁷ UNESCO, 2003.

Tableau 3.6

Femmes au sein du personnel enseignant par niveau d'études et par région, 1999 et 2007 (pourcentage)

	Primaire		Secondaire		Supérieur	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Monde	58	62	52	52	39	42
Régions les moins développées	52	57	48	48	39	42
Régions plus développées	83	84	61	63	38	42
Afrique	45	48	37	38	33	31
Afrique de l'Est	40	44	30 ^a	32	26	25
Afrique moyenne	25	32	16	15	10	..
Afrique du Nord	49	59	44	49	36	37
Afrique australe	78	76	50	53	47 ^a	50 ^b
Afrique de l'Ouest	39	41	27	26	29	17 ^b
Asie	50	55	45	46	33 ^a	38
Asie de l'Est	54 ^a	57	40 ^a	44	32 ^a	36
Asie centrale du Sud	38	47	40	40 ^b	33 ^a	37
Asie du Sud-Est	64	66	53	56	39	46
Asie occidentale	57	58 ^b	55	54 ^b	35	37
Europe	83	85	65	67	42	46
Europe de l'Est	92	93	75	77	52 ^a	54
Europe du Nord	76	80 ^b	57	62 ^b	37	41 ^b
Europe du Sud	80	83	60	64	34	38
Europe occidentale	77	83	53	56	33	36
Amérique latine et Caraïbes	76	78	64	60	45	46
Caraïbes	64	67	53	51	44	55
Amérique centrale	63	68	46	48
Amérique du Sud	82	83	70	65	44	42
Amérique du Nord	85	87	57	63	41	44
Océanie	72 ^a	75 ^b	44	..

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Notes :

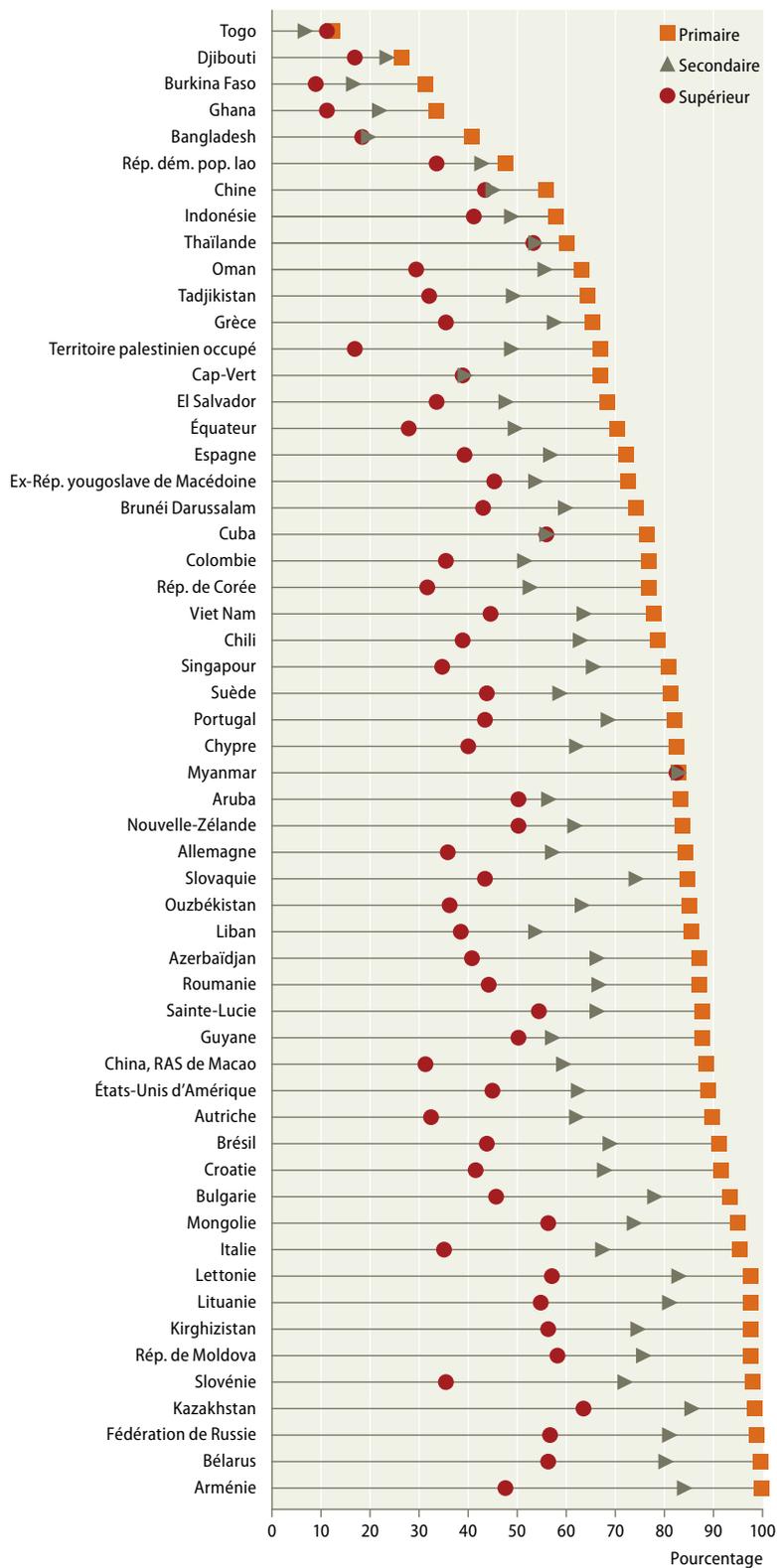
^a Les données renvoient à une année entre 2000 et 2002.^b Les données renvoient à une année entre 2004 et 2006.

corps enseignant a augmenté à tous les niveaux d'études dans la plupart des pays.

Les femmes constituent la majorité des enseignants du primaire dans la plupart des régions, et leur taux dans le monde est passé de 58 à 62 % entre 1999 et 2007. Partout dans le monde, cependant, les proportions de femmes au sein du personnel enseignant au niveau du primaire laissent entrevoir de grandes disparités. Pour les régions plus développées en général, le taux de femmes était de 84 % en 2007, alors que dans les régions moins développées il se situait à 57 %. Il était le plus élevé en Europe de l'Est où il atteignait 93 % et le plus bas en Afrique moyenne où il était de 32 %. Dans 98 pays sur 193 ayant des

données disponibles pour la période 1999-2007, la proportion de femmes parmi les enseignants du primaire dépassait 75 % (voir l'annexe statistique). Dans certains pays, les femmes représentent presque la totalité des enseignants du primaire; la proportion était supérieure à 90 % dans 21 pays. En revanche, dans 16 pays, la proportion des enseignantes au niveau primaire était inférieure à 30 %. Tous, sauf deux de ces pays, l'Afghanistan et le Yémen, sont en Afrique subsaharienne. De faibles niveaux de participation des femmes (inférieure à 50 %) sont également enregistrés dans certains pays de l'Asie centrale du Sud (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal et Pakistan), de l'Asie du Sud-Est (Cam-

Figure 3.19
Femmes au sein du personnel enseignant par niveau d'études et par pays, 2007



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

bodge, République démocratique populaire lao et Timor-Leste) et d'Océanie (Îles Salomon et Papouasie-Nouvelle-Guinée) [fig. 3.19]. Les données montrent que la proportion d'enseignantes au niveau du primaire est plus faible dans les pays à faible niveau de scolarisation globale.

La proportion de femmes dans le personnel enseignant diminue considérablement aux niveaux plus élevés de l'enseignement.

Par rapport au niveau primaire, les enseignantes dans le secondaire constituaient une proportion inférieure à environ 52 % pour la période 1999-2007. Leur taux varie de 77 % en Europe de l'Est à 15 % en Afrique moyenne en 2007. Leur proportion dans les régions moins développées dans l'ensemble était de 48 %, en Afrique elle était de 38 % et en Asie de 46 %. À l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe, le nombre de femmes dans l'enseignement en Afrique était largement inférieur à celui des hommes. Dans cinq pays africains — Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Tchad et Togo —, la proportion des enseignantes au niveau du secondaire était inférieure à 10 %.

Les femmes constituent la plus faible proportion du corps enseignant au niveau de l'enseignement supérieur, ne représentant que 42 % dans l'ensemble des régions plus développées et moins développées en 2007. Les données relatives au niveau de l'enseignement supérieur recueillies dans 146 pays pour la période 1999-2007 ont montré que, dans 125 pays (soit 86 %), la proportion des enseignantes était inférieure à 50 %. En dehors de l'Afrique subsaharienne, des proportions nettement inférieures à 30 % étaient enregistrées dans plusieurs pays ou régions arabes : les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït, Oman, le Territoire palestinien occupé et le Yémen. Même en Amérique du Nord et en Europe (sauf l'Europe de l'Est), la proportion d'enseignantes dans l'enseignement supérieur était sensiblement inférieure à 50 %. D'autre part, dans quelques pays d'Europe de l'Est (Biélorus, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie et République de Moldova), d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Cuba et Jamaïque), d'Asie centrale du Sud (Géorgie, Kazakhstan et Kirghizistan) et d'Asie du Sud-Est (Myanmar, Philippines et Thaïlande), les enseignantes du niveau supérieur étaient plus nombreuses que dans les régions plus développées.

D. Connaissances scientifiques et techniques

L'amélioration du bien-être de l'humanité au cours du siècle passé peut être en grande partie attribuée à des innovations scientifiques et technologiques³⁸. La diffusion des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) a révolutionné le rôle du savoir dans les sociétés. Cependant, une « fracture du savoir » persiste — l'effet cumulatif de toutes les failles observées dans les principaux domaines qui constituent la connaissance (accès à l'information, à l'éducation, à la recherche scientifique, et à la diversité culturelle et linguistique) — qui menace de devenir un facteur d'exclusion³⁹. Cette fracture est particulièrement flagrante entre pays plus développés et pays moins développés et se retrouve également au sein d'une société donnée, notamment entre les hommes et les femmes. La participation des femmes à la création, à la transmission et au traitement des connaissances et l'élimination des disparités entre les sexes dans l'accès à l'information et aux connaissances scientifiques et technologiques sont des préoccupations majeures dans la lutte contre les inégalités et la promotion du développement humain.

1. Recherche et développement

Les investissements en recherche et développement sont essentiels pour générer des connaissances et mettre en place les bases d'innovations scientifiques et technologiques. Le développement durable des capacités en sciences et technologies est indispensable pour édifier les bases d'une société du savoir, et les pays ont besoin d'établir et de maintenir une main-d'œuvre scientifique et technologique nationale qui ne se borne pas seulement à consommer les exportations de produits techniques des autres pays, mais également crée, acquiert, assimile, utilise et diffuse le savoir scientifique et technologique⁴⁰. Des chercheurs, des spécialistes et des techniciens qualifiés sont nécessaires pour gérer l'expansion des capacités d'un pays dans les domaines des sciences, des technologies et de l'innovation. Toutefois, à une époque où le savoir fondé sur les sciences et les technologies devient un facteur déterminant de compétitivité économique, les femmes restent nettement sous-représentées parmi les chercheurs, les spécialistes et les techniciens⁴¹.

³⁸ Juma et Yee-Cheong, 2005.

³⁹ UNESCO, 2005.

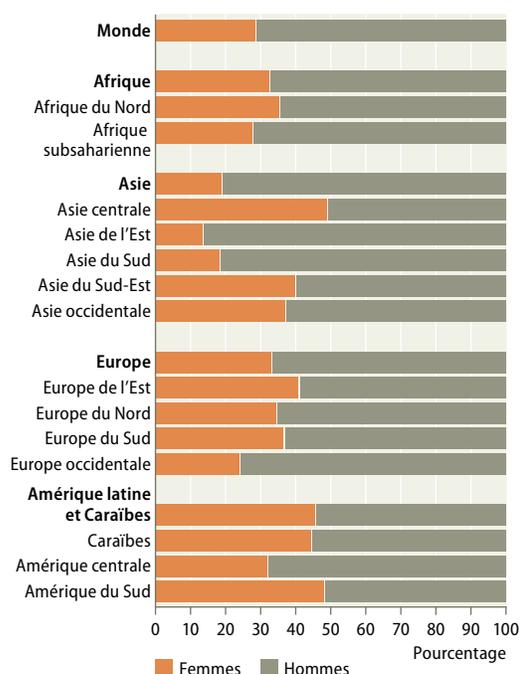
⁴⁰ UNESCO, 2007.

Recherche et développement

La recherche et développement englobe les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'augmenter le stock de connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société, et l'utilisation de cette somme de connaissances pour concevoir de nouvelles applications. Le terme recouvre trois activités : la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental. Les chercheurs sont des professionnels engagés dans la conception ou la création de nouveaux produits, connaissances, procédés, méthodes et systèmes, ainsi que dans la gestion des projets y afférents.

Figure 3.20

Part des femmes et des hommes parmi les chercheurs par région, 2007 (ou dernière année disponible)



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2009a).

Note : Moyennes régionales calculées à partir des données disponibles (aucune imputation n'a été effectuée pour les pays manquant de données). Les données concernent le nombre total de personnes qui sont entièrement ou partiellement employées dans la recherche et développement.

sentées parmi les chercheurs, les spécialistes et les techniciens⁴¹.

⁴¹ Ibid.

La figure 3.20 présente des données par région sur la proportion de femmes et d'hommes parmi les chercheurs. Les données montrent que les femmes constituent à peine plus d'un quart de tous les chercheurs du monde entier. Elles représentent aussi moins de la moitié des chercheurs dans toutes les régions et dans 101 des 115 pays disposant de données (voir l'annexe statistique). Dans 49 pays, le taux des femmes est inférieur à un tiers. Dans des pays africains comme l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée et le Sénégal, les femmes représentent moins de 10 % de tous les chercheurs. En revanche, dans une poignée de pays en Afrique (Cap-Vert et Lesotho), en Asie (Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Philippines et Thaïlande), en Europe (ex-République yougoslave de Macédoine, Lettonie et Lituanie) et en Amérique latine [Argentine, Brésil et Venezuela (République bolivarienne du)], les femmes représentent la moitié ou un peu plus des chercheurs. La parité, définie ici comme une part comprise entre 45 et 55 % pour chaque sexe, a été réalisée dans seulement 23 pays.

**Les femmes sont nettement sous-représentées
parmi les chercheurs dans le monde entier.**

En Afrique, le taux moyen des femmes qui travaillent dans la recherche est de 33 %. La proportion en Afrique du Nord (36 %) est plus élevée que la moyenne mondiale alors qu'en Afrique subsaharienne la moyenne est de 28 %. Dans environ la moitié des pays disposant de données en Afrique subsaharienne, les femmes représentent moins de 30 % des chercheurs. Le Cap-Vert, le Lesotho et la Tunisie sont les seuls pays qui ont réalisé la parité entre les sexes en matière de recherche et développement en Afrique.

Dans l'ensemble de l'Asie, les femmes représentent 19 % des chercheurs. Les pays d'Asie centrale ont enregistré le plus fort taux dans le monde entier (49 %). Cependant, dans les sous-régions de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud, les chiffres sont largement inférieurs à la moyenne mondiale de 29 %. En même temps que le Bangladesh, l'Inde⁴² et le Népal, le Japon et la République de Corée ont quelques-unes des plus faibles proportions de chercheuses dans la région (15 % ou moins). La participation des femmes est

⁴² Données prises en considération non sur la base d'un simple décompte mais sur la base de l'équivalence à temps plein, une méthode d'ajustement pour tenir compte de la participation à temps partiel ou pendant une partie de l'année.

relativement plus importante en Asie du Sud-Est, où la moyenne sous-régionale s'élève à 40 % et les estimations au niveau national varient de 21 % au Cambodge à 85 % au Myanmar. Sept pays (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Mongolie, Philippines et Thaïlande) ont atteint la parité des sexes, ce qui est le cas de moins d'un quart des pays asiatiques disposant de données.

La proportion de chercheuses en Amérique latine et aux Caraïbes est de 46 %, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale. Au niveau des pays ou régions, ce taux varie de 18 % dans les Îles Vierges américaines à 52 % au Venezuela (République bolivarienne du). La parité a été atteinte en Argentine, au Brésil, à Cuba, en Équateur, au Paraguay et au Venezuela (République bolivarienne du). Toutefois, dans les pays ou régions avec des communautés de chercheurs de taille modeste comme le Guatemala, le Honduras et les Îles Vierges américaines, la proportion des femmes est inférieure à un tiers.

Les femmes en Europe représentent 33 % du total des chercheurs. Bien que la proportion régionale soit au-dessus de la moyenne mondiale, les femmes représentent 30 % ou moins des chercheurs en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse. L'équilibre entre les sexes est nettement meilleur en Europe de l'Est et en Europe du Sud, où plus de 41 % et 37 %, respectivement, des chercheurs sont des femmes. La parité a été réalisée en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine en Lettonie, en Lituanie, en République de Moldova, en Roumanie et en Serbie.

Il existe un large éventail de raisons de la sous-représentation des femmes dans le domaine de la recherche et développement, un facteur important étant qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à obtenir des diplômes d'enseignement supérieur en sciences, en ingénierie et en technologies nécessaires pour faire carrière dans la recherche scientifique. D'autres facteurs liés aux conditions de travail et aux perspectives de carrière sont également importants, parmi lesquels l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les choix basés sur le sexe et les approches liées aux critères de productivité, de mesure de rendement, de maintien et de promotion du personnel, et d'attribution de bourses et subventions pour la recherche⁴³. L'absence de politiques viables de

⁴³ UNESCO, 2007.

conciliation travail-vie personnelle peut limiter la participation des femmes dans la mesure où elles doivent souvent cumuler des travaux rémunérés avec de lourdes responsabilités familiales. Une fois qu'elles ont obtenu un emploi, des pratiques d'emploi rigides et le manque de possibilités de reconversion peuvent amener des femmes qualifiées à abandonner de manière définitive les carrières scientifiques et technologiques⁴⁴. Bien que ces questions touchent à la fois les hommes et les femmes, les femmes sont plus affectées car elles sont plus susceptibles d'avoir des carrières discontinuées en raison des congés de maternité et des demandes de congés pour prendre soin de leur famille.

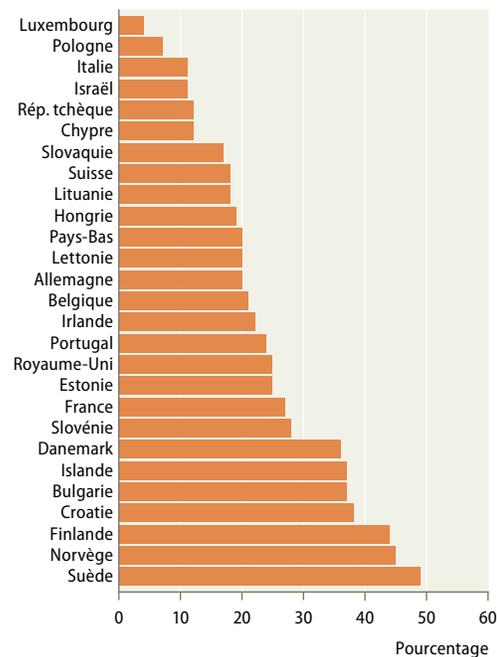
2. La prise de décisions en matière de recherche et développement

Les femmes ont moins de possibilités que les hommes de participer à la recherche et développement, et la recherche scientifique a, en retour, souvent négligé leurs situations, leurs intérêts et leurs préoccupations. Cela a été le cas en partie parce qu'il n'y a pas suffisamment de femmes dans la recherche et qu'elles ont généralement moins accès que les hommes aux ressources de recherche et développement⁴⁵. Une autre raison est que moins de femmes sont représentées aux échelons supérieurs du personnel dans les institutions scientifiques, y compris dans les organes consultatifs, de financement et de décision. Les femmes ont moins de chances d'atteindre des postes de haut niveau dans ces institutions, y compris d'occuper des postes d'influence en tant que membres des conseils scientifiques⁴⁶.

Moins de femmes sont représentées
au sein des conseils scientifiques.

La proportion de femmes membres des conseils scientifiques peut servir d'indication utile du degré de participation des femmes aux processus d'établissement des programmes de recherche dans le domaine des sciences et des technologies. La figure 3.21 présente les données sur la proportion de femmes au sein de ces conseils dans 27 pays, dont presque tous sont situés en Europe⁴⁷. Bien que les données pré-

Figure 3.21
Proportion des femmes dans les conseils scientifiques, 2007 (ou dernière année disponible)



Source : Commission européenne, *She Figures 2006* (2006).

sentées manquent de couverture géographique et de représentation des régions par groupes de pays, elles n'apportent pas moins la preuve de la grave sous-représentation des femmes au sein de ces instances. La rareté des données ventilées par sexe dans les rangs des professeurs et à des niveaux plus élevés de personnel dans les institutions scientifiques représente un obstacle de taille pour l'analyse des politiques scientifiques et techniques dans une perspective sexospécifique.

La proportion des femmes faisant partie des conseils scientifiques ou qui les président est inférieure à 50 % dans l'ensemble des 27 pays, allant de 49 % en Suède à 4 % au Luxembourg. En dehors de sept pays, cette proportion est inférieure à 30 %. La situation est plus équilibrée en Finlande, en Norvège et en Suède, où la proportion de femmes membres de conseils scientifiques dépasse 40 %. Cette proportion est supérieure à

grâce aux travaux du Groupe d'Helsinki sur les femmes et les sciences. Établi par la Commission européenne en novembre 1999, ce groupe vise à promouvoir, en faveur des femmes, la participation et l'égalité dans le domaine des sciences à l'échelle de toute l'Europe, à compiler les statistiques ventilées par sexe et à mettre en place des indicateurs sexospécifiques.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Commission européenne, 2006.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Les données sur les femmes scientifiques en Europe ont été récemment rendues plus disponibles, essentiellement

30 % en Croatie, en Bulgarie, au Danemark et en Islande.

Corriger le déséquilibre entre les sexes au plan de la participation aux activités scientifiques et technologiques exige des approches stratégiques. Au nombre des mesures efficaces figurent la vulgarisation des sciences, la promotion de la culture scientifique et l'utilisation des outils de la technologie. Il faudrait aussi prendre des initiatives visant à augmenter le nombre d'étudiantes dans les professions scientifiques et techniques. Une autre étape importante à franchir consiste à améliorer la représentation des femmes au plus haut niveau du processus décisionnel dans les institutions d'enseignement supérieur, les associations scientifiques, les centres de recherche et développement et les grandes entreprises scientifiques et technologiques. L'objectif d'accroître la participation des femmes à la production du savoir scientifique et technologique ne saurait être atteint si les femmes ne participent pas suffisamment à l'élaboration des programmes de recherche dans le domaine des sciences et des technologies.

3. Fracture numérique entre les femmes et les hommes

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont essentielles au développement des sociétés du savoir. Les progrès dans ce domaine ont des répercussions sur les moyens d'acquisition, de transmission et de traitement des connaissances. La répartition inégale de l'accès et de l'utilisation des TIC, connue comme la « fracture numérique », est devenue un obstacle de taille au développement parce qu'elle accentue la marginalisation économique et sociale et élargit la fracture du savoir. La fracture numérique se produit dans différents secteurs qui se chevauchent souvent : l'éducation, la pauvreté, le sexe, l'âge, le handicap, l'origine ethnique et la région. La fracture numérique entre les sexes est une réalité où il existe un déficit de données entre les femmes et les hommes⁴⁸. Les inégalités d'accès aux sources, contenus et infrastructures de l'information peuvent entraver la croissance des sociétés du savoir. Si rien n'est fait, cela pourrait aussi marginaliser davantage les femmes et accroître les disparités sociales.

⁴⁸ Lopez-Carlos et Zahidi, 2005.

L'usage d'Internet est un indicateur de l'accès à l'information et du partage du savoir. La figure 3.22 présente les données sur la proportion d'utilisateurs et d'utilisatrices d'Internet par rapport à leurs populations respectives dans 55 pays. La figure illustre la disponibilité limitée de statistiques ventilées par sexe sur les TIC, notamment dans les régions moins développées. Elle montre aussi que la proportion de femmes qui utilisent Internet varie considérablement selon les zones et les pays. Dans environ la moitié de ces pays ou zones, moins de 50 % des femmes utilisent Internet. Dans neuf de ces pays ou zones à faible pénétration d'Internet — Azerbaïdjan, Costa Rica, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, République dominicaine, Territoire palestinien occupé et Turquie —, moins de 25 % des femmes utilisent Internet. En revanche, la proportion de femmes qui utilisent Internet est supérieure à 75 % au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, des pays qui ont tous un fort taux de pénétration d'Internet.

Les inégalités d'accès à Internet accentuent la marginalisation des femmes.

Les chiffres prouvent également que, à quelques exceptions près, la fracture numérique entre les sexes est largement répandue. D'une manière générale, elle est plus prononcée dans les pays les moins avancés où la pénétration d'Internet est faible, bien qu'elle se manifeste aussi dans plusieurs autres pays plus développés avec une pénétration d'Internet élevée. Des écarts entre les sexes au détriment des femmes, certains plus prononcés et d'autres moins, sont visibles dans toutes les régions. Sur les 55 pays représentés, l'écart entre les sexes dans 28 pays est de plus de 5 points de pourcentage. Dans tous ces pays, une proportion plus élevée d'hommes que de femmes utilise Internet, sauf à Cuba où la disparité entre les sexes est en faveur des femmes.

Les écarts entre les sexes sont considérables dans plusieurs pays ou zones. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Grèce, en Italie, en Serbie, au Sri Lanka et sur le Territoire palestinien occupé, où le taux de pénétration d'Internet est faible, l'écart entre les sexes en faveur des hommes va de 10 à 13 points de pourcentage. D'importants écarts entre les sexes, de 10 à 22 points de pourcentage, sont aussi observés dans les pays/zones suivants qui ont un fort taux de pénétration d'Internet : l'Allemagne, l'Autriche, le Japon, le Luxembourg, la RAS de

Hong Kong (Chine), la République de Corée et la Suisse. La plus grande disparité est enregistrée au Luxembourg, où la pénétration d'Internet est relativement élevée, où l'écart entre les sexes est de 22 points de pourcentage en faveur des hommes. Cela montre que la fracture numérique entre les sexes est aussi significative dans les pays plus développés que dans les pays moins développés.

D'autre part, l'écart entre les sexes est moins prononcé, voire inexistant dans un certain nombre de pays tant à économie moins développée qu'à économie plus développée. Il est inférieur à 5 points de pourcentage dans les pays à faible pénétration d'Internet que sont la Bulgarie, le Costa Rica, le Honduras, le Mexique, Panama, le Paraguay, la Pologne, la République dominicaine, la Roumanie et l'Uruguay, ainsi que dans des pays à taux de pénétration d'Internet relativement élevé comme l'Australie, le Canada, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Islande, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande et la Slovaquie.

Beaucoup de femmes rencontrent des obstacles pour accéder aux TIC. Ainsi, elles sont plus susceptibles que les hommes d'être analphabètes ou de ne pas avoir les compétences informatiques de base. Dans les régions moins développées, il peut y avoir des discriminations sexospécifiques liées à la culture : les centres d'information ou les cybercafés se trouvent parfois dans des lieux où les femmes ne se sentent pas toujours à l'aise ou qui sont culturellement inappropriés, ce qui les amène à avoir moins accès aux TIC quand ces lieux existent⁴⁹. Même quand l'accès n'est pas un problème, le manque de contenu Internet qui répond à leurs besoins peut conduire à des inégalités dans l'usage. En raison de ces problèmes, la capacité des femmes à bénéficier autant que les hommes des opportunités offertes par les TIC et à contribuer pleinement à l'économie fondée sur le savoir est limitée⁵⁰. Pour ne pas accroître leur marginalisation, il faut élargir l'accès et l'utilisation des TIC. Cependant, un accès élargi ne suffit pas à combler la fracture numérique entre les sexes⁵¹. Pour ce faire, il faut des politiques comportant des mesures spécifiques afin de cibler et gérer les dimensions sexospécifiques des TIC.

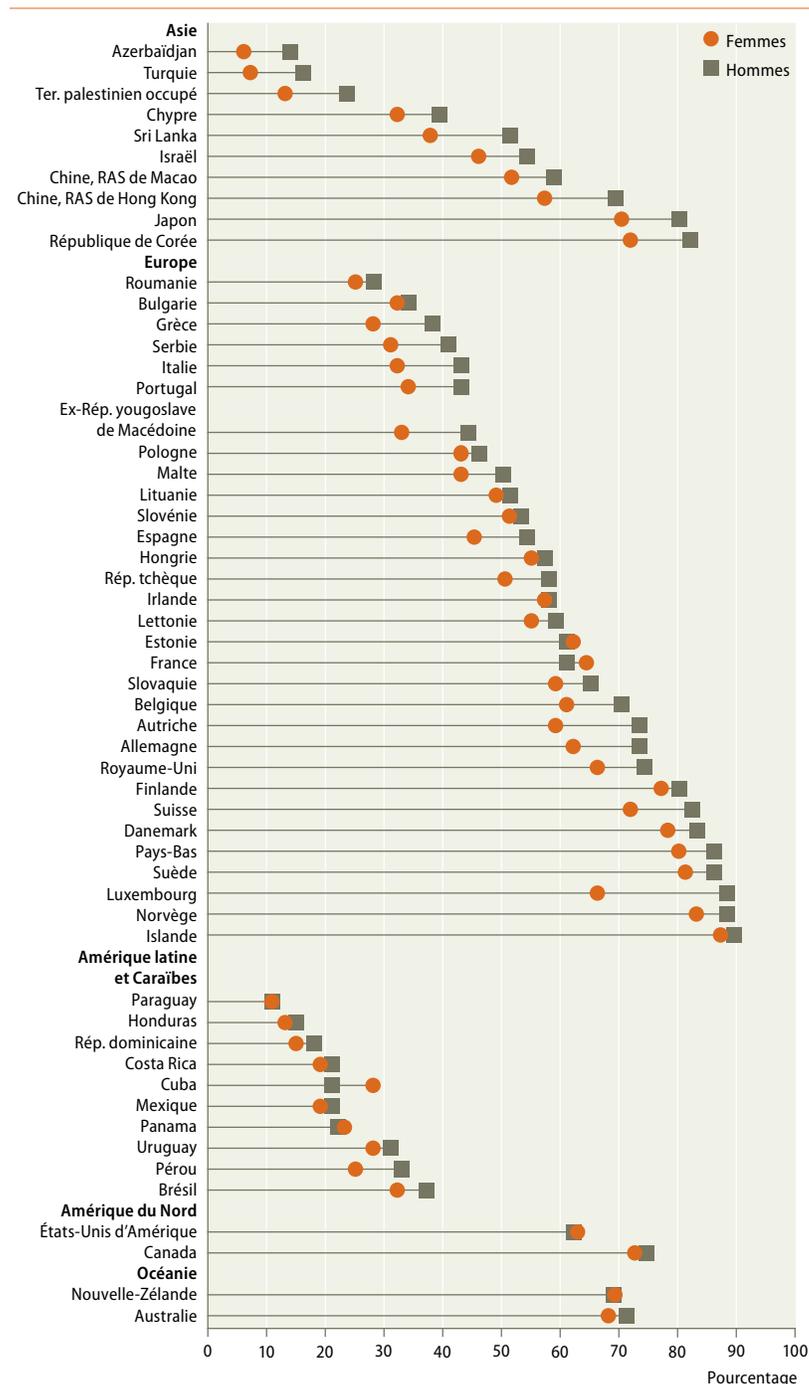
⁴⁹ Hafkin, 2003.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Huyer, 2005.

Figure 3.22

Proportion de la population qui utilise Internet, par sexe et par pays ou zone, 2008 (ou dernière année disponible)



Source : Établis par la Division de statistique des Nations Unies à partir d'EUROSTAT, base de données statistiques de la société de l'information (2009); de la base de données statistiques de la CEE-ONU (2009); de l'UIT, profils statistiques de la société de l'information 2009 : des Amériques (2009); et des sources nationales (jusqu'en octobre 2009).

Note : Les données concernent l'utilisation d'Internet dans les trois derniers mois précédant l'enquête dans la majorité des pays présentés. L'utilisation d'Internet est définie comme tout type d'utilisation, soit à la maison, au travail ou partout ailleurs, à des fins privées ou professionnelles, à l'aide d'un ordinateur ou de tout autre moyen. Les données se rapportent à la population de 16 à 74 ans dans la majorité des pays présentés. La comparabilité des données est limitée en raison des variations dans la définition de l'utilisation d'Internet, des différents groupes d'âge de la population et de la durée des périodes d'utilisation d'Internet par les personnes interrogées.

Chapitre 4

Travail

Principales conclusions

- À travers le monde, la participation des femmes au marché du travail est restée stable pendant deux décennies, de 1990 à 2010, alors que celle des hommes a connu une diminution constante au cours de la même période. L'écart entre les sexes dans ce domaine demeure important à tous les âges, sauf chez les jeunes adultes.
- De plus en plus, les femmes sont surtout employées dans le secteur des services.
- Les emplois précaires, consistant à travailler pour son propre compte ou pour sa famille, prédominent dans beaucoup de pays africains et asiatiques, mais surtout chez les femmes.
- Dans les pays moins développés, le secteur informel est une source importante d'emplois tant pour les femmes que pour les hommes, surtout pour les femmes.
- La discrimination en matière d'emploi et les disparités entre les salaires des hommes et des femmes persistent dans toutes les régions.
- L'emploi à temps partiel est fréquent chez les femmes dans la plupart des pays développés et dans quelques-uns des pays moins développés. Il se développe presque partout tant chez les femmes que chez les hommes.
- Les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes aux travaux domestiques, et lorsqu'on tient compte de tous les travaux, rémunérés et non rémunérés, les femmes consacrent plus de temps au travail que les hommes.
- Même si la moitié des pays dans le monde respectent les nouvelles normes internationales sur la durée minimale du congé de maternité — deux pays sur cinq respectant le seuil minimal en matière d'avantages pécuniaires —, il existe un écart entre le droit et la pratique, et beaucoup de groupes de femmes ne sont pas couverts par la loi.

Introduction

Les femmes constituent à peu près la moitié de la population mondiale, et donc probablement la moitié de sa population active. Les femmes, dans l'ensemble, travaillent autant que les hommes, voire plus encore. Toutefois, leur situation diffère de celle des hommes au niveau des types et des conditions de travail, ainsi que de leur accès aux promotions. Les femmes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes en ce qui concerne l'accès à l'emploi et les conditions de travail. En outre, de nombreuses femmes renoncent à leur emploi ou l'écourtent à cause de leurs responsabilités familiales. L'élimination des inégalités et des obstacles auxquels les femmes font face en matière d'emploi permettrait de progresser vers la réalisation de leur potentiel économique et

d'accroître leur contribution au développement économique et social.

La Déclaration de Beijing affirme l'engagement des pays à respecter les droits inaliénables des femmes et des filles, à assurer leur autonomisation et leur égale participation à toutes les sphères de la vie, y compris en matière économique¹. Le Programme d'action de Beijing identifie le rôle des femmes dans l'économie comme étant un sujet important de préoccupation, et attire l'attention sur la nécessité de promouvoir et de faciliter l'égalité d'accès des femmes à l'emploi et aux ressources, ainsi que sur l'harmonisation des responsabilités professionnelles et familiales entre les hommes et les femmes. De plus, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont

¹ Nations Unies, 1995.

pour cible de réaliser le plein-emploi productif et décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes, en tant que composante du premier objectif qui consiste à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim.

Si des progrès ont été accomplis dans ce sens, les rémunérations restent inégales. Le présent chapitre examine les tendances observées au cours des 20 dernières années et décrit la situation actuelle des femmes et des hommes en matière d'emploi, de conditions de travail, de conciliation

entre la vie professionnelle et la vie familiale. Il traite également du travail des enfants.

A. Femmes et hommes dans la population active

1. Taux d'activité des femmes et des hommes

Dans le monde, le taux d'activité des femmes est resté stable pendant deux décennies, de 1990 à 2010, se situant autour de 52 %. En revanche, chez les hommes, il a constamment baissé pen-

Encadré 4.1

Notions relatives à la population active

La « population économiquement active » comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent ou sont à même de fournir durant une période de référence spécifiée la main-d'œuvre nécessaire pour la production de biens et de services. Selon le Système de comptabilité nationale (SCN), la production de biens et services couvre toute la production destinée au marché, certains types de production non marchande (y compris la production et la transformation de produits primaires destinés à l'auto-consommation), la construction pour compte propre et d'autres productions d'actifs fixes destinées à l'autoconsommation. Elle exclut certaines activités non rémunérées telles que les activités domestiques non rémunérées et les services communautaires bénévoles.

Il existe deux instruments utiles de mesure de la population économiquement active, à savoir la « population habituellement active », mesurée sur une longue période de référence comme un an, et la « population active du moment », mesurée par rapport à une courte période de référence (une semaine ou une journée). La population active du moment, ou « population active », est l'instrument le plus largement utilisé pour mesurer la population économiquement active. La population active inclut toutes les personnes dont l'âge dépasse un seuil minimal spécifié, qui étaient ou non pourvues d'un emploi pendant la période de référence spécifiée. Les statistiques relatives aux caractéristiques économiques présentées dans ce chapitre concernent les personnes âgées d'au moins 15 ans, sauf indication contraire.

La « population pourvue d'un emploi » comprend toutes les personnes ayant dépassé l'âge spécifié qui, durant une brève période de référence, exerçaient un emploi salarié ou travaillaient moyennant un profit, ou bien collaboraient à l'entreprise (ou l'exploitation agricole) familiale sans recevoir de rémunération (c'est-à-dire n'étaient pas payées).

Les « chômeurs » comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, au cours de la période de référence, étaient :

- « Sans travail », c'est-à-dire n'étaient pas pourvues d'un emploi;
- « Disponibles pour travailler », c'est-à-dire étaient disponibles pour exercer un emploi salarié ou travailler pour leur propre compte;
- « À la recherche d'un travail », c'est-à-dire avaient pris des dispositions spécifiques durant une période récente précise pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié (cette condition est assouplie dans les situations où les moyens classiques de recherche de travail sont peu appropriés).

Les « personnes n'appartenant pas à la population active » (ou population inactive du moment) comprennent toutes les personnes qui n'étaient pas classées comme pourvues d'un emploi ou chômeuses pendant la période de référence, ainsi que celles d'un âge inférieur à l'âge spécifié pour mesurer la population économiquement active. Une personne peut être inactive pour l'une de ces raisons :

- Elle fréquente un établissement d'enseignement;
- Elle est occupée à des tâches ménagères;
- Elle est à la retraite ou est d'un âge avancé; ou
- Pour d'autres raisons telles que l'infirmité, l'invalidité, etc.

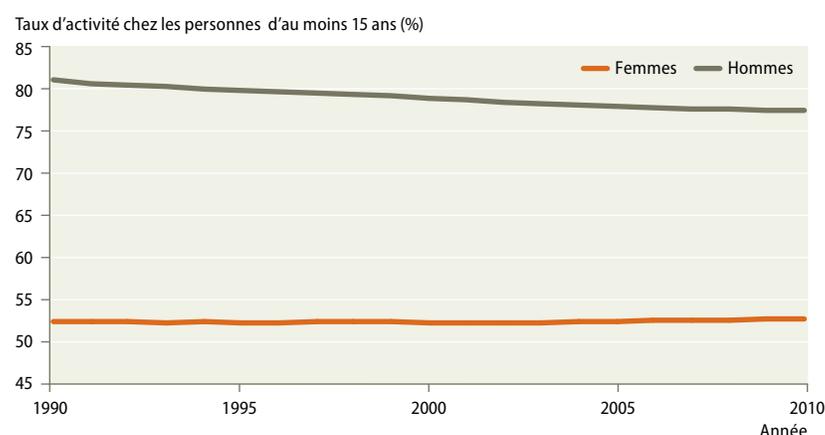
dant la même période, passant de 81 % à 77 % (fig. 4.1). Si l'écart entre le taux d'activité des femmes et le taux d'activité des hommes s'est légèrement réduit, il est resté à un niveau important, à 25 points de pourcentage en 2010 (pour les notions relatives à la population active, voir l'encadré 4.1).

Si les tendances du taux d'activité des femmes varient, on note chez les hommes une diminution de ce taux presque partout.

Les tendances observées au plan mondial occultent cependant les disparités au niveau sous-régional chez les femmes, et les différents niveaux de baisse chez les hommes. Si, entre 1990 et 2010, certaines sous-régions ont connu une augmentation substantielle du taux d'activité des femmes, d'autres ont connu une diminution. C'est en Afrique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes, régions ou sous-régions dans lesquelles le taux d'activité était au départ faible (moins de 40 %), qu'on a enregistré l'augmentation la plus remarquable chez les femmes. Des avancées ont également été enregistrées en Afrique subsaharienne, dans les pays plus développés (à l'exception de l'Europe de l'Est), en Océanie (à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et en Asie du Sud. En revanche, le taux d'activité

Figure 4.1

Estimations et projections par sexe du taux d'activité au plan mondial chez les personnes âgées d'au moins 15 ans entre 1990 et 2010



Source : Estimations et projections de l'OIT de la population économiquement active entre 1980 et 2020 (consulté en juin 2008).

des femmes a diminué dans d'autres sous-régions d'Asie et en Europe de l'Est, sous-régions où ce taux était supérieur à 50 % en 1990, à l'exception de l'Asie occidentale (tableau 4.1).

Même avec l'augmentation récente, le taux d'activité des femmes en 2010 demeure inférieur à 50 % dans de nombreuses sous-régions : moins de 30 % en Afrique du Nord et en Asie occiden-

Tableau 4.1

Estimations et projections du taux d'activité des personnes âgées d'au moins 15 ans par région et par sexe, 1990 et 2010

	Taux d'activité des femmes (en pourcentage)			Taux d'activité des hommes (en pourcentage)		
	1990	2010	Différence	1990	2010	Différence
Afrique						
Afrique du Nord	23	29	6	76	74	-2
Afrique subsaharienne	60	62	2	82	80	-2
Asie						
Asie de l'Est	72	69	-3	85	79	-6
Asie du Sud-Est	59	57	-2	83	83	0
Asie du Sud	35	36	1	85	81	-4
Asie occidentale	26	23	-3	79	72	-7
CEI en Asie	68	60	-8	81	73	-8
Amérique latine et Caraïbes						
Caraïbes	39	48	9	75	72	-3
Amérique centrale	35	43	8	84	79	-5
Amérique du Sud	38	59	21	81	80	-1
Océanie	62	64	2	77	75	-2
Régions plus développées						
Europe de l'Est	58	54	-4	73	66	-7
Reste des pays développés	50	53	3	74	69	-5

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, Estimations et projections de l'OIT de la population économiquement active entre 1980 et 2020 (consulté en juin 2009).

Note : L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

tales; moins de 40 % en Asie du Sud et moins de 50 % dans les Caraïbes et en Amérique centrale. Dans les autres sous-régions du monde, le taux d'activité des femmes se situe entre 50 et 70 %.

La proportion de femmes dans la population active est encore loin d'atteindre la parité dans de nombreuses sous-régions.

Chez les hommes, le taux d'activité a diminué dans toutes les régions sauf en Asie du Sud-Est où il est resté inchangé pendant les deux dernières décennies. La baisse la plus remarquable a eu lieu en Europe de l'Est, dans les pays membres de la Communauté des États indépendants en Asie, en Asie de l'Est et en Asie occidentale où ce taux a diminué de plus de 5 points de pourcentage (tableau 4.1). En 2010, le taux d'activité des hommes variait de 66 % en Europe de l'Est à 83 % en Asie du Sud-Est. Dans l'ensemble, le taux d'activité des hommes est beaucoup plus faible dans les pays plus développés que dans les pays moins développés, surtout à cause du départ précoce du marché de l'emploi (voir la section A.2 intitulée : Taux d'activité dans les différents groupes d'âge).

Tableau 4.2

Estimations et projections par région de la proportion des femmes dans la population active adulte (personnes âgées d'au moins 15 ans), 1990 et 2010

	Proportion des femmes dans la population active adulte (en pourcentage)	
	1990	2010
Afrique		
Afrique du Nord	24	28
Afrique subsaharienne	43	44
Asie		
Asie de l'Est	44	45
Asie du Sud-Est	42	41
Asie du Sud	28	30
Asie occidentale	27	26
CEI en Asie	48	47
Amérique latine et Caraïbes		
Caraïbes	35	41
Amérique centrale	30	37
Amérique du Sud	33	44
Océanie	43	46
Régions plus développées		
Europe de l'Est	48	49
Reste des pays développés	42	45

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, Estimations et projections de l'OIT de la population économiquement active entre 1980 et 2020 (consulté en juin 2009).

Note : L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

La proportion de femmes dans la population active donne une idée de l'accès de celles-ci au marché du travail par rapport aux hommes, le chiffre de 50 % indiquant une parité entre les sexes. Si ce chiffre est encore loin d'être atteint dans la plupart des régions du monde, des progrès ont été accomplis, surtout en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans cette région, l'accroissement du taux d'activité des femmes, associé à sa diminution correspondante chez les hommes (tableau 4.1), a provoqué une augmentation substantielle du pourcentage de femmes dans la population active. Même si elles sont encore loin d'atteindre la parité avec les hommes, les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes ne se trouvent plus loin derrière les femmes des autres régions. En Amérique du Sud, les femmes représentent actuellement 44 % de la population active contre seulement 33 % en 1990. Les femmes d'Amérique centrale sont encore quelque peu à la traîne avec 37 % (tableau 4.2).

L'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et l'Asie occidentale demeurent les régions où les femmes représentent une petite proportion de la population active, à savoir 30 % ou moins. La proportion de femmes est la plus élevée en Europe de l'Est et dans la CEI en Asie où elle est presque égale à celle des hommes. Non loin derrière se trouvent l'Afrique subsaharienne, l'Asie de l'Est, l'Amérique du Sud, les pays plus développés à l'exception de l'Europe de l'Est, et l'Océanie. Les femmes représentent dans ces régions environ 45 % de la population active adulte.

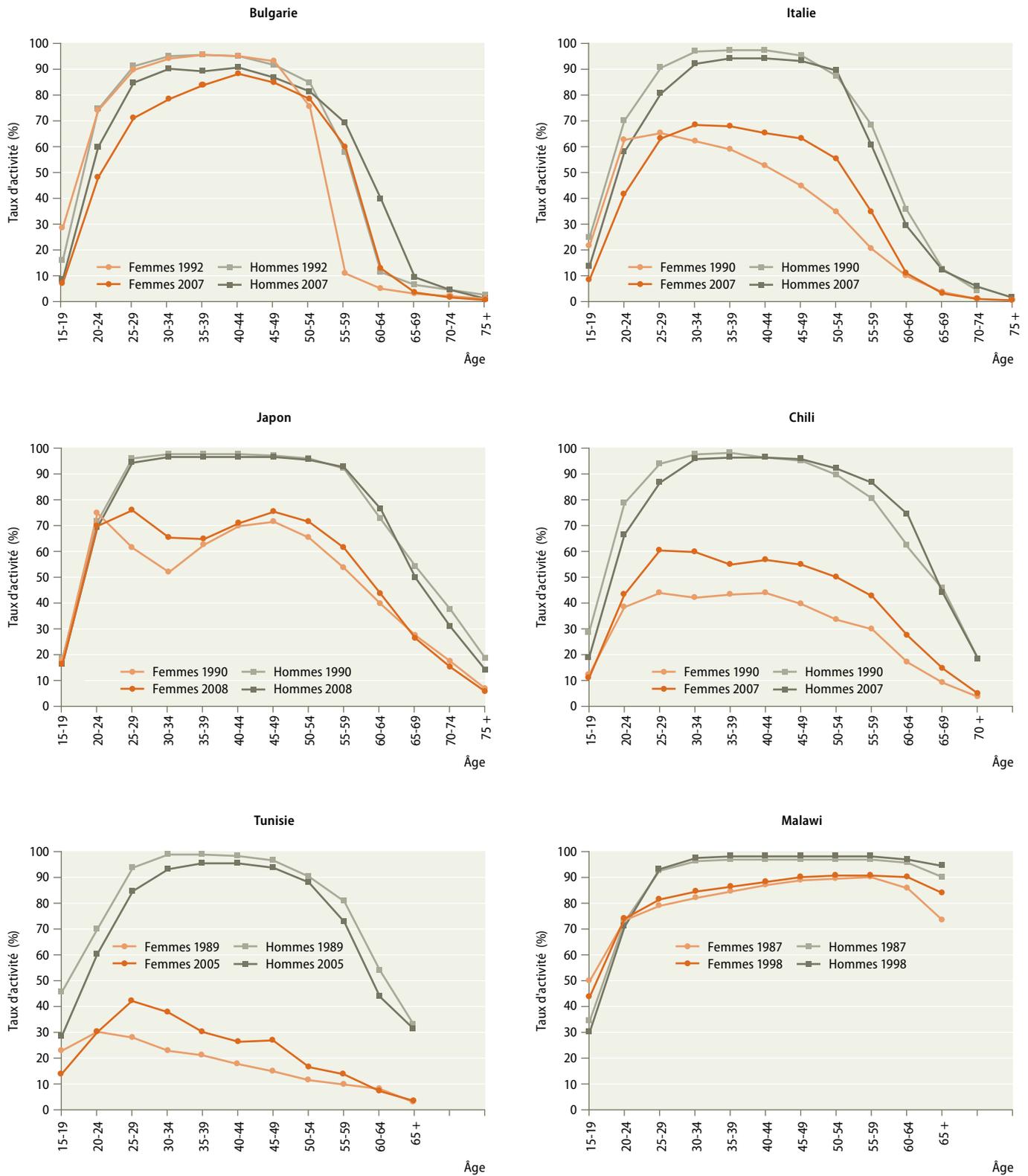
2. Taux d'activité dans les différents groupes d'âge

Tendances des taux d'activité dans les différents groupes d'âge

Si le taux d'activité a connu une baisse notable chez les jeunes hommes et femmes, il a enregistré une augmentation chez les femmes âgées d'au moins 25 ans dans la plupart des régions.

Avec des chances accrues de suivre des études secondaires et supérieures, les hommes et les femmes arrivent plus tardivement que par le passé sur le marché du travail. Par rapport à 1990, le taux d'activité a connu une baisse chez les personnes appartenant aux groupes de 15 à 19 ans, et de 20 à 24 ans, dans toutes les régions. Ce phénomène est illustré à la figure 4.2 avec les

Figure 4.2
Taux d'activité pendant deux années par groupe d'âge et par sexe



Source : OIT, LABORSTA, tableau 1A (consulté en juillet 2009).

données de six pays, à savoir Bulgarie, Chili, Italie, Japon, Malawi et Tunisie.

Par rapport à 1990, on note de nos jours dans la plupart des régions un taux d'activité plus élevé chez les femmes adultes d'âge moyen (c'est-à-dire de 25 à 54 ans), comme le montrent les exemples du Chili, de l'Italie, de la Tunisie et, dans une moindre mesure, du Japon. Fait exception l'Europe de l'Est où le taux d'activité des femmes a diminué après 1990, comme l'illustre le cas de la Bulgarie. L'un des facteurs pouvant expliquer cette situation est la suppression ou la réduction des services sociaux financés par l'État (comme les crèches), après l'effondrement des économies planifiées, ayant poussé les femmes à se retirer du marché du travail pour s'occuper de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille.

Au-delà de l'âge de 55 ans, l'augmentation du taux d'activité des femmes est plus faible, sauf chez celles qui sont sur le point d'atteindre l'âge de départ à la retraite dans certains pays d'Europe de l'Est. En Bulgarie, par exemple, le taux d'activité des femmes âgées de 55 à 59 ans a connu une augmentation exponentielle, passant de 11 % en 1992 à 60 % en 2007. Le prolongement du temps passé sur le marché du travail au cours de ces dernières années peut s'expliquer en partie par la fin de l'ère où l'État avait la mainmise sur l'emploi, et par le changement des politiques en matière de retraite.

Chez les hommes, les tendances concernant le taux d'activité après l'âge de 25 ans sont relativement constantes à travers les régions, ce taux étant demeuré le même ou ayant légèrement baissé au cours des deux dernières décennies, sauf chez les hommes âgés de 55 ans en Bulgarie et au Chili. Dans ces deux pays, le taux d'activité a augmenté chez les hommes âgés de 55 à 69 ans. On a enregistré une augmentation appréciable du taux d'activité des hommes âgés de 60 à 64 ans en Bulgarie. Ce phénomène a été aussi observé chez les femmes âgées de 55 à 59 ans, et il s'explique probablement par les mêmes raisons.

L'écart entre les sexes concernant le taux d'activité est important à tous les âges, sauf lors des premières années de la vie adulte.

En général, le taux d'activité des femmes est plus faible que chez les hommes à toutes les étapes de la vie. Si l'écart le plus faible est observé chez les jeunes adultes (âgés de 15 à 19 ans), cet écart est généralement plus important chez les personnes

âgées de 30 à 34 ans jusqu'à 50 à 54 ans, comme le montrent les cas du Chili, de l'Italie, du Japon et de la Tunisie (fig. 4.2). Parmi ces quatre pays, la Tunisie se singularise par le fait qu'elle enregistre l'écart le plus important entre les sexes à tous les âges, ce qui constitue le trait caractéristique des pays d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale. Le Chili, l'Italie et le Japon enregistrent également d'importants écarts entre les sexes à tous les âges, et ces écarts s'observent surtout chez les personnes âgées de 30 à 54 ans. Ils se rétrécissent progressivement par la suite, jusqu'à être très réduits chez les personnes âgées, sans totalement disparaître. À tous les âges, l'écart entre les sexes est relativement faible en Europe de l'Est, comme le montre le cas de la Bulgarie. De même, en Afrique subsaharienne où le taux d'activité des femmes et des hommes est élevé à tous les âges, l'écart entre les sexes est relativement faible, comme en témoigne le cas du Malawi.

Tendance des taux d'activité en fonction de l'âge

En examinant le taux d'activité des femmes et des hommes pendant toute leur vie, on peut observer quatre modèles distincts : les deux premiers s'appliquent tant aux femmes qu'aux hommes et les deux derniers aux femmes dans certaines sous-régions ou dans certains pays.

Tant pour les femmes que pour les hommes, le modèle le plus partagé est un faible taux d'activité entre 15 et 19 ans, avec une augmentation notable entre 20 et 24 ans, laquelle se poursuit de manière progressive avec l'âge pour atteindre le point culminant entre 25 et 35 ans pour les femmes (35 et 44 ans pour les hommes), et se maintient à un niveau élevé, jusqu'aux alentours de 50 ans, pour ensuite commencer à diminuer. Chez les femmes, ce modèle signifie que celles qui sont actives le demeurent pendant les années où elles peuvent procréer. Cette tendance se vérifie tant pour les femmes que pour les hommes dans la plupart des pays du monde (voir les exemples de la Bulgarie, du Chili et de l'Italie), ainsi que pour les hommes au Japon et en Tunisie (fig. 4.2).

Si les caractéristiques générales sont les mêmes, les âges auxquels les taux d'activité atteignent le point culminant varient en fonction du pays et du sexe, tout comme le rythme de sortie du marché du travail après l'âge de 50 ans. Chez les femmes, la baisse du taux d'activité après 50 ans peut être très brutale (comme en Bulgarie, en Italie et dans une moindre mesure au Japon) ou

progressive (comme au Chili et en Tunisie). La forte baisse du taux d'activité observée en Bulgarie, en Italie et au Japon caractérise les pays ayant des systèmes de pension relativement généralisés, soutenant les travailleurs après leur départ à la retraite.

La deuxième tendance est celle observée chez les femmes et les hommes dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne où l'agriculture de subsistance constitue un secteur économique important. Dans ces pays, les systèmes publics ou privés de pension, tels que ceux qui soutiennent les personnes âgées dans les pays développés, ne sont pas courants, raison pour laquelle la notion de retraite est en général inexistante. Dans ce modèle, le taux d'activité tend à être élevé dès le jeune âge, atteint son point culminant tôt et se maintient à un plateau élevé jusqu'à l'âge de 60 ans, pour ensuite diminuer très lentement. Ce phénomène s'observe tant chez les femmes que chez les hommes, comme au Malawi où le taux d'activité des personnes âgées de 65 ans et plus est resté à 84 % pour les femmes et à 94 % pour les hommes (fig. 4.2).

Une troisième tendance caractérise les femmes en Afrique du Nord et en Asie occidentale. Comme l'illustre le cas de la Tunisie en 2005, le taux d'activité des femmes commence à un niveau faible entre 15 et 19 ans, et atteint son point culminant entre 25 et 29 ans, puis chute immédiatement et continuellement par la suite. Dans ces régions, les femmes enregistrent en général le taux d'activité le plus faible dans le monde, car elles quittent le marché du travail beaucoup plus tôt que les femmes d'autres régions et n'y retournent plus. Pour certains pays de la région, l'âge auquel le taux d'activité atteint son niveau maximal est aujourd'hui un peu plus élevé que par le passé. Tel est le cas de la Tunisie où l'on a observé le taux d'activité le plus élevé chez les femmes entre 20 et 24 ans en 1989, et entre 25 et 29 ans en 2005. Cette situation s'explique très probablement par le fait que les femmes se marient et procréent plus tardivement².

La quatrième tendance qui comporte un double point culminant représente la situation où les femmes quittent en général le marché de l'emploi en vue d'avoir des enfants et de les élever, puis retournent travailler. Des pays comme le Japon

et la République de Corée continuent d'avoir ce modèle, même si le taux initial d'activité le plus élevé s'observe de nos jours à un âge plus avancé. Au Japon, par exemple, le taux le plus élevé s'observe entre 25 et 29 ans contre 20 à 24 ans en 1990. Le recul du taux d'activité s'observe cinq ans plus tard et n'intervient plus aussi brutalement qu'avant, ce qui montre que les femmes tombent enceintes et élèvent leurs enfants plus tardivement, et que beaucoup d'entre elles choisissent de continuer à travailler à ces âges-là. Quelques autres pays, en particulier l'Australie, l'Égypte (ces dernières années), l'Indonésie, l'Irlande et les Philippines, ont ce modèle à double point culminant, même si le recul est moins prononcé et varie en termes de lieu (âge) et d'étendue (durée).

3. Chômage

Il est difficile de comparer les taux signalés de chômage entre les pays, et même quelquefois à l'intérieur des pays, parce que les sources de données et les définitions sont différentes. Même lorsque les définitions sont les mêmes, la notion de chômage dans les pays dotés d'un système d'assurance chômage n'a pas le même sens que dans les pays n'en disposant pas. Dans ces derniers pays, la plupart des gens ne peuvent pas se permettre d'être sans emploi. Tel est le cas de la majorité des pays moins développés où le chômage visible est faible, mais est souvent déguisé en sous-emploi. En outre, les chômeurs découragés peuvent ne plus chercher de travail, et sont donc exclus du décompte des chômeurs. On devrait interpréter le taux de chômage dans les pays moins développés en gardant ces facteurs à l'esprit.

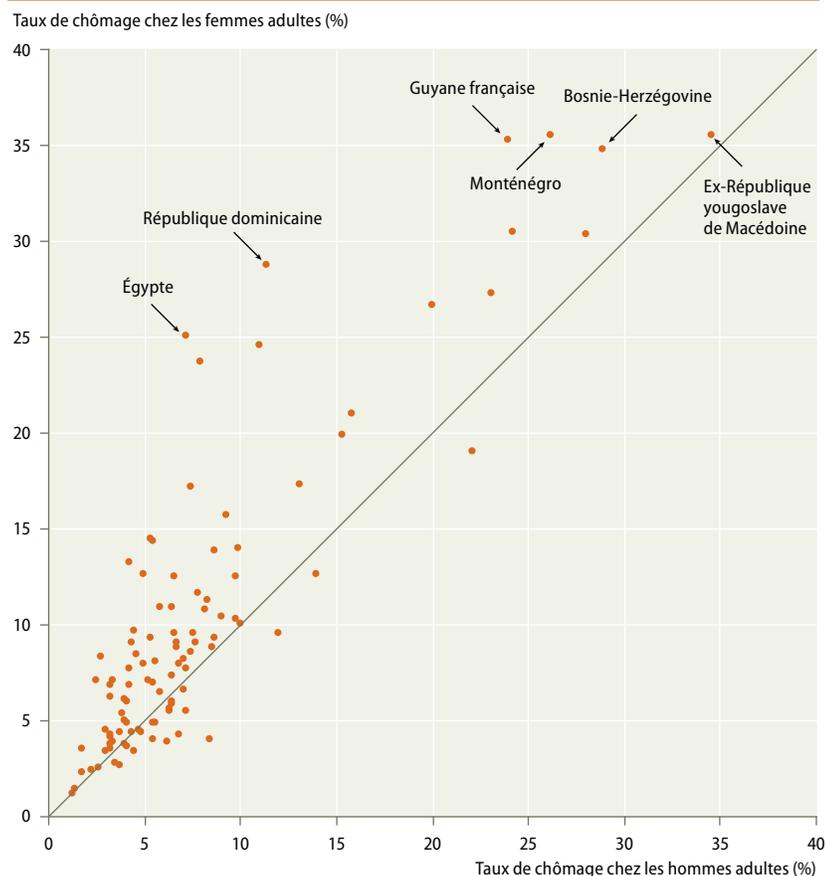
Chômage des adultes

Dans une grande majorité de pays, le taux de chômage chez les adultes est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (fig. 4.3). Le taux de chômage signalé en 2007 varie chez les femmes de 1,1 % (Thaïlande) à 36 % (ex-République yougoslave de Macédoine), et chez les hommes de 1,3 % à 35 % (également la Thaïlande et l'ex-République yougoslave de Macédoine). Le taux de chômage dans le monde varie de 1 à 10 % tant chez les femmes que chez les hommes.

Les données disponibles montrent que le taux de chômage chez les femmes est constamment élevé dans au moins trois sous-régions : Afrique du Nord, Caraïbes et Europe du Sud (tableau 4.3).

² Le taux de fécondité chez les jeunes femmes a chuté au cours des deux dernières décennies en Tunisie, comme le montre le rapport des Nations Unies intitulé *World Population Prospects: The 2008 Revision* (2009).

Figure 4.3
Taux de chômage chez les hommes et les femmes âgés de 15 ans et plus, 2007



Source : OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 8a (consulté en juillet 2009).

Note : Les points ci-dessus, situés à gauche de la diagonale, représentent les pays où le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Si ce taux a considérablement baissé dans ces trois sous-régions, il continue d'être parmi les plus élevés en 2007 : 17 % en Afrique du Nord, 14 % dans les Caraïbes et 10 % en Europe du Sud. Dans ces sous-régions, les taux de chômage correspondants chez les hommes étaient respectivement de 10 %, 8 % et 6 %. L'écart entre les sexes est aussi le plus élevé dans ces sous-régions, et le différentiel entre les hommes et les femmes est de plus de 5 points de pourcentage dans au moins deux des trois années présentées.

Le taux de chômage est plus élevé
chez les femmes que chez les hommes.

À l'autre extrême, les pays de l'Asie de l'Est (Chine exclue) ont le taux de chômage le plus faible chez les femmes adultes (avec une moyenne de 3 % en 2007). Parmi les autres sous-régions ayant un faible taux de chômage féminin en 2007, il y a

les pays développés situés hors de l'Europe (4 %) et l'Europe du Nord (5 %). Le taux de chômage masculin correspondant en est proche, avec une moyenne de 4 % dans ces trois sous-régions, et l'écart entre les sexes concernant le chômage des adultes n'y est pas important.

Chômage des jeunes

Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le problème du chômage se pose avec beaucoup plus d'acuité. En principe, les jeunes femmes et hommes sont trois fois plus exposés au chômage que les adultes. Dans la moitié des pays du monde, le taux de chômage chez les jeunes femmes était en 2007 d'au moins 16 %, et atteignait 66 % en Bosnie-Herzégovine. Parmi les pays où ce taux a dépassé 50 % en 2007, il y a l'Égypte, l'Afrique du Sud et l'ex-République yougoslave de Macédoine. Chez les jeunes hommes, la situation n'est guère meilleure. La moitié des pays avaient un taux de chômage d'au moins 14 %, et chez les jeunes hommes, ce taux dépassait 50 % dans deux pays : Bosnie-Herzégovine (60 %) et ex-République yougoslave de Macédoine (57 %)³.

Le chômage est plus répandu chez les jeunes,
en particulier les jeunes femmes.

Comme c'est le cas chez les femmes adultes, les jeunes femmes en Afrique du Nord et en Europe du Sud sont les plus mal loties, avec un taux de chômage moyen dépassant 30 %. En revanche, les pays de l'Asie de l'Est, de l'Europe du Nord et les pays développés situés hors de l'Europe ont le taux de chômage le plus faible chez les jeunes femmes, tout comme chez les adultes, soit au plus 10 %. Il s'agit là des régions où les jeunes femmes ne sont pas désavantagées par rapport aux jeunes hommes en termes de chômage (fig. 4.4).

B. Conditions de travail chez les hommes et chez les femmes

1. Secteur économique de l'emploi

Aussi bien chez les femmes que chez les hommes, le secteur des services en tant que source d'emploi continue de croître par rapport au secteur agricole (voir l'encadré 4.2 sur les principaux secteurs économiques). Cette situation traduit

³ OIT, 2007, tableau 9.

Tableau 4.3

Taux de chômage chez les adultes (15 ans et plus) par région et par sexe en 1990, 2000 et 2007

	Taux de chômage chez les femmes adultes (%)			Taux de chômage chez les hommes adultes (%)			Différentiel entre les hommes et les femmes (%)		
	1990	2000	2007	1990	2000	2007	1990	2000	2007
Afrique									
Afrique du Nord (3)	20	17	17	11	11	10	9	6	7
Asie									
Asie de l'Est (3)	2	4	3	2	6	4	0	-2	-1
Asie du Sud-Est (4)	4	6	6	4	6	5	0	0	1
Amérique latine et Caraïbes									
Caraïbes (8)	20	16	14	13	10	8	7	6	6
Amérique centrale (6)	9	10	7	7	7	5	2	3	2
Amérique du Sud (7)	9	14	10	7	10	6	2	4	4
Régions plus développées									
Europe de l'Est (9)	..	12	8	..	12	7	..	0	1
Europe du Nord (8)	6	5	5	6	5	4	0	0	1
Europe du Sud (4)	15	14	10	7	7	6	8	7	4
Europe occidentale (7)	7	6	6	4	4	5	3	2	1
Autres pays développés (5)	6	5	4	6	6	4	0	-1	0

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 8a (consulté en juin 2009).

Note : Moyennes non pondérées; le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine.

la tendance mondiale de la main-d'œuvre, qui passe de l'agriculture à l'industrie, et s'oriente de plus en plus vers les services. Si chez les femmes le secteur industriel en tant que source d'emplois a continué de perdre de son importance relative au cours des deux dernières décennies dans toutes les régions, il présente un tableau varié chez les hommes, allant d'une baisse dans la plupart des pays développés à une augmentation ou à aucun changement dans la plupart des sous-régions d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes (tableau 4.4)⁴.

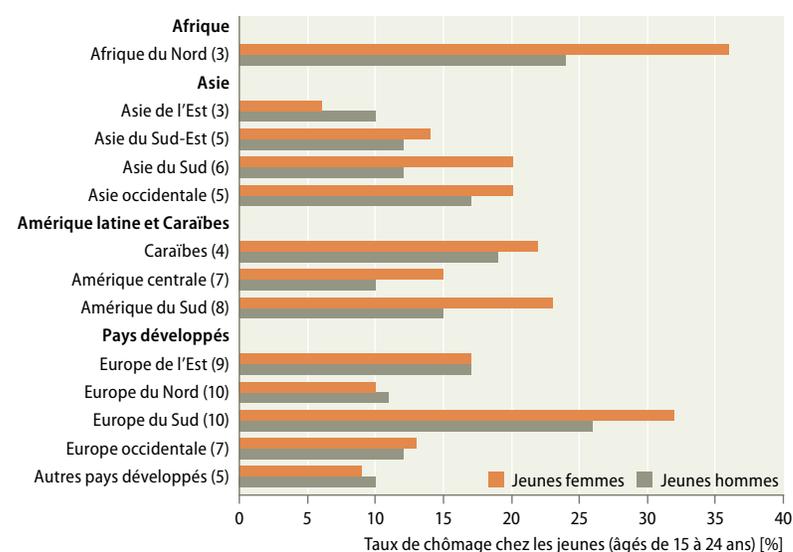
L'emploi dans le secteur des services continue de croître tant chez les femmes que chez les hommes.

Dans les pays développés, la main-d'œuvre, en particulier féminine, est surtout utilisée dans le secteur des services. Ce secteur représente au moins les trois quarts des emplois féminins dans les pays développés, sauf en Europe de l'Est (66 %), en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans ces régions, l'agriculture est la source la moins importante d'emplois féminins, ne représentant que 3 à 12 % (tableau 4.5).

En Afrique, la répartition des emplois féminins entre les trois secteurs varie considérablement. Pour les pays économiquement plus avancés qui

Figure 4.4

Taux de chômage chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) par région et par sexe, 2007



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 9 (consulté en juillet 2009).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale.

forment la région de l'Afrique australe, la situation est semblable à celle des pays développés où le secteur des services représente 70 % des emplois féminins. Toutefois, contrairement aux pays développés et à ceux de l'Amérique latine,

⁴ Aucune analyse n'est faite pour l'Afrique, l'Europe de l'Est et la CEI en Asie, car les données n'étaient pas disponibles en 1990 et 2007.

Encadré 4.2

Principaux secteurs économiques

Le classement des emplois par secteur économique se fait en fonction de la principale activité économique menée à l'endroit où le travail est exécuté. Les trois principaux secteurs économiques, à savoir l'agriculture, l'industrie et les services, sont définis comme suit :

- L'agriculture couvre les activités agricoles, l'élevage, la chasse, la foresterie et la pêche;
- L'industrie comprend les industries extractives, les activités manufacturières, l'électricité, le gaz, le conditionnement de l'air et de la vapeur, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des déchets, les activités de remise en état et la construction;
- Les services couvrent le commerce de gros et de détail, la réparation des véhicules, le transport et le stockage, les activités d'hébergement et de restauration, l'information et la communication, les activités financières et assurances, les activités immobilières, les activités professionnelles, scientifiques et techniques, les activités relatives aux services administratifs et d'appui, l'administration publique et la défense, la sécurité sociale obligatoire, l'éducation, les activités relatives à la santé humaine et aux services sociaux, l'art, les loisirs et le divertissement ainsi que d'autres catégories de services.

Source : Nations Unies, 2009a.

Tableau 4.4

Sens du changement dans la répartition sectorielle de l'emploi par région et par sexe entre 1990 et 2007

	Femmes			Hommes		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
Asie						
Asie de l'Est (3)	↓	↓	↑	↓	↓	↑
Asie du Sud-Est (5)	↓	↓	↑	↓	=	↑
Asie du Sud (3)	↓	↓	↑	↓	↑	↑
Asie occidentale (3)	↓	↓	↑	↓	=	↑
Amérique latine et Caraïbes						
Amérique centrale (3)	↑	↓	↑	↓	↑	↑
Amérique du Sud (3)	=	↓	↑	↓	=	↑
Caraïbes (3)	↓	↓	↑	↓	↑	=
Régions plus développées						
Europe du Nord (8)	↓	↓	↑	↓	↓	↑
Europe du Sud (4)	↓	↓	↑	↓	=	↑
Europe occidentale (5)	↓	↓	↑	=	↓	↑
Autres pays développés (5)	↓	↓	↑	↓	↓	↑

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 4a (consulté en juin 2009).

Note : Données établies sur la base des moyennes non pondérées des deux années. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. La flèche vers le bas indique une diminution d'au moins deux points de pourcentage de la proportion de personnes employées dans un secteur économique donné entre 1990 et 2007, et la flèche vers le haut indique une augmentation d'au moins deux points de pourcentage. Le signe = indique que le changement dans l'un ou l'autre sens est de moins de deux points de pourcentage. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale.

l'agriculture (19 %), plus que l'industrie (11 %), continue d'être une source importante d'emplois. La situation pour les pays de l'Afrique du Nord est très différente : dans cette sous-région, l'agriculture et les services sont des secteurs importants, chacun représentant environ 40 % des emplois féminins. Dans le reste de l'Afrique, l'agriculture reste de loin le secteur le plus important pour les hommes et pour les femmes.

Elle représente 68 % des emplois féminins et 71 % des emplois masculins.

Dans la plupart des régions, les femmes travaillent surtout dans le secteur des services.

Les différences sont également importantes entre les pays asiatiques. Une forte proportion de femmes (54 à 77 %) sont employées dans le

secteur des services en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est et en Asie occidentale, alors que dans les pays de la CEI en Asie il y a une forte proportion de femmes employées tant dans l'agriculture que dans les services (chaque secteur représentant plus de 40 %). En revanche, elles sont surtout employées dans l'agriculture (55 %) en Asie du Sud. Dans cette sous-région, le secteur des services ne représente que 28 % des emplois féminins.

Par rapport aux femmes, les hommes ont tendance à être plus présents dans les trois secteurs économiques. Par exemple, dans les pays développés, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie de l'Est et en Asie occidentale, ils sont eux aussi surtout employés dans le secteur des services. Toutefois, ce secteur représente une proportion allant de la moitié aux deux tiers, ce qui est une proportion nettement moins importante que chez les femmes. Dans toutes les régions, on trouve beaucoup plus d'hommes dans le secteur industriel que de femmes. En 2007, plus de 20 % d'emplois masculins (41 % en Europe de l'Est) étaient dans le secteur industriel dans presque

toutes les régions du monde. La part des emplois féminins dans l'industrie n'était supérieure à 20 % qu'en Europe de l'Est.

2. Situation dans l'emploi

Pour comprendre la situation et la position des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi, il est important de définir leur situation professionnelle, ce qui suppose que les emplois soient classés sur la base du type de contrat de travail explicite ou implicite qui lie une personne à son employeur ou à d'autres personnes (encadré 4.3). Le type de contrat d'un travailleur ou sa situation professionnelle détermine souvent le niveau de sécurité de son emploi, sa protection et ses droits.

La majorité de femmes et d'hommes qui travaillent dans la plupart des régions du monde sont des salariés. Dans les pays développés, en Asie de l'Est, en Asie occidentale et dans les Caraïbes, au moins 80 % de femmes actives sont salariées. Les femmes, plus que les hommes, ont

Tableau 4.5

Répartition sectorielle des personnes employées par région et par sexe entre 2004 et 2007

(dernière année disponible)

	Femmes			Hommes		
	Agriculture (%)	Industrie (%)	Services (%)	Agriculture (%)	Industrie (%)	Services (%)
Afrique						
Afrique du Nord (3)	42	16	41	28	25	47
Afrique australe (3)	19	11	70	26	25	49
Afrique de l'Est, moyenne et de l'Ouest (5)	68	6	26	71	9	20
Asie						
Asie de l'Est (4)	11	13	76	13	25	62
Asie du Sud-Est (6)	30	17	54	34	23	43
Asie du Sud (5)	55	17	28	32	24	43
Asie occidentale (8)	15	8	77	8	32	59
CEI en Asie (6)	48	7	45	41	23	36
Amérique latine et Caraïbes						
Caraïbes (7)	4	10	85	15	29	56
Amérique centrale (7)	6	16	78	30	24	46
Amérique du Sud (6)	10	12	78	21	27	51
Pays développés						
Europe de l'Est (8)	12	22	66	14	41	45
Europe du Nord (10)	3	13	84	7	37	56
Europe du Sud (10)	10	17	73	11	36	53
Europe occidentale (6)	3	12	85	4	36	60
Autres pays développés (5)	3	11	86	5	32	63

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 4a (consulté en juin 2009).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. Parce que les chiffres ont été arrondis, la somme des catégories pourrait ne pas être égale à 100. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

Encadré 4.3

Situation dans l'emploi

L'emploi, tel qu'il a été défini par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 1992), comprend deux grandes catégories : « l'emploi rémunéré » et « l'emploi indépendant ».

L'emploi rémunéré est l'emploi des personnes qui, pendant la période de référence, soit : *a*) « avaient un travail », c'est-à-dire effectuaient un travail en échange d'une rémunération ou d'un salaire, en espèces ou en nature; soit *b*) « avaient un poste mais non pas un travail », c'est-à-dire qu'elles ne travaillaient pas temporairement mais étaient officiellement titulaires d'un poste qu'elles avaient déjà occupé.

L'emploi indépendant est exercé par des personnes qui, pendant la période de référence, soit : *a*) « ont un travail », c'est-à-dire accomplissent un travail pour en tirer un profit ou un gain familial, en espèces ou en nature; soit *b*) ont une entreprise qui peut être industrielle ou commerciale, une exploitation agricole ou une société de services mais temporairement ne sont pas au travail pour une raison quelconque.

La Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) adoptée en 1993 classe les emplois en fonction du type de contrat de travail explicite ou implicite qu'un individu a avec son employeur ou d'autres personnes. Il existe cinq grands groupes et une catégorie résiduelle dans la CISP-93 : les salariés, les employeurs, les personnes travaillant pour leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs et les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale.

Les **salariés** sont les travailleurs qui occupent un emploi et reçoivent généralement une rémunération ou un salaire mais ils peuvent aussi être payés à la commission sur les ventes, à la pièce, recevoir des primes ou des paiements en nature, sous forme par exemple de nourriture, de logement ou de formation.

Les **employeurs** sont les personnes qui, travaillant pour leur propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupent un emploi indépendant et ont engagé une ou plusieurs personnes sur une base continue pour travailler dans leur entreprise comme salariés.

Les **personnes travaillant pour leur propre compte** sont les personnes qui, travaillant pour leur propre compte, ou avec un ou plusieurs associés, exercent un emploi indépendant et n'ont pas engagé de salarié sur une base continue.

Les **membres de coopératives de producteurs** sont ceux qui travaillent pour leur propre compte dans une coopérative produisant des biens et des services dont tous les membres participent sur un pied d'égalité avec d'autres membres à toutes les décisions concernant la production, les ventes, les investissements et la distribution des produits.

Les **travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale** (dans la classification précédente, les travailleurs familiaux non rémunérés) sont ceux qui, travaillant pour leur propre compte dans un établissement orienté sur le marché (une entreprise ou une exploitation agricole) et dirigé par un parent vivant sous le même toit, ne peuvent pas être considérés comme associés parce que leur degré de participation à la direction de l'établissement n'est pas à un niveau comparable à celui de la personne qui le dirige.

Pour des besoins d'analyse, les employeurs et les personnes travaillant pour leur propre compte sont parfois regroupés et désignés sous l'appellation « travailleurs indépendants ». Le terme « salariés » désigne les travailleurs ayant un emploi rémunéré. Même si les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale sont considérés comme appartenant au groupe des travailleurs indépendants, on les analyse souvent séparément, car leurs emplois ne sont pas rémunérés, contrairement aux emplois indépendants.

Source : OIT, 2003a; voir aussi OIT, 1993a.

tendance à occuper dans ces régions un emploi salarié. Cette forme d'emploi prédomine aussi en Afrique australe, tant chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, elle n'est pas courante en Afrique de l'Est et de l'Ouest et en Asie du Sud où, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, seule une minorité (moins de 50 %) est salariée. Dans ces sous-régions, les femmes et les hommes ont plus tendance à travailler à titre indépendant ou à collaborer à l'entreprise familiale (tableau 4.6).

Les personnes travaillant pour leur propre compte apportent des revenus à leurs familles, lorsque les emplois sûrs et rémunérés ne sont pas disponibles. Elles créent des emplois non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour les membres de leurs familles qui ne sont souvent pas payés mais « collaborent à l'entreprise familiale ». Les emplois indépendants offrent une marge de manœuvre plus large aux femmes qui doivent souvent concilier leurs charges familiales avec des activités génératrices de revenus. Tou-

Tableau 4.6

Répartition des personnes ayant un emploi par situation dans l'emploi, par région et par sexe, 2004-2007 (dernière année disponible)

	Femmes				Hommes			
	Salariés (%)	Employeurs (%)	Personnes travaillant pour leur propre compte (%)	Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (%)	Salariés (%)	Employeurs (%)	Personnes travaillant pour leur propre compte (%)	Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (%)
Afrique								
Afrique du Nord (3)	46	2	19	34	58	8	22	11
Afrique australe (3)	76	3	17	4	82	7	9	2
Afrique de l'Est et occidentale (6)	20	1	47	32	24	1	56	18
Asie								
Asie de l'Est (3)	86	2	7	5	80	7	13	<1
Asie du Sud-Est (6)	52	2	23	23	52	4	34	9
Asie du Sud (5)	30	1	22	46	44	3	40	12
Asie occidentale (6)	80	1	6	12	79	5	13	2
CEI en Asie (4)	45	1	39	15	50	3	39	7
Amérique latine et Caraïbes								
Caraïbes (5)	80	2	16	2	67	3	27	1
Amérique centrale (6)	64	3	25	7	64	6	24	6
Amérique du Sud (9)	62	3	28	6	62	6	28	3
Pays développés								
Europe de l'Est (8)	84	2	10	4	78	4	16	1
Europe du Nord (5)	93	2	4	1	84	5	10	<1
Europe du Sud (9)	81	3	10	6	74	6	17	2
Europe occidentale (4)	89	3	6	3	84	7	8	1
Autres pays développés (4)	88	2	7	2	83	5	11	1

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 3 (consulté en juillet 2009).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. Parce que les chiffres ont été arrondis, la somme des catégories pourrait ne pas être égale à 100. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

tefois, contrairement aux salariés, les personnes travaillant pour leur propre compte sont exposées à des risques économiques importants.

En Afrique de l'Est et de l'Ouest, les personnes travaillant pour leur propre compte représentent 47 % de la main-d'œuvre féminine et 56 % de la main-d'œuvre masculine. Parmi les autres sous-régions où la proportion des femmes travaillant pour leur propre compte dépasse 20 %, il y a l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, la CEI en Asie, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Dans ces trois dernières sous-régions, les femmes ont tendance à travailler pour leur propre compte autant que les hommes. Toutefois, dans presque toutes les autres sous-régions, la probabilité de travailler pour son propre compte est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Partout dans le monde, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de contribuer à l'en-

treprise familiale, et dans la plupart des régions cette proportion dépasse le double de ce qu'on observe chez les hommes. Dans certaines sous-régions, la contribution à l'entreprise familiale représente au moins un tiers de la main-d'œuvre féminine, par exemple, en Asie du Sud (46 %), en Afrique du Nord (34 %), en Afrique de l'Est et de l'Ouest (32 %) [tableau 4.6].

Si l'emploi salarié est la forme la plus répandue d'emploi, le travail pour son propre compte et la collaboration à l'entreprise familiale sont plus courants dans certaines régions d'Afrique et d'Asie.

La répartition des travailleurs selon leur situation dans l'emploi est étroitement liée à leur répartition selon le secteur économique dans lequel ils interviennent. Lorsque le travail se concentre dans le secteur industriel et dans celui des services, comme dans les pays développés et

les pays plus avancés parmi les pays moins développés, l'emploi salarié prédomine. Toutefois, dans les régions où de nombreuses personnes travaillent dans l'agriculture, le travail pour son propre compte et la collaboration à l'entreprise familiale sont les formes courantes d'emploi pour les femmes.

Les emplois précaires prédominent, surtout chez les femmes, dans certaines régions d'Afrique et d'Asie.

L'indicateur de suivi des progrès accomplis dans la réalisation de la nouvelle cible des OMD, consistant à réaliser le plein-emploi productif et décent pour tous, tient compte de la proportion des personnes travaillant pour leur propre compte et des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale dans l'ensemble de la population active (encadré 4.4)⁵. On considère les travailleurs entrant dans ces deux catégories comme occupant des « emplois précaires », car contrairement à la plupart des salariés, ils sont exposés à un niveau élevé d'insécurité, ne bénéficiant pas des dispositifs de protection lorsqu'ils n'ont pas de travail ou sont incapables de travailler (par exemple à cause d'une maladie). Les rémunérations obtenues par les personnes travaillant pour leur propre compte sont souvent très faibles et leur situation professionnelle est généralement plus sensible aux fluctuations et cycles économiques. Les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale ne reçoivent pas de rémunération en espèces. Ces types d'emploi se distinguent par leur caractère informel (voir les analyses ci-dessous sur le secteur et l'emploi informels)⁶.

L'emploi dans ces deux catégories, considéré comme précaire, prédomine chez les femmes et chez les hommes surtout en Afrique de l'Est et de l'Ouest (fig. 4.5). En Afrique du Nord et dans certaines sous-régions d'Asie, à savoir l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud et la CEI en Asie, l'emploi précaire prédomine aussi chez les femmes, et dépasse 40 %. Dans ces sous-régions, la proportion de femmes occupant un emploi précaire est plus forte que celle des hommes, surtout du fait qu'un grand nombre parmi elles collaborent à l'entreprise familiale. L'emploi précaire n'est pas aussi courant (moins de 20 %) chez les femmes et chez

les hommes dans les pays développés, en Asie de l'Est, en Asie occidentale et en Afrique australe. Comme relevé plus haut, l'emploi salarié est la forme dominante de travail dans ces régions.

Par rapport aux salariés, aux personnes travaillant pour leur propre compte et aux travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, les employeurs constituent une très petite proportion. Dans aucune région du monde, ils ne constituent plus de 3 % des femmes actives en 2007. Les données disponibles montrent que seulement trois pays ont atteint le chiffre de 5 % pour ce qui est de la proportion d'employeurs chez les femmes actives, à savoir l'Allemagne, la Finlande et la Suède. Au plan régional, les chiffres pour les hommes sont en généralement deux fois plus élevés que chez les femmes, et varient de 1 à 8 % (tableau 4.6).

3. Secteur informel et emploi informel

Dans la plupart des pays moins développés, les femmes qui ne travaillent pas dans l'agriculture à titre autonome ou ne collaborent pas à l'entreprise familiale, travaillent souvent comme vendeuses ambulantes, travailleuses indépendantes à domicile, ouvrières industrielles externes, collaboratrices d'entreprises familiales non agricoles, ou travailleuses domestiques chez d'autres personnes. De nombreuses femmes sont aussi engagées dans la collecte des ordures ou dans les mines ou la construction à petite échelle, et quelques autres sont employeurs dans de petites entreprises. Si ces emplois sont très différents quant aux activités menées, aux modes d'exécution et aux rémunérations obtenues, tous sont des emplois informels et constituent la principale source d'activité des femmes en dehors de l'agriculture (voir l'encadré 4.5 pour les catégories de travailleurs inclus dans la définition du secteur et de l'emploi informels).

Certes, l'emploi informel est aussi une source importante d'activité pour les hommes dans les pays moins développés, mais il l'est davantage pour les femmes. À la fin des années 90 en Afrique subsaharienne, 84 % de femmes travaillant dans les secteurs non agricoles occupaient des emplois informels contre 63 % des hommes; en Amérique latine, cette proportion était de 58 % des femmes contre 48 % des hommes. En Asie, la proportion de femmes et d'hommes occupant des emplois informels dans les secteurs non agricoles était à peu près équivalente, envi-

⁵ Voir la liste officielle des indicateurs des OMD à <http://unstats.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Indicators/OfficialList.htm>.

⁶ Voir aussi Nations Unies, 2009c.

ron 65 %⁷. Ces statistiques, établies en 2001, se fondent sur la méthode dénommée « méthode d'estimation résiduelle ». Jusqu'à récemment, seuls quelques pays mesuraient directement les emplois informels et les emplois des entreprises informelles, raison pour laquelle on a utilisé une approche indirecte, basée sur les statistiques disponibles publiées dans de nombreux pays moins développés⁸.

L'emploi informel est la principale source d'activité pour les femmes aussi bien que pour les hommes dans la plupart des pays moins développés.

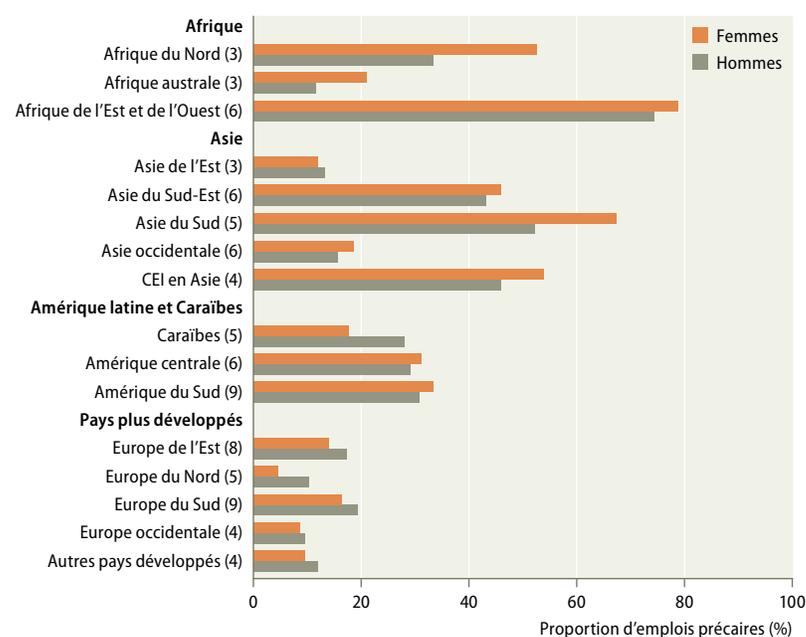
Avec l'adoption de la définition du secteur informel et de l'emploi informel, ainsi que la reconnaissance de l'importance de l'emploi informel, un nombre de plus en plus important de pays collectent dorénavant directement des données à ce sujet au moyen d'enquêtes auprès des ménages, complétées dans certains cas par des enquêtes auprès des entreprises. Beaucoup de pays n'ont pas complètement analysé leurs données, mais celles de sept pays situés dans différentes régions sont présentées au tableau 4.7, afin d'illustrer l'importance de l'emploi informel tant chez les femmes que chez les hommes dans ces pays, non seulement dans le secteur informel, mais aussi en dehors de celui-ci.

Dans ces sept pays, la proportion d'emplois féminins informels non agricoles va de 18 % en République de Moldova à 89 % au Mali. Dans la plupart des pays, les emplois informels représentent plus de la moitié des emplois féminins non agricoles. De plus, dans ces pays, à l'exception de la République de Moldova, les emplois informels constituent une source d'activité plus importante pour les femmes que pour les hommes. Il convient de noter qu'en Inde et au Mali près de 90 % de femmes travaillant dans des secteurs non agricoles occupent des emplois informels, et plus de 70 % exercent dans le secteur informel. En Inde, ces femmes travaillent comme vendeuses ambulantes, couturières dans des entreprises informelles à domicile et ouvrières de chantiers (voir aussi l'encadré 4.6 « Améliorer les statistiques sur l'emploi informel en Inde : rôle des utilisateurs »).

Le taux relativement faible d'emplois informels en République de Moldova est un héritage de

Figure 4.5

Répartition des personnes occupant un emploi précaire par région et par sexe, 2004-2007 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 3 (consulté en juillet 2009).

Note : Moyennes non pondérées; le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

l'économie planifiée où les activités informelles étaient considérées comme illégales lorsqu'elles n'étaient pas interdites. Aujourd'hui, dans les pays de l'Europe de l'Est et dans la CEI, ces activités jouent un rôle important dans la création d'emplois et de revenus, et dans la production de biens et de services. Par exemple, si on prenait en compte l'agriculture, la proportion d'emplois féminins informels en République de Moldova atteindrait 38 %⁹.

Dans l'ensemble, les emplois informels des femmes sont plus susceptibles d'appartenir au secteur informel que formel. Une fois de plus, la République de Moldova constitue l'exception, tout comme l'Afrique du Sud. Les emplois du secteur informel sont souvent des emplois autonomes, consistant à mener des activités comme celles de vendeurs ambulants ou la production à petite échelle à domicile. Le faible taux enregistré dans ce domaine en Afrique du Sud constitue

⁷ OIT, 2002.

⁸ Pour plus de détails sur la méthode d'estimation résiduelle, voir OIT, 2002.

⁹ OIT, 2004a.

Encadré 4.4

L'importance de la classification d'après la situation dans la profession

Les principaux éléments sous-tendant la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) sont les suivants : 1) le risque économique que comporte l'emploi; et 2) le type d'autorité exercée sur l'entreprise et les autres employés. Traduisant ces éléments, cette classification fournit une base importante permettant de comprendre la structure du marché du travail et les effets de cette structure sur la pauvreté et l'égalité entre les sexes. Deux faits survenus récemment soulignent l'importance de la CISP.

Tout d'abord, la définition statistique de l'emploi informel a été approuvée à la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail en 2003^a. L'emploi informel, tel que défini, est un concept fondé sur le poste, et l'un des critères importants permettant d'identifier les travailleurs du secteur informel est leur situation professionnelle (encadré 4.5).

En second lieu, au moins deux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'appuient sur la classification d'après la situation dans la profession. Concernant l'objectif 1 (éradiquer l'extrême pauvreté et la faim), l'un des indicateurs spécifiques est la proportion dans la population active des personnes travaillant pour leur propre compte et des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale. Pour ce qui est de l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), un nouvel indicateur supplémentaire a été recommandé. Il devra couvrir toutes les situations dans les différentes catégories d'emplois qualifiés, d'emplois formels ou informels et d'emplois agricoles ou non agricoles^b.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une classification à jour d'après la situation dans la profession. Avec l'évolution des conditions d'emploi dans le monde, il est de plus en plus admis que la classification actuelle, à savoir la CISP de 1993, n'est plus appropriée. Dans beaucoup de cas, les arrangements en matière d'emploi, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, n'entrent pas facilement dans l'une ou l'autre catégorie. C'est ainsi qu'en 2008 la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail a recommandé que le Bureau de la statistique de l'OIT entreprenne un travail méthodologique de révision de la CISP qui refléterait mieux les réalités contemporaines du marché du travail et les problèmes économiques et sociaux connexes^c.

Notes :

a OIT, 2003b.

b Cet indicateur a été recommandé par le Sous-groupe sur les indicateurs de la parité des sexes du Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, afin de résoudre les problèmes rencontrés avec l'indicateur actuel, à savoir la part des femmes dans l'emploi salarié non agricole, qui ne reflète qu'un seul aspect de la situation des femmes sur le marché du travail.

c OIT, 2008c.

en partie un vestige de l'apartheid qui interdisait aux Noirs d'être propriétaires d'entreprises¹⁰.

4. Répartition des emplois

Les femmes et les hommes sont répartis dans différents types d'emplois. Les groupes professionnels auxquels ils appartiennent varient considérablement à travers les régions. Si l'on considère les deux premiers groupes professionnels dans lesquels interviennent les femmes et les hommes, on se rend compte immédiatement que ces groupes sont les mêmes dans les sous-régions où le secteur agricole est important, la tendance étant d'inclure l'un ou les deux principaux groupes professionnels associés à ce secteur, à savoir les « travailleurs agricoles qualifiés et travailleurs des pêcheries » et les « métiers élé-

¹⁰ Sous le régime de l'apartheid, étaient considérées comme illégales la plupart des activités de vente à titre informel dans des centres urbains, ainsi que les entreprises aspirant à devenir formelles, détenues par des Noirs. Les restrictions qui pesaient sur ces entreprises ont été réduites depuis la fin officielle de l'apartheid (OIT, 2002).

mentaires »¹¹. Tel est le cas en Afrique de l'Est, en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud et dans la CEI en Asie et, dans une certaine mesure, en Afrique du Nord, en Afrique australe, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (tableau 4.8).

Les types d'emplois varient considérablement à travers les régions et entre les sexes.

Dans les autres régions du monde, les différences entre les sexes sont plus nettes. Certains types d'emplois sont occupés par une forte proportion de femmes tandis que d'autres le sont par une forte proportion d'hommes. Chez les femmes, le groupe professionnel « professionnels des services et vendeurs de magasin et de marché » est

¹¹ Les professions élémentaires comprennent les tâches liées à la vente ou aux services ambulants ou de porte à porte, le nettoyage, la garde et l'entretien des propriétés, la livraison des biens et des messages ou le transport de bagages, ainsi que celles exécutées par les manœuvres de l'agriculture, des mines, de la pêche, de la construction, des industries manufacturières et des transports [Classification internationale type des professions (CITP-88) grand groupe n° 9].

Tableau 4.7
Pourcentage d'emplois informels dans l'ensemble des emplois non agricoles par sexe, 2003-2004
(dernière année disponible)

	Année	En pourcentage de l'ensemble des emplois non agricoles					
		Emplois informels		Emplois dans le secteur informel		Emplois informels hors du secteur informel	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Brésil (urbain)	2003	52 ^a	50 ^a	32	42	24	12
Équateur (urbain)	2004	77	73	44	36	33	37
Inde ^b	2004/05	88	84	73	71	15	13
Mali	2004	89 ^a	74 ^a	80	63	10	13
République de Moldova	2004	18	25	5	11	14	14
Afrique du Sud	2004	65	51	16	15	49	36
Turquie	2004	36	35

la plus importante source d'emplois dans sept des 12 sous-régions où les emplois agricoles et élémentaires ne constituent pas les deux principaux groupes professionnels, et la deuxième dans quatre sous-régions. Dans ces 11 sous-régions, les services et la vente occupent au moins 18 % des femmes actives. Une proportion légèrement plus petite de femmes travaille comme « techniciennes et professionnelles intermédiaires » (dans les quatre sous-régions d'Europe et en Afrique du Nord), ou en tant que commis (Asie de l'Est, Caraïbes et pays développés non européens). Chez les hommes, dans toutes les sous-régions (sauf celles où les emplois agricoles et élémentaires constituent les deux groupes les plus importants), les « artisans et autres travailleurs associés » constituent un groupe professionnel important. Ce groupe emploie la plus forte proportion d'hommes dans les pays développés, aux Caraïbes et en Amérique du Sud, 20 % ou plus, et occupe la deuxième position dans les autres sous-régions.

Au fil des années, les femmes ont occupé divers emplois traditionnellement dominés par les hommes. Toutefois, elles sont toujours rares dans les emplois d'un certain niveau, dotés de pouvoir et d'autorité, ainsi que dans les emplois manuels masculins. Dans l'ensemble, les femmes sont particulièrement sous-représentées dans les catégories des « législateurs, hauts fonctionnaires et dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise », « artisans et autres travailleurs associés » et « opérateurs et monteurs d'usines et de machines ». Elles sont fortement surreprésentées dans la catégorie des « commis », « professionnels » et « professionnels des services et vendeurs de magasin et de marché » (fig. 4.6).

Toutefois, pour mieux saisir l'ampleur de la ségrégation professionnelle, il est important d'analyser plus profondément chacun des groupes professionnels. Les principaux groupes englobent un grand nombre d'emplois qui sont un mélange d'emplois dominés par les hommes, d'emplois dominés par les femmes et d'emplois neutres. Par exemple, le groupe « professionnels » comprend des emplois fortement dominés par les hommes (comme ceux d'architectes, d'ingénieurs et les emplois connexes) et des emplois fortement dominés par les femmes (comme celui d'enseignant de la maternelle, du primaire et du secondaire). Il a été constaté que les femmes se retrouvent habituellement dans les emplois comportant un volet soins et éducation, ou nécessitant des techniques ménagères ou un faible niveau de qualification. Les stéréotypes, l'éducation, la formation professionnelle, la structure du marché du travail et la discrimination à l'embauche et lors de la carrière sont les causes généralement citées de la ségrégation du travail en fonction du genre¹².

Le fait pour les femmes et les hommes de se retrouver dans des emplois différents, appelé division horizontale du travail, a fait l'objet d'études approfondies au cours des dernières décennies. L'une de ces études, basée sur les données professionnelles détaillées issues de la base de données SEGREGAT du Bureau international du Travail (BIT), montre que les États-Unis d'Amérique et la Thaïlande ont le plus faible taux de ségrégation professionnelle parmi les 15 pays analysés¹³.

Dans toutes les régions, la proportion de femmes parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires et

Source : Pour tous les pays sauf l'Inde, Département de statistique de l'OIT; pour le Brésil, estimations de l'OIT fondées sur les données officielles issues de diverses sources; pour le Mali et l'Afrique du Sud, estimations de l'OIT calculées sur la base des microdonnées de l'enquête sur la main-d'œuvre; pour le reste, estimations de l'OIT basées sur les données de l'enquête sur la main-d'œuvre. Pour l'Inde, estimations fournies par Jeemol Unni sur la base de l'enquête sur l'emploi et le chômage.

Notes :

- a** La somme des composantes « emplois dans le secteur informel » et « emplois informels hors du secteur informel » dépasse l'ensemble des emplois informels à cause de la présence des emplois formels dans la composante « emplois dans le secteur informel ».
- b** Les données concernent les personnes âgées d'au moins 5 ans.

¹² Voir les débats dans Anker *et al.*, 2003.

¹³ Anker *et al.*, 2003.

Encadré 4.5

Définition du secteur informel et de l'emploi informel

Les concepts de secteur informel et d'emploi informel sont relativement nouveaux dans les statistiques du travail et ont été conçus pour mieux mesurer l'emploi dans les petites entreprises non constituées en sociétés ou non enregistrées (secteur informel), et les emplois non couverts par la protection juridique et sociale (emploi informel).

En 1993, la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail a adopté une résolution énonçant la définition statistique du secteur informel pour désigner l'emploi et la production ayant lieu dans de petites entreprises non constituées en sociétés ou non enregistrées^a. Dix ans après, la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail a adopté la définition du concept connexe et plus large de l'emploi informel^b. L'emploi informel désigne toutes les activités informelles menées dans des entreprises du secteur formel, dans celles du secteur informel ou dans les ménages. Il concerne :

Les personnes employées dans le secteur informel (à l'exception des rares personnes de ce secteur qui auraient un emploi formel) notamment :

- Les personnes travaillant pour leur propre compte (travailleurs indépendants) dans des entreprises informelles;
- Les employeurs dans les entreprises informelles;
- Les salariés des entreprises informelles;
- Les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale dans le secteur informel;
- Les membres de coopératives informelles de producteurs.

Les personnes occupant des emplois informels hors du secteur informel, en particulier :

- Les personnes employées dans des entreprises formelles, non couvertes par la législation nationale du travail, la protection sociale ou ne pouvant prétendre à certains avantages professionnels comme le congé annuel ou de maladie payé;
- Les personnes qui collaborent à l'entreprise familiale dans le secteur formel;
- Les gens de maison rémunérés non couverts par la législation nationale du travail, la protection sociale, ou ne pouvant prétendre à certains avantages professionnels comme le congé annuel ou de maladie payé; et
- Les personnes qui travaillent pour leur propre compte à la production de biens destinés exclusivement à leur propre usage par leur ménage (par exemple, agriculture de subsistance, construction par elles-mêmes de leur propre logement).

Notes :

a Pour l'intégralité de la définition, voir la résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel (OIT, 1993b).

b Pour l'intégralité de la définition, voir OIT, 2003b.

les dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise est de loin inférieure à leur proportion dans l'ensemble de la population active : de 10 % en Afrique du Nord à 40 % dans les Caraïbes. Cette proportion se situe entre 30 et 40 % dans toutes les sous-régions de l'Amérique latine et des Caraïbes et dans les pays développés, et à moins de 30 % en Asie et en Afrique du Nord et de l'Est (fig. 4.7). Les études détaillées sur les emplois de ce groupe montrent que les femmes sont même encore plus rares dans les emplois où le niveau de pouvoir et d'influence est le plus élevé (comme ceux de directeurs généraux et de présidents-directeurs généraux), et que ce phénomène s'observe dans toutes les régions, dans toutes les cultures et à tous les niveaux de développement économique

et social¹⁴. Par exemple, dans 14 des 27 pays du groupe de l'Union européenne, il n'y a aucune femme PDG des 50 premières entreprises cotées en bourse¹⁵ (voir aussi le chapitre 5 : Pouvoir et prise de décisions).

Peu de femmes occupent des positions d'autorité et de prise de décisions.

La division verticale du travail (situation où les femmes et les hommes sont employés à différents niveaux, grades ou rangs dans la même profession) existe dans presque toutes les professions, les femmes occupant souvent la position

¹⁴ Anker, 2005. Voir aussi le chapitre 5 : Pouvoir et prise de décisions.

¹⁵ Bettio et Verashchagina, 2009.

Tableau 4.8
Les deux groupes professionnels les plus importants par région et par sexe, 2004-2008
(dernière année disponible)

	Les deux groupes professionnels les plus importants (et leur pourcentage dans l'ensemble des emplois)	
	Femmes	Hommes
Afrique		
Afrique du Nord (3)	Agriculture (41), Technologie (13)	Agriculture (26), Artisanat (17)
Afrique australe (3)	Élémentaire (29), Services et ventes (18)	Élémentaire (24), Artisanat (18)
Afrique de l'Est (5)	Agriculture (51), Élémentaire (20)	Agriculture (53), Élémentaire (15)
Asie		
Asie de l'Est (4)	Services et ventes (22), Commis (20)	Services et ventes (14), Artisanat (14)
Asie du Sud-Est (8)	Élémentaire (24), Agriculture (20)	Agriculture (24), Élémentaire (20)
Asie du Sud (5)	Agriculture (47), Élémentaire (15)	Agriculture (34), Élémentaire (17)
Asie occidentale (12)	Services et ventes (21), Professionnels (18)	Services et ventes (18), Artisanat (15)
CEI en Asie (4)	Agriculture (30), Élémentaire (20)	Agriculture (32), Artisanat (14)
Amérique latine et Caraïbes		
Caraïbes (7)	Services et ventes (24), Commis (23)	Artisanat (22), Élémentaire (16)
Amérique centrale (6)	Services et ventes (27), Élémentaire (25)	Élémentaire (25), Artisanat (17)
Amérique du Sud (9)	Élémentaire (26), Services et ventes (23)	Artisanat (20), Élémentaire (19)
Pays développés		
Europe de l'Est (9)	Services et ventes (19), Technologie (18)	Artisanat (24), Opérateurs (18)
Europe du Nord (9)	Services et ventes (25), Technologie (21)	Artisanat (23), Professionnels (14)
Europe du Sud (9)	Services et ventes (20), Technologie (16)	Artisanat (22), Opérateurs (13)
Europe occidentale (6)	Technologie (21), Services et ventes (20)	Artisanat (21), Techniciens (16)
Autres pays développés (3)	Commis (21), Services et ventes (20)	Artisanat (19), Professionnels (15)

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, LABORSTA, tableau 2C (janvier 2010).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. Agriculture = travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche; Techniciens = techniciens et professionnels associés; Artisanat = artisans et autres travailleurs associés; Élémentaire = emplois élémentaires; Services et ventes = travailleurs intervenant dans les services et vendant dans des boutiques et au marché; Opérateurs = opérateurs et monteurs d'usines et de machines; et professionnels. La moyenne pour l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

subalterne¹⁶. Chez les enseignants, par exemple, les femmes constituent une forte proportion du personnel enseignant du primaire mais une proportion beaucoup plus faible du personnel enseignant des universités (voir le chapitre 3 : Éducation).

5. Travail à temps partiel

L'augmentation soutenue des emplois féminins au cours de ces dernières décennies est surtout due à la constitution et à la croissance d'une main-d'œuvre féminine à temps partiel, du moins dans les pays développés¹⁷. Par exemple, le travail à temps partiel est la source du « miracle néerlandais en matière d'emploi »; les trois quarts des 2 millions de nouveaux emplois créés depuis 1983 sont des emplois à temps partiel dont la majorité est occupée par des femmes¹⁸.

Le travail à temps partiel facilite l'entrée progressive des jeunes sur le marché du travail et

la sortie des personnes âgées¹⁹. Par exemple, les femmes et les hommes peuvent occuper des emplois à temps partiel pendant la transition des études à plein temps à leur intégration dans la population active, ou pendant leur transition de l'emploi à plein temps à la retraite. Le travail à temps partiel constitue également une solution pour les femmes et les hommes qui essaient de trouver un juste milieu entre leur vie professionnelle et leurs charges familiales. Toutefois, même si les femmes et les hommes ont la possibilité d'occuper des emplois à temps partiel, ce sont surtout les femmes qui les occupent à cause des stéréotypes qui les confinent au rôle de pourvoyeuses de soins et du fait que leur niveau de rémunération est plus faible (voir aussi la section C : Concilier vie professionnelle et vie familiale).

Les coûts de l'emploi à temps partiel peuvent être importants. Cette forme d'emploi donne droit à un revenu plus faible, avec des effets à long terme sur les pensions, et ne comporte pas les mêmes avantages sociaux que l'emploi à plein

¹⁶ Nations Unies, 2000.

¹⁷ Hakim, 2004, chap. 3; OIT, 2007.

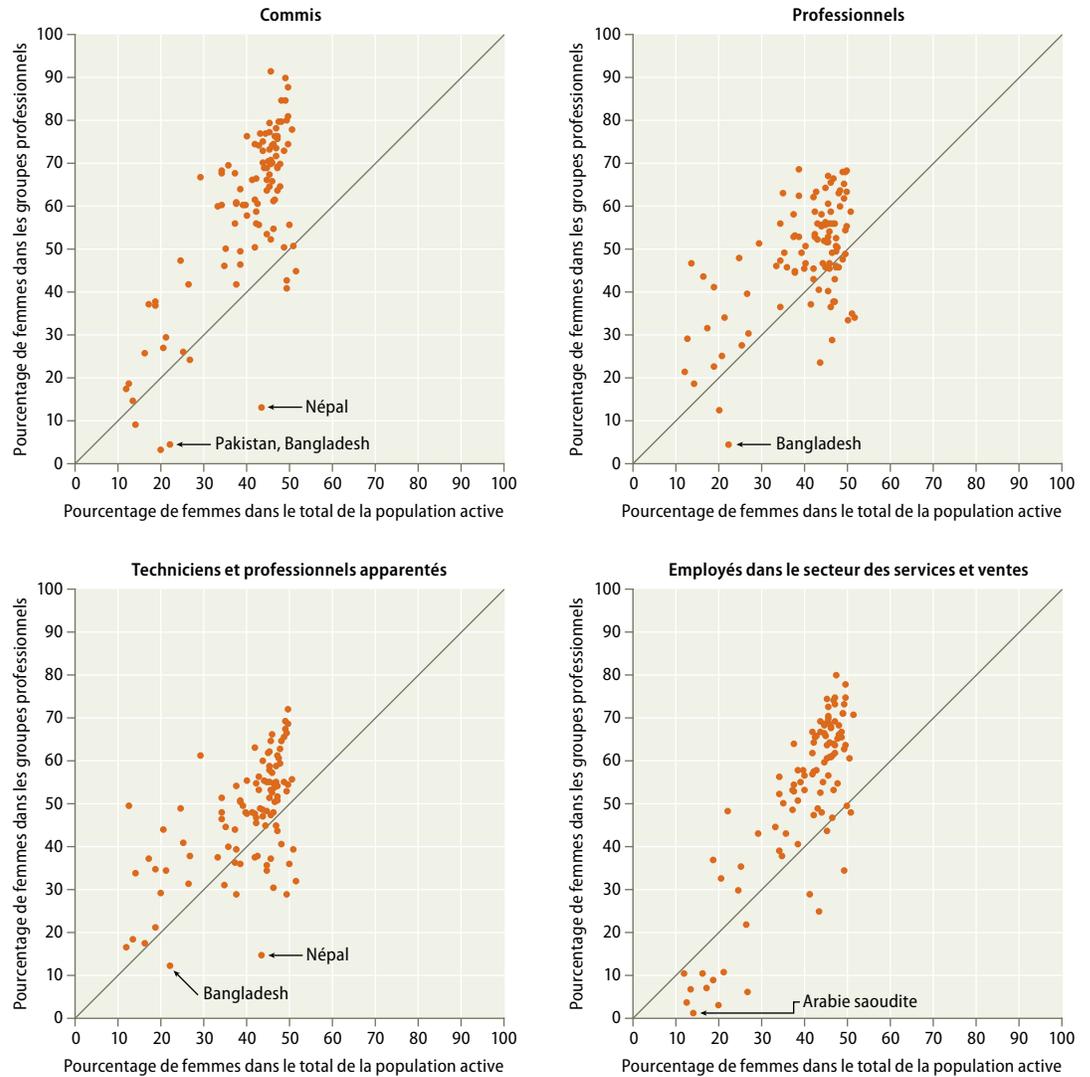
¹⁸ Cousins et Tang, 2003.

¹⁹ Nations Unies, 2000; OIT, 2007.

Figure 4.6

Proportion d'emplois occupés par les femmes dans huit groupes professionnels, comparée à leur part dans l'ensemble des emplois, 2004-2008 (dernière année disponible)

a) Les quatre groupes professionnels dans lesquels les femmes sont surreprésentées



Note : Les femmes sont aussi surreprésentées dans des emplois élémentaires, mais dans une moindre mesure que dans ces quatre groupes professionnels.

temps. Les perspectives de carrière des travailleurs à temps partiel, en majorité des femmes, sont souvent compromises car on continue de penser qu'ils ne prennent pas leurs emplois et leurs carrières au sérieux. Les types d'emplois à temps partiel disponibles et les conditions de travail constituent un autre sujet de préoccupation. Ainsi, même si l'emploi à temps partiel pourrait permettre aux femmes de concilier leur carrière et leurs charges familiales, il renforce le modèle qui fait des hommes les pour-

voyeurs des ressources et relègue les femmes à un rôle secondaire sur le marché du travail²⁰.

L'emploi à temps partiel augmente tant chez les femmes que chez les hommes.

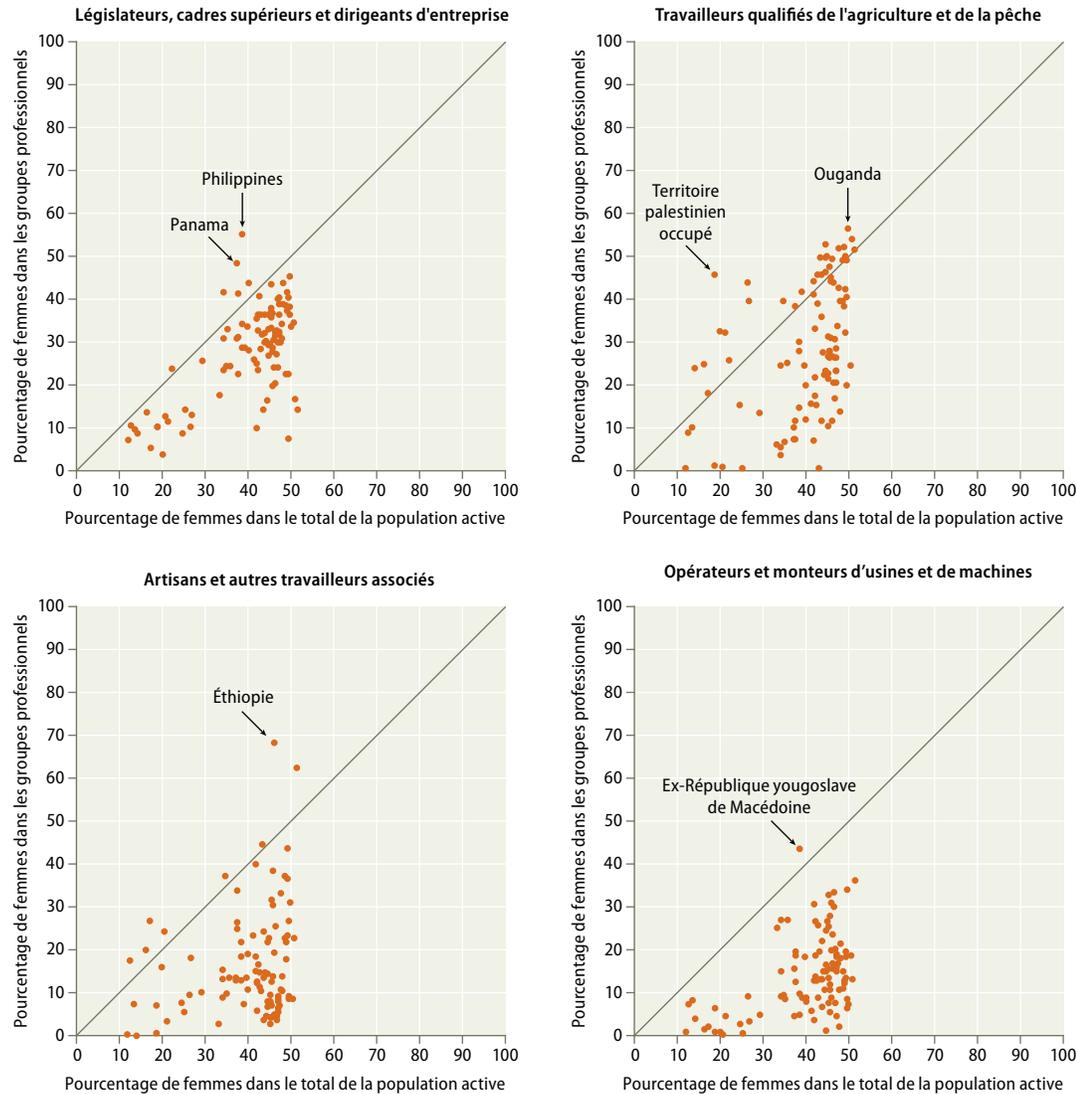
De nos jours, la main-d'œuvre à temps partiel augmente dans de nombreux pays à travers le monde, non seulement chez les femmes, mais

²⁰ OIT, 2004b.

Figure 4.6

Proportion d'emplois occupés par les femmes dans huit groupes professionnels, comparée à leur part dans l'ensemble des emplois, 2004-2008 (dernière année disponible)

b) Les quatre groupes professionnels dans lesquels les femmes sont sous-représentées



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, LABORSTA, tableau 2C (consulté en janvier 2010).

Note : Chaque point représente un pays. Si la proportion de femmes dans un groupe professionnel est la même que la proportion de femmes dans l'ensemble de la population active, le point sera placé sur la diagonale. Un point placé au-dessus de la diagonale ou à gauche de celle-ci signifie que les femmes sont surreprésentées dans le groupe professionnel par rapport à leur proportion dans l'ensemble de la population active; un point placé en dessous ou à droite de la diagonale signifie que les femmes sont sous-représentées dans le groupe professionnel par rapport à leur proportion dans l'ensemble de la population active.

aussi chez les hommes. Entre 1990 et 2007, sur les 35 pays pour lesquels des données sont disponibles, les emplois à temps partiel (définis comme étant les emplois de moins de 30 heures par semaine) ont augmenté chez les femmes dans 21 pays et chez les hommes dans 26 pays. Une augmentation particulièrement forte a été observée durant cette période tant chez les femmes que chez les hommes en Allemagne, au Honduras et en République du Venezuela (tableau 4.9), ainsi que chez les femmes en Irlande et en Italie, et

chez les hommes en Espagne et en République de Corée²¹.

Il n'y a eu que quelques cas significatifs de baisse d'emplois à temps partiel durant cette période, tous en Europe du Nord et aux Caraïbes. La proportion de femmes employées à temps partiel a

²¹ Il s'agit de cas où la proportion de personnes occupant des emplois à temps partiel a soit augmenté de plus de 10 points de pourcentage, soit plus que doublé entre 1990 et 2007 [entre 1990 et 2003 dans le cas du Honduras et du Venezuela (République bolivarienne du)].

Encadré 4.6

Améliorer les statistiques sur l'emploi informel en Inde : rôle des utilisateurs

L'importance du dialogue et de la collaboration entre les statisticiens et les utilisateurs des statistiques pour la production de données à jour permettant d'éclairer des politiques a été plusieurs fois illustrée dans le domaine des statistiques sur la parité des sexes. Le rôle actif joué par Self-Employed Women's Association de l'Inde (SEWA) pendant plus de 20 ans constitue un exemple exceptionnel. SEWA a travaillé avec des organismes nationaux de recherche, des commissions gouvernementales et le système national de la statistique sur les femmes pauvres du secteur informel qu'elle représente. Ce faisant, cette association a amélioré la mise au point des données non seulement sur ces femmes, mais aussi sur la main-d'œuvre en Inde.

Depuis sa création dans les années 70, SEWA a fait de la mise au point des statistiques sur les travailleurs informels une priorité. Elle a commencé à mettre au point ces statistiques en travaillant avec les instituts de recherche, et a ensuite collaboré progressivement avec le système officiel de statistique. Au cours des 10 dernières années, elle a collaboré étroitement avec l'Organisation nationale d'enquête par échantillonnage (NSSO) à la planification et à la conception de l'enquête 1999-2000 et 2004-2005 sur l'emploi et le chômage. Il s'agit de la première enquête menée en Inde, qui comportait des questions permettant d'identifier l'économie informelle dans les régions urbaines et rurales. En outre, cette enquête a permis de classer les travailleurs basés à domicile, aussi bien les travailleurs indépendants que ceux intervenant à titre autonome dans l'industrie (appelés travailleurs à domicile), et les vendeurs ambulants.

SEWA est membre de Independent Group on Home-based Workers en Inde. Organisé en 2007, ce groupe a réuni les statisticiens, les chercheurs et les avocats pour : 1) examiner les concepts et les définitions relatifs aux travailleurs à domicile et à leurs catégories en vue de collecter des données; 2) formuler un plan de tabulation et d'analyse des données issues de diverses sources officielles; et 3) identifier les besoins en données et faire des recommandations pour combler les lacunes^a.

En Inde, la collaboration entre les statisticiens et les divers groupes d'utilisateurs des données, en vue d'améliorer les statistiques sur les travailleurs informels, est très fructueuse. Les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre ayant montré que 90 % des travailleurs occupent des emplois informels, les travailleurs concernés et leur situation sont aujourd'hui mieux reconnus, et de nouveaux programmes ont été conçus pour améliorer les conditions de vie de ces femmes et de ces hommes. En outre, des mesures sont prises en Inde pour améliorer la mise au point des données sur ces travailleurs. C'est ainsi que les services statistiques du gouvernement indien jouent un rôle d'avant-garde à travers le monde dans la mise au point de statistiques sur l'emploi informel. En témoigne le rôle qu'ils ont joué dans le groupe permanent d'experts de la Commission de statistique des Nations Unies sur les données du secteur informel, dénommé Groupe de Delhi.

^a Rapport de Independent Group on Home-based Workers (New Delhi, Inde, 2008).

diminué au Danemark, en Islande, en Norvège et en Suède (d'au moins 5 points de pourcentage), alors que la proportion d'hommes occupant des postes à temps partiel a légèrement augmenté. Les Bahamas et Trinité-et-Tobago ont respectivement connu une baisse de 4 et 5 points de pourcentage chez les femmes et chez les hommes.

**L'emploi à temps partiel prédomine
chez les femmes en Europe du Nord et de l'Ouest.**

En 2007, 60 % des femmes actives aux Pays-Bas occupaient des emplois à temps partiel, ce qui est de loin la plus forte proportion dans le monde²².

²² Aux Pays-Bas, les emplois à temps partiel sont très protégés et réglementés. La loi autorise en général les travailleurs à changer leurs horaires de travail. Au Royaume-Uni, les parents ayant un enfant âgé de moins de 6 ans ont le droit de demander des arrangements plus souples pouvant consister à réduire leurs heures de travail.

L'emploi à temps partiel est également courant chez les femmes dans plusieurs pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, et dépasse 35 % en Allemagne, en Irlande, au Royaume-Uni et en Suisse. Dans certains de ces pays, cette situation est la conséquence de l'inexistence de congé parental payé et de l'inaccessibilité de services de garde d'enfants. Hors de l'Europe, un taux d'emplois à temps partiel d'au moins 35 % a été enregistré chez les femmes en Argentine, en Australie, au Honduras et en Nouvelle-Zélande. Dans la plupart des pays d'Amérique latine (à l'exception des Caraïbes), il y a également une forte proportion de femmes occupant des emplois à temps partiel (au moins 20 %). Les emplois féminins à temps partiel ne sont pas aussi courants aux États-Unis d'Amérique et dans les pays d'Europe de l'Est (tableau 4.9).

Partout, les emplois à temps partiel sont beaucoup plus courants chez les femmes que chez les hommes, avec un taux de prévalence chez les femmes dépassant deux fois celui observé chez les hommes dans les trois quarts des pays. Le taux d'emplois à temps partiel chez les hommes variait de 1 à 19 % en 2007. Parmi les 35 pays ayant des données disponibles, les 10 pays ayant la plus forte proportion d'hommes occupant des emplois à temps partiel comprennent sept pays de l'Amérique latine [Argentine, Bolivie (État plurinational de), El Salvador, Honduras, Panama, Paraguay et Venezuela (République bolivarienne du)] et trois pays plus développés (Australie, Danemark et les Pays-Bas). Dans ces pays, plus de 12 % d'hommes employés travaillent à temps partiel.

6. Écart entre les sexes en matière de rémunération

L'écart entre les sexes en matière de rémunération est la conséquence des inégalités touchant principalement les femmes, en particulier de la division horizontale et verticale du marché du travail, des traditions et stéréotypes qui influencent le choix du type d'enseignement, de profession et de carrière, et des difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de concilier la vie professionnelle et la vie privée, les femmes étant souvent amenées à opter pour des emplois à temps partiel et à interrompre leur carrière²³.

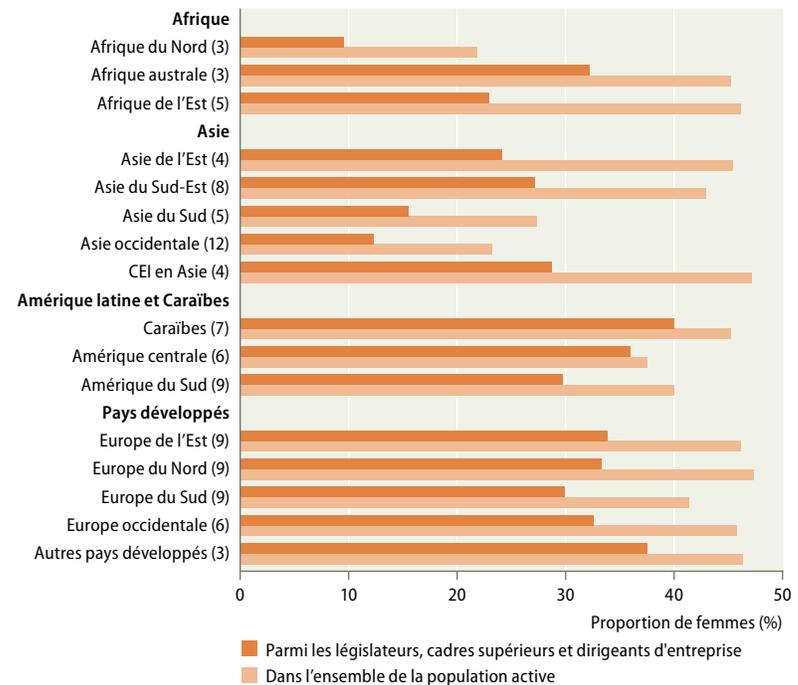
Si l'écart de salaire entre les sexes se comble doucement dans certains pays, tel n'est pas le cas dans d'autres.

Un indicateur simple est utilisé dans cette section pour examiner les tendances observées de l'écart entre les sexes en matière de rémunération, à savoir le ratio de la moyenne des rémunérations perçues par les femmes par rapport à la moyenne des rémunérations perçues par les hommes, exprimé sur une échelle de 100. Un ratio de 100 signifie qu'il n'y a aucun écart en matière de rémunération entre les sexes, les femmes ayant la même rémunération que les hommes. Un ratio tombant en dessous de 100 signifie que les femmes ont une rémunération inférieure à celle des hommes, et un ratio au-dessus de 100 signifie que les femmes ont une rémunération supérieure à celle des hommes.

²³ Commission européenne, 2007.

Figure 4.7

Proportion de femmes parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires et les dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise, et dans l'ensemble de la population active par région, 2004-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, LABORSTA, tableau 2C (consulté en janvier 2010).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. La moyenne des pays de l'Asie de l'Est ne tient pas compte de la Chine. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne font pas partie de l'Asie occidentale. La Communauté des États indépendants en Asie comprend les pays susmentionnés ainsi que le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

En d'autres termes, plus le ratio est proche de 100, plus l'écart se rétrécit.

L'analyse des tendances concernant l'écart entre les sexes en matière de rémunération se limite au secteur manufacturier, car les statistiques des salaires dans ce secteur sont plus largement disponibles que celles des autres secteurs industriels. En outre, c'est l'un des secteurs industriels où l'écart entre les sexes en matière de rémunération est très élevé. Il convient de noter que les statistiques de la moyenne des salaires dont on déduit l'écart entre les sexes en matière de rémunération ne couvrent que le secteur « formel » de l'économie. Elles ne donnent pas de renseignements au sujet des revenus tirés des activités des travailleurs indépendants ou du secteur informel. Un indicateur simple, basé sur les statistiques de la moyenne des rémunérations ne tenant pas compte du type de profession, des qualifications, du grade ou des heures effectivement consacrées au travail, amène à faire des

Tableau 4.9
Proportion de la population active occupant un emploi à temps partiel, par sexe, 1990 et 2007

	Pourcentage de personnes occupant un emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)					
	Femmes			Hommes		
	1990	2007	Différence	1990	2007	Différence
Asie						
République de Corée	7	13	6	3	6	3
Turquie	19	19	0	5	5	-1
Amérique latine et Caraïbes						
Argentine	..	43	19	..
Bahamas	16	12	-4	14	10	-4
Bolivie (État plurinational de)	..	31	17	..
Costa Rica	21	25	5	7	10	3
République dominicaine	..	23	12	..
Équateur	18	23	6	7	12	5
El Salvador	20	20	0	11	15	4
Honduras	25	35	11	7	16	9
Mexique	19	28	9	8	8	1
Nicaragua	17	20	4	11	10	-1
Panama	15	22	7	11	16	5
Paraguay	16	25	9	8	14	5
Trinité-et-Tobago	14	10	-5	12	7	-5
Venezuela (République bolivarienne du)	10	32	22	2	15	13
Europe de l'Est						
République tchèque	6	6	0	2	2	0
Hongrie	..	4	2	..
Pologne	..	15	6	..
Slovaquie	4	4	0	1	1	0
Reste de l'Europe						
Autriche	..	32	5	..
Belgique	29	33	4	4	6	2
Danemark	30	24	-6	10	12	2
Finlande	11	16	5	5	8	3
France	23	23	1	5	5	1
Allemagne	25	39	14	2	8	6
Grèce	12	14	2	4	4	0
Islande	40	25	-14	8	8	1
Irlande	21	36	14	4	8	3
Italie	18	30	12	4	5	1
Luxembourg	19	29	10	2	2	0
Pays-Bas	53	60	8	13	16	3
Norvège	40	32	-8	7	11	4
Portugal	13	14	2	4	6	2
Espagne	12	21	9	1	4	2
Suède	25	20	-5	5	10	4
Suisse	43	46	3	7	9	2
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	40	39	-1	5	10	5
Autres pays développés						
Australie	..	39	12	..
Canada	27	26	-1	9	11	2
Japon	..	33	9	..
Nouvelle-Zélande	35	35	0	8	11	3
États-Unis d'Amérique	20	18	-2	9	8	-1

Source : OIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e édition, tableau 5 (consulté en juillet 2009).

Note : Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les chiffres présentés se rapportent à 1990 et 2003. Le seuil pour l'emploi à temps partiel aux Bahamas et à Trinité-et-Tobago est de 32 heures par semaine. Parce qu'ils ont été arrondis, les chiffres figurant dans la colonne des différences pourraient ne pas coïncider exactement avec les différences entre les chiffres des deux années.

comparaisons pouvant induire en erreur. Néanmoins, cette mesure « brute » reflète la réalité des inégalités entre les sexes sur le marché du travail, où des proportions plus élevées de femmes travaillent à temps partiel et se retrouvent au bas de l'échelle dans leurs professions (voir les deux sections précédentes).

Dans certains pays, dans le secteur manufacturier, l'écart entre les sexes en matière de rémunération s'est rétréci entre 1990 et 2008. Étant donné que les rémunérations déclarées peuvent, pour diverses raisons, fluctuer considérablement d'année en année (encadré 4.7), seuls les changements notables observés au cours de cette période sont indiqués. Les données disponibles présentées au tableau 4.10 montrent que le Japon, le Mexique et le Paraguay semblent avoir réduit de manière significative l'écart entre les sexes en matière de rémunération (une diminution d'au moins 20 points de pourcentage) dans le secteur manufacturier. Le Japon et le Mexique ont connu dans un passé récent d'importants écarts entre les sexes. Deux autres pays ayant enregistré d'importants écarts en 1990, à savoir Chypre et la République de Corée, n'ont pas fait de progrès notables. Les écarts se comblent peu à peu dans la plupart des pays, et restent inchangés dans d'autres. Cette situation cadre avec les rapports récemment publiés par le BIT indiquant que l'écart entre les salaires se stabilise, ou ne se comble que très lentement²⁴.

À cause des problèmes rencontrés concernant les données et les méthodes, il est difficile de présenter une analyse globale des écarts entre les sexes en matière de rémunération dans le monde, mais l'OIT reconnaît que les salaires des femmes représentent entre 70 et 90 % des salaires des hommes dans la majorité des pays²⁵. Pour l'Europe, où les données sont plus comparables et disponibles que dans d'autres régions, les estimations récentes sur les écarts entre les sexes en matière de rémunération dans 30 pays varient de 15 %²⁶ à 25 %²⁷. Les statistiques des pays de l'Union européenne montrent que ces

écarts augmentent avec l'âge, le niveau d'instruction et les années de service. Par exemple, ils dépassent 30 % dans le groupe des 50 à 59 ans, et ne se situent qu'à 7 % dans celui des moins de 30 ans²⁸.

Les écarts entre les sexes en matière de rémunération varient aussi considérablement d'une profession à une autre. Ce phénomène observé dans six pays est illustré à la figure 4.8. En République de Corée, il n'y a aucun emploi où les femmes sont mieux payées que les hommes. En fonction de leurs professions, les femmes touchent entre 46 % et 90 % de ce que gagnent les hommes. En moyenne, dans toutes les professions, les femmes en République de Corée touchent 68 % de ce que gagnent les hommes.

Partout, l'écart entre les sexes
en matière de rémunération persiste.

Au Brésil et au Royaume-Uni, il y a quelques professions où les femmes sont mieux rémunérées que les hommes : cinq professions sur 31 au Brésil, et huit professions sur 116 au Royaume-Uni. Dans la plupart des professions dans ces deux pays, la rémunération des femmes représente 60 % à 100 % de celle des hommes. Si l'on tient compte de toutes les professions, le ratio moyen des rémunérations est de 81 au Brésil et de 85 au Royaume-Uni. En Australie, dans la Fédération de Russie et en Thaïlande, les ratios des rémunérations dans diverses professions varient considérablement. Ils dépassent 125 dans certaines professions et atteignent même 150 dans deux cas. Pour une ou deux professions, ils tombent bien en dessous de 50 dans la Fédération de Russie et en Thaïlande. Par rapport aux trois premiers pays, les trois derniers ont un meilleur équilibre relatif entre les sexes en matière de rémunération : dans certaines professions, les femmes sont mieux rémunérées tandis que dans d'autres ce sont plutôt les hommes. Pour toutes les professions, le ratio moyen des rémunérations est de 88 en Australie, 89 dans la Fédération de Russie et 92 en Thaïlande. Certes, les écarts sont plus réduits dans ces pays, mais ils sont encore importants.

Il existe de grandes différences entre les six pays en ce qui concerne les professions où les écarts entre les sexes en matière de rémunération sont élevés ou faibles. Pour des pays aussi divers, il

²⁴ OIT, 2008a; OIT, 2009c.

²⁵ OIT, 2008a.

²⁶ Données fondées sur les statistiques officielles présentées dans Commission européenne, 2007; la même estimation fondée sur les données disponibles, et accessibles au public, des rémunérations horaires brutes de 30 pays européens est présentée dans Confédération syndicale internationale, 2008.

²⁷ Données fondées sur l'enquête de 2002 n'ayant couvert que les salariés du secteur privé, citées dans Plantenga et Remery, 2006.

²⁸ Commission européenne, 2007.

Encadré 4.7

Problèmes de comparabilité des statistiques de la moyenne des rémunérations

La moyenne des rémunérations déclarées peut considérablement fluctuer d'une année à une autre. En fonction de leurs sources, elles peuvent être signalées comme étant des rémunérations moyennes par heure, par jour, par semaine et par mois. Les travailleurs concernés peuvent également varier, allant de ceux recevant un salaire (travailleurs manuels ou de la production) à ceux recevant un traitement (personnes effectuant un travail qui n'est pas manuel) et à tous les employés (ceux recevant un salaire et ceux recevant un traitement). Certains pays limitent leurs données aux personnes travaillant à plein temps, ou communiquent leurs données en termes d'équivalent-personnes travaillant à plein temps. Ces variations ont un impact sur les résultats. Par exemple, il a été constaté, sur la base de la comparaison que la Division de statistique des Nations Unies a faite de multiples types de rémunérations signalées par le même pays pour la même année, que l'écart entre les sexes est généralement plus grand pour les personnes recevant un traitement que pour ceux recevant un salaire. Cet écart tend à être plus élevé pour la moyenne des rémunérations signalées sur une base mensuelle, comparée à celle des rémunérations signalées sur une base horaire. Compte tenu du fait que les femmes travaillent en moyenne moins d'heures que les hommes, la différence entre leurs rémunérations est d'autant plus importante que la période couverte est plus longue. Donc, les tendances et les différences entre les pays doivent être interprétées avec prudence.

est difficile de trouver des ressemblances. Par exemple, seules deux professions (monteur d'équipements électroniques et opérateur de machine à coudre) ont ceci de commun pour les trois pays qu'elles ont un ratio de salaire dépassant 100, on trouve 12 autres professions²⁹, avec un seuil du ratio des salaires réduit à 90. Par ailleurs, il n'est pas rare que les écarts entre les sexes en matière de rémunération pour une profession s'orientent dans des sens opposés dans divers pays. Par exemple, la rémunération des enseignantes du premier niveau au Brésil ne représente que 49 % de la rémunération de leurs collègues masculins, alors que dans la Fédération de Russie, les enseignantes de ce niveau perçoivent une rémunération égale à 121 % de la rémunération des hommes. La rémunération des femmes journalistes correspond à 57 % de

²⁹ Préposé au guichet de la poste, programmeur d'ordinateur, enseignant des mathématiques (de deuxième et troisième niveaux), enseignant des langues et de la littérature (deuxième et troisième niveaux), enseignant des établissements techniques (deuxième niveau), enseignant de pédagogie (premier niveau), dentiste (général), infirmier diplômé (général), physiothérapeute, technicien en radiologie, comptable et réceptionniste d'hôtel.

la rémunération de leurs collègues masculins en Thaïlande, contre 111 % de la rémunération des hommes dans la Fédération de Russie.

Les écarts entre les sexes en matière de rémunération tendent à être plus importants dans les professions où les salaires sont les plus élevés, tout au moins en Australie, au Brésil, en République de Corée et au Royaume-Uni, où les deux ou trois professions les mieux rémunérées ont des ratios de salaire de 75 au plus. En revanche, dans la Fédération de Russie et en Thaïlande, les ratios de salaire dans les professions les mieux rémunérées sont proches de 100 (fig. 4.8).

C. Concilier vie professionnelle et vie familiale

1. Partage des tâches domestiques

Malgré les changements qui se sont produits concernant la participation des femmes au marché du travail telle qu'analysée ci-dessus, celles-ci continuent de supporter la plupart des charges du ménage, comme celles consistant à s'occuper des enfants et des autres personnes dépendantes du ménage, de la cuisine et d'autres tâches ménagères. Ce travail, bien que productif, n'entre pas dans le Système de comptabilité nationale (SCN), et n'est donc pas décompté comme activité économique (encadré 4.8). Ceux qui supportent le fardeau du travail domestique, surtout les femmes, se présentent sur le marché du travail avec un grand handicap, car le temps consacré aux tâches domestiques limite leur accès au plein-emploi productif, ainsi que leurs possibilités d'éducation, de formation et de loisirs; elles ont également moins de temps pour s'occuper d'elles ou s'engager dans des activités sociales et politiques³⁰.

Ce sont essentiellement les femmes
qui s'occupent de la famille.

En général, la participation accrue des femmes aux emplois rémunérés ne s'est pas accompagnée d'une participation plus importante des hommes au travail domestique non rémunéré (comprenant principalement le travail ménager et les soins aux membres dépendants du ménage). Les statistiques du budget-temps (voir l'encadré 4.9 sur l'interprétation des statistiques) montrent que, dans toutes les régions,

³⁰ Addati et Cassirer, 2008; Razavi et Staab, 2008.

les femmes consacrent beaucoup plus de temps au travail domestique que les hommes (fig. 4.9). Dans les pays développés, en moyenne, les femmes consacrent près de cinq heures par jour au travail domestique, tandis que les hommes y passent moins de deux heures et demie, soit la moitié de la quantité de temps consacrée par les femmes à ce genre de travail. Dans certains pays, par exemple, en Espagne, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Italie, au Japon et au Portugal, la différence est même plus grande, les femmes consacrant au travail domestique trois à quatre fois plus de temps que les hommes.

Bien qu'il soit encore loin d'être équitable, le partage des tâches domestiques entre les sexes est plus équilibré dans les pays développés que dans d'autres régions. Les hommes accomplissent beaucoup moins de travaux domestiques en Asie. Par exemple, au Pakistan, dans le Territoire palestinien occupé et en Turquie, le temps que les hommes consacrent à ce genre de travail ne représente même pas le cinquième du temps qu'y consacrent les femmes (voir l'annexe statistique).

Les statistiques en provenance d'Amérique latine et d'Afrique sont faibles, car les données ne sont disponibles que pour quelques pays. Néanmoins, celles qui le sont montrent que, dans ces deux régions, les femmes consacrent aux travaux domestiques non rémunérés bien plus du double de temps que les hommes (fig. 4.9).

Il ne fait pas de doute que la manière de concevoir les rôles des femmes et des hommes explique en grande partie la répartition inégale des travaux domestiques entre les deux sexes. Le changement est lent, mais la tendance vers une répartition plus équitable des travaux ménagers est manifeste dans de nombreux pays européens. Dans les pays nordiques et aux États-Unis d'Amérique, où des études menées pendant un certain nombre d'années sur le budget-temps permettent de faire des comparaisons à long terme, il est prouvé qu'en moyenne le temps consacré par les femmes aux travaux domestiques diminue pendant qu'augmente celui qu'y consacrent les hommes. En Norvège, par exemple, le temps consacré aux travaux ménagers par jour a diminué chez les femmes d'environ deux heures en 30 ans, entre 1971 et 2000, et a augmenté d'environ une demi-heure chez les hommes, principalement parce que ceux-ci sont plus nombreux à participer aux

Tableau 4.10

Ratio des rémunérations obtenues par les femmes par rapport à celles des hommes dans le secteur manufacturier, 1990-1992 et 2006-2008
(données les plus récentes disponibles dans chaque intervalle)

	Ratio des rémunérations mensuelles obtenues par les femmes par rapport à celles des hommes dans le secteur manufacturier (en pourcentage)	
	1990-1992	2006-2008
Afrique		
Égypte ^{a, b}	68	66
Asie		
Chine, RAS de Hong Kong ^{b, c}	69	60 ^d
Chypre ^{a, b}	58	56
Jordanie	57	69
République de Corée	50	57
Singapour	55	65
Sri Lanka ^{b, e}	88	77
Thaïlande ^f	64	75
Amérique latine et Caraïbes		
Costa Rica	74	81 ^g
Mexique	50	72
Paraguay	66	86
Europe		
République tchèque	68	65 ^b
Danemark ^g	85	87 ^h
France ^{b, g}	79	85
Hongrie ⁱ	70	73
Irlande ^{b, g}	69	80
Lettonie	84	81
Luxembourg ^{b, g}	62	73
Pays-Bas	74 ^a	83
Suède ^{b, g}	89	91
Suisse	71	77
Royaume-Uni ⁱ	61	75
Autres pays développés		
Australie ^{g, i}	82	90
Japon ^h	41	61
Nouvelle-Zélande ^{g, i}	75	81

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, LABORSTA, tableaux 5A et 5B (consultés en octobre 2009).

Notes :

- a Rémunération par semaine.
- b Personnes recevant un salaire.
- c Rémunération par jour.
- d Y compris les travailleurs externes.
- e Rémunération par jour.
- f Rémunération mensuelle.
- g Rémunération par heure.
- h Les données ne concernent que le secteur privé.
- i Personnes travaillant à plein temps ou équivalent-personnes travaillant à plein temps.

Encadré 4.8

Concept de travail dans le cadre du Système de comptabilité nationale

Le domaine de la production tel que défini dans le Système de comptabilité nationale (SCN)^a comprend : 1) la production des biens et des services effectivement destinés au marché, que ce soit pour la vente ou le troc; 2) tous les biens et services fournis gratuitement aux ménages ou à l'ensemble de la communauté par le gouvernement ou les organismes à but non lucratif au service des ménages; et 3) la production des biens pour usage propre, en particulier :

- a) La production par les ménages de produits agricoles pour leur propre consommation;
- b) La production par les ménages d'autres biens pour usage final propre, comme la construction des logements et la production de vivres et des vêtements; et
- c) La production pour usage final propre de services de logement.

Toutefois, le domaine de la production du SCN exclut toute production de services pour usage final propre au sein des ménages (services personnels et domestiques produits et consommés par les membres du même ménage).

Dans le cadre du SCN, le travail tombe soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du domaine de la production. Le travail tombant dans le domaine de la production d'après le SCN est considéré comme « économique » dans les statistiques de la main-d'œuvre, et les personnes effectuant ce travail sont considérées comme étant économiquement actives. Dans les statistiques du budget temps, présentées dans le présent chapitre, un tel travail est appelé « travail rémunéré » (même si quelquefois, il n'est pas rémunéré comme celui tombant dans le domaine de la production d'après le SCN, effectué par les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale). Tout travail qui se situe en dehors du domaine de la production d'après le SCN est considéré dans les statistiques de la main-d'œuvre comme « non économique ». Dans le présent chapitre, ce travail est qualifié de travail « non rémunéré ». Il comprend principalement : a) le travail domestique; et b) le travail communautaire et le bénévolat. Le travail domestique comprend la cuisine, la vaisselle, le nettoyage et l'entretien de la maison, les travaux de blanchisserie, le repassage, le bricolage, le jardinage, l'entretien des animaux domestiques, la construction et la réparation, les achats, l'installation, l'entretien et la réparation des biens personnels et ménagers, la garde des enfants, des personnes malades, des membres de la famille âgés ou handicapés, etc. Les services communautaires ou le bénévolat comprennent les services bénévoles pour des organismes, le travail communautaire non rémunéré et l'aide informelle à d'autres ménages, etc.

^a Pour en savoir plus sur le SCN, voir Commission européenne *et al.*, 2009.

travaux ménagers qu'avant³¹. Aux États-Unis d'Amérique, on a noté en 30 ans, de 1965 à 1995, une tendance à l'uniformité concernant le temps consacré par les femmes et les hommes aux travaux ménagers, surtout à cause de la baisse considérable de la quantité de ce temps chez les femmes mais aussi de son augmentation chez les hommes³². Les données récentes³³ montrent que cette tendance se poursuit, mais à un rythme beaucoup plus lent depuis 1985.

Parmi les diverses tâches domestiques non rémunérées, la cuisine prend de loin la plus grande partie du temps des femmes, en moyenne une heure et 45 minutes par jour dans les pays d'Asie, et une heure et demie dans les pays développés (fig. 4.10). Quant aux hommes, ils consacrent en moyenne 15 minutes par jour à ce type d'activité dans les pays asiatiques et 25 minutes dans

les pays développés. Il existe aussi de grands écarts pour ce qui est des tâches ménagères de nettoyage. Dans les pays asiatiques, les femmes y consacrent 45 minutes par jour, et les hommes 6 minutes. L'écart n'est pas aussi important dans les pays développés où les femmes y consacrent en moyenne 50 minutes par jour, et les hommes 23 minutes. Dans les pays moins développés qui se caractérisent par un accès moindre aux technologies permettant de réduire le temps de préparation des repas et de nettoyage, ces tâches peuvent être particulièrement pénibles.

S'occuper activement³⁴ des enfants et des malades, ainsi que des personnes âgées ou handicapées dans un ménage, est une tâche chronophage, en particulier dans les pays moins développés où les

³¹ Basé sur le temps consacré par les femmes et les hommes âgés de 16 à 74 ans. Statistiques de la Norvège, 2002.

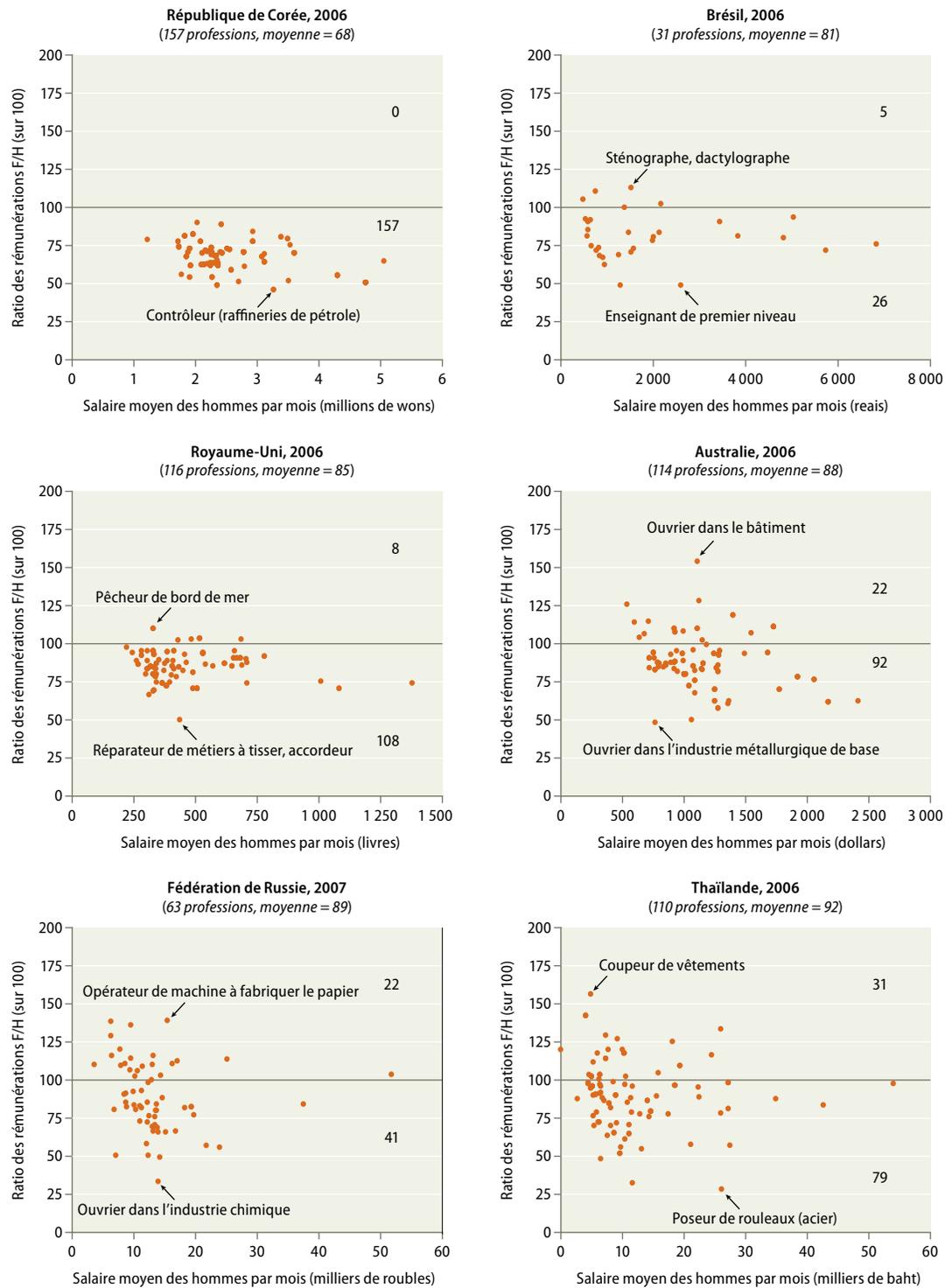
³² Bianchi, 2000.

³³ United States Bureau of Labor Statistics, 2009.

³⁴ Le temps consacré aux enfants et aux malades, ainsi qu'aux personnes âgées ou handicapées du ménage est le temps pendant lequel aucune autre activité n'est menée, lorsque l'activité en question est la principale. N'est pas pris en compte ici, par exemple, le temps pendant lequel on nettoie la maison en surveillant les enfants.

Figure 4.8

Ratios moyens des rémunérations féminines/masculines dans diverses professions, six pays, 2006-2007



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'OIT, LABORSTA, tableau O1 (consulté en octobre 2009).

Note : Le total des professions est indiqué entre parenthèses sous le nom du pays, ainsi que la moyenne non pondérée du ratio des rémunérations féminines/masculines (F/M). Le nombre marqué sur la partie supérieure du graphique indique le nombre de professions où le ratio des rémunérations F/M dépasse 100. Le nombre marqué sur la partie inférieure du graphique indique le nombre de professions où ce ratio tombe en dessous de 100.

Encadré 4.9

Interprétation des statistiques du temps consacré aux activités

Les données des enquêtes sur le budget-temps peuvent être résumées et présentées comme les moyennes des participants ou moyennes de la population. Pour ce qui est de la moyenne des participants, le temps total passé par toutes les personnes ayant mené une activité est divisé par le nombre de ces personnes. Concernant la moyenne de la population, le temps total passé est divisé par le total de la population concernée (ou un sous-groupe de celle-ci), indépendamment du fait que les gens aient mené ou non l'activité en question. Dans ce chapitre, toutes les statistiques présentées sur le temps consacré à diverses activités sont des moyennes de la population. Les moyennes de la population peuvent être utilisées pour comparer des groupes et évaluer les changements dans le temps. Les différences entre les groupes, ou dans le temps, peuvent être dues à une différence (ou un changement) dans les proportions participant à une activité spécifique, ou à une différence (ou un changement) dans la quantité de temps consacré à cette activité par les participants, ou aux deux.

Lorsque le temps est exprimé en moyenne par jour, il s'agit de la moyenne pour les sept jours de la semaine, sans distinction entre les jours de la semaine et les week-ends. Ainsi, pour un travail rémunéré, une semaine de travail de cinq jours avec une moyenne de sept heures par jour donnera une moyenne de cinq heures de travail rémunéré par jour (35 heures divisées par sept jours).

Enfin, les statistiques présentées renvoient à l'« activité principale ». Toute « activité secondaire » menée simultanément avec l'activité principale n'est pas prise en compte dans les moyennes de temps présentées. Il convient de noter que le fait de limiter l'analyse à l'activité principale amène à minimiser le temps effectivement consacré à diverses activités, en particulier, celles qui sont souvent secondaires à d'autres activités. L'une de ces activités est celle qui consiste à s'occuper des enfants, considérée dans une large mesure comme secondaire (par exemple, les parents peuvent surveiller leurs enfants en faisant la cuisine ou en nettoyant la maison).

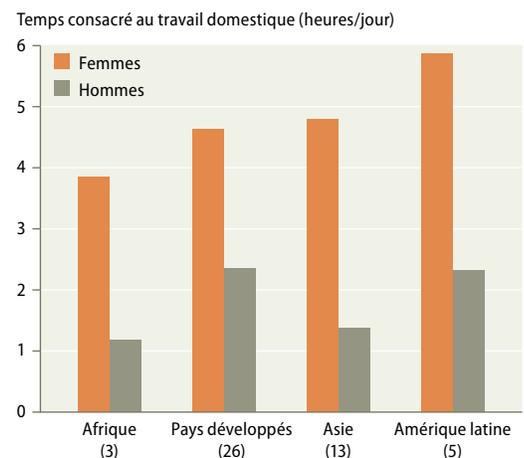
services publics concernés sont peu nombreux³⁵. En Asie, les femmes consacrent beaucoup de temps (55 minutes par jour) à cette tâche. Si elle est surtout effectuée par les femmes, les hommes y participent plus (16 minutes) qu'à la cuisine ou au nettoyage. En Europe, le temps consacré en moyenne aux enfants et aux autres membres du ménage est moindre (environ 35 minutes pour les femmes et 15 minutes pour les hommes), notamment à cause du faible taux de fécondité, et par conséquent du nombre réduit d'enfants à surveiller, et du fait que les services publics ou privés correspondants sont disponibles. Les activités d'achat sont celles où les hommes se rapprochent des femmes en ce qui concerne le temps qu'ils y consacrent. Les hommes passent plus de temps que les femmes sur les travaux de réparation et d'entretien du domicile.

2. Concilier responsabilités familiales et emploi

Comme il a été indiqué plus haut, les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux travaux domestiques, en moyenne au moins deux fois plus (fig. 4.9). De nombreuses femmes ont

Figure 4.9

Temps consacré au travail domestique par région et par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données collectées au niveau des pays par Statistique Suède, la CEE-ONU, la CEPALC et des bureaux nationaux de la statistique (décembre 2009).

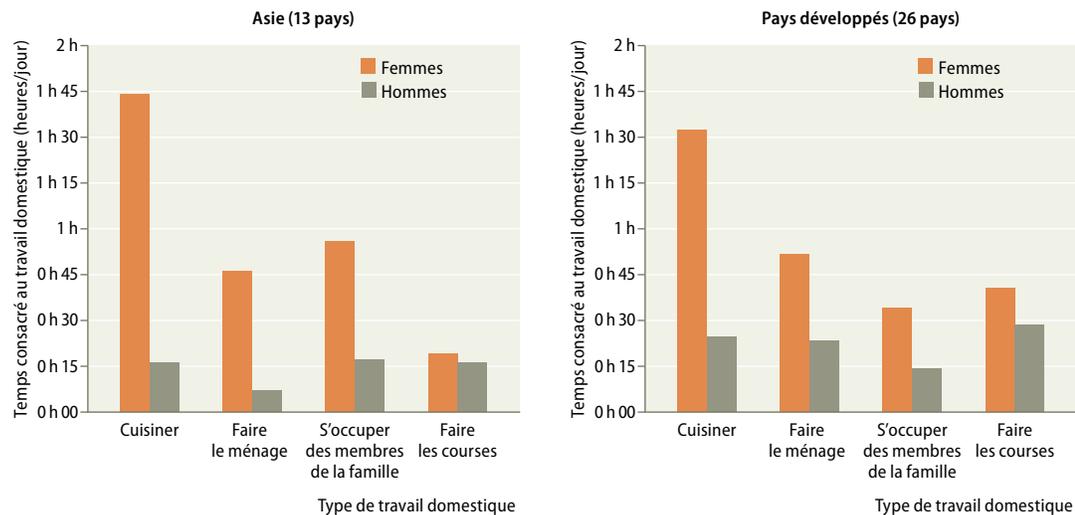
Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne.

également un emploi, même si elles ont tendance à consacrer moins de temps au travail rémunéré que les hommes (fig. 4.11). La charge totale de

³⁵ Antanopoulos et Hirway, 2010, p. 17.

Figure 4.10

Temps consacré aux principales tâches ménagères par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données collectées au niveau des pays par Statistique Suède, la CEE-ONU et les bureaux nationaux de la statistique (décembre 2009).

Note : Moyennes non pondérées.

travail, tant rémunéré que non rémunéré³⁶, est cependant plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans toutes les régions. Les données disponibles montrent qu'en moyenne les femmes travaillent au moins une demi-heure de plus par jour que les hommes en Afrique, en Asie et dans les pays développés.

Concilier le travail rémunéré avec les charges familiales est une tâche particulièrement difficile pour les femmes employées à plein temps. Dans beaucoup de pays, les femmes titulaires d'un emploi consacrent une énorme quantité de temps à cette « double charge », car elles continuent en principe d'assumer la plupart des charges domestiques. Les hommes titulaires d'un emploi consacrent moins de temps au travail rémunéré et au travail domestique pris ensemble. Dans neuf pays européens sur les 15 dont les données sont disponibles, les femmes employées à plein temps travaillent environ une heure de plus par jour que les hommes, si l'on tient compte à la fois du travail rémunéré et du travail domestique (fig. 4.12). Dans seulement six pays sur 15, le total du temps de travail des hommes est proche de celui des femmes. Dans ces pays (tous situés en

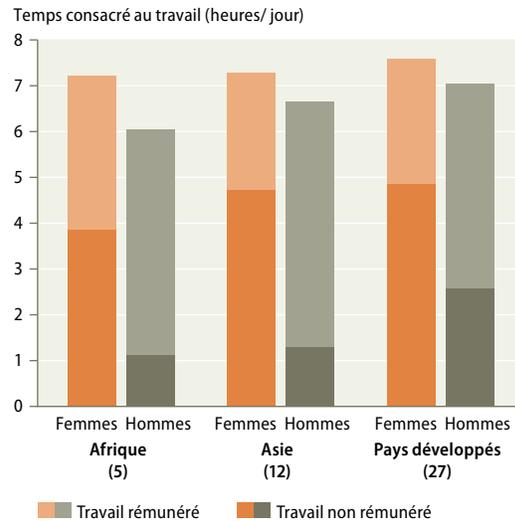
Europe du Nord et de l'Ouest), les femmes bénéficient des horaires de travail les plus courts, environ sept à huit heures par jour, et les hommes seulement un peu moins. La Norvège et la Suède sont les pays où les hommes consacrent au travail domestique plus de deux heures par jour, et finissent en général par avoir une journée de travail aussi longue que celle des femmes.

Si l'on tient compte du travail non rémunéré, les femmes passent plus de temps à travailler que les hommes.

La conciliation des charges familiales et professionnelles est une tâche particulièrement difficile pour les couples ayant de jeunes enfants. L'une des solutions à ce problème de « double charge » consiste à décider qu'un membre du couple a une activité professionnelle à temps partiel ou cesse de travailler. Dans la plupart des cas, le membre du couple en question est la femme. On observe ce phénomène en examinant le statut d'activité des couples ayant de jeunes enfants (tableau 4.11). Dans neuf pays étudiés sur 12, la majorité de ces couples finissent par choisir l'exercice de l'activité professionnelle à plein temps pour l'homme, et à temps partiel ou l'arrêt de toute activité professionnelle pour la femme. En Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et en Suisse, moins de 20 % des couples ayant de jeunes enfants ont une activité professionnelle à plein temps, et dans cinq autres pays seulement 30 à 40 % de couples procèdent de la sorte. D'autres données montrent qu'en Australie l'arrangement le plus courant chez les couples ayant des enfants âgés de moins

³⁶ Le travail non rémunéré s'entend du travail productif qui ne relève pas du domaine du Système de comptabilité nationale et comprend : a) le travail domestique (travail ménager, le fait de s'occuper des enfants et des autres membres du ménage tels que les malades, les personnes âgées et les personnes handicapées, etc.); et b) l'aide non rémunérée à d'autres ménages et les services communautaires et de bénévolat. Dans la plupart des pays, la seconde catégorie ne compte que pour une petite part dans le total du temps consacré au travail non rémunéré.

Figure 4.11
Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré par région et par sexe, 1999-2008
(dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données collectées au niveau des pays par Statistics Sweden, la CEE-ONU et les bureaux nationaux de la statistique (décembre 2009).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne.

de 15 ans consiste à décider que les deux parents exercent une activité professionnelle, même si dans les trois cinquièmes des familles où les deux parents sont actifs, l'un le fait à plein temps et l'autre à temps partiel. Dans 95 % des cas, c'est la mère qui exerce une activité professionnelle à temps partiel³⁷.

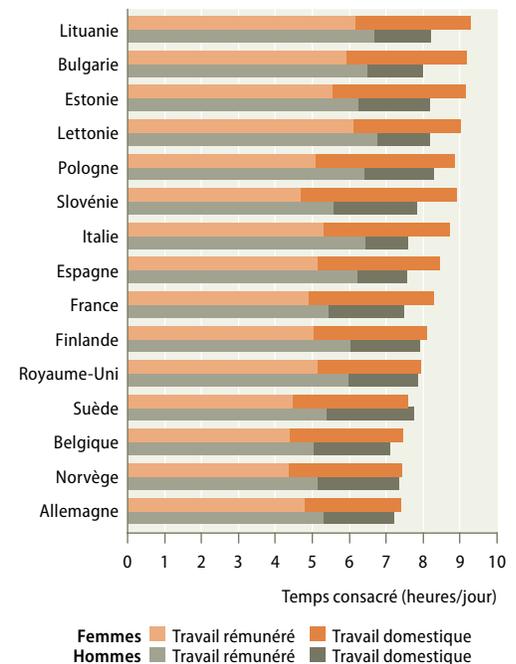
Concilier leur travail et leur famille est une tâche
particulièrement difficile pour les salariés
ayant de jeunes enfants.

Toutefois, l'option où un seul membre du couple exerce une activité professionnelle à plein temps n'est pas toujours réalisable ou possible. De nombreux couples ayant de jeunes enfants se retrouvent en train d'exercer une activité professionnelle à plein temps. En Finlande, au Portugal et en Roumanie, par exemple, plus de la moitié des couples ayant des enfants de moins de six ans exercent tous les deux une activité professionnelle à plein temps (tableau 4.11).

Certains pays et organismes aident les parents actifs à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale grâce à des horaires de travail plus

³⁷ Bureau de statistique de l'Australie, 2009.

Figure 4.12
Temps consacré au travail rémunéré et au travail domestique par les personnes employées à plein temps, par sexe dans 15 pays européens, 1999-2005
(dernière année disponible)



Source : Statistics Sweden, Harmonized European Time Use Survey, base de données en ligne (consultée en décembre 2009).

courts et des arrangements professionnels tenant compte des besoins des familles, comme la souplesse au niveau des horaires, le travail à temps partiel, le partage de poste et le travail à domicile (notamment le télétravail). Toutefois, ces mesures ne sont souvent pas disponibles ou suffisantes. Face au manque de mesures et de dispositifs de soutien collectifs permettant de concilier les charges professionnelles et familiales, de nombreuses familles, lorsqu'elles en sont capables, ont recours aux garderies privées d'enfants, aux fournisseurs de soins de santé qui s'occupent des membres de leur famille malades, ou au personnel de maison, afin de libérer du temps à consacrer à l'activité professionnelle rémunérée. Toutefois, chez les pauvres, la nécessité de concilier le travail avec la famille implique souvent des arbitrages difficiles entre les charges professionnelles et familiales, en termes de qualité de l'emploi et/ou de qualité des soins³⁸. Certes, la décision en matière d'emploi peut être le choix d'un mode de vie pour certaines³⁹, mais l'activité profession-

³⁸ OIT, 2009b.

³⁹ Hakim, 2004; OIT, 2009c.

Tableau 4.11

Répartition des couples ayant des jeunes enfants par statut d'activité dans 12 pays européens, 2006

Répartition en pourcentage par statut d'activité des couples âgés de 25 à 49 ans, ayant des enfants âgés de moins de 6 ans en 2006				
	Homme et femme à plein temps	Femme à temps partiel, homme à plein temps	Femme sans activité professionnelle, homme à plein temps	Autres combinaisons du statut d'activité
Pays-Bas	7	49	31	13
Suisse	8	45	38	10
Allemagne	13	31	43	14
Autriche	19	38	32	11
Italie	31	20	42	8
Hongrie	32	3	52	13
Belgique	35	33	20	12
Suède	36	38	10	17
Espagne	38	16	38	8
Finlande	53	9	30	9
Roumanie	59	3	20	18
Portugal	69	5	21	6

Source : Office fédéral de la statistique de Suisse, *Modèles d'activité dans les couples, partage des tâches et garde des enfants* (2009).

Note : Les chiffres sont rangés par ordre croissant dans la catégorie où l'homme et la femme travaillent à plein temps. Ces chiffres ayant été arrondis, les totaux par ligne pourraient être différents de 100. Pour l'Allemagne et la Suède, les données sont celles de 2005.

nelle à plein temps peut être le seul choix possible pour les femmes qui doivent répondre aux besoins financiers de leurs familles.

3. Congé de maternité et de paternité et avantages connexes

Congé de maternité et avantages connexes

La protection de la maternité chez les femmes salariées est un élément essentiel de l'égalité des chances, en ce qu'elle leur permet de concilier avec succès leur rôle de production et leur rôle de reproduction. Elle vise essentiellement deux buts, à savoir préserver la santé de la mère et du nouveau-né (et les relations spéciales existant entre eux) et assurer la sécurité de l'emploi, ce qui suppose l'accès à celui-ci pour les femmes en âge de procréer, le maintien des salaires et des avantages pendant la maternité, l'interdiction du licenciement pendant la grossesse, le congé de maternité et pendant une certaine période après la reprise du travail.

Si le congé de maternité est largement reconnu, il reste insuffisant dans beaucoup de pays.

La norme internationale actuelle, telle que prévue dans la Convention sur la protection de la maternité (n° 183)⁴⁰, fixe la durée du congé de

maternité à 14 semaines. Cette durée a connu une augmentation par rapport à la norme de 12 semaines prévues dans la précédente convention de l'OIT⁴¹.

De nombreux pays moins développés n'ont pas encore rattrapé le retard qu'ils accusent par rapport à la nouvelle norme. En 2009, dans 141 pays sur 167, soit 85 % des pays, la durée du congé de maternité est conforme à la norme de 12 semaines prévue dans la précédente convention de l'OIT. Toutefois, seulement la moitié des pays à travers le monde, à savoir 85 pays, respectent la nouvelle norme internationale de 14 semaines. Les régions les plus éloignées de la nouvelle norme sont : l'Asie-Pacifique ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes, qui n'ont respectivement que 30 % et 24 % de pays ayant fixé le congé de maternité à au moins 14 semaines. Si en Afrique 46 % des pays respectent cette norme, 95 % des pays développés le font (fig. 4.13) [pour des informations sur le congé de maternité par pays, voir l'annexe statistique].

Le droit à des avantages pécuniaires durant le congé de maternité vise essentiellement à protéger la maternité, et la grande majorité des pays prévoient plus ou moins ces prestations. Dans

de la maternité (n° 191) qui accompagne la Convention propose un congé de maternité de 18 semaines.

⁴⁰ Adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2000. La Recommandation de 2000 sur la protection

⁴¹ Convention sur la protection de la maternité (révisée) [n° 103], adoptée en 1952.

le monde, seulement cinq pays⁴² n'ont pas prévu de congé de maternité payé pour l'ensemble de la population active⁴³. Sans prestations en espèces, ou si elles sont insuffisantes, les femmes sont obligées de retourner au travail plus tôt que leur santé ou celle de leur enfant ne le permet.

La nouvelle Convention de l'OIT prévoit que les prestations en espèces soient accordées au taux d'au moins les deux tiers de la rémunération antérieure, ou de la rémunération assurable des femmes pendant une période minimale de 14 semaines. Actuellement, seulement 73 pays (44 %) respectent cette norme et plus de la moitié d'entre eux (37 pays) sont des pays développés. Dans ces régions dans l'ensemble, 84 % des pays prévoient un congé de maternité de 14 semaines ou davantage avec des prestations en espèces à un taux représentant au moins les deux tiers de la rémunération moyenne des femmes. En comparaison, seulement 36 % de pays en Afrique, 25 % en Asie-Pacifique et 24 % en Amérique latine et dans les Caraïbes sont en mesure de respecter cette norme (fig. 4.14).

Dans certains cas, les femmes peuvent ne pas être éligibles à des prestations en espèces ou en bénéficier à un taux réduit. Par exemple, l'éligibilité ou les montants payables dans certains pays dépendent de la durée du travail des femmes, de la durée de leur contribution au système d'assurance, du type de leur contrat, ou de leur statut d'agent public ou de salariée du secteur privé. Dans d'autres cas, les prestations peuvent être limitées à un plafond ou réduites après un certain nombre de semaines (pour plus d'informations par pays, voir l'annexe statistique).

L'écart entre la loi et sa mise en pratique est un problème auquel de nombreuses femmes font face. La maternité continue d'être une source de discrimination dans l'emploi et lors de l'accès à celui-ci. En dépit des lois sur la maternité, beaucoup de femmes enceintes continuent à perdre leurs emplois et les plaintes portées à la suite d'un licenciement pour cause de maternité sont courantes devant les tribunaux⁴⁴.

La source du financement des prestations de congé de maternité explique en grande partie la discrimination dont souffrent les femmes. Leur financement par la sécurité sociale ou sur les

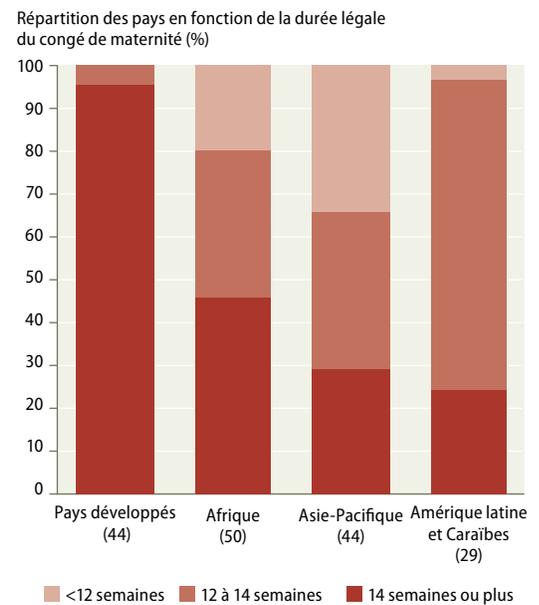
⁴² Australie, États-Unis d'Amérique, Lesotho, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Swaziland.

⁴³ Oun et Trujillo, 2005.

⁴⁴ OIT, 2009a.

Figure 4.13

Répartition des pays en fonction de la durée légale du congé de maternité par région, 2009



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de Nations Unies, Statistics and Indicators on Women and Men, tableau 5 : Maternity leave benefits (consulté en février 2010).

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays dont les données sont disponibles.

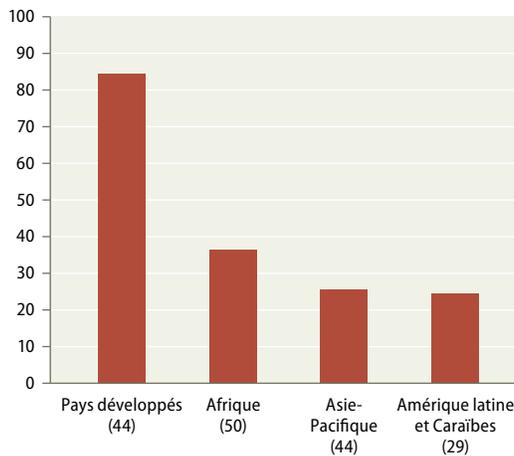
fonds publics pourrait réduire la discrimination que subissent les femmes en âge de procréer sur le marché du travail, d'autant plus que les employeurs seraient dispensés de prendre en charge les coûts directs de la maternité. Toutefois, dans de nombreux pays (26 %), l'employeur continue de nos jours à supporter les frais engagés au titre du congé de maternité, sans qu'aucune disposition ne prévoit l'intervention de la sécurité sociale ou de l'État⁴⁵. Tel est le cas dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, surtout dans les pays arabes (voir l'annexe statistique).

Le droit de poursuivre l'allaitement maternel après la reprise du travail est important pour la santé de la mère, et surtout celle de l'enfant. À l'heure actuelle, dans plus de 90 pays, la loi prévoit une interruption de travail d'au moins une heure par jour pour l'allaitement. Dans la plupart des pays, la durée de cette interruption est au total d'une heure, et la pratique la plus fréquente est de procéder de la sorte jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge d'un an⁴⁶.

⁴⁵ Oun et Trujillo, 2005.

⁴⁶ OIT, 2004c.

Figure 4.14
Proportion de pays respectant la norme internationale sur les prestations en espèces pendant le congé de maternité par région, 2009



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de Nations Unies, Statistics and Indicators on Women and Men, tableau 5g : Maternity leave benefits (consulté en février 2010).

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays dont les données sont disponibles. Selon la norme internationale, les prestations en espèces sont accordées au taux d'au moins deux tiers de la rémunération antérieure ou de la rémunération assurable de la femme pour une période minimale de 14 semaines.

La maternité de nombreuses femmes continue à ne pas être protégée : c'est le cas du personnel de maison, des salariées des petites entreprises, des femmes ayant travaillé moins d'un an pour leur employeur actuel, des ouvrières agricoles, des femmes exerçant une activité professionnelle de manière occasionnelle, des femmes qui travaillent à temps partiel, des temporaires, des sous-traitants et des femmes travaillant à domicile. Dans de nombreux pays moins développés, ces femmes constituent la grande majorité des femmes actives. Elles ne bénéficient pas de la même protection que les femmes occupant des emplois formels à plein temps. La nouvelle disposition de la Convention de 2000 sur la protection de la maternité élargit son champ d'application pour prendre en compte les femmes engagées dans ces formes atypiques d'activité professionnelle.

Congé de paternité

Le congé de paternité est un court congé accordé à un père vers la date de naissance de son enfant. Il n'existe aucune norme internationale à ce sujet, mais ce type de congé est de plus en plus courant

à travers le monde⁴⁷, ce qui traduit une certaine prise de conscience progressive par les hommes de leur rôle de parent, et de leur besoin de concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Les prestations accordées au titre du congé de paternité, lorsqu'il en existe, varient considérablement au niveau de la durée et du taux. Par rapport au congé de maternité, le congé de paternité est beaucoup plus court et n'est souvent pas payé. À la naissance de leur enfant, les pères peuvent solliciter un autre type de congé payé. Quelques exemples sont présentés au tableau 4.12.

Une autre option permettant de mieux aider les parents actifs à s'occuper de leurs enfants est le congé parental⁴⁸. Il s'agit d'un congé plus long, accordé à l'un ou l'autre parent surtout dans les pays développés, pour lui permettre de s'occuper de son nourrisson ou de son jeune enfant pendant une période donnée, souvent à la suite du congé de maternité ou de paternité. De grandes disparités existent entre les pays en ce qui concerne la durée d'un tel congé, les prestations en espèces correspondantes, l'âge de l'enfant auquel il devient caduc et sa cessibilité.

Le congé de paternité devient plus courant.

Étant susceptible d'être accordé à l'un ou à l'autre parent, le congé parental encourage le partage des charges familiales, en reconnaissant que le père et la mère sont tous les deux responsables de l'éducation de leurs enfants. Toutefois, les femmes sont généralement celles qui prennent le congé parental à l'issue du congé de maternité, et la proportion d'hommes qui le font est très faible. Certains pays ont introduit un quota de congé de paternité qui ne peut être pris que par le père, et qui devient caduc si celui-ci ne l'utilise pas. Tel est le cas, par exemple, en Norvège et en Suède⁴⁹.

D. Travail des enfants

1. Emploi et travail des enfants

Ampleur de l'emploi et du travail des enfants

Au cours de ces dernières années, l'attention que l'on accorde au plan national et international à l'évaluation de l'ampleur du travail des enfants a donné lieu à beaucoup de nouvelles enquêtes

⁴⁷ OIT, 2009a.

⁴⁸ Qui ne doit pas être confondu avec le congé de maternité ou de paternité.

⁴⁹ Oun et Trujillo, 2005.

Tableau 4.12
Exemples de congé de paternité payé et d'autres types de congé payé, pouvant être sollicités par les pères à la naissance de leur enfant, 2005

Dispositions relatives au congé payé	
Afrique	
Algérie	3 jours de congé de paternité payé
Cameroun	Jusqu'à 10 jours de congé payé pour les événements familiaux survenus chez le travailleur
Côte d'Ivoire	Jusqu'à 10 jours de congé payé pour les événements familiaux survenus chez le travailleur
Afrique du Sud	3 jours de congé payé pour des charges familiales
Asie	
Indonésie	2 jours de congé payé pour l'accouchement de l'épouse
Philippines	7 jours de congé de paternité payé pour les travailleurs mariés
Amérique latine	
Argentine	2 jours de congé de paternité payé
Brésil	7 jours de congé de paternité payé
Chili	1 jour de congé de paternité payé
Paraguay	2 jours de congé de paternité payé
Pays développés	
Belgique	3 jours de congé de paternité payé
Finlande	14 jours de congé de paternité payé
Roumanie	5 jours de congé de paternité payé
Suède	10 jours de congé de paternité payé

Source : OIT (2005).

sur le sujet et à l'inclusion de questions à ce sujet dans les enquêtes nationales auprès des ménages. Toutefois, le travail des enfants demeure un sujet relativement nouveau dans les activités nationales de collecte de données. Établir des données fiables sur les pires formes de travail des enfants, telles que le travail forcé, l'implication des enfants dans les conflits armés, leur exploitation sexuelle à des fins commerciales et le trafic des êtres humains, demeure un défi. Les enquêtes auprès des ménages sont peu adaptées pour rendre compte des pires formes du travail des enfants; les concepts et les définitions statistiques standardisées ne sont pas suffisamment développés et les méthodes statistiques de mesure sont encore au stade d'expérimentation⁵⁰. Ainsi, les estimations faites au plan mondial en 2004 sur le travail des enfants ne tiennent pas compte de la catégorie des « pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux ». De plus, ces estimations à l'échelle mondiale ayant utilisé le domaine de la production du SCN, la catégorie « services ménagers à risque non rémunérés » n'a pas non plus été incluse (voir l'encadré 4.10 pour la définition du travail des enfants).

⁵⁰ Hagemann *et al.*, 2006; et OIT, 2009d, p. 56 à 66.

Les estimations les plus récentes du travail des enfants au plan mondial ont été faites en 2004. Elles montrent que 317 millions d'enfants (149 millions de filles et 168 millions de garçons) âgés de 5 à 17 ans étaient employés (c'est-à-dire qu'ils faisaient partie de la main-d'œuvre) dans le monde. Plus de la moitié des enfants employés étaient considérés comme engagés dans le travail des enfants, plus précisément 218 millions (101 millions de filles et 117 millions de garçons). En outre, plus de la moitié de ces enfants travailleurs (53 millions de filles et 73 millions de garçons) étaient engagés dans des travaux à risque (tableau 4.13).

De nombreux enfants dans le monde sont engagés dans l'emploi et le travail des enfants.

Selon les estimations faites au niveau mondial, les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles en ce qui concerne l'emploi et le travail des enfants. Ils sont de loin plus nombreux que les filles dans les travaux à risque. Toutefois, ces estimations sur l'emploi ne rendent pas compte de l'ensemble des travaux effectués par les enfants, car la définition de l'emploi ne tient pas compte des travaux ménagers. Dans une perspective

Encadré 4.10

Définition du travail des enfants

L'expression « travail des enfants » s'entend de l'exercice par un enfant de travaux interdits et, plus généralement, de types de travail qu'il convient d'éliminer car jugés non souhaitables tant socialement que moralement selon la législation nationale et les conventions internationales^a. Le travail des enfants peut être mesuré en termes d'engagement des enfants dans des activités productives soit sur la base du domaine de la production générale, soit dans le cadre du domaine de la production du Système de comptabilité nationale (SCN).

Mesuré en termes du domaine de la production selon le SCN, le travail des enfants englobe toutes les personnes âgées de 5 à 17 ans qui, pendant une période donnée, sont engagées dans une ou plusieurs des catégories d'activité suivantes :

- a) Les pires formes du travail des enfants qui comprennent :
 - i) Travaux dangereux : engagement dans des industries et des occupations de nature dangereuse, ou exécution pendant de longues heures et/ou pendant la nuit de tâches qui par elles-mêmes peuvent être ou ne pas être dangereuses pour les enfants;
 - ii) Les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux, comprenant toutes les formes d'esclavage ou de pratiques ressemblant à l'esclavage, comme la vente et le trafic d'enfants, l'asservissement pour dettes et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris l'enrôlement forcé ou obligatoire d'enfants dans des conflits armés; l'utilisation, la fourniture et l'offre d'enfants en vue de la prostitution, de la pornographie ou de la production de matériel pornographique; l'utilisation, la fourniture et l'offre d'enfants en vue d'activités illicites, notamment la production et le trafic de drogue;
- b) L'emploi d'un enfant en dessous de l'âge minimal prévu par les lois nationales, à savoir tout travail effectué par un enfant qui n'a pas l'âge minimal défini pour le type de travail en question.

Si, selon les politiques nationales et les circonstances, on utilise le domaine général de la production pour mesurer leurs activités productives, le travail des enfants comprendra cette catégorie :

- c) Les services dangereux non rémunérés aux ménages, qui sont ceux rendus dans le propre ménage de l'enfant pendant de longues heures, dans un milieu insalubre, avec utilisation de matériels dangereux ou transport de lourdes charges, etc.

Source : OIT, 2009d, p. 56 à 66.

a En particulier la Convention concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (convention de l'OIT n° 138) [1973] et la Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (n° 182) [1999], ainsi que les recommandations qui les complètent (respectivement n° 146 et 190).

sexospécifique, cette omission donne une image fautive de la charge totale du travail des enfants, car les travaux ménagers sont, dans une mesure disproportionnée, effectués par les filles dans la plupart des sociétés (voir la section suivante). En outre, les filles constituent la grande majorité des personnes engagées dans les formes de travail des enfants non prises en considération dans les estimations faites au niveau mondial (les pires formes de travail des enfants autres que les travaux à risque et les « services dangereux non rémunérés aux ménages »)⁵¹.

Secteurs économiques dans lesquels travaillent les filles et les garçons

Lorsqu'ils sont employés, les enfants travaillent surtout dans le secteur agricole. En Afrique subsaharienne, où l'agriculture prédomine, au moins trois quarts des filles et garçons employés travaillent dans ce secteur (fig. 4.15). Les propor-

tions correspondantes sont plus faibles en Asie, et le sont encore davantage en Amérique latine. Dans toutes les régions, les garçons ont plus tendance que les filles à travailler dans l'agriculture. Par ailleurs, les filles se retrouvent plus que les garçons dans les services, et ce phénomène est particulièrement frappant en Amérique latine. Dans huit pays d'Amérique latine avec des données disponibles, en moyenne, la moitié des filles employées travaillent dans le secteur des services. Dans ce secteur, les filles mènent principalement deux activités : le travail des enfants employés comme domestiques⁵² et le commerce de gros et de détail pratiqué surtout dans le secteur économique informel⁵³. Les filles sont également plus susceptibles que les garçons de ramasser le bois

⁵² Le travail des enfants employés comme domestiques est considéré comme une activité économique relevant du domaine de la production au sens du SCN. Il ne doit pas être confondu avec les corvées ménagères. Le premier est effectué pour un employeur hors du ménage auquel appartient l'enfant alors que les secondes sont exécutées dans le propre ménage de l'enfant.

⁵³ Blanco, 2009.

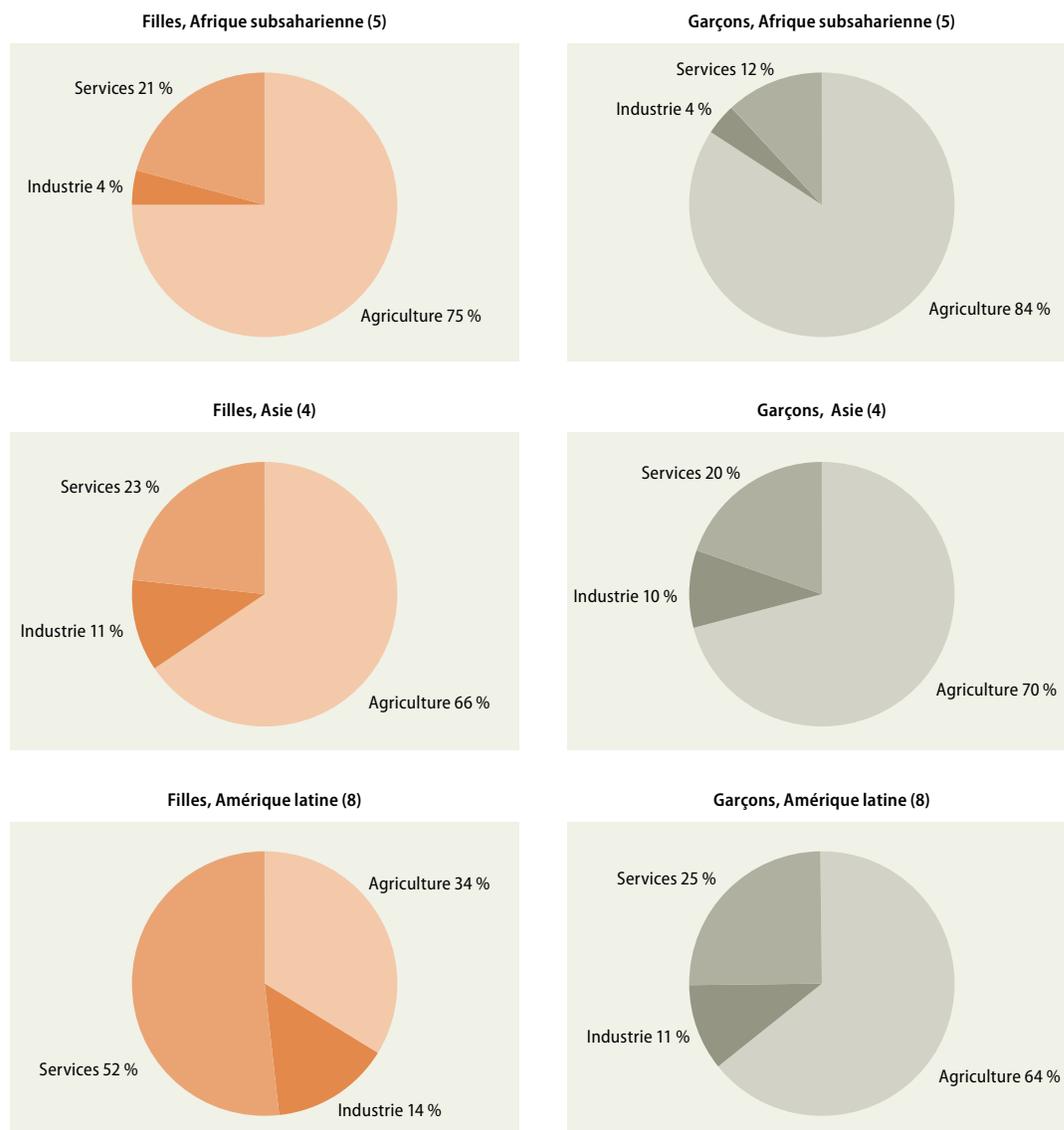
⁵¹ Blanco, 2009.

Tableau 4.13
Estimation par sexe au plan mondial de l'emploi et du travail des enfants, ainsi que du nombre d'enfants engagés dans des travaux à risque, 2004

	Total		Filles		Garçons	
	Nombre (millions)	En pourcentage des personnes âgées de 5 à 17 ans	Nombre (millions)	En pourcentage des personnes âgées de 5 à 17 ans	Nombre (millions)	En pourcentage des personnes âgées de 5 à 17 ans
Personnes âgées de 5 à 17 ans	1 566,3		762,3		804,0	
Fraction employée	317,4	20	149,0	20	168,4	21
Fraction engagée dans le travail des enfants	217,7	14	100,5	13	117,2	15
Fraction engagée dans les travaux à risque	126,3	8	53,0	7	73,3	9

Source : Hagemann et al., *Global Child Labour Trends 2000-2004* (2006).

Figure 4.15
Répartition sectorielle de l'emploi des enfants par sexe et par région, 1999-2003 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de l'OIT- IPEC, Child labour data country briefs: data from SIMPOC surveys (2009).

Note : Moyennes non pondérées. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays inclus dans la moyenne. Ces données concernent les enfants âgés de 5 à 14 ans.

de chauffage et d'effectuer les corvées d'eau pour le ménage, ce qui constitue des activités économiques rentrant dans le domaine de la production au sens du SCN⁵⁴.

Si la plupart des enfants travaillent dans l'agriculture, les filles travaillent surtout dans les services en Amérique latine.

Les études de l'OIT-IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants) confirment que le travail des enfants employés comme domestiques est un phénomène courant en Afrique, en Asie et en Amérique latine⁵⁵. Dans trois pays⁵⁶ sur les huit dont le taux de prévalence peut être déduit, plus de 10 % des filles employées de 5 à 14 ans sont engagées dans le travail des enfants employés comme domestiques. Pour celles âgées de 15 à 17 ans, les proportions dépassent 10 % dans sept pays⁵⁷ sur huit, et 20 % dans trois pays sur huit. La proportion de garçons employés comme domestiques est de 2 % ou moins, sauf au Mali où elle est de 9 % pour les garçons âgés de 5 à 14 ans, et de 6 % pour ceux âgés de 15 à 17 ans. Selon l'OIT, les filles âgées de moins de 16 ans sont davantage employées comme domestiques que dans aucune autre catégorie de travail des enfants. Toutefois, la faible reconnaissance du travail domestique en tant que forme d'activité économique et du travail des enfants employés comme domestiques en tant qu'une forme de travail des enfants, associée au caractère masqué de ces activités, rend difficile l'obtention de données fiables sur l'étendue du phénomène. Dans de nombreux milieux, certaines caractéristiques du travail des enfants employés comme domestiques — comme les longues journées de travail, la manipulation de produits chimiques toxiques, le transport de lourdes charges, l'utilisation d'objets dangereux tels que des couteaux, une hache, un fer à repasser, des poêles chaudes — amènent à le considérer comme dangereux⁵⁸.

2. Travaux ménagers non rémunérés

Comme c'est le cas chez les adultes, les filles plus que les garçons ont tendance à effectuer des travaux non rémunérés dans leurs propres

ménages. Dans beaucoup de régions, les filles commencent dès leur jeune âge (5 à 14 ans) à effectuer d'importantes quantités de travaux ménagers, notamment la fourniture de soins, la cuisine et le nettoyage. Les garçons participent aussi aux travaux ménagers, mais dans des proportions moindres. L'ampleur de la participation des filles et des garçons varie considérablement d'un pays à l'autre. Les proportions dans les pays moins développés et dans les pays en transition de l'Europe de l'Est et du Sud varient en général de 40 à 90 % pour les filles âgées de 5 à 14 ans, et de 15 à 90 % pour les garçons de la même tranche d'âge (fig. 4.16). Dans presque tous les pays, la participation des filles aux travaux ménagers est plus importante que celle des garçons. En moyenne, la proportion de filles âgées de 5 à 14 ans engagées dans les travaux ménagers est supérieure d'environ 10 points de pourcentage à celle des garçons.

Les filles plus que les garçons ont tendance à effectuer des travaux ménagers non rémunérés.

Les filles plus âgées consacrent plus de temps aux travaux ménagers que les garçons. En général, entre 15 et 17 ans, 90 % de filles et 67 % de garçons participent aux travaux ménagers, soit une différence de 23 points de pourcentage⁵⁹.

La charge totale de travail est plus élevée chez les filles, en particulier les filles plus âgées.

Les filles travaillent généralement plus que les garçons, indépendamment du type d'activité. Les données d'un échantillon de 16 pays moins développés et de pays en transition montrent que les filles âgées de 5 à 14 ans travaillent par semaine environ trois heures de plus que les garçons, qu'elles se consacrent exclusivement aux travaux ménagers (sans autre activité professionnelle) ou qu'elles y associent un emploi. Pour les enfants âgés de 5 à 14 ans qui se consacrent exclusivement à une activité professionnelle (sans effectuer aucun travail ménager), les garçons travaillent plus longtemps dans certains pays, et les filles davantage dans d'autres. La charge de travail chez les enfants atteint le niveau le plus élevé lorsqu'ils exercent une activité professionnelle et effectuent des travaux ménagers, en y consacrant par semaine en moyenne 32 heures

⁵⁴ Voir le chapitre 7 : Environnement.

⁵⁵ Blanco, 2009.

⁵⁶ Colombie, Mali et Sénégal.

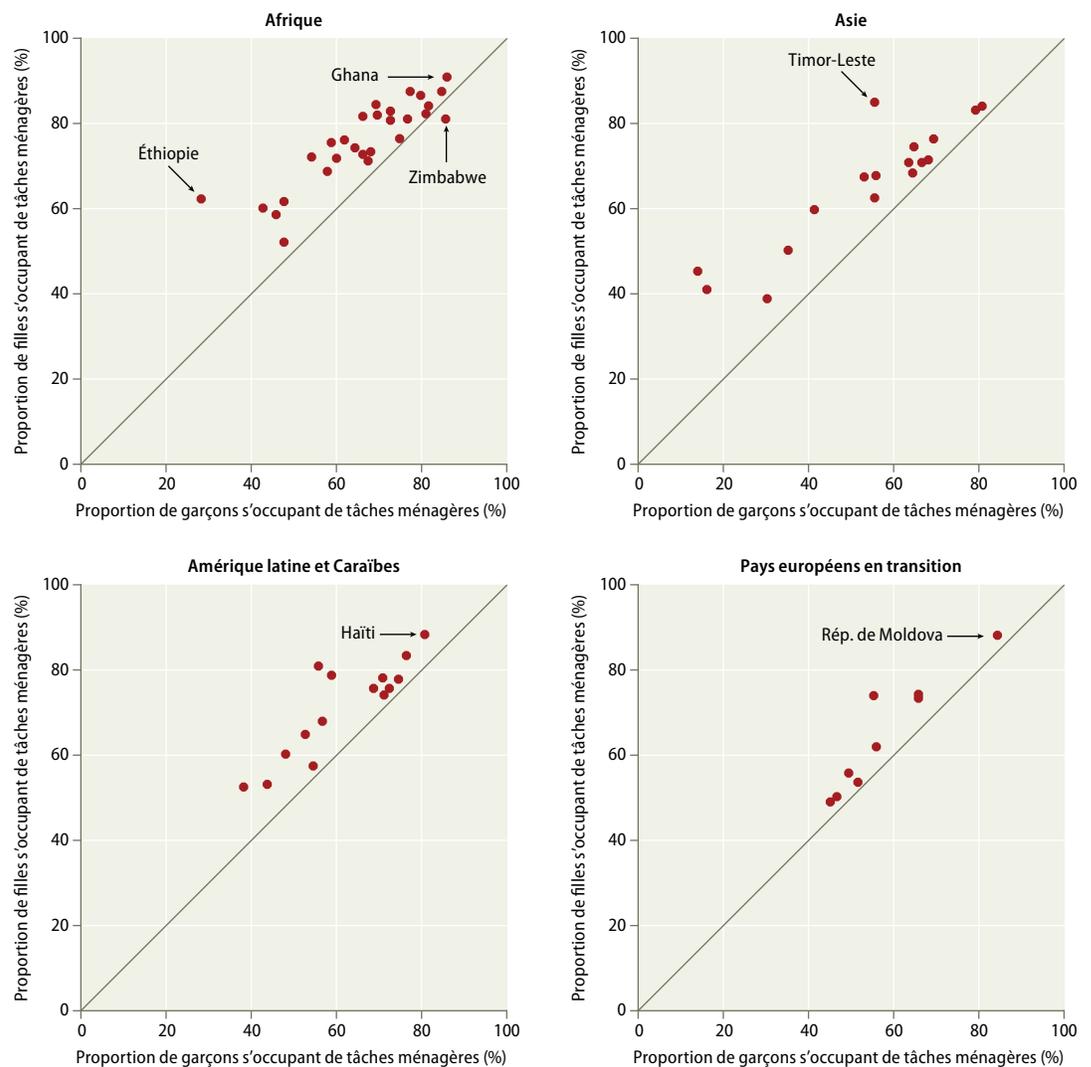
⁵⁷ Colombie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Mali, Philippines et Sénégal. La proportion dépasse 20 % en El Salvador, au Mali et aux Philippines.

⁵⁸ OIT-IPEC, publication non datée.

⁵⁹ Données fondées sur un échantillon de 16 pays appartenant à différentes régions du monde (Blanco, 2009).

Figure 4.16

Proportion d'enfants âgés de 5 à 14 ans engagés dans les travaux ménagers par région et par sexe, 1999-2006 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base des rapports pays de l'OIT, de l'UNICEF et de la Banque mondiale, *Understanding Children's Work* (UCW) [consultés en juin 2009].

Note : Chaque point représente un pays. Les points situés au-dessus et à gauche de la diagonale représentent les pays où la proportion des filles engagées dans les travaux ménagers est plus élevée que celle des garçons.

pour les filles et 29 heures pour les garçons. Le temps que les enfants consacrent exclusivement à l'activité professionnelle est beaucoup plus court, et ceux qui se consacrent exclusivement aux travaux ménagers y passent encore moins de temps (fig. 4.17).

Le fait pour les enfants de travailler pendant de longues heures a des répercussions sur leur taux de fréquentation scolaire, surtout chez les filles.

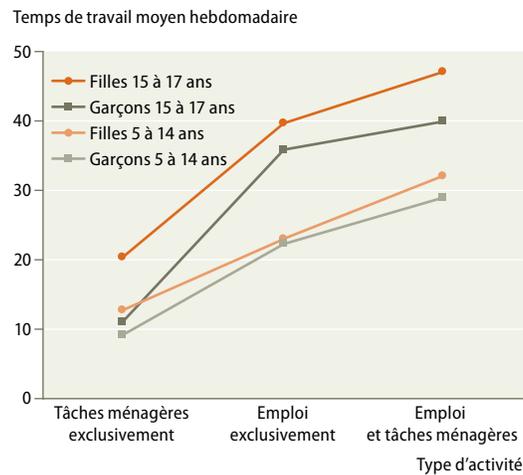
Les enfants plus âgés, de 15 à 17 ans, ayant atteint l'âge légal pour travailler⁶⁰, consacrent

⁶⁰ L'âge légal pour travailler est de 14 ou 15 ans dans la plupart des pays, et de 16 ans dans d'autres.

davantage de temps que les plus jeunes à chaque catégorie d'activité. Lorsque ces enfants associent les travaux ménagers à leurs emplois, les filles y consacrent 47 heures en moyenne par semaine et les garçons 40 heures. Beaucoup de garçons et de filles âgés de 15 à 17 ans se retrouvent dans cette situation, soit respectivement 29 % et 28 % en moyenne. Pour les enfants de ce groupe, tout comme pour ceux se consacrant exclusivement à leurs emplois, le fait qu'ils consacrent beaucoup de temps à travailler diminue leurs possibilités de poursuivre des études, d'avoir des loisirs et de se livrer à d'autres activités essentielles pour leur développement social et humain. Tel est également le cas pour 14 % d'enfants plus jeunes (âgés de 5 à 14 ans) qui

Figure 4.17

Temps consacré par les enfants au travail par type d'activité, par sexe et par groupe d'âge, 1999-2006 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base des travaux de Blanco, *Assessing the gender gap: Evidence from SIMPOC surveys*, tableaux 4 et 5 (2009).

supportent le double fardeau d'un emploi et des travaux ménagers.

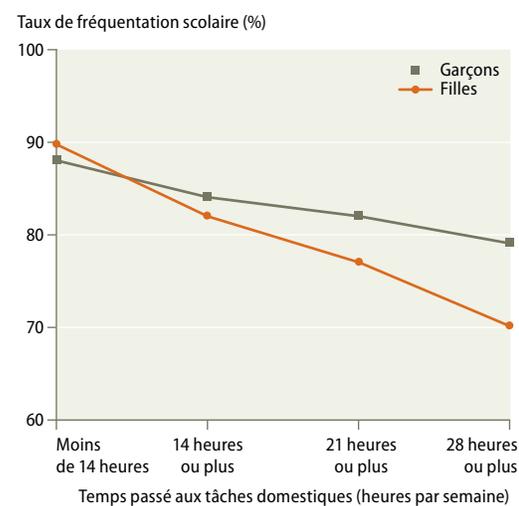
3. Travail des enfants et éducation

Le travail des enfants constitue un obstacle majeur à l'éducation des filles et des garçons. Il compromet leur capacité à se consacrer pleinement à leur éducation. Les analyses basées sur les données d'une enquête menée dans 23 pays montrent que le taux de fréquentation scolaire diminue au fur et à mesure que le nombre d'heures consacrées à des travaux ménagers augmente, et cette diminution est plus forte chez les filles que chez les garçons⁶¹. En moyenne, 90 % des filles qui consacrent moins de 14 heures par semaine aux travaux ménagers sont scolarisées. Cette moyenne tombe à 70 % chez celles qui y consacrent 28 heures ou plus (fig. 4.18). Pour les garçons, la différence est plus faible (environ 10 points de pourcentage). Le taux de fréquentation scolaire plus faible chez les filles que chez les garçons, observé dans le groupe ayant consacré au moins 28 heures par semaine aux travaux ménagers, peut s'expliquer notamment par le fait que la proportion de filles consacrant plus de 28 heures à ces travaux est plus importante que celle des garçons.

⁶¹ OIT, 2009a.

Figure 4.18

Taux de fréquentation scolaire chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, en fonction du temps consacré aux tâches domestiques et par sexe, 1999-2006



Source : OIT, *Gender equality at the heart of decent work* (2009), p. 62.

On note un rapport inverse du même genre entre le taux de fréquentation scolaire et le nombre d'heures consacrées à une activité professionnelle, avec des effets encore plus néfastes sur les filles engagées dans les tâches domestiques. Dans ce cas, les effets sur le taux de fréquentation scolaire sont les mêmes chez les filles et chez les garçons⁶².

De longues heures de travail compromettent la scolarisation des enfants, des filles notamment.

Le travail excessif des enfants a des effets sur leur éducation, qui ne se limitent pas au taux de fréquentation scolaire. Par exemple, des recherches effectuées en Amérique latine et aux Caraïbes montrent qu'à l'école, les résultats des enfants travaillant sont parmi les plus mauvais, et que ces résultats diminuent en fonction de la quantité d'heures de travail⁶³. À cause de leurs plus longues heures de travail, qu'il soit professionnel, ménager, ou les deux, les filles ratent des occasions et s'exposent au risque accru de se retrouver sans les outils de base nécessaires pour échapper à la marginalisation et à la pauvreté.

⁶² Voir Blanco, 2009.

⁶³ Guarcello *et al.*, 2006.

Chapitre 5

Pouvoir et prise de décisions

Principales conclusions

- Devenir chef d'État ou chef de gouvernement reste difficile pour les femmes, 14 femmes seulement occupent actuellement l'un ou l'autre de ces postes à travers le monde.
- Dans seulement 23 pays, les femmes constituent une masse critique, plus de 30 %, au sein de la chambre basse ou de la chambre unique de leur parlement national.
- À travers le monde, seulement un poste ministériel sur six, en moyenne, est occupé par une femme.
- Les femmes sont particulièrement sous-représentées aux postes de prise de décisions dans les administrations locales.
- Les femmes continuent à être considérablement sous-représentées aux plus hauts postes de prise de décisions dans le secteur privé.
- Seulement 13 des 500 plus grandes entreprises du monde ont une femme présidente-directrice générale.

Introduction

La Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît que toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays¹. L'accès dans des conditions d'égalité au pouvoir, à la prise de décisions et à la direction des affaires publiques, à tous les niveaux, est une condition nécessaire pour le bon fonctionnement de la démocratie. La garantie de la liberté des femmes de participer à la vie politique, tant en qualité d'électrices que de représentantes, a été au centre des efforts déployés aux niveaux international, régional et national en vue d'instaurer une gouvernance plus inclusive et démocratique. Ces libertés et droits ne sont pas limités à la vie politique, mais s'étendent à la participation et à un rôle prépondérant dans la vie publique, dans le secteur privé et au sein de la société civile de manière générale.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes invite les États parties à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer des droits égaux

aux femmes et aux hommes en ce qui concerne le vote, la participation à l'élaboration des politiques gouvernementales, la participation aux organisations non gouvernementales et la représentation de leur gouvernement au niveau international².

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing préconisent que la responsabilisation, l'autonomisation et l'amélioration du statut social, économique et politique des femmes sont essentielles pour l'instauration d'un gouvernement transparent et responsable œuvrant en faveur des femmes et des hommes. Ce texte reconnaît que l'autonomisation et la pleine participation des femmes dans des conditions d'égalité avec les hommes dans toutes les sphères de la vie, y compris la participation au processus décisionnel et l'accès au pouvoir, sont indispensables pour la réalisation de l'égalité, du développement et de la paix. Outre la détermination des engagements du gouvernement, le Programme d'action exhorte un éventail d'acteurs à prendre des mesures propres à encourager la participation des femmes à tous les niveaux du pouvoir et de prise de déci-

¹ Nations Unies, 1946, art. 21.

² Nations Unies, 1979, art. 7 et 8.

sions³. Ces acteurs sont notamment les partis politiques, le secteur privé, les syndicats, les organismes nationaux, régionaux et sous-régionaux, les organisations d'employeurs, les institutions universitaires et de recherche, les organisations non gouvernementales⁴.

Le présent chapitre se veut une évaluation de la situation actuelle et des tendances récentes de la participation des femmes et des hommes aux postes de pouvoir et de prise de décisions à travers le monde. Quatre domaines principaux sont abordés : politique et gouvernance, appareil judiciaire, fonction publique et secteur privé.

L'identification des tendances et les comparaisons entre pays sont limitées par le manque de données aux niveaux national et international. Dans de nombreux pays, les services de statistique ont peu tendance à collecter et à diffuser des données sur la participation des femmes participant au pouvoir et à la prise de décisions, et peu d'organisations internationales ou régionales établissent ces statistiques. Les informations les plus facilement disponibles sur la prise de décisions portent sur le nombre et la proportion des femmes siégeant dans les parlements nationaux et sur les principaux postes d'élus qui sont collectés sous l'égide de l'Union interparlementaire et suivis dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La base de données de la Commission européenne sur les femmes et les hommes en matière de prise de décisions présente une image régionale globale des femmes et des hommes occupant des postes de haut niveau⁵. La base de données statistiques ventilées par sexe de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et *Le progrès des femmes dans le monde*, un rapport biennal, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ont fourni des statistiques supplémentaires sur certaines des questions abordées dans le présent chapitre.

Au niveau international, les données manquent cruellement sur l'accès des femmes aux postes de

prise de décisions de haut niveau au sein des administrations locales et dans le secteur privé. Les statistiques et les analyses relatives à certaines de ces questions sont, pour la plupart, fondées sur les sources disponibles auprès des organisations privées ou non gouvernementales. La présentation et l'analyse de ces questions sont par conséquent relativement limitées.

A. Politique et gouvernance

La gouvernance publique est l'un des domaines où les inégalités entre les hommes et les femmes sont très évidentes. La participation limitée des femmes aux structures de gouvernance dans lesquelles sont prises les décisions politiques les plus importantes et les allocations de ressources décidées ont souvent un impact négatif sur les opportunités politiques, économiques et sociales des femmes.

1. Représentation au sein des parlements nationaux

Bien que les femmes représentent environ la moitié de l'électorat et aient obtenu le droit de voter et d'occuper des postes dans pratiquement tous les pays du monde, elles continuent à être sous-représentées au sein des parlements nationaux. L'importance de l'autonomisation politique des femmes a été reconnue dans le cadre des OMD, l'un des indicateurs du suivi de l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) étant le nombre de sièges occupés par des femmes dans la chambre basse ou la chambre unique des parlements nationaux.

Niveaux et tendances

Une amélioration lente mais constante a été observée dans la représentation des femmes aux parlements nationaux à travers le monde. Au moment de l'adoption du Programme d'action de Beijing en 1995, les femmes représentaient 10 %, en moyenne, des membres des chambres basses ou uniques des parlements nationaux. Ce taux est passé à 17 % en avril 2009 (tableau 5.1).

Depuis 1995, des progrès ont été enregistrés dans toutes les régions au plan de l'amélioration de l'équilibre entre les sexes au sein des parlements nationaux. Dans toutes les sous-régions d'Afrique et dans quatre des cinq sous-régions d'Asie, la proportion moyenne des femmes dans

³ Nations Unies, 1995.

⁴ Ibid., sect. G, par. 190 à 195.

⁵ Commission européenne, 2010. Cette base de données porte sur la prise de décisions dans les domaines de la politique, de l'administration publique, du système judiciaire, des affaires et de la finance des 27 États membres de l'Union européenne, ainsi que de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de l'Islande, de la Norvège, de la Serbie et de la Turquie.

les chambres basses ou chambres uniques des parlements a au moins doublé. En 1995, la plupart de ces sous-régions comptaient moins de 10 % de femmes députés aux parlements, mais elles ont atteint des taux à deux chiffres en 2009. L'Asie occidentale fait exception car la représentation des femmes s'y est améliorée d'une très faible moyenne (4 %) en 1995 au taux actuel de 9 %. L'amélioration enregistrée en Asie du Sud a été particulièrement notable, grâce sans doute à l'intervention positive de plusieurs gouvernements par l'adoption de législations telles que l'application de quotas pour les candidates et du principe de sièges réservés (voir également la sous-section portant sur le système de quotas pour la représentation des femmes). Quatre des neuf pays d'Asie du Sud ont introduit des quotas pour accroître la représentation des femmes au sein des parlements nationaux (Afghanistan, Bangladesh, Népal et Pakistan)⁶.

L'amélioration de la représentation des femmes dans les parlements nationaux à travers le monde progresse lentement mais reste constante.

Ailleurs, toutes les sous-régions de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que des régions plus développées ont également enregistré des gains constants depuis 1995. À titre de comparaison, l'Asie de l'Est et l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) ont vu une faible amélioration de leur proportion de femmes membres du Parlement, l'Océanie se distinguant par son faible taux constant de femmes parlementaires.

Suite à des améliorations récentes, la proportion de femmes parlementaires dans la chambre basse ou la chambre unique des parlements a atteint, en 2009, une moyenne égale ou supérieure à 15 % dans la plupart des sous-régions (tableau 5.1). L'Europe occidentale avait la plus forte représentation des femmes avec une moyenne de 29 %. En Afrique australe, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Sud et dans les régions plus développées en dehors de l'Europe, la représentation des femmes était d'au moins 20 % en moyenne. Toutefois, leur représentation moyenne était encore inférieure à 15 % en Afrique du Nord (10 %), en Asie de l'Est et en Asie occidentale (14 et 9 %, respectivement) et en Océanie (3 %)⁷.

⁶ International IDEA *et al.*, 2010.

⁷ À l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Tableau 5.1

Proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes dans les chambres basses ou uniques, par région, 1995, 1999 et 2009

	Proportion de femmes (%)		
	1995	1999	2009
Monde	10	11	17
Afrique			
Afrique du Nord	4	3	10
Afrique australe	12	14	24
Afrique de l'Est, moyenne et de l'Ouest	8	9	16
Asie			
Asie centrale	8	8	19
Asie de l'Est	12	13	14
Asie du Sud-Est	9	12	20
Asie du Sud	5	5	16
Asie occidentale	4	5	9
Amérique latine et Caraïbes			
Caraïbes	13	13	17
Amérique centrale	10	13	19
Amérique du Sud	9	13	20
Océanie	2	4	3
Régions développées			
Europe de l'Est	9	10	17
Europe occidentale	20	23	29
Autres régions plus développées	12	18	22

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'Union interparlementaire, *Women in National Parliaments* (2009a).

Note : Moyennes non pondérées.

Au niveau des pays, les progrès enregistrés dans la représentation des femmes sont visibles par le nombre de pays où les femmes représentent une masse critique⁸ d'au moins 30 %, des parlementaires. En 2009, les femmes ont atteint ce niveau dans la chambre basse ou chambre unique des parlements de 23 pays seulement (voir l'annexe statistique); niveau encore faible bien qu'il s'agisse d'une augmentation considérable par rapport aux cinq pays qui l'avaient atteint en 1995⁹.

Les 23 pays comptant au moins 30 % de femmes parlementaires comprennent neuf pays d'Europe occidentale et sept pays d'Afrique subsaharienne

⁸ Selon une théorie classique du comportement des groupes minoritaires, les femmes qui réussissent dans un monde dominé par les hommes absorbent la culture dominante à un tel point qu'elles ont tendance à se dissocier des autres femmes, à sous-estimer leurs propres réussites et à percevoir toutes les discriminations auxquelles elles sont confrontées comme résultant de leurs propres insuffisances. Une minorité doit avoir une certaine taille minimale, 30 à 35 %, pour être en mesure d'influencer la culture des groupes et faciliter des alliances entre les membres du groupe (Division des Nations Unies pour la promotion de la femme, 1992).

⁹ Union interparlementaire, 2006a.

(voir l'annexe statistique). Le taux de représentation des femmes le plus élevé au monde a été enregistré par le Rwanda, lors des élections de 2008. Premier pays à avoir jamais atteint un équilibre entre les sexes au sein de son parlement, le Rwanda, avec 56 % de femmes parlementaires, a enregistré une augmentation considérable par rapport à son taux de 17 % de femmes en 1995¹⁰. Ce résultat peut être attribué, en partie, aux efforts ciblés et coordonnés déployés pour trouver une solution au problème d'équilibre entre les sexes au cours de la reconstruction d'après conflit, et pourrait également être dû au fait que la majorité des survivants du conflit précédant étaient des femmes. En fait, un certain nombre de pays en situation d'après conflit ont des taux élevés de participation des femmes dans les deux chambres basses et hautes des organes législatifs (voir l'annexe statistique).

Quelques pays ne sont pas loin d'atteindre la parité des sexes au sein de leur parlement. Outre le Rwanda, sept autres pays ont actuellement au moins 40 % de femmes parlementaires, à savoir : l'Afrique du Sud, l'Argentine, Cuba, la Finlande, l'Islande, les Pays-Bas et la Suède.

Par ailleurs, les pays qui sont à la tête de leur sous-région en termes de représentation des femmes au parlement comprennent la Tunisie pour l'Afrique du Nord avec 23 %, le Kirghizistan pour l'Asie centrale avec 26 %, la Chine pour l'Asie de l'Est avec 21 %, le Timor-Leste pour l'Asie du Sud-Est avec 29 %, le Népal pour l'Asie du Sud avec 33 %, l'Irak pour l'Asie occidentale avec 26 %, le Costa Rica pour l'Amérique centrale avec 37 % et la Biélorussie pour l'Europe de l'Est avec 32 %.

En revanche, en 2009, six pays ne comptaient toujours pas de femmes au sein des chambres basses ou des chambres uniques de leur parlement¹¹. De plus, jusqu'à 40 pays ou zones avaient une représentation des femmes inférieure à 10 % (voir l'annexe statistique).

¹⁰ Union interparlementaire, 2009a.

¹¹ Arabie saoudite, Belize, États fédérés de Micronésie, Îles Salomon, Oman et Qatar.

Présidence des parlements nationaux

Les femmes occupent rarement des postes de haut niveau au sein des parlements nationaux comme l'indique le petit nombre de présidentes. En 2009, seulement 21 sur les 176 chambres basses ou chambres uniques des parlements à travers le monde¹² et 10 sur les 73 chambres hautes étaient présidées par des femmes (tableau 5.2).

Tableau 5.2

Pays ayant une présidente des parlements, par région, 2009

Chambre basse ou unique	Chambre haute
Afrique	
Gambie	Gabon
Ghana	Swaziland
Lesotho	Zimbabwe
Rwanda	
Asie	
Inde	
Ouzbékistan	
Pakistan	
Turkménistan	
Amérique latine et Caraïbes	
Sainte-Lucie	Bahamas
Venezuela (République bolivarienne du)	Belize Grenade Sainte-Lucie
Régions plus développées	
Albanie	Bosnie-Herzégovine
Autriche	Pays-Bas
Bulgarie	Royaume-Uni
États-Unis d'Amérique	
Estonie	
Hongrie	
Islande	
Pays-Bas	
Roumanie	
Serbie	
Suisse	

Source : Union interparlementaire, *Femmes présidentes de parlement national* (2009b).

Les taux les plus élevés de présidentes ont été trouvés dans les régions les plus développées où un total de 14 femmes assuraient la présidence d'une chambre unique, basse ou haute du parlement. Sept femmes assuraient cette fonction au sein des parlements africains (toutes dans la région subsaharienne), quatre en Asie (deux en Asie du Sud et deux en Asie centrale) et six en Amérique latine et dans les Caraïbes (dont quatre pour les Caraïbes).

¹² Les pays ou les zones dont la population est inférieure à 100 000 habitants ne sont pas pris en compte.

Candidature et élection

Les données limitées (disponibles pour 65 pays) sur les femmes et les hommes candidats aux élections montrent que la faible proportion de candidates a une corrélation directe avec la représentation limitée des femmes au sein des parlements de leurs pays. La proportion de candidates à un siège dans les chambres basses ou chambres uniques des parlements avait tendance à être faible dans les pays des régions moins développées, se situant généralement dans la fourchette de zéro à 30 % lors des dernières élections (tableau 5.3). Les femmes des pays des régions plus développées ont obtenu de meilleurs résultats, avec, dans la plupart des cas, 20 à 45 % des candidats. Dans quatre pays seulement — Belgique, Costa Rica, Islande et Rwanda —, une répartition à peu près égale des candidats par sexe a été observée.

À l'exception du Burundi et du Rwanda, les données disponibles ont révélé, en Afrique, une faible proportion de candidates à un siège à la chambre basse ou la chambre unique du parlement, inférieure à 20 %. La proportion est de moins de 10 % dans trois des quatre pays ayant des données disponibles dans l'Océanie; ce faible pourcentage de candidates aux élections dans la région est similaire à la représentation limitée des femmes au sein des parlements nationaux, comme on l'a remarqué à la section précédente.

Dans tous les 14 pays d'Asie pour lesquels des données sont disponibles (dont la majorité se trouve en Asie occidentale), les femmes représentaient moins de 30 % des candidats lors de la dernière élection pour la chambre basse ou la chambre unique. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les cinq pays disposant de données affichent un accroissement de la proportion de candidates, allant du faible niveau de 3 % à Belize à un niveau élevé de 51 % au Costa Rica. En ce qui concerne les régions plus développées, les proportions de candidates variaient de 12 % au Japon à 49 % en Belgique, et tendaient à se regrouper dans une fourchette de 20 à 45 %.

La faible proportion de femmes parlementaires est liée non seulement à la plus faible proportion de candidates, mais également au moindre taux d'élection des femmes par rapport aux hommes. Pour les 65 pays disposant de données, les candidates à la chambre basse ou la chambre unique du parlement avaient, en moyenne, une plus

faible probabilité que les hommes candidats de remporter un siège, une probabilité de 0,87 par rapport à celle des hommes¹³ (fig. 5.1). Les variations à travers les régions sont à la base de ces taux globaux. Au niveau régional, ce n'est qu'en Afrique que la probabilité pour les candidates de siéger à la chambre basse ou la chambre unique du parlement est plus élevée que celle des candidats hommes, par un facteur de 1,17. En Asie et dans les régions plus développées, la probabilité pour les femmes de se faire élire est de 0,85 par rapport à celle des hommes. Les régions où les candidates sont les plus défavorisées par rapport aux hommes en termes de probabilité de se faire élire sont l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Océanie.

Dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, les femmes représentaient moins de 20 % des candidats au cours des dernières élections pour être membres de la chambre basse ou unique du parlement.

Au niveau des pays, le Népal se distingue par un taux d'élection beaucoup plus élevé des candidates par rapport aux hommes : un taux de réussite de 54 % contre 10 % pour les hommes (voir l'annexe statistique). De même, en Biélorussie, le taux d'élection des femmes était beaucoup plus élevé que celui des hommes, avec un ratio d'élection femmes/hommes supérieur à 2. Par ailleurs, 22 autres pays ont également des taux égaux ou supérieurs d'élection des femmes par rapport aux hommes, avec des ratios femmes/hommes allant de 1 à 1,9 au cours des dernières élections parlementaires tenues entre 2003 et 2008. En revanche, les taux d'élection des femmes ont été plus faibles que ceux des hommes dans 36 pays, les ratios femmes/hommes allant de 0,98 à des taux aussi bas que 0,23; cinq pays avaient un ratio de zéro, montrant des cas extrêmes où aucune des candidates

¹³ La probabilité pour une candidate de gagner un siège (ou le taux d'élection des femmes) s'entend de la proportion de candidates qui ont été élues, tandis que la probabilité pour un homme candidat de gagner un siège s'entend de la proportion de candidats masculins qui ont été élus. Le ratio femmes/hommes de probabilité est une indication de la manière dont les femmes réussissent à être élues par rapport aux hommes candidats. Un ratio de 1 signifie que les hommes et les femmes avaient, de manière générale, la même probabilité de gagner un siège; un ratio inférieur à 1 signifie que les candidates avaient une plus faible probabilité de gagner un siège par rapport aux candidats masculins, tandis qu'un ratio supérieur à 1 signifie que, de manière générale, les candidates avaient une probabilité plus élevée de remporter un siège par rapport aux hommes candidats.

Tableau 5.3
Pays par proportion de candidates à un siège à la chambre basse ou unique du parlement, par région, 2003-2008 (dernière année d'élection)

0 à 9 %	10 à 19 %	20 à 29 %	30 à 45 %	46 à 53 %
Afrique				
Ghana (2008) République centrafricaine (2005)	Bénin (2003) Cameroun (2007) Djibouti (2003) Éthiopie (2005) Kenya (2007) Maurice (2005) République démocratique du Congo (2006) Zambie (2006) Zimbabwe (2008)	Burundi (2005)		Rwanda (2003)
Asie				
Bahreïn (2006) Iran (République islamique d') [2008] Népal (2008) Oman (2007) Yémen (2003)	Émirats arabes unis (2006) Koweït (2008) République arabe syrienne (2007) Tadjikistan (2005) Turquie (2007)	Arménie (2007) Chypre (2006) Jordanie (2007) République démocratique populaire lao (2006)		
Amérique latine et Caraïbes				
Belize (2008)		Trinité-et-Tobago (2007)	Paraguay (2003) Pérou (2006)	Costa Rica (2006)
Océanie				
Îles Salomon (2006) Samoa (2006) Vanuatu (2008)	Tonga (2008)			
Régions développées				
	Hongrie (2006) Irlande (2007) Japon (2005) Malte (2003) Ukraine (2006)	Allemagne (2005) Australie (2007) Biélorus (2008) Canada (2006) Croatie (2003) Estonie (2007) Lettonie (2006) Nouvelle-Zélande (2008) Pologne (2007) République tchèque (2006) Royaume-Uni (2005) Slovaquie (2006)	Bosnie-Herzégovine (2006) Danemark (2005) Ex-République yougoslave de Macédoine (2008) Finlande (2007) France (2007) Pays-Bas (2003) Portugal (2005) Serbie (2008) Suède (2006) Suisse (2003)	Belgique (2007) Islande (2007)

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'Union interparlementaire, *Les femmes au parlement : Regard sur l'année écoulée* (2003, 2005, 2006, 2007 et 2008).

n'a été élue. Ces cinq pays sont Belize, les Îles Salomon, le Koweït¹⁴, Oman et Tonga.

Utilisation du système de quotas par sexe

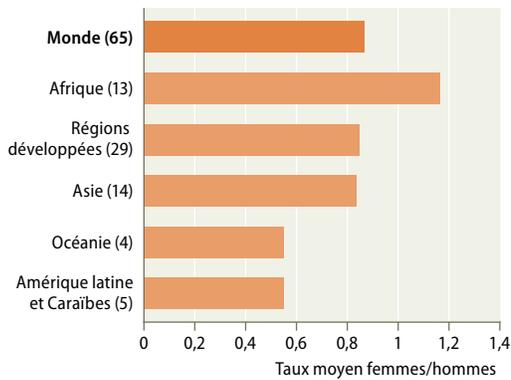
Dans de nombreux pays, les quotas électoraux par sexe (encadré 5.2) sont considérés comme une mesure efficace pour améliorer l'équilibre entre les hommes et les femmes au parlement.

De manière générale, les quotas pour les femmes exigent que les femmes représentent un certain nombre ou pourcentage d'un corps, tel qu'une liste de candidats ou une assemblée parlementaire. Les systèmes de quotas visent actuellement à assurer que les femmes constituent au moins 30 ou 40 %, voire un équilibre réel entre les sexes de 50 % pour les femmes et pour les hommes, par opposition à une représentation symbolique¹⁵.

¹⁴ Le Koweït a, depuis lors, réussi à faire élire quatre femmes à son Assemblée nationale (encadré 5.1).

¹⁵ International IDEA *et al.*, 2010.

Figure 5.1
Ratio moyen du taux d'élection des femmes par rapport aux taux d'élection des hommes à la chambre basse ou unique du parlement, par région, 2003-2008 (dernière élection disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de l'Union interparlementaire, *Les femmes au parlement : Regard sur l'année écoulée* (2003, 2005, 2006, 2007 et 2008).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays dont les données sont disponibles.

Encadré 5.1

Tout premier succès jamais enregistré par les femmes candidates à une élection au Koweït

Quatre femmes parlementaires sont au nombre des 21 nouveaux venus à l'Assemblée nationale de 50 sièges du Koweït, à l'issue des élections de mai 2009. Cette évolution fait suite au passage du pays d'une situation caractérisée par les liens tribaux et l'opportunisme à la prise en compte du mérite et de la compétence politique. Le fait que toutes ces quatre femmes sont titulaires d'un doctorat, ont une réputation exceptionnelle de professionnalisme et représentent actuellement 54 % d'électeurs éligibles traduit un changement radical d'opinion dans l'ensemble de la société koweïtienne.

Source : *The Economist*, 2009.

De nombreux pays à travers le monde ont adopté des systèmes de quotas pour les femmes afin d'éliminer les obstacles auxquels elles sont confrontées dans le cadre du processus électoral. À l'heure actuelle, au moins 90 pays appliquent des quotas électoraux d'un certain type en faveur des femmes afin de leur permettre de siéger à la chambre basse ou chambre unique de leur parlement. Au nombre de ces pays, 16 ont réservé des sièges pour les femmes à la chambre basse

Encadré 5.2

Types de quotas électoraux réservés aux femmes

Un quota électoral réservé aux femmes peut être imposé par la Constitution, stipulé dans la législation nationale d'un pays ou prévu dans les statuts d'un parti politique. De manière générale, l'on distingue trois types de quotas électoraux dont les deux premiers sont des quotas légaux (constitutionnels et/ou législatifs) et le troisième est facultatif :

- **Sièges réservés :** réservation d'un certain nombre de sièges pour les femmes au sein d'une assemblée législative.
- **Quotas légaux de candidats :** réservation d'un certain nombre de places sur les listes électorales aux candidates.
- **Quotas volontairement appliqués par les partis politiques :** règles ou cibles adoptées volontairement par des partis politiques pour inclure un certain pourcentage réservé aux candidates aux élections. Ceci n'inclut pas les quotas pour les structures internes des partis.

Un pays peut avoir plusieurs types de quotas.

Source : International IDEA *et al.*, Quota Project, base de données mondiale des quotas de femmes (2010).

ou chambre unique de leur parlement, 33 ont des quotas légaux pour les candidates et 54 ont des quotas appliqués volontairement par des partis politiques (tableau 5.4). Il n'y a qu'en Afrique (11 pays) et en Asie (cinq pays) que des sièges sont réservés aux femmes, sièges qui sont particulièrement concentrés en Afrique de l'Est et en Asie du Sud (voir l'encadré 5.3 pour la liste des pays ayant des quotas légaux pour les femmes). Les quotas légaux pour les candidates et les quotas appliqués volontairement par les partis politiques sont les types de quotas les plus courants en Amérique latine, en Afrique de l'Est et en Europe occidentale.

Il est établi que les quotas réservés par sexe ont contribué à l'accroissement de la représentation des femmes au parlement. Dix-huit sur les 23 pays qui comptent au moins 30 % de femmes dans leur chambre basse ou chambre unique ont mis en place un type de quotas par sexe pour les parlements nationaux, soit légaux soit volontaires. Par ailleurs, en 2009, les femmes représentaient en moyenne 21 % des parlementaires dans les pays qui appliquaient des quotas réservés par

Tableau 5.4
Nombre de pays ayant adopté un système de quotas pour la représentation des femmes à la chambre basse ou chambre unique du parlement, par type de quota et par région, 2009

	Tous les types de quota	Sièges réservés	Quotas légaux de candidats	Quotas appliqués volontairement par les partis politiques
Monde	90	16	33	54
Afrique	24	11	3	12
Afrique du Nord	4	1	0	3
Afrique de l'Est	11	9	0	3
Afrique moyenne	2	0	1	1
Afrique australe	2	0	0	2
Afrique de l'Ouest	5	1	2	3
Asie	18	5	8	6
Asie centrale	2	1	1	0
Asie de l'Est	1	0	1	1
Asie du Sud-Est	4	0	2	2
Asie du Sud	5	3	1	1
Asie occidentale	6	1	3	2
Amérique latine et Caraïbes	18	0	13	12
Caraïbes	1	0	1	1
Amérique centrale	7	0	4	5
Amérique du Sud	10	0	8	6
Océanie	0	0	0	0
Régions plus développées	30	0	9	24
Europe de l'Est	12	0	5	8
Europe occidentale	16	0	4	14
Autres régions développées	2	0	0	2

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies en se fondant sur les données d'International IDEA *et al.*, Quota Project, base de données mondiale des quotas de femmes (consultée en juillet 2010).

sexe, contre 13 % pour les pays qui n'avaient pas adopté de telles mesures¹⁶.

Dix-huit sur les 23 pays ayant une représentation de femmes de 30 % ou plus à la chambre basse ou chambre unique du parlement ont instauré un système de quotas de femmes.

Toutefois, l'introduction de quotas par sexe n'est pas exempte de controverse. Alors que les quotas compensent les obstacles actuels qui empêchent les femmes d'occuper leur juste part de sièges politiques, il a été soutenu qu'ils contredisent les principes d'égalité des chances puisqu'une préférence est accordée aux femmes au détriment des hommes¹⁷. L'on a également fait observer que les quotas sont difficiles à appliquer aux systèmes de vainqueur unique, dans lesquels chaque parti désigne un seul candidat par circonscription.

¹⁶ Union parlementaire, 2009c.

¹⁷ International IDEA *et al.*, 2010.

Encadré 5.3

Pays exigeant de réserver des sièges aux femmes à la chambre basse ou unique du parlement, en vertu de la Constitution ou d'une loi électorale

- Afrique de l'Est (9) : Burundi, Djibouti, Érythrée, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie, Soudan
- Autres pays africains (2) : Égypte, Niger
- Asie du Sud (3) : Afghanistan, Bangladesh, Pakistan
- Autres pays d'Asie (2) : Jordanie, Kirghizstan

Source : International IDEA *et al.*, Quota Project, base de données mondiale des quotas de femmes (consultée en juin 2010).

Par ailleurs, la réélection des membres du parlement limite le taux de roulement des membres à chaque élection, ce qui rend les quotas par sexe difficiles à respecter. L'analyse effectuée par la Commission européenne montre que près des deux tiers des membres du parlement sont réélus à chaque élection, laissant peu de possibilités pour de nouveaux dirigeants et, par conséquent, peu de possibilités de progrès vers l'équilibre entre les sexes¹⁸.

2. Chefs d'État ou de gouvernement

Très peu de femmes accèdent au poste de pouvoir le plus élevé au sein de leur gouvernement. Un rapide coup d'œil sur le nombre de femmes chefs d'État ou de gouvernement révèle que ces postes demeurent inabordable pour les femmes. Sept seulement sur les 150 chefs d'État élus dans le monde sont des femmes, et 11 seulement sur les 192 chefs de gouvernement sont des femmes (tableau 5.5). Des progrès notables dans les pays développés et en développement se sont traduits notamment par l'élection de femmes chefs d'État ou de gouvernement en Islande en 2009, à Haïti et en République de Moldova en 2008, en Argentine, en Inde et en Ukraine en 2007, au Chili en 2006, ainsi qu'en Allemagne et au Libéria en 2005. Le nombre de femmes chefs d'État ou de gouvernement en 2009 était de 14 au total, contre 12 en 1995¹⁹.

¹⁸ Commission européenne, 2009.

¹⁹ Union interparlementaire, 2006d.

Tableau 5.5
Pays qui ont une femme chef d'État
ou de gouvernement, par région, avril 2009

Chef d'État	Chef de gouvernement
Afrique	
Libéria	Libéria
	Mozambique
Asie	
Inde	Bangladesh
Philippines	Philippines
Amérique latine et Caraïbes	
Argentine	Argentine
Chili	Chili
	Haïti
Régions plus développées	
Finlande	Allemagne
Irlande	Islande
	République de Moldova
	Ukraine

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base des rapports fournis par les pays.

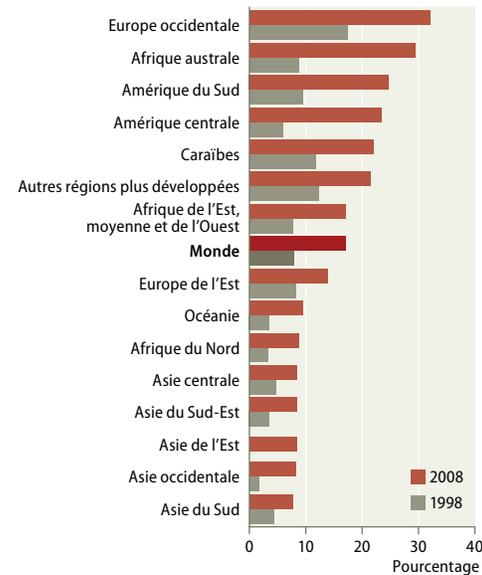
3. Ministres

Les femmes continuent d'être sous-représentées dans les nominations à des postes ministériels dans toutes les régions du monde. De manière générale, la proportion des femmes parmi les ministres n'était en moyenne que de 17 % en 2008 (fig. 5.2). Bien que faible, cette proportion est une amélioration notable de la moyenne de 8 % en 1998. Il convient de faire observer que, dans toutes les régions et sous-régions, la proportion de femmes est sensiblement plus élevée par rapport à la situation d'il y a 10 ans, les proportions récentes étant plus du double de celles de 1998 dans la plupart des sous-régions. Les quatre sous-régions avec les proportions les plus élevées de femmes ministres en 2008 (Europe occidentale, Afrique australe, Amérique du Sud et Amérique centrale) ont toutes enregistré des améliorations de plus de 15 points de pourcentage par rapport à 1998.

À travers le monde, en moyenne, seulement un sur six membres du gouvernement est une femme.

L'Europe de l'Ouest et l'Afrique australe se démarquent clairement en ce qui concerne la représentation des femmes avec une moyenne de 33 et 30 % respectivement de femmes détenant des portefeuilles ministériels. Ailleurs, la représentation des femmes au gouvernement

Figure 5.2
Proportion de femmes occupant des postes
ministériels, par région, 1998 et 2008



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles présentées dans Nations Unies, *Femmes dans le monde 2000 : des chiffres et des idées* (2000); ainsi que de l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme des Nations Unies, *Les femmes en politique : 2008* (2008).

Note : Moyennes non pondérées. Des données ne sont pas disponibles pour l'Asie de l'Est (1998).

a dépassé 20 % dans toutes les sous-régions de l'Amérique latine et des Caraïbes et dans les régions plus développées hors d'Europe. La proportion moyenne en Afrique de l'Est, Afrique moyenne et Afrique de l'Ouest coïncidait avec la moyenne mondiale (17 %). L'Europe de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Océanie et les cinq sous-régions d'Asie occupent les dernières places en matière de représentation des femmes parmi les ministres.

Au niveau des pays, les progrès se traduisent par l'augmentation du nombre de pays où les femmes occupent au moins 20 % des postes ministériels : 63 pays en 2008 (voir l'annexe statistique) contre seulement 13 en 1998²⁰. À travers le monde, les proportions des femmes occupant des postes ministériels allaient de zéro à 58 % en 2008. Les pays ayant les plus fortes proportions de femmes ministres comprennent six pays d'Europe occidentale (trois d'entre eux étant des pays nordiques), trois d'Amérique latine et des Caraïbes et un d'Afrique (tableau 5.6).

²⁰ Nations Unies, 2000.

Tableau 5.6
**Pays ayant les proportions les plus élevées
 de femmes ministres, 2008**

Pays	Pourcentage de femmes ministres
Finlande	58
Norvège	56
Grenade	50
Suède	48
France	47
Afrique du Sud	45
Espagne	44
Suisse	43
Chili	41
El Salvador	39

Source : Union interparlementaire et Division de la promotion de la femme (Nations Unies), *Les femmes en politique : 2008* (2008).

Toutefois, certains pays n'ont pas enregistré de progrès à cet égard. En 2008, neuf pays²¹ n'avaient aucune femme ministre (voir l'annexe statistique). Ce nombre est légèrement inférieur à celui de 14 pays en 1998²². Au plan mondial, quatre pays, tous en Asie, n'avaient aucune femme ministre en 1998 et en 2008, il s'agit des pays suivants: Arabie saoudite, Bhoutan, Myanmar et Singapour.

D'une manière générale, les femmes qui aspirent à une carrière politique restent confrontées à des difficultés, ce qui permet de penser que les principes démocratiques de parité et d'égalité continuent d'être entravés par des obstacles structurels et comportementaux, notamment la discrimination et les stéréotypes qui désavantagent encore les femmes dans de nombreuses régions.

4. Administrations locales

La plupart des pays disposent d'organes élus au niveau infranational, certains ayant des gouvernements d'État ou provinciaux et la plupart des conseils locaux. Les administrations locales sont plus proches de leurs électeurs et sont en mesure de leur fournir des services publics comme les transports publics, l'approvisionnement en eau potable, les services sanitaires et les services d'urbanisme. Pour les mêmes raisons qu'au niveau

²¹ Arabie saoudite, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Îles Salomon, Jamahiriya arabe libyenne, Myanmar, République populaire démocratique de Corée, Roumanie et Singapour.

²² Nations Unies, 2000.

des administrations nationales, il est important de réaliser l'équilibre des sexes au sein des administrations locales; or, tout comme dans les administrations nationales, les femmes sont peu représentées dans les administrations locales à travers le monde.

Les femmes représentent une modeste proportion de conseillers municipaux dans les administrations locales.

À l'instar des parlements nationaux, les administrations locales dans toutes les régions du monde sont loin de réaliser l'équilibre des sexes dans la répartition des postes de prise de décisions. Les moyennes régionales de la proportion de femmes aux postes de conseillers élus variaient d'un faible niveau de 8 % en Afrique du Nord à un niveau élevé de 30 % en Afrique subsaharienne (fig. 5.3). Dans d'autres parties du monde, les sous-régions de l'Amérique latine et les régions plus développées avaient des moyennes de l'ordre de 24 à 29 %, tandis que l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud et l'Asie occidentale affichaient toutes des moyennes inférieures à 20 %.

Sur les 83 pays du monde disposant de données pour la période 2003-2008, quatre pays seulement comptaient plus de femmes que d'hommes conseillers municipaux : Biélorussie, Costa Rica, République de Moldova et Ukraine²³. En revanche, les femmes constituent une très faible minorité (moins de 5 %) parmi les conseillers municipaux dans huit pays : Azerbaïdjan, Égypte, Estonie, Iran (République islamique), Liban, Maroc, Sri Lanka et Turquie²⁴.

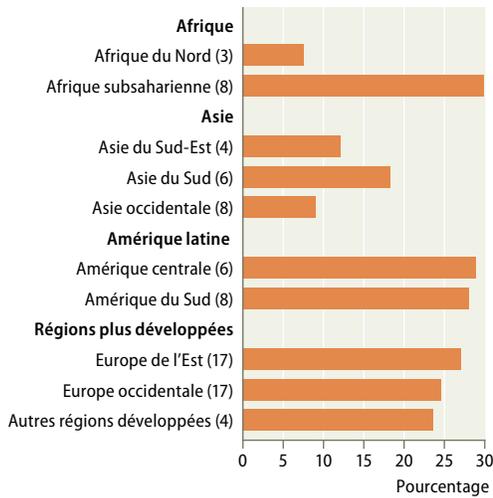
Un certain nombre de pays ont appliqué des quotas constitutionnels ou légaux par sexe en vue d'accélérer les progrès vers une représentation plus équitable au niveau des administrations locales. Par exemple, les amendements constitutionnels adoptés en 1993 en Inde en vue de renforcer la gouvernance locale comportaient la réservation d'un tiers des sièges pour les femmes au sein des conseils locaux; ce quota est passé à 50 % en 2009. De même, le Plan de décentralisation au Pakistan, en 2000, a réservé 33 % des sièges aux femmes à tous les niveaux infranationaux²⁵. Ces mesures ont contribué à l'accroissement des proportions de femmes au sein des conseils locaux

²³ Base de données statistiques de la CEE-ONU (2009) et rapports nationaux.

²⁴ Ibid.

²⁵ Projet des Nations Unies pour le Millénaire, 2005, p. 105.

Figure 5.3
Proportion de conseillères municipales,
par région, 2003-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de Cités et gouvernements locaux unis (2009) et des sources nationales.

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays ayant des données disponibles.

en Inde et au Pakistan (38 et 25 %, respectivement) par rapport à d'autres pays d'Asie du Sud.

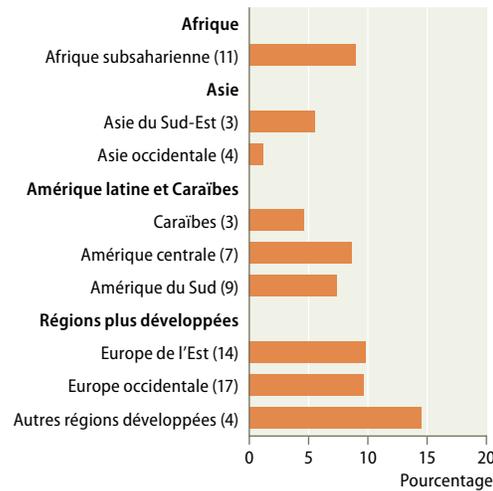
Les femmes ne représentent pas plus d'un cinquième des maires dans 73 pays ou zones sur 77.

La proportion de femmes occupant des postes de direction de niveau élevé dans les administrations locales est nettement plus faible que dans les conseils municipaux. Aucune des sous-régions disposant de données²⁶ n'a affiché une proportion moyenne de femmes maires dépassant 10 %, à l'exception des régions plus développées hors d'Europe qui ont enregistré une moyenne de 14 % (fig. 5.4). Cette proportion est beaucoup plus faible que la moyenne de 24 % des conseillères municipales dans la même sous-région (fig. 5.3).

Les femmes maires dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest ont constitué, en moyenne, 10 % de l'ensemble des maires; une fois encore, il s'agit d'une proportion beaucoup plus faible que celle de la représentation moyenne de 25 % ou plus de femmes dans les conseils locaux. Dans

²⁶ Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) a collecté et publié des données sur les femmes et les hommes conseillers et maires élus en 2003. Les données présentées ont été fournies par CGLU et comprennent en outre des données empruntées à la Base de données statistiques sur les questions de sexospécificité de la CEE-ONU et de plusieurs sources nationales (voir l'annexe statistique).

Figure 5.4
Part de femmes maires, par région, 2003-2008
(dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de Cités et gouvernements locaux unis (2009) et des sources nationales.

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays ayant des données disponibles.

les 11 pays disposant de données en Afrique subsaharienne, seulement 9 % des maires, en moyenne, sont des femmes. En Asie du Sud-Est et dans les trois sous-régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, les taux varient de 5 à 9 %. La proportion moyenne de femmes était la plus faible (1 %) au niveau des mairies dans les quatre pays d'Asie occidentale pour lesquels des données étaient disponibles.

Sur les 77 pays ou zones disposant de données, ceux qui ont enregistré la plus forte proportion de femmes maires comprennent la Lettonie (25 %), Maurice (40 %), la Nouvelle-Zélande (26 %) et la Serbie (26 %). La faible proportion de femmes maires est évidente à travers le monde; en dehors de ces quatre pays, les moyennes étaient inférieures à 20 % dans tous les pays ou régions ayant des données disponibles, et trois zones (Bangladesh, Mayotte et Trinité-et-Tobago) n'avaient aucune femme maire (voir l'annexe statistique).

Les postes de maires sont, pour ainsi dire, dans la même catégorie que les postes de chefs d'État et de gouvernement et de présidents de parlements, c'est-à-dire les postes qui sont les plus difficiles d'accès pour les femmes. La difficulté rencontrée par les femmes pour accéder à ces postes clés peut être attribuée, en partie, à la perception stéréotypée selon laquelle les femmes n'ont pas les qualités de leadership nécessaires pour assu-

mer ces fonctions. Il est relativement plus facile pour les femmes d'accéder à des postes en tant que membres d'un corps législatif ou d'une instance dirigeante. À titre d'illustration, les cinq pays nordiques peuvent se targuer d'avoir des représentations relativement élevées de femmes au sein des parlements et des conseils locaux (le pourcentage de femmes dans ces instances va de 26 à 47 % dans ces cinq pays). En revanche, un seul des cinq pays avait une femme chef d'État (Finlande) ou chef de gouvernement (Islande), et un seul avait une femme présidente du parlement (Islande). En ce qui concerne les maires, la proportion de femmes maires dans ces cinq pays variait de seulement 9 à 17 % (voir l'annexe statistique).

La difficulté à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie politique reste un sérieux obstacle pour les femmes en quête d'un poste politique. Au nombre des principaux obstacles politiques que rencontrent les femmes, il faut citer la prédominance du « modèle masculin » dans la vie politique et l'absence de soutien de la part des partis²⁷. En particulier, les obstacles à la participation politique des femmes au niveau local peuvent être liés au manque de soutien communautaire, à l'absence de responsabilité familiale collective au sein des ménages pour libérer les femmes des travaux ménagers non rémunérés, à la faible reconnaissance et la faible légitimité accordées à leur contribution par les pouvoirs publics et au manque de ressources économiques pour soutenir leur candidature²⁸.

B. L'appareil judiciaire

1. Tribunaux nationaux

L'appareil judiciaire reste dominé par les hommes, à l'exception de l'Europe de l'Est. Dans 11 des 12 pays disposant de données dans cette sous-région, les femmes juges sont, de manière générale, plus nombreuses que les hommes, 64 % en moyenne des juges étant des femmes dans ces pays (tableau 5.7). La représentation des femmes juges est moins bonne au niveau de la Cour suprême, sommet du pouvoir judiciaire dans le système judiciaire national. La représentation des femmes dans le système judiciaire présente les mêmes caractéristiques que dans les autres domaines déjà examinés dans les sections pré-

²⁷ International IDEA, 2005.

²⁸ Instituto Nacional de las Mujeres Mexico, 2006.

Tableau 5.7

Proportion de femmes juges à la Cour suprême et dans l'ensemble des juges, par région, 2003-2009 (dernière année disponible)

Pays	Juges à la Cour suprême (%)	Ensemble des juges (%)
Asie occidentale (4)	9	33
Arménie	—	21
Chypre	8	38
Géorgie	11	46
Turquie	17	28
Europe de l'Est (12)	41	64
Bosnie-Herzégovine	25	68
Bulgarie	78	66
Croatie	47	65
Slovénie	34	75
Estonie	16	63
Hongrie	61	72
Lettonie	57	71
Lituanie	19	54
Pologne	26	64
République tchèque	25	62
République de Moldova	33	33
Roumanie	75	71
Europe occidentale (6)	19	33
Islande	22	30
Irlande	25	22
Italie	13	38
Portugal	2	49
Royaume-Uni	8	20
Suède	44	38

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de celles de la CEE-ONU, Base de données statistiques sur les questions de sexes (2009); de la Commission européenne, Base de données sur les femmes et les hommes dans la prise de décisions (2008); UNIFEM, *Le progrès des femmes à travers le monde 2008/2009* (2009); et les rapports nationaux.

cédentes et dans d'autres chapitres : plus la hiérarchie judiciaire est élevée, moins importante est la représentation des femmes. Aussi, dans les juridictions suprêmes de la sous-région de l'Europe de l'Est, les femmes sont plus nombreuses que les hommes uniquement dans quatre pays. Toutefois, il convient de remarquer que dans deux de ces pays (Bulgarie et Roumanie), les femmes sont plus nombreuses que les hommes à la Cour suprême, et sont représentées davantage que dans tous les tribunaux confondus, occupant 78 et 75 %, respectivement, des sièges de la Cour suprême.

En Europe occidentale et en Asie occidentale, la proportion de femmes dans l'ensemble des tribunaux était inférieure à 50 %. Le modèle simi-

Tableau 5.8
Proportion de femmes juges dans les tribunaux internationaux et régionaux, 2006

0 à 9 %	10 à 19 %	20 à 29 %	30 à 39 %
Cour internationale de Justice (7 %)	Cour de justice européenne (17 %)	Cour européenne des droits de l'homme (27 %)	Cour pénale internationale (39 %)
Tribunal international pour le droit de la mer (0 %)	Cour de justice des Caraïbes (14 %)	Cour de justice des Andes (25 %)	Tribunal de première instance des Communautés européennes (36 %)
	Cour interaméricaine des droits de l'homme (14 %)		Tribunal pénal international pour le Rwanda (33 %)
	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (11 %)		Tribunal spécial pour la Sierra Leone (30 %)

Source : UNIFEM, *Le progrès des femmes à travers le monde 2008/2009* (2009), p. 79.

laire de plus faible représentation des femmes dans les juridictions suprêmes par rapport à tous les tribunaux est observé, sauf dans deux pays : l'Irlande et la Suède, où la part de juges femmes est plus élevée à la Cour suprême que dans l'ensemble des tribunaux (tableau 5.7).

Dans les autres régions du monde, deux pays se démarquent également par leur pourcentage élevé de femmes à la Cour suprême : le Honduras, où l'un des deux juges de la Cour suprême est une femme, et les Philippines, où les femmes représentaient un tiers des juges de la Cour suprême. En revanche, tous les juges des juridictions suprêmes de l'Inde et du Pakistan étaient des hommes²⁹.

2. Tribunaux internationaux

Les femmes sont également sous-représentées au sein des juridictions internationales et régionales; quatre seulement sur les 12 tribunaux ayant 30 % ou davantage de femmes juges. Le taux le plus élevé est enregistré à la Cour pénale internationale (CPI), où sept des 18 juges (39 %) étaient des femmes (tableau 5.8). Cette forte représentation des femmes a été réalisée du fait que le Statut de Rome, document constitutif de la CPI, préconise une représentation équitable des hommes et des femmes juges³⁰. En revanche, le Tribunal international du droit de la mer était entièrement composé de juges de sexe masculin, tandis qu'à la Cour internationale de Justice, 7 % seulement des juges étaient des femmes.

²⁹ UNIFEM, 2009.

³⁰ Nations Unies, 1998.

C. Fonction publique

La représentation des femmes aux postes de prise de décisions dans la fonction publique figure parmi les préoccupations exprimées dans le Programme d'action de Beijing. En raison de la rareté des informations disponibles, il est difficile d'évaluer les niveaux et les tendances en vue de remédier aux disparités observées entre les sexes.

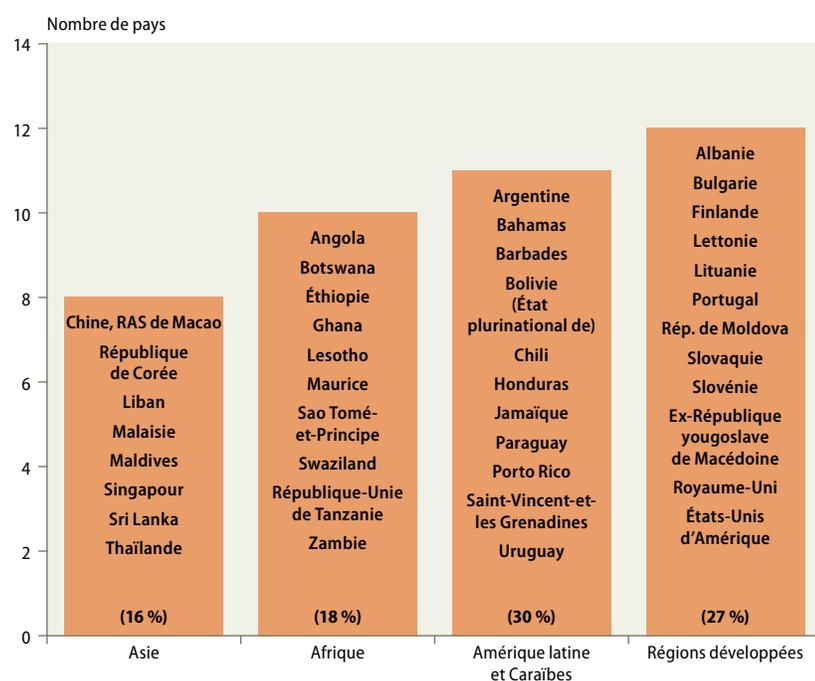
1. Cadres supérieurs

Les données disponibles indiquent que les femmes sont sous-représentées parmi les cadres supérieurs de la fonction publique ayant un pouvoir de décision. Par exemple, dans 33 pays (27 de l'Union européenne et six autres) suivis par la Commission européenne, les femmes occupaient en moyenne dans les ministères 25 % seulement des postes administratifs non politiques du plus haut niveau et 33 % des postes administratifs de deuxième plan³¹. Les cadres supérieurs de sexe féminin étaient plus susceptibles d'occuper les postes de haut niveau des ministères socio-culturels (éducation, protection, santé, etc.), que ceux des ministères liés à des fonctions gouvernementales fondamentales (affaires étrangères, intérieur, défense, justice, etc.). Les femmes occupaient 33 % des postes de plus haut niveau dans les ministères socioculturels contre 22 % seulement dans les ministères clefs.

Un poste administratif spécifique de rang élevé dans un pays est celui de statisticien en chef, c'est-à-dire la personne en charge de l'entité

³¹ Commission européenne, 2010.

Figure 5.5
Nombre et liste des pays ou zones où le bureau national de statistique est dirigé par une femme, par région, 2010



Source : Division de statistique des Nations Unies, base de données sur les contacts (consultée en janvier 2010).

Note : Le pourcentage entre parenthèses est la proportion de pays ou zones qui ont une femme statisticienne en chef.

gouvernementale responsable de la production des statistiques officielles. Dans le monde, 41 sur 190 bureaux nationaux de statistique (22 %) ont une femme comme statisticien en chef³². En Amérique latine et aux Caraïbes ainsi que dans les régions plus développées, un tel poste est plus souvent occupé par une femme qu'en Afrique et en Asie. Dans le premier cas, les femmes représentent respectivement 30 et 27 % des statisticiens en chef contre respectivement 18 et 16 % en Afrique et en Asie (fig. 5.5). Il existe deux régions où tous les statisticiens en chef sont des hommes : l'Afrique du Nord et l'Océanie.

Sur les 190 bureaux nationaux de statistique à travers le monde, 41 sont dirigés par des femmes.

Un poste gouvernemental de haut niveau très important est celui de gouverneur de la banque centrale, qui est chargé de la supervision du système monétaire d'un pays. Selon les données dis-

³² Les données sur les statisticiens en chef proviennent de la base de données sur les contacts tenue par la Division statistique des Nations Unies.

ponibles provenant d'Europe, aucune femme n'a encore accédé à ce poste (encadré 5.4).

2. Les femmes et les hommes dans le système des Nations Unies

L'article 8 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes stipule que les États parties doivent prendre toutes les mesures appropriées pour que les femmes, dans des conditions d'égalité avec les hommes, aient la possibilité de représenter leur gouvernement à l'échelon international et de participer aux travaux des organisations internationales. En vertu du Programme d'action de Beijing, les Nations Unies ont été invitées à mettre en œuvre des politiques d'emploi afin de parvenir à l'égalité globale des sexes au niveau professionnel et supérieur à l'horizon 2000. Un objectif qui a été fixé consistait à faire en sorte que les femmes occupent 50 % des postes de direction et de prise de décisions au sein de l'ONU avant l'an 2000; toutefois, cet objectif n'a été réalisé que dans le cas des administrateurs auxiliaires.

Entre 1998 et 2009, une augmentation de la proportion de femmes a été enregistrée à tous les niveaux d'administrateurs et dans les catégories de personnel plus élevées au sein du Secrétariat de l'ONU. Des progrès ont été plus remarquables (supérieurs à 10 points de pourcentage) aux plus hauts postes de prise de décisions et de gestion, à savoir, ceux des niveaux de sous-secrétaire général et de secrétaire général adjoint, postes auxquels les femmes étaient particulièrement sous-représentées en 1998 (fig. 5.6). S'agissant des deux grades de directeur (D-2 et D-1), qui sont également des postes de prise de décisions, une augmentation de cinq points de pourcentage a été enregistrée dans l'intervalle de 11 ans. La progression la plus faible (2 à 4 points de pourcentage) a été enregistrée chez les administrateurs de

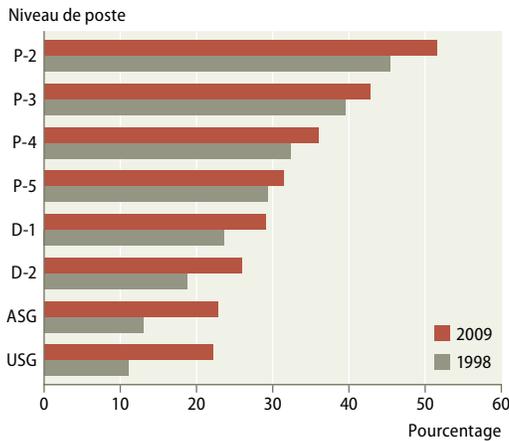
Encadré 5.4

Les banques centrales sont dirigées par des hommes au sein de l'Union européenne

En 2009, les banques centrales de tous les 27 États membres de l'Union européenne étaient dirigées par un gouverneur homme et leurs conseils comptent en moyenne cinq hommes pour une femme.

Source : Commission européenne, Base de données sur les femmes et les hommes dans la prise de décisions (2010).

Figure 5.6
**Proportion de femmes occupant des postes
 d'administrateur et des postes de niveau supérieur
 au Secrétariat de l'ONU, 1998 et 2009**



Source : Bureau de la Conseillère spéciale des Nations Unies pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, *The Status of Women in the United Nations System and in the United Nations Secretariat*, as of 30 June 2009 (Secrétariat), au 30 décembre 2008 (Système des Nations Unies).

haut niveau et de niveau moyen (P-5, P-4 et P-3), tandis que le niveau d'administrateur auxiliaire (P-2) s'est amélioré de 6 points de pourcentage. À l'exception des administrateurs auxiliaires qui comptaient 45 % de femmes en 1998 et ont atteint actuellement 51 %, aucune autre catégorie n'a réalisé l'objectif de 50 % fixé en 1995.

La situation actuelle des femmes au Secrétariat de l'ONU, où la proportion de femmes à chaque niveau de la hiérarchie est plus faible au fur et à mesure que les niveaux augmentent, reflète la tendance au sein des gouvernements nationaux. Le déficit de femmes aux niveaux les plus élevés persiste, les femmes ne représentant qu'entre 20 et 30 % des directeurs, sous-secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints.

D. Le secteur privé

À travers le monde, les femmes ont progressivement davantage d'opportunités de participer et de contribuer au développement de la société. Toutefois, malgré quelques progrès enregistrés vers l'égalité des sexes dans le secteur privé, les écarts restent énormes dans les entreprises.

1. Les conseils d'administration des entreprises

Il a été prouvé que les membres des conseils d'administration qui comportent un plus grand

nombre de femmes participent davantage à la prise de décisions et ont une meilleure gouvernance³³. Plus précisément, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir des problèmes d'absentéisme aux réunions. Par ailleurs, plus la proportion de femmes est élevée au sein d'un conseil, meilleurs sont les niveaux de présence des administrateurs masculins, et plus équitable est le salaire des administrateurs. De plus, les entreprises qui comptent au moins trois femmes membres du conseil affichent des résultats financiers meilleurs que la moyenne; cette corrélation se vérifie dans tous les secteurs³⁴.

Bien qu'il y ait actuellement des femmes dans la plupart des conseils d'administration des grandes entreprises, leur nombre reste faible par rapport à celui des hommes. Par exemple, en 2009, aux États-Unis d'Amérique, si 89 % des 500 entreprises de Standard & Poor's³⁵ avaient au moins une femme membre du conseil d'administration, il n'en demeure pas moins vrai que les femmes représentaient en moyenne 16 % seulement des membres des conseils d'administration³⁶. Les entreprises ayant une présidente-directrice générale (PDG) étaient plus susceptibles d'avoir un plus grand nombre de femmes dans leur conseil d'administration³⁷ : 32 % contre 15 % pour les entreprises ayant un homme PDG³⁸.

La faible proportion de femmes membres des conseils d'administration des grandes entreprises est également évidente en Europe. En 2009, les administratrices représentaient en moyenne 12 % des membres des conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse dans 33 pays (27 pays de l'Union européenne et six autres)³⁹. La proportion de femmes adminis-

³³ Adams et Ferreira, 2008.

³⁴ Joy *et al.*, 2007.

³⁵ Les grandes entreprises cotées en bourse figurant dans l'indice 500 de Standard & Poor's; l'ensemble des 500 entreprises interviennent sur l'une ou l'autre des deux plus grandes bourses américaines : le NYSE Euronext et le Nasdaq OMX. Le nombre moyen des membres du conseil des 500 entreprises de Standard & Poor's était de 11 en 2009.

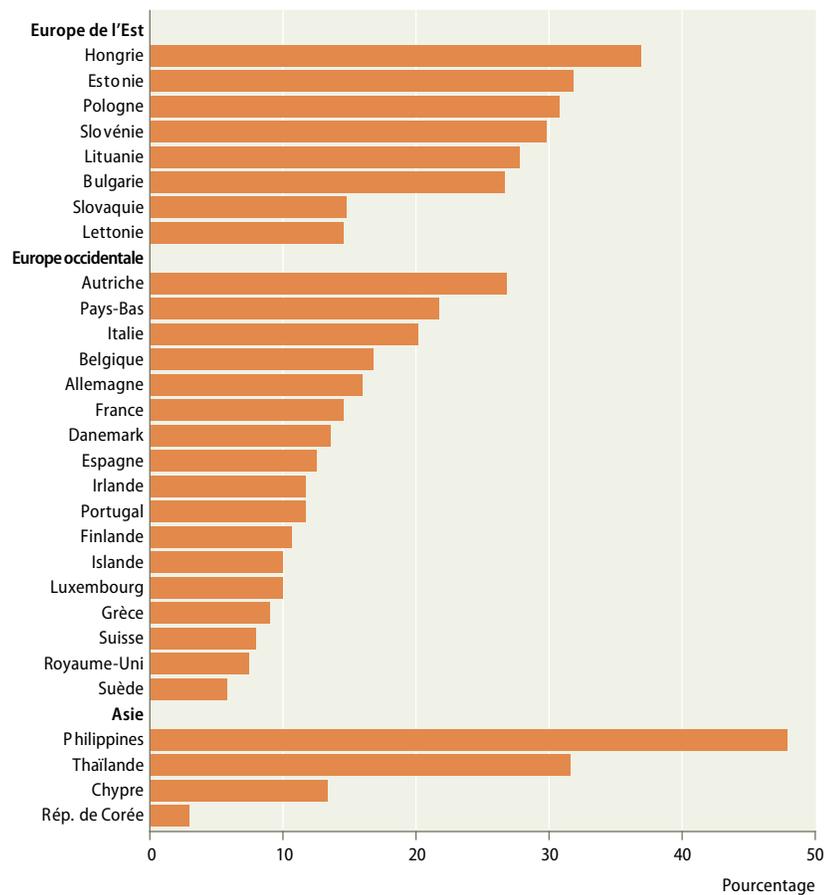
³⁶ Spencer Stuart, 2009.

³⁷ La plus forte proportion de femmes membres de conseils d'administration des entreprises ayant une femme PDG est en partie due au fait que la PDG est généralement membre du conseil d'administration et serait donc prise en compte dans le nombre total d'administratrices de ces entreprises. Parallèlement, une forte représentation féminine au sein du conseil peut être une des causes de l'ascension d'une femme au poste de PDG.

³⁸ Spencer Stuart, 2009.

³⁹ Commission européenne, 2010. Données basées sur les plus grandes entreprises cotées en bourse établies à par-

Figure 5.7
Proportion de femmes membres de conseil d'administration et directrices générales d'entreprises ou d'organisations, 2000



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données de l'OIT, Banque de données statistiques sur la main-d'œuvre (LABORSTA), Données sur l'emploi ventilées par sexe par groupe professionnel détaillé (SEGREGAT), ISCO-88 code 121 (consultée en juin 2009).

tratrices était de loin la plus élevée en Norvège (42 %). Cette proportion était supérieure à 20 % dans deux autres pays seulement : la Finlande (24 %) et la Suède (27 %).

Quelques pays ont adopté des politiques proactives en vue de promouvoir la participation des femmes aux conseils des entreprises privées, notamment en Scandinavie. En Norvège, par exemple, la législation adoptée en 2002 exige que chaque sexe soit représenté au moins à 40 % au sein des conseils d'administration des entreprises publiques. Une autre loi a été votée en 2006 obligeant le secteur privé à se conformer à cette règle⁴⁰. Ces mesures gouvernementales ont per-

tir de l'indice des valeurs vedettes de la bourse ou des bourses de chaque pays.

⁴⁰ Norvège, Ministère de l'enfance, de l'égalité et de l'inclusion sociale, 2010.

mis de faire passer à 42 % en 2009 la représentation des femmes aux conseils d'administration, contre un quart seulement en 2005⁴¹.

L'Espagne est un autre pays qui a imposé un quota pour accroître le nombre de femmes au sein des conseils⁴². Toutefois, les progrès ont été modestes depuis que la loi a été mise en place en 2007 : la proportion de femmes est passée de 6 % en 2007 à seulement 10 % en 2009.

2. Directeurs généraux

Les femmes chefs d'entreprise sont en mesure d'influencer la manière dont les salariés vivent et travaillent, en encourageant des pratiques de gestion plus équitables, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et la réduction des disparités entre les sexes sur le lieu de travail. Cependant, tout comme aux postes de leadership et de prise de décisions dans l'administration publique (voir les sections A à C ci-dessus), les directrices générales sont assez rares dans le secteur privé.

La figure 5.7 présente la proportion de femmes membres de conseil d'administration et directrices générales de 25 pays en Europe et quatre en Asie. L'analyse est basée sur les données détaillées sur les professions par sexe en 2000 et est axée sur les professions diversement présentées comme directeur, président, directeur général ou tout autre poste similaire à la tête d'une entreprise ou d'une organisation. Les données disponibles montrent que la proportion de directeurs et de directeurs généraux qui sont des femmes varie considérablement entre les pays, même au sein de la même région, allant de 15 à 37 % en Europe de l'Est, de 6 à 27 % en Europe occidentale et de 3 à 48 % pour les quatre pays d'Asie. Dans la majorité des pays de l'Europe de l'Est (six sur huit), les femmes représentaient plus de 25 % des directeurs et directeurs généraux. En comparaison, cela était le cas pour un seul pays (Autriche) sur les 17 pays de l'Europe occidentale ayant des données disponibles; la grande majorité des pays de cette région avaient des proportions de femmes inférieures à 20 %. En Asie, les Philippines et la Thaïlande avaient tous deux des proportions relativement élevées de femmes parmi les directeurs et les directeurs généraux, avec 48 et 32 %, respectivement; toutefois, la République

⁴¹ Commission européenne, 2008 et 2010.

⁴² Ibid.

de Corée a enregistré la plus faible proportion de femmes de tous les pays, avec 3 %.

Seulement 13 des 500 plus grandes entreprises dans le monde avaient une femme PDG en 2009.

Le plafond de verre semble être le plus difficile à briser au sein des plus grandes entreprises, qui restent encore des domaines essentiellement masculins. Sur les 500 plus grandes entreprises dans le monde⁴³, 13 seulement avaient une femme PDG en 2009⁴⁴, soit une proportion de moins de 3 %. Dans 33 pays d'Europe (27 dans l'Union européenne et six autres), la même tendance d'une très faible proportion de femmes aux premiers postes de la plus haute instance de prise de décisions dans les plus grandes entreprises est observée, à savoir le président du conseil d'administration. Dans 16 des 33 pays, le poste de président du conseil d'administration de toutes les plus grandes entreprises cotées en

bourse⁴⁵ en 2009 était occupé par des hommes, et dans seulement trois pays (Bulgarie, Slovaquie et Norvège) les femmes étaient à la tête d'au moins 10 % des principales entreprises en qualité de présidente du conseil d'administration⁴⁶. Pour les pays européens, la proportion moyenne de femmes occupant le poste de présidente du conseil d'administration des plus grandes entreprises était de 3 %.

En somme, les femmes restent particulièrement sous-représentées aux plus hauts postes de prise de décisions dans le secteur privé, tout au moins dans les régions plus développées. Il est peu probable que la situation soit plus encourageante dans les régions moins développées, bien qu'il n'y ait pas de données suffisantes pour le confirmer ou l'infirmier. Par rapport à la sous-représentation des femmes aux principaux postes de direction et de prise de décisions au sein du gouvernement, de l'appareil judiciaire et de la fonction publique (voir les sections A à C), la situation dans le secteur privé est encore plus grave.

⁴³ Fortune Global 500, qui est un classement des 500 plus grandes entreprises par leur revenu dans le monde. La liste des entreprises est établie chaque année par le magazine *Fortune*.

⁴⁴ *Fortune*, 2009.

⁴⁵ Le nombre des grandes entreprises cotées en bourse examinées va de neuf en Islande à 50 au Royaume-Uni.

⁴⁶ Commission européenne, 2010.

Chapitre 6

Violence à l'égard des femmes

Principales conclusions

- La violence à l'égard des femmes est un phénomène universel.
- Les femmes sont exposées à différentes formes de violence — physique, sexuelle, psychologique et économique —, tant au sein qu'en dehors de leur foyer.
- Les proportions de femmes victimes de violence physique au moins une fois dans leur vie varient de quelques pour cent à plus de 59 % selon le lieu où elles vivent.
- Les mesures statistiques actuelles de la violence à l'égard des femmes constituent une source d'informations limitée, et les définitions et classifications statistiques nécessitent davantage de travail et d'harmonisation au niveau international.
- La mutilation génitale féminine, la plus dangereuse violence de masse perpétrée à l'égard des femmes, est en légère baisse.
- Dans de nombreuses régions, des coutumes séculaires exercent des pressions considérables sur les femmes pour les amener à accepter de mauvais traitements.

Introduction

La violence à l'égard des femmes est un obstacle à la réalisation des objectifs d'égalité, de développement et de paix. Elle viole et entrave la jouissance par les femmes de leurs droits humains et libertés fondamentales. Dans toutes les sociétés, les femmes et les petites filles sont victimes, à des degrés divers, de violences physiques, sexuelles et psychologiques, quels que soient leur revenu, leur classe sociale et leur culture. Le bas statut social et économique des femmes peut représenter à la fois une cause et une conséquence de cette violence¹.

La violence à l'égard des femmes, tout au long de leur vie, est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les hommes et les femmes. Elle est perpétuée par des pratiques traditionnelles et coutumières qui confèrent aux femmes un statut inférieur au sein de la famille, sur le lieu de travail, dans la communauté et la société, et elle est exacerbée par les pressions sociales. Ces pressions comprennent la honte, voire la difficulté de dénoncer certains actes perpétrés contre les femmes, le manque d'accès des femmes à l'information,

l'assistance ou la protection juridiques, l'absence de lois interdisant effectivement les actes de violence à l'égard des femmes, l'insuffisance des efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de promouvoir la sensibilisation aux lois en vigueur et leur application, ainsi que le manque de moyens éducatifs et autres pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de la violence. Les images de la violence à l'égard des femmes diffusées par les médias, notamment celles qui dépeignent le viol, les sévices sexuels ou l'utilisation des femmes et des filles comme des objets sexuels, y compris la pornographie, sont des facteurs qui contribuent à la prévalence persistante de ces violences, en influençant de manière négative la communauté dans son ensemble et les enfants, les jeunes en particulier².

Le Programme d'action de Beijing a exhorté tous les gouvernements et les Nations Unies, entre autres, à stimuler la recherche, recueillir des données et compiler des statistiques relatives à la prévalence des différentes formes de violence à l'égard des femmes (notamment la violence domestique) et à encourager la recherche sur leurs causes, leur nature, leur gravité et leurs conséquences ainsi que sur l'efficacité des me-

¹ Nations Unies, 2005.

² Ibid.

sures mises en œuvre pour éviter et réparer les violences causées aux femmes³. Un examen approfondi de la situation des statistiques sur la violence à l'égard des femmes a été présenté dans le numéro précédent de *Les femmes dans le monde*⁴.

L'ONU a récemment intensifié considérablement ses activités de lutte contre la violence à l'égard des femmes. L'étude de 2006 du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'égard des femmes⁵ examine le contexte et les causes de cette violence ainsi que ses formes, ses conséquences et ses coûts. Cette étude consacre un chapitre distinct aux questions liées à la collecte de données et aux lacunes et problèmes rencontrés dans les différentes sources de données utilisées pour la quantification, un accent particulier étant mis sur les types de violence et les questions d'éthique et de sécurité liées aux enquêtes de population utilisées comme sources. De plus, l'étude souligne que le développement et l'utilisation d'indicateurs communs sur la violence à l'égard des femmes sont essentiels pour avoir un aperçu complet et exhaustif de ce phénomène.

Au cours de la période 2006-2009, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté quatre résolutions⁶ sur l'intensification des efforts en vue d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes, mettant ainsi en évidence les préoccupations des pays face à cette question. Elle a de même pris le relais de l'appel du Secrétaire général en faveur de l'élaboration d'indicateurs mondiaux, en demandant dans sa résolution 61/142 de décembre 2006 que cette mesure soit prise d'urgence pour aider les gouvernements à évaluer l'ampleur, la prévalence et l'incidence de la violence à l'égard des femmes.

L'ONU entreprend simultanément des études visant à définir et à identifier les différentes formes de cette violence afin de permettre une évaluation et une quantification précises. Cette action se reflète le mieux dans la campagne du Secrétaire général sur le thème « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». L'objectif global est de sensibiliser davantage le public et de renforcer la volonté politique ainsi que les ressources. L'un des cinq principaux objectifs de la campagne définis comme résultats à atteindre

³ Ibid.

⁴ Nations Unies, 2006a.

⁵ Nations Unies, 2006b.

⁶ Résolutions de l'Assemblée générale 61/143 de 2006, 62/133 de 2007, 63/155 de 2008 et 64/137 de 2009.

dans tous les pays à l'horizon 2015 est la « mise en place de systèmes de collecte et d'analyse des données relatives à la fréquence des diverses formes de violence à l'égard des femmes et des filles »⁷. Trois réalisations sont énumérées dans le cadre de cette campagne : 1) tous les pays ont réalisé une enquête de population ou un module sur la violence à l'égard des femmes et des filles; 2) tous les pays ont intégré la collecte de données sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans leurs systèmes d'établissement de rapports réguliers, y compris sur la santé, la police et la justice; et 3) tous les pays, la communauté internationale et d'autres acteurs s'engagent à assurer la ventilation des données existantes par sexe, le cas échéant.

Le présent chapitre met l'accent sur les questions pertinentes de méthodologie ainsi que sur les sources des statistiques qui influencent la disponibilité de données précises, solides et comparables sur la violence à l'égard des femmes. Il décrit également les travaux effectués sur les indicateurs statistiques mondiaux pour mesurer cette violence. L'ensemble provisoire de ces indicateurs mondiaux est ensuite utilisé pour présenter les données sur la violence à l'égard des femmes établies sur la base d'enquêtes nationales et internationales. Les dernières sections du chapitre examinent les statistiques relatives aux mutilations génitales féminines et l'attitude des femmes envers les violences qui leur sont infligées.

A. Méthodologie statistique

1. Élaboration des indicateurs statistiques mondiaux

La comparabilité des statistiques sur la violence à l'égard des femmes est l'un des principaux critères pour présenter une quantification précise de ce phénomène dans le temps, entre les nations, les régions et à travers le monde. La violence subie par les femmes revêt de nombreuses formes différentes et il convient de les classer dans des ensembles d'indicateurs afin de créer un instrument statistique commun qui devrait être appliqué dans les processus d'établissement de données.

Ces travaux sur les indicateurs statistiques mondiaux sont exigés par l'Assemblée générale⁸. La

⁷ Nations Unies, 2009a.

⁸ Assemblée générale des Nations Unies, 2006.

Commission de statistique des Nations Unies a, en réponse, créé le groupe des Amis de la présidence pour identifier et répertorier les indicateurs statistiques sur la violence à l'égard des femmes⁹. Étant donné que les enquêtes de population et les documents administratifs sont la source des statistiques permettant de mesurer cette violence, les indicateurs sont classés sur cette base. Aux fins des enquêtes, la liste des indicateurs est la suivante :

- i. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence physique au cours des 12 derniers mois, selon la gravité, la relation à l'auteur et la fréquence;
- ii. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence physique au cours de leur vie selon la gravité, la relation à l'auteur et la fréquence;
- iii. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence sexuelle au cours des 12 derniers mois, selon la gravité, la relation à l'auteur et la fréquence;
- iv. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence sexuelle au cours de leur vie, selon la gravité, la relation à l'auteur et la fréquence;
- v. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence sexuelle ou physique par leur partenaire intime actuel ou antérieur au cours des 12 derniers mois, selon la fréquence;
- vi. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence sexuelle ou physique par leur partenaire intime actuel ou antérieur au cours de leur vie, selon la fréquence;
- vii. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence psychologique par leur partenaire intime au cours des 12 derniers mois;
- viii. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la violence économique par leur partenaire intime au cours des 12 derniers mois;
- ix. Taux (total et par âge) de femmes soumises à la mutilation génitale féminine.

Les statistiques relatives aux indicateurs suivants devraient être basées sur les documents administratifs comme suit :

- i. Féminicide et homicide conjugaux selon les caractéristiques personnelles de la victime et de l'auteur;
- ii. Mariage forcé;
- iii. Traite des femmes.

Les travaux d'identification et d'établissement de la liste des indicateurs statistiques pour mesurer la violence à l'égard des femmes ont abouti à l'élaboration de directives¹⁰ pour la production de statistiques qui permettront l'établissement des normes statistiques internationales. Toutes les autorités statistiques nationales seront invitées à les appliquer afin d'assurer la disponibilité d'informations précises et régulières dans ce domaine.

2. Documents administratifs en tant qu'une source des statistiques sur la violence à l'égard des femmes

Les statistiques de la police et des tribunaux sont une source potentielle de statistiques sur la violence à l'égard des femmes. Une description détaillée de l'utilisation de ces sources est fournie dans le numéro précédent de *Les femmes dans le monde*¹¹. L'utilité des statistiques de la police pour mesurer l'ampleur de la violence à l'égard des femmes est en fait limitée dans la mesure où ces violences ne sont généralement pas signalées aux autorités, notamment les cas de violence domestique. Toutefois, pour des crimes tels que les féminicides, les statistiques de la police peuvent être utiles, pourvu que les données sur la victime, ainsi que sur l'agresseur, si elles sont disponibles, soient ventilées par âge et autres caractéristiques personnelles. L'adaptation des statistiques sur la criminalité en général, pour produire des données sur la violence à l'égard des femmes, fait partie des travaux d'élaboration et d'adoption de normes statistiques internationales pour mesurer l'ampleur de telles violences¹².

Le secteur de la santé est une autre source de statistiques sur les diverses formes de violence étant donné que les registres sont tenus par des organisations non gouvernementales qui s'oc-

⁹ Pour la composition et les travaux du groupe, consulter <http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/vaw/default.htm>.

¹⁰ Nations Unies, « Guidelines for producing Statistics on Violence against Women », 2013.

¹¹ Nations Unies, 2006a.

¹² Voir le Rapport sur la réunion des Amis de la présidence de la Commission de statistique des Nations Unies sur les indicateurs servant à mesurer la violence à l'égard des femmes sur le site : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/vaw/default.htm>.

cupent de la protection des femmes maltraitées et victimes de la violence. Il convient de noter, cependant, que les statistiques provenant de ces sources sont rares et pas totalement fiables. Et ce, en raison du fait que les informations fournies sur ces cas et sur les conséquences de la violence sont généralement collectées sur une base volontaire, les systèmes de soins de santé et autres n'étant généralement pas obligés de faire un rapport sur ces cas et sur les victimes de la violence.

3. Les enquêtes en tant qu'une source des statistiques sur la violence à l'égard des femmes

En principe, les enquêtes autonomes de population sont des instruments de choix pour la collecte de statistiques sur la violence à l'égard des femmes¹³. Mais si on manque de ressources, un module bien conçu à intégrer à une enquête plus générale ou une autre enquête spécialisée peut aussi convenir¹⁴.

Des enquêtes statistiques spécialisées et indépendantes offrent la possibilité d'examiner en détail les caractéristiques de la femme, de l'agresseur et de leur relation, le nombre de cas de violence et toutes les autres informations pertinentes. Ces enquêtes nécessitent une préparation minutieuse, la conception d'un échantillonnage et la formation des enquêteurs, et soulèvent toute une série de préoccupations éthiques en matière de respect de la confidentialité des données et de protection des personnes interrogées¹⁵.

La violence sexiste, en général et à l'égard des femmes en particulier, est reconnue comme un phénomène mondial. Les raisons fondamentales de cette violence sont nombreuses et variées, ce qui pose de sérieux problèmes pour l'élaboration d'instruments de suivi. Les chercheurs soulignent le fait que les comportements interpersonnels doivent être compris dans des contextes plus vastes de pouvoir et d'inégalités¹⁶. Aussi l'une des questions majeures pour la conception et la conduite d'enquêtes statistiques sur la violence à l'égard des femmes est-elle d'assurer la coopération des victimes interrogées, en particulier de surmonter les obstacles sociaux qui les empêchent de divulguer la violence causée par un partenaire intime.

Même lorsqu'on est en mesure de mener des enquêtes, leurs résultats sont souvent difficiles à comparer en raison de l'absence de normes statistiques internationales et de la nature du phénomène. Les enquêtes utilisent différentes approches et différents plans de sondage; elles définissent les actes de violence de différentes manières et diffèrent dans leur portée du point de vue de l'agresseur, partenaire(s) intime(s) ou tous les hommes, par exemple.

Une autre difficulté est que l'ampleur des violences subies par les femmes est généralement difficile à évaluer de manière précise. Même si certaines formes de violence physique pourraient, par elles-mêmes, ne pas être considérées comme étant graves, leur répétition cause un préjudice important à la victime. Par ailleurs, des actes de violence occasionnels ou ponctuels peuvent entraîner de graves blessures. La plupart des enquêtes statistiques visant à saisir la gravité de la violence appliquent une classification des différents actes de violence physique qui causent des souffrances aux victimes et les qualifient de violence « modérée » ou « grave ». Toutefois, une autre approche, plus subjective, est également adoptée dans certaines enquêtes : il s'agit essentiellement de demander à la victime d'évaluer elle-même la gravité de la violence subie.

Les résultats de différentes enquêtes nationales et internationales ne sont pas complètement comparables en raison également d'une autre de leurs composantes : la formulation et l'échelonnement des questions. Le cadrage et la formulation des questions peuvent avoir des effets négatifs sur la volonté de la personne interrogée de coopérer et, en raison du fait que les questions doivent tenir compte des réalités nationales, les statistiques découlant de ces enquêtes ne décrivent pas toujours le même phénomène. De même, l'échelonnement des questions n'est pas forcément le même entre les différentes enquêtes, certaines commençant par des questions sur les violences infligées par un partenaire intime et posant par la suite des questions sur la violence commise par d'autres auteurs, tandis que d'autres enquêtes¹⁷ commencent par l'expérience de la violence physique, indépendamment de l'auteur.

¹³ Nations Unies, 2009b.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Division de statistique des Nations Unies, 2009.

¹⁶ Merry, 2009.

¹⁷ Enquêtes internationales sur la violence à l'égard des femmes, par exemple, telles que présentées dans Johnson *et al.*, 2008.

Les différences entre les enquêtes résultent également du choix de la méthode de collecte de données. Les entretiens, qu'ils aient lieu par téléphone ou en face à face, peuvent avoir une incidence sur la disponibilité et la volonté des répondants de discuter des sujets sensibles comme les actes de violence.

Toutes ces questions mettent en évidence la nécessité d'élaborer, d'adopter et d'appliquer des normes statistiques internationales dans ce domaine en vue d'assurer la comparabilité aux niveaux infranational, national, régional et international. Les statistiques et leur description qui suivent doivent être interprétées en tenant compte des caractéristiques des enquêtes sur la violence à l'égard des femmes qui viennent d'être examinées.

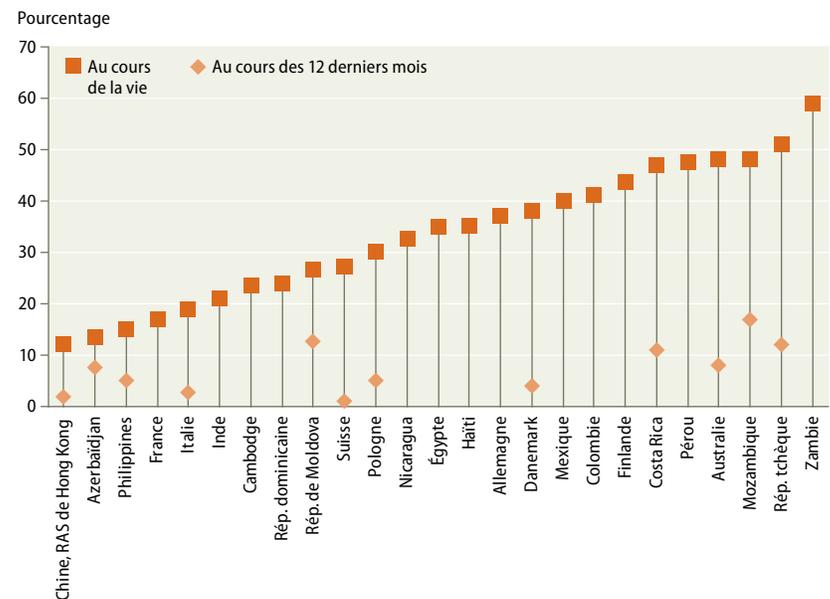
B. Prévalence et incidence de la violence à l'égard des femmes

Au cours des 15 dernières années, un certain nombre de pays ont mené des enquêtes statistiques visant à obtenir des données sur la violence à l'égard des femmes. En préparant ce numéro de *Les femmes dans le monde*, la Division de statistique des Nations Unies a entrepris la compilation des données collectées dans le cadre de ces enquêtes (dans la mesure du possible), sur la base de l'ensemble des indicateurs énumérés ci-dessus, à savoir, le pourcentage de femmes victimes de violences physiques et sexuelles au cours de leur vie et dans les 12 mois précédant la collecte de données. Alors que tous les efforts ont été déployés pour prendre en compte le plus d'enquêtes possible, les résultats de certaines enquêtes n'ont pu être exploités en raison, soit de la date de publication des résultats soit de la non-disponibilité des données pour d'autres raisons. La liste complète des enquêtes figure à l'annexe statistique.

Comme il a été indiqué dans la première section, des différences importantes existent dans les méthodologies appliquées dans le cadre des enquêtes et, de ce fait, les résultats pourraient ne pas être directement comparables. Les principales statistiques pour ces indicateurs tels qu'ils sont examinés plus haut sont présentées ici en tant qu'une approximation de la prévalence de la violence à l'égard des femmes dans les pays qui ont mené des enquêtes sur cette question et pour lesquels des données étaient disponibles.

Figure 6.1

Proportion de femmes soumises à la violence physique (quel que soit l'auteur), au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 1995-2006 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base d'enquêtes nationales et internationales sur la violence à l'égard des femmes.

Note : Les statistiques sur la violence physique à l'égard des femmes au cours des 12 derniers mois ne sont pas disponibles pour tous les pays. Les données pour l'Inde et le Cambodge se rapportent aux femmes ayant eu un partenaire. Les données pour la Finlande portent sur au moins une forme de violence ou de menace.

1. Violence physique à l'égard des femmes

Violence physique en général

La violence physique à l'égard des femmes au cours de leur vie est exprimée en pourcentage de femmes, sur le nombre total de femmes, qui ont été victimes d'agression au moins une fois dans leur vie (généralement après l'âge de 15 ans). Comme il a déjà été indiqué, les données sont généralement collectées sur les violences physiques subies par les femmes à la fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois précédant la collecte de données. La violence physique consiste en actes visant à infliger des peines aux victimes, qui consistent notamment à bousculer, empoigner, tordre le bras, tirer les cheveux, gifler, donner des coups de pied, mordre ou donner des coups de poing ou des coups avec un objet, tenter d'étrangler ou d'étouffer, brûler ou écorcher volontairement et attaquer avec une arme, un pistolet ou un couteau. La proportion de femmes qui ont été soumises à la violence physique (quel que soit l'auteur), au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois est présentée dans la figure 6.1.

Les femmes sont exposées à la violence physique tout au long de leur vie.

La proportion de femmes exposées à la violence physique au cours de leur vie varie de 12 % en Chine, SAR de Hong Kong et 13 % en Azerbaïdjan, à environ 50 % ou plus en Australie et au Mozambique (48 %), en République tchèque (51 %) et en Zambie (59 %). S'agissant des violences subies au cours des 12 mois précédant l'enquête, la proportion de femmes est naturellement plus faible. De même, au Costa Rica, en République de Moldova, en République tchèque et au Mozambique plus d'un dixième des femmes font état de mauvais traitements qui leur ont été infligés récemment. En interprétant ces résultats, il convient de prendre en compte les différentes méthodologies appliquées dans le cadre de ces enquêtes de même que la diversité des définitions de la violence et des méthodes de collecte utilisées (voir l'analyse au début de ce chapitre). À titre d'exemple, le taux concernant l'Inde porte uniquement sur les femmes non célibataires et non sur le nombre total de femmes. Néanmoins, toutes les statistiques indiquent clairement qu'une proportion importante de femmes ont été victimes de violence physique au moins une fois dans de leur vie, infligée par leur partenaire intime ou d'autres hommes.

Violence physique infligée par un partenaire intime

La violence infligée aux femmes par leurs partenaires intimes a des conséquences particulièrement graves et potentiellement durables dans la mesure où elle a tendance à être répétitive et associée également à la violence psychologique et sexuelle. Les enquêtes statistiques mettent particulièrement l'accent sur cette forme de violence à l'égard des femmes.

Les partenaires intimes commettent des actes de violence physique sur les femmes.

Les statistiques montrent des différences considérables en matière de prévalence des actes de violence physique perpétrés par le partenaire intime à travers le monde. Selon les données des enquêtes statistiques nationales et internationales présentées dans la figure 6.2, le pourcentage de femmes ayant eu un partenaire ou ayant été mariées et ayant été soumises à la violence physique par un partenaire intime actuel ou an-

cienn, au moins une fois dans leur vie, varie de 6 % en Chine, SAR de Hong Kong, et 7 % au Canada (les données portent uniquement sur la violence conjugale) à plus de 48 % en Zambie, au Pérou (ville)¹⁸, en Éthiopie (province) et au Pérou (province). Les statistiques disponibles ne laissent entrevoir aucune tendance particulière de ces taux de prévalence en termes de répartition géographique de pays/zones, ou de leur niveau de développement. Il convient, toutefois, de souligner que les enquêtes sur la violence à l'égard des femmes n'ont pas été effectuées dans de nombreux pays dans le monde, rendant considérablement difficile l'identification des tendances régionales ou selon le niveau de développement.

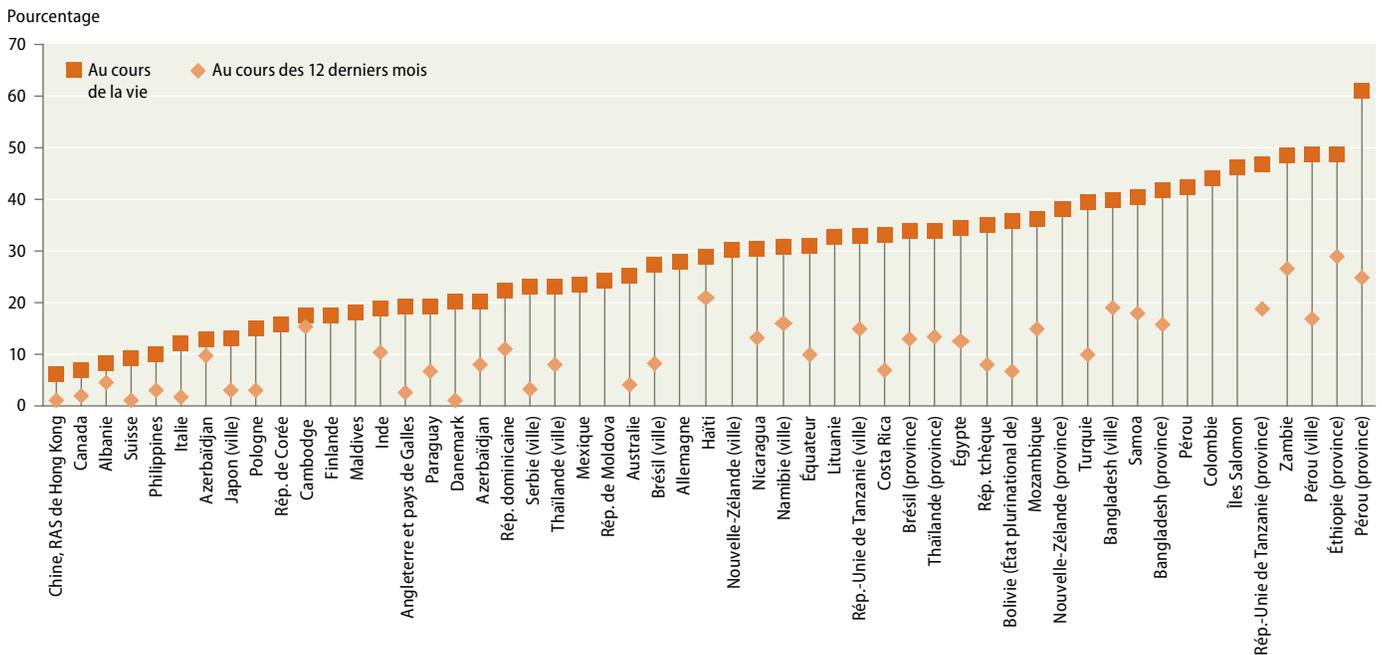
La proportion de femmes victimes d'actes de violence physique infligés par leurs partenaires intimes au cours des 12 derniers mois était de 3 % ou moins en Chine, SAR de Hong Kong, au Canada (les données portent uniquement sur la violence conjugale), en Suisse, aux Philippines, en Pologne, en Angleterre, au pays de Galles et au Danemark. Si la traduction de ces résultats en pourcentages permet d'en faciliter la comparaison, il importe également d'examiner les valeurs absolues afin de comprendre pleinement l'ampleur de ce phénomène. En 2004 par exemple, le nombre total de femmes interrogées dans le cadre de l'enquête effectuée en Pologne était d'environ 17,8 millions tandis que le total des taux de femmes qui étaient soumises à la violence physique était d'un peu plus de 3 %. Ce taux indique que la violence physique a affecté près de 534 000 femmes en 2003, au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit 1 463 femmes chaque jour.

Les femmes sont soumises à la violence physique tant modérée que grave par leurs partenaires intimes, la prépondérance de l'une ou l'autre forme variant selon les pays.

Que la violence infligée aux femmes au cours de leur vie par leur partenaire intime soit modérée ou grave, elle varie entre les pays, d'après les statistiques disponibles présentées dans la figure 6.3. De plus, dans certains pays, plus de femmes sont

¹⁸ Dans un certain nombre de pays couverts dans ce chapitre, les enquêtes sur la violence à l'égard des femmes ont été menées séparément dans une ville et dans une province en vue de faire la distinction entre zones urbaines et zones rurales. Dans tous ces cas, le texte indique si les données et les résultats se rapportent à une ville ou à une province du pays concerné.

Figure 6.2
Proportion de femmes soumises à la violence physique par leur partenaire intime au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 1995-2006 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base d'enquêtes nationales et internationales relatives à la violence à l'égard des femmes.

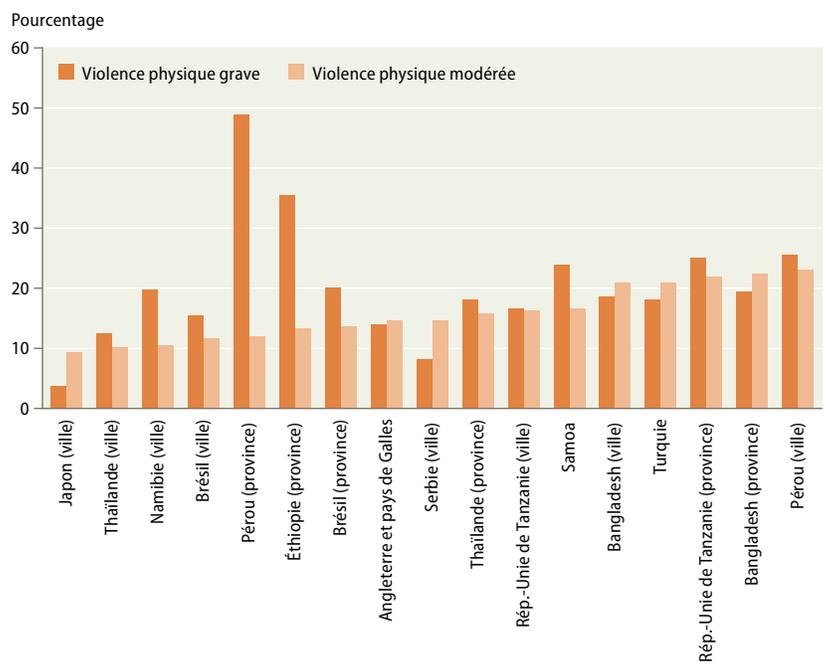
Note : Les statistiques sur la violence physique à l'égard des femmes infligée par le partenaire intime au cours des 12 derniers mois ne sont pas disponibles pour tous les pays. Les données concernant l'Inde et le Cambodge portent sur les femmes ayant eu un partenaire. Les données relatives à la Finlande portent sur au moins une forme de violence ou de menace. Les données concernant le Canada portent uniquement sur la violence conjugale. Celles relatives à l'État plurinational de Bolivie se rapportent uniquement aux femmes battues par leurs partenaires; les démonstrations de force, les coups avec des objets durs et les tentatives d'étranglement ne sont pas inclus.

soumises à une violence grave qu'à une violence physique modérée, à titre d'exemple, près de 50 % de femmes du Pérou (province) étaient soumises à une violence grave contre environ 12 % à une violence modérée. Cet écart était de même visible en Éthiopie (province) et en République-Unie de Tanzanie (province). Par ailleurs, un nombre considérable de femmes étaient soumises à une violence plutôt modérée que grave au cours de leur vie au Bangladesh (tant en province qu'en ville) et en Turquie, par exemple.

Les jeunes femmes sont plus exposées à la violence physique infligée par un partenaire intime.

les jeunes femmes sont plus exposées à la violence que les femmes âgées. Les taux normés (intervalle de cinq ans) par âge des femmes soumises à la violence physique au cours des 12 derniers mois ont constamment montré qu'un plus grand nombre de femmes des plus jeunes groupes d'âge ont souffert de la violence (fig. 6.4). Ceci est particulièrement le cas pour les deux premiers intervalles de cinq ans, à savoir, les femmes de 15 à 24 ans. Par exemple, un tiers des femmes de ce

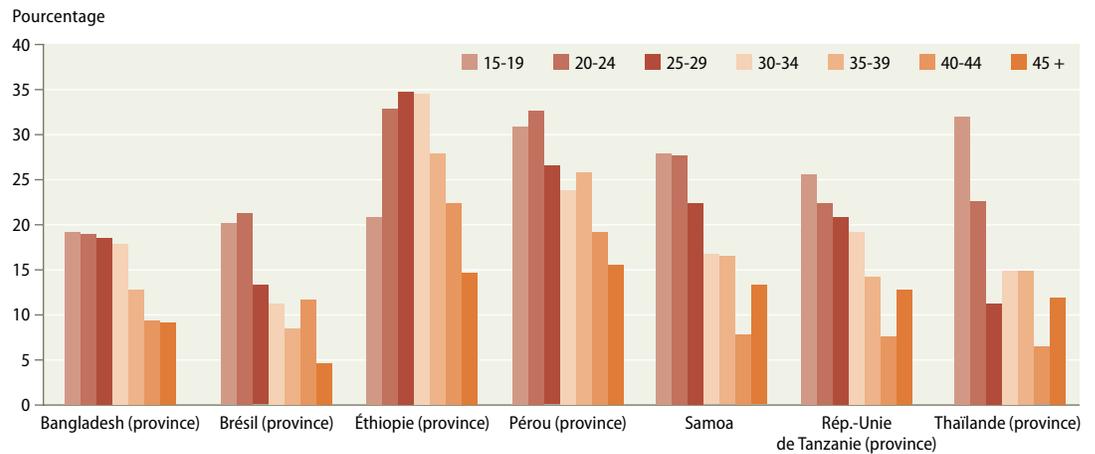
Figure 6.3
Proportion de femmes soumises à la violence physique par un partenaire intime, au moins une fois dans leur vie, selon la gravité, 2000-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base d'enquêtes nationales et internationales sur la violence à l'égard des femmes.

Figure 6.4

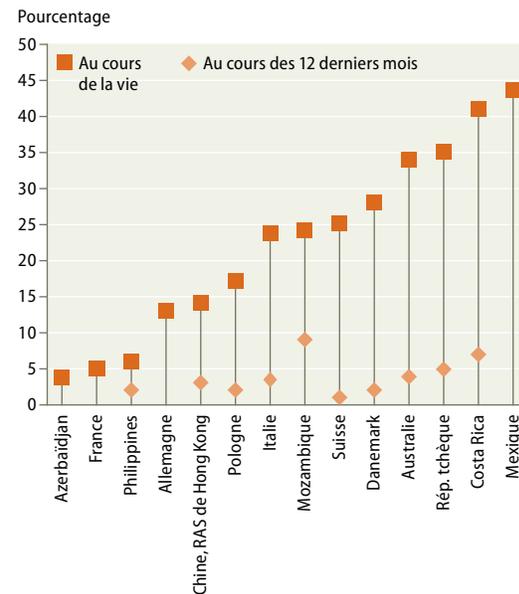
Taux par âge de femmes soumises à la violence physique par leur partenaire intime au cours des 12 derniers mois précédant la collecte de données, 2000-2002 (dernière année disponible)



Source : Garcia Moreno et al., WHO Multi-country Study on Domestic Health and Domestic Violence against Women (2005).

Figure 6.5

Proportion de femmes soumises à la violence sexuelle (quel que soit l'auteur), au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 2002-2006 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies sur la base d'enquêtes nationales et internationales sur la violence à l'égard des femmes.

Note : Les statistiques sur la violence sexuelle à l'égard des femmes au cours des 12 derniers mois ne sont pas disponibles pour tous les pays.

groupe d'âge a été victime de violence physique au Pérou (province), tout comme environ un cinquième au Bangladesh (province) et au Brésil (province). Toutefois, cette situation n'était pas la même dans tous les pays, par exemple, les femmes de 25 à 34 ans en Éthiopie (province)

étaient proportionnellement plus soumises à la violence que celles de 15 à 24 ans.

2. Violence sexuelle à l'égard des femmes

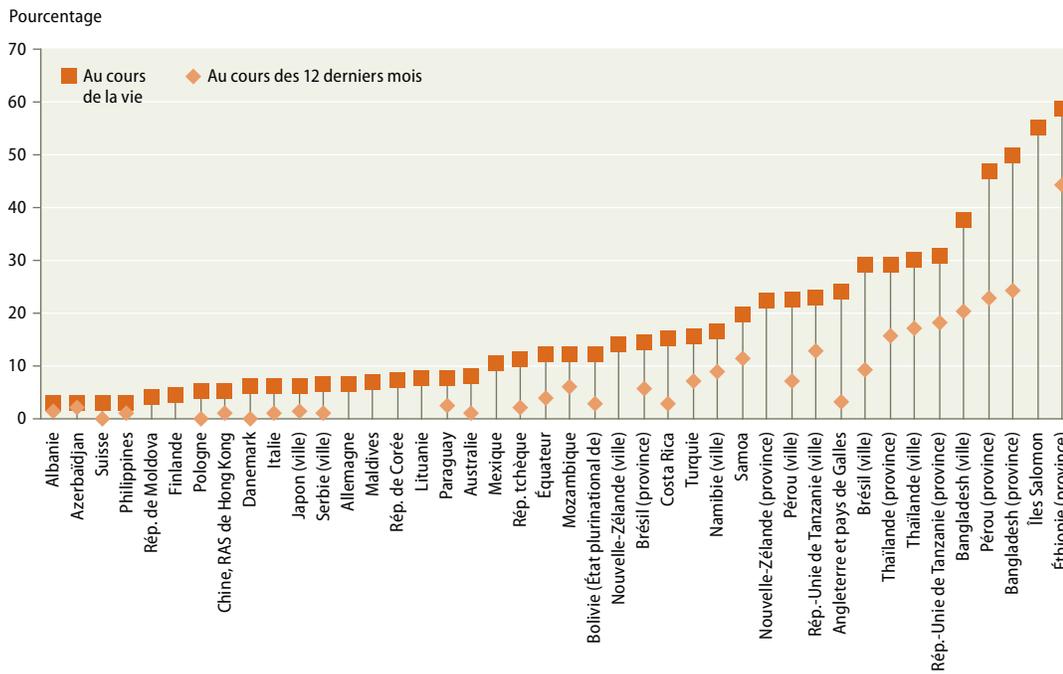
Bien que moins fréquente que la violence physique, la violence sexuelle a des conséquences qui affectent généralement la victime pendant une longue période, voire pendant toute sa vie. L'expression « violence sexuelle », au sens large, peut inclure des comportements agressifs et abusifs d'intensité et de conséquences différentes, allant d'attouchements sexuels aux actes de nature sexuelle non désirés et aux viols.

De nombreuses femmes subissent des sévices sexuels au cours de leur vie.

Le pourcentage de femmes victimes de violence sexuelle au moins une fois dans leur vie varie d'environ 4 % en Azerbaïdjan, 5 % en France et 6 % aux Philippines, à 25 % ou plus en Suisse (25 %), au Danemark (28 %), en Australie (34 %), en République tchèque (35 %), au Costa Rica (41 %) et au Mexique (44 %), selon la figure 6.5.

Comme dans le cas de la violence physique, la violence sexuelle subie par les femmes au cours des relations intimes a de lourdes conséquences tant pour la victime que pour la relation elle-même. Au sein des sociétés qui continuent à attribuer des rôles sur la base des considérations sexospécifiques traditionnelles et des comportements concernant le mariage et le divorce, il peut être encore plus difficile de quitter un partenaire

Figure 6.6
Proportion de femmes soumises à la violence sexuelle par un partenaire intime au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois, 2000-2006 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir d'enquêtes nationales et internationales sur la violence à l'égard des femmes.

Note : Les statistiques sur la violence sexuelle à l'égard des femmes infligée par le partenaire intime, au cours des 12 derniers mois, ne sont pas disponibles pour tous les pays.

même s'il est violent, et les femmes continuent d'endurer ces sévices persistants¹⁹.

Le plus souvent, les partenaires intimes infligent des sévices sexuels aux femmes.

La figure 6.6 montre le pourcentage de femmes ayant eu un partenaire et ayant été soumises à une violence sexuelle par leur partenaire intime au moins une fois dans leur vie et au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ce pourcentage varie considérablement entre les pays ou régions qui ont collecté ces statistiques. Par exemple, alors que la violence sexuelle perpétrée par un partenaire intime a été rapportée par près de 3 % des femmes en Albanie, en Azerbaïdjan, en Suisse et aux Philippines, ce pourcentage était considérablement plus élevé dans quelques pays d'autres régions du monde. Le taux de violence perpétrée par un partenaire intime enregistré récemment, au cours des 12 derniers mois, était extrêmement faible (jusqu'à 2 % du nombre total de femmes ayant eu un partenaire) dans un certain nombre de pays ou régions, comme l'Albanie, l'Australie, l'Azerbaïdjan, la Chine, SAR

de Hong Kong, le Danemark, l'Italie, le Japon (ville), les Philippines, la Pologne, la République tchèque, la Serbie (ville) et la Suisse.

3. Le féminicide

Le féminicide est le nom donné au meurtre de femmes pour des raisons sexistes, ce qui implique que les femmes sont ciblées et tuées uniquement sur la base des inégalités entre les hommes et les femmes au sein des sociétés contemporaines.

Parmi les différents cas de féminicide, le *fémicide intime*, à savoir le meurtre de la femme par son partenaire intime de sexe masculin, semble être prédominant. Par exemple, plus de la moitié de toutes les femmes assassinées en Afrique du Sud en 1999 ont été tuées par un partenaire intime (époux, conjoint de fait, petit ami), soit un féminicide par un partenaire intime toutes les six heures²⁰. D'autres formes de féminicides comprennent les « crimes d'honneur », les décès liés à la dot (meurtre de l'épouse par le feu, ciblage des femmes dans les conflits civils, etc.).

Toutefois, les définitions statistiques du féminicide uniformes au niveau international n'ont pas

¹⁹ Holly Johnson *et al.*, 2008.

²⁰ Mathews, 2009.

encore été trouvées et les différentes sources qui pourraient conduire à des données fiables sur ce phénomène (statistiques de la police, statistiques mortuaires, etc.) nécessitent des ajustements pour permettre de quantifier et de décrire ces cas, de même qu'une évaluation plus précise aux niveaux régional et mondial.

En conclusion, si le pourcentage de femmes exposées à la violence physique sexuelle et qui en sont victimes (y compris le féminicide) varie entre les pays et les régions à travers le monde, des statistiques claires et sans ambiguïté prouvent l'existence de ce phénomène et donnent une idée de son ampleur et de sa fréquence. Il s'avère crucial d'intégrer les enquêtes sur la violence à l'égard des femmes, en tant qu'opérations régulières d'établissement des statistiques, dans tous les systèmes statistiques nationaux en vue d'assurer un suivi régulier et précis de ce phénomène.

C. Mutilation génitale féminine

L'expression « mutilation génitale féminine » (MGF), ou « mutilation sexuelle féminine », désigne toutes les interventions, y compris l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou autres lésions des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales²¹. Des rapports ont révélé que les mutilations génitales féminines sont pratiquées dans toutes les régions du monde²². Elles sont reconnues au niveau international comme une violation des droits humains et constituent une forme extrême de discrimination à l'égard des femmes²³.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a regroupé les pratiques de mutilation génitale féminine en quatre catégories suivantes :

- a) La clitoridectomie : ablation partielle ou totale du clitoris (petite partie sensible et érectile des organes génitaux féminins) et, dans de très rares cas, le prépuce seulement (le repli de la peau qui entoure le clitoris).
- b) L'excision : ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres (qui entourent le vagin).
- c) L'infibulation : rétrécissement de l'orifice vaginal avec suture de la vulve en créant un point

²¹ HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), ONUSIDA, PNUD, CEA, UNESCO, FNUAP, HCR, UNICEF, UNIFEM, OMS, 2008.

²² Ibid.

²³ OMS, 2010.

de recouvrement. Ce couvercle est formé en coupant et en repositionnant les grandes lèvres à l'intérieur ou à l'extérieur, avec ou sans ablation du clitoris.

d) Autres méthodes : toutes les autres interventions dangereuses effectuées sur les organes génitaux féminins pour des raisons non médicales, par exemple, le piquage, le perçage, l'incision, le curetage et la cautérisation des organes génitaux²⁴.

La mutilation génitale féminine est toujours traumatisante. Outre la douleur atroce, les complications immédiates peuvent comprendre le choc, la rétention urinaire, l'ulcération des parties génitales et des blessures des tissus adjacents. D'autres résultats possibles sont une septicémie (empoisonnement du sang), l'infertilité et des difficultés au moment de l'accouchement. Des hémorragies et des infections peuvent également entraîner la mort²⁵.

La mutilation génitale féminine continue d'être largement pratiquée même si elle semble en légère baisse.

Les statistiques sur la prévalence des mutilations génitales féminines chez les femmes proviennent des enquêtes effectuées sur la population et portant sur les phénomènes démographiques et sur la santé. La figure 6.7 présente les statistiques des pays où ces données ont été collectées par le biais de deux enquêtes, à différents moments, au cours de ces dernières années. Dans de nombreux pays, le pourcentage de femmes de 15 à 49 ans qui ont été soumises à des mutilations génitales féminines est extrêmement élevé et avoisine même 100 % en Guinée, en Égypte et en Érythrée. Trois autres pays où plus de la moitié des femmes ont subi ces procédures sont le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Mali. Les statistiques indiquent une tendance à la baisse du pourcentage de femmes victimes de mutilations génitales féminines dans la plupart des pays présentés dans cette étude. Au Mali, par exemple, 92 % des femmes de 15 à 49 ans avaient subi la procédure en 2001, mais ce taux avait chuté à environ 86 % en 2006. Des baisses similaires ont été enregistrées au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, en Guinée, en Égypte, en Érythrée, au Kenya, au Nigéria, en République centrafricaine et en République-Unie de Tanzanie. En revanche, une augmentation de cette pratique a été enregistrée

²⁴ OMS, 2010.

²⁵ UNICEF, 2005.

dans deux pays : le Burkina Faso, où la part des femmes de 15 à 49 ans excisées a augmenté de 72 % en 1998 à 77 % en 2003, et au Yémen, où ce taux était d'environ 23 % seulement en 1997 et a atteint 38 % en 2003. Le Tchad a été le seul pays de ceux ayant des statistiques disponibles où la proportion de femmes victimes de mutilations génitales n'a pas changé : en 2000 et en 2004, le taux était d'environ 45 %.

**La mutilation génitale féminine
est plus répandue chez les femmes âgées.**

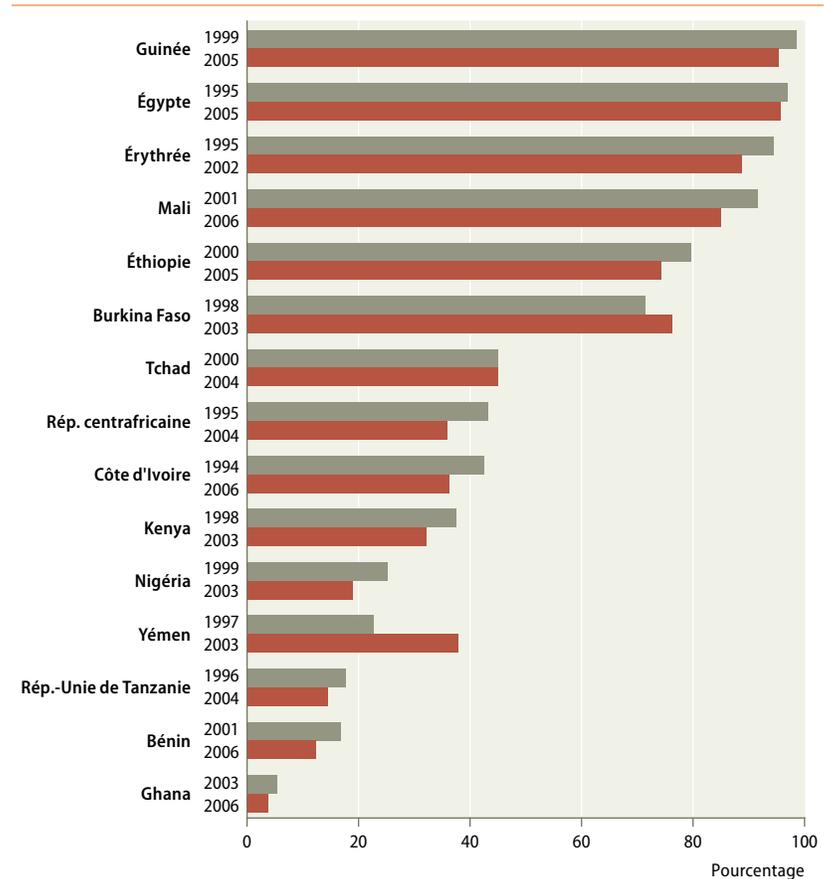
Les résultats révélant que la mutilation génitale féminine semble être moins pratiquée chez les jeunes femmes par rapport aux générations plus âgées témoignent de l'amélioration de la situation dans quelques pays. La figure 6.8 présente le ratio des valeurs de prévalence des MGF²⁶ dans deux groupes d'âge. Un ratio plus proche de la valeur de 1 indique que la prévalence est presque identique dans les deux groupes d'âge : 15 à 29 ans et 30 à 49 ans. Le ratio dépassant la valeur de 1 indique que la prévalence dans le groupe des femmes plus jeunes est inférieure à celle du groupe des femmes plus âgées. Inversement, des ratios inférieurs à 1 indiquent que la prévalence est plus élevée chez les jeunes femmes que chez celles plus âgées.

Selon cette figure, dans la majorité des pays pour lesquels des données étaient disponibles, la valeur du ratio supérieure à 1 indique que la mutilation génitale féminine est moins pratiquée sur les jeunes générations de femmes et de filles. Au Kenya, le ratio a atteint 1,7 pour près de 43 % des femmes de 30 à 49 ans qui ont été soumises à cette pratique par rapport à 26 % seulement des femmes âgées de 15 à 29 ans. Une situation similaire a été observée au Bénin, au Ghana et au Nigéria, en République centrafricaine et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Érythrée, en Éthiopie, au Sénégal et au Tchad. Il n'y avait pas de différences dans la prévalence chez les femmes jeunes

²⁶ En établissant les ratios des mutilations génitales féminines, la première étape consiste à calculer la moyenne non pondérée du pourcentage de femmes victimes de mutilations génitales féminines dans les trois groupes d'âge : 15 à 19, 20 à 24 et 25 à 29 ans. La deuxième étape consiste à calculer la moyenne non pondérée du pourcentage de femmes victimes de mutilations génitales féminines dans les quatre autres groupes d'âge : 30 à 34, 35 à 39, 40 à 44 et 45 à 49 ans. Dans la dernière étape, la moyenne du groupe des femmes plus âgées est divisée par la moyenne du groupe des femmes plus jeunes.

Figure 6.7

Femmes de 15 à 49 ans soumises à la mutilation génitale féminine, à deux moments donnés

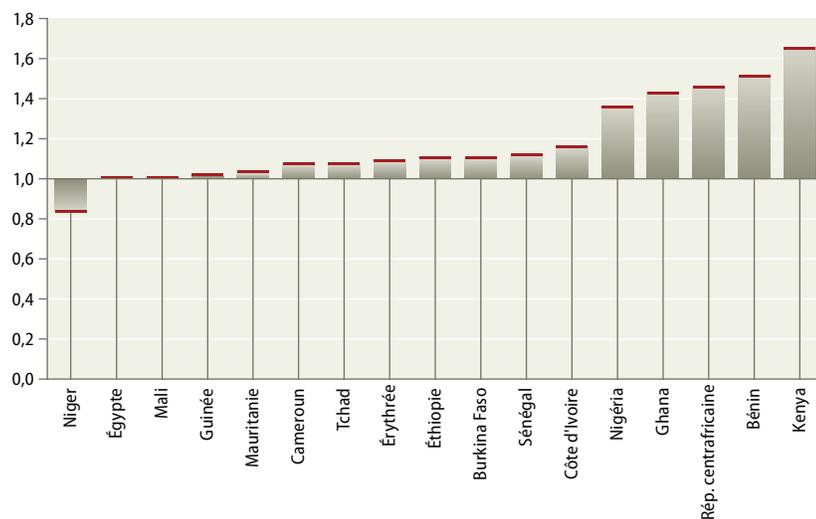


Source : Bureau d'information démographique, *Female Genital Mutilation/Cutting: Data and Trends* (2008); et UNICEF, *Female Genital Mutilation/Cutting: A Statistical Exploration* (2005).

et plus âgées en Égypte, en Guinée, au Mali et en Mauritanie; au Niger, les femmes soumises à ces pratiques étaient proportionnellement plus jeunes que les femmes plus âgées. Toutefois, il convient de souligner que le taux global de prévalence au Niger est relativement faible, seulement 5 % environ des femmes de 15 à 49 ans.

Divers facteurs influencent la pratique des mutilations génitales féminines, y compris l'éducation, le lieu de résidence (urbain/rural), la religion, l'ethnicité et les revenus des ménages. L'établissement d'une relation entre la soumission aux mutilations génitales féminines et le niveau d'éducation peut s'avérer généralement difficile, la mutilation étant généralement effectuée avant la fin du cycle d'éducation et souvent même avant son début. Des résultats montrent cependant que les niveaux de prévalence sont généralement plus faibles chez les femmes qui ont un niveau d'instruction supérieur, ce qui veut dire que les filles excisées sont également suscep-

Figure 6.8
**Ratio de prévalence des MGF chez les femmes de 30 à 49 ans
 par rapport à leur prévalence chez les femmes de 15 à 29 ans, 1998-2004**
 (dernière année disponible)



Source : UNICEF, *Female Genital Mutilation/Cutting: A Statistical Exploration* (2005).

tibles de grandir avec de faibles niveaux d'instruction²⁷. Par ailleurs, le niveau d'instruction des mères semble être un facteur déterminant important s'agissant de la mutilation génitale de leurs filles. Il est observé, de manière générale, que les femmes plus instruites sont moins enclines à soumettre leurs filles à la mutilation génitale que les femmes de faible niveau d'instruction ou sans instruction de type formel²⁸.

D. Attitudes des femmes concernant la question des femmes battues

Le fait de battre une femme est une expression claire de la domination masculine; c'est à la fois une cause et une conséquence des graves désavantages et du statut d'inégalité des femmes par rapport aux hommes. Les indicateurs liés aux perceptions de la question des femmes battues visent à tester l'attitude des femmes concernant les rôles sexospécifiques et l'égalité des sexes²⁹. Dans de nombreuses régions du monde, l'on s'attend encore à ce que les femmes acceptent d'être battues en raison du conditionnement social lié au statut de la femme. La force et le poids des traditions sont tels que bon nombre de femmes

trouvent même justifiable de subir des punitions physiques dans certaines circonstances.

La série d'enquêtes démographiques et sanitaires menées dans les pays et régions à travers le monde comprenait des questions sur les attitudes des femmes envers la violence qu'elles ont subie ou qu'elles subiront comme une conséquence de leurs actes et comportements. Plus précisément, les questions posées étaient de savoir s'il est juste qu'un mari frappe ou batte son épouse si elle : 1) brûle la nourriture; 2) se dispute avec lui; 3) refuse d'avoir des relations sexuelles; 4) sort sans l'en aviser; et 5) néglige les enfants.

Les femmes continuent d'accepter d'être battues par leur mari.

Dans 33 pays pour lesquels des statistiques sont disponibles, le pourcentage de femmes qui estiment qu'il convient pour la femme d'être frappée ou battue à cause d'un des actes susmentionnés varie considérablement.

Près de 29 % des femmes conviennent qu'être frappées ou battues pour avoir des disputes avec le conjoint est justifiable, 25 % en conviennent pour le refus de relations sexuelles avec le mari et 21 % pour le fait de brûler la nourriture. La figure 6.9 illustre, par exemple, que 74 % des femmes au Mali acceptent des punitions physiques pour le refus de relations sexuelles avec le mari, 62 % pour des disputes avec le mari et 33 % pour le fait de brûler la nourriture. Selon la figure 6.9, dans la majorité des pays et d'après le pourcentage de femmes justifiant ces traitements, parmi les trois raisons mentionnées plus haut, les disputes avec le conjoint sont la raison la plus acceptée pour être frappée ou battue.

Toutefois, un pourcentage plus élevé, environ 41 % des femmes de ces pays, en moyenne, ont estimé qu'elles devraient être physiquement punies pour cause de négligence d'enfants, et approximativement 36 % pour sortir sans en aviser le mari. S'agissant de la négligence d'enfants, le pourcentage variait d'environ 7 % et 9 % en République dominicaine et au Nicaragua, respectivement, à environ 70 % en Éthiopie, en Guinée, au Mali et en Ouganda, tel que présenté dans la figure 6.9.

De manière générale, les statistiques montrent que la majorité des femmes ont estimé que la négligence d'enfants est une « infraction » plus grave, même si davantage de femmes d'autres

²⁷ UNICEF, 2005.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

Figure 6.9

Proportion de femmes justifiant que la femme soit battue pour : 1) avoir brûlé la nourriture; 2) s'être disputée avec le mari; 3) avoir refusé les relations sexuelles avec le mari; 4) sortir sans en aviser le mari; et 5) négliger les enfants, 1999-2005 (dernière année disponible)



Source : Macro International, MEASURE DHS STATcompiler (2009).

La traite des femmes

La traite des femmes est un problème grave qui a été abordé au niveau international en vertu du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme), qui complète la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Dans sa résolution la plus récente sur cette question, la résolution 63/156 du 30 janvier 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est déclarée vivement préoccupée par le fait qu'un nombre croissant de femmes et de filles originaires de certains pays en développement et en transition sont victimes de la traite, tant à destination des pays développés qu'à l'intérieur d'une région ou d'un pays.

Selon l'OIT, plus de 43 % des personnes victimes de la traite à travers les frontières sont utilisées pour le commerce du sexe forcé, dont 98 % sont des femmes et des filles^a. Toutefois, des statistiques correctes sur le volume et les modes de traite des femmes sont très difficiles à trouver et, s'il existe une multitude de preuves et de témoignages individuels, il n'est généralement pas possible de générer des données fiables sur cette question. Il faudrait consacrer davantage de recherches aux mesures statistiques les plus appropriées pour relever ce défi.

^a Voir OIT, Travail forcé : chiffres clefs (2005).

pays, comme l'Érythrée, la Guinée, Haïti, le Mali, le Nigéria, le Sénégal et la Zambie, ont estimé que sortir sans en aviser le mari est plus « punissable ».

Il convient de souligner que les femmes de ces sociétés et pays n'ont pas le même niveau d'acceptation des châtiments corporels. Le niveau d'instruction joue certainement un rôle crucial dans le rejet de ces « droits à la violence » accordés aux maris. Au Bénin, par exemple, si 51 % des femmes sans instruction interrogées ont estimé qu'il convient d'être frappée ou battue pour s'être aventurée à l'extérieur du foyer sans en parler au mari, le pourcentage de femmes ayant la même opinion, mais du niveau de l'enseignement primaire, était de 39 % et ce taux avait chuté à 20 % dans le cas des femmes ayant le niveau de l'enseignement secondaire ou supérieur. Un autre exemple, celui du Rwanda en 2000, montre que 46 % des femmes sans instruction ont estimé

qu'il convient d'être physiquement punie pour s'aventurer à l'extérieur du foyer sans en parler au mari, par opposition à 36 % des femmes du niveau de l'enseignement primaire et seulement 17 % des femmes ayant le niveau de l'enseignement secondaire ou supérieur³⁰.

En conclusion, les attitudes des femmes à l'égard de la violence à laquelle elles sont exposées dans leurs mariages et dans d'autres relations intimes restent encore largement basées sur des conceptions et des vues qui encouragent les injustices et la domination des hommes dans un petit nombre de régions du monde. D'après les statistiques, l'impact de ces idées fausses varie considérablement entre les régions et les sociétés : il est toutefois évident que, même si le nombre de femmes influencées par ces vues est faible, ces dernières persistent presque partout.

³⁰ Macro International Inc., 2009.

Chapitre 7

Environnement

Principales conclusions

- Plus de la moitié des ménages ruraux et près d'un quart des ménages urbains en Afrique subsaharienne n'ont pas un accès facile aux sources d'eau potable, et le fardeau de la corvée d'eau incombe en majeure partie aux femmes.
- En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est, la majorité des ménages a recours aux combustibles solides pour cuisiner sur des foyers ouverts ou des foyers traditionnels sans cheminée ou hotte d'aspiration, ce qui a des répercussions disproportionnées sur la santé des femmes.
- Moins de femmes que d'hommes prennent part à la prise de décisions à haut niveau concernant l'environnement.

Introduction

Les femmes et l'environnement sont l'un des 12 sujets de préoccupation essentiels pour la réalisation de l'égalité entre les sexes qui a été mis en évidence par le Programme d'action de Beijing en 1995¹. Ce Programme d'action reconnaît que les conditions environnementales ont un impact différent sur la vie des hommes et des femmes, du fait de l'inégalité qui existe entre les sexes. Plus particulièrement, l'absence d'accès à l'eau potable et à l'énergie propre, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles affectent de manière disproportionnée les femmes du point de vue de la santé, du travail non rémunéré et du bien-être. Par ailleurs, le Programme d'action souligne que le rôle que jouent les femmes en matière de développement durable est entravé par l'inégalité d'accès à la terre, aux ressources financières, à l'information et aux technologies agricoles; l'inégalité d'accès à la formation formelle en gestion professionnelle des ressources naturelles; et la participation limitée à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Tous ces obstacles continuent d'exister 15 ans après l'approbation du Programme d'action par les gouvernements.

On craint également que les changements climatiques n'aggravent l'inégalité entre les sexes liée à l'environnement, en particulier dans les régions moins développées². L'augmentation de la température, le risque croissant de vagues de chaleur, de sécheresse et d'inondations, ainsi que les tempêtes et les cyclones tropicaux plus fréquents et plus intenses qui sont tous la conséquence du changement climatique devraient avoir une incidence négative globale sur les moyens d'existence agricoles, la disponibilité des denrées alimentaires ainsi que la santé et la survie de l'humanité³. Les femmes font partie des groupes les plus vulnérables, car elles ont tendance à dépendre davantage des ressources naturelles menacées par le changement climatique, et disposent de peu de moyens pour faire face au changement⁴.

Ce chapitre examine plusieurs aspects de l'environnement qui ont des effets différenciés selon les sexes. La première partie du chapitre traite de l'accès à l'eau et au bois de feu; la deuxième partie analyse les effets sur la santé des facteurs environnementaux tels que la fumée des combustibles solides à l'intérieur des habitations,

¹ Nations Unies, 1995.

² Voir par exemple, PNUD, 2009; Commission de la condition de la femme, 2008; Masika, 2002.

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

⁴ Nations Unies, Women Watch, 2009.

l'eau insalubre et l'assainissement déficient, ainsi que les catastrophes naturelles. La prise de conscience des problèmes d'environnement et la participation des hommes et des femmes à la préservation de l'environnement, notamment en ce qui concerne la prise de décisions à des niveaux élevés, sont les thèmes traités dans la dernière partie du chapitre.

Le choix des questions examinées dans ce chapitre a été limité par la disponibilité des données. Dans plusieurs domaines, on a besoin de plus d'informations statistiques sur les rapports entre sexe et environnement. Les données sur le budget-temps font grandement défaut dans des pays appartenant aux régions moins développées où le manque d'infrastructures, les conditions de logement médiocres et les risques naturels se traduisent par l'accroissement des charges de travail. On dispose rarement de données sur des tendances et sur des zones de niveau inférieur au niveau national, nécessaires pour évaluer les modifications des charges de travail des hommes et des femmes, à la suite des sécheresses, des inondations, de la déforestation ou de la désertification, par exemple. Il est également difficile d'obtenir des données ventilées par sexe relatives aux effets des catastrophes naturelles sur d'autres dimensions humaines, comme l'éducation, la santé, l'alimentation et la sécurité économique.

Il est particulièrement difficile d'assurer le suivi des répercussions du changement climatique sur la vie des hommes et des femmes. D'une part, les répercussions en fonction des sexes peuvent ne pas être facilement décelables au niveau des grandes unités géographiques — région, pays ou même zone urbaine/rurale — sur lesquelles se focalisent les systèmes traditionnels de statistiques sociales; aussi serait-il peut-être indiqué que le suivi prenne en compte des unités géographiques moins étendues qui sont particulièrement sensibles aux manifestations du changement climatique. D'autre part, il est difficile de séparer les incidences du changement climatique sur la vie des hommes et des femmes des autres facteurs environnementaux et socioéconomiques. Des facteurs non climatiques comme la pression démographique ou la surexploitation des ressources augmentent également le risque de dégradation de l'environnement et ont une incidence sur l'accès aux ressources naturelles et sur la santé et la survie de l'espèce humaine.

Enfin, les données permettant d'évaluer la capacité des hommes et des femmes à protéger les res-

sources naturelles ne sont pas disponibles. Il y a très peu d'informations sur l'accès aux connaissances pratiques liées à l'environnement, notamment l'accès aux informations et techniques agricoles modernes dans les régions les moins développées. Il manque également les données ventilées par sexe sur la participation à la gestion des ressources naturelles locales comme l'eau, les forêts ou la biodiversité.

A. Accès à l'eau et au bois de feu

L'investissement dans l'infrastructure en vue de réduire le temps que les femmes et les filles passent à la corvée d'eau et au ramassage du bois de feu a été identifié par l'Équipe sur l'enseignement primaire et l'égalité des sexes du Projet objectifs du Millénaire comme l'une des sept priorités stratégiques permettant de réaliser l'égalité entre les sexes, « de renforcer l'autonomie des femmes et de modifier les séquelles historiques de la position désavantageuse des femmes »⁵. Cela est particulièrement important compte tenu de la diminution des ressources en eau et en bois de feu qui est imputable à la désertification, à la déforestation et au changement climatique, notamment dans certaines parties de l'Afrique et de l'Asie⁶. Entre 1990 et 2005, par exemple, l'ensemble du couvert forestier mondial a diminué à un taux estimé à 8,4 millions d'hectares chaque année⁷. Plus de la moitié de cette diminution, soit 4,3 millions d'hectares chaque année, s'est produite en Afrique subsaharienne, qui est la région dans laquelle les ménages dépendent le plus du bois de feu pour cuisiner. L'accroissement de la fréquence et de l'intensité des périodes de sécheresse a également été noté dans certaines parties d'Afrique et dans plusieurs régions d'Asie⁸. D'ici à 2020, il est prévu que 75 à 250 millions de personnes en Afrique seront exposées à un accroissement du stress hydrique du fait du changement climatique et, d'ici à 2050, on s'attend à ce que la disponibilité en eau douce diminue en Asie centrale, du Sud, de l'Est et du Sud-Est⁹.

1. Accès à des sources d'eau potable

L'absence d'accès à l'eau potable sur place ou sur une courte distance continue à avoir une inci-

⁵ *UN Millenium Project*, 2005, p. 3.

⁶ PNUE, 2005; GIEC, 2007.

⁷ FAO, 2005.

⁸ GIEC, 2007.

⁹ Ibid.

dence sur la vie des hommes et des femmes dans les régions les moins développées. En Afrique subsaharienne, 54 % seulement des ménages sont à 15 minutes d'une source d'eau potable (tableau 7.1). La proportion de ces ménages est bien plus grande en Asie (84 %), en Amérique latine et aux Caraïbes (90 %) et en Europe de l'Est (97 %). En Afrique subsaharienne, le niveau d'accès facile à l'eau potable est particulièrement faible en Afrique de l'Est (46 % des ménages en moyenne). Moins d'un quart des ménages au Burundi et en Ouganda et moins d'un tiers en Érythrée, au Malawi, au Rwanda et en Somalie a accès à l'eau en 15 minutes.

Plus de la moitié des ménages ruraux et environ un quart des ménages urbains en Afrique subsaharienne n'ont pas accès à l'eau potable sur place ou à proximité.

La proportion des ménages se trouvant à proximité d'une source d'eau est plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines dans toutes les régions (tableau 7.1). L'écart entre zones urbaines et zones rurales est le plus grand en Afrique subsaharienne, où 42 % des ménages ruraux ont un accès facile aux sources d'eau potable, par rapport aux 74 % des ménages urbains. Dans les zones rurales de certains pays de l'Afrique subsaharienne, une minorité seulement des ménages peut tirer profit d'un accès facile à l'eau potable. La proportion des ménages ruraux qui se trouvent à 15 minutes d'une source d'eau potable ne dépasse pas 8 % en Érythrée, 15 % en Somalie et en Ouganda et 25 % ou moins au Burkina Faso, au Burundi, au Mozambique et en République démocratique du Congo.

Les femmes sont plus souvent chargées de la corvée d'eau que les hommes.

Lorsque l'eau n'est pas disponible sur place, les femmes sont plus souvent chargées de la corvée d'eau que les hommes. Dans 38 des 48 pays ayant des données disponibles, le pourcentage des ménages où une femme adulte (âgée de 15 ans ou plus) est la personne chargée de la corvée d'eau est bien supérieur au pourcentage des ménages dans lesquels un homme adulte en est chargé. C'est le cas dans les zones tant rurales qu'urbaines de la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne et dans les zones rurales de certains pays d'Asie. En général, la personne qui apporte de l'eau à la maison dans 63 % des ménages ruraux et 29 % des ménages urbains en Afrique subsaharienne

Tableau 7.1

Ménages se trouvant à 15 minutes d'une source d'eau potable par région et zones urbaines/rurales, 2000-2008 (dernière année disponible)

	Ménages se trouvant à 15 minutes d'une source d'eau potable (%)		
	Total	Zone urbaine	Zone rurale
Afrique subsaharienne (40)	54	74	42
Afrique de l'Est (15)	46	71	33
Afrique moyenne (6)	51	69	37
Afrique australe (4)	66	89	49
Afrique de l'Ouest (15)	60	75	50
Asie (24)	84	93	78
Asie centrale (5)	82	93	72
Asie du Sud-Est (6)	89	95	86
Asie du Sud (4)	83	90	80
Asie occidentale (8)	88	97	79
Amérique latine et Caraïbes (13)	90	94	83
Caraïbes (5)	85	90	74
Amérique centrale (4)	91	95	87
Amérique du Sud (4)	94	97	88
Europe de l'Est (7)	97	98	95

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir des données de Macro International, Demographic and Health Survey (2009a); de Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) STATcompiler (2009b); des rapports de l'UNICEF sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (2009).

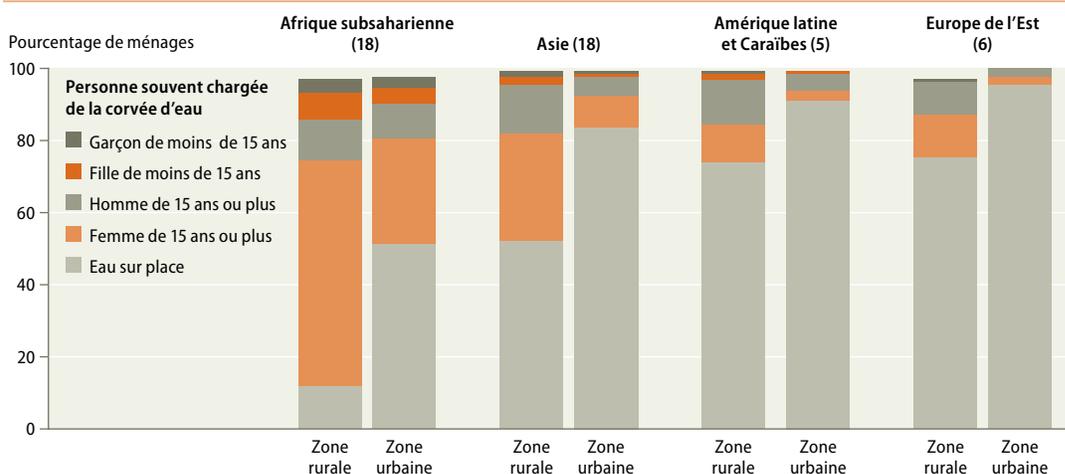
Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays inclus dans la moyenne. Les moyennes calculées pour l'Asie couvrent des pays appartenant aux quatre sous-régions présentées dans le tableau et la Mongolie (Asie de l'Est).

est une femme adulte (fig. 7.1). En comparaison, cette responsabilité incombe à un homme adulte dans 11 % des ménages ruraux et 10 % des ménages urbains. Dans les zones rurales d'Asie, les femmes vont chercher de l'eau dans 30 % des ménages et les hommes dans 13 %. En revanche, cette charge incombe très souvent aux hommes dans les zones rurales et urbaines d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il est également plus probable que davantage de fillettes âgées de moins de 15 ans que de garçons du même âge soient chargées de la corvée d'eau (fig. 7.1). En Afrique subsaharienne, la personne habituellement chargée de cette tâche dans les zones rurales est une fille dans 7 % des ménages et un garçon dans 3 % des ménages. Au Cameroun, au Ghana, en Ouganda et en Sierra Leone, la fille est la personne principalement chargée de la corvée d'eau dans plus de 10 % des ménages en milieu rural. Dans les zones urbaines d'Afrique subsaharienne, les filles et les garçons sont les principales personnes chargées de la corvée d'eau dans respectivement 4 % et 3 % des ménages. Dans les zones rurales d'Asie, les filles et les garçons de 2 % des ménages sont les personnes

Figure 7.1

Répartition des ménages par personne chargée de la corvée d'eau, par région et zones urbaines/rurales, 2005-2007 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir des données de Macro International, Demographic and Health Survey (2009a) et des rapports de l'UNICEF sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (2009).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays inclus dans la moyenne. La différence pour atteindre 100 % est constituée de la proportion des ménages où une personne extérieure au ménage va chercher de l'eau ou des informations manquantes.

habituellement chargées de la corvée d'eau. Il faut noter que les pourcentages indiqués correspondent à la situation dans laquelle un enfant est la principale personne chargée de la corvée d'eau; la proportion des ménages dans lesquels les enfants sont impliqués à un certain degré dans la corvée d'eau est sans doute plus élevée.

Dans les zones rurales, les femmes en Afrique subsaharienne consacrent le plus de temps à la corvée d'eau.

Les femmes des zones rurales de l'Afrique subsaharienne ont le plus grand fardeau pas seulement parce qu'elles sont habituellement celles qui sont chargées de la corvée d'eau, mais également parce qu'il faut plus de temps dans cette région pour apporter de l'eau à la maison (tableau 7.2). Le temps nécessaire pour aller à la source d'eau potable, recueillir de l'eau et rentrer à la maison est en moyenne de 36 minutes dans les zones rurales, contre 25 minutes en milieu urbain. Dans les zones rurales de certains pays de la région, la durée de ce travail est néanmoins bien plus longue. À titre d'exemple, un aller-retour à la source d'eau prend en moyenne une heure

et 22 minutes en zone rurale en Somalie et une heure et 11 minutes en zone rurale en Mauritanie. Il faudrait plus d'un trajet par jour pour couvrir tous les besoins du ménage. Cela limite la quantité de temps que les femmes peuvent passer à d'autres activités, qu'elles soient génératrices de revenus, ou qu'elles concernent l'éducation ou les loisirs.

Les données présentées dans ce chapitre, qui ont été obtenues dans le cadre de l'enquête démographique et sanitaire et de l'enquête en grappes à indicateurs multiples pour un grand nombre de pays des régions les moins développées, donnent un aperçu du rôle que jouent les femmes en matière de corvée d'eau. Cependant, ces chiffres donnent une mesure brute du fardeau des femmes dans ce domaine. Lorsqu'ils sont disponibles, de plus amples renseignements tirés des enquêtes sur le budget-temps peuvent indiquer la proportion des hommes et des femmes réellement impliqués dans la corvée d'eau, le temps qu'ils passent à exécuter cette activité, ainsi que la manière dont le temps passé par chaque sexe est lié à d'autres facteurs tels que l'âge, l'emploi ou la situation économique. Il existe néanmoins des

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir des données de Macro International, Demographic and Health Survey (2009a); des rapports de l'UNICEF sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (2009).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays inclus dans la moyenne. Le temps nécessaire pour aller chercher de l'eau est le temps qu'il faut pour faire un tour à la source d'eau potable, puiser de l'eau et rentrer à la maison.

Tableau 7.2

Temps moyen (en minutes) passé pour la corvée d'eau par trajet fait à la source d'eau potable par région et zones urbaines/rurales, 2005-2007 (dernière année disponible)

	Afrique subsaharienne (13)	Asie (13)	Amérique latine et Caraïbes (4)	Europe de l'Est (7)
Niveau national	34	21	17	15
Zones urbaines	25	17	19	20
Zones rurales	36	23	17	13

Tableau 7.3
Hommes et femmes participant à la corvée d'eau et temps moyen passé

	Année	Participation en pourcentage à la corvée d'eau		Temps moyen passé par la population (minutes par jour)		Différence entre les sexes
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Afrique subsaharienne						
Bénin	1998	73	19	45	12	33
Ghana	1998/99	60	38	41	33	8
Madagascar	2001	44	16	27	9	18
Malawi	2004/05	54	6	48
Afrique du Sud	2000	13	7	8	3	5
Asie						
République démocratique populaire lao	2002/03	12	6	6
Pakistan	2007	3	1	3	0	3
Amérique centrale						
Nicaragua	1998	30	29	38	23	15

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa* (2006) de la Banque mondiale, et des rapports sur le budget-temps provenant des bureaux nationaux de statistique de la République démocratique populaire lao, du Nicaragua, du Pakistan et de l'Afrique du Sud.

Note : Le temps moyen passé au sein de la population est calculé en prenant en compte les personnes qui sont chargées de la corvée d'eau ainsi que celles qui ne le sont pas. Les données peuvent ne pas être strictement comparables d'un pays à l'autre, car les méthodes utilisées pour leur collecte peuvent varier.

données simplifiées sur le budget-temps. Jusqu'à présent, seul un petit nombre de pays des régions peu développées, où il n'y a pas d'accès à l'eau potable, ont réalisé des enquêtes sur le budget-temps et, bien que les résultats diffusés aient été ventilés par sexe, d'autres facteurs géographiques ou socioéconomiques n'ont pas été systématiquement examinés.

Néanmoins, les données de budget-temps pour huit pays des régions les moins développées confirment que de plus grandes proportions de femmes sont chargées de la corvée d'eau et que le temps qui y est passé en moyenne est plus long pour les femmes que pour les hommes (tableau 7.3). Au Bénin, par exemple, 73 % des femmes sont chargées de la corvée d'eau, contre 19 % seulement des hommes. En moyenne, la femme passe 45 minutes chaque jour à cette tâche, 33 minutes de plus que ne le fait un homme. À Madagascar, 44 % des femmes s'occupent de la corvée d'eau, contre 16 % des hommes, et elles y passent 18 minutes de plus. En moyenne, une femme au Malawi passe pratiquement une heure par jour pour la corvée d'eau, plus de trois quarts d'heure de plus qu'un homme. L'écart entre les sexes est moindre dans les pays où de faibles proportions d'hommes et de femmes ont besoin d'aller chercher de l'eau, comme au Pakistan et en Afrique du Sud.

Dans les zones rurales, la charge de travail pour la corvée d'eau est plus grande que dans les zones

urbaines. Il en va de même pour l'écart entre les sexes. Pour la corvée d'eau, par exemple, une Béninoise passe en moyenne près d'une heure chaque jour si elle vit dans un village, et environ un quart d'heure chaque jour si elle vit dans une ville ou une agglomération¹⁰. Ceci représente 46 minutes de plus par jour qu'un homme dans un village et 10 minutes de plus par jour qu'un homme dans une ville. En Guinée, les femmes passent en moyenne pratiquement une demi-heure chaque jour pour ramener de l'eau à la maison dans les zones rurales et 10 minutes par jour dans les zones urbaines¹¹. Le temps passé par jour par les femmes est supérieur de 22 minutes au temps passé par les hommes dans les zones rurales et de 7 minutes dans les zones urbaines.

2. Accès au bois de feu

Dans les régions peu développées, une grande proportion des ménages utilise encore le bois de feu pour cuisiner et pour le chauffage. En moyenne, 66 % des ménages en Afrique subsaharienne, 55 % des ménages en Asie du Sud et du Sud-Est et 31 % des ménages en Amérique latine se servent du bois de feu pour cuisiner¹². La dépendance à l'égard du bois de feu est parti-

¹⁰ Banque mondiale, 2006.

¹¹ Ibid.

¹² Moyennes non pondérées calculées par la Division de statistique des Nations Unies, à partir de la base de données de Macro International, 2009a et 2009b; UNICEF, 2009.

Tableau 7.4
Hommes et femmes participant au ramassage du bois de feu et temps moyen passé

	Année	Participation en pourcentage au ramassage du bois de feu		Temps moyen passé par la population (minutes par jour)	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Afrique					
Bénin	1998	22	5	16	4
Ghana	1998/99	35	16	37	30
Madagascar	2001	10	15	7	13
Malawi	2004/05	19	3
Maroc	1997/98	3	..	3	..
Afrique du Sud	2000	5	2	5	3
Asie					
République démocratique populaire lao	2002/03	18	6
Pakistan	2007	4	2	3	2
Amérique centrale					
Nicaragua	1998	9	34	8	39

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa* (2006) de la Banque mondiale, et des rapports sur le budget-temps provenant des bureaux nationaux de statistique de la République démocratique populaire lao, du Nicaragua, du Pakistan et de l'Afrique du Sud.

Note : Le temps moyen passé par la population est calculé en prenant en compte les personnes participant au ramassage du bois de feu et les personnes qui n'y participent pas. Les données peuvent ne pas être strictement comparables d'un pays à l'autre, car les méthodes utilisées pour la collecte des données peuvent varier.

culièrement importante dans certains pays africains et asiatiques. En Afrique subsaharienne, plus de 90 % des ménages au Malawi, en République centrafricaine, au Rwanda et en Sierra Leone sont tributaires du bois de feu. En Asie, plus de 75 % des ménages au Cambodge, au Népal et en République démocratique populaire lao dépendent du bois de feu.

Dans les communautés des zones pauvres touchées par la déforestation ou dans lesquelles les forêts environnantes sont protégées, les hommes et les femmes peuvent avoir besoin d'aller de plus en plus loin pour ramasser le bois de feu. En Ouganda, par exemple, suite à la déforestation, la distance moyenne pour aller ramasser le bois de feu, habituellement couverte par les femmes et les enfants, a augmenté de 0,06 km à 0,9 km au niveau du pays, entre 1992 et 2000¹³. Dans certains villages en Inde, les femmes avaient l'habitude de passer une à deux heures par trajet pour aller ramasser le bois de feu au début des années 90, avant que les politiques de protection des forêts ne soient mises en place; depuis elles passent trois à cinq heures par trajet¹⁴.

Très peu de pays disposent de statistiques fiables sur la manière dont la plupart des hommes et des femmes ramassent le bois de feu pour les besoins de leurs ménages et sur le temps qu'ils passent à effectuer ce travail. En outre, même lorsque les

données sur le budget-temps pour le ramassage du bois de feu sont disponibles, il manque des informations sur les raisons pour lesquelles les hommes et les femmes ramassent le bois, par exemple, pour les besoins des ménages (cuisson et chauffage), pour le vendre (et en obtenir des revenus) ou en tant que contribution aux activités génératrices de revenus (par exemple, une boulangerie ou un four à briques). Les hommes, par exemple, peuvent être plus enclins que les femmes à ramasser le bois à des fins commerciales¹⁵.

Les données disponibles sur le budget-temps (tableau 7.4) montrent que, dans certains pays, les femmes passent plus de temps que les hommes à ramasser le bois de feu, alors que dans d'autres pays les hommes y consacrent plus de temps. Au Bénin, au Ghana, au Malawi et en République démocratique populaire lao, par exemple, cette charge incombe davantage aux femmes. Au Bénin, 22 % des femmes ramassent le bois de feu, contre 5 % des hommes, et la durée moyenne de la corvée quotidienne est d'environ 16 minutes pour les femmes et 4 minutes pour les hommes. En revanche, à Madagascar et au Nicaragua, cette corvée incombe davantage aux hommes. Au Nicaragua, par exemple, 34 % des hommes s'occupent du ramassage du bois de feu, contre 9 % des femmes, et la durée moyenne de la corvée est d'environ 39 minutes par jour pour les hommes et 8 minutes pour les femmes.

¹³ Ministère des finances, du plan et du développement économique de l'Ouganda, 2003.

¹⁴ Agarwal, 2001.

¹⁵ Jackson, 1993.

Encadré 7.1

Estimation de la mortalité attribuable aux facteurs de risques environnementaux

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fait une estimation de la mortalité et de la morbidité causées par des facteurs de risque pour la santé. Bien que ces facteurs soient innombrables, l'OMS se focalise sur certains facteurs de risque qui sont « disséminés dans le monde entier, pour lesquels des données existent pour estimer l'exposition des populations et les résultats pour la santé, et pour lesquels les moyens pour les réduire sont connus » (OMS, 2009, p. v). Parmi les facteurs de risque évalués, six étaient liés à l'environnement : la fumée provenant des combustibles solides dégagée dans les habitations; l'eau insalubre, le manque d'assainissement et les mauvaises conditions d'hygiène; la pollution atmosphérique en milieu urbain; les risques professionnels; l'exposition au plomb; et le changement climatique. Au total, ces six facteurs environnementaux permettent d'expliquer 6,3 millions de décès en 2004, soit environ 11 % du nombre total de décès survenus au cours de cette année-là.

La mortalité que l'on peut attribuer à un facteur de risque a fait l'objet d'une estimation par l'OMS, sur la base de trois types d'information : a) la proportion de la population exposée au facteur de risque par niveau d'exposition; b) le risque relatif de maladie spécifique pour chaque niveau d'exposition; et c) le nombre total de décès. À titre d'exemple, le nombre des décès que l'on attribue à la fumée à l'intérieur des habitations est estimé sur la base : a) des données concernant la proportion de la population qui utilise les combustibles solides (biomasse et charbon) pour cuisiner, corrigées par un facteur de ventilation; b) de l'information relative aux risques d'infections aiguës des voies respiratoires inférieures, de broncho-pneumopathie chronique obstructive et de cancer des poumons, obtenue des études épidémiologiques; et c) des données concernant le nombre total de décès.

Au plan méthodologique, l'idée consiste à faire une estimation de la diminution proportionnelle des décès qui se produirait si l'exposition à un certain facteur de risque était réduite à zéro. L'OMS estime la fraction des décès attribués à un certain facteur de risque sur la base d'une analyse dans laquelle le niveau observé des décès, compte tenu de l'actuelle répartition des risques par âge, sexe et région, est comparé au niveau attendu des décès si on avait appliqué une autre répartition des risques qui se serait traduite par un niveau de décès le plus bas. Dans le cas de la fumée provenant des combustibles solides dégagée dans les habitations, par exemple, cette autre option de répartition de l'exposition est zéro.

Source : OMS, *Global Health Risks: Mortality and Burden of Disease Attributable to Selected Major Risks* (2009); et Ezzati *et al.*, *Comparative Quantification of Health Risks: Global and Regional Burden of Diseases Attributable to Selected Major Risk Factors* (2004).

B. Facteurs environnementaux ayant un impact sur la santé des femmes

Le manque d'accès à l'eau potable et à l'énergie propre a de graves répercussions sur la santé des hommes et des femmes. En 2004, presque 2 millions de décès ont été attribués à l'eau insalubre, à l'absence d'assainissement et aux mauvaises conditions d'hygiène, et 2 millions supplémentaires avaient pour cause la fumée à l'intérieur des habitations, qui provient des combustibles solides¹⁶. La combinaison des deux facteurs explique presque les deux tiers des décès que l'on attribue aux risques environnementaux (encadré 7.1).

1. Accès à des services d'eau potable et d'assainissement

Sur près de 2 millions de décès en 2004 qui ont été attribués à l'eau insalubre, au manque d'assainissement et aux mauvaises conditions d'hy-

giène¹⁷, 48 % concernaient des femmes et 52 % des hommes. Les hommes et les femmes vivant dans les régions moins développées étaient les plus vulnérables. Presque 8 % du nombre total de décès en Afrique subsaharienne et presque 5 % en Asie du Sud et en Océanie (excepté l'Australie et la Nouvelle-Zélande) étaient dus à l'insalubrité de l'eau, à l'assainissement déficient et aux mauvaises conditions d'hygiène, par rapport à moins de 0,1 % dans les régions plus développées¹⁸.

Bien que l'on ait de plus en plus accès à l'eau potable améliorée et à l'assainissement au niveau

¹⁷ Le nombre probable de décès reflète surtout la charge de morbidité des diarrhées infectieuses et une petite contribution supplémentaire liée à la schistosomiase, au trachome, à l'ascaridiase, à la trichocéphale et à ankylostomiase. Bien qu'il soit reconnu que l'eau insalubre, l'assainissement déficient et les mauvaises conditions d'hygiène sont d'importants facteurs d'un certain nombre d'autres maladies comme le paludisme, la fièvre jaune, la dengue, l'hépatite A, l'hépatite E, la fièvre typhoïde ou d'autres maladies, ils n'ont pas été inclus dans l'estimation ci-dessus (Prüss-Üstün *et al.*, 2004).

¹⁸ OMS, 2009.

¹⁶ OMS, 2009.

mondial, certaines régions accusent encore un certain retard. On estime que, en 2008, 87 % de la population mondiale utilisait une source d'eau potable améliorée, soit un accroissement de 10 points de pourcentage depuis 1990¹⁹. Toutes les régions du monde ont fait des progrès en matière d'accès à l'eau potable améliorée au cours de cette période, sauf l'Océanie (excepté l'Australie et la Nouvelle-Zélande), qui est restée pratiquement au même niveau de 50 % de la population. En 2008, en Afrique subsaharienne, 60 % de la population avait accès à l'eau potable améliorée, un accroissement de 11 points de pourcentage depuis 1990.

Il y a eu des améliorations dans l'accès à l'eau salubre
et aux services d'assainissement,
mais certaines régions accusent encore un retard.

En 2008, 61 % de la population mondiale utilisait des installations sanitaires améliorées, soit une augmentation de 7 points de pourcentage depuis 1990²⁰. Les régions ayant l'accès le plus limité aux toilettes et lavabos de meilleure qualité restent l'Afrique subsaharienne (31 %) et l'Asie du Sud (36 %), même si des améliorations ont été relevées dans les deux régions (3 et 11 points de pourcentage, respectivement). Bien qu'étant en recul, la défécation en plein air reste importante dans les deux régions, ce qui entraîne des risques élevés pour la santé des hommes et des femmes. En 2008, 44 % de la population de l'Asie du Sud pratiquait encore la défécation en plein air (une réduction de 22 points de pourcentage depuis 1990) et 27 % en Afrique subsaharienne (une baisse de 9 points de pourcentage depuis 1990). Au niveau mondial, on a estimé que 17 % de la population pratiquait la défécation en plein air en 2008, une baisse de 8 points de pourcentage depuis 1990.

2. Utilisation des combustibles solides pour cuisiner et pollution par la fumée des habitations

En 2004, près de 2 millions de décès par an ont été attribués à la fumée, provenant des combustibles solides, dégagée dans les habitations. Plus de 1 million (55 %) des décès concernaient les femmes et moins de 900 000 (45 %) des décès

concernaient les hommes²¹. Les hommes et les femmes vivant dans les régions moins développées étaient les plus vulnérables. Presque 6 % du nombre total des décès survenus en Asie de l'Est et presque 5 % en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne étaient dus à la fumée, provenant des combustibles solides, dégagée à l'intérieur des maisons, par rapport à moins de 0,2 % dans les régions plus développées²².

Il y a une augmentation des risques pour la santé
des personnes exposées à la fumée provenant
des combustibles solides, notamment les femmes.

Tout indique que les hommes et les femmes exposés à la fumée des combustibles solides courent un risque élevé de développer des infections aiguës des voies inférieures respiratoires, des bronchopneumopathies chroniques obstructives et des cancers des poumons (tableau 7.5). Une méta-analyse de l'OMS des études épidémiologiques concernant l'impact de l'exposition à la pollution de l'air sur la santé²³ a conclu que les femmes de plus de 30 ans qui étaient exposées à la fumée des combustibles solides étaient en moyenne presque trois fois plus enclines à développer des bronchopneumopathies chroniques obstructives que celles qui n'y étaient pas exposées. En comparaison, le risque pour les hommes exposés à la fumée des combustibles solides augmente moins de deux fois. En outre, les femmes exposées à la fumée du charbon ont 1,9 fois plus de risques de développer des cancers du poumon que les femmes qui n'y sont pas exposées; et les hommes exposés à la fumée de charbon ont 1,5 fois plus de risques de développer des cancers du poumon que les hommes qui n'y sont pas exposés. Les petits enfants, qui sont souvent portés sur le dos de leurs mères lorsqu'elles font la cuisine ou dont on s'occupe à l'intérieur de la maison, ont 2,3 fois plus de risques de développer une infection aiguë des voies respiratoires inférieures (une maladie ayant un risque élevé de mortalité dans les pays en développement) lorsqu'ils sont exposés à la fumée des combustibles solides, que les enfants qui n'y sont pas exposés.

Trois facteurs sont principalement responsables des niveaux variables d'exposition à la fumée à l'intérieur des maisons pour les hommes et

¹⁹ Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, 2010.

²⁰ Ibid.

²¹ OMS, 2009.

²² Ibid.

²³ Desai *et al.*, 2004.

Tableau 7.5

Risques relatifs pour l'état de santé de l'exposition à la fumée des combustibles solides

Solidité des élément de preuve	État de santé	Sexe et groupe d'âge	Risque relatif
Solides			
	Infection aiguë des voies respiratoires inférieures	Enfants < 5 ans	2,3
	Broncho-pneumopathie chronique obstructive	Femmes ≥ 30 ans	3,2
	Cancer du poumon (causé par l'exposition à la fumée du charbon)	Femmes ≥ 30 ans	1,9
Solides éléments de preuve pour des groupes spécifiques seulement			
	Broncho-pneumopathie chronique obstructive	Hommes ≥ 30 ans	1,8
	Cancer du poumon (causé par l'exposition à la fumée du charbon)	Hommes ≥ 30 ans	1,5
Limités			
	Cancer du poumon (causé par l'exposition à la fumée de la biomasse)	Femmes ≥ 30 ans	1,5
	Asthme	Enfants 5 à 14 ans	1,6
	Asthme	Tous ≥ 15 ans	1,2
	Cataracte	Tous ≥ 15 ans	1,3
	Tuberculose	Tous ≥ 15 ans	1,5

Source : Desai et al., *Indoor smoke from solid fuels: assessing the environmental burden of disease at national and local levels* (2004).

Note : Le risque relatif se définit comme la probabilité de l'état de santé au sein de la population exposée à la fumée provenant des combustibles solides par rapport à la probabilité de l'état de santé au sein de la population non exposée à la fumée provenant des combustibles solides. Pour les valeurs de l'intervalle de confiance du risque relatif de l'état de santé indiquées, voir Desai et al. (2004).

les femmes dans l'ensemble des pays²⁴ et, par conséquent, des niveaux variables de risques pour la santé. Le premier facteur est le type de combustible utilisé pour cuisiner. Le niveau de pollution par la fumée à l'intérieur des maisons varie d'un niveau pratiquement nul lorsque l'électricité est utilisée, à un niveau élevé lorsque les combustibles solides sont utilisés, en passant par un niveau moyen pour le gaz et les combustibles liquides comme le pétrole et le gaz de pétrole liquéfié. Parmi les combustibles solides, les biocombustibles — déjections animales, résidus végétaux et bois — produisent les niveaux les plus élevés de polluants, suivis du charbon et du charbon de bois. Lorsqu'on les brûle, les combustibles solides émettent de grandes quantités de polluants potentiellement nocifs pour la santé, notamment les particules, le monoxyde de carbone, l'oxyde d'azote, l'oxyde de soufre et le benzène.

Le deuxième facteur a trait à la ventilation. La concentration de polluants est plus faible lorsque la cuisson se fait à l'extérieur de la maison et/ou lorsque des foyers améliorés ayant une cheminée ou une hotte d'aspiration sont utilisés à la place d'un feu à ciel ouvert ou d'un foyer sans cheminée ni hotte d'aspiration. Le troisième facteur est la quantité différente de temps que les hommes et

les femmes passent à l'intérieur de la maison et près du feu. Par rapport aux hommes, les femmes passent plus de temps à l'intérieur des maisons et près du feu lorsqu'elles font la cuisine, et sont par conséquent plus exposées aux épisodes de pollution à haute intensité. Les statistiques pour ces trois principales causes d'exposition à la fumée à l'intérieur des maisons sont présentées dans les sections qui suivent.

Utilisation des combustibles solides pour cuisiner

L'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est sont des régions qui comptent encore beaucoup sur les combustibles solides pour cuisiner. C'est en général le cas pour plus de 80 % des ménages en Afrique subsaharienne (tableau 7.6). Dans 21 des 38 pays pour lesquels il existe des données dans cette région, plus de 90 % des ménages utilisent des combustibles solides pour cuisiner. Une situation semblable se présente dans certains pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Les combustibles solides sont utilisés par plus des deux tiers des ménages en Inde, en Mongolie, au Pakistan et au Viet Nam; plus de 80 % au Népal; et plus de 90 % au Bangladesh, au Cambodge et en République démocratique populaire lao. On trouve la plus faible utilisation de combustibles solides pour cuisiner en Afrique du Nord et dans

²⁴ OMS, 2004.

les régions plus développées autres que l'Europe de l'Est, avec un pourcentage de ménages comptant sur les combustibles solides pour cuisiner proche de zéro²⁵.

Plusieurs régions du monde recourent largement aux combustibles solides pour cuisiner.

Tableau 7.6

Ménages utilisant les combustibles solides pour cuisiner par région et zones urbaines/rurales, 2005-2007 (dernière année disponible)

	Ménages utilisant des combustibles solides pour cuisiner (%)		
	Total	Zone urbaine	Zone rurale
Afrique subsaharienne (38)	82	66	95
Afrique de l'Est (14)	85	68	97
Afrique moyenne (6)	73	57	94
Afrique australe (3)	58	12	83
Afrique de l'Ouest (15)	89	78	96
Asie (22)	43	22	56
Asie centrale (5)	21	5	34
Asie du Sud-Est (5)	69	44	80
Asie du Sud (4)	78	38	93
Asie occidentale (7)	16	3	27
Amérique latine et Caraïbes (10)	33	17	56
Europe occidentale (8)	29	13	47

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir des données tirées de Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) reports (2009a) et des rapports de l'UNICEF sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (2009).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays inclus dans la moyenne. Les moyennes calculées pour l'Asie concernent des pays appartenant aux quatre sous-régions présentées dans le tableau et la Mongolie (Asie de l'Est).

Dans l'ensemble, les ménages des zones rurales sont plus susceptibles d'utiliser des combustibles solides que ceux des zones urbaines (tableau 7.6), bien que des différences entre les zones urbaines et rurales soient plus importantes dans certains pays que dans d'autres. En Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, une très grande majorité des ménages des zones rurales utilise les combustibles solides pour cuisiner. Les zones urbaines de certains pays de ces régions présentent également de fortes proportions de ménages qui les utilisaient. En République-Unie de Tanzanie, par exemple, 99 % des ménages des zones rurales et 87 % des ménages

des zones urbaines utilisent des combustibles solides. En Gambie, les proportions correspondantes sont respectivement de 97 % et 84 %. En République démocratique populaire lao, tous les ménages des zones rurales et 91 % des ménages des zones urbaines utilisent des combustibles solides pour cuisiner. Dans certains autres pays, les disparités entre zones urbaines et zones rurales sont cependant importantes. En Namibie, par exemple, 90 % des ménages des zones rurales se servent de combustibles solides pour cuisiner, mais 16 % seulement des ménages des zones urbaines font de même. Au Népal, 92 % des ménages des zones rurales et 39 % des ménages des zones urbaines ont recours aux combustibles solides.

Facteurs de ventilation : cuisson à l'extérieur et types de foyers

Dans les pays où les ménages comptent sur les combustibles solides pour cuisiner, celle-ci se fait habituellement plutôt à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur²⁶. En Éthiopie, par exemple, 95 % des ménages utilisent des combustibles solides pour cuisiner, mais 6 % seulement des ménages le font à l'extérieur de la maison. Au Népal, ces proportions sont respectivement de 83 % et de 5 %. D'autre part, le Libéria, où 99 % des ménages se servent des combustibles solides pour cuisiner, a le pourcentage le plus élevé des ménages qui le font à l'extérieur de la maison (57 %).

Seulement une faible proportion de ménages utilisant des combustibles solides en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est se sert des foyers améliorés qui réduisent l'exposition à la fumée à l'intérieur des maisons.

L'utilisation de foyers améliorés plutôt qu'un feu à l'air libre/un foyer sans cheminée ni hotte d'aspiration varie d'une région à l'autre (fig. 7.2). Dans des pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et du Sud-Est, une faible proportion seulement de ménages utilisant les combustibles solides se sert de foyers améliorés qui réduisent l'exposition à la fumée à l'intérieur des maisons. En Éthiopie, par exemple, sur les 95 % des ménages ayant recours à des combustibles solides pour cuisiner, 3 % seulement disposent de foyers améliorés. Au Népal, ces proportions sont respectivement de 83 % et de 5 %. En Guinée-Bissau, en

²⁵ Desai et al., 2004.

²⁶ Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de Macro International, 2009a et UNICEF, 2009.

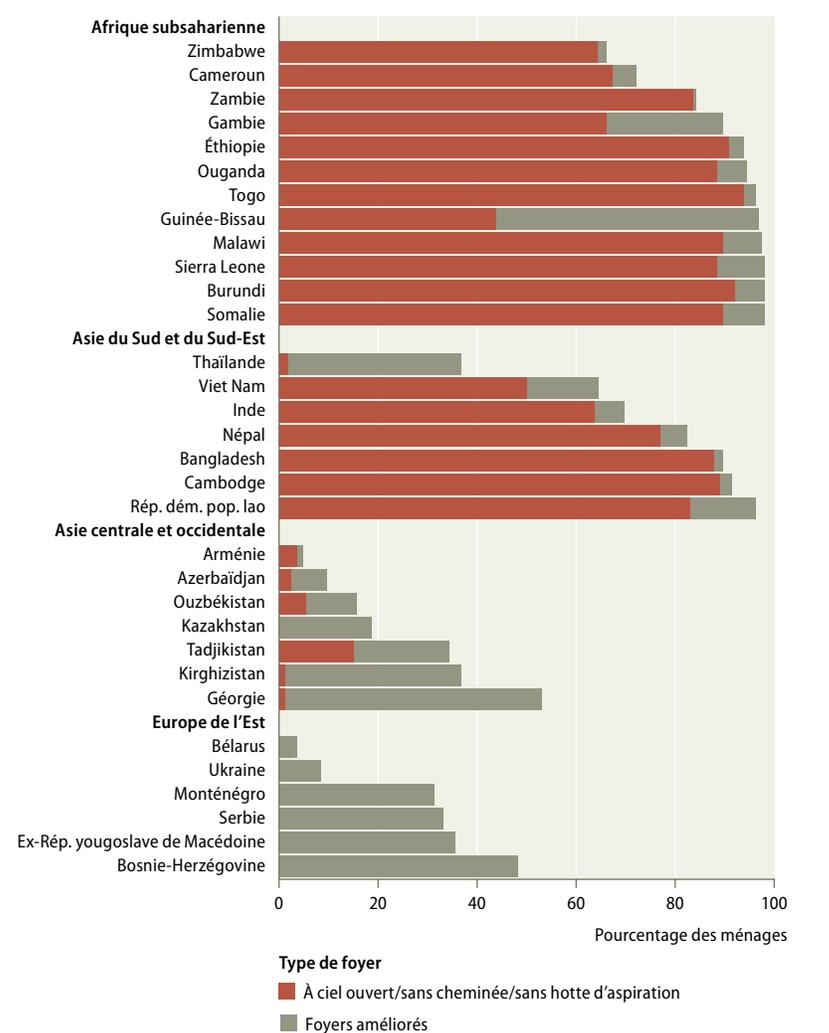
revanche, plus de la moitié des 98 % des ménages utilisant des combustibles solides pour cuisiner disposent de foyers améliorés. Bien que beaucoup de ménages utilisent des combustibles solides pour cuisiner dans les pays d'Europe de l'Est et en Asie centrale et occidentale, l'exposition à la fumée à l'intérieur des maisons est réduite grâce au recours à des foyers améliorés.

Les personnes vivant dans les zones rurales sont plus exposées à la fumée émanant des combustibles solides à l'intérieur des maisons.

Les femmes et les hommes vivant dans les zones rurales sont plus exposés à la fumée dégagée à l'intérieur des maisons que les personnes vivant dans les zones urbaines, pas seulement parce qu'ils sont plus enclins à utiliser des combustibles solides pour cuisiner, mais également parce qu'ils sont plus susceptibles d'utiliser des feux à ciel ouvert ou des foyers traditionnels sans cheminée ni hotte d'aspiration (fig. 7.3). Dans des pays comme le Burundi, l'Inde, le Népal, le Viet Nam et le Zimbabwe, les personnes vivant dans des villes ont un meilleur accès aux combustibles propres et aux foyers améliorés, par rapport aux personnes vivant dans des zones rurales. Néanmoins, dans certains autres pays, le pourcentage des ménages subissant une importante exposition à la fumée à l'intérieur des maisons provenant des combustibles solides est pratiquement aussi élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Au Malawi, en République démocratique populaire lao, en Sierra Leone, en Somalie et au Togo, plus de 80 % des ménages des zones urbaines et plus de 85 % des ménages des zones rurales ont recours aux combustibles solides pour cuisiner sur des feux à ciel ouvert ou sur des foyers traditionnels sans cheminée.

Le type de foyer utilisé pour cuisiner et l'endroit où l'on cuisine (à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison) ont un grand impact sur l'état de santé. Une étude menée dans le centre du Kenya a montré une réduction importante des taux des infections respiratoires aiguës et des infections aiguës des voies respiratoires inférieures lorsqu'on est passé d'un feu à ciel ouvert à l'intérieur de la maison à certains types de foyers à l'intérieur, et lorsque l'endroit où l'on cuisine se situe à l'extérieur de la maison plutôt qu'à l'intérieur²⁷ (tableau 7.7). Plus que les hommes, les femmes ont davantage bénéficié du changement de type

Figure 7.2
Ménages utilisant des combustibles solides pour cuisiner par type de foyer, 2005-2007 (dernière année disponible)

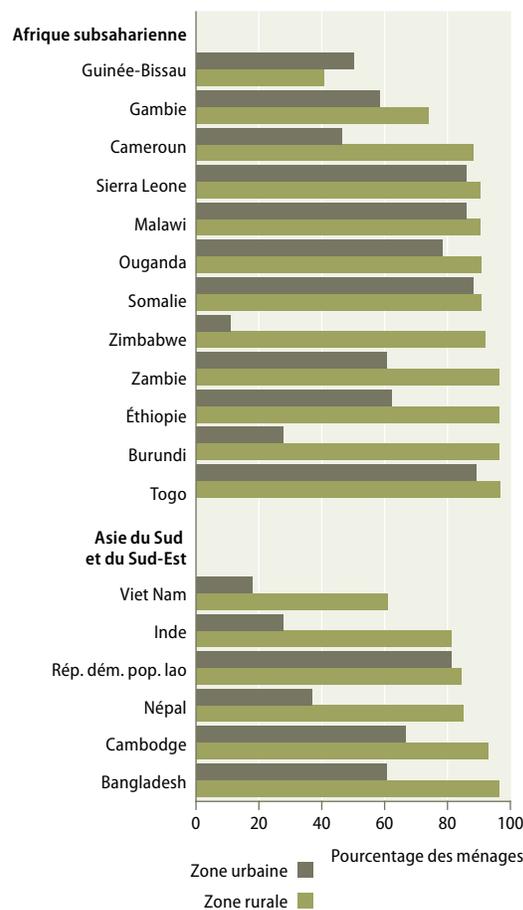


Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir des données de Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) reports (2009a) et des rapports de l'UNICEF sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (2009).

de foyer que du changement du lieu où se fait la cuisine, de l'intérieur à l'extérieur de l'habitation, car elles passent plus de temps près du feu lors de la cuisson, et sont par conséquent plus exposées aux épisodes de pollution à haute intensité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les hommes ont profité des changements de foyer et de lieu où se fait la cuisine, car ils sont plus susceptibles d'être affectés par la fumée qui persiste à l'intérieur des maisons durant les heures de sommeil que par les émissions polluantes pendant la cuisson. Par exemple, le passage d'un feu à ciel ouvert à l'intérieur à un foyer à bois en céramique réduit, respectivement, de 14 % et 15 % les taux des infections respiratoires aiguës et des infec-

27 Ezzati et Kammen, 2002.

Figure 7.3
Ménages utilisant des combustibles solides sur des foyers à ciel ouvert ou sur des foyers sans cheminée ni hotte d'aspiration, par zones urbaines/rurales, sélection de pays aux valeurs les plus élevées, 2005-2007 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, sur la base de Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) reports (2009a) et des rapports de l'UNICEF sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (2009).

tions aiguës des voies respiratoires inférieures chez les femmes, alors que chez les hommes la réduction était, respectivement, de 2 % et 10 %. En revanche, le fait que la cuisson se fasse à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur a réduit, respectivement, de 15 % et 17 % les taux des infections respiratoires aiguës et des infections aiguës des voies respiratoires inférieures chez les femmes, alors que chez les hommes, la réduction était, respectivement, de 50 % et 38 %.

Temps passé pour cuisiner et près d'un feu

Étant donné qu'elles passent plus de temps que les hommes à préparer les repas (comme l'in-

dique le chapitre 4 : Travail), les femmes sont plus exposées à la fumée des combustibles solides utilisés pour cuisiner, notamment lorsqu'elles utilisent un foyer à ciel ouvert ou un foyer sans cheminée ni hotte d'aspiration. En République démocratique populaire lao, par exemple, où 84 % des ménages utilisent des combustibles solides pour cuisiner sur un foyer à ciel ouvert ou un foyer sans cheminée ni hotte d'aspiration, une femme passe en moyenne 54 minutes par jour à cuisiner, alors qu'un homme n'y consacre que 6 minutes. Au Bénin, 93 % des ménages se servent des combustibles solides pour cuisiner et les femmes passent en moyenne une heure et 15 minutes par jour à cuisiner contre 6 minutes pour les hommes.

Les femmes sont plus exposées que les hommes à la fumée des combustibles solides utilisés pour cuisiner.

Au centre du Kenya, les femmes adultes, les fillettes âgées de 5 à 14 ans et les enfants âgés de moins de 5 ans passent plus de temps à l'intérieur et plus de temps près d'un feu, par rapport aux hommes adultes et aux garçons âgés de 5 à 14 ans²⁸ (fig. 7.4). Par exemple, une femme âgée de 15 à 49 ans passe plus de cinq heures par jour près d'un feu, contre moins d'une heure pour un homme du même groupe d'âge. Une fillette (âgée de 5 à 14 ans) passe plus de trois heures par jour près d'un feu, contre moins de deux heures pour un garçon. De même, au Bangladesh (en 2004), une femme adulte âgée de 20 à 60 ans passait presque quatre heures par jour à l'endroit où se fait la cuisson, alors qu'un homme adulte y passe moins d'un quart d'heure²⁹. Une adolescente (âgée de 13 à 19 ans) passe presque deux heures et demie par jour là où se fait la cuisson, alors qu'un adolescent y passe moins de 20 minutes. Les enfants des deux sexes âgés de moins de 5 ans passent environ une heure par jour sur le lieu de la cuisson.

3. Les catastrophes naturelles et leur impact sur un certain nombre de décès d'hommes et de femmes

À travers le monde, chaque année, des milliers d'hommes et de femmes meurent du fait de catastrophes naturelles. Entre 2000 et 2008, 5 600 décès en moyenne par an sont survenus du

²⁸ Ibid.

²⁹ Dasgupta et al., 2006.

fait d'inondations, 3 500 à la suite de tempêtes et cyclones tropicaux et 1 700 à cause de températures extrêmes³⁰. Ces moyennes ne comprennent pas les décès causés par les températures extrêmes en 2003, lorsqu'une vague de chaleur a frappé l'Europe, ou les décès causés par des tempêtes en 2008, lorsque le cyclone Nargis a touché la Birmanie. Ces événements météorologiques extrêmes ont exceptionnellement augmenté le nombre de victimes. Le nombre de décès dus aux températures extrêmes de 2003 s'est élevé pratiquement à 75 000, et le nombre imputable aux tempêtes de 2008 a atteint 142 000. Il est prévu que les changements climatiques fassent encore augmenter le nombre de décès provoqués par les vagues de chaleur, les inondations, les tempêtes et la sécheresse, car ces phénomènes météorologiques extrêmes augmenteront en fréquence et en intensité³¹.

À cet égard, au titre de l'une des conclusions auxquelles elle est parvenue sur l'atténuation des catastrophes naturelles au cours de sa quarante-sixième session en 2002, la Commission de la condition de la femme a exhorté les gouvernements et les institutions internationales concernées à élaborer des indicateurs nationaux sensibles à la spécificité des sexes et à analyser les différences entre les sexes en matière d'apparition de catastrophes et de pertes et risques correspondants, ainsi que la réduction de la vulnérabilité³². Et pourtant, la collecte et la compilation systématiques des statistiques sur la répartition par sexe et les catastrophes naturelles font défaut au niveau international. D'une manière générale, la disponibilité et la fiabilité des données sur l'apparition d'une catastrophe et ses effets sur les populations sont affectées par des contraintes de temps, le financement et la complexité de la situation, ainsi que par l'absence de définitions et d'outils méthodologiques uniformisés pour la collecte de données³³. Cependant, certaines données sur les victimes des catastrophes naturelles, ventilées par sexe, sont disponibles pour un petit nombre de pays et pour certains événements météorologiques. Ces cas, qui sont présentés dans les paragraphes qui suivent, donnent à penser

30 Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, sur la base de données sur les situations d'urgence EM-DAT, 2009, du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) et de l'Université catholique de Louvain.

31 GIEC, 2007; Confalonieri *et al.*, 2007.

32 Commission de la condition de la femme, 2002.

33 Tschöegl *et al.*, 2006; Guha-Sapir et Below, 2002.

Tableau 7.7

Réduction des infections respiratoires aiguës et des infections aiguës des voies respiratoires inférieures chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 49 ans, suite au passage de la cuisson sur foyer ouvert à l'intérieur à différents types de foyers à l'intérieur et à l'extérieur au Mpala Ranch, district de Laikipia (centre du Kenya), 1999

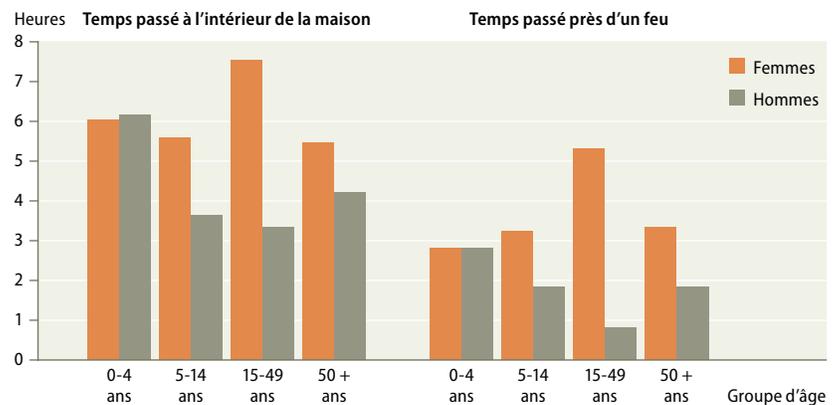
	Taux de morbidité (%)		Réduction de la maladie (%) suite au passage aux modes de cuisson suivants		
	Foyer ouvert à l'intérieur	Foyer à bois en céramique à l'intérieur	Foyer à charbon à l'intérieur	Foyer ouvert à l'extérieur	Foyer à bois en céramique à l'extérieur
Infection respiratoire aiguë					
Femmes	7	14	68	15	37
Hommes	4	2	62	50	58
Infection aiguë des voies respiratoires inférieures					
Femmes	2	15	65	17	43
Hommes	1	10	45	38	42

Source : Ezzati et Kammen, *Evaluating the health benefits of transitions in household energy technologies in Kenya* (2002).

Note : Le taux de morbidité a été calculé sous forme de pourcentage des consultations hebdomadaires (pendant une période de deux ans) au cours desquelles une personne a été diagnostiquée comme souffrant d'une infection respiratoire aiguë ou d'une infection aiguë des voies respiratoires inférieures.

Figure 7.4

Temps passé à l'intérieur de la maison et près d'un feu par groupe d'âge et par sexe au Mpala Ranch, district de Laikipia (centre du Kenya), 1999



Source : Ezzati et Kammen, *Evaluating the health benefits of transitions in household energy technologies in Kenya* (2002).

Note : Les résultats sont les moyennes des différents jours, et le temps calculé correspond à l'intervalle compris entre 6 h 30 et 20 h 30.

que les différences de mortalité entre les sexes peuvent varier d'un pays à l'autre et par type de risque.

Les dernières informations sur l'impact du tsunami de décembre 2004 donne à penser que les femmes et les filles peuvent être plus vulnérables à certaines catastrophes naturelles, du fait d'un accès limité aux informations et au développement des compétences pratiques et à la mobilité culturellement restreinte des femmes hors de

leur maison³⁴. Dans plusieurs endroits particulièrement frappés par le tsunami, beaucoup plus de femmes que d'hommes sont mortes³⁵. En Indonésie, dans quatre villages du district d'Aceh du Nord, les décès de femmes représentaient 77 % de l'ensemble des décès. En Inde, les décès de femmes représentaient 73 % de l'ensemble des décès au Cuddalore et 56 % dans le district de Nagapattinam de Tamil Nadu.

Le recensement réalisé au Sri Lanka dans les zones touchées par le tsunami a révélé que les femmes constituaient la majorité des victimes³⁶. Sur les plus de 13 000 personnes décédées ou disparues, 65 % étaient des femmes. La proportion des femmes dans le nombre total des décès était la plus élevée dans le groupe d'âge de 19 à 29 ans (fig. 7.5), soit 79 %, ce qui donne à penser à une combinaison de vulnérabilité accrue des femmes qui étaient restées à la maison avec les enfants au moment où le niveau de la mer est monté et à la situation plus fortunée de certains des jeunes hommes qui se trouvaient très loin des côtes, pêchant en mer ou travaillant dans les champs³⁷.

De même, l'évaluation conjointe de la situation après le passage du cyclone Nargis au Myanmar a conclu que les femmes étaient surreprésentées parmi les personnes décédées ou disparues au cours du cyclone de mai 2008. Sur les plus de 85 000 personnes décédées et les 53 000 personnes encore considérées comme disparues en juin 2008, 61 % étaient des femmes³⁸. Dans les villages les plus touchés, la proportion des femmes décédées ou disparues, du groupe d'âge de 18 à 60 ans, était même supérieure à 68 %.

Certaines études indiquent que la surmortalité due à la vague de chaleur de l'été 2003 en Europe était plus importante chez les femmes et les personnes âgées. Par exemple, le nombre de décès en surnombre estimé pour les femmes au Portugal était plus du double que celui estimé pour les hommes³⁹, alors que la mortalité en France était de 70 % plus élevée que ce qui était prévu pour les femmes et 40 % plus élevée que ce qui était prévu pour les hommes⁴⁰. On a également

³⁴ Oxfam International, 2005.

³⁵ Ibid.

³⁶ Département du recensement et des statistiques du Sri Lanka, 2005.

³⁷ Oxfam International, 2005.

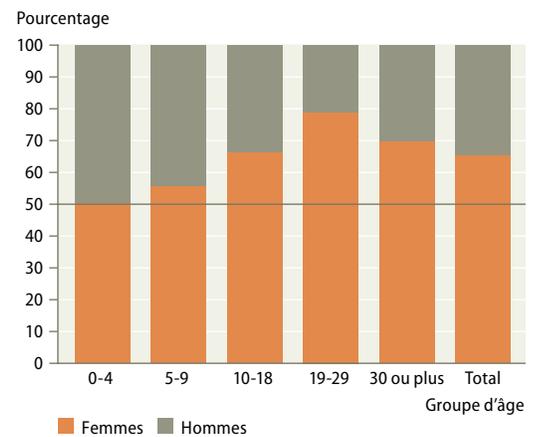
³⁸ Gouvernement du Myanmar, Association des nations de l'Asie du Sud-Est et Nations Unies, 2008.

³⁹ Nogueira *et al.*, 2005.

⁴⁰ Pirard *et al.*, 2005.

Figure 7.5

Répartition des décès à la suite du tsunami de 2004 au Sri Lanka, par sexe et âge



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir de la base de données du département du recensement et des statistiques du Sri Lanka, Recensement sri lankais sur les personnes et les bâtiments touchés par le tsunami de 2004 (2005).

signalé une surmortalité plus élevée chez les personnes âgées et les femmes dans trois villes d'Italie (tableau 7.8)⁴¹. Par exemple, comparé aux valeurs enregistrées au cours des années précédentes, le nombre de décès survenus au cours de la vague de chaleur à Rome était supérieur aux 26 % prévus pour les personnes âgées de 75 à 84 ans, et de 38 % pour les personnes âgées de plus de 85 ans. Le nombre de femmes décédées était supérieur de 27 % par rapport aux prévisions et le nombre de décès des hommes de 10 %. On ne comprend pas encore très bien dans quelle mesure la différence entre les sexes est due au fait que les femmes sont surreprésentées parmi les personnes âgées, ni dans quelle mesure elle est due à d'autres facteurs (voir chapitre 1 : Population et famille pour plus d'informations sur la répartition des sexes aux âges plus avancés).

Alors que les cas extrêmes du tsunami de 2004, du cyclone de 2008 au Myanmar et de la vague de chaleur de 2003 en Europe mettent en évidence la vulnérabilité des femmes, les risques naturels dans d'autres régions du monde ont causé un grand nombre de décès d'hommes, ce qui donne ainsi à penser que les différences entre les sexes peuvent varier par type de risque et d'une région à l'autre. Au Nicaragua et en El Salvador, par exemple, les hommes représentaient respectivement 54 % et 57 % de ceux qui ont été tués

⁴¹ Michelozzi *et al.*, 2005.

Tableau 7.8

Surmortalité par groupe d'âge et par sexe à Rome, Milan et Turin au cours de la vague de chaleur de l'été 2003

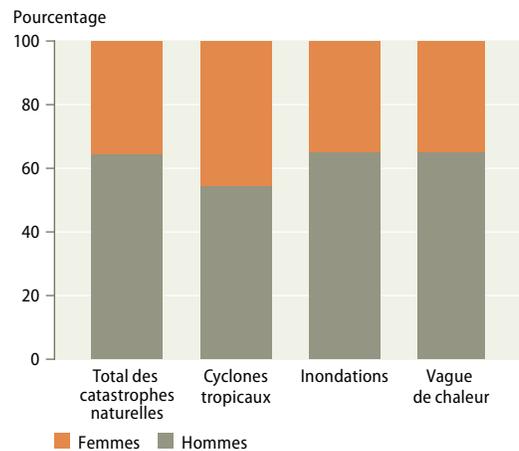
Groupes d'âge	Rome		Milan		Turin	
	Nombre de décès	%	Nombre de décès	%	Nombre de décès	%
0-64 ans	- 58	- 6	- 35	- 9	21	7
65-74 ans	51	5	- 23	- 5	58	16
75-84 ans	397	26	305	43	213	40
85 ans ou plus	554	38	312	40	285	50
Sexe						
Hommes	246	10	141	12	215	25
Femmes	698	27	418	33	362	40
Total	944	19	559	23	577	33

Source : Michelozzi et al., *Heat Wave in Italy* (2005).

Note : La mortalité quotidienne prévue a été calculée sous la forme d'une valeur quotidienne moyenne d'une période de référence spécifique : 1995-2002 pour Rome et Milan, 1998-2002 pour Turin. La surmortalité quotidienne a été calculée sous la forme de la différence entre le nombre de décès observés un jour donné et la moyenne journalière ajustée pour les années précédentes. Les valeurs négatives sont indiquées lorsque la mortalité journalière observée chaque jour a été inférieure à ce qui était prévu.

Figure 7.6

Proportion moyenne des décès des hommes et des femmes par rapport à l'ensemble des décès dus aux catastrophes naturelles pour certains types de catastrophes, États-Unis d'Amérique, 2000-2008



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir de la base de données du United States National Weather Service, Natural hazard statistics (2009).

Note : Les catastrophes naturelles prises en compte pour le total sont : froid, chaleur, inondations, éclairs, tornades, cyclones tropicaux, vent et tornades d'hiver.

par l'ouragan Mitch de 1998⁴². De même, une étude sur les ratios des décès hommes-femmes causés par des inondations en Australie a montré que, sur 1 513 décès déclarés et ventilés par sexe entre 1930 et 1996, 81 % étaient des hommes⁴³. Sur la période étudiée, le ratio du taux des décès hommes-femmes a fluctué entre 10:1 et 1:1 et, bien qu'il ait en général baissé, il a continué à défavoriser les hommes, donnant ainsi à penser que les hommes sont plus enclins à prendre des risques ou plus impliqués dans des activités qui les mettent en danger.

⁴² Delaney et Shrader, 2000.

⁴³ Coates, 1999.

Des conclusions similaires à celles auxquelles on est parvenu en Australie figurent dans les statistiques des États-Unis d'Amérique sur les risques naturels. En 2000-2008, plus de 60 % de l'ensemble des décès dus aux risques naturels étaient masculins (fig. 7.6). Parmi les différents types de risques naturels, les inondations et les vagues de chaleur concernaient une plus grande proportion d'hommes dans l'ensemble des décès (65 % pour chaque type), par rapport aux cyclones/ouragans tropicaux (54 %).

C. Participation des hommes et des femmes à la préservation de l'environnement

1. Prise de conscience des problèmes environnementaux

Comme l'indique la quatrième évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la grande majorité des scientifiques accepte que les émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine, parmi lesquels le dioxyde de carbone et le méthane sont les plus importants, contribuent déjà au changement climatique⁴⁴. En outre, l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone se poursuit, soulignant la nécessité d'aborder le problème de toute urgence⁴⁵. Le niveau des émissions de dioxyde de carbone dans le monde a atteint 29 milliards de tonnes en 2006, soit 31 % de plus que le niveau de 1990. Les pays des régions plus développées sont toujours la source des plus grandes quantités d'émissions par habitant, soit environ 12 tonnes

⁴⁴ GIEC, 2007.

⁴⁵ Nations Unies, 2009.

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir de la base de données provenant de l'Enquête mondiale sur les valeurs, la cinquième phase de l'enquête sur les valeurs mondiales. Analyse des données en ligne (2009).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays inclus dans la moyenne. Il a été demandé aux femmes et aux hommes interrogés d'indiquer le degré de gravité, dans l'ensemble du monde, qu'ils accordent aux problèmes environnementaux énumérés dans le tableau : (« très grave », « passablement grave », « pas très grave » ou « pas du tout grave »). Seuls les pourcentages de ceux qui ont répondu « très grave » sont présentés dans le tableau.

Tableau 7.9

Proportion des personnes jugeant très graves trois principaux problèmes environnementaux à l'échelle mondiale, par région et sexe, 2005-2007 (dernière année disponible)

	Réchauffement de la planète ou effet de serre		Disparition d'espèces végétales et animales ou de la biodiversité		Pollution des fleuves, des lacs et des océans	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Afrique (9)	57	57	55	56	67	67
Asie (12)	52	55	46	50	54	56
Amérique latine et Caraïbes (6)	71	73	74	74	83	83
Europe de l'Est (7)	60	59	56	55	72	71
Europe occidentale et autres pays développés (10)	65	57	56	50	72	65

de dioxyde de carbone par personne et par an, contre environ trois tonnes par personne et par an dans les régions moins développées. La perte des ressources environnementales est aussi une préoccupation croissante. Selon le rapport de 2009 sur les OMD, 12 % seulement des zones terrestres et marines faisaient l'objet d'une certaine forme de protection en 2008; le nombre d'espèces menacées d'extinction continue d'augmenter et les ressources en eau sont soumises à de graves pressions⁴⁶.

Un grand nombre d'hommes et de femmes dans le monde reconnaissent l'extrême gravité des problèmes environnementaux mondiaux.

À travers le monde, les problèmes environnementaux sont actuellement reconnus par d'importantes proportions d'hommes et de femmes comme étant très graves. Dans la plupart des pays disposant de données internationalement comparables⁴⁷, plus de la moitié des personnes sont concernées par trois problèmes environnementaux de portée mondiale : le réchauffement de la planète ou l'effet de serre; la disparition des espèces végétales et animales; et la pollution de l'eau (tableau 7.9). Parmi ces problèmes, la pollution des fleuves, des lacs et des océans a été jugée très grave par les plus grandes proportions d'hommes et de femmes, atteignant environ 90 % dans des pays comme l'Argentine, l'Égypte et Trinité-et-Tobago. Dans quelques pays seulement, la Malaisie, la Thaïlande et la Zambie, la proportion d'hommes et de femmes qui ju-

geaient les trois problèmes environnementaux très graves était d'environ un tiers ou moins⁴⁸.

Dans la plupart des pays des régions moins développées, il n'existe pas de différences significatives par sexe dans la perception des problèmes environnementaux jugés très graves. À titre de comparaison, un plus grand nombre de femmes que d'hommes définit les problèmes environnementaux comme très graves dans la plupart des pays des régions plus développées disposant de données, à l'exception de l'Europe de l'Est. Il s'agit de l'Allemagne, de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, du Japon, de la Suède et de la Suisse. En Suède, par exemple, 83 % des femmes et 66 % des hommes ont estimé que la pollution des fleuves, des lacs et des océans était très grave. En Finlande, les proportions correspondantes d'hommes et de femmes étaient respectivement de 68 % et de 55 %. Aux États-Unis d'Amérique, 51 % des femmes et 40 % des hommes considèrent la disparition des espèces végétales et animales ou de la biodiversité comme très grave. En Australie, 69 % des femmes et 58 % des hommes jugent très grave le réchauffement de la planète ou l'effet de serre⁴⁹.

Bien qu'une grande partie d'hommes et de femmes admet que les problèmes environnementaux dans le monde sont très graves, la sensibilisation du public à ces problèmes au niveau national ou à un niveau beaucoup plus local fait encore défaut, comme l'ont indiqué certains pays au cours de l'examen mené pour la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme⁵⁰. Comme l'ont souligné d'autres pays, la sensibilisation des femmes aux

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Quarante-quatre pays couverts par des enquêtes nationales par sondage effectuées dans le cadre de la cinquième étape de l'Enquête mondiale sur les valeurs (2009).

⁴⁸ Enquête mondiale sur les valeurs, 2009.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Nations Unies, 2004.

Tableau 7.10

Nombre de femmes dans les organes nationaux de coordination de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2002-2006 (dernière année disponible)

0-9%	10-19%	20-29%	30-39%	40-49%	50-59%
Afrique					
Angola	Côte d'Ivoire	Algérie	Afrique du Sud	Swaziland	Lesotho
Bénin	Djibouti	Burkina Faso	Botswana		
Mali	Érythrée	Congo	Cap-Vert		
Tchad	Guinée	Mauritanie	Comores		
	Guinée-Bissau	Namibie	Gabon		
	Kenya	Niger	Madagascar		
			Ouganda		
			République centrafricaine		
			Zambie		
			Zimbabwe		
Asie					
Sri Lanka	Indonésie	Chine			
Thaïlande	Liban	Iran (République islamique d')			
	Turkménistan				
	Viet Nam				
Amérique latine et Caraïbes					
	Costa Rica	Paraguay	Panama	Brésil	Argentine
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Pérou			Cuba
Océanie					
		Fidji		Samoa	

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies à partir des rapports nationaux sur l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2009).

effets nocifs du changement et de la dégradation de l'environnement fait également défaut⁵¹.

2. Participation à la prise de décisions concernant l'environnement

La participation des femmes à la prise de décisions sur les questions environnementales à tous les niveaux est une étape importante pour s'assurer que les problèmes des femmes et les considérations sexospécifiques en matière d'environnement soient inclus dans la prise de décisions au niveau local, national et mondial⁵². Néanmoins, comme indiqué au chapitre 5 : Pouvoir et prise de décisions, les femmes restent minoritaires aux postes de responsabilité dans la plupart des institutions publiques et privées. Conformément à ces constatations, les femmes participent moins que les hommes aux décisions de haut niveau concernant les problèmes environnementaux dans beaucoup de pays. Par exemple, une enquête sur la prise en compte systématique des considérations de parité des sexes dans 17 ministères chargés de l'environnement, menée en 2006, a montré que les femmes constituaient 41 % de l'ensemble du personnel des ministères,

mais seulement 27 % d'entre elles occupaient des postes de direction⁵³.

Les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans le processus de prise de décisions concernant l'environnement.

La sous-représentation des femmes dans le processus décisionnel concernant l'environnement est également illustrée par le petit nombre de femmes au sein des organes nationaux de coordination pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification⁵⁴. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, le nombre de femmes dans les organes de coordination de la Convention varie considérablement, de 0 % au Tchad à plus de 50 % en Argentine, à Cuba et au Lesotho (tableau 7.10). Les femmes représentent moins de 30 % des membres de ces organes dans plus de la moitié des pays africains et dans tous les pays d'Asie ayant des données disponibles.

La participation des femmes au processus décisionnel de haut niveau concernant l'environnement continue d'être entravée par un accès

⁵¹ Ibid.

⁵² Nations Unies, 1995.

⁵³ PNUE, 2007.

⁵⁴ Il s'agit ici de l'une des rares conventions importantes sur les questions des ressources naturelles, qui traite explicitement de la participation des femmes à la prise de décisions sur l'environnement.

limité à la formation. Comme indiqué au chapitre 3 : Éducation, la science et l'agriculture sont deux des domaines de l'enseignement supérieur dans lesquels les femmes sont sous-représentées dans la plupart des pays. D'autres données ventilées par sexe dans ce domaine, disponibles pour quelques pays, illustrent également ce point. Par exemple, les femmes ne représentent que 18 % des titulaires de diplômes spécialisés en protection de l'environnement en Croatie en 2006⁵⁵; 27 % des diplômés en sciences de l'environnement au Nigéria en 2005⁵⁶; et 25 % des étudiants inscrits pour le diplôme supérieur d'hydraulique à l'Institut de l'eau du Kenya entre 2000 et 2004⁵⁷.

L'analyse du rôle que jouent les hommes et les femmes dans la protection de l'environnement à des niveaux plus locaux de prise de décisions au niveau communautaire — dans les organisations non gouvernementales locales ou les organismes locaux —, et à travers des activités courantes, est

entravée par un manque de données ventilées par sexe, notamment dans les régions moins développées. Dans certains cas, ces données ne sont disponibles que pour les femmes, ce qui limite l'analyse comparative entre les sexes. On dispose de certaines informations sur le comportement des hommes et des femmes dans le domaine de la protection de l'environnement. Par exemple, un examen couvrant les pays de l'Europe occidentale, l'Australie et les États-Unis d'Amérique a montré que les femmes tendent à être plus respectueuses de l'environnement en ce qui concerne le recyclage; le choix des transports publics entre le domicile et le lieu de travail; le choix de véhicules plus petits, moins polluants et plus efficaces; et le choix des aliments biologiques⁵⁸. Ces choix sexospécifiques sont liés dans une certaine mesure au ménage et aux rôles sociaux spécifiques que jouent les hommes et les femmes. Ces informations peuvent néanmoins servir à optimiser l'efficacité des politiques⁵⁹.

⁵⁵ Bureau central de statistique de la Croatie, 2008.

⁵⁶ Bureau national de statistique du Nigéria, 2005.

⁵⁷ UNESCO, Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, 2005.

⁵⁸ OCDE, 2008.

⁵⁹ PNUE, 2005.

Chapitre 8

Pauvreté

Principales conclusions

- Les mères célibataires ayant de jeunes enfants sont plus susceptibles d'être pauvres que les pères célibataires avec de jeunes enfants.
- Dans de nombreux pays aussi bien des régions plus développées que des régions moins développées, les femmes risquent plus que les hommes d'être pauvres lorsqu'elles vivent dans des ménages d'une seule personne.
- Dans les régions plus développées, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes âgées pauvres.
- Dans la plupart des pays d'Afrique et la moitié des pays d'Asie, le droit législatif et le droit coutumier en vigueur limitent l'accès des femmes à la terre et à d'autres types de propriétés.
- Plus d'hommes que de femmes ont des revenus monétaires dans les régions moins développées, et une proportion importante de femmes mariées n'ont pas leur mot à dire sur la manière dont leur rémunération en espèces est dépensée.
- Les femmes mariées des régions moins développées ne participent pas pleinement à la prise de décisions concernant les dépenses au sein du ménage, notamment dans les pays africains et dans les ménages plus pauvres.

Introduction

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Le Programme d'action de Beijing admet que « les manifestations de la pauvreté sont diverses : revenus et moyens de production insuffisants; faim et malnutrition; mauvaise santé; difficulté d'accès à l'éducation et autres services de base; taux croissants de morbidité et de mortalité dus aux maladies; absence de logement et mauvaises conditions de logement; insécurité, discrimination sociale et marginalisation. Elle se caractérise également par l'exclusion de la prise de décisions et de la vie civile, sociale et culturelle »¹. Ainsi, alors que la dimension économique reste un phénomène central, d'autres facteurs comme le manque d'opportunités, les vulnérabilités et l'exclusion sociale sont reconnus comme étant im-

portants pour définir la pauvreté². L'utilisation d'une notion large de la pauvreté est considérée comme fondamentale pour intégrer les questions de parité entre les sexes dans les stratégies de réduction de la pauvreté des pays et pour effectuer, d'un point de vue tenant compte des sexes, le suivi permettant de se rapprocher de la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui consiste à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim³.

Ce chapitre examine les statistiques disponibles sur la pauvreté selon le sexe. La première partie est basée sur une notion traditionnelle de la pauvreté, mesurée par la consommation ou les revenus au niveau des ménages. Les données sur la pauvreté sont, dans la mesure du possible, ventilées par sexe, par sexe du chef de ménage et par type de ménage. L'étude montre qu'une simple ventilation de la pauvreté par sexe se traduit par de petits écarts entre les hommes et

¹ Nations Unies, 1995a, par. 47. Cette caractérisation de la pauvreté a été énoncée pour la première fois dans le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (Nations Unies, 1995b, annexe II, par. 19).

² Nations Unies, 2009.

³ Banque mondiale, 2003.

les femmes; cependant, cet écart peut être sous-estimé en ne prenant pas en compte les inégalités au sein des ménages. En outre, lorsqu'on examine les ménages dont le chef est un homme ou une femme, des différences régulières entre les sexes n'apparaissent que lorsque ces ménages sont ventilés davantage, par exemple, ménages d'une personne de sexe masculin ou féminin et ménages d'un seul parent homme ou femme ayant des enfants. La seconde partie du chapitre examine les statistiques à l'échelon des individus. La pauvreté des femmes est considérée sous l'angle des aspects du contrôle des ressources des ménages qui se reflètent par le droit de propriété, le revenu monétaire et la participation à la prise de décisions sur les dépenses au sein du ménage.

D'autres statistiques à l'échelon des individus pouvant être examinées dans le cadre d'une

notion large de la pauvreté sont couvertes dans d'autres chapitres de ce rapport. Les données sur le budget-temps sont examinées au chapitre 1 : Population et famille et au chapitre 4 : Travail. Ce dernier chapitre analyse également la précarité de l'emploi des femmes. Les statistiques sur les besoins humains comme la nutrition et le bon état de santé, d'une part, et l'éducation, d'autre part, sont examinées respectivement dans le chapitre 2 : Santé et le chapitre 3 : Éducation.

Les conclusions de ce chapitre sont limitées en raison de l'absence de statistiques comparables de la pauvreté au niveau des ménages sur l'ensemble des pays et des régions. En premier lieu, les données ne sont pas disponibles pour les pays de toutes les régions. Les données ventilées par sexe des membres du ménage, par sexe du chef de ménage et par type de ménage ne sont pas régulièrement produites par tous les pays, et elles ne sont pas systématiquement établies au plan mondial. Ces données sont cependant estimées ou établies par des institutions régionales en Europe et en Amérique latine et aux Caraïbes. C'est pourquoi les données sur l'incidence de la pauvreté, qui sont ventilées par sexe pour presque tous les pays de ces régions, sont présentées dans le chapitre. On dispose également des données ventilées par sexe du chef de ménage et par type de ménage en Amérique latine et aux Caraïbes et par type de ménage en Europe. En revanche, les données sur la pauvreté, qui ont été établies pour ce rapport, ne couvrent qu'un petit nombre de pays d'Afrique et d'Asie et aucun des pays d'Océanie. En outre, les données sur d'autres mesures monétaires de la pauvreté comme l'écart de pauvreté et la gravité de la pauvreté sont rarement ventilées par sexe, par type de ménage et par sexe du chef de ménage, notamment dans les régions moins développées.

Les données sur la pauvreté qui sont utilisées dans le chapitre ne sont pas comparables d'une région à l'autre et entre pays, exception faite des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. La comparaison à l'échelon international est entravée par l'utilisation de différents seuils de pauvreté, les différences entre les mesures des agrégats relatifs aux revenus ou à la consommation, et par diverses pratiques de correction en raison des différences dans la composition par âge et par sexe des ménages. Tous ces problèmes peuvent avoir d'autres conséquences, qui ne sont pas encore bien appréhendées, pour l'évaluation des différences de pauvreté entre les sexes. Le choix

Encadré 8.1

Seuil de pauvreté et taux de pauvreté

Le nouveau seuil international d'extrême pauvreté fixé par la Banque mondiale en 2008 est de 1,25 dollar par jour en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2005. Ce seuil représente la moyenne des seuils nationaux de pauvreté qui sont utilisés dans les 15 pays les plus pauvres classés sur la base de la consommation par habitant. La révision du seuil international de pauvreté et les estimations des données correspondantes sur la pauvreté tiennent compte des nouvelles données sur la PPA compilées dans la série du Programme de comparaison internationale de 2005.

Un seuil de pauvreté peut être défini à l'échelon mondial, d'une façon similaire au seuil de 1,25 dollar par jour, ou de manière spécifique aux pays. Il peut correspondre à une norme soit absolue soit relative. Un seuil de pauvreté absolu prend souvent en compte un coût minimal nécessaire pour satisfaire des besoins caloriques et non caloriques de base, sans référence au contexte social ou aux normes sociales. Un seuil de pauvreté relatif est défini par rapport au revenu moyen ou médian, ou à la consommation dans une société.

Le taux de pauvreté (ou l'incidence de la pauvreté ou l'indice numérique de la pauvreté) est la proportion de la population vivant dans des ménages avec un niveau de revenu ou de dépenses de consommation inférieur au seuil de pauvreté.

Encadré 8.2

Travailleurs pauvres

Les travailleurs pauvres ou les pauvres qui travaillent se définissent comme les personnes qui sont employées mais qui vivent néanmoins dans des ménages dont le revenu total se situe en dessous du seuil de pauvreté. La proportion des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté est l'un des quatre indicateurs des OMD qui sont utilisés pour suivre les progrès accomplis en vue d'« assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif », dans le cadre de l'OMD 1 sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) publie régulièrement les estimations mondiales et régionales des travailleurs pauvres, reposant sur un modèle d'estimation macroéconomique; cependant, les données établies ne sont pas ventilées par sexe. Une nouvelle initiative visant à fournir des estimations sur les travailleurs pauvres est actuellement menée par l'OIT et la Banque mondiale, sur la base de cette fois d'enquêtes auprès des ménages. Cette initiative pilote a utilisé les données provenant des enquêtes représentatives sur le plan national dans huit pays des régions moins développées : Bénin (2003), Bhoutan (2003), Burundi (1998), Congo (2005), Kenya (2005), Mali (2006), Niger (2005) et République démocratique du Congo (2005). Les taux de pauvreté ont été calculés sur la base du seuil international de pauvreté de 1,25 dollar par jour et ont été ventilés par sexe. Les résultats montrent que, dans certains pays, les taux de pauvreté des femmes âgées de plus de 15 ans ayant un emploi sont supérieurs aux taux correspondants des hommes ayant un emploi. Les plus grandes différences par sexe sont relevées au Congo (7 points de pourcentage), suivi du Mali (5 points de pourcentage) et de la République démocratique du Congo (5 points de pourcentage).

Eurostat publie régulièrement des données ventilées par sexe et par âge sur la proportion de la population ayant un emploi qui vit en dessous du seuil national de pauvreté dans les pays européens. L'analyse de ces données montre que le statut des travailleurs pauvres est imputable non seulement à la situation du marché du travail, par exemple le chômage, les emplois précaires ou les bas salaires, mais également aux situations des ménages. À titre d'exemple, les familles monoparentales (les femmes étant majoritaires) ou les ménages avec enfants à salaire unique sont plus vulnérables. Cependant, les femmes des pays européens sont en général exposées à un risque comparable ou plus faible que les hommes d'être des travailleurs pauvres, même si elles sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires et moins rémunérés. Le risque plus faible pour les femmes peut être lié au fait qu'elles sont souvent une seconde source de revenu des ménages. En 2008, les taux de pauvreté chez les travailleurs de sexe féminin étaient inférieurs de plus de 3 points de pourcentage à ceux des hommes en Grèce, en Italie, à Malte, en Roumanie et en Espagne. Ce n'est qu'en Estonie que le taux de pauvreté chez les travailleurs de sexe féminin était légèrement supérieur de 3 points de pourcentage à celui des hommes.

Source : Nations Unies, Liste officielle des indicateurs associés aux OMD (2008a); Bureau international du Travail, *Indicateurs clés du marché du travail*, 6^e éd., chap. 1, sect. B (2010); Bardone et Guio, *Pauvreté des travailleurs : nouveaux indicateurs définis conjointement au niveau européen* (2005); Eurostat, Base de données en ligne sur les conditions de vie et la protection sociale (2010).

d'un certain seuil de pauvreté, par exemple, peut influencer l'ampleur de l'écart entre les sexes au plan de la pauvreté (voir par exemple l'encadré 8.4).

A. Pauvreté au niveau des ménages

1. Données sur la pauvreté, ventilées par sexe

En 2005, 1,4 milliard de personnes des pays en développement vivaient en dessous du seuil international de pauvreté de 1,25 dollar par jour, soit 0,4 milliard de moins qu'en 1990⁴. Alors que la proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passée de 42 % en 1990 à 25 % en 2005, les régions n'ont pas profité de manière proportionnelle de cette baisse sensible. La plus grande réduction a eu lieu en Asie de l'Est et

dans le Pacifique⁵, la seule région constamment bien placée pour réaliser les OMD consistant à diminuer de moitié les taux de pauvreté de 1990 d'ici à 2015, où le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a diminué de 1990 à 2005 de près de 0,6 milliard, alors que le taux de pauvreté reculait de 55 % à 17 %. Une grande partie de la baisse a été le fait de la Chine. À l'autre extrême, l'Afrique subsaharienne a accusé un certain retard dans la réduction de la pauvreté par rapport à d'autres régions : le taux de pauvreté n'a baissé que de 7 points de pourcentage, passant de 58 % en 1990 à 51 % en 2005, alors que le nombre de pauvres a augmenté de 91 millions du fait de la croissance démographique.

⁴ Agrégats régionaux pondérés basés sur les régions de la Banque mondiale tels que calculés par la Banque mondiale (2009).

⁴ Banque mondiale, 2009.

Si les estimations des taux de pauvreté et du nombre de pauvres sont disponibles, sur la base des seuils de pauvreté tant internationaux que nationaux, la dimension sexospécifique de la pauvreté n'est pas si facilement représentée par le biais des statistiques. La pauvreté se mesure traditionnellement sur la base des dépenses ou des revenus cumulés au niveau des ménages, et le nombre des pauvres est calculé en tant que nombre de personnes vivant au sein des ménages pauvres. L'inégalité au sein du ménage dans la satisfaction des besoins individuels fondamentaux n'est pas prise en compte, avant tout parce qu'il est difficile de savoir comment les revenus du ménage sont dépensés ou consommés par chaque membre du ménage ou comment les dépenses sont réparties entre les membres du ménage. Si dans le même ménage les femmes consomment ou dépensent moins que ce dont elles ont besoin pour fonctionner correctement au plan physique et social, alors que les hommes consomment ce dont ils ont besoin ou davantage, ces hommes et femmes au sein du ménage sont encore considérés comme ayant le même statut de pauvreté, soit pauvre ou pas pauvre, selon la consommation moyenne estimée au niveau du ménage. Si le nombre total des pauvres est ventilé par sexe (c'est-à-dire les sexes des membres du ménage), les résultats ne vont par conséquent pas traduire l'inégalité éventuelle entre les sexes au sein des ménages, mais simplement la répartition de la population par sexe dans les ménages pauvres.

Une simple ventilation de la pauvreté par sexe sans que soit prise en compte l'inégalité au sein des ménages se traduit par des écarts modestes entre les sexes mais probablement sous-estimés.

Toutefois, même dans l'hypothèse d'un même niveau de consommation pour les hommes et les femmes vivant dans le même ménage, certaines différences dans les taux de pauvreté pour les femmes par rapport aux hommes pourraient apparaître⁶. Dans certains types de ménages où la proportion des femmes est plus grande, les revenus par habitant ont tendance à être plus bas parce que la participation des femmes au marché du travail et leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes (voir chapitre 4 : Travail). En outre, le ratio des femmes par rapport aux hommes s'accroît avec l'âge (voir chapitre 1 : Population

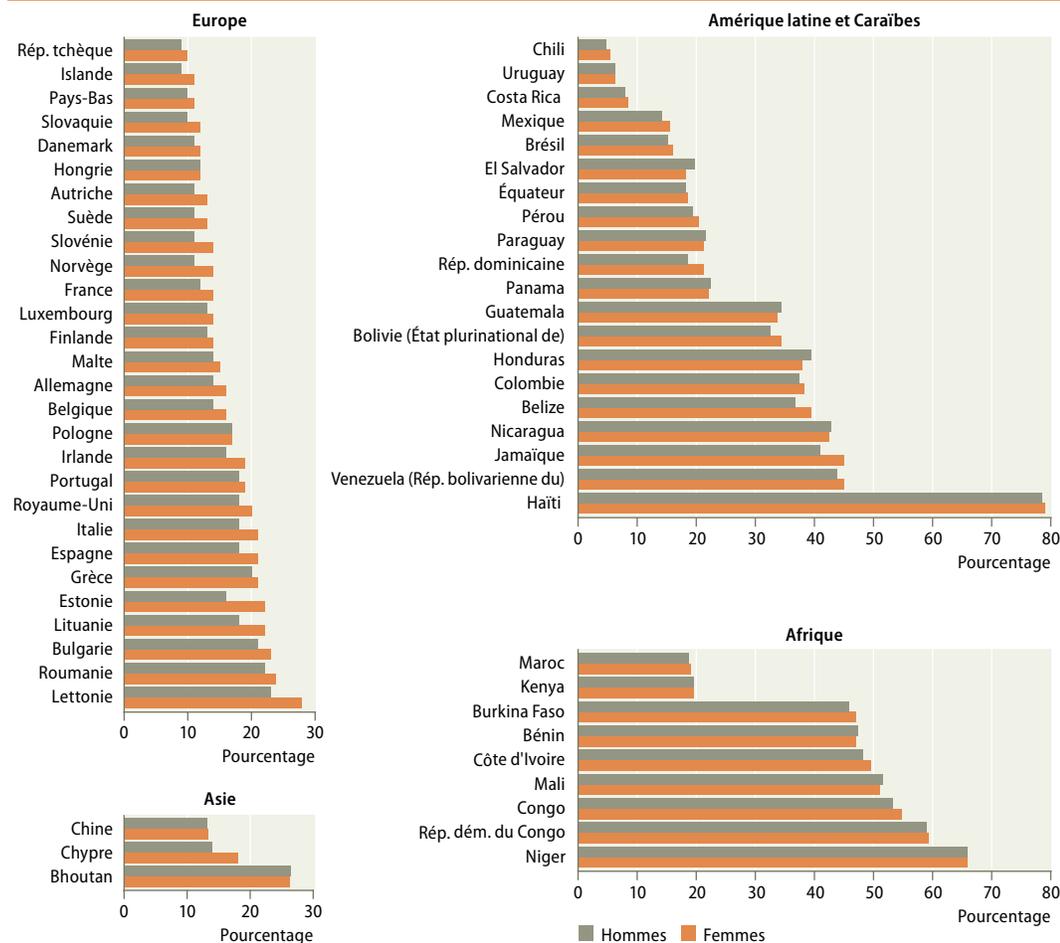
⁶ Pour une présentation des facteurs liés aux données différentielles de taux de pauvreté pour les femmes et les hommes, voir Case et Deaton, 2002.

et famille), et la présence des personnes âgées sans revenus dans les ménages élargis fait baisser le revenu par habitant. Les ménages ayant une surreprésentation des femmes seraient donc plus susceptibles de se trouver en dessous du seuil de pauvreté, ce qui se traduirait par des différences de taux de pauvreté entre les sexes.

Les données sur les taux de pauvreté par sexe et la proportion des femmes parmi les personnes vivant dans des ménages pauvres sont disponibles pour certains pays, comme il apparaît à la figure 8.1 et au tableau 8.1. En examinant ces statistiques, il est néanmoins important de garder à l'esprit les remarques formulées plus haut selon lesquelles le résultat d'une simple ventilation des taux de pauvreté par sexe ne tient pas compte des inégalités éventuelles entre les sexes au sein des ménages, et est très influencé par les modes de vie et les facteurs de vieillissement propres à chaque pays. Tout d'abord, dans les sociétés où les femmes ont moins accès aux biens et services que les hommes dans les mêmes ménages, la simple ventilation des taux de pauvreté par sexe entraînera une sous-estimation des écarts entre les sexes au plan de la pauvreté, parce qu'on pourrait trouver d'autres femmes pauvres dans certains ménages non pauvres. En second lieu, l'écart entre les sexes au plan de la pauvreté peut apparaître plus important dans certains pays qui ont de plus fortes proportions de ménages ayant une surreprésentation de femmes (par exemple les ménages de mères célibataires avec de jeunes enfants et les ménages d'une seule personne de sexe féminin, notamment ceux qui ont à leur tête des femmes plus âgées). L'analyse de la pauvreté pour ces types spécifiques de ménages est par conséquent une autre étape nécessaire à la compréhension de certains des rapports qui existent entre le sexe et la pauvreté.

La simple ventilation des taux de pauvreté par sexe, qui sont disponibles pour 60 pays, montre que dans la majorité des pays les hommes et les femmes ont des taux de pauvreté similaires, alors que dans un petit nombre de pays, qui sont le plus souvent situés en Europe, les femmes ont des taux de pauvreté plus élevés que ceux des hommes (fig. 8.1). Dans huit des 28 pays européens pour lesquels des données sont disponibles, les femmes ont des taux de pauvreté plus élevés de 3 points de pourcentage ou davantage. On trouve les plus grandes différences dans les pays baltes : 22 % des femmes sont pauvres contre 16 % des hommes en Estonie (une différence

Figure 8.1
Taux de pauvreté par sexe, 1999-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, sur la base de Eurostat, Base de données en ligne sur les conditions de vie et la protection sociale (2009); Socio-Economic Database for Latin America and the Caribbean (CEDLAS et la Banque mondiale, 2009); bureaux nationaux de statistique (à partir d'octobre 2009); et Bureau international du Travail, *Indicateurs clés du marché du travail*, 6^e éd., chap. 1, sect. B (2010).

Note : Aucune comparaison des taux de pauvreté ne peut s'effectuer entre les régions car ces taux se fondent sur différents seuils de pauvreté. La comparaison entre les pays n'est possible qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, où le même seuil d'extrême pauvreté de 2,50 dollars par jour a été appliqué. Pour les pays européens, un seuil de pauvreté relatif de 60 % du revenu médian équivalent à l'échelon national est utilisé dans chacun des pays (le revenu équivalent est le revenu du ménage corrigé des différences dans la composition des ménages par âge et par sexe). Les taux de pauvreté de six pays africains — Bénin, Congo, Kenya, Mali, Niger et République démocratique du Congo — reposent sur le même seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, et sont par conséquent comparables; cependant, les taux de pauvreté de trois autres pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Maroc) sont propres à chaque pays.

de 6 points de pourcentage); 28 % des femmes contre 23 % des hommes en Lettonie; et 22 % des femmes contre 18 % des hommes en Lituanie. En Amérique latine et aux Caraïbes, les femmes ont des taux de pauvreté plus élevés de 3 points de pourcentage ou davantage dans trois des 20 pays disposant de données : Belize, Jamaïque et République dominicaine. En Jamaïque, qui est le pays ayant la différence la plus importante entre les sexes, 45 % des femmes sont pauvres contre 41 % des hommes.

Sur la base des données disponibles pour 65 pays, la proportion des femmes par rapport au nombre total des personnes vivant dans des ménages pauvres varie de 46 % aux Philippines et 48 % en Chine à 61 % en Estonie, avec une proportion comprise entre 50 et 54 % dans la plupart des pays (tableau 8.1). En Europe, la proportion des femmes par rapport au nombre total des pauvres se situe entre 51 % en Pologne et 61 % en Estonie. En Amérique latine et aux Caraïbes, la propor-

tion des femmes va de moins de 50 % au Panama et au Paraguay, à 54 % au Chili et au Mexique. Dans les 10 pays africains disposant de données, la proportion des femmes se situe entre 48 % et 53 %.

2. Ménages dirigés par un homme et par une femme

Les données sur la pauvreté, ventilées par sexe du chef du ménage et disponibles pour 41 pays ou régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes, indiquent que les disparités en matière de pauvreté pour les ménages dirigés par des hommes ou des femmes sont propres à chaque pays (fig. 8.2 et 8.3). Dans certains pays ou régions, les ménages dirigés par une femme sont plus susceptibles d'être pauvres, alors que dans d'autres pays les ménages dirigés par un homme sont plus susceptibles d'être pauvres. À titre d'exemple, c'est seulement dans quatre des

Tableau 8.1

Pays par proportion de femmes sur le nombre total de personnes vivant dans des ménages pauvres, 1999-2008 (dernière année disponible)

Pourcentage inférieur à 50 %			50-54 %				55-61 %	
Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Régions plus développées	Asie	Régions plus développées
Bénin	Chine	Panama	Burkina Faso	Bhoutan	Belize	Allemagne	Arménie	Autriche
Mali	Philippines	Paraguay	Cap-Vert		Bolivie	Belgique	Chypre	Bulgarie
			Cameroun		(État plurinational de)	Danemark		Estonie
			Congo		Brésil	Espagne		États-Unis d'Amérique
			Guinée		Chili	Finlande		Islande
			Kenya		Colombie	France		Italie
			Niger		Costa Rica	Grèce		Lettonie
			République démocratique du Congo		Équateur	Hongrie		Lituanie
					El Salvador	Irlande		Norvège
					Guatemala	Luxembourg		République tchèque
					Haïti	Malte		Slovaquie
					Honduras	Pays-Bas		Slovénie
					Jamaïque	Pologne		
					Mexique	Portugal		
					Nicaragua	Royaume-Uni		
					Pérou	Roumanie		
					République dominicaine	Serbie		
					Uruguay	Suède		
					Venezuela (République bolivarienne du)			

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, sur la base d'Eurostat, Base de données en ligne sur les conditions de vie et la protection sociale (2009); Socio-Economic Database for Latin America and the Caribbean (CEDLAS et Banque mondiale, 2009); bureaux nationaux de statistique (à partir d'octobre 2009); et Bureau international du Travail, *Indicateurs clés du marché du travail*, 6^e éd., chap. 1, sect. B (2010).

Note : Pauvreté mesurée sur la base des différents seuils de pauvreté; pour les détails, voir la note de la figure 8.1.

16 pays d'Afrique ayant des données disponibles — Burundi, Malawi, Sao Tomé-et-Principe et Zambie — que les taux de pauvreté pour des ménages dirigés par une femme sont plus élevés par rapport à ceux des ménages dirigés par un homme (fig. 8.2). On trouve la différence la plus importante, de 8 points de pourcentage, au Malawi où 59 % des personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes sont pauvres, contre 51 % des personnes qui vivent dans des ménages ayant un homme comme chef. Dans les autres pays ou zones de la région disposant de données, les ménages dirigés par un homme avaient des taux de pauvreté similaires ou plus élevés que les ménages ayant une femme comme chef. Au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Nigéria (tous en Afrique de l'Ouest), les taux de pauvreté pour des ménages dirigés par un homme sont plus élevés de plus de 8 points de pourcentage que ceux des ménages ayant une femme comme chef. À titre d'exemple, 44 % des personnes vivant dans des ménages dirigés par une femme au Nigéria étaient pauvres, contre 58 % des personnes vivant dans des ménages ayant un homme comme chef. En Asie, les ménages dirigés par une femme avaient des taux de pauvreté plus élevés que les ménages ayant un homme comme chef en Arménie et dans le

Territoire palestinien occupé, mais des taux de pauvreté plus bas en Ouzbékistan.

Une incidence plus importante de la pauvreté peut être associée à des ménages dirigés par des hommes ou des femmes, selon la situation propre à chaque pays.

En Amérique latine et aux Caraïbes, un nombre légèrement plus élevé de pays ont des taux de pauvreté supérieurs pour les ménages dirigés par une femme, par rapport aux ménages ayant des hommes comme chef (fig. 8.3). On a trouvé des taux de pauvreté plus élevés de plus de 5 points de pourcentage pour des ménages dirigés par une femme en Colombie, à la Jamaïque, en République bolivarienne du Venezuela et en République dominicaine. En revanche, on a observé des taux de pauvreté plus élevés de plus de 5 points de pourcentage pour des ménages dirigés par un homme en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou.

Conformément aux conclusions présentées plus haut, une étude antérieure de plus de 60 évaluations de la pauvreté menée par la Banque mondiale a montré que, « s'il est établi que dans certains pays des ménages monoparentaux dirigés par une femme ont une plus grande incidence de la pauvreté que des ménages dirigés par un

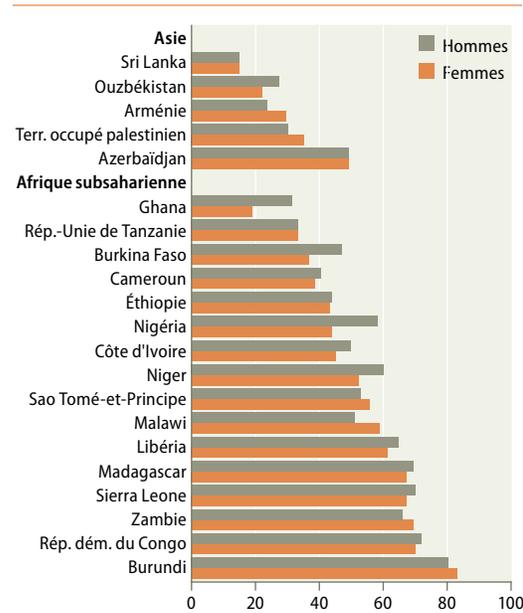
homme, il est impossible de généraliser »⁷. L'étude a également reconnu l'importance de l'examen des différents types de ménages dirigés par un homme ou une femme, ventilés par zones urbaines et rurales, avec ou sans enfants, *de jure* et *de facto*. Les données ventilées par ces caractéristiques permettraient de mettre en évidence des tendances sexospécifiques plus précises, mais de telles données ne sont pas systématiquement établies et diffusées.

La difficulté qu'il y a à tirer des conclusions générales sur les disparités en matière de pauvreté entre des « ménages monoparentaux dirigés par une femme » et des « ménages monoparentaux dirigés par un homme » pourrait être liée pas seulement aux différences contextuelles du statut des hommes et des femmes, mais aussi à la combinaison de divers types de ménages qui peuvent être inclus sous ces étiquettes et aux définitions utilisées pour caractériser le chef de ménage (encadré 8.3). Comme on le verra à la section suivante de ce chapitre, lorsque l'analyse se concentre sur des catégories plus homogènes de ménages dirigés par un homme ou une femme, une tendance des taux de pauvreté plus élevés liés aux ménages monoparentaux dirigés par une femme devient évidente. Les types de ménages analysés sont des ménages monoparentaux de sexe masculin ou féminin d'un côté, et des ménages d'une personne de sexe masculin ou féminin de l'autre.

Ménages monoparentaux

Les ménages de mères seules avec enfants ont constamment des taux de pauvreté plus élevés que ceux des pères seuls avec enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, comme le révèlent les données sur la pauvreté ventilées par type de ménage et par sexe du chef de ménage (fig. 8.3). Dans 16 des 20 pays de la région ayant des données disponibles, les taux de pauvreté des ménages de mères seules avec enfants sont supérieurs de plus de 5 points de pourcentage à ceux des ménages de pères seuls avec enfants. Dans les quatre pays restants, à savoir le El Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le Panama, les taux de pauvreté pour les deux types de ménages sont semblables. Par comparaison, les ménages de couples avec ou sans enfants de la même région, dirigés par des femmes ont tendance à avoir des taux de pauvreté plus bas ou similaires, par

Figure 8.2
Taux de pauvreté par sexe du chef de ménage,
2000-2008 (dernière année disponible)



Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir de la base de données des bureaux nationaux de statistique (à partir d'octobre 2009).

Note : Les données sont basées sur les seuils de pauvreté propres à chaque pays et ne sont par conséquent pas comparables d'un pays à l'autre.

rapport à ceux qui ont un homme comme chef de famille (fig. 8.3). Dans l'État plurinational de Bolivie par exemple, les ménages de couples avec ou sans enfants ont un taux de pauvreté de 18 % lorsqu'ils sont dirigés par une femme, ce qui est nettement inférieur au taux de pauvreté de 36 % lorsqu'ils ont un homme comme chef. En revanche, les ménages de mères seules avec enfants ont un taux de pauvreté de 34 %, ce qui est plus élevé que le taux de pauvreté de 17 % pour les pères seuls avec enfants. En Colombie, les ménages de couples avec ou sans enfants ont des taux de pauvreté comparables lorsqu'ils sont dirigés par des femmes ou des hommes, soit 34 % et 36 % respectivement. Néanmoins, les mères seules avec enfants ont un taux de pauvreté plus élevé que les pères seuls avec enfants, soit 44 % contre 35 %.

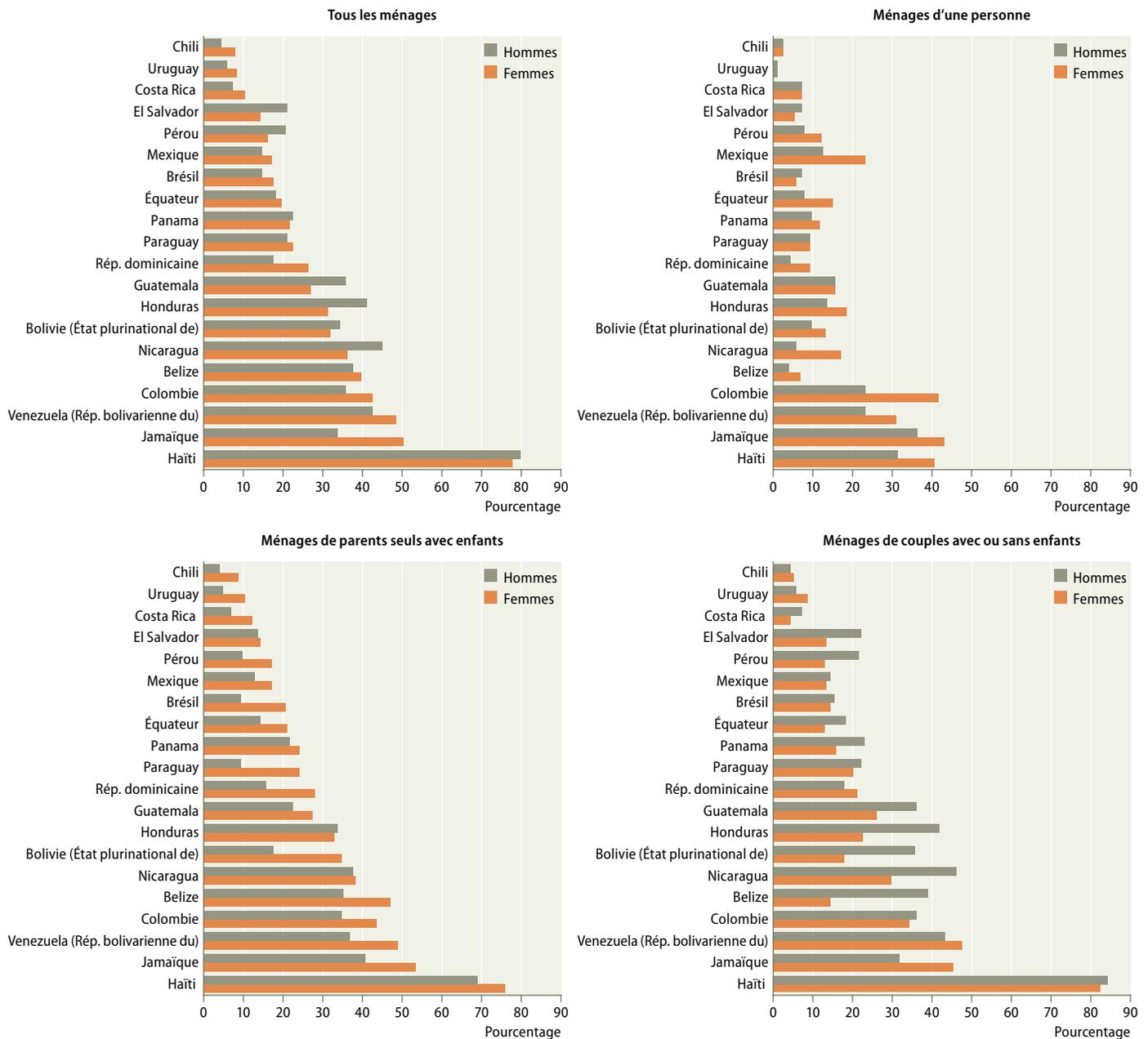
Les ménages de mères seules avec enfants
en Amérique latine et aux Caraïbes ont des taux de pauvreté
plus élevés que ceux des pères seuls avec enfants.

Bien que les ménages de couples avec ou sans enfants qui sont dirigés par des femmes s'en sortent en général mieux en Amérique latine et aux Caraïbes, il faut noter que leur proportion par rapport à l'ensemble des ménages est relativement faible, variant de 1 % au Guatemala à 12 % en Jamaïque, avec une valeur exceptionnel-

⁷ Lampietti et Stalker, 2000, p. 5.

Figure 8.3

Taux de pauvreté par type de ménage et par sexe du chef de ménage, Amérique latine et Caraïbes, 1999-2008 (dernière année disponible)



Source : Socio-Economic Database for Latin America and the Caribbean (CEDLAS et la Banque mondiale, 2009).

Note : Les taux de pauvreté sont basés sur le seuil de pauvreté de 2,50 dollars par jour.

lement élevée de 20 % pour Haïti⁸. Les ménages de mères seules avec enfants ne sont pas seulement plus souvent pauvres, mais sont également plus fréquents. Leur proportion par rapport à l'ensemble des ménages varie de 15 % au Belize à 28 % en Haïti. La proportion des ménages de

pères seules avec enfants va de 3 % à Belize et au Guatemala à 9 % en Haïti et en Jamaïque.

Les ménages de mères seules avec enfants sont également plus susceptibles d'être pauvres dans d'autres parties du monde (tableau 8.2). En Albanie, par exemple, 27 % des mères seules avec enfants sont pauvres, contre 17 % de pères seules avec enfants. Aux États-Unis d'Amérique, 37 %

⁸ CEDLAS et la Banque mondiale, 2009.

Encadré 8.3

Ménages dirigés par une femme : une catégorie hétérogène

Les ménages dirigés par une femme couvrent un large éventail de situations — ménages d'une personne, ménages de mères seules avec des enfants et ménages de couples avec ou sans enfants — dans lesquelles la femme plutôt que l'homme est considérée comme chef du ménage. Ces situations comprennent des ménages *de jure* dirigés par une femme, dans lesquels une femme n'a pas de partenaire masculin, ou des ménages *de facto* dirigés par une femme, dans lesquels le partenaire masculin est temporairement absent et peut ou ne peut pas contribuer au bien-être du ménage en effectuant des envois d'argent. De même, les ménages dirigés par un homme peuvent comprendre des ménages d'une personne, des ménages de pères seuls avec enfants ou des ménages de couples avec ou sans enfants. Dans certains pays, le chef du ménage de sexe masculin peut aussi être polygame plutôt que monogame.

En outre, les critères utilisés pour identifier le chef du ménage peuvent ne pas être toujours précis. La conception traditionnelle du chef de ménage considère qu'une seule personne a la principale autorité et responsabilité pour l'activité du ménage et est, dans la majorité des cas, son principal soutien économique. Cependant, lorsque les époux sont reconnus égaux en ce qui concerne l'autorité et la responsabilité dans le ménage et peuvent partager le soutien économique, l'idée du chef de ménage n'est plus jugée valable. Même dans les nombreux pays où cette conception est encore valable, il importe de reconnaître que les procédures suivies pour l'appliquer peuvent fausser la vraie image, notamment en ce qui concerne les femmes chefs de ménage. Le préjugé le plus courant qui déforme les faits est qu'aucune femme ne peut être le chef d'un ménage qui compte également un homme adulte. L'ouvrage intitulé *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses* des Nations Unies conseille l'utilisation d'une personne de référence du ménage pour l'identification et l'établissement de la liste des membres d'un ménage. Les pays peuvent choisir d'utiliser le terme qu'ils jugent le plus approprié pour identifier cette personne — personne de référence du ménage, chef de ménage ou maître de maison —, du moment que l'expression ainsi choisie n'est utilisée que pour déterminer les rapports entre les membres du ménage. Il est également recommandé de préciser les critères permettant de choisir cette personne.

Le recours à des critères différents pour définir le chef de ménage peut entraîner l'identification de types différents de ménages avec des taux différents de pauvreté. À titre d'exemple, un examen des données de l'Étude de la mesure des niveaux de vie de 1997 pour le Panama a identifié trois types de ménages dirigés par une femme : le premier type est identifié sur la base de l'indépendance financière du chef de ménage; le deuxième est défini comme étant « potentiellement » dirigé par une femme, si aucun homme en âge de travailler n'était présent; et le troisième type est identifié comme étant dirigé par une femme selon une définition de « chef de ménage qui travaille », avec plus de la moitié du total des heures de travail au sein du ménage contribué par une femme seule membre du ménage. L'étude a montré que les niveaux de chevauchement de ces trois types de ménage étaient faibles, autour de 40 à 60 %. Les taux de pauvreté correspondants étaient différents : 29 % pour les ménages ayant une femme autoproclamée chef de ménage; 23 % pour les ménages « potentiellement » dirigés par une femme; et 21 % pour les ménages dirigés par une « femme qui travaille ».

Source : Nations Unies, *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses* (2008b); Fuwa, « The Poverty and Heterogeneity Among Female-Headed Households Revisited: The Case of Panama », *World Development*, vol. 28, n° 8 (2000).

des mères seules avec enfants sont pauvres contre 18 % pour les pères seuls avec enfants.

Ménages d'une personne

Les ménages d'une personne ne sont pas le principal type de modes de vie, même si leur fréquence n'est pas négligeable. En Amérique latine et aux Caraïbes, la proportion des ménages formés par des femmes vivant seules par rapport au nombre total des ménages varie de 1 % au Nicaragua à 13 % en Uruguay. De même, la proportion des ménages d'hommes vivant seuls varie de 3 % au

Guatemala et au Nicaragua à 15 % en Jamaïque⁹. En Europe, la proportion des ménages de femmes seules varie de 4 % en Bulgarie, en Irlande, à Malte et en Espagne à 12 % au Danemark, alors que la proportion des ménages d'hommes seuls varie de 2 % en Bulgarie, au Portugal et en Slovaquie à 11 % au Danemark¹⁰.

La plupart du temps, les femmes sont plus pauvres que les hommes quand elles vivent dans des ménages d'une personne. Cela est par exemple vrai

⁹ CEDLAS et la Banque mondiale, 2009.

¹⁰ Eurostat, 2009.

Tableau 8.2
Ménages monoparentaux en dessous du seuil national de pauvreté
selon le sexe du parent

	Année	Mères seules pauvres avec enfants (%)	Pères seules pauvres avec enfants (%)
Europe de l'Est			
Albanie	1998	27	17
République de Moldova	2007	23	12
Autres pays développés			
Canada	2003	38	13
France	2007	35	16
États-Unis d'Amérique	2008	37	18

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir de la base de données des bureaux nationaux de statistique (à partir d'octobre 2009).

Note : Les taux de pauvreté reposent sur les seuils de pauvreté propres à chaque pays et ne sont par conséquent pas comparables d'un pays à l'autre. Les taux de pauvreté pour la France et la République de Moldova sont calculés sous forme de pourcentage de la population vivant dans des ménages monoparentaux qui sont en dessous du seuil de pauvreté, alors que pour les autres pays les taux de pauvreté sont calculés sous forme de pourcentage des ménages monoparentaux qui sont en dessous du seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté pour le Canada sont calculés à partir du revenu après impôt.

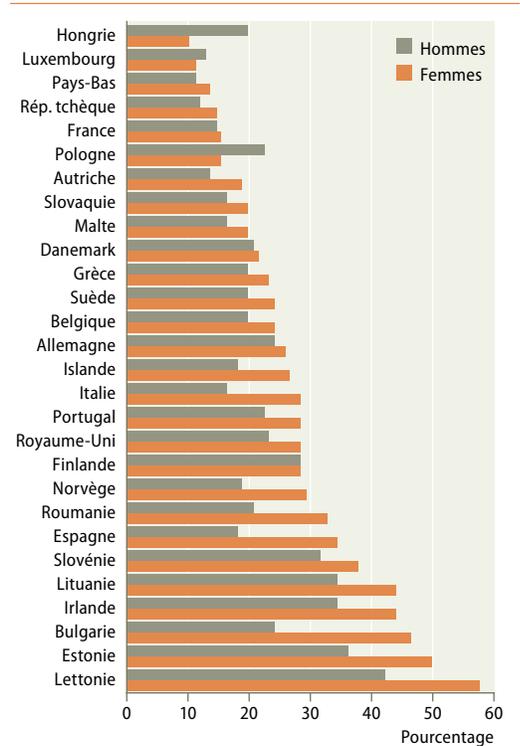
pour la majorité des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (fig. 8.3). La différence de taux de pauvreté entre les femmes et les hommes est plus grande en Colombie, suivie du Mexique et du Nicaragua. En vivant dans des ménages d'une personne, 42 % des femmes et 23 % des hommes sont pauvres en Colombie, 23 % des femmes et 12 % des hommes au Mexique et 17 % des femmes et 6 % des hommes au Nicaragua.

Les taux de pauvreté sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes vivant dans des ménages d'une personne.

Dans la plupart des pays européens également, les femmes vivant dans des ménages d'une personne ont des taux de pauvreté plus élevés que les hommes (fig. 8.4). La différence est considérable dans certains pays. En Bulgarie, 54 % des femmes de ce type de ménage sont pauvres contre 28 % des hommes, alors qu'en Espagne c'est le cas pour 40 % des femmes contre 21 % des hommes. En revanche, les hommes des ménages d'une personne ont des taux de pauvreté plus élevés que les femmes vivant dans de tels ménages dans deux pays européens : la Hongrie (12 % des femmes et 23 % des hommes) et la Pologne (18 % et 26 % respectivement).

Le risque de pauvreté plus élevé pour les femmes que pour les hommes vivant dans des ménages d'une personne peut en partie s'expliquer par la situation économique des femmes plus âgées, étant donné que les personnes âgées constituent

Figure 8.4
Taux de pauvreté pour les femmes et les hommes
vivant dans des ménages d'une personne, Europe,
2007-2008 (dernière année disponible)

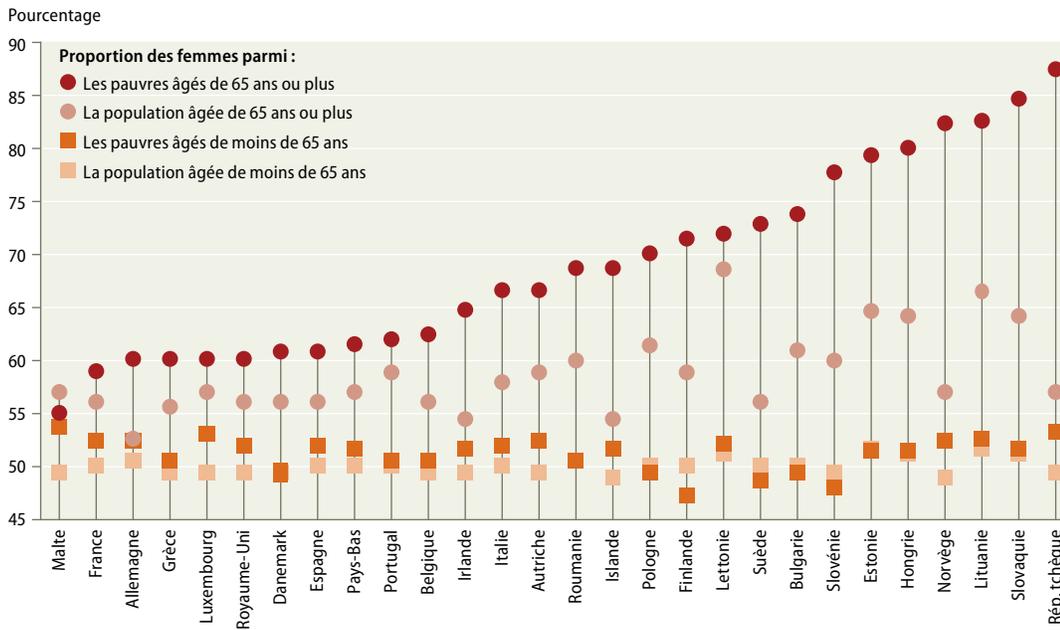


Source : Eurostat, Base de données en ligne sur les conditions de vie et la protection sociale (2009).

Note : La pauvreté se mesure sur la base des seuils de pauvreté relatifs définis comme étant à 60 % du revenu national médian équivalent; des comparaisons entre pays devraient s'effectuer avec prudence.

un important segment de la population vivant selon ce mode de vie. Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes âgées pauvres des pays européens, à la fois parce qu'elles ont tendance à vivre plus longtemps et parce qu'elles ont des taux de pauvreté plus élevés que ceux des hommes. Comme le montre la figure 8.5, la proportion des femmes parmi les pauvres âgés de moins de 65 ans fluctue autour de 50 % et est relativement proche de la proportion des femmes dans la population totale des moins de 65 ans. En comparaison, la proportion des femmes par rapport à la population totale des personnes âgées de plus de 65 ans est de loin supérieure à 50 % dans la plupart des pays, alors que la proportion des femmes parmi les pauvres âgés de plus de 65 ans est même plus importante. La surreprésentation des femmes parmi les personnes âgées pauvres est frappante dans plusieurs cas, comme en Hongrie, en Lituanie, en Norvège, en République tchèque, en Slovaquie, en Slovénie et en Suède. À titre d'exemple, les femmes de la République

Figure 8.5
Proportion des femmes dans la population et nombre total de pauvres, âgées de plus et de moins de 65 ans, Europe, 2007-2008 (dernière année disponible)



Source : Eurostat, Base de données en ligne sur les conditions de vie et la protection sociale (2009).

Note : La pauvreté se mesure sur la base des seuils nationaux de pauvreté définis comme étant à 60 % du revenu national médian équivalent; des comparaisons entre pays devraient s'effectuer avec prudence.

tchèque représentent 57 % de la population totale des personnes âgées, mais 88 % des personnes âgées pauvres. De même, les femmes en Norvège représentent 57 % de la population totale des personnes âgées, mais 82 % des personnes âgées pauvres. En revanche, dans certains pays européens comme la France, la Lettonie, le Luxembourg, Malte et le Portugal, on note une répartition plus équilibrée par sexe des personnes âgées pauvres, ce qui correspond assez étroitement à la répartition de la population totale des personnes âgées.

Les femmes sont surreprésentées
parmi les personnes âgées pauvres des pays européens.

En l'absence de données, on ne voit pas clairement dans quelle mesure les femmes âgées des régions moins développées ont des taux de pauvreté plus élevés que ceux des hommes âgés. Par rapport aux régions plus développées, les femmes et les hommes âgés des régions moins développées sont moins susceptibles de vivre dans des ménages d'une personne. La proportion des femmes âgées de plus de 60 ans vivant dans des ménages d'une personne est de 32 % dans les régions les plus développées, contre 10 % dans les régions moins développées, alors que pour les hommes, elle est de 13 % dans les régions plus

développées, contre 6 % dans les régions moins développées¹¹. En outre, les femmes peuvent ne pas devenir un groupe plus vulnérable avec l'âge dans des situations où les personnes âgées s'attendent à recevoir de l'aide de leurs enfants ou de leur famille¹².

B. Accès et contrôle individuels des ressources

1. Inégalité dans l'allocation des ressources au sein des ménages

Selon certains analystes, accorder une attention particulière aux taux de pauvreté des ménages dirigés par une femme « évite l'aspect le plus important et le plus difficile, la pauvreté au sein des ménages »¹³, ou ce qui a été également appelé la pauvreté secondaire des femmes. Comme on l'a vu dans la première partie du chapitre, des évaluations de la pauvreté basées sur le ménage peuvent donner une indication de la situation générale des femmes par rapport aux hommes lorsqu'elles s'appliquent à certains types de ménages, par exemple, lorsque des femmes et des hommes adultes vivent séparés dans des mé-

¹¹ Nations Unies, 2010.

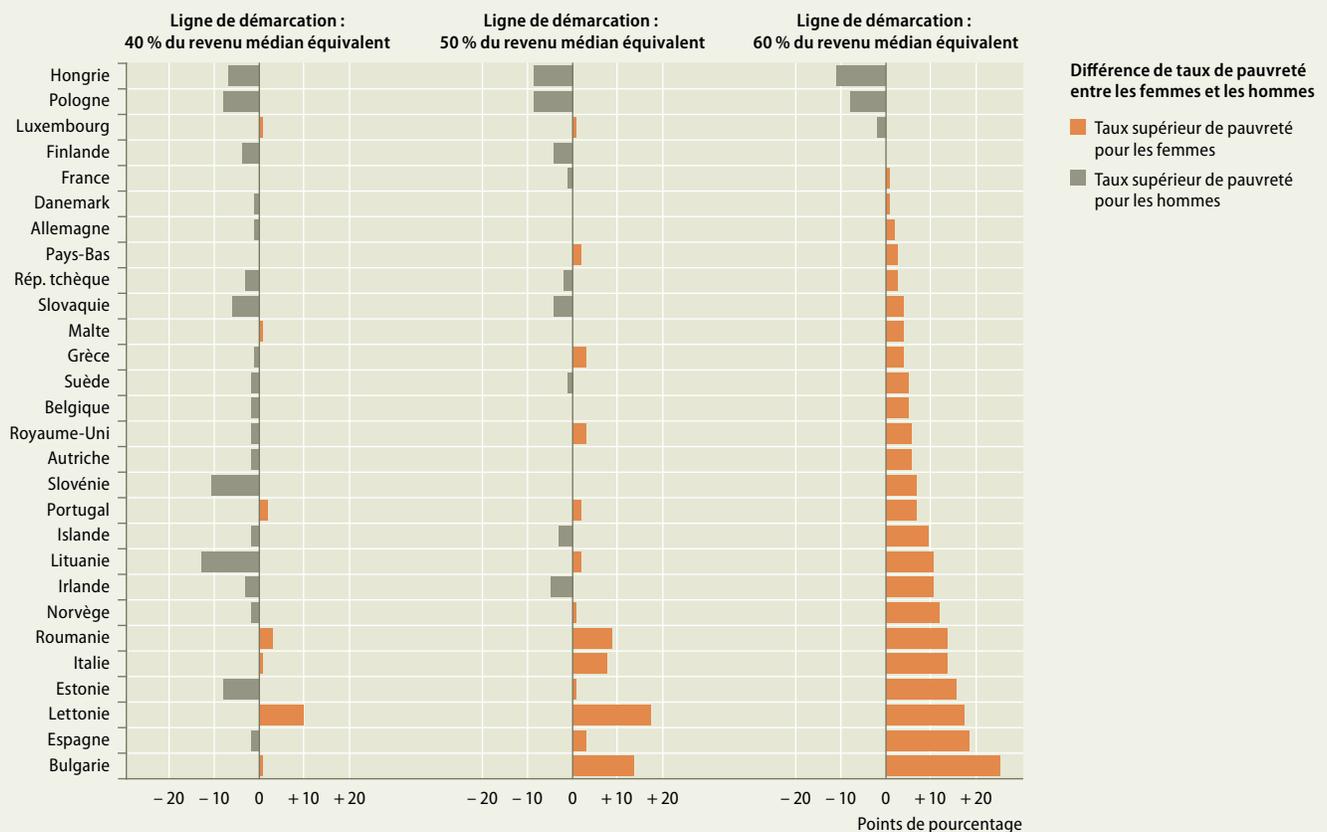
¹² Chant, 2007.

¹³ Jackson, 1996, p. 493.

Encadré 8.4

Dans certains pays européens, le risque de pauvreté pour les femmes vivant dans des ménages d'une personne peut être plus élevé ou plus faible que celui des hommes, selon le seuil de pauvreté choisi

Le choix du seuil de pauvreté peut influencer l'écart entre les sexes en termes de pauvreté pour les personnes vivant dans des ménages d'une personne, comme le montre l'utilisation de trois seuils de pauvreté pour les pays européens (voir la figure ci-après). Les femmes ont des taux de pauvreté plus élevés que les hommes dans la plupart des pays de la région pour le seuil de pauvreté supérieur (60 % du revenu médian équivalent). Dans certains de ces pays, les taux de pauvreté des femmes sont cependant plus bas que ceux des hommes pour le seuil de pauvreté inférieur (40 % du revenu médian équivalent). En Estonie, en Lituanie, en Slovaquie ou en Slovénie, si le seuil supérieur de pauvreté est choisi pour estimer la pauvreté, les femmes apparaîtront plus susceptibles que les hommes d'être pauvres. Mais si le seuil inférieur de pauvreté est choisi, les hommes apparaîtront comme étant plus susceptibles que les femmes d'être pauvres. En Lituanie, par exemple, le taux de pauvreté pour le seuil supérieur de pauvreté est de 11 points de pourcentage plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Par comparaison, le taux de pauvreté pour le seuil de pauvreté le plus bas pour les femmes est de 13 points de pourcentage inférieur à celui des hommes.

Différence entre les hommes et les femmes en matière de taux de pauvreté des ménages d'une personne pour trois seuils de pauvreté, Europe, 2007-2008 (dernière année disponible)

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, sur la base d'Eurostat, Base de données en ligne sur les conditions de vie et la protection sociale (2009).

Note : La pauvreté se mesure sur la base des seuils nationaux de pauvreté définis comme étant de 40, 50 et 60 %, respectivement, du revenu national médian équivalent; des comparaisons entre pays devraient être faites avec prudence.

nages d'une personne ou dans des ménages monoparentaux avec enfants. Cependant, le type le plus répandu de ménage est celui où une femme adulte vit avec un homme adulte, avec ou sans d'autres personnes. Il est à craindre que dans ces types de ménages les femmes ne soient réduites à un rôle subalterne par rapport aux hommes, qu'elles aient moins de pouvoir de décision dans l'allocation des ressources au sein du ménage et que, en fin de compte, moins de ressources leur soient allouées.

N'empêche qu'il est difficile de mesurer l'inégalité au sein du ménage en utilisant la consommation comme indicateur du bien-être de la personne, comme on le fait traditionnellement au niveau du ménage. En rassemblant les données sur la consommation des particuliers, une partie seulement des biens — par exemple, les vêtements des adultes, l'alcool ou le tabac — peut être attribuée à tel ou tel membre du ménage. Il est moins facile de mesurer la quantité de nourriture ou de biens communs du ménage (comme le logement, l'approvisionnement en eau ou l'assainissement) que consomme ou utilise chaque membre du ménage. En outre, lorsqu'on observe les différentes habitudes de consommation, il n'est pas toujours facile de déterminer si elles sont liées aux différents niveaux individuels de besoin (les femmes par exemple peuvent avoir besoin d'un apport calorique plus bas que les hommes), aux différentes préférences ou à une répartition inégale des ressources. Il y a eu des tentatives de déterminer les préjugés sexistes en matière de consommation sur la base des dépenses globales du ménage consacrées à certains types de biens et sur la composition du ménage¹⁴, mais ces tentatives ont eu peu de succès jusqu'ici¹⁵.

L'utilisation d'indicateurs non liés à la consommation a été plus efficace pour illustrer l'inégalité entre les sexes dans l'allocation des ressources au sein du ménage¹⁶. Comme on l'a fait remarquer plus haut, la pauvreté est de plus en plus considérée non pas seulement du point de vue de l'adéquation des ressources économiques pour éviter les privations, mais également du point de vue plus général du niveau réel de pri-

vation. Dans cette optique, la pauvreté couvre un large éventail d'aspects, des besoins fondamentaux de nourriture, d'abri, de vêtements et d'assainissement aux éléments qui permettent de fonctionner dans la société, tels que la bonne santé et l'instruction¹⁷. Différents chapitres de ce rapport illustrent l'inégalité générale entre les femmes et les hommes sous plusieurs aspects tels qu'ils sont déterminés par les différents rôles assignés à chacun des sexes et les attentes dans les domaines de la procréation et de la production. Comme on l'a montré au chapitre 3 : Éducation, par exemple, le taux de scolarisation dans certains pays est plus faible pour les filles que pour les garçons, et peut être attribuable aux revenus plus bas que l'on prévoit en investissant dans la scolarisation des filles. En outre, le statut subalterne des femmes dans le ménage est démontré par référence au budget-temps et à la violence à l'égard des femmes¹⁸. Les femmes travaillent de plus longues heures que les hommes et leurs possibilités de trouver un emploi sur le marché du travail formel sont plus limitées en raison des tâches domestiques qui ne sont pas également réparties dans le ménage (voir chapitre 4 : Travail), et d'importantes proportions de femmes sont victimes de violences dans la famille (voir chapitre 6 : Violence à l'égard des femmes).

Les indicateurs non liés à la consommation peuvent mettre davantage en évidence l'expérience de la pauvreté selon le sexe. Les femmes sont plus désavantagées lorsqu'elles vivent dans des ménages pauvres. Dans les pays comme le Pakistan ou le Yémen, par exemple, les filles et les garçons des quintiles les plus riches ont des taux nets de scolarisation relativement similaires dans l'enseignement primaire, mais, dans les quintiles les plus pauvres, le taux net de scolarisation des filles est plus faible que celui des garçons, respectivement de 17 et 25 points de pourcentage¹⁹. Dans les ménages n'ayant pas un accès facile à l'eau et l'énergie propres, les femmes supportent la majeure partie de la charge de travail qui en résulte ainsi que les effets nocifs sur la santé (voir chapitre 7 : Environnement).

¹⁴ Généralement, une telle analyse détermine dans quelle mesure une fille supplémentaire dans le ménage a la même incidence qu'un garçon supplémentaire sur la consommation globale par le ménage de certains types de biens pour adultes comme le tabac et l'alcool.

¹⁵ Voir, par exemple, Deaton, 1989; et Fuwa *et al.*, 2006.

¹⁶ Marcoux, 1998.

¹⁷ Voir par exemple, Kabeer, 1994; Sen, 1999; Organisation des Nations Unies, 1995b; Organisation des Nations Unies, 2009.

¹⁸ Jackson, 1996.

¹⁹ UNESCO, 2010.

2. Autonomie économique des femmes

Le contrôle exercé par les femmes sur les ressources est considéré important pas seulement à cause du caractère équitable de l'égalité d'accès aux ressources, mais également à cause de l'autonomie économique des femmes qui en résulte et de leur pouvoir de négociation accru au sein du ménage, ainsi que de la manière dont ces facteurs peuvent se traduire en relations plus égalitaires au sein des ménages.

Accès au revenu monétaire

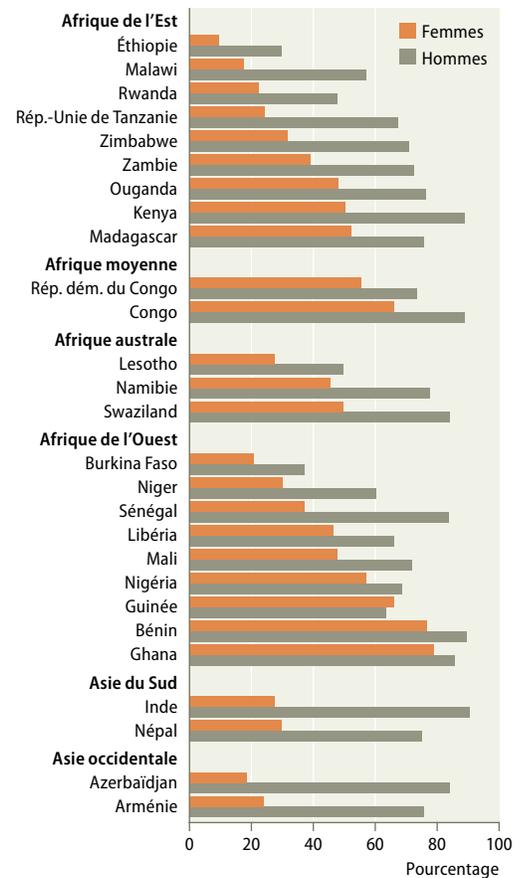
Plus de femmes que d'hommes ont des emplois précaires avec des revenus bas ou non existants, et elles passent plus de temps à effectuer des tâches domestiques non rémunérées (voir chapitre 4 : Travail). Cette division du travail entre les sexes augmente la dépendance économique des femmes vis-à-vis des hommes. Lorsque les hommes bénéficiant d'un salaire ou d'une pension plus élevé ne font plus partie du ménage à cause d'un divorce, d'un déplacement ou d'un décès, les femmes mères célibataires et les femmes âgées vivant seules sont plus exposées à la pauvreté.

Une petite proportion de femmes a des revenus monétaires dans les régions moins développées.

L'accès des femmes au revenu monétaire est systématiquement faible dans les régions moins développées (fig. 8.6). La proportion des femmes qui étaient employées et bénéficiaient d'un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois est particulièrement faible dans certains pays asiatiques, à la fois dans les sous-régions du Sud et de l'Ouest, et les différences entre les sexes sont très prononcées. À titre d'exemple, 27 % seulement des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans en Inde étaient employées et avaient un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois, contre 90 % des hommes mariés du même âge. En Azerbaïdjan, 19 % des femmes mariées gagnaient de l'argent, contre 84 % des hommes mariés. En Afrique subsaharienne, la proportion des femmes ayant un revenu monétaire est plus faible dans les pays de l'Afrique de l'Est. L'écart entre les sexes est important en Afrique de l'Est et en Afrique australe, mais moins prononcé en Afrique de l'Ouest. À titre d'exemple, 18 % des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans au Malawi bénéficiaient d'un revenu monétaire, contre 57 % des hommes mariés du même âge. En revanche,

Figure 8.6

Femmes et hommes mariés âgés de 15 à 49 ans qui avaient un emploi et bénéficiaient d'un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois, 2003-2008 (dernière année disponible)



Source : Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) database (2009).

Note : Les données font référence aux femmes et aux hommes actuellement mariés ou vivant en couple qui bénéficiaient d'un revenu monétaire uniquement, ou d'un revenu en espèces et en nature au cours de n'importe quelle période des 12 derniers mois.

79 % des femmes mariées et 86 % des hommes mariés au Ghana avaient un revenu monétaire.

Propriété des terres et d'autres biens

Dans la plupart des pays d'Afrique et environ la moitié des pays d'Asie, les femmes sont désavantagées par le droit législatif et le droit coutumier pour ce qui est de leur accès à la propriété foncière et celle d'autres types de biens (tableau 8.3). Des éléments de l'inégalité entre les sexes en matière de droits à l'héritage ont été mis en évidence dans 45 pays africains sur les 48 examinés et dans 25 des 42 pays asiatiques. En matière de

Tableau 8.3

Nombre de pays présentant des inégalités entre les sexes en matière de droits à l'héritage et à la propriété foncière et d'autres biens, par région

	Nombre de pays présentant des inégalités entre les sexes en matière de		
	Droits à l'héritage	Droits d'acquérir et de posséder des terres	Droit d'être propriétaire de biens autres que les terres
Afrique (48)	45	43	35
Afrique du Nord (5)	5	3	1
Afrique subsaharienne (43)	40	40	34
Afrique de l'Est (15)	13	13	12
Afrique moyenne (8)	7	8	8
Afrique australe (5)	5	5	4
Afrique de l'Ouest (15)	15	14	10
Asie (42)	25	21	19
Asie centrale (5)	2	2	2
Asie de l'Est (4)	0	1	0
Asie du Sud-Est (10)	4	2	1
Asie du Sud (8)	7	7	7
Asie occidentale (15)	12	9	9
Amérique latine et Caraïbes (22)	2	5	2
Caraïbes (6)	2	1	1
Amérique centrale (6)	0	3	0
Amérique du Sud (10)	0	1	1
Océanie (2)	0	2	2
Europe de l'Est (9)	2	2	1

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, à partir de la base de données de l'OCDE, Base de données en ligne Égalité homme-femme, Institutions et développement (décembre 2009).

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays examinés. La qualité des droits fonciers des femmes était notée de 0 signifiant « pas de restrictions » à 1 signifiant « discrimination totale envers les femmes ». Les variations entre 0 et 1 peuvent indiquer l'ampleur des restrictions ou la taille du groupe de femmes auquel les restrictions peuvent s'appliquer. Les pays présentés dans le tableau sont ceux qui pratiquent envers les femmes une discrimination partielle (notés 0,5) ou totale (notés 1) concernant la question examinée.

droit à la propriété foncière, l'inégalité entre les sexes a été mise en évidence dans 43 pays africains et 21 pays asiatiques. De meilleures conditions ont été remarquées pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour l'Europe de l'Est.

Les femmes sont désavantagées en matière de droits à l'héritage et à la propriété.

Les données sur la propriété foncière sont souvent enregistrées au niveau des ménages aussi bien lors des recensements que lors des enquêtes auprès des ménages. Toutefois, lorsque les données sont recueillies au niveau des individus et diffusées en étant ventilées par sexe du propriétaire, l'inégalité entre les sexes devient évidente. Les femmes sont moins souvent propriétaires de terres, de maisons ou de bétail que les hommes, comme l'indiquent les statistiques disponibles pour le Népal, le Pérou, le Territoire palestinien occupé et le Viet Nam.

En Asie du Sud-Est, par exemple, l'enquête de 2006 sur la famille au Viet Nam²⁰ a révélé qu'une petite proportion seulement de titres de propriété

immobilière et foncière appartient aux femmes dans ce pays (fig. 8.7). Dans les zones urbaines, 21 % des titres de propriété immobilière et foncière sont au nom des femmes, 61 % sont au nom des hommes et 18 % sont des titres de propriété conjointe. Dans les zones rurales, 8 % des titres de propriété sur les exploitations agricoles et sur les terrains forestiers sont au nom des femmes, 87 % sont au nom des hommes et 5 % sont des titres de propriété conjointe.

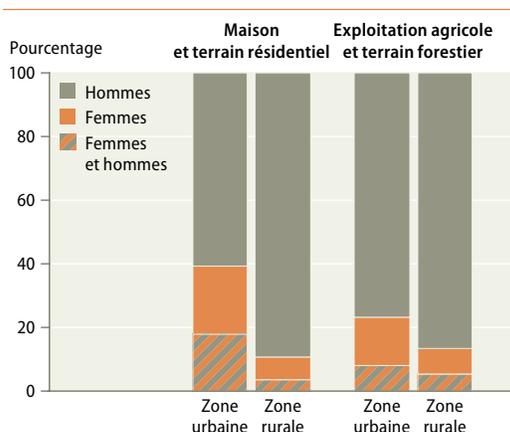
Bien que leur disponibilité soit limitée, les données au niveau des particuliers sur le droit foncier dénotent l'inégalité entre les sexes dans les régions moins développées.

Au Népal, il ressort du recensement de la population de 2001²¹ que dans une petite proportion des ménages seulement, les femmes sont propriétaires de la maison ou d'une partie de celle-ci, de quelques terres ou têtes de bétail. Alors que 88 % des ménages sont propriétaires de leur maison, dans 6 % seulement des cas, une femme est partiellement ou entièrement propriétaire de la maison. De même, les femmes sont propriétaires

²⁰ Ministère de la culture, des sports et du tourisme du Viet Nam *et al.*, 2008.

²¹ Bureau central de statistique du Népal, 2003.

Figure 8.7
Répartition des titres de propriété par sexe
du propriétaire et par zones urbaines/rurales,
Viet Nam, 2006



Source : Ministère de la culture, des sports et du tourisme du Viet Nam et al., *Results of Nation-wide Survey on the Family in Viet Nam 2006: Key Findings* (2008).

de quelques terres dans 11 % des ménages et de quelques têtes de bétail dans seulement 7 %.

En 1999, une enquête menée sur le Territoire palestinien occupé a montré que 52 % des hommes étaient propriétaires d'un logement/bien immobilier ou d'une partie de ce bien, contre 8 % seulement des femmes²². De même, 24 % des hommes sont propriétaires de quelques terres, contre 5 % seulement des femmes. Parmi les femmes ayant le droit d'hériter d'un bien, 20 % seulement obtenaient la totalité de leur part d'héritage et 12 % obtenaient juste une fraction de leur part.

Bien que l'héritage et les programmes d'État pour la distribution des terres et la délivrance de titres fonciers deviennent plus égalitaires en Amérique latine, les disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine des actifs sont encore importantes et sont imputables à quatre facteurs : la préférence accordée aux hommes en matière d'héritage; les privilèges dont bénéficient les hommes dans le mariage; l'avantage accordé aux hommes dans les programmes communautaires et étatiques de distribution des terres; et le préjugé en faveur des hommes sur le marché foncier²³. Au Pérou, l'examen de la répartition de la propriété des parcelles de terrain faisant l'objet d'un titre foncier révèle que les femmes représentent 13 % des propriétaires fonciers, avec en plus 13 % de titres de propriété conjointe²⁴.

²² Bureau central de statistique palestinien, 2002.

²³ Deere et Leon, 2003.

²⁴ Ibid.

Bien que ces études de cas traduisent une inégalité entre les sexes en matière de propriété foncière, les données sur la propriété foncière individuelle n'ont pas été systématiquement recueillies. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les recensements antérieurs agricoles ont plutôt mis l'accent sur « l'exploitant agricole », défini comme la « personne physique ou morale responsable des grandes décisions concernant l'utilisation des ressources et de la marche de l'exploitation agricole »²⁵. Cette définition ne permet pas de multiples décideurs (par exemple un couple) ou plus d'un propriétaire de la terre. Cette approche n'intègre pas non plus la situation des zones distinctes détenues et gérées de manière séparée par la femme ou le mari, situation qui existe dans certains pays africains, par exemple. Le Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2010 admet que « le concept d'exploitant agricole est souvent difficile à appliquer du fait que la communication des données est faussée par des préjugés sexistes ». Dans le Programme de 2010, « le concept d'exploitant agricole a été modifié pour tenir compte de la possibilité que l'exploitation soit gérée par un groupe de personnes, par exemple un couple marié »²⁶.

3. Participation à la prise de décisions au sein du ménage concernant les dépenses

Le niveau de contrôle plus faible exercé par les femmes sur les ressources du ménage est en outre indiqué par leur participation limitée à la prise de décisions au sein du ménage concernant les dépenses. La proportion des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui ne participent pas à la prise de décisions sur la manière dont leurs propres revenus sont dépensés est particulièrement élevée dans certains pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie (fig. 8.8 et annexe statistique). En Afrique subsaharienne, la proportion de femmes qui n'ont rien à dire sur la façon de dépenser leur propre revenu monétaire est la plus importante au Malawi (34 %), suivi de la République démocratique du Congo (28 %), du Libéria (23 %), du Rwanda (22 %), de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie (21 %). En Asie, les plus grandes proportions sont enregistrées en Inde (18 %), au Népal (14 %), au Bangladesh (13 %) et en Turquie (11 %).

²⁵ FAO, 2005, par. 3.36.

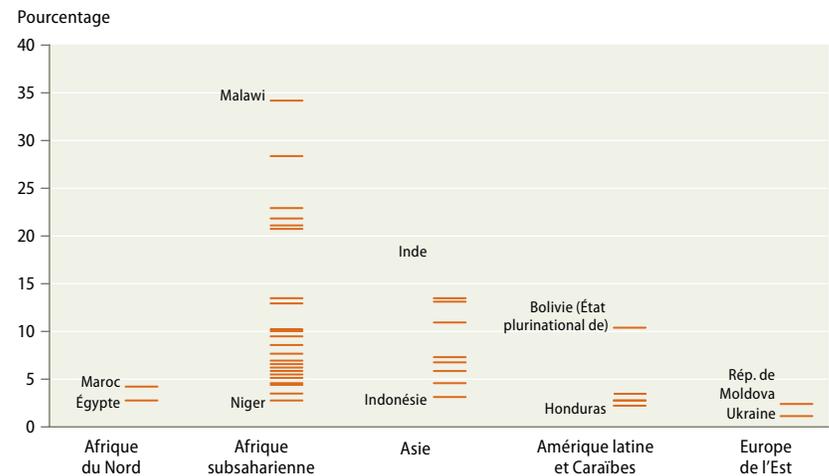
²⁶ FAO, 2005, par. 2.29.

L'absence de pouvoir en matière de prise de décisions est le plus souvent liée aux quintiles de richesse les plus pauvres (fig. 8.9). D'importantes disparités entre les quintiles les plus pauvres et les plus riches sont observées pour le Lesotho, le Libéria, le Malawi, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie (en Afrique) et pour la Turquie (en Asie). Par exemple, 21 % en moyenne des femmes mariées qui bénéficient de revenus monétaires en République-Unie de Tanzanie n'ont en moyenne rien à dire sur la façon dont leur argent est dépensé. Cette proportion baisse cependant à 10 % pour les femmes qui font partie du quintile le plus riche et monte à 44 % pour les femmes du quintile le plus pauvre. De même, 11 % en moyenne des femmes mariées qui bénéficient de revenus monétaires en Turquie n'ont pas le pouvoir de décider comment leur argent est dépensé. Cette proportion baisse à 2 % pour les femmes qui font partie du quintile le plus riche et monte à 28 % pour les femmes du quintile le plus pauvre.

Une grande proportion de femmes mariées des régions moins développées n'ont rien à dire sur la manière dont leurs propres rémunérations en espèces sont dépensées.

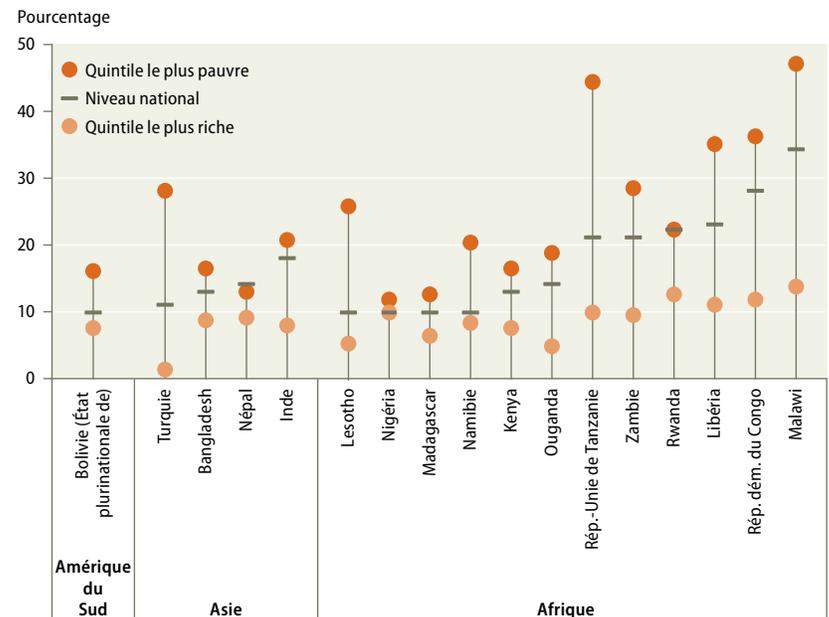
On note aussi l'absence de participation dans la prise de décisions concernant les dépenses portant sur les gros achats du ménage et, dans une moindre mesure, sur les besoins quotidiens du ménage (qui sont plus susceptibles de faire partie des domaines traditionnels de prise de décisions des femmes). Le pourcentage de femmes mariées participant à la prise de décisions au sein du ménage est particulièrement faible en Afrique, suivie de l'Asie (tableau 8.4). En moyenne, 60 % seulement des femmes mariées en Afrique subsaharienne peuvent décider, seules ou conjointement avec leurs maris, des achats quotidiens pour le ménage, et seulement 46 % en ce qui concerne les achats plus importants. Cette situation varie considérablement au sein de la région. Moins d'un quart des femmes mariées ont leur mot à dire en ce qui concerne les achats pour les besoins quotidiens du ménage au Niger et au Sénégal, alors que plus des trois quarts d'entre elles ont leur mot à dire en Éthiopie, au Ghana, au Lesotho, au Libéria, à Madagascar, en Namibie, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe. Le type de variation est le même pour les décisions concernant les gros achats du ménage : moins d'un quart de femmes mariées ont leur mot à dire au Burkina Faso, au Malawi, au Mali, au

Figure 8.8
Proportion des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne prenant pas part à la prise de décisions sur la façon dont l'argent qu'elles ont gagné est dépensé, 2003-2008 (dernière année disponible)



Source : Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) database (2009).
Note : Chaque ligne représente un pays. Il a été demandé aux femmes actuellement mariées/vivant en couple qui avaient un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois de dire : « Qui décide souvent de la façon dont l'argent qu'elles gagnent sera utilisé : principalement elle, principalement leur mari/partenaire ou conjointement elle et leur mari/partenaire ? ». Le graphique montre la proportion des femmes qui ont répondu : « Mari/partenaire seul », « Principalement mari/partenaire » ou « Quelqu'un d'autre ». On a exclu les réponses dans lesquelles la femme a indiqué qu'elle décide : « Seule », « Essentiellement seule », « Conjointement avec le mari », « Conjointement avec quelqu'un d'autre » et les cas sans réponses.

Figure 8.9
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne participant pas à la prise de décisions sur la façon dont l'argent qu'elles ont gagné est dépensé, pour les quintiles les plus pauvres et les plus riches, 2003-2008 (dernière année disponible), sélection de pays ayant les pourcentages de non-participation les plus élevés



Source : Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) database (2009).
Note : Les données font référence aux femmes qui sont actuellement mariées ou vivent en couple.

Tableau 8.4

Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui prennent généralement des décisions, seules ou conjointement avec leur mari, concernant les achats pour les besoins quotidiens du ménage et les achats importants, par région, 2003-2008 (dernière année disponible)

	Proportion des femmes (%) prenant des décisions sur :	
	Achats pour les besoins quotidiens du ménage	Achats importants
Afrique (25)	61	47
Afrique subsaharienne (23)	60	46
Asie (9)	73	66
Amérique latine et Caraïbes (5)	82	71

Source : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, sur la base de Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) database (2009).

Note : Moyennes non pondérées; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre inclus dans la moyenne. Il était demandé aux femmes actuellement mariées ou vivant en couple de dire : « Qui prend souvent les décisions concernant les achats pour les besoins du ménage? » et « Qui prend souvent les décisions concernant les achats importants du ménage? ». Les moyennes ci-dessus sont calculées sur la base des proportions des femmes qui ont répondu : « Elles-mêmes » ou « Conjointement avec leurs maris/partenaires ».

Niger, au Nigéria et au Sénégal, alors que les trois quarts ou davantage de femmes ont leur mot à dire au Libéria, à Madagascar, en Namibie et au Zimbabwe (voir l'annexe statistique).

Les femmes mariées des régions les moins développées ne participent pas pleinement à la prise de décisions concernant les dépenses du ménage, notamment dans les ménages les plus pauvres.

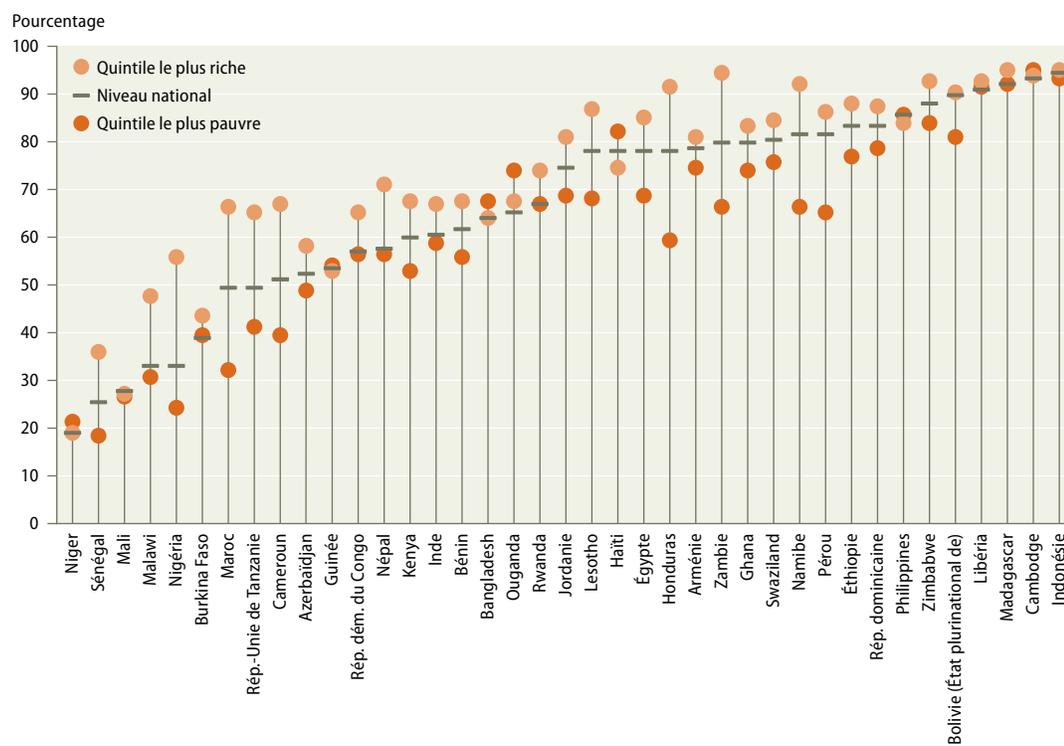
En Asie, les femmes des pays d'Asie du Sud-Est — Cambodge, Indonésie et Philippines — ont plus un pouvoir de décision au sein du ménage concernant les achats du ménage que les femmes des pays d'Asie du Sud : Bangladesh, Inde et Népal (voir l'annexe statistique). La proportion de femmes qui prennent souvent des décisions seules ou conjointement avec leurs maris concernant de gros achats pour le ménage est supérieure à 75 % dans les pays d'Asie du Sud-Est mentionnés ci-dessus, contre seulement un peu plus de 50 % dans les pays d'Asie du Sud. En ce qui concerne les achats pour les besoins quotidiens du ménage, la proportion de femmes participant à la prise de décisions est supérieure à

85 % dans les pays d'Asie du Sud-Est, contre près de 60 % dans les pays d'Asie du Sud.

Les femmes des quintiles les plus pauvres participent moins à la prise de décisions concernant les achats pour les besoins quotidiens du ménage (fig. 8.10). On note des disparités de plus de 20 points de pourcentage entre les quintiles les plus pauvres et les plus riches pour le Cameroun, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie (en Afrique) et pour le Honduras et le Pérou (en Amérique latine). Ainsi, 66 % des femmes mariées du quintile le plus riche au Maroc prennent souvent des décisions, seules ou conjointement avec leurs maris, concernant les achats pour les besoins quotidiens du ménage. Cette proportion baisse à 32 % pour les femmes du quintile le plus pauvre. Au Honduras, la plupart des femmes mariées du quintile le plus riche, soit 91 %, sont souvent partie prenante des décisions concernant les besoins quotidiens du ménage, contre 59 % des femmes du quintile le plus pauvre. La participation est pratiquement à égalité dans les quintiles tant les plus riches que les plus pauvres pour des pays comme le Cambodge, l'Indonésie, le Libéria et Madagascar. En revanche, la participation des femmes est faible dans les quintiles les plus riches et les plus pauvres du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

En résumé, les données au niveau des individus, présentées dans la seconde partie de ce chapitre, montrent qu'il y a une inégalité importante entre les sexes dans les ménages des régions moins développées, notamment dans les ménages plus pauvres. Les femmes ne participent pas pleinement à la prise de décisions au sein des ménages concernant les dépenses, et les hommes et les femmes n'ont pas toujours un accès égal aux ressources du ménage. Moins de femmes ont des revenus monétaires, et elles sont moins souvent que les hommes propriétaires de terres ou d'autres biens. Ce niveau d'accès inférieur aux ressources accroît leur dépendance économique vis-à-vis des hommes et les rend plus vulnérables aux chocs économiques et environnementaux.

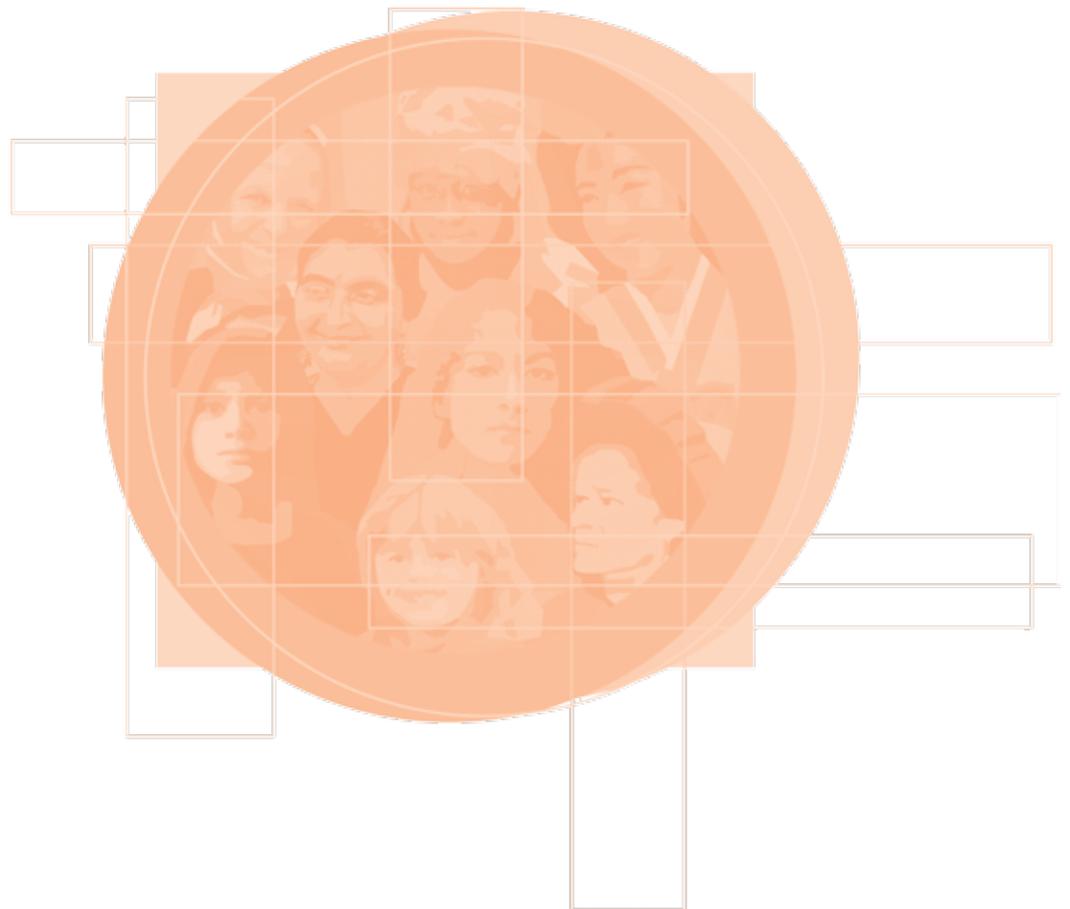
Figure 8.10
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui prennent souvent des décisions, seules ou conjointement avec leurs maris, concernant des achats pour les besoins quotidiens du ménage, dans les quintiles les plus pauvres et les plus riches, 2003-2008 (dernière année disponible)



Source : Macro International, Demographic and Health Survey (DHS) database (2009).

Note : Les données font référence aux femmes qui sont actuellement mariées ou vivent en couple.

Annexe statistique



Liste des tableaux

Tableau 1	Population.....	199
Tableau 2	Santé	204
Tableau 3.A	Éducation : alphabétisation et enseignement primaire	210
Tableau 3.B	Éducation : enseignement secondaire et supérieur, personnel enseignant et chercheurs.....	216
Tableau 4.A	Travail : participation à la main-d'œuvre, chômage et secteur économique de l'emploi (suite)	222
Tableau 4.B	Travail : situation dans la profession, profession et salaires	226
Tableau 4.C	Travail : temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré	230
Tableau 4.D	Travail : congé de maternité, en 2009.....	232
Tableau 5	Pouvoir et prise de décisions	237
Tableau 6.A	Prévalence de la violence à l'égard des femmes.....	242
Tableau 6.E	Source des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes (tableaux 6.A et 6.B).....	250
Tableau 7	Accès aux sources d'eau potable et utilisation de combustibles solides pour la cuisson.....	252
Tableau 8	Accès à un revenu numéraire et participation des femmes à la prise de décisions au sein du ménage concernant les dépenses	255
Tableau 9	Liste des pays, zones et groupements géographiques.....	257

Tableau 1
Population

Pays ou zone	Population (en milliers)						Nombre d'hommes pour 100 femmes	Proportion de la population de 60 ans ou plus, 2010 (%)		Taux de fécondité (nombre de naissances par femme)			Âge moyen au mariage		
	1950		1980		2010					1950-1955	1980-1985	2005-2010	Année	Femmes	Hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				2010	Femmes	Hommes	1950-1955	1980-1985	2005-2010
Afrique															
Afrique du Sud	6 868	6 816	14 613	14 463	25 590	24 903	97	5	3	6,5	4,6	2,6	2003	28,0	30,6
Algérie	4 288	4 465	9 371	9 440	17 540	17 882	102	4	3	7,3	6,5	2,4	2002	29,5	33,0
Angola	2 113	2 034	3 992	3 862	9 631	9 362	97	2	2	7,0	7,2	5,8
Bénin	1 095	955	1 837	1 723	4 560	4 651	102	3	2	5,7	7,0	5,5	2006	20,5	25,3
Botswana	213	200	504	481	988	989	100	4	3	6,5	6,0	2,9	2001	26,5	30,9
Burkina Faso	1 940	2 141	3 467	3 395	8 149	8 138	100	2	1	6,1	7,1	5,9	2003	19,4	26,1
Burundi	1 280	1 176	2 143	1 987	4 340	4 179	96	3	2	6,8	6,8	4,7	2002	23,7	26,1
Cameroun	2 277	2 189	4 580	4 500	9 978	9 981	100	3	3	5,7	6,4	4,7	2004	20,2	..
Cap-Vert	80	66	157	133	267	245	92	4	2	6,6	6,1	2,8	2000	24,6	28,8
Comores	79	78	165	164	344	347	101	3	2	6,0	7,1	4,0	1996	23,6	28,5
Congo	411	397	913	902	1 882	1 877	100	3	3	5,7	6,0	4,4	2005	21,9	25,8
Côte d'Ivoire	1 235	1 270	4 038	4 382	10 595	10 976	104	3	3	6,8	7,3	4,6	1999	21,9	28,0
Djibouti	31	31	171	169	440	439	100	3	3	7,8	6,6	3,9	2002	27,7	30,8
Égypte	10 817	10 697	22 170	22 263	41 998	42 477	101	4	4	6,4	5,5	2,9	2005	23,0	..
Érythrée	576	565	1 253	1 216	2 653	2 571	97	3	2	7,0	6,5	4,7	2002	20,6	..
Éthiopie	9 303	9 131	17 844	17 565	42 694	42 281	99	3	3	7,2	6,9	5,4	2005	20,9	25,7
Gabon	240	229	346	335	751	750	100	4	3	4,0	5,2	3,4	2000	22,1	26,2
Gambie	133	126	312	304	882	868	98	3	2	5,4	6,3	5,1	1993	19,6	28,4
Ghana	2 463	2 518	5 458	5 568	12 000	12 333	103	3	3	6,4	6,3	4,3	2003	22,4	26,6
Guinée	1 313	1 306	2 304	2 324	5 110	5 214	102	3	2	6,5	6,9	5,5	2005	19,3	26,3
Guinée-Bissau	262	256	423	413	831	816	98	3	3	7,4	5,7	5,7	2006	19,9	..
Guinée équatoriale	115	111	113	107	349	344	98	3	2	5,5	5,8	5,4
Jamahiriya arabe libyenne	498	531	1 426	1 637	3 165	3 381	107	4	4	6,9	7,2	2,7	1995	29,2	32,0
Kenya	3 012	3 065	8 163	8 098	20 432	20 431	100	2	2	7,5	7,2	5,0	2003	21,4	26,2
Lesotho	390	344	698	598	1 099	985	90	5	3	5,8	5,5	3,4	2004	22,5	27,3
Libéria	416	408	969	941	2 063	2 039	99	3	2	6,2	6,6	5,1	2007	22,1	25,3
Madagascar	1 984	2 100	4 272	4 332	10 116	10 031	99	3	2	7,3	6,1	4,8	2004	19,8	24,1
Malawi	1 491	1 389	3 207	3 008	7 890	7 802	99	3	2	6,8	7,5	5,6	2004	19,0	23,6
Mali	2 082	2 186	3 584	3 599	6 743	6 580	98	2	2	6,2	6,6	5,5	2006	17,8	24,0
Maroc	4 472	4 481	9 781	9 786	16 484	15 897	96	5	4	7,2	5,4	2,4	2004	26,4	31,2
Maurice	248	246	490	476	655	642	98	8	5	6,3	2,5	1,8	2000	22,6	28,5
Mauritanie	331	320	760	766	1 659	1 707	103	3	2	6,3	6,3	4,5	2001	21,8	29,4
Mayotte	7	8	27	28	99	100	100	3	3	8,0	6,5	3,2
Mozambique	3 294	3 149	6 202	5 936	12 006	11 399	95	3	2	6,6	6,4	5,1	2003	18,7	..
Namibie	244	241	519	494	1 121	1 091	97	4	3	6,0	6,2	3,4	2007	28,3	30,2
Niger	1 306	1 155	2 970	2 952	7 931	7 961	100	2	2	6,9	8,1	7,1	2006	17,6	25,1
Nigéria	18 693	17 987	37 508	37 015	78 916	79 343	101	3	2	6,5	6,9	5,3	2003	20,9	28,0
Ouganda	2 586	2 572	6 357	6 298	16 864	16 932	100	2	2	6,9	7,1	6,4	2006	20,4	..
République centrafricaine	673	654	1 154	1 115	2 292	2 214	97	4	3	5,5	6,0	4,8	1995	19,4	24,4
République démocratique du Congo	6 477	5 707	13 882	13 288	34 208	33 620	98	3	2	6,0	6,7	6,1	2007	20,8	25,2
République-Unie de Tanzanie	3 918	3 731	9 450	9 212	22 574	22 466	100	3	2	6,7	6,6	5,6	2004	20,0	25,1

Tableau 1
Population (suite)

Pays ou zone	Population (en milliers)						Nombre d'hommes pour 100 femmes	Proportion de la population de 60 ans ou plus, 2010 (%)		Taux de fécondité (nombre de naissances par femme)			Âge moyen au mariage			
	1950		1980		2010			2010	Femmes	Hommes	1950-1955	1980-1985	2005-2010	Année	Femmes	Hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
Réunion	129	119	259	248	429	408	95	8	5	5,7	2,9	2,4	1999	30,5	32,8	
Rwanda	1 093	1 069	2 705	2 492	5 296	4 981	94	2	2	7,8	8,3	5,4	2005	23,7	26,5	
Sahara occidental	7	7	69	81	250	280	112	2	2	6,6	5,6	2,7	
Sao Tomé-et-Principe	27	33	48	47	83	82	98	3	3	6,2	6,2	3,9	1991	17,8	23,1	
Sénégal	1 207	1 209	2 787	2 849	6 486	6 375	98	2	2	6,0	7,3	5,0	2005	21,2	..	
Sierra Leone	992	952	1 675	1 586	2 992	2 844	95	2	2	5,5	5,7	5,2	2004	20,7	27,5	
Somalie	1 140	1 124	3 254	3 180	4 717	4 642	98	3	2	7,3	6,7	6,4	
Soudan	4 608	4 582	10 228	10 281	21 442	21 750	101	3	3	6,7	6,3	4,2	1993	22,7	29,1	
Swaziland	140	133	317	286	613	588	96	3	2	6,7	6,5	3,6	2006	26,0	30,0	
Tchad	1 230	1 199	2 339	2 269	5 786	5 720	99	3	2	6,1	6,8	6,2	2004	18,3	24,5	
Togo	674	655	1 411	1 374	3 423	3 357	98	3	3	6,3	7,1	4,3	1998	21,3	27,0	
Tunisie	1 771	1 759	3 185	3 272	5 158	5 216	101	6	5	6,9	4,9	1,9	1994	26,6	30,3	
Zambie	1 175	1 165	2 904	2 871	6 641	6 616	100	3	2	6,8	7,0	5,9	2002	20,5	24,8	
Zimbabwe	1 377	1 370	3 661	3 621	6 526	6 118	94	4	3	6,8	6,7	3,5	2006	20,8	..	
Asie																
Afghanistan	3 932	4 220	6 709	7 237	14 038	15 079	107	2	2	7,7	7,8	6,6	
Arabie saoudite	1 577	1 625	4 416	5 188	11 891	14 355	121	2	3	7,2	7,0	3,2	2007	24,6	27,2	
Arménie	711	642	1 587	1 509	1 650	1 440	87	11	7	4,5	2,4	1,7	2001	23,0	27,2	
Azerbaïdjan	1 533	1 363	3 161	3 000	4 563	4 371	96	6	4	5,5	3,0	2,2	2006	23,1	26,7	
Bahreïn	53	62	145	202	344	463	134	2	2	7,0	4,6	2,3	2001	25,9	29,8	
Bangladesh	20 191	23 404	43 869	46 528	81 292	83 134	102	3	3	6,7	5,9	2,4	2004	18,7	..	
Bhoutan	82	86	204	219	335	373	111	4	4	6,7	6,5	2,7	2005	21,8	25,4	
Brunéï Darussalam	23	25	90	103	197	210	106	3	3	7,0	3,8	2,1	1991	25,1	27,3	
Cambodge	2 173	2 173	3 623	3 124	7 679	7 374	96	4	2	6,3	6,6	3,0	2004	22,8	24,6	
Chine	261 847	283 104	475 493	505 435	651 304	702 843	108	7	7	6,1	2,6	1,8	2000	23,3	25,1	
Chine, RAS de Hong Kong	960	1 014	2 414	2 625	3 721	3 348	90	12	10	4,4	1,8	1,0	2006	30,3	32,8	
Chine, RAS de Macao	90	100	124	128	287	261	91	7	7	5,0	2,5	1,0	2001	27,9	29,5	
Chypre	250	244	306	305	451	429	95	12	10	3,7	2,4	1,5	2001	25,2	28,7	
Émirats arabes unis	34	35	314	701	1 550	3 157	204	1	1	7,0	5,2	1,9	1995	24,4	26,6	
Géorgie	1 898	1 629	2 692	2 381	2 236	1 983	89	14	9	3,0	2,3	1,6	
Inde	178 748	193 108	332 121	360 517	587 266	627 198	107	4	4	5,9	4,5	2,8	2005	20,2	..	
Indonésie	38 880	38 271	73 110	73 472	116 455	116 062	100	5	4	5,5	4,1	2,2	2005	23,4	27,0	
Iran (République islamique d')	8 327	8 586	19 212	20 118	36 924	38 154	103	4	4	7,0	6,6	1,8	2006	23,5	26,4	
Iraq	2 867	2 852	6 877	7 147	15 557	15 909	102	3	2	7,3	6,4	4,1	2007	22,8	..	
Israël	611	647	1 883	1 881	3 670	3 615	98	10	7	4,2	3,1	2,8	2006	25,8	28,7	
Jordanie	227	245	1 074	1 152	3 155	3 317	105	3	3	7,4	6,8	3,1	2004	25,4	28,6	
Kazakhstan	3 459	3 244	7 733	7 186	8 257	7 497	91	8	4	4,4	3,0	2,3	1999	23,4	26,1	
Kirghizistan	911	829	1 868	1 759	2 811	2 739	97	5	3	4,5	4,1	2,6	1999	21,9	25,0	
Koweït	62	90	587	788	1 239	1 811	146	2	3	7,2	4,9	2,2	1995	27,0	28,5	
Liban	717	726	1 405	1 380	2 172	2 083	96	6	5	5,7	3,9	1,9	2004	27,4	31,4	
Malaisie	2 966	3 144	6 835	6 929	13 744	14 170	103	4	4	6,8	4,2	2,6	2000	25,1	28,6	
Maldives	38	44	75	83	155	158	102	3	3	7,0	6,8	2,1	2006	23,0	26,4	
Mongolie	389	373	830	834	1 366	1 336	98	4	3	6,0	5,7	2,0	2000	23,7	25,7	
Myanmar	8 651	8 507	16 970	16 591	25 839	24 657	95	5	4	6,0	4,6	2,3	1991	24,5	26,4	
Népal	3 845	4 281	7 335	7 722	15 028	14 824	99	4	3	6,2	5,7	2,9	2006	19,4	22,4	

Tableau 1
Population (suite)

Pays ou zone	Population (en milliers)						Nombre d'hommes pour 100 femmes	Proportion de la population de 60 ans ou plus, 2010 (%)		Taux de fécondité (nombre de naissances par femme)			Âge moyen au mariage			
	1950		1980		2010			2010	Femmes	Hommes	1950-1955	1980-1985	2005-2010	Année	Femmes	Hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
Oman	225	232	562	625	1 269	1 636	129	2	3	7,2	7,2	3,1	2003	24,8	28,1	
Ouzbékistan	3 257	3 057	8 108	7 844	13 979	13 815	99	4	3	6,0	4,7	2,3	1996	20,6	..	
Pakistan	18 339	22 838	39 179	43 430	89 638	95 115	106	3	3	6,6	6,6	4,0	2007	23,1	..	
Philippines	10 053	9 943	23 858	24 254	46 467	47 149	101	4	3	7,3	5,0	3,1	2003	23,2	26,1	
Qatar	12	13	83	146	371	1 138	307	1	2	7,0	5,5	2,4	2004	25,8	27,6	
République arabe syrienne	1 699	1 837	4 453	4 518	11 142	11 363	102	3	2	7,3	7,2	3,3	2001	25,4	29,3	
République de Corée	9 643	9 568	18 703	18 756	24 485	24 016	98	10	7	5,1	2,2	1,2	2005	28,8	32,0	
République démocratique populaire lao	845	821	1 629	1 608	3 223	3 213	100	3	3	6,1	6,3	3,5	2005	21,7	24,7	
République populaire démocratique de Corée	5 284	4 453	8 849	8 390	12 139	11 852	98	9	6	2,7	2,9	1,9	
Singapour	493	529	1 182	1 232	2 408	2 429	101	10	8	6,4	1,7	1,3	2005	26,9	30,1	
Sri Lanka	3 741	4 499	7 378	7 682	10 368	10 042	97	8	6	5,8	3,2	2,3	2001	23,8	27,6	
Tadjikistan	790	741	1 998	1 955	3 583	3 492	97	3	2	6,0	5,5	3,5	2000	21,3	24,1	
Territoire palestinien occupé	483	521	714	762	2 165	2 244	104	3	2	7,4	7,0	5,1	2004	22,4	..	
Thaïlande	10 270	10 337	23 593	23 671	34 639	33 501	97	7	6	6,3	2,9	1,8	2000	24,1	27,4	
Timor-Leste	214	219	285	296	575	596	104	3	2	6,4	5,4	6,5	2004	22,8	27,0	
Turkménistan	617	594	1 455	1 406	2 626	2 550	97	4	3	6,0	4,8	2,5	2000	23,4	..	
Turquie	10 762	10 722	22 840	23 321	37 689	38 016	101	5	4	6,9	4,0	2,1	2003	23,4	..	
Viet Nam	13 757	13 610	27 444	25 874	45 018	44 011	98	6	4	5,7	4,5	2,1	2007	23,3	26,6	
Yémen	2 137	2 179	4 201	4 181	11 994	12 262	102	2	2	8,2	8,7	5,3	2004	22,2	25,4	
Amérique latine et Caraïbes																
Antilles néerlandaises	58	54	90	84	108	93	86	10	7	5,7	2,4	2,0	2001	30,2	32,6	
Argentine	8 323	8 827	14 252	13 901	20 719	19 947	96	10	7	3,2	3,2	2,3	2001	24,6	26,9	
Aruba	20	18	31	30	56	51	92	9	7	5,7	2,4	1,7	2000	26,8	29,9	
Bahamas	42	37	106	104	177	169	96	7	5	4,1	3,2	2,0	2000	27,4	29,9	
Barbade	114	97	130	119	132	125	94	11	7	4,7	1,9	1,5	1990	31,8	34,3	
Belize	35	34	71	73	155	158	102	4	3	6,7	5,4	2,9	2000	21,0	23,7	
Bolivie (État plurinational de)	1 360	1 353	2 715	2 641	5 028	5 003	99	4	4	6,8	5,3	3,5	2003	22,6	24,5	
Brésil	27 199	26 776	60 942	60 676	99 224	96 199	97	7	5	6,2	3,8	1,9	2000	23,1	26,2	
Chili	3 069	3 012	5 666	5 515	8 661	8 474	98	9	7	5,0	2,7	1,9	2002	24,6	27,7	
Colombie	6 027	5 973	13 501	13 390	23 515	22 785	97	5	4	6,8	3,7	2,5	2005	23,1	26,5	
Costa Rica	473	493	1 151	1 197	2 284	2 356	103	6	5	6,7	3,5	2,0	2007	24,1	27,6	
Cuba	2 863	3 057	4 858	4 977	5 588	5 616	100	11	9	4,2	1,8	1,5	2002	21,1	25,3	
El Salvador	1 114	1 085	2 370	2 293	3 276	2 918	89	7	5	6,3	4,8	2,3	2007	22,5	25,5	
Équateur	1 704	1 684	3 960	4 005	6 877	6 898	100	6	5	6,7	4,7	2,6	2001	21,5	24,6	
Grenade	42	35	46	43	52	52	100	7	5	5,8	4,2	2,3	1991	31,0	34,4	
Guadeloupe	109	101	167	160	243	224	92	12	10	5,6	2,6	2,1	1999	31,6	34,2	
Guatemala	1 557	1 589	3 469	3 547	7 370	7 007	95	4	3	7,0	6,1	4,2	1999	20,4	..	
Guyana	217	206	392	384	370	391	106	5	5	6,7	3,3	2,3	2002	19,6	26,5	
Guyane française	12	13	33	35	116	115	100	4	3	5,0	3,6	3,3	1999	31,7	34,2	
Haïti	1 649	1 572	2 891	2 800	5 155	5 033	98	4	3	6,3	6,2	3,5	2006	22,2	27,5	
Honduras	739	748	1 809	1 825	3 809	3 806	100	4	3	7,5	6,0	3,3	2005	21,3	..	

Tableau 1
Population (suite)

Pays ou zone	Population (en milliers)						Nombre d'hommes pour 100 femmes	Proportion de la population de 60 ans ou plus, 2010 (%)		Taux de fécondité (nombre de naissances par femme)			Âge moyen au mariage			
	1950		1980		2010			2010	Femmes	Hommes	1950-1955	1980-1985	2005-2010	Année	Femmes	Hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes										
Îles Vierges américaines	14	13	51	47	58	52	90	13	10	5,6	3,7	2,1	1990	27,5	30,1	
Jamaïque	720	682	1 081	1 052	1 394	1 336	96	7	6	4,2	3,6	2,4	2001	33,2	34,8	
Martinique	116	106	168	158	216	190	88	14	10	5,7	2,1	1,9	1999	33,3	35,6	
Mexique	13 946	13 795	34 542	34 330	56 179	54 466	97	6	5	6,7	4,3	2,2	2000	22,7	25,0	
Nicaragua	651	644	1 622	1 628	2 941	2 881	98	4	3	7,2	5,9	2,8	2005	20,6	24,4	
Panama	419	441	959	991	1 740	1 768	102	6	5	5,7	3,5	2,6	2000	21,9	25,8	
Paraguay	748	725	1 586	1 613	3 200	3 260	102	5	4	6,5	5,2	3,1	2002	22,7	26,8	
Pérou	3 790	3 842	8 606	8 723	14 715	14 782	100	5	5	6,9	4,7	2,6	2004	24,7	..	
Puerto Rico	1 104	1 114	1 640	1 557	2 081	1 917	92	13	10	5,0	2,5	1,8	2000	24,1	26,2	
République dominicaine	1 191	1 236	2 925	3 001	5 090	5 135	101	5	5	7,6	4,2	2,7	2002	21,9	26,1	
Sainte-Lucie	42	41	60	58	89	85	96	6	5	6,0	4,2	2,0	2001	22,8	27,7	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	35	32	52	49	54	55	102	6	5	7,3	3,6	2,1	2002	21,2	27,8	
Suriname	108	107	181	185	262	263	100	6	5	6,6	3,7	2,4	
Trinité-et-Tobago	319	317	541	541	691	653	94	7	5	5,3	3,2	1,6	1990	26,8	29,8	
Uruguay	1 106	1 132	1 486	1 430	1 745	1 628	93	13	9	2,7	2,6	2,1	1996	23,3	25,6	
Venezuela (République bolivarienne du)	2 514	2 579	7 456	7 641	14 468	14 576	101	5	5	6,5	4,0	2,5	2001	22,7	26,0	
Océanie																
Fidji	138	151	313	321	421	433	103	5	4	6,6	3,8	2,8	1996	22,9	26,1	
Guam	19	40	51	56	88	91	103	6	6	5,5	3,1	2,5	1990	24,4	26,8	
Îles Salomon	40	49	110	119	258	277	107	3	3	6,4	6,4	3,9	
Micronésie (États fédérés de)	16	16	36	37	54	57	104	4	3	7,2	6,0	3,6	1994	24,3	26,5	
Nouvelle-Calédonie	31	34	69	73	127	127	100	7	6	5,0	3,3	2,1	1996	30,4	32,5	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	851	947	1 498	1 701	3 388	3 500	103	2	2	6,2	5,5	4,1	1996	20,8	..	
Polynésie française	30	31	72	79	133	139	104	5	5	6,0	3,8	2,2	2007	33,1	35,5	
Samoa	40	42	76	79	86	93	109	5	3	5,0	4,9	4,0	2001	24,3	28,6	
Tonga	23	24	48	49	51	53	103	5	4	7,3	5,5	4,0	1996	25,5	28,0	
Vanuatu	23	25	55	62	120	125	104	3	3	7,6	5,4	4,0	
Régions plus développées																
Albanie	603	612	1 293	1 379	1 606	1 563	97	9	7	5,6	3,4	1,9	2001	23,3	27,3	
Allemagne	36 883	31 493	41 032	37 257	41 801	40 255	96	18	13	2,2	1,5	1,3	2006	31,0	33,7	
Australie	4 075	4 144	7 357	7 338	10 817	10 695	99	13	11	3,2	1,9	1,8	2006	29,7	31,6	
Autriche	3 716	3 220	3 982	3 567	4 294	4 093	95	16	11	2,1	1,6	1,4	2001	26,6	29,5	
Bélarus	4 321	3 424	5 173	4 485	5 132	4 456	87	14	7	2,6	2,1	1,3	1999	22,8	25,4	
Belgique	4 376	4 252	5 026	4 802	5 458	5 240	96	16	12	2,3	1,6	1,8	2006	29,8	32,2	
Bosnie-Herzégovine	1 377	1 285	1 987	1 926	1 951	1 809	93	12	9	4,8	2,0	1,2	
Bulgarie	3 627	3 624	4 446	4 415	3 875	3 622	93	17	12	2,5	2,0	1,4	2001	24,2	27,5	
Canada	6 768	6 969	12 305	12 211	17 103	16 787	98	13	11	3,6	1,6	1,6	2006	26,6	28,6	
Croatie	2 016	1 834	2 258	2 118	2 285	2 125	93	17	11	2,8	2,0	1,4	2001	26,2	29,8	
Danemark	2 153	2 118	2 594	2 529	2 763	2 718	98	15	12	2,6	1,4	1,8	2008	30,8	32,7	
Espagne	14 483	13 526	19 121	18 406	22 956	22 360	97	16	12	2,6	1,9	1,4	2001	29,3	31,6	
Estonie	631	470	792	681	722	618	86	18	9	2,1	2,1	1,6	2000	24,5	26,7	
États-Unis d'Amérique	78 983	78 830	117 017	112 452	160 847	156 794	97	13	9	3,4	1,8	2,1	2000	26,0	27,8	

Tableau 1
Population (suite)

Pays ou zone	Population (en milliers)						Nombre d'hommes pour 100 femmes 2010	Proportion de la population de 60 ans ou plus, 2010 (%)		Taux de fécondité (nombre de naissances par femme)			Âge moyen au mariage		
	1950		1980		2010			Femmes	Hommes	1950-1955	1980-1985	2005-2010	Année	Femmes	Hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes									
Ex-République yougoslave de Macédoine	613	616	886	909	1 023	1 020	100	11	8	5,3	2,3	1,4	1994	22,9	26,7
Fédération de Russie	58 624	44 078	74 768	63 888	75 547	64 820	86	14	7	2,9	2,0	1,4	2002	23,6	26,3
Finlande	2 093	1 916	2 469	2 311	2 725	2 621	96	17	12	3,0	1,7	1,8	2007	30,5	32,2
France	21 723	20 109	27 623	26 327	32 175	30 461	95	17	12	2,7	1,9	1,9	2006	31,6	33,4
Grèce	3 879	3 687	4 909	4 733	5 638	5 545	98	16	13	2,3	2,0	1,4	2001	26,9	31,3
Hongrie	4 848	4 490	5 520	5 188	5 239	4 734	90	16	10	2,7	1,8	1,4	2007	29,7	32,0
Îles anglo-normandes	53	49	67	62	77	73	96	15	12	2,1	1,4	1,4
Irlande	1 458	1 511	1 691	1 710	2 290	2 299	100	10	8	3,4	2,9	2,0	2006	31,4	32,4
Islande	72	71	113	115	160	169	106	11	9	3,7	2,2	2,1	2007	27,6	29,7
Italie	23 795	22 571	29 018	27 289	30 846	29 252	95	19	14	2,4	1,5	1,4	2006	30,0	33,3
Japon	42 199	40 625	59 344	57 450	65 161	61 834	95	21	16	3,0	1,8	1,3	2005	29,4	31,1
Lettonie	1 106	843	1 356	1 156	1 207	1 033	86	18	9	2,0	2,0	1,4	2008	28,8	31,2
Lituanie	1 409	1 158	1 807	1 607	1 731	1 525	88	17	9	2,7	2,0	1,3	2008	27,1	29,7
Luxembourg	148	148	186	178	248	244	99	13	10	2,0	1,5	1,7	2001	27,8	30,6
Malte	158	154	166	158	206	204	99	14	11	4,1	2,0	1,3
Monténégro	209	190	290	286	318	308	97	11	9	3,2	2,2	1,6	2003	29,3	34,5
Norvège	1 647	1 618	2 061	2 025	2 440	2 415	99	14	11	2,6	1,7	1,9	2007	31,9	34,0
Nouvelle-Zélande	949	959	1 582	1 565	2 177	2 126	98	12	10	3,7	2,0	2,0	2006	25,6	27,0
Pays-Bas	5 073	5 041	7 128	7 021	8 394	8 259	98	15	11	3,1	1,5	1,7	2008	31,2	33,6
Pologne	12 994	11 830	18 242	17 332	19 700	18 338	93	14	9	3,6	2,3	1,3	2002	25,3	28,0
Portugal	4 362	4 043	5 065	4 701	5 535	5 197	94	16	12	3,0	2,0	1,4	2001	25,6	28,3
République de Moldova	1 248	1 093	2 114	1 896	1 878	1 698	90	11	7	3,5	2,6	1,5	2005	21,9	25,4
République tchèque	4 588	4 337	5 300	4 984	5 296	5 115	97	15	10	2,7	2,0	1,4	2007	28,9	31,2
Roumanie	8 444	7 867	11 248	10 954	10 893	10 297	95	14	10	2,9	2,3	1,3	2008	26,0	29,2
Royaume-Uni	26 041	24 575	28 912	27 402	31 512	30 388	96	16	12	2,2	1,8	1,8	2001	26,3	28,1
Serbie	3 462	3 270	4 513	4 434	4 979	4 877	98	13	10	3,2	2,3	1,6	2002	25,9	29,8
Slovaquie	1 782	1 681	2 531	2 446	2 787	2 625	94	13	8	3,5	2,3	1,3	2006	27,6	30,1
Slovénie	769	704	947	885	1 036	989	96	16	10	2,8	1,9	1,4	2006	31,2	33,4
Suède	3 521	3 493	4 193	4 118	4 679	4 614	99	17	13	2,2	1,6	1,9	2006	32,2	34,3
Suisse	2 431	2 261	3 245	3 074	3 887	3 707	95	16	12	2,3	1,5	1,5	2007	29,4	32,2
Ukraine	21 289	16 009	27 179	22 865	24 489	20 944	86	16	8	2,8	2,0	1,3	2007	23,1	25,9

Sources :

Population : *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Nations Unies, New York, 2009.

Nombre d'hommes pour 100 femmes : Établi par la Division de statistique des Nations Unies, d'après des données de *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Nations Unies, New York, 2009.

Proportion de la population âgée de 60 ans et plus : Établie par la Division de statistique des Nations Unies, d'après des données de *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Nations Unies, New York, 2009.

Indice synthétique de fécondité : *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Nations Unies, New York, 2009.

Âge moyen au mariage : World Marriage Data 2008, Nations Unies (consulté en décembre 2009).

Définitions :

Population : Population de facto estimée dans un pays ou une zone au 1^{er} juillet de l'année indiquée.

Proportion de la population âgée de 60 ans et plus : Pourcentage de la population dans un pays ou une zone âgée de 60 ans et plus, calculée séparément pour chaque sexe.

Indice synthétique de fécondité : Nombre d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie reproductive si elle se conformait aux taux de fécondité par âge observés au cours d'une période donnée.

Âge moyen au mariage : Nombre moyen d'années vécues avant le premier mariage par une cohorte hypothétique, si les membre de cette cohorte se marient avant l'âge de 50 ans. Les données présentées concernent la dernière année disponible de la période de 1990 à 2008.

Note :

.. Données non disponibles ou non présentées séparément.

Tableau 2
Santé

Pays ou zone	Espérance de vie à la naissance, 2005-2010 (années)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 2005-2010 (pour 1 000 naissances vivantes)		Femmes enceintes ayant reçu des soins prénataux, 2000-2008 ^a (%)	Accouchements assistés par un personnel qualifié 2000-2007 ^b (%)	Taux de mortalité maternelle, 2005 (pour 100 000 naissances vivantes)	Taux d'utilisation des contraceptifs, 2000-2008 ^c (%)	Personnes vivant avec le VIH, 2007	
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons					Nombre estimé (milliers)	Proportion de femmes parmi les adultes (%)
Afrique										
Afrique du Sud	53	50	64	79	92	92	400	60	5 700	56
Algérie	74	71	31	35	89	95	180	61	21	29
Angola	49	45	189	220	80	47	1 400	6	190	58
Bénin	62	60	118	123	88	78	840	17	64	58
Botswana	55	55	47	60	97	94	380	44	300	57
Burkina Faso	54	52	154	160	85	54	700	17	130	47
Burundi	52	49	155	177	92	34	1 100	20	110	48
Cameroun	52	50	136	151	82	63	1 000	29	540	56
Cap-Vert	74	68	23	38	98	78	210	61
Comores	67	63	54	71	75	62	400	26	—	..
Congo	55	53	122	135	86	83	740	44	79	54
Côte d'Ivoire	59	56	117	129	85	57	810	13	480	52
Djibouti	57	54	116	134	92	61	650	18	16	54
Égypte	72	68	39	42	74	79	130	60	9	28
Érythrée	62	57	71	78	70	28	450	8	38	55
Éthiopie	56	54	124	138	28	6	720	15	980	54
Gabon	62	59	75	85	94	86	520	33	49	55
Gambie	57	54	109	123	98	57	690	18	8	55
Ghana	57	56	115	119	92	50	560	24	260	58
Guinée	60	56	138	157	82	38	910	9	87	55
Guinée-Bissau	49	46	186	207	78	39	1 100	10	16	54
Guinée équatoriale	51	49	160	177	86	65	680	10	11	54
Jamahiriya arabe libyenne	77	72	19	20	97
Kenya	55	54	95	112	88	42	560	39
Lesotho	46	44	96	112	90	55	960	37	270	56
Libéria	59	57	136	144	79	46	1 200	11	35	54
Madagascar	62	59	95	105	80	51	510	27	14	24
Malawi	54	52	117	125	92	54	1 100	41	930	53
Mali	49	48	188	193	70	49	970	8	100	56
Maroc	73	69	29	43	98	63	240	63	21	28
Maurice	76	69	15	20	..	98	15	76	13	29
Mauritanie	59	55	112	128	75	61	820	9	14	28
Mayotte	80	72	8	10
Mozambique	49	47	144	162	85	48	520	17	1 500	54
Namibie	62	60	45	58	95	81	210	55	200	55
Niger	52	50	173	171	46	33	1 800	11	60	28
Nigéria	48	47	184	190	58	35	1 100	15	2 600	54
Ouganda	53	52	116	129	94	42	550	24	940	51
République centrafricaine	48	45	163	196	69	53	980	19	160	57
République démocratique du Congo	49	46	187	209	85	74	1 100	21
République-Unie de Tanzanie	56	55	100	112	78	43	950	26	1 400	54

Tableau 2
Santé (suite)

Pays ou zone	Espérance de vie à la naissance, 2005-2010 (années)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 2005-2010 (pour 1 000 naissances vivantes)		Femmes enceintes ayant reçu des soins prénatals, 2000-2008 ¹ (%)	Accouchements assistés par un personnel qualifié 2000-2007 ² (%)	Taux de mortalité maternelle, 2005 (pour 100 000 naissances vivantes)	Taux d'utilisation des contraceptifs, 2000-2008 ³ (%)	Personnes vivant avec le VIH, 2007	
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons					Nombre estimé (milliers)	Proportion de femmes parmi les adultes (%)
Réunion	81	72	8	10
Rwanda	52	48	143	167	96	52	1 300	36	150	52
Sahara occidental	68	64	50	62
Sao Tomé-et-Principe	67	64	90	99	97	81	..	29
Sénégal	57	54	114	125	87	52	980	12	67	57
Sierra Leone	49	46	136	160	81	43	2 100	8	55	55
Somalie	51	48	174	186	26	33	1 400	15	24	28
Soudan	60	56	104	117	64	49	450	8	320	53
Swaziland	45	46	92	111	85	69	390	50	190	53
Tchad	50	47	201	220	39	14	1 500	3	200	55
Togo	64	61	91	105	84	62	510	17	130	53
Tunisie	76	72	21	24	92	90	100	60	4	27
Zambie	46	45	152	169	94	47	830	41	1 100	51
Zimbabwe	44	43	88	100	95	69	880	60	1 300	52
Asie										
Afghanistan	44	44	238	233	16	14	1 800	19
Arabie saoudite	75	71	17	26	18	24
Arménie	77	70	25	29	93	98	76	53	2	..
Azerbaïdjan	72	68	52	54	77	88	82	51	8	17
Bahreïn	77	74	13	13	32	..	<1	..
Bangladesh	67	65	56	58	51	18	570	56	12	17
Bhoutan	68	64	59	69	88	56	440	31	—	..
Brunéi Darussalam	80	75	6	7	13
Cambodge	63	59	85	92	69	44	540	40	75	27
Chine	75	71	35	25	90	98	45	87	700	29
Chine, RAS de Hong Kong	85	79	4	5	84
Chine, RAS de Macao	83	79	5	6
Chypre	82	77	6	7	..	100	10	..	—	..
Émirats arabes unis	79	77	12	10	37
Géorgie	75	68	33	39	94	98	66	47	3	..
Inde	65	62	86	77	74	47	450	56	2 400	37
Indonésie	73	69	27	37	93	73	420	61	270	20
Iran (République islamique d')	73	70	35	33	..	97	140	73	86	28
Iraq	72	63	38	43	84	89	300	50
Israël	83	79	5	6	4	..	5	57
Jordanie	74	71	19	24	99	99	62	57	<1	..
Kazakhstan	71	59	26	34	100	100	140	51	12	28
Kirghizistan	72	64	42	49	97	98	150	48	4	26
Koweït	80	76	9	11	4	..	<1	..
Liban	74	70	21	31	96	..	150	58	3	..
Malaisie	77	72	10	12	79	98	62	..	80	26
Maldives	73	70	26	31	81	84	120	39
Mongolie	70	63	40	49	99	99	46	66	<1	..

Tableau 2
Santé (suite)

Pays ou zone	Espérance de vie à la naissance, 2005-2010 (années)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 2005-2010 (pour 1 000 naissances vivantes)		Femmes enceintes ayant reçu des soins prénatals, 2000-2008 ^a (%)	Accouchements assistés par un personnel qualifié 2000-2007 ^a (%)	Taux de mortalité maternelle, 2005 (pour 100 000 naissances vivantes)	Taux d'utilisation des contraceptifs, 2000-2008 ^a (%)	Personnes vivant avec le VIH, 2007	
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons					Nombre estimé (milliers)	Proportion de femmes parmi les adultes (%)
Myanmar	63	59	102	120	76	57	380	37	240	42
Népal	67	66	55	52	77	19	830	48	70	24
Oman	77	74	13	14	100	98	64
Pakistan	67	66	94	85	61	39	320	30	96	28
Philippines	74	70	21	32	88	60	230	51	8	27
Qatar	77	75	10	10	12
République arabe syrienne	76	72	16	21	84	93	130	58
République de Corée	83	76	6	6	14	80	13	28
République démocratique populaire lao	66	63	61	68	35	20	660	32	5	24
République populaire démocratique de Corée	69	65	63	63	..	97	370	69
Singapour	83	78	4	4	14	..	4	29
Sri Lanka	78	70	18	21	99	99	58	68	4	37
Tadjikistan	69	64	74	83	77	83	170	38	10	21
Territoire palestinien occupé	75	72	18	23	99	99	..	50
Thaïlande	72	66	8	13	98	97	110	81	610	41
Timor-Leste	62	60	91	92	61	18	380	10
Turkménistan	69	61	56	72	99	100	130	62	—	..
Turquie	74	69	27	36	81	83	44	71	<2	..
Viet Nam	76	72	20	27	91	88	150	79	290	26
Yémen	64	61	73	84	94	36	430	28
Amérique latine et Caraïbes										
Antilles néerlandaises	79	73	12	16
Argentine	79	72	14	17	99	99	77	65
Aruba	77	72	14	22
Bahamas	76	71	12	14	98	99	16	..	6	26
Barbade	80	74	10	12	100	100	16	55	2	..
Belize	78	74	19	23	94	96	52	34	4	56
Bolivie (État plurinational de)	68	63	56	65	77	66	290	61	8	27
Brésil	76	69	25	33	97	..	110	..	730	33
Chili	82	76	8	10	..	100	16	64	31	28
Colombie	77	69	22	30	94	96	130	78	170	28
Costa Rica	81	76	10	13	92	99	30	..	10	28
Cuba	81	77	6	9	100	100	45	73	6	29
El Salvador	76	67	23	29	86	92	170	73	35	28
Équateur	78	72	22	29	84	..	210	73	26	27
Grenade	77	74	15	16	100	100	..	54
Guadeloupe	82	76	8	10
Guatemala	74	67	34	45	84	41	290	43	59	25
Guyana	70	64	47	66	81	83	470	34	13	55

Tableau 2
Santé (suite)

Pays ou zone	Espérance de vie à la naissance, 2005-2010 (années)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 2005-2010 (pour 1 000 naissances vivantes)		Femmes enceintes ayant reçu des soins prénataux, 2000-2008 ¹ (%)	Accouchements assistés par un personnel qualifié 2000-2007 ² (%)	Taux de mortalité maternelle, 2005 (pour 100 000 naissances vivantes)	Taux d'utilisation des contraceptifs, 2000-2008 ³ (%)	Personnes vivant avec le VIH, 2007	
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons					Nombre estimé (milliers)	Proportion de femmes parmi les adultes (%)
Guyane française	80	73	10	20
Haïti	63	59	80	90	85	26	670	32	120	48
Honduras	75	70	35	44	92	67	280	65	28	26
Îles Vierges américaines	82	76	10	10	78
Jamaïque	75	68	28	28	91	97	170	69	27	28
Martinique	82	77	8	8
Mexique	79	74	18	22	..	93	60	71	200	29
Nicaragua	76	70	22	29	90	74	170	72	8	27
Panama	78	73	20	27	..	91	130	..	20	28
Paraguay	74	70	32	44	94	77	150	79	21	28
Pérou	76	71	27	38	91	71	240	71	76	28
Puerto Rico	83	75	8	9	84
République dominicaine	75	70	29	37	99	99	150	73	62	48
Sainte-Lucie	76	72	14	18	99	100
Saint-Vincent-et-les Grenadines	74	69	22	33	..	100
Suriname	73	65	26	35	90	90	72	42	7	28
Trinité-et-Tobago	73	66	28	37	96	98	45	43	14	55
Uruguay	80	73	15	18	97	..	20	77	10	28
Venezuela (République bolivarienne du)	77	71	19	24	94	95	57
Océanie										
Fidji	71	67	24	25	..	99	210	44
Guam	78	73	10	11
Îles Salomon	67	65	57	56	220	7
Micronésie (États fédérés de)	69	68	43	41	..	88
Nouvelle-Calédonie	80	73	8	9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	63	59	68	70	..	41	470	..	54	39
Polynésie française	77	72	10	10
Samoa	75	69	25	28
Tonga	75	69	26	26	..	95	..	33
Vanuatu	72	68	29	39	28
Régions plus développées										
Albanie	80	73	17	18	97	100	92	60
Allemagne	82	77	5	5	4	..	53	28
Australie	84	79	5	6	4	71	18	7
Autriche	83	77	5	6	4	..	10	30
Bélarus	75	63	9	14	99	100	18	73	13	30
Belgique	83	77	5	6	8	75	15	27
Bosnie-Herzégovine	78	72	12	17	99	100	3	36	—	..
Bulgarie	77	70	13	17	..	99	11
Canada	83	78	6	6	..	98	7	74	73	27
Croatie	80	73	7	8	..	100	7	..	—	..

Tableau 2
Santé (suite)

Pays ou zone	Espérance de vie à la naissance, 2005-2010 (années)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, 2005-2010 (pour 1 000 naissances vivantes)		Femmes enceintes ayant reçu des soins prénatals, 2000-2008 (%)	Accouchements assistés par un personnel qualifié 2000-2007 (%)	Taux de mortalité maternelle, 2005 (pour 100 000 naissances vivantes)	Taux d'utilisation des contraceptifs, 2000-2008 (%)	Personnes vivant avec le VIH, 2007	
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons					Nombre estimé (milliers)	Proportion de femmes parmi les adultes (%)
Danemark	81	76	6	6	3	..	5	23
Espagne	84	78	5	5	4	66	140	20
Estonie	78	68	8	11	..	100	25	..	10	24
États-Unis d'Amérique	81	77	8	7	11	73	1 200	19
Ex-République yougoslave de Macédoine	77	72	16	17	94	99	10	14	—	..
Fédération de Russie	73	60	14	18	..	100	28	..	940	26
Finlande	83	76	4	5	7	..	2	..
France	85	78	4	5	8	82	140	27
Grèce	81	77	4	5	3	76	11	27
Hongrie	77	69	8	9	..	100	6	..	3	..
Îles anglo-normandes	81	77	6	6
Irlande	82	78	6	6	..	100	1	75	5	27
Islande	83	80	4	4	4	..	—	..
Italie	84	78	4	5	3	..	150	27
Japon	86	79	4	5	6	54	10	24
Lettonie	77	67	10	12	..	100	10	..	10	27
Lituanie	78	66	9	14	..	100	11	..	2	..
Luxembourg	82	77	6	6	..	100	12
Malte	81	78	7	7	8	..	—	..
Monténégro	76	72	9	11	97	100	..	39
Norvège	83	78	4	5	7	..	3	..
Nouvelle-Zélande	82	78	5	6	9	..	1	..
Pays-Bas	82	78	5	6	6	67	18	27
Pologne	80	71	7	9	..	100	8	..	20	29
Portugal	82	75	5	6	..	100	11	67	34	28
République de Moldova	72	65	21	26	98	100	22	68	9	30
République tchèque	80	73	4	5	..	100	4	..	1	..
Roumanie	76	69	15	20	94	98	24	70	15	47
Royaume-Uni	82	77	6	6	8	82	77	29
Serbie	76	72	13	15	98	99	..	41	6	28
Slovaquie	79	71	8	9	..	100	6	..	—	..
Slovénie	82	75	4	5	..	100	6	..	—	..
Suède	83	79	4	4	3	..	6	47
Suisse	84	79	5	6	5	..	25	37
Ukraine	74	63	13	18	99	99	18	67	440	43

Sources :

Espérance de vie à la naissance : *World Population Prospects: 2008 Revision*, Nations Unies, New York, 2009.

Mortalité des moins de 5 ans : *World Population Prospects: 2008 Revision*, Nations Unies, New York, 2009.

Femmes enceintes ayant reçu des soins prénatals : Nations Unies, Base de données sur les indicateurs OMD, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx> (consultée en août 2009).

Accouchements assistés par du personnel qualifié : Nations Unies, Base de données sur les indicateurs OMD, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx> (consultée en août 2009).

Taux de mortalité maternelle : OMS, *Mortalité maternelle en 2005 : Estimations de l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et la Banque mondiale*, Genève, 2007.

Taux d'utilisation des contraceptifs : Nations Unies, *World Contraceptive Use 2009*, planche murale, New York, 2009.

Personnes vivant avec le VIH/sida : ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), *Rapport sur l'épidémie mondiale du sida 2008*, Genève, 2008.

Définitions :

Espérance de vie : Le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les taux de mortalité en fonction de l'âge prévalant au moment de sa naissance devaient rester les mêmes tout au long de sa vie.

Mortalité des moins de 5 ans : La probabilité de mourir entre la naissance et l'âge exact de 5 ans, exprimée en décès pour 1 000 naissances vivantes.

Femmes enceintes qui ont reçu des soins prénataux au moins une fois : Femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont reçu des soins prénataux dispensés par du personnel de santé qualifié (médecins, infirmiers ou sages-femmes) au moins une fois pendant la grossesse, en pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans avec une naissance vivante à une période donnée.

Accouchements assistés par du personnel qualifié : Pourcentage d'accouchements assistés par des personnes formées pour fournir les services nécessaires de soins, de supervision et de conseil aux femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum; pour procéder seules aux accouchements; et pour prendre soin des nouveau-nés, telles que les médecins, les infirmiers et les sages-femmes. Ne sont pas incluses les accoucheuses traditionnelles, même si elles suivent une formation de courte durée.

Taux de mortalité maternelle : Le nombre annuel de décès féminins liés à la grossesse ou à sa prise en charge (à l'exclusion des causes accidentelles ou incidentes) pendant la grossesse et la naissance ou dans les 42 jours suivant la fin de la grossesse, indépendamment de la durée et de la localisation de la grossesse, pour une année donnée (exprimé pour 100 000 naissances vivantes).

Utilisation des contraceptifs : Pourcentage de femmes mariées ou vivant en couple âgées de 15 à 49 ans utilisant, ou dont les partenaires utilisent, une forme quelconque de méthode de contraception. Être en couple implique un homme et une femme cohabitant régulièrement dans le cadre d'une relation analogue à un mariage.

Personnes vivant avec le VIH : Le nombre approximatif d'adultes et d'enfants infectés par le VIH, qu'ils aient ou non développé les symptômes du sida. Les estimations portent sur la fin de 2007.

Notes :

.. Données non disponibles ou non présentées séparément.

— Magnitude nulle ou inférieure à la moitié de l'unité utilisée.

^a Les données concernent l'année la plus récente disponible dans l'intervalle indiqué.

Tableau 3.A

Éducation : alphabétisation et enseignement primaire

Pays ou zone	Alphabétisation					Enseignement primaire						
	Taux d'alphabétisation des adultes, 2005-2008 ^a (%)		Taux d'alphabétisation des jeunes, 2005-2008 ^a (%)		Proportion de femmes analphabètes dans la population, 2005-2008 ^a (%)	Taux net de scolarisation dans le primaire, 2000-2007 ^a (%)		Taux de survie en dernière année du primaire, 2000-2007 ^a (%)		Redoublement au niveau du primaire, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de filles parmi les enfants non scolarisés, 2005-2008 ^a (%)
	Femmes	Hommes	Jeunes femmes	Jeunes hommes		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Afrique												
Afrique du Sud	88 ^b	90 ^b	98 ^b	96 ^b	66 ^b	86 ^b	86 ^b	79	75	8 ^b	8 ^b	44
Algérie	64	81	89	94	66	95	96	95	89	8	14	59
Angola	57 ^b	83 ^b	65 ^b	81 ^b	72 ^b
Bénin	28 ^b	54 ^b	42 ^b	64 ^b	61 ^b	73	87	63	67	8	8	71
Botswana	84 ^b	83 ^b	96 ^b	94 ^b	50 ^b	85	83	78	71	4 ^b	6 ^b	45
Burkina Faso	22	37	33	47	56	47	57	71	68	12	12	54
Burundi	60 ^b	72 ^b	75 ^b	77 ^b	61 ^b	80	82	61	56	32	32	53
Cameroun	68 ^b	84 ^b	84 ^b	88 ^b	67 ^b	58 ^b	60 ^b	20	20	..
Cap-Vert	79 ^b	90 ^b	99 ^b	97 ^b	70 ^b	84	85	92	86	10	15	52
Comores	68 ^b	79 ^b	84 ^b	86 ^b	61 ^b	50 ^c	60 ^c	74 ^b	69 ^b	26 ^b	28 ^b	..
Congo	78	87	..	52 ^b	56 ^b	55	55	21 ^b	21 ^b	52 ^b
Côte d'Ivoire	44 ^b	64 ^b	60 ^b	72 ^b	59 ^b	49 ^c	61 ^c	66	83	21	22	..
Djibouti	37	43	9	9	52
Égypte	58	75	82	88	63	94 ^b	98 ^b	96 ^b	94 ^b	2	4	96 ^b
Érythrée	55 ^b	77 ^b	84 ^b	91 ^b	68 ^b	38	44	61	59	14	15	52
Éthiopie	23 ^b	50 ^b	39 ^b	62 ^b	61 ^b	68	74	59	57	5	7	55
Gabon	83 ^b	91 ^b	96 ^b	98 ^b	65 ^b	88 ^b	88 ^b	57 ^b	54 ^b	34 ^b	35 ^b	..
Gambie	34 ^b	57 ^b	58 ^b	70 ^b	61 ^b	73	69	66 ^b	62 ^b	6	6	45
Ghana	59 ^b	72 ^b	78 ^b	81 ^b	59 ^b	71	73	65	55	6	6	48
Guinée	26 ^b	50 ^b	51 ^b	67 ^b	59 ^b	69	79	72	82	10	9	60
Guinée-Bissau	37 ^b	66 ^b	62 ^b	78 ^b	66 ^b	37 ^b	53 ^b	24 ^b	24 ^b	..
Guinée équatoriale	89 ^b	97 ^b	98 ^b	98 ^b	78 ^b	83	91	31 ^b	34 ^b	23	25	52
Jamahiriya arabe libyenne	81 ^b	95 ^b	100 ^b	100 ^b	77 ^b
Kenya	83 ^b	90 ^b	93 ^b	92 ^b	64 ^b	86	86	71 ^b	74 ^b	6 ^b	6 ^b	50
Lesotho	95 ^b	83 ^b	98 ^b	86 ^b	26 ^b	74	71	71	53	18	24	47
Libéria	53 ^b	63 ^b	80 ^b	70 ^b	57 ^b	39	40	6	6	51
Madagascar	65 ^b	77 ^b	68 ^b	73 ^b	60 ^b	99	98	43	42	18	20	16
Malawi	66 ^b	80 ^b	85 ^b	87 ^b	64 ^b	90	84	35	37	20	21	37
Mali	18	35	31	47	57	56	70	70	75	17 ^b	17 ^b	59
Maroc	44 ^b	69 ^b	68 ^b	85 ^b	66 ^b	86	91	76	79	10	14	60
Maurice	85 ^b	90 ^b	97 ^b	95 ^b	62 ^b	96	95	98	98	3	4	43
Mauritanie	50 ^b	64 ^b	63 ^b	71 ^b	58 ^b	83	78	55	54	3	3	42
Mozambique	40 ^b	70 ^b	62 ^b	78 ^b	69 ^b	73	79	41	48	6	6	56
Namibie	88 ^b	89 ^b	95 ^b	91 ^b	53 ^b	89	84	87 ^b	87 ^b	14 ^b	19 ^b	38
Niger	15	43	23	52	61	38	51	67	72	5	5	55
Nigéria	49 ^b	72 ^b	65 ^b	78 ^b	65 ^b	60 ^b	68 ^b	75 ^b	75 ^b	3 ^b	3 ^b	55 ^b
Ouganda	67 ^b	82 ^b	86 ^b	89 ^b	66 ^b	96	93	25 ^b	26 ^b	13 ^b	13 ^b	36
République centrafricaine	41 ^b	69 ^b	56 ^b	72 ^b	67 ^b	45	63	35	43	27 ^b	27 ^b	60

Tableau 3.A

Éducation : alphabétisation et enseignement primaire (suite)

Pays ou zone	Alphabétisation					Enseignement primaire						
	Taux d'alphabétisation des adultes, 2005-2008 ^a (%)		Taux d'alphabétisation des jeunes, 2005-2008 ^a (%)		Proportion de femmes analphabètes dans la population, 2005-2008 ^a (%)	Taux net de scolarisation dans le primaire, 2000-2007 ^b (%)		Taux de survie en dernière année du primaire, 2000-2007 ^b (%)		Redoublement au niveau du primaire, 2000-2007 ^b (%)		Proportion de filles parmi les enfants non scolarisés, 2005-2008 ^a (%)
	Femmes	Hommes	Jeunes femmes	Jeunes hommes		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
République démocratique du Congo	56 ^b	78 ^b	62 ^b	69 ^b	67 ^b	32 ^d	34 ^d	16	16	..
République-Unie de Tanzanie	66 ^b	79 ^b	76 ^b	79 ^b	62 ^b	97	98	85 ^b	81 ^b	4	4	65
Rwanda	66 ^b	75 ^b	77 ^b	77 ^b	60 ^b	95	92	32	30	15 ^b	15 ^b	40
Sao Tomé-et-Principe	83 ^b	94 ^b	96 ^b	95 ^b	73 ^b	98	97	71	77	24	27	..
Sénégal	33	52	45	58	59	72	72	53	54	10 ^b	11 ^b	50
Sierra Leone	29 ^b	52 ^b	46 ^b	66 ^b	62 ^b	10	10	..
Soudan	60 ^b	79 ^b	82 ^b	89 ^b	55 ^b	37 ^b	45 ^b	60	64	3	3	..
Swaziland	86 ^b	87 ^b	95 ^b	92 ^b	55 ^b	88	86	76	71	15	21	47
Tchad	22 ^b	44 ^b	37 ^b	54 ^b	59 ^b	49 ^b	71 ^b	25	33	23 ^b	21 ^b	..
Togo	54 ^b	77 ^b	80 ^b	87 ^b	67 ^b	72	82	39	49	24	23	63
Tunisie	71	86	96	98	68	95	95	94	94	6	9	40
Zambie	61 ^b	81 ^b	68 ^b	82 ^b	67 ^b	94	94	67	83	6	7	44
Zimbabwe	89 ^b	94 ^b	99 ^b	98 ^b	69 ^b	88	87	63 ^b	62 ^b	47
Asie												
Afghanistan	14	18	..
Arabie saoudite	80 ^b	90 ^b	96 ^b	98 ^b	59 ^b	84 ^c	85 ^c	3 ^c	3 ^c	51
Arménie	99 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	71 ^b	87	84	97	98	—	—	35
Azerbaïdjan	99	100	100	100	81	95 ^c	96 ^c	100	98	—	—	55
Bahreïn	89 ^b	92 ^b	100 ^b	100 ^b	46 ^b	98	98	97	100	2	3	25
Bangladesh	50 ^b	60 ^b	76 ^b	73 ^b	55 ^b	90 ^b	83 ^b	58	52	11	11	33
Bhoutan	39	65	68	80	60	79	79	88	81	6	8	45
Brunéi Darussalam	93 ^b	97 ^b	100 ^b	100 ^b	65 ^b	93	93	99	97	1	3	47
Cambodge	71	85	86	89	68	87	91	56	53	10	13	58
Chine	91 ^b	97 ^b	99 ^b	99 ^b	73 ^b	—	—	..
Chine, RAS de Hong Kong	89 ^b	93 ^b	100	99	1	1	..
Chine, RAS de Macao	91	96	100	100	75	91	94	4	7	62
Chypre	97 ^b	99 ^b	100 ^b	100 ^b	78 ^b	99 ^c	99 ^c	100	100	—	—	50
Émirats arabes unis	91	89	97	94	24	90	91	100	100	2	2	60
Géorgie	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	64 ^b	92	95	89	83	— ^b	— ^b	60
Inde	51	75	74	88	65	87	90	65	66	3	3	65
Indonésie	89	95	96	97	70	93	97	81 ^b	78 ^b	3	4	..
Iran (République islamique d')	77	87	96	97	63	100	91	87	88	1 ^b	3 ^b	..
Iraq	69 ^b	86 ^b	80 ^b	85 ^b	69 ^b	82 ^b	95 ^b	61 ^b	78 ^b	7 ^b	9 ^b	78
Israël	98	97	99	100	1	2	39
Jordanie	89	95	99	99	70	89	88	95	96	1	1	44
Kazakhstan	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	74 ^b	90	90	100	99	—	—	25
Kirghizistan	99 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	66 ^b	84	85	97	96	—	—	49
Koweït	93	95	99	98	46	87	89	99	100	1	1	58
Liban	86	93	99	98	69	82	83	93	86	8	11	50

Tableau 3.A

Éducation : alphabétisation et enseignement primaire (suite)

Pays ou zone	Alphabétisation					Enseignement primaire						
	Taux d'alphabétisation des adultes, 2005-2008 ^a (%)		Taux d'alphabétisation des jeunes, 2005-2008 ^a (%)		Proportion de femmes analphabètes dans la population, 2005-2008 ^a (%)	Taux net de scolarisation dans le primaire, 2000-2007 ^a (%)		Taux de survie en dernière année du primaire, 2000-2007 ^a (%)		Redoublement au niveau du primaire, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de filles parmi les enfants non scolarisés, 2005-2008 ^a (%)
	Femmes	Hommes	Jeunes femmes	Jeunes hommes		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Malaisie	90 ^b	94 ^b	99 ^b	98 ^b	64 ^b	97	98	90	89	52
Maldives	98	98	99	99	49	97	96	4	6	36
Mongolie	98 ^b	97 ^b	97 ^b	93 ^b	41 ^b	89	88	83	86	—	1	21
Myanmar	89 ^b	95 ^b	95 ^b	96 ^b	69 ^b	72	68	—	1	..
Népal	45 ^b	71 ^b	75 ^b	86 ^b	67 ^b	74	78	66 ^b	57 ^b	20 ^b	21 ^b	53
Oman	81	90	98	98	57	74	72	98	97	2	1	47
Ouzbékistan	99 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	69 ^b	90	92	99	99	—	—	59
Pakistan	40	67	59	79	63	57 ^b	73 ^b	72	68	5	6	60
Philippines	94 ^b	93 ^b	96 ^b	94 ^b	48 ^b	92	90	78	69	2	3	43
Qatar	90	94	99	99	29	93	93	89	89	1	1	42
République arabe syrienne	77 ^b	90 ^b	93 ^b	96 ^b	69 ^b	92	97	96	95	6	8	..
République de Corée	93	100	97	97	—	—	..
République démocratique populaire lao	63	82	79	89	69	84	88	61	62	16	18	57
République populaire démocratique de Corée	100	100	100	100	71
Singapour	92 ^b	97 ^b	100 ^b	100 ^b	76 ^b	— ^c	— ^c	..
Sri Lanka	89	92	99	97	60	100 ^b	99 ^b	94 ^b	93 ^b	1 ^b	1 ^b	..
Tadjikistan	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	73 ^b	95	99	97 ^b	100 ^b	— ^b	— ^b	86
Territoire palestinien occupé	91	97	99	99	76	73	73	99	99	1	1	48
Thaïlande	92	96	98	98	67	94	94	6	12	43
Timor-Leste	67 ^b	70 ^b	14	15	50
Turkménistan	99 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	71 ^b
Turquie	81	96	94	99	83	91	94	93	95	3 ^b	3 ^b	59
Viet Nam	90 ^b	95 ^b	96 ^b	97 ^b	68 ^b	91 ^b	96 ^b	86 ^b	87 ^b	2 ^b	3 ^b	..
Yémen	43 ^b	79 ^b	70 ^b	95 ^b	73 ^b	65	85	57	61	4	5	70
Amérique latine et Caraïbes												
Antilles néerlandaises	96 ^b	96 ^b	98 ^b	98 ^b	55 ^b	91 ^{b,d}	78 ^{b,d}	10 ^b	16 ^b	..
Argentine	98 ^b	98 ^b	99 ^b	99 ^b	51 ^b	98	99	96	93	5	8	..
Aruba	98 ^b	98 ^b	99 ^b	99 ^b	55 ^b	100	100	97	94	8	9	..
Bahamas	92	89	84	79	41
Barbade	97	96	99	96	43
Belize	98	96	86	82	8	11	..
Bolivie (État plurinational de)	86	96	99	100	79	94	93	80	81	2	3	45
Brésil	90	90	99	97	50	95	93	84 ^b	76 ^b	20 ^b	20 ^b	49
Chili	99	99	99	99	49	94	95	98	98	2	3	53
Colombie	93	93	98	98	51	87	87	92	85	3	4	47
Costa Rica	96 ^b	96 ^b	99 ^b	98 ^b	46 ^b	86	82	6	9	..
Cuba	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	50 ^b	98	98	97	97	—	1	58

Tableau 3.A

Éducation : alphabétisation et enseignement primaire (suite)

Pays ou zone	Alphabétisation					Enseignement primaire						
	Taux d'alphabétisation des adultes, 2005-2008 ^a (%)		Taux d'alphabétisation des jeunes, 2005-2008 ^a (%)		Proportion de femmes analphabètes dans la population, 2005-2008 ^a (%)	Taux net de scolarisation dans le primaire, 2000-2007 ^a (%)		Taux de survie en dernière année du primaire, 2000-2007 ^a (%)		Redoublement au niveau du primaire, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de filles parmi les enfants non scolarisés, 2005-2008 ^a (%)
	Femmes	Hommes	Jeunes femmes	Jeunes hommes		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
El Salvador	81	87	96	95	63	92	92	71	67	5	8	45
Équateur	82	87	96	95	59	97	96	82	79	1	2	..
Grenade	75	77	2	3	53
Guatemala	69 ^b	80 ^b	84 ^b	89 ^b	63 ^b	93	97	62	63	11	13	76
Guyana	56 ^b	62 ^b	1	2	..
Honduras	83	84	95	93	51	94	93	85	77	7	7	43
Jamaïque	91 ^b	81 ^b	98 ^b	92 ^b	34 ^b	87	86	91	84	2	3	46
Mexique	91	95	98	98	63	97	98	94	91	3	5	..
Nicaragua	78	78	89	85	51	96	95	48	40	8	10	39
Panama	93 ^b	94 ^b	96 ^b	97 ^b	55 ^b	98	99	89	88	4	7	63
Paraguay	93	96	99	99	60	95	94	86	82	4	6	46
Pérou	85	95	97	98	75	97	95	90	90	8	8	..
République dominicaine	88	88	97	95	50	83	82	65	58	4	7	46
Sainte-Lucie	97	98	97	95	2	3	50
Saint-Vincent-et-les Grenadines	88	94	3	5	60
Suriname	88 ^b	93 ^b	95 ^b	96 ^b	63 ^b	95	93	72	63	13	18	41
Trinité-et-Tobago	98 ^b	99 ^b	100 ^b	100 ^b	68 ^b	93	94	87 ^c	80 ^c	2	4	58
Uruguay	98	98	99	99	44	97	97	95	92	6	8	47
Venezuela (République bolivarienne du)	95	95	99	98	52	92	92	100	95	4	6	46
Océanie												
Fidji	91	91	82 ^b	80 ^b	2 ^b	3 ^b	47
Îles Salomon	69 ^d	84 ^d	80 ^d	90 ^d	64 ^d	61	62	48
Papouasie-Nouvelle-Guinée	56 ^b	64 ^b	69 ^b	65 ^b	55 ^b
Samoa	99 ^b	99 ^b	100 ^b	99 ^b	58 ^b	91 ^b	90 ^b	94 ^{c,d}	91 ^{c,d}	1	2	..
Tonga	99	99	100	99	47	94	97	92	90	4	6	..
Vanuatu	80 ^b	83 ^b	94 ^b	94 ^b	54 ^b	86	88	71 ^d	67 ^d	10 ^b	12 ^b	51
Régions plus développées												
Albanie	99 ^b	99 ^b	100 ^b	99 ^b	66 ^b	93	94	91	89	2	3	..
Allemagne	98 ^b	98 ^b	99	98	1	1	..
Australie	97	97	43
Autriche	98 ^b	97 ^b	99	97	1	1	38 ^b
Bélarus	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	64 ^b	88 ^b	90 ^b	100	99	—	—	42
Belgique	98	98	95	92	3	3	..
Bosnie-Herzégovine	96 ^b	99 ^b	99 ^b	100 ^b	88 ^b	—	1	..
Bulgarie	98 ^b	99 ^b	97 ^b	97 ^b	62 ^b	94	95	94	94	2	3	51
Canada	100 ^b	99 ^b
Croatie	98 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	81 ^b	90	91	100	100	—	—	5
Danemark	96	95	92	92	39
Espagne	97	98	100	100	67	100	100	100	100	2	3	80

Tableau 3.A

Éducation : alphabétisation et enseignement primaire (suite)

Pays ou zone	Alphabétisation					Enseignement primaire						
	Taux d'alphabétisation des adultes, 2005-2008 ^a (%)		Taux d'alphabétisation des jeunes, 2005-2008 ^a (%)		Proportion de femmes analphabètes dans la population, 2005-2008 ^a (%)	Taux net de scolarisation dans le primaire, 2000-2007 ^c (%)		Taux de survie en dernière année du primaire, 2000-2007 ^c (%)		Redoublement au niveau du primaire, 2000-2007 ^c (%)		Proportion de filles parmi les enfants non scolarisés, 2005-2008 ^a (%)
	Femmes	Hommes	Jeunes femmes	Jeunes hommes		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Estonie	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	55 ^b	94	95	97	96	1	3	46
États-Unis d'Amérique	93	92	87	100	43
Ex-République yougoslave de Macédoine	95 ^b	99 ^b	99 ^b	99 ^b	77 ^b	89	89	99	98	—	—	46
Fédération de Russie	99 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	71 ^b	1 ^b	1 ^b	..
Finlande	96	96	100	100	—	1	47
France	99	98	97 ^{b,d}	98 ^{b,d}	4 ^b	4 ^b	32
Grèce	96 ^b	98 ^b	99 ^b	99 ^b	70 ^b	100	100	98	98	1	1	50
Hongrie	99 ^b	99 ^b	99 ^b	98 ^b	58 ^b	86	87	98	98	2	2	48
Irlande	96	96	1	1	43
Islande	97	97	100	98	50
Italie	99 ^b	99 ^b	100 ^b	100 ^b	64 ^b	98	99	100	99	—	—	73
Lettonie	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	55 ^b	92 ^b	89 ^b	98	98	2	4	38 ^b
Lituanie	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	54 ^b	90	91	98	98	1	1	48
Luxembourg	98	97	92	88	3	5	25
Malte	94	91	99	97	43	91	92	100	99	2	3	50
Norvège	99	99	99	100	48
Nouvelle-Zélande	99	99	24
Pays-Bas	98	99	98 ^b	99 ^b	69
Pologne	99 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	72 ^b	96	95	—	1	45
Portugal	93 ^b	97 ^b	100 ^b	100 ^b	69 ^b	98	99	7 ^b	13 ^b	69
République de Moldova	98 ^b	99 ^b	100 ^b	99 ^b	71 ^b	87 ^c	88 ^c	96	96	—	—	51 ^c
République tchèque	94 ^b	91 ^b	99	98	—	1	40 ^b
Roumanie	97 ^b	98 ^b	98 ^b	97 ^b	66 ^b	94	94	95	95	1	2	46
Royaume-Uni	98	97	37
Serbie	96 ^b	99 ^b	99 ^b	99 ^b	81 ^b	95 ^c	95 ^c	47 ^c
Slovaquie	92 ^b	92 ^b	98	98	2	3	47 ^b
Slovénie	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	52 ^b	96	96	99	98	—	1	50
Suède	94	94	100	100	51
Suisse	89	89	1	2	48
Ukraine	100 ^b	100 ^b	100 ^b	100 ^b	71 ^b	89 ^c	89 ^c	99 ^c	97 ^c	— ^c	— ^c	49 ^c

Sources :

Taux d'alphabétisation des adultes : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).

Taux d'alphabétisation des jeunes : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).

Proportion des femmes dans la population analphabète : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).

Taux net de scolarisation primaire : Institut de statistique de l'UNESCO, correspondance en juin 2009.

Taux de survie en dernière année du primaire : Institut de statistique de l'UNESCO, correspondance en juin 2009.

Redoublements au niveau du primaire : Institut de statistique de l'UNESCO, correspondance en juin 2009.

Proportion des filles parmi les enfants non scolarisés : UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 : Atteindre les marginalisés*, Paris, 2010.

Définitions :

Taux d'alphabétisation des adultes : Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus pouvant lire et écrire et comprendre une déclaration simple liée à leur vie de tous les jours.

Taux d'alphabétisation des jeunes : Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans pouvant lire et écrire et comprendre une déclaration simple liée à leur vie de tous les jours.

Proportion des femmes dans la population analphabète : Pourcentage de femmes dans la population adulte âgées de 15 ans et plus ne pouvant pas lire et écrire ni comprendre une déclaration simple liées à leur vie de tous les jours.

Taux net de scolarisation primaire : Le nombre d'enfants ayant l'âge officiel de fréquenter l'école primaire qui sont inscrits dans l'enseignement primaire en pourcentage du nombre total d'enfants ayant l'âge officiel de fréquenter l'école primaire.

Taux de survie à la dernière année du primaire : Pourcentage de la cohorte d'élèves inscrits au niveau de la première année du primaire pendant une année scolaire donnée qui devraient atteindre la dernière année du primaire, indépendamment des redoublements.

Redoublements au niveau du primaire : Proportion d'élèves d'une cohorte inscrite dans le primaire pendant une année scolaire donnée qui étudient dans la même classe l'année scolaire suivante.

Proportion des filles parmi les enfants non scolarisés : Pourcentage des filles parmi les enfants en âge officiel de fréquenter l'école primaire qui ne sont inscrits ni dans l'enseignement primaire ni dans l'enseignement secondaire.

Notes :

.. Données non disponibles ou non présentées séparément.

— Magnitude nulle ou inférieure à 0,5 %.

a Les données concernent l'année la plus récente disponible dans l'intervalle indiqué.

b Estimation de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

c Estimation nationale.

d Les données concernent l'année 1999.

Tableau 3.B

Éducation : enseignement secondaire et supérieur, personnel enseignant et chercheurs

Pays ou zone	Enseignement secondaire			Enseignement supérieur			Proportion de femmes dans le personnel enseignant, 2000-2007 ^g (%)			Proportion de femmes parmi les chercheurs, 2000-2007 ^g (%)
	Taux net d'inscription dans le secondaire, 2000-2007 ^g (%)		Proportion de filles inscrites dans l'EFTP secondaire, 2000-2007 ^g (%)	Taux brut d'inscription dans le supérieur, 2000-2007 ^g (%)		Proportion de femmes dans le total des inscriptions dans le supérieur, 2000-2007 ^g (%)	Primaire	Secondaire	Supérieur	
	Filles	Garçons		Femmes	Hommes					
Afrique										
Afrique du Sud	76 ^b	71 ^b	39	17	14	55	77	53 ^b	51	40
Algérie	68 ^b	65 ^b	39 ^b	28	20	57	53	49 ^b	35 ^b	35
Angola	42 ^b	40 ^c	..	30 ^b	20 ^b	..
Bénin	11 ^b	23 ^b	43 ^b	20 ^b	17	12 ^b	9 ^b	..
Botswana	60 ^b	52 ^b	38	5	5	50	78	54 ^b	37	31
Burkina Faso	10	14	49	2	3	31	31	17	9	13
Burundi	44	1	3	32	53	24	14 ^b	..
Cameroun	39	6	8	44	43	26 ^b	14 ^b	19
Cap-Vert	65	57	43	10	8	55	67	39	39	52
Comores	7 ^b	2 ^b	3 ^b	43 ^b	33 ^b	13 ^b	15 ^b	..
Congo	51 ^b	1 ^b	6 ^b	16 ^b	44	14 ^b	5 ^b	13 ^d
Côte d'Ivoire	14 ^b	25 ^b	50 ^e	5	11	33	24	16
Djibouti	17 ^b	26 ^b	42	2	3	40	26	24	17	..
Égypte	78 ^b	82 ^b	44 ^b	56 ^b	42 ^b	..	36
Érythrée	21	29	46	13	48	12	14	..
Éthiopie	19 ^b	29 ^b	44	1	4	25	28 ^e	..	9	7
Gabon	34	5 ^e	9 ^e	36 ^e	45 ^b	16 ^{b,e}	17 ^e	25
Gambie	38	39	19	33	16	16	9
Ghana	43 ^b	47 ^b	50	4	8	34	33	22 ^b	11	..
Guinée	22	37	14 ^b	2	8	21	26	6 ^b	3	6
Guinée-Bissau	6 ^b	11 ^b	27	16 ^b	20 ^b	7 ^b	19 ^b	..
Guinée équatoriale	20	2	4	30	34	4 ^b	16	..
Jamahiriya arabe libyenne	53 ^b	58 ^b	53 ^b	51 ^b	13 ^b	..
Kenya	43 ^b	47 ^b	62	3	4	36	44 ^b	40 ^b
Lesotho	29 ^b	19 ^b	53	4	3	55	78	55	47	56
Libéria	12 ^b	22 ^b	40	13	18	43	27	26	16 ^b	..
Madagascar	21 ^b	21 ^b	35	3	3	47	61	47 ^b	30	35
Malawi	23	25	34	38	24	34	..
Mali	51	2	4	35 ^b	27	13 ^b	..	12
Maroc	32 ^b	37 ^b	39	11	12	48	47	33 ^b	19	28
Maurice	82 ^b	81 ^b	31 ^b	18	16	53	65	56	26 ^{b,e}	20 ^f
Mauritanie	16 ^b	18 ^b	34 ^c	2	5	26	35	10 ^b	4	..
Mozambique	2	3	31	1	2	33	34	16	21	34
Namibie	55 ^b	44 ^b	..	6	7	47	65 ^b	50 ^b	42	..
Niger	7	11	17	1	2	29	43	17	6 ^b	..
Nigéria	24 ^b	30 ^b	35	8	12	41	50	38	17	17
Ouganda	18 ^b	20 ^b	33 ^b	3	4	38	39	22 ^b	19	41
République centrafricaine	22	13 ^b	..	9	41
République démocratique du Congo	38	2	6	26 ^c	26	10	6 ^e	..
République-Unie de Tanzanie	31 ^{b,d}	1	2	32	49	..	18	..
Rwanda	47 ^b	2 ^b	3 ^b	39 ^b	53	53	12 ^b	..
Sao Tomé-et-Principe	40	36	13	55 ^b	13 ^b
Sénégal	19 ^b	25 ^b	40 ^b	5 ^b	9 ^b	34 ^b	28	15 ^b	..	10

Tableau 3.B

Éducation : enseignement secondaire et supérieur, personnel enseignant et chercheurs (suite)

Pays ou zone	Enseignement secondaire			Enseignement supérieur			Proportion de femmes dans le personnel enseignant, 2000-2007 ⁷ (%)			Proportion de femmes parmi les chercheurs, 2000-2007 ⁷ (%)
	Taux net d'inscription dans le secondaire, 2000-2007 ⁷ (%)		Proportion de filles inscrites dans l'EFTP secondaire, 2000-2007 ⁷ (%)	Taux brut d'inscription dans le supérieur, 2000-2007 ⁷ (%)		Proportion de femmes dans le total des inscriptions dans le supérieur, 2000-2007 ⁷ (%)	Primaire	Secondaire	Supérieur	
	Filles	Garçons		Femmes	Hommes					
Sierra Leone	19	27	60	1 ^b	3 ^b	29 ^b	26	16	15 ^b	..
Somalie	35 ^e
Soudan	21	6 ^b	6 ^b	47 ^b	64	52	23 ^{b,e}	40
Swaziland	27	32	26	4	4	50	70	48	40	..
Tchad	5 ^b	16 ^b	46	13 ^b	13	5 ^b	3 ^b	..
Togo	14 ^b	30 ^b	38 ^b	12	7 ^b	11 ^b	12
Tunisie	68 ^b	61 ^b	39	37	25	59	53	46	41	45
Zambie	38	44	39	1 ^b	3 ^b	32 ^b	48	39	..	27
Zimbabwe	36	38	..	3 ^b	4 ^b	39 ^b	51	40
Asie										
Afghanistan	14 ^b	37 ^b	11	1	2	20	28	28	12	..
Arabie saoudite	68 ^b	67 ^b	9	36	25	58	52 ^b	53 ^b	33	17
Arménie	88	83	33	37	31	55	100	84	47	45
Azerbaïdjan	82 ^c	84 ^c	28 ^b	14 ^c	16 ^c	46	87	66	40	52
Bahreïn	96	91	39	47	19	68	76 ^b	54 ^b	41 ^b	..
Bangladesh	42	39	30	5	9	35	40	20	18	14 ^f
Bhoutan	39 ^b	38 ^b	36	3	7	31	50	41	27 ^b	..
Brunéi Darussalam	91	87	37	20	11	65	74	60	43	41
Cambodge	32 ^b	36 ^b	47	4	7	35	43	32	11	21
Chine	50	23	23	48	56	45 ^b	43	..
Chine, RAS de Hong Kong	79 ^c	78 ^c	15	34	33	50	78	56 ^b
Chine, RAS de Macao	79	76	44	55	59	49	88	59	31	22
Chypre	96 ^c	94 ^c	15	36 ^c	36 ^c	50	82	62	40	32
Émirats arabes unis	84 ^b	81 ^b	..	37 ^b	13 ^b	66 ^b	85	55 ^b	27 ^b	..
Géorgie	82 ^b	82 ^b	31	39	35	52	95 ^b	82 ^b	52	53
Inde	7	10	14	40	44 ^b	34	40	13 ^d
Indonésie	68	67	41	17	17	50	58	49	41	31
Iran (République islamique d')	75	79	38	34	29	52	58	48	24	23
Iraq	32 ^b	45 ^b	32 ^b	12 ^b	20 ^b	36 ^b	72 ^b	58 ^b	35 ^b	..
Israël	88	87	43	69	52	56	86	71
Jordanie	87 ^b	86 ^b	35 ^b	42	38	51	64 ^b	58 ^b	23	21
Kazakhstan	86	86	31	61	42	58	98	85	63	51 ^g
Kirghizistan	81	80	33	48	37	56	97	74	56	44
Koweït	80 ^b	80 ^b	11	26	11	65	88	53 ^b	27 ^b	35
Liban	77	69	41	56	47	54	85	54	38	..
Malaisie	72	66	43	33	27	54	68	63	48	38
Maldives	70 ^b	64 ^b	30	70 ^b	71	35	67	..
Mongolie	85	77	46	58	37	61	95	74	56	48
Myanmar	58	83	83	82	85
Népal	40 ^b	44 ^b	22	3	8	28	32	14	..	15
Oman	79	78	..	28	23	53	63 ^b	56 ^b	29	..
Ouzbékistan	90	93	49	8	11	41	85	63	36	..

Tableau 3.B

Éducation : enseignement secondaire et supérieur, personnel enseignant et chercheurs (suite)

Pays ou zone	Enseignement secondaire			Enseignement supérieur			Proportion de femmes dans le personnel enseignant, 2000-2007 ^a (%)			Proportion de femmes parmi les chercheurs, 2000-2007 ^a (%)
	Taux net d'inscription dans le secondaire, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de filles inscrites dans l'EFTP secondaire, 2000-2007 ^a (%)	Taux brut d'inscription dans le supérieur, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de femmes dans le total des inscriptions dans le supérieur, 2000-2007 ^a (%)	Primaire	Secondaire	Supérieur	
	Filles	Garçons		Femmes	Hommes					
Pakistan	28	37	35 ^b	5 ^b	6 ^b	45 ^b	46	51 ^b	37 ^b	27
Philippines	67	56	..	32	25	54	87	76	56 ^b	52
Qatar	92	94	..	27	9	64	85	56	37	..
République arabe syrienne	65	67	40	69	51 ^b
République de Corée	94	100	46	75	113	38	77	53	32	15
République démocratique populaire lao	33 ^b	38 ^b	35	10	13	42	47	43	33	23
Singapour	36	49	81	66	35	27
Sri Lanka	85	63 ^b	..	42
Tadjikistan	75	87	25	11	29	27	64	49	32	39
Territoire palestinien occupé	91	86	34	51	42	54	67	49	17	..
Thaïlande	81	72	45	55	44	54	60	54	53	50
Timor-Leste	40	11 ^c	9 ^c	53 ^c	32	23	9 ^b	..
Turquie	64 ^b	75 ^b	38	43	39	37
Viet Nam	56	8	11	49	78	64	44	43
Yémen	26 ^b	48 ^b	6	5 ^b	14 ^b	26 ^b	20 ^b	21 ^b	16 ^b	..
Amérique latine et Caraïbes										
Antilles néerlandaises	85 ^b	77 ^b	54 ^b	25	17	60	86 ^b	55 ^b	46 ^b	..
Argentine	83	74	54	81	53	60	88	69	53	52
Aruba	85	80	39	39	27	58
Bahamas	89	84	85	70
Barbade	93	88	38	73	34	68	78	59	49	..
Belize	70	64	50	4	2	70	72	61	49 ^b	..
Bolivie (État plurinational de)	70	70	65	61 ^b	53 ^b	..	40
Brésil	83	75	58	34	26	56	91	69	44	50
Chili	87	84	47	52	52	49	78	63	39	30
Colombie	71	64	54	33	30	51	76	52	35 ^b	36
Costa Rica	51	28 ^b	23 ^b	54 ^b	80	58 ^b	..	39
Cuba	87	85	42	143	77	64	76	56	56	46
El Salvador	56	53	53	24	20	55	68	48	33	31
Équateur	60	59	51	39	32	54	70	50	28	45
Grenade	80 ^b	78 ^b	35	77	59
Guatemala	37 ^b	40 ^b	51	18	18	51	65	44	31	26
Guyana	31	17	8	68	88	57	50	..
Honduras	56	20 ^b	14 ^b	59 ^b	75	55	38 ^b	27
Îles Vierges américaines	18
Jamaïque	79	74	63	26 ^b	12 ^b	70 ^b	89 ^b	69	60 ^b	..
Mexique	72	72	56	26	28	50	67	47	..	32
Nicaragua	49 ^b	42 ^b	55	19 ^b	17 ^b	52 ^b	76	59	46 ^b	42
Panama	67 ^b	61 ^b	48	56	35	61	76	58	46	41
Paraguay	59	56	47	27 ^b	24 ^b	52 ^b	72 ^b	62 ^b	..	47
Pérou	77	76	61	36 ^b	34 ^b	51 ^b	65	45

Tableau 3.B

Éducation : enseignement secondaire et supérieur, personnel enseignant et chercheurs (suite)

Pays ou zone	Enseignement secondaire			Enseignement supérieur			Proportion de femmes dans le personnel enseignant, 2000-2007 ^a (%)			Proportion de femmes parmi les chercheurs, 2000-2007 ^a (%)
	Taux net d'inscription dans le secondaire, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de filles inscrites dans l'EFTP secondaire, 2000-2007 ^a (%)	Taux brut d'inscription dans le supérieur, 2000-2007 ^a (%)		Proportion de femmes dans le total des inscriptions dans le supérieur, 2000-2007 ^a (%)	Primaire	Secondaire	Supérieur	
	Filles	Garçons		Femmes	Hommes					
Norvège	97	97	42	94	60	60	73 ^b	58 ^b	41	33
Nouvelle-Zélande	93	91	60	96	64	59	83	62	50	39
Pays-Bas	90 ^b	88 ^b	46	63	58	51	..	46	37	18
Pologne	95	93	36	78	56	57	84	69 ^b	42	40
Portugal	92	84	42	62	51	54	82	69	43	44
République de Moldova	82 ^c	79 ^c	43	48 ^c	35 ^c	57 ^c	97	76	58 ^c	45
République tchèque	46	61	49	55	94	65	38	28
Roumanie	72	74	43	67	50	56	87	67	44	45
Royaume-Uni	93	90	50	69	49	57	81	61 ^c	41	..
Serbie	47	47
Slovaquie	46	61	41	59	85	74	43	42
Slovénie	42	102	70	58	98	72	35	35
Suède	100	100	44	92	59	60	81	59	43	36
Suisse	80	84	40	45	49	48	31	27
Turquie	31	41
Ukraine	85 ^c	84 ^c	35	85	68	54	99 ^c	79 ^c	..	44

Sources :

Taux net d'inscription au secondaire : Institut de statistique de l'UNESCO, correspondance de juin 2009.

Proportion des filles dans les inscriptions à l'EFTP secondaire : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).

Taux brut d'inscription au supérieur : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).

Proportion des femmes dans le total des inscriptions au supérieur : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).

Proportion des femmes dans le personnel enseignant : Institut de statistique de l'UNESCO, correspondance de juin 2009.

Proportion des femmes parmi les chercheurs : Institut de statistique de l'UNESCO, correspondance de juin 2009.

Définitions :

Taux net d'inscription au secondaire : Le nombre d'enfants en âge officiel de fréquenter l'école au niveau du secondaire qui sont inscrits dans le secondaire en pourcentage du nombre total d'enfants en âge officiel de fréquenter l'école au niveau du secondaire.

Proportion des filles dans les inscriptions à l'EFTP secondaire : Pourcentage des filles dans le nombre total d'inscriptions dans les programmes d'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) du secondaire.

Taux brut d'inscription au supérieur : Nombre total d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population des 5 années suivant la fin de la scolarité secondaire.

Proportion des femmes dans le total des inscriptions au supérieur : Pourcentage des femmes dans le total des inscriptions à l'enseignement supérieur.

Proportion des femmes dans le personnel enseignant : Pourcentage de femmes dans le personnel enseignant d'un niveau donné de l'enseignement. Le personnel enseignant englobe les personnes employées à plein temps ou à temps partiel à titre officiel pour guider et diriger l'apprentissage des élèves et étudiants, indépendamment de leurs qualifications ou du mécanisme d'enseignement, en face-à-face et/ou à distance.

Proportion des femmes parmi les chercheurs : Pourcentage des femmes dans le nombre total de personnes employées dans la recherche et le développement. Les données se rapportent au nombre de personnes qui sont essentiellement ou partiellement employées dans la recherche et développement.

Notes :

.. Données non disponibles ou non présentées séparément.

^a Les données concernent l'année la plus récente disponible dans l'intervalle indiqué.

^b Estimation de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

^c Estimation nationale.

^d Données qui ne sont pas évaluées en fonction de l'effectif mais sur la base de l'équivalence à temps plein, une méthode d'ajustement pour tenir compte de la participation à temps partiel ou pendant une partie de l'année.

^e Les données concernent l'année 1999.

^f Les données concernent l'année 1997.

^g Les données concernent l'année 2008.

Tableau 4.A

Travail : participation à la main-d'œuvre, chômage et secteur économique de l'emploi

Pays ou zone	Taux de participation des adultes (15 ans et plus) à la main-d'œuvre (%)				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre adulte, 2010 (%)	Taux de chômage des adultes (15 ans et plus), 2005-2007 (%)		Répartition de la population employée par secteur économique, 2004-2007 (%)						
	1990		2010			Femmes	Hommes	Femmes			Hommes			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services	
Afrique														
Afrique du Sud	44	64	47	59	46	27	20	7	14	80	11	35	54	
Algérie	23	75	39	76	34	22	28	49	20	26	54	
Angola	74	90	76	88	47	
Bénin	51	88	59	85	41	
Botswana	44	78	49	64	44	20	15	24	11	65	35	19	46	
Burkina Faso	76	90	78	89	47	
Burundi	91	90	89	90	51	
Cameroun	53	79	53	75	42	72 ^b	4 ^b	24 ^b	58 ^b	15 ^b	28 ^b	
Cap-Vert	42	86	49	74	42	
Comores	64	86	64	83	44	
Congo	57	84	56	83	41	
Côte d'Ivoire	42	89	39	85	31	
Djibouti	60	82	58	77	43	
Égypte	24	74	25	71	26	25	7	43	6	51	28	26	46	
Érythrée	55	88	55	86	41	
Éthiopie	63	89	82	91	48	8	3	76	8	16	84	5	11	
Gabon	63	83	62	80	44	
Gambie	70	86	71	83	46	
Ghana	73	74	72	73	49	
Guinée	80	90	79	88	47	
Guinée-Bissau	56	87	54	90	38	
Guinée équatoriale	42	91	43	92	33	
Jamahiriya arabe libyenne	17	78	27	77	25	
Kenya	75	90	75	87	47	
Lesotho	68	85	68	74	52	
Libéria	54	85	56	84	40	4	7	
Madagascar	79	85	84	89	49	3	2	83	2	16	82	5	13	
Malawi	76	80	76	79	50	
Mali	34	69	37	64	39	30	15	55	50	18	32	
Maroc	24	82	25	80	25	10	10	61	15	24	37	22	41	
Maurice	40	82	42	75	37	14	5	
Mauritanie	58	84	61	79	43	
Mozambique	86	84	88	77	56	
Namibie	49	65	49	58	47	25	9	65	34	19	47	
Niger	40	87	39	87	31	
Nigéria	37	75	40	69	37	
Ouganda	80	91	82	90	48	76 ^b	5 ^b	19 ^b	62 ^b	10 ^b	28 ^b	
République centrafricaine	69	88	67	87	45	
République démocratique du Congo	60	86	54	90	38	
République-Unie de Tanzanie	89	93	87	90	50	80	2	18	73	7	21	
Réunion	44	67	52	64	46	30	28	
Rwanda	86	88	82	80	53	
Sao Tomé-et-Principe	37	78	45	70	40	25	11	

Tableau 4.A

Travail : participation à la main-d'œuvre, chômage et secteur économique de l'emploi (suite)

Pays ou zone	Taux de participation des adultes (15 ans et plus) à la main-d'œuvre (%)				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre adulte, 2010 (%)	Taux de chômage des adultes (15 ans et plus), 2005-2007 (%)		Répartition de la population employée par secteur économique, 2004-2007 (%)						
	1990		2010			Femmes	Hommes	Femmes			Hommes			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services	
Sénégal	61	90	63	86	43
Sierra Leone	66	65	65	67	51	71	3	26	66	10	23	..
Somalie	52	89	55	89	39
Soudan	24	78	32	71	31
Swaziland	66	79	62	68	50
Tchad	57	84	72	77	49
Togo	53	89	52	87	38
Tunisie	21	76	27	71	27	17	13
Zambie	59	81	61	81	43
Zimbabwe	68	80	60	81	43
Asie														
Afghanistan	28	87	29	89	23	9	8
Arabie saoudite	15	80	20	80	16	13	4	—	1	99	5	23	72	..
Arménie	66	79	57	69	50	46	10	45	46	21	33	..
Azerbaïdjan	66	78	60	72	48	42	4	54	35	21	44	..
Bahreïn	28	88	33	83	22	— ^b	13 ^b	85 ^b	2 ^b	32 ^b	63 ^b	..
Bangladesh	62	89	58	84	40	7	3	68	13	19	42	15	43	..
Bhoutan	25	84	45	80	33	3	3	63	6	32	33	24	44	..
Brunéi Darussalam	45	83	59	73	43	— ^b	11 ^b	88 ^b	2 ^b	29 ^b	69 ^b	..
Cambodge	77	85	75	87	48
Chine	73	85	70	79	46
Chine, RAS de Hong Kong	47	80	55	69	48	3	5	—	6	94	—	21	78	..
Chine, RAS de Macao	45	73	60	73	47	3	3	—	15	86	—	27	73	..
Chypre	48	81	54	70	46	5	4	2	10	88	6	33	60	..
Émirats arabes unis	25	92	41	92	15	7	3	—	6	92	6	45	49	..
Géorgie	67	83	56	75	47	13	14	57	4	39	51	17	33	..
Inde	35	85	34	81	29
Indonésie	50	81	50	87	37	11	8	45	15	41	44	20	36	..
Iran (République islamique d')	22	81	34	76	30	16	9	33	29	38	21	33	47	..
Iraq	11	74	15	68	18	33	7	60	14	20	66	..
Israël	41	62	51	60	47	8	7	1	11	88	3	32	65	..
Jordanie	11	68	16	71	18	2 ^b	12 ^b	84 ^b	4 ^b	23 ^b	73 ^b	..
Kazakhstan	62	78	65	76	50	32	10	58	35	24	41	..
Kirghizistan	58	74	53	76	43	9	8	35	11	54	37	26	37	..
Koweït	34	81	43	80	25
Liban	22	83	25	77	26
Malaisie	43	81	46	80	36	3	3	10	23	67	18	32	51	..
Maldives	20	78	58	78	42	24	8
Mongolie	55	65	59	61	50	37	15	48	43	19	38	..
Myanmar	69	88	70	86	46
Népal	48	80	61	76	46	73 ^b	14 ^b	13 ^b	60 ^b	13 ^b	25 ^b	..
Oman	20	81	27	76	21
Ouzbékistan	75	85	59	72	46
Pakistan	11	86	23	85	20	8	5	72	13	15	36	23	41	..
Philippines	47	83	50	80	39	6	6	24	11	65	44	18	39	..

Tableau 4.A

Travail : participation à la main-d'œuvre, chômage et secteur économique de l'emploi (suite)

Pays ou zone	Taux de participation des adultes (15 ans et plus) à la main-d'œuvre (%)				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre adulte, 2010 (%)	Taux de chômage des adultes (15 ans et plus), 2005-2007 ¹ (%)		Répartition de la population employée par secteur économique, 2004-2007 ² (%)					
	1990		2010			Femmes	Hommes	Femmes			Hommes		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
Qatar	30	93	42	91	16	—	4	96	4	48	48
République arabe syrienne	18	81	22	78	22	49 ^b	8 ^b	43 ^b	23 ^b	29 ^b	48 ^b
République de Corée	47	73	49	72	41	3	4	8	16	76	7	33	60
République démocratique populaire lao	80	83	79	80	50	1	1
République populaire démocratique de Corée	51	79	60	78	45
Singapour	51	79	54	75	42	4	4	1	18	82	2	26	72
Sri Lanka	46	79	44	74	38	9	4	37	27	34	30	28	43
Tadjikistan	75	84	58	70	47	75	5	20	42	27	31
Territoire palestinien occupé	10	67	15	67	18	19	22	36	10	53	11	27	61
Thaïlande	76	87	65	80	47	1	1	40	19	41	43	22	35
Timor-Leste	52	81	59	84	41
Turkménistan	63	75	60	71	47
Turquie	34	81	24	69	25	10	10	47	15	38	19	29	52
Viet Nam	74	81	69	76	48	60	14	26	56	21	23
Yémen	15	70	22	66	25
Amérique latine et Caraïbes													
Antilles néerlandaises	46	79	44	74	38	9	4	37	27	34	30	28	43
Argentine	29	79	51	75	42	12	8	— ^c	11 ^c	89 ^c	1 ^c	33 ^c	66 ^c
Bahamas	64	79	67	77	48	9	7	—	5	94	4	29	66
Barbade	62	78	67	79	48
Belize	23	81	47	81	37	17	7	3	10	86	28	22	50
Bolivie (État plurinational de)	46	85	68	83	46	36 ^b	11 ^b	52 ^b	42 ^b	25 ^b	33 ^b
Brésil	39	85	61	81	44	15	13	72	23	28	50
Chili	32	77	40	70	37	7	5	6	11	84	16	31	53
Colombie	44	77	65	79	47	14	9	6	16	78	27	22	51
Costa Rica	36	85	44	78	35	7	3	5	13	82	18	28	54
Cuba	36	73	45	68	40	2	2	9	12	79	25	22	54
El Salvador	51	80	47	78	39	4	8	5	19	76	29	26	45
Équateur	33	78	54	79	41	11	6	4 ^d	13 ^d	83 ^d	11 ^d	28 ^d	61 ^d
Guadeloupe	53	68	56	62	51	31	24
Guatemala	28	89	46	83	38
Guyana	36	82	48	81	34	7 ^b	12 ^b	77 ^b	27 ^b	30 ^b	39 ^b
Guyane française	52	75	54	64	45	35	24
Haïti	49	81	39	83	33
Honduras	37	87	36	81	32	6	3	13	23	63	51	20	29
Îles Vierges américaines	62	70	57	59	52
Jamaïque	65	80	54	73	44	14	5	8	5	87	26	27	47
Martinique	54	66	54	60	51	27	23
Mexique	34	84	42	78	37	4	3	4	18	77	19	31	50
Nicaragua	39	85	40	87	32	5	5	8	18	73	42	20	38
Panama	37	81	48	80	38	9	5	3	10	87	21	25	54
Paraguay	52	83	72	84	46	8	4	24	9	68	33	24	43
Pérou	48	75	65	83	45	8	6	6 ^d	43 ^d	51 ^d	12 ^d	41 ^d	46 ^d
Puerto Rico	31	61	39	57	43	10	12	—	10	89	2	26	72

Tableau 4.A

Travail : participation à la main-d'œuvre, chômage et secteur économique de l'emploi (suite)

Pays ou zone	Taux de participation des adultes (15 ans et plus) à la main-d'œuvre (%)				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre adulte, 2010 (%)	Taux de chômage des adultes (15 ans et plus), 2005-2007 (%)		Répartition de la population employée par secteur économique, 2004-2007 (%)					
	1990		2010			Femmes	Hommes	Femmes			Hommes		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
République dominicaine	26	82	58	72	45	29	11	3	15	82	21	26	53
Sainte-Lucie	47	78	52	79	41
Saint-Vincent-et-les Grenadines	45	81	56	80	41	8 ^b	8 ^b	84 ^b	21 ^b	28 ^b	50 ^b
Suriname	37	67	38	66	37	5	8	82	10	31	55
Trinité-et-Tobago	39	76	58	78	44	10	4	2	16	82	6	41	52
Uruguay	43	72	54	74	44	12	7	5	13	83	16	29	56
Venezuela (République bolivarienne du)	32	82	53	81	40	8	7	2	12	86	13	30	56
Océanie													
Fidji	29	84	39	78	33	6	4
Guam	50	81	56	78	42
Îles Salomon	59	82	53	80	39
Nouvelle-Calédonie	47	74	43	71	38
Papouasie-Nouvelle-Guinée	71	75	71	73	49
Polynésie française	49	74	48	72	39
Samoa	40	77	41	75	34
Tonga	28	73	54	70	43
Vanuatu	79	89	80	88	47
Régions plus développées													
Albanie	67	84	50	70	42
Allemagne	46	73	53	66	46	9	9	2	16	82	3	41	56
Australie	52	76	58	71	46	5	4	2	9	89	4	31	64
Autriche	43	70	54	67	46	5	4	6	13	81	6	39	55
Bélarus	60	75	54	66	49
Belgique	36	61	46	59	45	9	7	1	11	87	3	36	61
Bosnie-Herzégovine	69	83	53	66	46	35	29
Bulgarie	57	64	46	57	47	9	9	6	29	66	9	42	49
Canada	58	76	64	73	47	6	6	2	11	88	3	32	65
Croatie	52	75	44	59	45	11	8	14	19	67	12	40	48
Danemark	62	75	60	70	47	4	3	2	12	86	4	33	63
Espagne	34	69	49	68	43	11	6	3	12	85	6	42	53
Estonie	61	72	56	66	51	4	5	3	22	75	6	48	45
États-Unis d'Amérique	57	76	58	72	46	5	5	1	9	90	2	30	68
Ex-République yougoslave de Macédoine	54	73	42	66	39	36	35	17	29	54	19	33	48
Fédération de Russie	60	76	58	71	50	6	6	7	20	73	11	38	51
Finlande	59	71	57	65	48	7	6	3	12	86	6	38	55
France	46	65	50	61	47	9	7	2	12	86	5	34	62
Grèce	36	67	44	65	41	13	5	13	10	78	11	30	59
Hongrie	47	65	43	59	45	8	7	2	21	76	7	42	51
Îles anglo-normandes	44	76	52	67	45
Irlande	35	69	56	73	44	4	5	1	11	87	9	39	51
Islande	67	81	71	78	47	2	2	3	8	89	9	31	60
Italie	36	66	40	60	42	8	5	3	17	80	5	39	56
Japon	50	77	47	70	42	4	4	4	17	77	4	35	59
Lettonie	63	77	56	71	48	5	6	7	16	76	12	39	47

Tableau 4.A

Travail : participation à la main-d'œuvre, chômage et secteur économique de l'emploi (suite)

Pays ou zone	Taux de participation des adultes (15 ans et plus) à la main-d'œuvre (%)				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre adulte, 2010 (%)	Taux de chômage des adultes (15 ans et plus), 2005-2007 ^c (%)		Répartition de la population employée par secteur économique, 2004-2007 ^d (%)					
	1990		2010			Femmes	Hommes	Femmes			Hommes		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
Lituanie	59	74	51	61	50	4	4	8	20	72	13	41	46
Luxembourg	34	68	50	63	45	4	4
Malte	22	74	34	66	34	7	5	—	13	86	2	32	65
Monténégro	36	26	9	9	82	9	26	65
Norvège	57	73	62	70	48	2	3	1	8	91	4	33	63
Nouvelle-Zélande	53	74	61	74	46	4	3	5	10	85	9	32	58
Pays-Bas	43	70	57	70	46	4	3	2	8	89	4	31	65
Pologne	55	72	46	61	46	10	9	14	18	68	15	41	44
Portugal	50	73	57	70	47	10	7	12	18	69	11	41	48
République de Moldova	61	74	45	46	52	4	6	30	12	58	36	25	39
République tchèque	61	80	51	66	45	7	4	3	27	71	4	50	45
Roumanie	55	67	46	58	46	5	7	31	25	44	28	37	35
Royaume-Uni	53	75	56	69	46	5	6	1	9	90	2	33	65
Serbie ^e	63	77	52	67	45	21	16	20	20	61	22	37	42
Slovaquie	66	79	52	69	45	13	10	2	24	73	6	51	43
Slovénie	60	76	52	65	46	6	4	10	23	65	10	44	45
Suède	63	72	61	69	48	6	6	1	9	90	3	33	64
Suisse	49	79	60	73	47	5	3	3	11	86	5	33	62
Ukraine	57	72	54	66	50	7	7

Sources :

Taux de participation des adultes à la main-d'œuvre : OIT, *Active Population Estimates and Projections 1980-2020*. Cinquième édition, révision 2008, disponible à l'adresse http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eaep_E.html (consulté en juin 2009).

Proportion des femmes dans la main-d'œuvre adulte : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies d'après des données de l'OIT, *Economically Active Population Estimates and Projections 1980-2020*. Cinquième édition, révision 2008, disponible à l'adresse http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eaep_E.html (consulté en juin 2009).

Taux de chômage des adultes : OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (ICMT)*, cinquième édition, tableau 8a. Version en ligne (consultée en juillet 2009).

Répartition de la population exerçant un emploi par secteur économique : *ICMT*, cinquième édition, tableau 4a. Version en ligne (consulté en octobre 2009).

Définitions :

Taux de participation des adultes à la main-d'œuvre : La proportion de personnes âgées de 15 ans et plus qui fournissent, ou sont capables de fournir l'offre de main-d'œuvre pour la production de biens et services conformément au Système de comptabilité nationale.

Taux de chômage des adultes : La proportion de la main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus qui est au chômage. Les chômeurs sont des personnes qui n'exercent pas actuellement un emploi, qui sont disponibles pour exercer un emploi ou qui cherchent ou ont récemment cherché un emploi.

Répartition de la population exerçant un emploi par secteur économique : La proportion de chaque grand secteur économique dans la population active, calculée séparément pour chaque sexe. Les trois grands secteurs sont l'agriculture, l'industrie et les services. L'agriculture couvre les activités agricoles, l'élevage, la chasse, la foresterie et la pêche. L'industrie comprend les activités des industries extractives, de l'industrie manufacturière, de la production et de la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que celles de production et de distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution, ainsi que la construction. Les services couvrent le commerce de gros et de détail, la réparation des véhicules, le transport et le stockage, les activités d'hébergement et de restauration, l'information et la communication, les activités financières et d'assurances, les activités immobilières, les activités professionnelles, scientifiques et techniques, les activités relatives aux services administratifs et d'appui, l'administration publique et la défense, la sécurité sociale obligatoire, l'éducation, les activités relatives à la santé humaine et au service social, l'art, les loisirs et le divertissement et d'autres catégories de service. La répartition en pourcentage peut ne pas totaliser 100 parce que les chiffres ont été arrondis et une proportion importante de la population exerçant un emploi n'a pas été classée.

Notes :

.. Données non disponibles ou non présentées séparément.

— Magnitude nulle ou inférieure à 0,5 %.

^a Sauf indication contraire, les données se rapportent à l'année la plus récente disponible dans un intervalle donné.

^b Les données concernent une année entre 2001 et 2003.

^c Pour 31 agglomérations urbaines.

^d Zones urbaines uniquement.

^e Les données concernant le taux de participation à la population active des adultes et la proportion des femmes dans la main-d'œuvre adulte concernent la Serbie et le Monténégro.

Tableau 4.B

Travail : situation dans la profession, profession et salaires

Pays ou zone	Répartition de la population active par situation dans la profession, 2004-2007 ^a (%)								Proportion de femmes parmi les législateurs, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs d'entreprise, 2004-2008 ^b (%)	Proportion de femmes parmi les commis, 2004-2008 ^c (%)	Salaires des femmes dans les industries manufacturières en pourcentage de ceux des hommes, 2006-2008 ^d
	Femmes				Hommes						
	Salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs familiaux	Salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs collaborant à l'entreprise familiale			
Afrique											
Afrique du Sud	84,2	3,0	11,4	1,4	84,5	7,5	7,5	0,4	30	69	..
Algérie	49,8	1,3	35,3	13,6	61,9	5,8	24,9	7,1	5	37	..
Botswana	74,9	3,2	16,3	5,5	84,1	6,5	6,4	2,9	30	70	66
Égypte	53,7	2,8	10,9	32,6	63,7	15,9	11,9	8,6	11	29	66
Éthiopie	6,2	0,2	24,8	68,5	9,3	0,9	54,8	34,6	20	55	..
Madagascar	10,8	—	16,1	73,0	16,0	—	51,8	32,1	22	43	85
Mali	11,4	—	78,4	10,2	15,2	—	66,4	18,4
Maroc	33,4	0,6	9,8	55,3	46,8	3,3	29,9	17,0	13	24	..
Maurice	83,8	1,1	10,4	4,4	78,0	4,4	16,2	0,9	23	60	..
Namibie	67,7	4,3	22,3	5,7	76,0	6,6	13,7	3,2	36	73	..
Ouganda	33 ^b	56 ^b	..
République-Unie de Tanzanie	6,1	1,0	79,9	13,0	15,3	2,6	72,4	9,7	16	51	..
Sierra Leone	3,7	—	74,7	21,6	11,3	—	73,9	14,8
Asie											
Arabie saoudite	8	9	..
Arménie	24 ^b	73 ^b	62
Azerbaïdjan	32,7	1,3	66,0	—	50,7	8,7	40,5	—	7	41	60
Bahreïn	12 ^b	27 ^b	99
Bangladesh	11,7	0,1	26,4	60,1	14,5	0,3	74,8	9,7	23 ^b	4 ^b	..
Bhoutan	18,0	0,7	23,9	51,7	51,9	1,7	17,6	21,3
Brunéi Darussalam	26 ^b	66 ^b	..
Cambodge	14 ^b	45 ^b	..
Chine, RAS de Hong Kong	94,0	1,7	3,2	1,1	84,2	6,2	9,5	0,1	29	73	60
Chine, RAS de Macao	94,6	1,5	2,5	1,4	88,5	5,2	6,2	0,1	27	61	66
Chypre	86,8	1,8	8,7	2,7	73,9	9,5	15,7	0,9	16	77	56
Émirats arabes unis	98,7	0,7	0,5	—	96,6	1,6	1,7	—	10	38	..
Géorgie	34,5	0,4	25,8	39,0	34,3	1,6	44,7	19,0	34	64	60
Indonésie	30,7	1,4	34,4	33,6	35,9	3,8	52,5	7,8	22	42	68
Iran (République islamique d')	42,2	0,9	23,4	32,7	53,4	6,4	34,4	5,4	13	26	..
Israël	91,8	1,7	5,1	0,4	83,5	6,3	9,0	0,1	32	74	..
Kazakhstan	60,2	0,6	37,2	1,3	64,1	1,6	32,2	1,0	38	73	68
Kirghizistan	51,7	0,6	27,8	19,3	50,2	1,5	38,6	8,8	35	74	..
Koweït	14	26	..
Liban	8	47	..
Malaisie	77,3	1,3	12,5	8,8	72,5	4,6	20,1	2,7	24	70	..
Maldives	14	53	..
Mongolie	30 ^b	74 ^b	71
Myanmar	88
Népal	14 ^b	13 ^b	..
Oman	9 ^b	14 ^b	..
Pakistan	24,6	0,1	13,4	61,9	40,6	1,0	39,8	18,6	3	3	..

Tableau 4.B

Travail : situation dans la profession, profession et salaires (suite)

Pays ou zone	Répartition de la population active par situation dans la profession, 2004-2007 ^a (%)								Proportion de femmes parmi les législateurs, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs d'entreprise, 2004-2008 ^a (%)	Proportion de femmes parmi les commis, 2004-2008 ^a (%)	Salaires des femmes dans les industries manufacturières en pourcentage de ceux des hommes, 2006-2008 ^a
	Femmes				Hommes						
	Salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs familiaux	Salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs collaborant à l'entreprise familiale			
Philippines	51,0	2,4	28,6	18,0	51,1	5,3	34,6	9,0	55	64	..
Qatar	99,9	0,1	—	—	98,7	0,8	0,5	—	7	17	..
République arabe syrienne	10	19	..
République de Corée	68,8	3,5	15,0	12,7	67,7	8,9	22,2	1,2	10	50	57
Singapour	89,9	2,8	6,0	1,3	80,8	6,8	11,9	0,4	31	77	65
Sri Lanka	55,1	0,7	22,5	21,7	57,2	3,9	34,5	4,4	24	46	77
Territoire palestinien occupé	55,0	0,8	12,7	31,5	60,2	5,4	27,7	6,6	10	37	50
Thaïlande	42,4	1,5	26,0	29,9	44,6	4,2	37,1	14,0	24	66	75
Turquie	48,5	1,3	12,0	38,2	61,5	6,9	25,9	5,6	10	42	..
Viet Nam	21,2	0,3	31,3	47,2	29,8	0,7	50,7	18,9	22	50	..
Amérique latine et Caraïbes											
Antilles néerlandaises ^f	34	78	..
Argentine ^c	80,2	2,5	15,7	1,6	72,5	5,3	21,4	0,7	23	56	..
Aruba	40	69	..
Bahamas	87,4	..	11,5 ^d	0,5	81,6	..	17,8 ^d	—
Barbade	89,5	0,5	9,7	0,2	79,5	1,9	17,9	—	43	80	..
Belize	73,9	4,5	17,2	4,3	66,9	8,4	20,9	3,7	41	68	..
Bolivie (État plurinational de)	29	54	..
Brésil	66,0	2,8	16,1	8,1	61,9	5,7	24,9	4,6	36	59	61
Chili	74,4	1,7	21,1	2,8	70,8	3,8	24,4	0,9	33 ^b	50 ^b	..
Colombie	56,1	3,1	34,6	6,1	53,0	5,7	37,9	3,2	60
Costa Rica	76,1	4,0	17,1	2,8	71,3	9,1	18,4	1,3	30	56	81
Cuba	93,5	—	4,2	—	76,7	—	16,6	—
El Salvador	42,5	2,8	34,1	9,9	63,7	5,5	20,4	8,8	25	61	64
Équateur ^e	54,5	4,5	29,9	11,1	63,1	7,8	24,7	4,4	28	58	..
Guyana	25 ^b	67 ^b	..
Honduras	52,6	..	39,2 ^d	8,3	48,7	..	39,2 ^d	12,1
Jamaïque	66,1	2,1	29,2	2,2	57,6	3,8	37,9	0,5
Mexique	65,1	2,5	22,3	10,0	65,7	6,5	22,8	4,9	31	61	72
Nicaragua	51,7	2,5	36,4	9,1	49,7	5,3	32,4	12,2	41	60	..
Panama	74,6	1,8	19,6	4,0	65,9	4,0	27,8	2,3	48	68	..
Paraguay	46,8	2,8	41,4	8,9	49,0	6,5	33,7	10,8	34	46	86
Pérou	48,8	3,8	37,2	9,9	58,2	8,2	28,7	4,7	19	52	..
Puerto Rico	90,8	..	8,9 ^d	—	79,5	..	20,5 ^d	—	43	77	..
République dominicaine	66,5	2,9	25,7	4,9	45,7	5,5	46,0	2,8	31	68	..
Trinité-et-Tobago	83,0	2,8	11,4	1,7	76,4	5,5	17,0	0,3	43	76	..
Uruguay	72,7	2,9	21,0	3,0	67,7	6,3	25,1	0,9	40	61	..
Venezuela (République bolivarienne du)	60,6	1,9	31,3	1,6	58,5	5,6	27,3	0,6
Régions plus développées											
Allemagne	90,8	..	7,5 ^d	1,8	85,8	..	13,8 ^d	0,4	38	67	76
Australie	91,0	2,1	6,6	0,4	85,5	3,3	11,1	0,2	37	73	90
Autriche	87,7	2,9	6,4	2,9	83,9	7,0	7,1	2,0	28	71	61

Tableau 4.B

Travail : situation dans la profession, profession et salaires (suite)

Pays ou zone	Répartition de la population active par situation dans la profession, 2004-2007 ^a (%)								Proportion de femmes parmi les législateurs, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs d'entreprise, 2004-2008 ^b (%)	Proportion de femmes parmi les commis, 2004-2008 ^b (%)	Salaires des femmes dans les industries manufacturières en pourcentage de ceux des hommes, 2006-2008 ^c
	Femmes				Hommes						
	Salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs familiaux	Salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs collaborant à l'entreprise familiale			
Belgique	88,2	2,4	6,4	2,9	82,4	6,4	10,8	0,4	33	64	86
Bosnie-Herzégovine	73,1	..	15,9 ^d	11,0	72,2	..	25,0 ^d	3,0
Bulgarie	90,6	2,3	5,4	1,6	84,9	5,6	8,8	0,7	32	76	69
Canada	88,6	2,8	8,4	0,2	80,8	7,1	12,0	0,1	36	76	..
Croatie	79,8	3,0	13,5	3,7	77,3	7,3	14,2	1,1	27	69	76
Danemark	94,6	..	4,4 ^d	1,0	88,1	..	11,6 ^d	0,3	24	72	87
Espagne	86,5	3,3	8,3	1,6	79,4	7,0	12,3	0,7	32	66	..
Estonie	94,6	1,5	3,6	—	87,5	4,8	7,5	—	36	74	..
États-Unis d'Amérique	94,2	..	5,7 ^d	0,1	91,6	..	8,4 ^d	0,1	43	75	..
Ex-République yougoslave de Macédoine	76,9	3,3	4,8	14,9	69,3	7,0	16,7	7,0	29	49	..
Fédération de Russie	93,3	1,1	5,4	0,1	92,0	1,7	6,0	0,1	37	90	..
Finlande	91,8	..	7,8 ^d	0,4	82,1	..	15,7 ^d	0,6	30	80	84
France	92,7	2,3	4,0	1,0	86,0	6,2	7,5	0,3	39	76	85
Grèce	68,9	4,1	16,3	10,7	61,0	10,8	24,5	3,7	28	60	..
Hongrie	90,8	3,2	5,2	0,7	84,9	6,9	7,7	0,3	36	91	73
Irlande	92,9	2,5	3,7	0,9	76,0	8,3	15,3	0,4	32	75	80
Islande	91,9	2,7	4,7	—	81,1	6,6	12,0	0,1	33	79	72
Italie	80,0	0,7	13,5	2,6	70,0	1,8	25,2	1,3	33	60	..
Japon	86,4	1,1	4,7	7,3	86,0	3,6	8,8	1,1	61
Lettonie	91,8	1,9	4,7	1,6	87,1	4,4	7,0	1,5	41	85	81
Lituanie	89,0	..	8,6 ^d	2,4	83,7	..	15,2 ^d	1,1	40	80	70
Malte	93,0	1,6	5,5	—	82,9	6,0	11,0	—	17	60	89
Monténégro	85,4	..	11,9 ^d	2,6	77,1	..	21,1 ^d	1,9
Norvège	95,3	1,3	3,0	0,3	89,1	2,9	7,8	0,2	31	64	90
Nouvelle-Zélande	87,2	3,2	8,0	1,5	78,7	7,1	13,3	0,8	40	78	81
Pays-Bas	89,6	..	9,4 ^d	1,0	83,6	..	16,2 ^d	0,2	27	70	83
Pologne	79,1	2,8	12,2	6,0	74,5	5,1	17,7	2,8	36	66	..
Portugal	77,3	3,4	17,2	1,5	73,9	7,4	17,6	0,7	31	61	68
République de Moldova	69,7	0,7	26,3	3,4	63,7	1,1	33,9	1,3	38	88	..
République tchèque	89,2	1,8	7,6	1,1	79,2	5,2	15,0	0,2	28	74	65
Roumanie	66,6	0,7	12,8	19,9	66,0	2,1	25,4	6,5	29	70	75
Royaume-Uni	91,9	..	7,7 ^d	0,5	82,4	..	17,4 ^d	0,2	35	79	75
Serbie	76,8	2,9	8,3	11,9	70,4	5,1	21,4	3,1	36	56	..
Slovaquie	91,9	2,0	5,2	0,1	82,6	4,0	13,2	0,1	30	70	..
Slovénie	85,8	1,6	5,5	7,1	81,7	4,6	10,3	3,1	35	64	..
Suède	94,2	..	5,5 ^d	0,3	85,1	..	14,6 ^d	0,3	32	69	91
Suisse	86,0	3,3	7,4	3,2	82,0	8,2	8,1	1,7	30	70	77
Ukraine	79,5	..	20,2 ^d	0,3	81,8	..	17,7 ^d	0,4	39	85	71

Sources :

Répartition de la population active par situation dans la profession : OIT, *Indicateurs clés du marché du travail (ICMT)*, cinquième édition, tableau 3. Version en ligne (consultée en juillet 2009).

Proportion des femmes parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires et les cadres supérieurs d'entreprise : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, d'après des données de l'OIT, LABORSTA tableau 2c. Base de données en ligne. <http://laborsta.ilo.org> (consulté en janvier 2010).

Salaires des femmes dans les industries manufacturières en pourcentage de ceux des hommes : Données établies par la Division de statistique des Nations Unies, d'après des données de OIT, LABORSTA tableaux 5.A et 5.B. Base de données en ligne. <http://laborsta.ilo.org> (consulté en octobre 2009).

Définitions :

Répartition de la population active par situation dans la profession : La proportion de chaque situation dans la profession de la population active, calculée séparément pour chaque sexe. La situation dans la profession se réfère au type de contrat de travail explicite ou implicite qu'une personne a avec son employeur ou d'autres personnes. Quatre groupes de situation dans la profession sont présentés : salariés, employeurs, travailleurs indépendants et travailleurs familiaux. Les salariés sont les travailleurs qui occupent un emploi rémunéré et perçoivent généralement leur rémunération sous forme de traitement ou de salaire, mais peuvent aussi être payés à la commission sur les ventes, à la pièce, recevoir des primes ou des paiements en nature, sous forme par exemple de nourriture, de logement ou de formation. Les employeurs sont ceux qui, travaillant pour leur propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupent un emploi indépendant et ont engagé une ou plusieurs personnes de façon continue pour travailler dans leur entreprise comme salariés. Les travailleurs indépendants sont ceux qui, travaillant pour leur propre compte, ou avec un ou plusieurs associés, exercent un emploi indépendant et n'ont pas engagé de salarié de façon continue. Les travailleurs familiaux sont ceux qui, travaillant dans un établissement à vocation commerciale (entreprise ou exploitation agricole) dirigé par un parent faisant partie du même ménage, ne peuvent pas être considérés comme associés parce que leur degré de participation à la direction de l'établissement n'est pas à un niveau comparable à celui de la personne qui le dirige. La répartition en pourcentage peut ne pas totaliser 100 parce que les chiffres ont été arrondis et du fait de la présence d'autres catégories de situation dans la profession.

Proportion des femmes parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires et les cadres supérieurs d'entreprise : La proportion des femmes parmi les personnes exerçant un emploi dans ce groupe de profession. Ce groupe comprend : a) les législateurs et les hauts fonctionnaires; b) les directeurs d'entreprise; et c) les directeurs généraux.

Proportion des femmes parmi les commis : La proportion des femmes parmi les personnes exerçant la fonction de commis.

Salaires des femmes dans les industries manufacturières en pourcentage des ceux des hommes : Le ratio des rémunérations moyennes des hommes par rapport aux rémunérations moyennes des femmes dans les industries manufacturières, exprimé en pourcentage. Les données sur les rémunérations moyennes sont généralement empruntées des livres de paie et incluent généralement les paiements en espèces reçus des employeurs, tels que la rémunération pour les heures de travail, les heures supplémentaires, les primes d'incitation, la rémunération des travailleurs à la pièce, la rémunération du temps non travaillé (congé annuel, jours fériés, congé de maladie et autres congés payés), les primes et gratifications. Les données sur les rémunérations moyennes couvrent généralement les salariés sans distinction d'âge.

Notes :

.. Données non disponibles ou non présentées séparément.

— Magnitude nulle ou inférieure à 0,05 %.

a Sauf indication contraire, les données visent l'année la plus récente disponible dans un intervalle donné.

b Les données concernent une année entre 2000 et 2003.

c Pour 31 agglomérations urbaines.

d Employeurs et travailleurs indépendants.

e Zones urbaines uniquement.

f Curaçao.

Tableau 4.C

Travail : temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré

Pays ou région	Année	Groupe d'âge	Temps moyen passé par activité (heures et minutes par jour)			
			Travail rémunéré		Travail non rémunéré	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Afrique						
Afrique du Sud	2000	10 +	1 h 56	3 h 10	3 h 36	1 h 23
Bénin						
Urbain	1998	6-65	3 h 55	3 h 55	3 h 15	1 h 00
Rural	1998	6-65	5 h 05	4 h 45	3 h 15	1 h 05
Madagascar						
Urbain	2001	6-65	2 h 55	4 h 50	3 h 45	0 h 55
Rural	2001	6-65	4 h 00	6 h 00	3 h 30	0 h 40
Maurice	2003	10 +	1 h 56	4 h 56	4 h 37	1 h 13
République-Unie de Tanzanie	2006	15 +	4 h 11	5 h 45	4 h 13	1 h 15
Asie						
Arménie	2004	15-80	1 h 44	5 h 18	5 h 46	1 h 06
Cambodge	2004	18-60	3 h 57	6 h 10	3 h 54	0 h 56
Chine	2008	15-80	4 h 23	6 h 00	3 h 54	1 h 31
Iraq	2007	10 +	0 h 28	3 h 54	5 h 47	1 h 00
Kirghizistan	2005	20-74	3 h 30	5 h 53	5 h 42	2 h 19
Mongolie	2000	16-54/59 ^a	4 h 27	6 h 44	4 h 36	2 h 10
Oman	1999/2000	15 +	1 h 35	4 h 47	4 h 56	1 h 46
Pakistan	2007	10 +	1 h 18	5 h 21	4 h 47	0 h 28
République de Corée	2004	10 +	3 h 01	5 h 14	3 h 31	0 h 44
République démocratique populaire lao	2002/03	10 +	4 h 30	5 h 12	2 h 30	0 h 36
Territoire palestinien occupé	1999/2000	10 +	0 h 32	5 h 07	5 h 01	1 h 16
Turquie	2006	20-74	1 h 08	4 h 27	6 h 11	1 h 28
Régions plus développées						
Allemagne	2001/02	20-74	2 h 10	3 h 54	5 h 01	3 h 07
Australie	2006	15 +	2 h 21	4 h 33	5 h 13	2 h 52
Belgique	2005	20-74	2 h 08	3 h 31	4 h 38	2 h 57
Bulgarie	2001/02	20-74	2 h 52	3 h 55	5 h 29	3 h 06
Canada	2005	15 +	3 h 06	4 h 42	4 h 12	2 h 42
Danemark	2001	16-74	3 h 53	5 h 02	3 h 30	2 h 26
Espagne	2002/03	20-74	2 h 24	4 h 52	5 h 32	2 h 00
Estonie	1999/2000	20-74	3 h 26	4 h 55	5 h 29	3 h 11
États-Unis d'Amérique	2006	15 +	3 h 01	4 h 32	4 h 19	2 h 40
Ex-République yougoslave de Macédoine	2004	20-74	2 h 05	4 h 18	5 h 42	1 h 57
Finlande	1999/2000	20-74	2 h 48	4 h 06	4 h 34	2 h 51
France	1998/99	20-74	2 h 32	4 h 12	4 h 54	2 h 45
Hongrie	2000	20-74	2 h 19	3 h 34	4 h 57	2 h 39
Irlande ^b	2005	18 +	2 h 44	5 h 46	5 h 07	1 h 42
Italie	2002/03	20-74	2 h 07	4 h 47	6 h 06	2 h 06
Japon	2006	10 +	2 h 54	5 h 42	4 h 18	1 h 08

Tableau 4.C

Travail : temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré (suite)

Pays ou région	Année	Groupe d'âge	Temps moyen passé par activité (heures et minutes par jour)			
			Travail rémunéré		Travail non rémunéré	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Lettonie	2003	20-74	3 h 53	5 h 37	4 h 39	2 h 24
Lituanie	2003	20-74	3 h 50	5 h 13	5 h 08	2 h 46
Norvège	2000/01	20-74	2 h 56	4 h 30	4 h 19	2 h 53
Nouvelle-Zélande	1999	12 +	2 h 14	4 h 11	4 h 46	2 h 46
Pays-Bas	2005	20-74	1 h 57	3 h 56	4 h 01	2 h 06
Pologne	2003/04	20-74	2 h 29	4 h 24	5 h 38	3 h 08
Portugal	1999	15 +	2 h 40	4 h 29	5 h 02	1 h 17
Roumanie	2000	10 +	1 h 36	2 h 54	5 h 12	2 h 42
Royaume-Uni	2000/01	20-74	2 h 41	4 h 40	5 h 06	2 h 55
Slovénie	2000/01	20-74	2 h 58	4 h 14	5 h 26	3 h 10
Suède	2000/01	20-74	3 h 11	4 h 34	4 h 21	3 h 07

Sources :

Statistics Sweden, Harmonized European Time Use Survey: Web application. <https://www.testh2.scb.se/tus/tus> (consulté en décembre 2009); CEE-ONU, Work-life Balance, Gender Statistics Database. http://w3.unece.org/pxweb/DATABASE/STAT/30-GE/98-GE_LifeBalance/98-GE_LifeBalance.asp (consulté en novembre 2009); et sources nationales des statistiques (publications, rapports et renseignements provenant des sites Web des services nationaux de statistique).

Définitions :

Temps moyen passé : Temps total consacré par toutes les personnes du groupe d'âge et sexe donnés à l'activité indiquée divisé par le sous-groupe de population qu'ils aient exécuté l'activité ou non.

Travail rémunéré : Activités qui relèvent du domaine de production au sens du SCN. Il couvre toute la production destinée au marché, certains types de production non marchande (y compris la production et la transformation de produits primaires destinés à l'autoconsommation), la construction pour compte propre (logement occupé par son propriétaire) et d'autres productions d'actifs fixes destinées à l'autoconsommation.

Travail non rémunéré : Activités qui ne relèvent pas du domaine de production au sens du SCN et consistent essentiellement en travail domestique et communautaire ou bénévolat. Le travail domestique comprend la cuisine, la vaisselle, le nettoyage et l'entretien de la maison, les travaux de blanchisserie, le repassage, le bricolage, le jardinage, l'entretien des animaux domestiques, la construction et les réparations, les achats, l'installation, l'entretien et la réparation des biens personnels et ménagers, la garde des enfants, des personnes malades, des membres de la famille âgés ou handicapés, etc. Les services communautaires ou le bénévolat comprennent les services bénévoles pour des organismes, le travail communautaire non rémunéré et l'aide informelle à d'autres ménages.

Notes :

^a 16 à 54 ans pour les femmes et 16 à 59 ans pour les hommes.

^b Les données se rapportent à une journée de semaine moyenne. Le travail rémunéré comprend l'emploi et les études.

Tableau 4.D
Travail : congé de maternité, en 2009

Pays ou zone	Durée du congé de maternité	Pourcentage du salaire versé pendant la période couverte	Fournisseur de la prestation
Afrique			
Afrique du Sud	4 mois	60 ^a	Fonds d'assurance chômage
Algérie	14 semaines	100	Sécurité sociale
Angola	12 semaines	100	Sécurité sociale et employeur
Bénin	14 semaines	100	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Botswana	12 semaines	25	Employeur
Burkina Faso	14 semaines	100	Sécurité sociale (si nécessaire, l'employeur complète pour atteindre le plein salaire)
Burundi	12 semaines	50	Employeur
Cameroun	14 semaines	100	Fonds national d'assurance sociale
Cap-Vert	60 jours	90	Sécurité sociale
Comores	14 semaines	100	Employeur
Congo	15 semaines	100	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Côte d'Ivoire	14 semaines	100	Sécurité sociale
Djibouti	14 semaines	50, 100 ^a	Employeur
Égypte	90 jours	100	Sécurité sociale (75 %) et employeur (25 %)
Érythrée	60 jours	.. ^b	Employeur
Éthiopie	90 jours	100	Employeur (à concurrence de 45 jours)
Gabon	14 semaines	100	Fonds national d'assurance sociale
Gambie	12 semaines	100	Employeur
Ghana	12 semaines	100	Employeur
Guinée	14 semaines	100	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Guinée-Bissau	60 jours	100	Employeur (si les femmes reçoivent l'allocation de la sécurité sociale, l'employeur verse la différence entre l'allocation et le plein salaire)
Guinée équatoriale	12 semaines	75	Sécurité sociale
Jamahiriya arabe libyenne	50 jours	50, 100 ^a	Employeur, sécurité sociale pour les femmes travailleurs indépendants
Kenya	3 mois	100	Employeur
Lesotho	12 semaines	.. ^c	–
Madagascar	14 semaines	100	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Malawi	8 semaines ^d	100	Employeur
Mali	14 semaines	100	Sécurité sociale
Maroc	14 semaines	100	Sécurité sociale
Maurice	12 semaines	100	Employeur
Mauritanie	14 semaines	100	Fonds national d'assurance sociale
Mozambique	60 jours	100	Sécurité sociale
Namibie	12 semaines	100	Sécurité sociale
Niger	14 semaines	100	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Nigéria	12 semaines	50	Employeur
Ouganda	60 jours de travail	100	Employeur
République centrafricaine	14 semaines	50	Sécurité sociale
République démocratique du Congo	14 semaines	67	Employeur
République-Unie de Tanzanie	12 semaines	100	Fonds national d'assurance sociale
Rwanda	12 semaines	100, 20 ^a	Employeur (si les femmes ne sont pas couvertes par la sécurité sociale)

Tableau 4.D
Travail : congé de maternité, en 2009 (suite)

Pays ou zone	Durée du congé de maternité	Pourcentage du salaire versé pendant la période couverte	Fournisseur de la prestation
Sao Tomé-et-Principe	60 jours	100	Sécurité sociale (employeur si les femmes ne sont pas couvertes par la sécurité sociale)
Sénégal	14 semaines	100	Sécurité sociale
Somalie	14 semaines	50	Employeur
Soudan	8 semaines	100	Employeur
Swaziland	12 semaines	.. ^c	–
Tchad	14 semaines	50	Sécurité sociale
Togo	14 semaines	100	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Tunisie	1-2 mois ^d	67, 100 ^a	Fonds national d'assurance sociale
Zambie	12 semaines	100	Employeur
Zimbabwe	98 jours	100	Employeur
Asie			
Afghanistan	90 jours	100	Employeur
Arabie saoudite	10 semaines	50, 100 ^a	Employeur
Arménie	140 jours	100	Sécurité sociale
Azerbaïdjan	126 jours calendaires	100	Sécurité sociale
Bahreïn	45 jours	100	Employeur
Bangladesh	16 semaines	100	Employeur
Cambodge	90 jours	50	Employeur
Chine	90 jours	100 ^a	Sécurité sociale
Chine, RAS de Hong Kong	10 semaines	80	Employeur
Chypre	18 semaines	75 ^a	Sécurité sociale
Émirats arabes unis	45 jours	100, 50 ^a	Employeur
Inde	12 semaines	100	Sécurité sociale ou employeur (pour les femmes non assurées)
Indonésie	3 mois	100	Employeur
Iran (République islamique d')	90 jours	67	Sécurité sociale
Iraq	62 jours	100	Sécurité sociale
Israël	14 semaines	100 ^a	Sécurité sociale
Jordanie	10 semaines	100	Employeur
Kazakhstan	126 jours calendaires	100	Employeur
Kirghizistan	126 jours calendaires	100 ^a	Sécurité sociale (l'employeur couvre les 10 premiers jours ouvrables)
Koweït	70 jours	100	Employeur
Liban	7 semaines	100	Employeur
Malaisie	60 jours	100	Employeur
Mongolie	120 jours	70	Fonds d'assurance sociale
Myanmar	12 semaines	67	Sécurité sociale
Népal	52 jours	100	Employeur
Ouzbékistan	126 jours calendaires	100	Sécurité sociale
Pakistan	12 semaines	100 ^a	Sécurité sociale
Philippines	60 jours ^d	100	Sécurité sociale
Qatar	50 jours	100	Employeur
République arabe syrienne	50 jours	70	Employeur
République de Corée	90 jours	100 ^a	Fonds d'assurance emploi

Tableau 4.D

Travail : congé de maternité, en 2009 (suite)

Pays ou zone	Durée du congé de maternité	Pourcentage du salaire versé pendant la période couverte	Fournisseur de la prestation
République démocratique populaire lao	90 jours	100 ^a	Sécurité sociale ou employeur
Singapour	12 semaines	100 ^a	Employeur et État
Sri Lanka	12 semaines	86, 100 ^a	Employeur
Thaïlande	90 jours	100, 50 ^a	Employeur et système d'assurance sociale
Turkménistan	112 jours	100 ^a	Sécurité sociale
Turquie	16 semaines	67 ^a	Sécurité sociale
Viet Nam	4-6 mois ^d	100	Fonds d'assurance sociale
Yémen	60 jours	100	Employeur
Amérique latine et Caraïbes			
Argentine	90 jours	100 ^a	Fonds d'allocations familiales (financé par les contributions de l'État et de l'employeur)
Bahamas	13 semaines	100 ^a	Conseil national d'assurance (2/3) et employeur (1/3)
Barbade	12 semaines	100	Système national d'assurance
Belize	14 semaines	100	Sécurité sociale ou employeur (pour les femmes qui n'ont pas le droit de recevoir des prestations de la sécurité sociale)
Bolivie (État plurinational de)	12 semaines	70-100 ^a	Sécurité sociale
Brésil	120 jours	100	Sécurité sociale
Chili	18 semaines	100	Sécurité sociale
Colombie	12 semaines	100	Sécurité sociale
Costa Rica	4 mois	100 ^a	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Cuba	18 semaines	100	Sécurité sociale
El Salvador	12 semaines	75	Sécurité sociale pour les travailleurs assurés, sinon l'employeur doit payer
Équateur	12 semaines	100	Sécurité sociale (75 %) et employeur (25 %)
Grenade	3 mois	100, 60 ^a	60 % pendant 12 semaines par la sécurité sociale, 40 % pendant 2 mois par l'employeur
Guatemala	84 jours	100 ^a	Sécurité sociale (2/3), employeur (1/3)
Guyana	13 semaines	70 ^a	Sécurité sociale
Haïti	12 semaines	100 ^a	Employeur
Honduras	12 semaines	100 ^a	Sécurité sociale (2/3), employeur (1/3)
Jamaïque	12 semaines	.. ^e	Sécurité sociale
Mexique	12 semaines	100 ^a	Sécurité sociale
Nicaragua	12 semaines	60 ^a	Sécurité sociale
Panama	14 semaines	100 ^a	Fonds d'assurance sociale
Paraguay	12 semaines	50 ^a	Système de sécurité sociale
Pérou	90 jours	100 ^f	Système de sécurité sociale
République dominicaine	12 semaines	100 ^a	Sécurité sociale (50 %) et employeur (50 %)
Sainte-Lucie	3 mois	65 ^a	Compagnie nationale d'assurance
Saint-Vincent-et-les Grenadines	13 semaines	65 ^a	Sécurité sociale
Trinité-et-Tobago	13 semaines	100, 50 ^a	Employeur et Office national d'assurance
Uruguay	12 semaines	100 ^a	Système de sécurité sociale
Venezuela (République bolivarienne du)	18 semaines	67	Sécurité sociale
Océanie			
Fidji	84 jours	.. ^e	Employeur
Îles Salomon	12 semaines	25	Employeur

Tableau 4.D

Travail : congé de maternité, en 2009 (suite)

Pays ou zone	Durée du congé de maternité	Pourcentage du salaire versé pendant la période couverte	Fournisseur de la prestation
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 + semaines	.. ^c	—
Vanuatu	3 mois	50	Employeur
Régions plus développées			
Albanie	365 jours calendaires	80, 50 ^a	Système de sécurité sociale
Allemagne	14 semaines	100 ^f	Programme d'assurance maladie obligatoire, État, employeur
Australie	12 mois ^d	.. ^e	Système d'assistance sociale financé par l'État
Autriche	16 semaines	100	Assurance santé obligatoire, caisse d'allocations familiales ou employeur
Bélarus	126 jours calendaires	100	Assurance sociale d'État
Belgique	15 semaines	82, 75 ^a	Sécurité sociale
Bosnie-Herzégovine	1 année	50-100 ^a	..
Bulgarie	135 jours	90	Assurance sociale publique (le Fonds général d'assurance maladie et maternité)
Canada	17 semaines ^d	55 ^{a, f}	Assurance fédérale et nationale de l'emploi
Croatie	1 + année ^d	100 ^a	Fonds d'assurance maladie (jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 6 mois) et le reste est payé sur le budget de l'État
Danemark	52 semaines ^d	100 ^f	Municipalité et employeur
Espagne	16 semaines	100	Sécurité sociale
Estonie	140 jours calendaires	100	Fonds d'assurance maladie
États-Unis d'Amérique	12 semaines	.. ^c	—
Ex-République yougoslave de Macédoine	9 mois	.. ^b	Fonds d'assurance maladie
Fédération de Russie	140 jours calendaires	100 ^{a, f}	Fonds d'assurance sociale
Finlande	105 jours ouvrables	70 ^a	Système de sécurité sociale
France	16 semaines	100 ^f	Sécurité sociale
Grèce	119 jours	50 + ^a	Sécurité sociale/employeur
Hongrie	24 semaines	70	Sécurité sociale
Îles anglo-normandes	18 semaines	.. ^e	Assurance sociale et assistance sociale
Irlande	26 semaines	80 ^a	Assurance sociale
Islande	3 mois ^d	80	Sécurité sociale
Italie	5 mois	80	Sécurité sociale
Japon	14 semaines	67 ^a	Caisse d'assurance maladie de l'employé ou Caisse nationale d'assurance-maladie
Lettonie	112 jours calendaires	100	Office national d'assurance sociale
Lituanie	126 jours calendaires	100	Fonds national d'assurance sociale
Luxembourg	16 semaines	100	Sécurité sociale
Malte	14 semaines	100 ^a	Employeur/sécurité sociale
Norvège	46-56 semaines ^d	80, 100 ^a	Sécurité sociale
Nouvelle-Zélande	14 semaines	100 ^f	Fonds nationaux (Système d'assistance universelle et sociale)
Pays-Bas	16 semaines	100 ^f	Sécurité sociale
Pologne	16 semaines	100	Fonds d'assurance sociale
Portugal	120 jours	100	Sécurité sociale
République de Moldova	126 jours calendaires	100	Sécurité sociale
République tchèque	28 semaines	69	Sécurité sociale
Roumanie	126 jours calendaires	85	Fonds d'assurance sociale

Tableau 4.D

Travail : congé de maternité, en 2009 (suite)

Pays ou zone	Durée du congé de maternité	Pourcentage du salaire versé pendant la période couverte	Fournisseur de la prestation
Royaume-Uni	52 semaines ^d	90 ^a	Employeur (92 % refinancé par des fonds publics)
Serbie	365 jours	100 ^a	Sécurité sociale
Slovaquie	28 semaines	55	Fonds d'assurance sociale
Slovénie	105 jours calendaires	100	État
Suède	480 jours ^d	80 ^{a, f}	Sécurité sociale
Suisse	14 semaines ^d	80 ^{a, f}	Sécurité sociale
Ukraine	126 jours	100	Sécurité sociale

Source :

Nations Unies, Statistics and indicators on women and men, tableau 5. <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/indwm/tab5g.htm> (consulté en février 2010).

Définitions :

Durée du congé maternité : Durée du congé de maternité accordé, avec ou sans salaire.

Pourcentage du salaire versé pendant la période couverte : Le niveau de l'indemnisation pendant toute la durée du congé de maternité ou une partie de la durée. Dans de nombreux cas, les prestations en espèces ou le salaire versés pendant la période couverte varient en fonction de divers critères.

Fournisseur de la prestation : L'institution ou le système chargé de fournir une indemnité en espèces au titre du congé de maternité.

Notes :

.. Non disponibles.

- Sans objet.

^a Les prestations peuvent varier ou peuvent faire l'objet de critères d'admissibilité. Voir la source pour plus de détails.

^b Montant versé non précisé.

^c Aucune obligation juridique de congé de maternité payé. Certaines prestations en espèces peuvent être payées par l'employeur ou au niveau national ou local.

^d Pour plus de détails sur la durée du congé de maternité, voir la source.

^e Pour la description du montant de la couverture, voir la source.

^f À concurrence d'un plafond.

Tableau 5
Pouvoir et prise de décisions

Pays ou zone	Proportion de femmes au parlement, 2009 (%)		Candidats à la chambre basse ou unique du parlement, 2003-2008 ^a			Existence ou non de quotas par sexe pour la chambre basse ou unique du parlement	Proportion de femmes ministres, 2008 (%)	Proportion de femmes parmi les maires, 2003-2009 ^b (%)
	Chambre basse ou unique	Chambre haute	Proportion de femmes (%)	Proportion d'élus (%)				
				Femmes	Hommes			
Afrique								
Afrique du Sud	44	30	√	45	16
Algérie	8	3	√	11	..
Angola	37	–	√	6	..
Bénin	11	–	10	5	7	•	22	5 ^b
Botswana	11	–	√	28	..
Burkina Faso	15	–	√	14	5 ^b
Burundi	31	35	23	41	27	√	30	..
Cameroun	14	–	10	42	29	√	12	6 ^b
Cap-Vert	18	–	•	36	6 ^b
Comores	3	–	•
Congo	7	13	•	13	..
Côte d'Ivoire	9	–	√	13	..
Djibouti	14	–	11	50	50	√	9	..
Égypte	2	7	√	6	..
Érythrée	22	–	√	18	..
Éthiopie	22	19	15	43	27	•	10	..
Gabon	17	18	•	17	..
Gambie	9	–	•	28	..
Ghana	8	–	7	26	20	•	16	11
Guinée	– ^c	– ^c	•	16	..
Guinée-Bissau	10	–	•	25	..
Guinée équatoriale	6	–	•	14	..
Jamahiriya arabe libyenne	8	–	•	–	..
Kenya	10	–	11	6	8	√
Lesotho	25	29	•	32	..
Libéria	13	17	•	20	..
Madagascar	8	11	•	13	4
Malawi	13	–	•	24	..
Mali	10	–	√	23	..
Maroc	11	1	√	19	..
Maurice	17	–	10	19	10	•	10	40 ^b
Mauritanie	22	16	√	12	..
Mayotte	•	..	– ^b
Mozambique	35	–	√	26	3
Namibie	27	27	•	25	..
Niger	12	–	√	26	..
Nigéria	7	8	•	23	..
Ouganda	31	–	√	28	3
République centrafricaine	11	–	9	14	11	•	13	..
République démocratique du Congo	8	5	14	3	6	•	12	..
République-Unie de Tanzanie	30	–	√	21	..
Rwanda	56	35	53	20	23	√	17	..
Sao Tomé-et-Principe	7	–	•
Sénégal	22	40	•	18	..

Tableau 5
Pouvoir et prise de décisions (suite)

Pays ou zone	Proportion de femmes au parlement, 2009 (%)		Candidats à la chambre basse ou unique du parlement, 2003-2008 ^a			Existence ou non de quotas par sexe pour la chambre basse ou unique du parlement	Proportion de femmes ministres, 2008 (%)	Proportion de femmes parmi les maires, 2003-2009 ^a (%)
	Chambre basse ou unique	Chambre haute	Proportion de femmes (%)	Proportion d'élus (%)				
				Femmes	Hommes			
Sierra Leone	13	—	•	14	..
Somalie	6	—	√
Soudan	18	6	√	6	..
Swaziland	14	40	•	19	..
Tchad	5	—	•	17	..
Togo	11	—	•	10	..
Tunisie	23	15	√	7	2
Zambie	15	—	14	22	21	•	17	..
Zimbabwe	15	25	13	32	23	√	16	..
Asie								
Afghanistan	28	22	√	4	..
Arabie saoudite	—	—	•	—	..
Arménie	8	—	21	4	11	√	6	..
Azerbaïdjan	11	—	•	7	..
Bahreïn	3	25	9	6	21	•	4	..
Bangladesh	19	—	√	8	—
Bhoutan	9	24	•	—	..
Brunéi Darussalam	•	7	..
Cambodge	16	15	•	7	..
Chine	21	—	•	9	..
Chypre	14	—	23	7	13	√	18	3
Émirats arabes unis	23	—	14	2	5	•	8	..
Géorgie	6	—	•	18	..
Inde	9	10	√	10	..
Indonésie	12	—	√	11	..
Iran (République islamique d')	3	—	8	1	4	•	3	..
Iraq	26	—	√	10	..
Israël	18	—	√	12	..
Jordanie	6	13	23	4	15	√	15	1
Kazakhstan	16	4	•	6	..
Kirghizistan	26	—	√	19	..
Koweït	3	—	10	—	23	•	7	..
Liban	5	—	•	5	—
Malaisie	11	29	•	9	1
Maldives	12	—	•	14	..
Mongolie	4	—	•	20	..
Myanmar	•	—	..
Népal	33	—	9	54	10	√	20	..
Oman	—	20	3	—	14	•	9	..
Ouzbékistan	18	15	√	5	..
Pakistan	23	17	√	4	1
Philippines	21	17	√	9	15 ^b
Qatar	—	—	•	8	..
République arabe syrienne	12	—	10	3	3	•	6	..
République de Corée	14	—	√	5	..

Tableau 5
Pouvoir et prise de décisions (suite)

Pays ou zone	Proportion de femmes au parlement, 2009 (%)		Candidats à la chambre basse ou unique du parlement, 2003-2008 ^d			Existence ou non de quotas par sexe pour la chambre basse ou unique du parlement	Proportion de femmes ministres, 2008 (%)	Proportion de femmes parmi les maires, 2003-2009 ^e (%)
	Chambre basse ou unique	Chambre haute	Proportion de femmes (%)	Proportion d'élus (%)				
				Femmes	Hommes			
République démocratique populaire lao	25	—	23	73	64	•	11	..
République populaire démocratique de Corée	16	—	•	—	..
Singapour	25	—	•	—	..
Sri Lanka	6	—	•	6	..
Tadjikistan	18	24	16	31	27	•	6	9 ^b
Territoire palestinien occupé	13	√
Thaïlande	12	16	√	10	1
Timor-Leste	29	—	√	25	..
Turkménistan	17	—	•	7	..
Turquie	9	—	18	2	3	•	4	1
Viet Nam	26	—	•	4	..
Yémen	—	2	1	9	22	•	6	..
Amérique latine et Caraïbes								
Argentine	40	39	√	23	7
Bahamas	12	60	•	8	..
Barbade	10	19	•	28	..
Belize	—	39	3	—	33	•	18	..
Bolivie (État plurinational de)	17	4	√	24	11
Brésil	9	12	√	11	5
Chili	15	5	√	41	13
Colombie	8	12	√	23	3
Costa Rica	37	—	51	4	6	√	29	11 ^b
Cuba	43	—	•	19	..
El Salvador	19	—	√	39	7
Équateur	25	—	√	35	3
Grenade	13	31	•	50	..
Guatemala	12	—	√	7	3
Guyana	30	—	√	26	..
Haïti	4	— ^d	•	11	..
Honduras	23	—	√	..	10
Jamaïque	13	14	•	11	7 ^b
Mexique	23	18	√	16	5 ^b
Nicaragua	19	—	√	33	10
Panama	17	—	√	23	16
Paraguay	13	16	30	3	13	√	19	5
Pérou	28	—	35	4	5	√	29	3 ^b
Puerto Rico	•
République dominicaine	20	3	√	14	7
Sainte-Lucie	11	27	•
Saint-Vincent-et-les Grenadines	18	—	•	21	..
Suriname	26	—	•	17	..
Trinité-et-Tobago	27	42	25	34	31	•	36	— ^b
Uruguay	12	13	√	29	..
Venezuela (République bolivarienne du)	19	—	•	21	18 ^b
Océanie								
Fidji	— ^e	— ^e	•	8	..

Tableau 5

Pouvoir et prise de décisions (suite)

Pays ou zone	Proportion de femmes au parlement, 2009 (%)		Candidats à la chambre basse ou unique du parlement, 2003-2008 ^a			Existence ou non de quotas par sexe pour la chambre basse ou unique du parlement	Proportion de femmes ministres, 2008 (%)	Proportion de femmes parmi les maires, 2003-2009 ^b (%)
	Chambre basse ou unique	Chambre haute	Proportion de femmes (%)	Proportion d'élus (%)				
				Femmes	Hommes			
Îles Salomon	—	—	6	—	12	•	—	..
Micronésie (États fédérés de)	—	—	•	14	..
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1	—	•	4	..
Samoa	8	—	8	16	22	•	23	2 ^b
Tonga	3	—	11	—	45	•
Vanuatu	4	—	3	22	15	•	8	..
Régions plus développées								
Albanie	7	—	√	7	..
Allemagne	32	22	28	19	16	√	33	5
Australie	27	36	26	15	14	√	24	15
Autriche	28	25	√	38	..
Bélarus	32	34	21	65	29	•	6	..
Belgique	35	38	49	15	23	√	23	7
Bosnie-Herzégovine	12	13	39	2	9	√	—	3 ^b
Bulgarie	22	—	•	24	10
Canada	22	34	23	17	20	√	16	..
Croatie	21	—	25	2	3	√	24	5 ^b
Danemark	38	—	32	22	17	•	37	9
Espagne	36	30	√	44	11
Estonie	21	—	27	9	11	•	23	10
États-Unis d'Amérique	17	15	•	24	17 ^b
Ex-République yougoslave de Macédoine	28	—	35	7	6	√	14	2
Fédération de Russie	14	5	•	10	..
Finlande	42	—	40	11	10	•	58	10
France	18	22	42	3	11	√	47	11
Grèce	15	—	√	12	2 ^b
Hongrie	11	—	17	9	15	√	21	12
Irlande	13	22	17	27	37	•	21	..
Islande	43	—	47	6	11	√	36	17
Italie	21	18	√	24	7
Japon	9	18	12	21	28	•	12	—
Lettonie	20	—	26	7	11	•	22	25
Lituanie	18	—	√	23	3
Luxembourg	23	—	√	14	11
Malte	9	—	12	27	37	√	15	8
Monténégro	6	—	•	6	..
Norvège	36	—	√	56	14
Nouvelle-Zélande	34	—	28	22	17	•	32	26
Pays-Bas	41	35	35	71	67	√	33	16
Pologne	20	8	23	7	8	√	26	5
Portugal	28	—	32	5	9	√	13	6
République de Moldova	22	—	•	11	15 ^b
République tchèque	16	17	28	2	5	√	13	..
Roumanie	11	6	√	—	4 ^b
Royaume-Uni	20	20	20	18	18	√	23	8 ^b
Serbie	22	—	31	6	6	√	17	26 ^b
Slovaquie	19	—	23	5	7	√	13	14
Slovénie	13	3	√	18	5
Suède	47	—	43	7	6	√	48	17

Tableau 5
Pouvoir et prise de décisions (suite)

Pays ou zone	Proportion de femmes au parlement, 2009 (%)		Candidats à la chambre basse ou unique du parlement, 2003-2008 ^a			Existence ou non de quotas par sexe pour la chambre basse ou unique du parlement	Proportion de femmes ministres, 2008 (%)	Proportion de femmes parmi les maires, 2003-2009 ^b (%)
	Chambre basse ou unique	Chambre haute	Proportion de femmes (%)	Proportion d'élus (%)				
				Femmes	Hommes			
Suisse	29	22	35	5	8	√	43	5
Ukraine	8	—	19	3	7	•	4	..

Sources :

Les femmes au parlement : Union interparlementaire, www.ipu.org/wmn-e/classif.htm#1 (consulté en mai 2009).

Candidates à la chambre basse ou unique du parlement : Union interparlementaire, *Les femmes au parlement : Regard sur l'année écoulée* (2003, 2005, 2006, 2007 et 2008).

Quota par sexe des candidats à la chambre basse ou unique du parlement : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale et al. Base de données mondiale des quotas de femmes, www.quotaproject.org/index.cfm (consultée en juin 2010).

Proportion de femmes parmi les ministres : Union interparlementaire et Division de la promotion de la femme de l'ONU. 2008. *Women in Politics: 2008*. Carte. www.ipu.org/pdf/publications/wmmap08_en.pdf.

Proportion de femmes parmi les maires : Cités et gouvernements locaux unis, www.cities-localgovernments.org (consulté en juin 2009), sauf indication contraire.

Définitions :

Proportion des femmes dans la chambre basse ou unique du parlement : Proportion de sièges occupés par les femmes dans la chambre basse pour un parlement national bicaméral ou au parlement national unicaméral. Le parlement est l'assemblée législative ou délibérante. Les sièges sont généralement obtenus par les membres dans des élections parlementaires nationales, mais peuvent aussi s'obtenir par élection indirecte, rotation des membres, nomination ou désignation.

Proportion des femmes dans la chambre haute du parlement : Proportion de sièges occupés par les femmes dans la chambre haute d'un parlement national bicaméral. Cet indicateur n'est pas applicable aux pays qui ont un parlement unicaméral.

Proportion des femmes parmi les candidats : Proportion des femmes parmi les candidats aux élections à la chambre basse ou unique du parlement.

Proportion de candidats élus : Proportion des femmes et des hommes candidats aux élections parlementaires qui ont été élus avec succès.

Quota par sexe des candidats à la chambre basse ou unique du parlement : Tout type de quota électoral pour les femmes dans un pays adopté soit par voie législative soit volontairement. Trois types de quotas sont couverts par l'indicateur : 1) sièges réservés aux femmes dans une assemblée législative; 2) quotas législatifs de candidates sur les listes électorales; 3) quotas pour les femmes en tant que candidates à l'élection appliqués volontairement par les partis politiques.

Ministres : Les ministres englobent les Vice-Premiers ministres et les ministres. Les Premiers ministres sont aussi inclus lorsqu'ils détiennent des portefeuilles ministériels. Les vice-présidents et les chefs d'organismes gouvernementaux ou publics ne sont pas inclus.

Maires : Chefs de l'administration d'une ville, d'un village, d'un arrondissement ou d'une municipalité.

Notes :

.. Données non disponibles.

— Sans objet.

— Magnitude nulle ou moins de 0,5 %.

√ Oui.

• Non.

^a Données les plus récentes disponibles dans l'intervalle donné.

^b Données recueillies de sources nationales.

^c Le parlement a été dissous à la suite du coup d'État de décembre 2008.

^d Il n'y a pas eu de gagnants à l'issue des élections sénatoriales d'avril 2009.

^e Le parlement a été dissous ou suspendu pour une période indéterminée.

Tableau 6.A

Prévalence de la violence à l'égard des femmes

Pays ou zone	Année	Prévalence de la violence physique à l'égard des femmes (%)											
		Par le partenaire intime									Prévalence de la violence sexuelle à l'égard des femmes (%)		
		Au cours de la vie			12 derniers mois			Tous les auteurs			Par le partenaire intime		
		Tous les auteurs		Gravité de la violence		Gravité de la violence		Tous les auteurs		Par le partenaire intime			
		Au cours de la vie	12 derniers mois	Total	Modérée	Grave	Total	Modérée	Grave	Au cours de la vie	12 derniers mois	Au cours de la vie	12 derniers mois
Afrique													
Égypte	1995/96	35	..	34	13
Éthiopie : province	2002	49	13	35	29	7	22	59	44
Mozambique	2004	48	17	36	15	24	9	12	6
Namibie : ville	2001	31	11	20	16	5	11	17	9
République-Unie de Tanzanie : province	2001/02	47	22	25	19	8	11	31	18
République-Unie de Tanzanie : ville	2001/02	33	16	17	15	6	8	23	13
Zambie	2001/02	59	..	48	27
Asie													
Azerbaïdjan	2006	13	8	13	10	4	..	3	2
Bangladesh : province	2001	42	22	19	16	7	9	50	24
Bangladesh : ville	2001	40	21	19	19	9	10	37	20
Cambodge	2000	23	..	18	15
Chine, RAS de Hong Kong	2005	12	2	6	1	14	3	5	1
Inde ^a	1998/2000	21	..	19	10
Maldives	2006	18	7	..
Philippines	2005	15	5	10	3	6	2	3	1
République de Corée	2004	16	7	..
Thaïlande : ville	2000	23	10	13	8	3	5	30	17
Thaïlande : province	2000	34	16	18	13	5	8	29	16
Turquie	2008	39	21	18	10	15	7
Amérique latine et Caraïbes													
Bolivie (État plurinational de) ^b	2003	36	7	12	3
Brésil : ville	2000/01	27	12	16	8	5	3	29	9
Brésil : province	2000/01	34	14	20	13	5	8	14	6
Colombie	2000	41	..	44
Costa Rica	2003	47	11	33	7	41	7	15	3
Équateur	2004	31	10	12	4
Haïti	2000	35	..	29	21
Mexique	2006	40	..	23	44	..	11	..
Nicaragua	1997/98	33	..	30	13
Paraguay	2004	19	7	8	3
Pérou	2000	47	..	42
Pérou : ville	2000	49	23	26	17	7	10	23	7
Pérou : province	2000	61	12	49	25	4	21	47	23
République dominicaine	2002	24	..	22	11
Océanie													
Îles Salomon	2008	46	55	..
Samoa	2000	41	17	24	18	6	12	20	12
Régions plus développées													
Albanie	2002	8	5	3	2

Tableau 6.A
Prévalence de la violence à l'égard des femmes (suite)

Pays ou zone	Année	Prévalence de la violence physique à l'égard des femmes (%)											
		Par le partenaire intime									Prévalence de la violence sexuelle à l'égard des femmes (%)		
		Tous les auteurs			Gravité de la violence			Gravité de la violence			Tous les auteurs		Par le partenaire intime
		Au cours de la vie	12 derniers mois	Total	Modérée	Grave	Total	Modérée	Grave	Au cours de la vie	12 derniers mois	Au cours de la vie	12 derniers mois
		Allemagne	2003	37	..	28	13	..
Australie	2002/03	48	8	25	4	34	4	8	1
Canada ^c	2004	7	2
Danemark	2003	38	4	20	1	28	2	6	—
Finlande	2005/06	44 ^d	12 ^d	18 ^e	4 ^f	..
France	2003	17	5
Italie	2006	19	3	12	2	24	4	6	1
Japon : ville	2000/01	13	9	4	3	3	1	6	1
Lituanie	2000	33	8	..
Nouvelle-Zélande : province	2003	38	22	..
Nouvelle-Zélande : ville	2003	30	14	..
Pologne	2004	30	5	15	3	17	2	5	—
République de Moldova	2005	27	13	24	4	..
République tchèque	2003	51	12	35	8	35	5	11	2
Royaume-Uni ^h	2006/07	19	15	14	3	2	2	24	3
Serbie : ville	2003	23	15	8	3	2	2	6	1
Suisse	2003	27	1	9	1	25 ^g	1	3	—

Source :

Tous les indicateurs : Établis par la Division de statistique des Nations Unies sur la base de rapports nationaux et internationaux (voir tableau 6.E).

Définitions :

Violence physique : Un acte qui inflige un préjudice physique au corps d'une femme.

Violence sexuelle : Un acte visant à forcer une femme à pratiquer des actes sexuels contre sa volonté (ou sans son consentement).

Notes :

.. Données non disponibles.

— Magnitude nulle ou inférieure à 0,5 %.

^a Les données concernent uniquement les femmes non célibataires.

^b Les données se réfèrent au fait d'être frappées par la main du partenaire. Ne sont pas inclus les actes consistant à bousculer, frapper avec des objets durs et tenter d'étrangler.

^c Les données concernent uniquement les actes de violence conjugale.

^d Au moins une forme de violence ou de menace.

^e Les données concernent uniquement le partenariat actuel. Le chiffre correspondant pour le(s) partenariat(s) antérieur(s) est 45 %.

^f Violence sexuelle et comportement menaçant. Les données concernent uniquement le partenariat actuel. Le chiffre correspondant pour le(s) partenariat(s) antérieur(s) est 17 %.

^g Les données concernent trois catégories de violence qui peuvent se chevaucher : viol (5,6 %), tentative de viol (6,8 %) et baisers non désirés ou attouchements sexuels (18 %).

^h Les données concernent uniquement l'Angleterre et le pays de Galles.

Tableau 6.B

Actes de violence physique et/ou de violence sexuelle à l'égard des femmes perpétrés par le partenaire intime actuel ou ancien

Pays ou zone	Année	Proportion de femmes ayant eu une relation qui ont été soumises à la violence physique ou sexuelle par le partenaire intime actuel ou ancien (%)															
		Au cours des 12 derniers mois								Durant leur vie							
		Total	Groupe d'âge							Total	Groupe d'âge						
			15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Afrique																	
Égypte	1995/96	13	21	19	14	13	13	8	5	34	29	34	34	37	36	33	32
Éthiopie : province	2002	54	50	60	64	62	52	42	28	71	60	67	76	77	71	68	61
Namibie : ville	2001	20	28	26	15	19	20	15	19	36	43	36	33	34	36	36	44
République-Unie de Tanzanie : province	2001/02	29	37	32	34	29	22	18	21	56	44	49	58	62	56	59	65
République-Unie de Tanzanie : ville	2001/02	22	23	30	26	20	19	13	4	41	30	39	46	44	46	40	35
Zambie	2001/02	27	33	35	30	24	20	17	16	48	38	49	53	49	46	50	44
Asie																	
Azerbaïdjan	2006	10 ^a	14 ^a	14 ^a	11 ^a	15	14 ^{a, b}	..	14 ^{a, c}	..
Bangladesh : province	2001	32	41	34	40	33	26	19	26	62	53	53	68	67	63	57	62
Bangladesh : ville	2001	30	48	37	36	28	19	16	10	53	59	56	57	55	49	48	34
Cambodge	2000	15	4	12	19	17	17	11	18	18	4	14	21	19	18	13	22
Inde	1998/2000	10	10	11	12	12	10	8	6	19	13	17	21	22	21	19	17
Maldives	2006	20
Thaïlande : province	2000	23	39	31	23	21	27	18	20	47	50	52	46	39	54	48	45
Thaïlande : ville	2000	21	44	30	27	22	20	19	8	41	48	44	47	42	41	37	35
Turquie	2008	30	3 ^d	..	30 ^e	..	29 ^f	..	26
Amérique latine et Caraïbes																	
Bolivie (État plurinational de)	2003	53	44	50	51	55	55	58	54
Brésil : ville	2000/01	9	19	12	10	11	7	4	9	29	24	22	30	30	30	28	38
Brésil : province	2000/01	15	20	25	15	12	13	14	6	37	27	39	33	36	45	42	32
Colombie	2000	44	39	43	43	44	45	43	48
El Salvador	2002/03	24 ^g
Équateur	2004	10 ^a	15 ^a	15 ^a	10 ^a	11 ^a	10 ^a	6 ^a	7 ^a	31 ^a	22 ^a	29 ^a	29 ^a	32 ^a	37 ^a	29 ^a	32 ^a
Haïti	2000	13	25	31	19	26	22	13	13	29	26	33	25	31	27	22	36
Nicaragua	1997/98	13	18	16	14	14	11	12	7	30	27	27	29	32	33	33	30
Paraguay	2004	7 ^a	12 ^a	9 ^a	7 ^a	6 ^a	5 ^a	5 ^a	..	19 ^a	18 ^a	20 ^a	20 ^a	21 ^a	17 ^a	20 ^a	..
Pérou	2000	42	31	37	41	43	45	45	44
Pérou : province	2000	34	49	44	36	34	35	26	24	69	60	68	64	70	72	71	76
Pérou : ville	2000	19	41	28	23	20	10	19	8	51	54	50	55	49	51	54	47
République dominicaine	2002	11	15	17	13	11	10	5	6	22	20	26	25	23	22	23	16
Océanie																	
Îles Salomon	2008	42	64
Samoa	2000	22	36	33	26	21	22	12	18	46	52	47	40	46	48	49	49
Régions plus développées																	
Allemagne	2003	3	7	..	4	..	3	..	1	29	29 ^{a, k}	..	31 ^{a, e}	..	28 ^{a, f}	..	25 ^{a, l}
Australie	2002/03	4	27
Canada	2004	2 ^j	7 ^{i, j}
Danemark	2005	1	22
Finlande	2005/06	7 ^a	15 ^{a, k}	..	9 ^{a, e}	..	7 ^{a, f}	..	5 ^{a, l}	30	26 ^{a, k}	..	29 ^{a, e}	..	27 ^{a, f}	..	28 ^{a, l}
France	2000	3 ^a	4 ^{a, k}	..	3 ^{a, e}	..	3 ^{a, f}	..	2 ^{a, l}
Italie	2006	2	14
Japon : ville	2000/01	4	4	3	6	3	6	3	2	15	7	13	14	17	18	14	16

Tableau 6.B

Actes de violence physique et/ou de violence sexuelle à l'égard des femmes perpétrés par le partenaire intime actuel ou ancien (suite)

Pays ou zone	Année	Proportion de femmes ayant eu une relation qui ont été soumises à la violence physique ou sexuelle par le partenaire intime actuel ou ancien (%)															
		Au cours des 12 derniers mois								Durant leur vie							
		Total	Groupe d'âge							Total	Groupe d'âge						
			15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Lituanie	2000	38	23 ^{a, k}	31 ^{a, e}	33 ^{a, f}	..	45 ^{a, l}
Norvège	2004	6	27
Pologne	2004	3	16
République de Moldova	2005	25 ^h	20 ^h	18 ^h	20 ^h	25 ^h	29 ^h	27 ^h	28 ^h
Royaume-Uni ^{m, n}	2006/07	6	29
Serbie : ville	2003	4	14	6	2	4	3	2	3	24	20	19	19	26	24	26	28
Slovaquie	2008	12	21 ^g
Suède	1999/2000	5 ^a	5 ^{a, k}	..	4 ^{a, e}	..	5 ^{a, f}	..	5 ^{a, l}	21 ^a	20 ^{a, k}	..	20 ^{a, e}	..	21 ^{a, f}	..	21 ^{a, l}
Suisse	2003	1	11

Source :

Tous les indicateurs : Établis par la Division de statistique des Nations Unies sur la base des rapports nationaux et internationaux (voir tableau 6.E).

Définitions :

Violence physique : Un acte qui inflige un préjudice physique au corps d'une femme.

Violence sexuelle : Un acte visant à forcer la femme à pratiquer des actes sexuels contre sa volonté (ou sans son consentement).

Notes :

.. Données non disponibles.

^a Les données concernent uniquement la violence physique.

^b Les données visent le groupe d'âge de 30 à 39 ans.

^c Les données concernent le groupe d'âge de 40 à 49 ans.

^d Les données concernent le groupe d'âge de 15 à 24 ans.

^e Les données concernent le groupe d'âge de 25 à 34 ans.

^f Les données concernent le groupe d'âge de 35 à 44 ans.

^g Les données concernent uniquement la violence commise par le partenaire actuel.

^h Les données concernent la violence commise par le partenaire actuel ou le plus récent.

ⁱ Les données concernent uniquement la violence conjugale.

^j Les données ne concernent que les cinq dernières années.

^k Les données concernent le groupe d'âge de 18 à 24 ans.

^l Les données concernent le groupe d'âge de 45 à 59 ans.

^m Les données concernent uniquement l'Angleterre et le pays de Galles.

ⁿ Comprend la violence non physique (émotionnelle, financière), les menaces, la force, l'agression sexuelle ou le harcèlement.

Tableau 6.C
Mutilations génitales féminines (MGF)

Pays ou zone	Année	Proportion des femmes de 15 à 49 ans qui ont subi des MGF (%)										
		Total	Lieu de résidence		Groupe d'âge							
			Urbain	Rural	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Afrique												
Bénin	2001	17	13	20	12	13	17	18	18	25	24	
Bénin ^a	2006	13	9	15	8	16	
Burkina Faso	1998/99	72	82	70	64	71	75	74	74	77	74	
Burkina Faso	2003	77	75	77	65	76	79	79	82	83	84	
Cameroun	2004	1	1	2	—	3	2	1	1	2	2	
Côte d'Ivoire	1994	43	40	45	35	42	48	47	44	45	44	
Côte d'Ivoire	1998/99	45	39	48	41	43	42	49	45	51	51	
Côte d'Ivoire ^a	2006	36	34	39	28	44	
Djibouti ^a	2006	93	93	96	
Égypte	1995	97	94	100	98	98	97	96	97	97	97	
Égypte	2000	97	95	99	99	97	97	97	97	97	98	
Égypte	2003	97	95	99	97	97	97	97	96	97	98	
Égypte ^a	2005	96	92	98	96	96	
Érythrée	1995	95	93	95	90	94	95	96	97	96	97	
Érythrée	2001/02	89	86	91	78	88	91	93	93	94	95	
Éthiopie	2000	80	80	80	71	78	81	86	84	86	87	
Éthiopie ^a	2005	74	69	76	62	81	
Gambie ^a	2005/06	78	72	83	80	80	
Ghana	2003	5	4	7	3	4	6	6	7	6	8	
Ghana ^a	2006	4	2	6	1	6	
Guinée	1999	99	98	99	97	99	99	99	99	99	100	
Guinée	2005	96	94	96	89	99	
Guinée-Bissau ^a	2006	45	39	48	44	49	
Kenya	1998	38	23	42	26	32	40	41	49	47	48	
Kenya	2003	32	21	36	20	25	33	38	40	48	48	
Mali	1995/96	94	90	96	93	94	94	95	94	94	92	
Mali ^b	2001	92	90	93	91	91	92	92	92	91	91	
Mali ^a	2006	85	81	87	85	85	
Mauritanie	2000/01	71	65	77	66	71	73	74	72	77	69	
Niger	1998	5	2	5	5	5	4	5	4	3	3	
Niger ^a	2006	2	2	2	2	3	
Nigéria	1999	25	30	23	9	20	26	31	31	38	48	
Nigéria	2003	19	28	14	13	17	21	19	22	22	28	
Ouganda ^a	2006	1	—	1	1	1	
République centrafricaine	1994/95	43	40	46	35	43	44	44	48	51	53	
République centrafricaine	2000	36	29	41	27	34	36	40	43	42	42	
République-Unie de Tanzanie	1996	18	10	20	13	16	19	21	18	21	22	
République-Unie de Tanzanie ^a	2004/05	15	7	18	9	16	
Sénégal ^c	2005	28	22	35	25	28	28	30	31	30	31	

Tableau 6.C
Mutilation génitale féminine (MGF) [suite]

Pays ou zone	Année	Proportion des femmes de 15 à 49 ans qui ont subi des MGF (%)										
		Total	Lieu de résidence		Groupe d'âge							
			Urbain	Rural	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Sierra Leone ^a	2006	94	86	97	81	98	
Somalie	2006	98	97	98	97	99	
Soudan ^d	1989/90	89	93	87	87	90	89	90	89	89	91	
Soudan ^d	2000	90	92	88	86	89	89	90	92	92	93	
Tchad	2000	45	43	46	42	44	44	47	45	45	52	
Tchad ^a	2004	45	47	44	43	46	
Togo ^a	2006	6	4	7	1	9	
Asie												
Yémen	1997	23	26	22	19	22	21	23	24	25	25	
Yémen ^a	2003	38	33	41	

Sources :

Tous les indicateurs : UNICEF, *Female genital Mutilation/Cutting: A Statistical Exploration, 2005*; et Bureau d'information démographique, *Female Genital Mutilation/Cutting: Data and Trends, 2008*. Les deux recueils ont pour principales sources les Demographic and Health surveys et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples.

Définition :

Mutilation génitale féminine (MGF) : Désigne toutes les interventions, y compris l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou autres lésions des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales.

Notes :

.. Données non disponibles.

— Magnitude nulle ou inférieure à la moitié de l'unité utilisée.

^a Données empruntées à Bureau d'information démographique, *Female Genital Mutilation/Cutting: Data and Trends, 2008*.

^b Les données de 2001 pour le Mali comprennent le district de Kidal, qui a été exclus de l'enquête démographique et sanitaire de 1996. Cette exclusion a augmenté la proportion de femmes excisées de 9,3 % dans les districts de Tombouctou/Gao à 33,6 % à Tombouctou/Gao/Kidal.

^c Les données pour le Sénégal (2005) sont préliminaires.

^d Les données concernent la partie nord du pays.

Tableau 6.D

Attitudes des femmes à l'égard de la brutalité conjugale

Proportion des femmes qui acceptent qu'un mari a le droit de frapper ou de battre sa femme pour des raisons précises, par niveau d'instruction (%)																					
		Brûler la nourriture				Se disputer avec lui				Sortir sans le lui dire				Négliger les enfants				Refuser d'avoir un rapport sexuel			
Pays ou zone	Année	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +
		Afrique																			
Bénin	2001	29	35	24	12	39	46	34	17	44	51	39	20	51	58	46	26	17	21	13	6
Burkina Faso	2003	26	28	25	13	52	56	48	25	53	57	48	23	55	58	51	33	37	41	33	13
Cameroun	2004	19	30	21	11	27	35	31	17	34	41	39	24	45	44	51	40	20	36	23	10
Égypte	2005	19	31	23	10	37	57	46	21	40	59	50	24	40	57	50	25	34	51	41	19
Érythrée	2002	29	34	31	15	45	55	43	20	52	62	53	26	51	55	55	35	48	58	47	23
Éthiopie	2005	61	68	61	24	59	64	59	27	64	70	62	34	65	70	64	38	44	51	40	15
Éthiopie	2000	65	70	62	27	61	66	60	28	56	60	53	27	65	67	66	42	51	56	45	17
Ghana	2003	14	24	15	8	30	43	31	21	34	47	38	26	37	51	41	28	20	33	20	13
Guinée	2005	35	37	28	26	58	61	49	44	72	74	67	65	70	72	65	64	62	66	47	45
Kenya	2003	16	24	19	9	46	61	52	27	39	58	44	23	55	66	61	39	29	47	33	16
Lesotho	2004	13	24	16	8	36	46	43	26	24	43	30	14	37	49	42	29	20	40	25	11
Madagascar	2003/04	8	9	8	8	3	3	4	2	14	12	15	15	25	25	25	25	6	6	6	4
Malawi	2004	11	12	12	7	12	11	13	9	14	13	15	10	17	16	18	14	14	15	15	8
Malawi	2000	17	16	18	9	19	17	21	12	17	15	18	11	22	19	24	16	18	19	19	10
Mali	2001	34	34	37	21	62	64	63	42	75	77	75	56	71	72	76	61	74	76	75	52
Maroc	2003/04	24	36	20	5	51	66	52	25	50	68	50	20	49	65	49	23	43	59	41	18
Mozambique	2003	24	27	23	12	33	37	32	21	37	41	36	22	38	41	38	26	34	41	33	15
Nigéria	2003	31	43	30	18	44	56	44	30	53	71	51	33	49	61	50	37	38	54	36	20
Ouganda	2000/01	22	28	23	14	37	44	39	23	56	60	58	45	67	71	69	59	24	32	25	13
République-Unie de Tanzanie	2004/05	20	22	20	9	46	48	48	27	43	45	45	23	47	47	50	29	29	33	30	12
Rwanda	2005	11	13	11	3	7	8	8	3	26	30	27	12	41	42	43	27	14	18	14	7
Rwanda	2000	22	28	22	10	12	15	11	6	37	46	36	17	56	63	57	37	33	43	32	17
Sénégal	2005	23	27	20	15	49	56	44	30	50	58	43	28	49	55	43	31	45	54	37	24
Zambie	2001/02	45	49	51	33	52	54	58	41	79	75	83	72	61	62	65	52	47	50	54	32
Zimbabwe	1999	12	19	16	8	32	43	38	25	28	33	32	24	31	34	34	29	22	32	30	16
Asie																					
Arménie	2005	2	0	4	2	15	0	28	15	10	17	20	10	17	15	29	17	4	—	4	4
Arménie	2000	5	12	7	5	14	12	24	14	20	23	21	20	27	23	28	27	7	12	22	7
Indonésie	2002/03	3	4	3	2	5	8	6	4	18	18	19	17	20	18	20	19	7	8	8	6
Jordanie	2002	60	84	78	55	4	21	11	2	24	63	48	18	37	74	57	31
Népal	2001	5	6	4	1	9	9	9	5	12	13	13	8	25	25	26	26	3	4	2	1
Philippines	2003	3	6	5	2	5	5	8	4	9	21	15	7	21	34	26	19	3	4	5	3
Turkménistan	2000	22	33	26	22	34	45	36	34	40	58	50	40	44	48	45	44	21	34	30	21
Amérique latine et Caraïbes																					
Bolivie (État plurinational de)	2003	5	10	7	3	6	12	9	4	9	12	13	5	17	19	20	13	3	6	4	2
Haïti	2000	11	13	14	5	11	14	13	4	29	36	33	17	28	33	31	18	14	21	14	6
Nicaragua	2001	5	10	6	1	4	10	6	1	6	12	9	2	9	17	12	5	3	6	4	1

Tableau 6.D

Attitudes des femmes à l'égard de la brutalité conjugale (suite)

		Proportion des femmes qui acceptent qu'un mari a le droit de battre ou de frapper sa femme pour des raisons précises, par niveau d'instruction (%)																			
		Brûler la nourriture				Se disputer avec lui				Sortir sans le lui dire				Négliger les enfants				Refuser d'avoir un rapport sexuel			
Pays ou zone	Année	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +	Total	Néant	Primaire	Secondaire +
		République dominicaine	2002	2	7	4	1	1	3	2	1	3	9	5	1	7	12	10	4	1	3
Régions plus développées																					
République de Moldova	2005	4	4	17	4	5	9	24	5	7	12	19	7	18	26	32	18	3	9	19	3

Source :

Tous les indicateurs : Macro International, Enquêtes démographiques et sanitaires et STATcompiler (consulté en octobre 2009).

Notes :

.. Données non disponibles.

— Magnitude nulle ou inférieure à 0,5 %.

Tableau 6.E

Source des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes (tableaux 6.A et 6.B)

Pays ou zone	Années de l'enquête	Source
Afrique		
Égypte	1995/96	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Éthiopie : province	2002	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Mozambique	2004	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
Namibie : ville	2001	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
République-Unie de Tanzanie : ville et province	2001/02	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Zambie	2001/02	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Asie		
Azerbaïdjan	2006	Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan et Macro International, 2008. <i>Demographic and Health Survey 2006</i> . Baku.
Bangladesh : ville et province	2001	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Cambodge	2000	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Chine, RAS de Hong Kong	2005	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
Inde	1998/2000	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Maldives	2006	Fulu, Emma, 2007. <i>The Maldives Study on Women's Health and Life Experiences. Initial results on prevalence, health outcomes and women's responses to violence</i> .
Philippines	2005	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
République de Corée	2004	Byun, Whasoon, 2007. <i>Violence against women in Korea and its indicators</i> . Communication sollicitée, Réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs pour évaluer la violence à l'égard des femmes, Genève, 8-10 octobre.
Thaïlande : ville et province	2000	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Turquie	2008	Henrice A. F. M. (Henriette) Jansen, Sunday Üner, Filiz Kardam et al., 2009. <i>National Research on Domestic Violence Against Women in Turkey</i> . Ankara.
Amérique latine et Caraïbes		
Bolivie (État plurinational de)	2003	Instituto Nacional de Estadística et al., 2004. <i>Encuesta Nacional de Demografía y Salud 2003</i> . Miraflores.
Brésil : ville et province	2000/01	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Colombie	2000	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Costa Rica	2000	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
El Salvador	2002/03	Asociación Demográfica El Salvadoreña et al., 2004. <i>Encuesta Nacional de Salud Familiar, FESAL 2002/03</i> .
Équateur	2004	Centro de Estudios de Population y Desarrollo Social, 2009. <i>Violencia contra la mujer</i> . www.cepar.org.ec/endemain_04/nuevo06/violencia/violencia_m.htm (consulté en juillet 2009).
Haïti	2000	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Mexique	2003	Ramírez, Eva Gisela, 2007. <i>ENDIREH-2006's achievements and limitations in determining indicators for measuring violence against women in Mexico</i> . Communication sollicitée, Réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs pour évaluer la violence à l'égard des femmes, Genève, 8-10 octobre.
Nicaragua	1997/98	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Paraguay	2004	Centro Paraguayo de Estudios de Population et al., 2005. <i>Encuesta nacional de demografía y salud sexual y reproductiva, 2004</i> .
Pérou	2000	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Pérou : ville et province	2000	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
République dominicaine	2002	Kishor, Sunita et Kiersten Johnson, 2004. <i>Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study</i> . Calverton, Maryland, ORC Macro.
Océanie		
Îles Salomon	2008	Secretariat of the Pacific Community for the Ministry of Women, Youth & Children's Affairs, 2009. <i>Solomon Islands Family Health and Safety Study: A study on violence against women and children</i> .

Tableau 6.E

Source des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes (tableaux 6.A et 6.B) [suite]

Pays ou zone	Années de l'enquête	Source
Samoa	2000	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Régions plus développées		
Albanie	2002	Albanie Institute of Public Health, Ministry of Health, Institute of Statistics et al., 2005. <i>Reproductive Health Survey</i> . Tirana (Albanie), 2002.
Allemagne	2003	Federal Ministry for Families, Senior Citizens, Women and Youth, 2003. <i>Health, Well-Being and Personal Safety of Women in Germany. A Representative Study of Violence against Women in Germany</i> .
Australie	2002/03	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
Canada	2004	Statistics Canada, 2006. <i>Measuring Violence Against Women: Statistical Trends 2006</i> . Ottawa, Ministère de l'industrie.
Danemark	2003	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
Finlande	2005/06	Minna Piispa, Markku Heiskanen, Juha Kääriäinen et Reino Sirén, 2006. <i>Violence against Women in Finland</i> . Helsinki, National Research Institute of Legal Policy Publication et Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affiliés aux Nations Unies (HEUNI).
	1997	Coordination Action on Human Rights Violations (CAHRV), 2006. <i>Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe: obstacles and possible solutions</i> . Décembre.
France	2006	Coordination Action on Human Rights Violations (CAHRV), 2006. <i>Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe: obstacles and possible solutions</i> . Décembre.
Italie	2006	ISTAT, 2006. <i>Violence and abuses against women inside and outside family</i> .
Japon : ville	2000/01	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Lituanie	2000	Co-ordination Action on Human Rights Violations (CAHRV), 2006. <i>Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe: obstacles and possible solutions</i> . Décembre.
Norvège	2004	Haaland, Thomas, Sten-Erik Clausen et Berit Schei, 2005. <i>Couple Violence: Different Perspectives. Results From the First National Survey in Norway</i> . NIBR Report.
Nouvelle-Zélande : ville et province	2003	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Country Fact Sheets. Genève, OMS.
Pologne	2004	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
République de Moldova	2005	Moldova National Scientific and Applied Center for preventive Medicine, Ministry of Health and Protection and ORC Macro, 2006. <i>Moldova Demographic and Health Survey 2005</i> . Chisinau.
République tchèque	2003	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.
Royaume-Uni	2006/07	Povey, David (dir. publ.), Kathryn Coleman, Peter Kaiza, Jacqueline Hoare et Krista Jansson. 2008. <i>Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2006/07</i> , troisième édition (Supplementary Volume 2 to <i>Crime in England and Wales 2006/07</i>). 31 janvier.
Serbie : ville	2003	García-Moreno, C., H. A. F. M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts, 2005. <i>WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial results in prevalence, health outcomes and women's responses</i> . Genève, OMS.
Slovaquie	2008	Bodnárová, Bernardina, Jarmila Filadelfiová et Barbara Holubová, 2009. <i>Representative Research on Prevalence and Experience of Women with Violence against Women in Slovakia</i> . Bratislava, Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la famille.
Suède	1999/2000	Coordination Action on Human Rights Violations (CAHRV), 2006. <i>Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe: obstacles and possible solutions</i> . Décembre.
Suisse	2003	Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. <i>Violence Against Women. An International Perspective</i> . New York, Springer.

Tableau 7

Accès aux sources d'eau potable et utilisation de combustibles solides pour la cuisson (suite)

Pays ou zone ^a	Année	Proportion de ménages situés à moins de 15 minutes d'une source d'eau potable (%)		Proportion de ménages sans eau à domicile par personne adulte assurant généralement la corvée d'eau (%)				Temps moyen nécessaire pour la corvée d'eau (minutes par trajet)		Proportion de ménages utilisant des combustibles solides pour la cuisson (%)	
		Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales
Régions plus développées											
Albanie ^b	2005	96	95	4	3	13	5	22	17	26	79
Bélarus ^b	2005	99	96	9	7	0	9
Bosnie-Herzégovine ^b	2006	98	95	2	2	8	7	12	12	19	67
Ex-République yougoslave de Macédoine ^b	2005	98	98	1	1	4	1	29	10	24	55
Monténégro ^b	2005/06	100	97	6	3	15	15	18	56
République de Moldova	2005	1	24
Serbie ^b	2005/06	99	96	1	1	4	4	33	19	14	61
Ukraine ^b	2005	98	91	2	4	36	35	20	8	2	25

Sources :

Tous les indicateurs : Macro International, Enquêtes démographiques et sanitaires et STATcompiler, www.measuredhs.com (consulté en août 2009); et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), rapports de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS), <http://childinfo.org/> (consulté en août 2009).

Définitions :

Ménages situés à moins de 15 minutes d'une source d'eau potable : Ménages dont les membres ont besoin de moins de 15 minutes pour se rendre à la principale source d'eau potable, prendre de l'eau et revenir à la maison.

Adultes assurant généralement la corvée d'eau : Femme ou homme de 15 ans ou plus identifié par un membre du ménage comme étant la personne allant généralement chercher de l'eau de la principale source d'eau potable du ménage.

Temps moyen nécessaire pour assurer la corvée d'eau : Temps moyen nécessaire pour se rendre à la principale source d'eau potable, prendre de l'eau et revenir à la maison, calculé uniquement pour les ménages sans eau à domicile.

Ménages utilisant des combustibles solides pour la cuisson : Ménages utilisant comme principal type de combustible pour la cuisson le bois, la paille, les arbustes, l'herbe, les résidus de culture, le fumier des animaux, le charbon ou le lignite. Ces types de combustibles sont associés à la pollution accrue de l'air intérieur.

Notes :

.. Données non disponibles.

— Magnitude nulle ou inférieure à 0,5 %.

^a Données de l'Enquête démographique et sanitaire (EDS) sauf indication contraire.

^b Données des rapports nationaux de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples.

^c Données du rapport national de l'EDS de 2003.

^d Données du rapport national de l'EDS de 1994/95.

^e Données du rapport national de l'EDS de 2005.

^f Réponses multiples pour la question concernant la personne généralement chargée de la corvée d'eau.

^g Données du rapport national de l'EDS de 2007.

^h Données du rapport national de l'EDS de 2000.

ⁱ Données du rapport national de l'EDS de 1997.

Tableau 8

Accès à un revenu numéraire et participation des femmes à la prise de décisions au sein du ménage concernant les dépenses

Pays ou zone	Année	Personnes mariées âgées de 15 à 49 ans ayant eu un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois (%)		Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne participant pas aux décisions sur la manière de dépenser leur propre revenu monétaire (%)		Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans participant aux décisions sur les achats du ménage (%)						
		Femmes	Hommes	Total	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Achats pour les besoins courants du ménage			Principaux achats du ménage		
							Total	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Total	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche
Afrique												
Bénin	2006	77	89	4	5	1	62	56	67	44	43	45
Burkina Faso	2003	21	37	6	6	4	39	39	43	24	26	28
Cameroun	2004	52	..	9	13	4	51	39	67	36	29	48
Congo	2005	66	89	5	7	2
Égypte	2008	14	..	3	9	1	78	69	85	55	39	64
Éthiopie	2005	9	30	5	8	2	83	77	88	57	48	67
Ghana	2008	79	86	6	13	4	80	74	83	62	52	67
Guinée	2005	66	64	8	11	6	53	54	53	45	47	42
Kenya	2003	50	89	13	17	8	60	53	68	36	31	43
Lesotho	2004	28	50	10	26	5	78	68	87	43	34	56
Libéria	2007	46	66	23	35	11	91	92	93	75	77	84
Madagascar	2004	52	76	10	13	7	92	92	95	82	80	88
Malawi	2004	18	57	34	47	14	33	30	48	18	17	27
Mali	2006	48	72	7	10	4	28	26	27	20	18	20
Maroc	2003	12	..	4	13	1	49	32	66	50	34	69
Namibie	2006/07	45	78	10	20	8	81	66	92	75	60	89
Niger	2006	30	60	3	2	2	19	21	19	13	12	16
Nigéria	2003	57	69	10	12	10	33	24	56	20	16	31
Ouganda	2006	48	76	14	19	5	65	74	67	51	61	46
République démocratique du Congo	2007	56	74	28	36	12	57	56	65	44	42	48
République-Unie de Tanzanie	2004	24	67	21	44	10	49	41	65	34	28	43
Rwanda	2005	22	47	22	22	13	67	67	74	58	60	60
Sénégal	2005	37	84	6	13	5	25	18	36	16	10	23
Swaziland	2006	50	84	4	7	4	80	75	85	61	50	72
Tchad	2004	41	..	7	5	2
Zambie	2007	39	73	21	28	10	79	66	94	56	44	73
Zimbabwe	2005	32	71	6	14	3	88	84	93	90	86	92
Asie												
Arménie	2005	24	76	7	15	3	79	74	81	77	73	82
Azerbaïdjan	2006	19	84	7	9	1	52	49	58	53	49	60
Bangladesh	2007	27	..	13	17	9	64	68	64	56	60	57
Cambodge	2005	47	..	5	7	3	93	95	93	79	77	79
Inde	2005/06	27	90	18	21	8	60	59	67	53	51	61
Indonésie	2007	39	..	3	4	3	94	93	95	79	76	82
Jordanie	2007	74	68	81	71	63	79
Népal	2006	30	75	14	13	9	58	56	71	53	52	64
Philippines	2003	43	85	6	6	5	86	86	84	77	79	76
Turquie	2003	23	..	11	28	2

Tableau 8

Accès à un revenu numéraire et participation des femmes à la prise de décisions au sein du ménage concernant les dépenses (suite)

Pays ou zone	Année	Personnes mariées âgées de 15 à 49 ans ayant eu un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois (%)		Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne participant pas aux décisions sur la manière de dépenser leur propre revenu monétaire (%)		Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans participant aux décisions sur les achats du ménage (%)						
		Femmes	Hommes	Total	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Achats pour les besoins courants du ménage			Principaux achats du ménage		
							Total	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche	Total	Quintile le plus pauvre	Quintile le plus riche
Amérique latine et Caraïbes												
Bolivie (État plurinational de)	2003	56	87	10	16	8	89	81	90	77	69	80
Haïti	2005	62	..	3	2	3	78	82	74	65	70	63
Honduras	2005	43	..	2	4	1	78	59	91	66	48	81
Pérou	2004	50	..	4	12	1	81	65	86	70	50	80
République dominicaine	2007	49	..	3	3	3	83	78	87	76	70	82
Régions plus développées												
République de Moldova	2005	57	76	2	3	2	97	97	95	96	95	94
Ukraine	2007	79	94	1	1	2	95	95	95	92	94	93

Source :

Tous les indicateurs : Macro International, base de données des enquêtes démographiques et sanitaires, correspondance en novembre 2009.

Définitions :

Personnes mariées âgées de 15 à 49 ans ayant obtenu un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois : Femmes ou hommes actuellement mariés/vivant en couple âgés de 15 à 49 ans qui exerçaient une activité professionnelle à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois et ont obtenu soit un revenu monétaire soit un revenu monétaire et en nature.

Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ne participant pas aux décisions sur la manière de dépenser leur propre revenu monétaire : Femmes actuellement mariées/vivant en couple âgées de 15 à 49 ans, ayant obtenu un revenu monétaire au cours des 12 derniers mois, qui ont déclaré que le mari/partenaire seul, le mari/partenaire essentiellement ou toute personne autre qu'elles-mêmes, décide généralement de la manière d'utiliser l'argent qu'elles ont gagné.

Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans participant aux décisions concernant les achats du ménage : Femmes actuellement mariées/vivant en couple âgées de 15 à 49 ans qui ont déclaré que généralement elles prennent elles-mêmes les décisions ou conjointement avec leur mari/partenaire concernant : a) les achats pour les besoins courants du ménage; et b) les principaux achats du ménage.

Quintiles de richesse : Se définissent par la situation socioéconomique plutôt que par le revenu ou la consommation. Un indice de richesse se calcule sur la base des données sur la possession d'un ménage de certains actifs comme les postes de télévision ou les bicyclettes, les matériaux de construction des maisons et les types d'installations d'accès à l'eau et à l'assainissement. Les indicateurs présentés dans le tableau concernent les femmes dans l'indice du quintile de richesse le plus pauvre (les 20 % de la population avec la note la plus faible) et les femmes dans le quintile le plus riche (les 20 % de la population avec la note la plus élevée de l'indice de richesse). Pour le calcul de l'indice de richesse, voir www.measuredhs.com/topics/wealth/methodology.cfm.

Note :

.. Données non disponibles.

Tableau 9
Liste des pays, zones et groupements géographiques

Seuls les pays ou zones avec une population d'au moins 100 000 habitants en 2010 sont inclus.

Afrique	<i>Afrique de l'Ouest</i>	Bangladesh
<i>Afrique du Nord</i>	Bénin	Bhoutan
Algérie	Burkina Faso	Inde
Égypte	Cap-Vert	Iran (République islamique d')
Jamahiriya arabe libyenne	Côte d'Ivoire	Maldives
Maroc	Gambie	Népal
Sahara occidental	Ghana	Pakistan
Tunisie	Guinée	Sri Lanka
<i>Afrique subsaharienne</i>	Guinée-Bissau	<i>Asie occidentale</i>
<i>Afrique de l'Est</i>	Libéria	Arabie saoudite
Burundi	Mali	Arménie ^c
Comores	Mauritanie	Azerbaïdjan ^c
Djibouti	Niger	Bahreïn
Érythrée	Nigéria	Chypre
Éthiopie	Sénégal	Émirats arabes unis
Kenya	Sierra Leone	Géorgie ^c
Madagascar	Togo	Iraq
Malawi	Asie	Israël
Maurice	<i>Asie centrale^b</i>	Jordanie
Mayotte	Kazakhstan ^c	Koweït
Mozambique	Kirguistan ^c	Liban
République-Unie de Tanzanie	Ouzbékistan ^c	Oman
Réunion	Tadjikistan ^c	Qatar
Rwanda	Turkménistan ^c	République arabe syrienne
Somalie	<i>Asie de l'Est</i>	Territoire palestinien occupé
Soudan ^a	Chine	Turquie
Ouganda	Chine, RAS de Hong Kong	Yémen
Zambie	Chine, RAS de Macao	Amérique latine et Caraïbes
Zimbabwe	Mongolie	<i>Caraïbes</i>
<i>Afrique moyenne</i>	République de Corée	Antilles néerlandaises
Angola	République populaire démocratique de Corée	Aruba
Cameroun	<i>Asie du Sud-Est</i>	Bahamas
Congo	Brunéi Darussalam	Barbade
Gabon	Cambodge	Cuba
Guinée équatoriale	Indonésie	Grenade
République centrafricaine	Malaisie	Guadeloupe
République démocratique du Congo	Myanmar	Haïti
Sao Tomé-et-Principe	Philippines	Îles Vierges américaines
Tchad	République démocratique populaire lao	Jamaïque
<i>Afrique australe</i>	Singapour	Martinique
Afrique du Sud	Thaïlande	Puerto Rico
Botswana	Timor-Leste	République dominicaine
Lesotho	Viet Nam	Sainte-Lucie
Namibie	<i>Asie du Sud^b</i>	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Swaziland	Afghanistan	Trinité-et-Tobago

Tableau 9

Liste des pays, zones et groupements géographiques (suite)

Amérique centrale	Nouvelle-Calédonie	Europe occidentale
Belize	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Allemagne
Costa Rica	Polynésie française	Autriche
El Salvador	Samoa	Belgique
Guatemala	Tonga	Danemark ^e
Honduras	Vanuatu	Espagne ^d
Mexique	Régions plus développées	Finlande ^e
Nicaragua	<i>Europe de l'Est</i>	France
Panama	Albanie ^d	Îles anglo-normandes ^e
Amérique du Sud	Bélarus	Irlande ^e
Argentine	Bosnie-Herzégovine ^d	Islande ^e
Bolivie (État plurinational de)	Bulgarie	Italie ^d
Brésil	Croatie ^d	Luxembourg
Chili	Estonie ^e	Malte ^d
Colombie	Ex-République yougoslave de Macédoine ^d	Norvège ^e
Équateur	Fédération de Russie	Pays-Bas
Guyana	Grèce ^d	Portugal ^d
Guyane française	Hongrie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^e
Paraguay	Lettonie ^e	Suède ^e
Pérou	Lituanie ^e	Suisse
Suriname	Monténégro ^d	Autres pays développés
Uruguay	Pologne	Australie ^f
Venezuela (République bolivarienne du)	République de Moldova	Canada ^g
Océanie	République tchèque	États-Unis d'Amérique ^g
Fidji	Roumanie	Japon ^h
Guam	Serbie ^d	Nouvelle-Zélande ^f
Îles Salomon	Slovaquie	
Micronésie (États fédérés de)	Slovénie	
	Ukraine	

Notes :

- ^a Le Soudan est inclus dans l'Afrique du Nord pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; et chapitre 3 : Éducation.
- ^b L'Asie centrale et l'Asie du Sud sont combinées en une seule région, l'Asie centrale du Sud, pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; et au chapitre 3 : Éducation.
- ^c Inclus dans le groupe « CEI en Asie » pour l'analyse présentée au chapitre 4 : Travail.
- ^d Inclus dans l'Europe du Sud pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; chapitre 3 : Éducation; et chapitre 4 : Travail.
- ^e Inclus dans l'Europe du Nord pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; chapitre 3 : Éducation; et chapitre 4 : Travail.
- ^f L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont incluses dans l'Océanie pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; et chapitre 3 : Éducation.
- ^g Le Canada et les États-Unis d'Amérique sont inclus dans l'Amérique du Nord pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; et chapitre 3 : Éducation.
- ^h Le Japon est inclus dans l'Asie de l'Est pour l'analyse présentée au chapitre 1 : Population et familles; et chapitre 3 : Éducation.

Références

Chapitre 1

Population et familles

- Jha, Prabhat, Rajesh Kumar, Priya Vasa, Neeraj Dhingra, Deva Thiruchelvam et Rahim Moineddin, 2006. Low male-to-female sex ratio of children born in India: national survey of 1.1 million households. *The Lancet*, vol. 367, n° 9506 (21 janvier).
- McCauley, A. P. et C. Salter, 1995. Meeting the needs of young adults. *Population Reports*, Series J, n° 41. Baltimore (Maryland, États-Unis), Johns Hopkins School of Public Health, Population Information Program (octobre).
- Nations Unies, 2008. *Annuaire démographique*, 2006. Numéro de vente : E/F.09.XIII.1. New York, Division de statistique des Nations Unies.
- Nations Unies, 2009a. *World Population Prospects: The 2008 Revision*. Numéro de vente : 09.XII.6. New York, Division de la population des Nations Unies.
- Nations Unies, 2009b. *Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision*. New York, Division de statistique des Nations Unies.
- Nations Unies, 2009c. *World Marriage Data 2008*. New York, Division de statistique des Nations Unies.
- Nations Unies, 2009d. Collecte de données pour l'*Annuaire démographique* (consulté en juin 2009).
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2009. Base de données de l'OCDE sur la famille PF11.2, « Full-time equivalent participation rates for children under 3 years old ». www.oecd.org/els/social/family/database (consulté en décembre 2009).
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2001. Early marriage: child spouses. *Innocenti Digest*, n° 7 (mars).

Chapitre 2

Santé

- American Cancer Society, 2007. *Breast Cancer Facts and Figures 2007-2008*. Atlanta (Géorgie, États-Unis), American Cancer Society. www.cancer.org/downloads/STT/BCFF-Final.pdf (consulté en juin 2009).
- Bloomfield, Kim, Tim Stockwell, Gerhard Gmel et Nina Rehn, 2003. International comparisons of alcohol consumption. *Alcohol Research and Health* (hiver). <http://pubs.niaaa.nih.gov/publications/arh27-1/95-109.htm> (consulté en juillet 2009).
- Boland, Reed et Laura Katzive, 2008. Developments in law on induced abortion: 1998-2007. *International Family Planning Perspectives*, vol. 34, n° 3, p. 110 à 120.
- Fédération internationale du diabète (FID), 2008. *Diabetes Atlas*. Troisième édition. Bruxelles, FID. www.eatlas.idf.org/index1397.html (consulté en juin 2009).
- Fédération internationale du diabète (FID), 2009. *Diabetes Atlas*. Quatrième édition. Bruxelles, FID. <http://www.diabetesatlas.org/> (consulté en mars 2010).

- Garcia M., Jemal A., Ward E., Center M. M., Hao Y., Siegel R. L. et Thun M. J., 2007. *Global Cancer Facts and Figures 2007*. Atlanta, Géorgie, American Cancer Society.
- Grimes, David, Janie Benson, Susheela Singh, Mariana Romero, Bela Ganatra, Friday Okonofua et Iqbal Shah, 2006. Unsafe abortion: the preventable pandemic. *The Lancet Sexual and Reproductive Health Series*, octobre.
- International Obesity Task Force, 2009. *Global Prevalence of Adult Obesity*. Londres, International Association for the Study of Obesity. www.who.int/databases/documents/GlobalPrevalenceofAdultObesityJuly2009.pdf (consulté en août 2009).
- Jernigan, David, 2001. *Global Status Report: Alcohol and Young People 2001*. Genève, Organisation mondiale de la Santé. http://whqlibdoc.who.int/hq/2001/who_msd_msb_01.1.pdf (consulté en juillet 2009).
- Mackay, Judith, Ahmedin Jemal, Nancy Lee et Maxwell Parkin, 2006. *The Cancer Atlas*.
- Macro International, 2009. MEASURE DHS STATcompiler. www.measuredhs.com (consulté en juillet 2009).
- Mashal, Taufiq, Takehito Takano, Keiko Nakamura, Masashi Kizuki, Shafiqullah Hemat, Masafumi Watanabe et Kaoruko Seino, 2008. Factors associated with the health and nutritional status of children under 5 years of age in Afghanistan: family behaviour related to women and past experience of war-related hardships. *BMC Public Health*, vol. 8, n° 301. www.biomedcentral.com/1471-2458/8/301 (consulté en juin 2009).
- Matlin, Stephen et Nancy Spence, 2000. The gender aspects of the HIV/AIDS pandemic. Étude réalisée pour la réunion du Groupe d'experts sur la pandémie de VIH/sida et son impact différent sur les hommes et les femmes, Windhoek, Namibie, 13-17 novembre. www.un.org/womenwatch/daw/csw/hivaids/matlinspence.html (consulté en septembre 2009).
- Meslé, France, 2004. Mortality in Central and Eastern Europe: long-term trends and recent upturns. *Demographic Research*, Special Collection 2, article 3 (16 avril 2004).
- Murray, C. J. L. et A. D. Lopez (dir. publ.), 1996. *The Global Burden of Disease: A Comprehensive Assessment of Mortality and Disability from Diseases, Injuries and Risk Factors in 1990 and Projected to 2020*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- Nations Unies, 1995a. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.
- Nations Unies, 1995b. *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994*. Numéro de vente : F.95.XIII.18.
- Nations Unies, 2000. *Les femmes dans le monde 2000 : des chiffres et des idées*. Numéro de vente : F.00.XVII.14.
- Nations Unies, 2001. *World Population Monitoring 2000*. Numéro de vente : E.01.XIII.14.
- Nations Unies, 2003. *World Contraceptive Use 2003*. Numéro de vente : E.04.XIII.2.
- Nations Unies, 2007. *World Abortion Policies 2007*. Numéro de vente : E.07.XIII.6.
- Nations Unies, 2009a. *World Population Prospects: The 2008 Revision*. Numéro de vente : E.09.XII.6.
- Nations Unies, 2009b. *World Contraceptive Use 2009*. Numéro de vente : E.09.XIII.7.
- Nations Unies, 2009c. *World Population Prospects DEMOBASE*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.
- Nations Unies, 2009d. *Base de données des Nations Unies sur les indicateurs OMD*. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique.
- Nations Unies, 2010. *World Population Policies Data 2009*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.
- Notzon, Francis C., Yuri M. Komarov, Sergei P. Ermakov, Christopher T. Sempos, James S. Marks et Elena V. Sempos, 1998. Causes of declining life expectancy in Russia. *JAMA*, vol. 279, n° 10, p. 793 à 800.

- Obaid, Thoraya Ahmed, 2009. Message of the UNFPA Executive Director on the International Day of the Midwife (5 mai). www.unfpa.org/public/News/pid/2631 (consulté en mai 2009).
- Obot, Isidore et Robin Room (dir. publ.), 2005. *Alcohol, Gender and Drinking Problems*. Genève, OMS.
- Omran, Abdel R., 1971. The epidemiologic transition: a theory of the epidemiology of population change. *The Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol. 49, n° 4, p. 509 à 538.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), Non daté. Youth Violence and Alcohol Fact Sheet. www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/factsheets/ft_youth.pdf (consulté en juillet 2009).
- OMS, 1948. Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, adopté par la Conférence internationale sur la santé, New York, 19-22 juin 1946 (entré en vigueur le 7 avril 1948). <http://apps.who.int/gb/bd/PDF/bd47/FR/constitution-fr.pdf> (consulté en mars 2009).
- OMS, 2004. *Global Status Report on Alcohol*. Genève, OMS.
- OMS, 2005. *Health and the Millennium Development Goals*. Genève, OMS.
- OMS, 2006. *Obesity and overweight*. Fact sheet No. 311. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/en/index.html (consulté en avril 2010).
- OMS, 2007. *Maternal Mortality in 2005: Estimates prepared by WHO, UNICEF, UNFPA and the World Bank*. Genève, OMS.
- OMS, 2008a. *The Global Burden of Disease: 2004 Update*. Genève, OMS.
- OMS, 2008b. *World Health Statistics: 2008*. Genève, OMS.
- OMS, 2008c. *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2008. Le programme MPOWER*. Genève, OMS.
- OMS, 2009a. *World Health Statistics: 2009*. Genève, OMS.
- OMS, 2009b. *World Malaria Report 2009*. Genève, OMS.
- ONU-Femmes (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), 2009. MDGs & Gender: Goal 5. www.ONU-Femmes.org/progress/2008/mdgsGender5.html (consulté en octobre 2009).
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), 2008a. *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2008*. Genève, ONUSIDA.
- ONUSIDA, 2008b. Caregiving in the context of HIV/AIDS. Document de référence pour la réunion du Groupe d'experts sur « Le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris en ce qui a trait aux soins dispensés dans le contexte du VIH/sida ». EGM/ESOR/2008/BP.4 (octobre 2008).
- Parkin, Max, Freddie Bray, J. Ferlay et Paola Pisani, 2005. Global cancer statistics: 2002. *CA: A Cancer Journal for Clinicians*, vol. 55, n° 2, p. 74 à 108. <http://toxicology.usu.edu/endnote/Cancer-Global-Stats-CA-2005.pdf> (consulté en juin 2009).
- Parkin, Max, Paola Pisani et J. Ferlay, 1999. Global cancer statistics. *CA: A Cancer Journal for Clinicians*, vol. 49, n° 1, p. 33 à 64.
- Peasey, Anne, Martin Bobak, Ruzena Kubinova, Sofia Malyutina, Andrzej Pajak, Abdonas Tamosiunas, Hynek Pikhart, Amanda Nicholson et Michael Marmot, 2006. Determinants of cardiovascular disease and other non-communicable diseases in Central and Eastern Europe: rationale and design of the HAPIEE study. *BMC Public Health*, vol. 6, n° 255 (octobre).
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2005a. *Arab Human Development Report 2005: Towards the Rise of Women in the Arab World*. Bureau régional pour les États arabes. New York, PNUD.
- PNUD, 2005b. *En Route to Equality: A Gender Review of National MDG reports 2005*. New York, Bureau des politiques de développement.
- Preston, Samuel et Haidong Wang, 2006. Sex mortality difference in the United States: the role of cohort smoking patterns. *Demography*, vol. 43, n° 4, p. 631 à 646.

- Room, Robin et Klara Hradilova Selin, 2005. Problems from women's and men's drinking in eight developing countries. Dans Obot, Isidore et Robin Room (dir. publ.), *Alcohol, Gender and Drinking Problems*. Genève, OMS.
- Rutstein, Shea et Iqbal Shah, 2004. Infecundity, infertility, and childlessness in developing countries. *DHS Comparative Reports No. 9*. Calverton (Maryland, États-Unis), ORC Macro et Organisation mondiale de la Santé.
- Sedgh, Gilda, Stanley Henshaw, Susheela Singh, Arkinrinola Bankole et Joanna Drescher, 2007. Legal abortion worldwide: incidence and recent trends. *International Family Planning Perspectives*, vol. 33, n° 3, p. 106 à 116.
- Singh, Susheela, Deirdre Wulf, Rubina Hussain, Akinrinola Bankole et Gilda Sedgh, 2009. *Abortion Worldwide: A Decade of Uneven Progress*. New York, Guttmacher Institute.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2007. *Situation des enfants dans le monde 2008 : la survie de l'enfant*. New York, UNICEF.
- UNICEF, 2008a. *Situation des enfants dans le monde 2009 : la santé maternelle et néonatale*. New York, UNICEF.
- UNICEF, 2008b. *Progrès pour les enfants : mortalité maternelle, bilan statistique*. Numéro 7 (septembre 2008). New York, UNICEF.
- Wilsnack, Richard, Sharon Wilsnack et Isidore Obot, 2005. Why study gender, alcohol and culture. Dans Obot, Isidore et Robin Room (dir. publ.), *Alcohol, Gender and Drinking Problems*. Genève, OMS.
- Wiredu, Edwin et Henry Armah, 2006. Cancer mortality patterns in Ghana: a 10-year review of autopsies and hospital mortality. *BMC Public Health*, vol. 6, n° 159. www.biomedcentral.com/1471-2458/6/159 (consulté en juin 2009).
- Yin, Sandra, 2007. *Gender Disparities in Health and Mortality*. Washington, DC, Population Reference Bureau (novembre). www.prb.org/Publications/Articles/2007/genderdisparities.aspx (consulté en mars 2009).
- Zaridze, David, Paul Brennan, Jillian Boreham, Alex Boroda, Rostislav Karpov, Alexander Lazarev, Irina Konobeevskaya, Vladimir Igitov, Tatiana Terechova, Paolo Boffetta et Richard Peto, 2009. Alcohol and cause-specific mortality in Russia: a retrospective case-control study of 48,557 adult deaths. *The Lancet*, vol. 373, n° 9682, p. 2201 à 2214.

Chapitre 3

Éducation

- CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe), 2009. UNECE Statistical database. www.unece.org/stats/ (consulté en octobre 2009).
- Colclough, C., S. Al-Samarrai, P. Rose et M. Tembon, 2003. *Achieving Schooling for All in Africa: Costs, Commitment and Gender*. Aldershot (Royaume-Uni), Ashgate.
- Commission européenne, 2006. *She Figures 2006: Women and Science, Statistics and Indicators*. Luxembourg, Commission européenne.
- EUROSTAT, 2009. Information society statistics database. <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté en octobre 2009).
- Hafkin, Nancy, 2003. Keynote Address: Gender issues in ICT statistics and indicators with particular emphasis on developing countries (septembre).
- Huyer, Sophia, Nancy Hafkin, Heidi Ertl et Heather Dryburgh, 2005. Women in the information society. Dans G. Sciadis (dir. publ.), *From the Digital Divide to Digital Opportunities: Measuring Infostates for Development*. Montréal, Orbicom.
- Institut de statistique de l'UNESCO, 2005a. Children Out of School: Measuring Exclusion from Primary Education. Montréal, UNESCO.

- Institut de statistique de l'UNESCO, 2005b. *Global Education Digest 2005: Comparing Education Statistics Across the World*. Montréal, UNESCO.
- Institut de statistique de l'UNESCO, 2008. *International Literacy Statistics: A Review of Concepts, Methodology and Current Data*. Montréal, UNESCO.
- Institut de statistique de l'UNESCO, 2009a. Correspondance en juin 2009.
- Institut de statistique de l'UNESCO, 2009b. UIS Data Centre. www.uis.unesco.org (consulté en décembre 2009).
- Institut de statistique de l'UNESCO, 2009c. *Global Education Digest 2009: Comparing Education Statistics Across the World*. Montréal, UNESCO.
- Juma, Calestous et Lee Yee-Cheong, 2005. *Innovation: Applying Knowledge in Development: A Report of the UN Millennium Project's Task Force on Science, Technology and Innovation*. Londres, Earthscan.
- Lopez-Claros, Augusto et S. Zahidi, 2005. *Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap*. Genève, Forum économique mondial.
- Mehrah, G., 1995. *Girls' drop-out from primary schooling in the Middle East and North Africa: challenges and alternatives*. Amman, Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.
- Nations Unies, 1995. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.
- Nations Unies, 2008. *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2008*.
- Nations Unies, 2009. Collecte de données pour l'*Annuaire démographique* (consulté en juin 2009).
- Programme des Nations Unies pour les établissements humains, 2006. *Rapport sur l'état des villes dans le monde 2006/7 : Les objectifs du Millénaire pour le développement et viabilité urbaine*. Nairobi, Habitat.
- UIT (Union internationale des télécommunications), 2009. *Information Society Statistical Profiles 2009: Americas*. Genève, UIT.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2003. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4, Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité*. Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2005. *Vers les sociétés du savoir*. Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2007. *Science, technologie et genre : Rapport international*. Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2008. *EFA Global Monitoring Report 2008. Education for All by 2015: Will we make it?* Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2010. *EFA Global Monitoring Report 2010: Reaching the marginalized*. Paris, UNESCO.
- UNESCO-UNEVOC International Centre for Technical and Vocational Education and Training, 2006. *Participation in Formal Technical and Vocational Education and Training Programmes Worldwide: An Initial Statistical Study*. Bonn, UNESCO-UNEVOC.

Chapitre 4

Travail

- Addati, L. et N. Cassirer, 2008. Document de référence pour la réunion du Groupe d'experts sur « Le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris en ce qui a trait aux soins dispensés dans le contexte du VIH/sida », organisé par la Division de la promotion de la femme des Nations Unies, Genève, 6-8 octobre 2008.
- Anker, R., H. Melkas et A. Korten, 2003. *Gender-based occupational segregation in the 1990s. Working Paper No. 16*. Genève, OIT.

- Anker, R., 2005. Women's access to occupations with authority, influence and decision-making power. *Working Paper No. 44*. Département de l'intégration des politiques. Genève, OIT.
- Antonopoulos, R. et I. Hirway (dir. publ.), 2010. *Unpaid Work and the Economy: Gender, Time Use and Poverty in Developing Countries*. Basingstoke, Royaume-Uni, Palgrave MacMillan.
- Australia Bureau of Statistics, 2009. Work, family life and balance. *Australian Social Trends*, 4102.0 (septembre).
- Bettio, F. et A. Verashchagina, 2009. *Gender segregation in the labour market: Root causes, implications and policy responses in the EU*. Bruxelles, Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion.
- Bianchi, S. M., 2000. Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor. *Social Forces*, vol. 79, n° 1, p. 191 à 228.
- Blanco, F., 2009. *Assessing the gender gap: evidence from SIMPOC surveys*. Genève, OIT-IPEC, SIMPOC.
- Bureau des statistiques du travail des États-Unis d'Amérique, 2009. Charts from the American Time Use Survey. www.bls.gov/tus/charts/home.htm (consulté en octobre 2009).
- Bureau international du Travail, 1993a. *Bulletin des statistiques du travail*, 1993-2. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 1993b. *Report of the Fifteenth International Conference of Labour Statisticians, Geneva, 19-28 January 2003*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2002. *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2003a. *Yearbook of labour statistics* (62^e édition), 2003. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2003b. *Rapport de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 24 novembre-3 décembre 2003*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2004a. Employment in the informal economy in the Republic of Moldova. *Working Paper No. 41*. Département de l'intégration des politiques. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2004b. Making work arrangements more family-friendly. Information sheet No. WF-5. Programme Conditions d'emploi et du travail. Genève, OIT. www.ilo.org/public/english/region/eurpro/moscow/areas/gender/wf-5.pdf (consulté en novembre 2009).
- Bureau international du Travail, 2004c. Maternity protection. Information sheet No. WF-4. Programme Conditions d'emploi et du travail. Genève, OIT. www.ilo.org/public/english/region/eurpro/moscow/areas/gender/wf-4.pdf (consulté en novembre 2009).
- Bureau international du Travail, 2005. Examples of leave provisions for fathers. Programme Conditions d'emploi et du travail. Genève, OIT. www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/family/reconcilwf/specialleave.htm (consulté en décembre 2009).
- Bureau international du Travail, 2007. *Key Indicators of the Labour Market*. Cinquième édition. Genève, OIT. Version en ligne (consultée en juillet-octobre 2009).
- Bureau international du Travail, 2008a. *Global Wage Report 2008/2009*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2008b. Economically Active Population Estimates and Projections, 2008 revision, 1980-2020. Cinquième édition. http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eapep_E.html (consulté en juin 2009).
- Bureau international du Travail, 2008c. *Report of the 18th International Conference of Labour Statisticians, Geneva, 24 November-5 December 2008*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2009a. *Égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent*. Conférence internationale du Travail, quatre-vingt-dix-huitième session, Rapport VI. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2009c. *Tendances mondiales de l'emploi des femmes : mars 2009*. Genève, OIT.

- Bureau international du Travail, 2009d. Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants. Dans *Rapport de la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 24 novembre-5 décembre 2008*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2009e. Banque de données statistiques sur la main-d'œuvre (LABORSTA). <http://laborsta.ilo.org> (consulté en juin 2009-janvier 2010).
- Commission européenne, 2007. Combattre l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes. http://europa.eu/legislation_summaries/employment_and_social_policy/equality_between_men_and_women/c10161_fr.htm (consulté en octobre 2009).
- Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE, Nations Unies et Banque mondiale, 2009. *Système de comptabilité nationale 2008*.
- Cousins, C. et N. Tang, 2003. *Households, Work and Flexibility: HWF Comparative Reports*. Volume 2, Thematic Reports. Vienne, Institut des hautes études, Projet HWF.
- Guarcello, L., B. Henschel, S. Lyon, F. Rosati et C. Valdivia, 2006. *Child Labour in the Latin America and Caribbean Region: A Gender-based Analysis*. Genève, OIT.
- Hagemann, F., Y. Diallo, A. Etienne et F. Mehran, 2006. *Global Child Labour Trends 2000 to 2004*. Genève, OIT-IPEC, Statistical Information and Monitoring Programme on Child Labour (SIMPOC).
- Hakim, Catherine, 2004. *Key Issues in Women's Work: Female Diversity and the Polarization of Women's Employment*. Seconde édition. Londres, The GlassHouse Press.
- Hussmanns, R., 2005. Measuring the informal economy: from employment in the informal sector to informal employment. *Working Paper No. 53*. Département de l'intégration des politiques. Genève, OIT.
- Hussmanns, R., F. Mehran et V. Verma, 1990. *Surveys of Economically Active Population, Employment, Unemployment and Underemployment: An ILO Manual on Concepts and Methods*. Genève, OIT.
- Nations Unies, 1995. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.
- Nations Unies, 2000. *Les femmes dans le monde, 2000 : Des chiffres et des idées*. Numéro de vente : F.00.XVII.14.
- Nations Unies, 2009a. *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 4*. Numéro de vente : F.08.XVII.25.
- Nations Unies, 2009b. Statistiques et indicateurs concernant les femmes et les hommes. <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/indwm/tab5g.htm> (consulté en février 2010).
- Nations Unies, 2009c. *Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement*. Numéro de vente : F.09.IV.7.
- Office fédéral de la statistique de Suisse (OFS), 2009. Modèles d'activité dans les couples, partage des tâches et garde des enfants. *Actualités OFS, Situation économique et sociale de la population*, 20.
- OIT, 2009b. La famille et le travail : Vouloir et pouvoir partager, c'est ce qui compte ! Mars 2009. Thème de la campagne « L'égalité hommes-femmes au cœur du travail décent, 2008-2009 ». Brochure. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_103429.pdf (consulté en mars 2010).
- OIT-IPEC, Non daté. Domestic labour: global facts and figures in brief, Child labour by sector. www.ilo.org/ipecc/areas/Childdomesticlabour/lang--en/index.htm (consulté en avril 2009).
- OIT-IPEC, 2009. Child labour data country briefs: data from SIMPOC surveys. www.ilo.org/ipecc/ChildlabourstatisticsSIMPOC/lang--en/index.htm (consulté en juin 2009).
- OIT, UNICEF et Banque mondiale, 2009. Country reports from Understanding Children's Work (UCW), an inter-agency research project. www.ucw-project.org (consulté en juin 2009).
- ONU-CEE (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe), 2008. Work-life Balance, Gender Statistics Database. http://w3.unece.org/pxweb/DATABASE/STAT/30-GE/98-GE_LifeBalance/98-GE_LifeBalance.asp (consulté en novembre 2009).

- Oun, I. et G. Pardo Trujillo, 2005. *La maternité au travail : une revue de la législation nationale*. Genève, OIT.
- Plantenga, Janneke et Chantal Remery, 2006. *The gender pay gap: origins and policy responses. A comparative review of thirty European countries*. Rapport préparé pour la Commission européenne, Bruxelles.
- Razavi, S. et S. Staab, 2008. The social and political economy of care: contesting class and gender inequalities. Paper prepared for the Expert Group Meeting on Equal Sharing of Responsibilities between Women and Men, Including Care-giving in the Context of HIV/AIDS, organisé par la Division de la promotion de la femme des Nations Unies, Genève, 6-8 octobre 2008.
- Statistics Norway, 2002. More time for leisure activities. www.ssb.no/english/publications (consulté en octobre 2009).
- Statistics Sweden, 2009. Harmonized European Time Use Survey: Web application. <https://www.testh2.scb.se/tus/tus> (consulté en décembre 2009).

Chapitre 5

Pouvoir et prise de décisions

- Adams, Renée B. et Daniel Ferreira, 2008. Women in the Boardroom and Their Impact on Governance and Performance. *Social Science Research Network (SSRN) Working Paper Series*.
- Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme des Nations Unies, 2009. Situation des femmes dans le système des Nations Unies et situation des femmes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, au 30 juin 2009 (Secrétariat), au 31 décembre 2008 (Système des Nations Unies). www.un.org/womenwatch/osagi/ianwge/Factsheet%20as%20of%20FEB%202010.pdf.
- Bureau international du Travail, 1990. *Classification internationale type des professions : ISCO-88*. Genève, OIT.
- Bureau international du Travail, 2009. Banque de données statistiques sur la main-d'œuvre (LABORSTA). Données sur l'emploi ventilées par sexe et par groupe professionnel détaillé (SEGREGAT). <http://laborsta.ilo.org/> (consulté en juin 2009).
- Cités et gouvernements locaux unis, 2009. Local governments database. www.cities-localgovernments.org (consulté en juin 2009).
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 2009. Base de données statistiques différenciées selon le sexe. <http://w3.unece.org/pxweb/Dialog/Default.asp> (consultée en juin 2009).
- Commission européenne, 2008. *Les femmes et les hommes dans la prise de décisions 2007 : Analyse de la situation et tendances*. Belgique, Commission européenne.
- Commission européenne, 2009. *Women in European Politics: Time for Action*. Belgique, Commission européenne.
- Commission européenne, 2010. Base de données sur les femmes et les hommes dans la prise de décisions. http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/gender-decision-making/database/index_fr.htm (consulté en juin 2010).
- Division pour la promotion de la femme des Nations Unies, 1992. Women in Public Life. *Women 2000*, n° 2.
- Economist, The*, 2009. Four women become MPs in Kuwait's election. *The Economist*, 19 mai.
- Fortune*, 2009. Global 500. *Fortune*, 20 juillet 2009. <http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2009/womenceos/> (consulté en juin 2010).
- Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2005. *Women in Parliament: Beyond Numbers, A Revised Edition*. Stockholm.

- Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, *et al.*, 2010. Quota Project : Base de données mondiale des quotas de femmes. www.quotaproject.org/index.cfm (consulté en juin 2010).
- Instituto Nacional de las Mujeres, Mexico, 2006. Subrepresentación política de las mujeres en América Latina [Sous-représentation des femmes dans la vie politique en Amérique latine]. *Communiqué de presse* 24, 4 mai (consulté en avril 2010).
- Joy, Lois, Nancy M. Carter, Harvey M. Wagner et Sriram Narayanan, 2007. The bottom line: corporate performance and women's representation on boards. *Catalyst*. www.catalyst.org/knowledge/bottom-line-corporate-performance-and-womens-representation-boards.
- Nations Unies, 1946. *Déclaration universelle des droits de l'homme*. www.un.org/fr/documents/udhr/index2.shtml (consulté en mai 2010).
- Nations Unies, 1979. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre. *Recueil des Traités*, vol. 1249, n° 20378.
- Nations Unies, 1995. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.
- Nations Unies, 1998. Statut de Rome de la Cour pénale internationale. 17 juillet. A/CONF.183/9.
- Nations Unies, 2000. *Les femmes dans le monde 2000 : Des chiffres et des idées*. Numéro de vente : F.00.XVII.14.
- ONU-Femmes (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), 2009. *Progress of the World's Women 2008/2009: Who answers to women? Gender and Accountability*. New York, ONU-Femmes.
- Projet objectifs du Millénaire des Nations Unies, 2005. *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women* (Éducation primaire et égalité des sexes). Londres, Earthscan.
- Spencer Stuart, 2009. The 2009 Spencer Stuart Board Index. <http://content.spencerstuart.com/sswebsite/pdf/lib/SSBI2009.pdf> (consulté en juin 2010).
- Union interparlementaire, 2003. *Les femmes au parlement en 2003 : Regard sur l'année écoulée*. Genève, UIP.
- Union interparlementaire, 2005. *Les femmes au parlement en 2005 : Regard sur l'année écoulée*. Genève, UIP.
- Union interparlementaire, 2006a. Progrès et reculs des femmes dans les parlements nationaux entre le 1^{er} juillet 1995 et le 1^{er} février 2006. *Les femmes en politique : 60 ans en rétrospective*. Fiche n° 2. www.ipu.org/pdf/publications/wmninfokit06_fr.pdf.
- Union interparlementaire, 2006b. Les femmes au Parlement : aperçu 1945-2006. *Les femmes en politique : 60 ans en rétrospective*. Fiche n° 5. www.ipu.org/pdf/publications/wmninfokit06_fr.pdf.
- Union interparlementaire, 2006c. *Les femmes au parlement en 2006 : Regard sur l'année écoulée*. Genève, UIP. www.ipu.org/pdf/publications/wmn06-f.pdf.
- Union interparlementaire, 2006d. Une chronologie des femmes chefs d'État ou de gouvernement, 1945, données valables au 1^{er} février 2006. *Les femmes en politique : 60 ans en rétrospective*. Fiche n° 4. www.ipu.org/pdf/publications/wmninfokit06_fr.pdf.
- Union interparlementaire, 2007. *Les femmes au parlement en 2007 : Regard sur l'année écoulée*. Genève, UIP. www.ipu.org/pdf/publications/wmn07-f.pdf.
- Union interparlementaire, 2008. *Les femmes au parlement en 2008 : Regard sur l'année écoulée*. Genève, UIP. www.ipu.org/pdf/publications/wmn08-f.pdf.
- Union interparlementaire, 2009a. Base de données sur les femmes dans les parlements nationaux. www.ipu.org/wmn-f/classif.htm (consulté en mai 2009).
- Union interparlementaire, 2009b. Femmes présidentes de parlement national. www.ipu.org/wmn-f/speakers.htm (consulté en juin 2009).

Union interparlementaire, 2009c. *Les femmes au parlement en 2009 : Regard sur l'année écoulée*. Genève, UIP. www.ipu.org/news-f/wop/37/5.htm.

Union interparlementaire et Division pour la promotion de la femme des Nations Unies, 2008. *Les femmes en politique : 2008*. Carte. www.ipu.org/pdf/publications/wmmap08_fr.pdf.

Chapitre 6

Violence à l'égard des femmes

Assemblée générale des Nations Unies, 2006. Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Résolution 61/143 (décembre).

Déclaration interinstitutions HCDH, HCR, ONUSIDA, PNUD, CEA, UNESCO, FNUAP, UNICEF, ONU-Femmes et OMS, 2008. *Éliminer les mutilations sexuelles féminines*. Genève, OMS.

Division de statistique des Nations Unies, 2009. *Proposed draft outline for the Guidelines for Producing Statistics on Violence against Women, Part I: Statistical Survey*, ESA/STAT/AC.193/Item13, Aguascalientes (Mexique).

Johnson, Holly, Natalia Ollus et Sami Nevala, 2008. *Violence against Women: An International Perspective*. New York, Springer Science+Business Media.

Macro International, 2009. MEASURE DHS STATcompiler. www.measuredhs.com (consulté en octobre 2009).

Mathews, Shanaaz, 2009. « Every six hours »: intimate femicide in South Africa. Dans *Strengthening Understanding of Femicide: Using research to galvanize action and accountability*. Programme de promotion des techniques appropriées pour la santé (PATH), InterCambios, Conseil de recherches médicales sud-africain (MRC) et Organisation mondiale de la Santé.

Merry, Sally Engle, 2009. *Gender Violence: A Cultural Perspective*. Malden (Massachusetts, États-Unis), Wiley-Blackwell.

Nations Unies, 2005. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.

Nations Unies, 2006a. *Les femmes dans le monde, 2005 : Progrès en statistiques*. Numéro de vente : F.05.XVII.7.

Nations Unies, 2006b. *Mettre fin à la violence à l'égard des femmes : Des paroles aux actes*, Étude du Secrétaire général des Nations Unies. Numéro de vente : F.06.IV.8.

Nations Unies, 2009a. Campagne du Secrétaire général des Nations Unies « Dites non : Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », Cadre d'action. New York, Nations Unies.

Nations Unies, 2009b. *Rapport des Amis du Président de la Commission de statistique de l'ONU sur les indicateurs de la violence à l'égard des femmes*, E.CN.3/2009/13. New York, Nations Unies.

OIT (Organisation internationale du Travail), 2005. Travail forcé : chiffres clefs. Fiche de synthèse. Genève. www.ilo.org/.../wcms_decl_fs_27_fr.pdf.

OMS, 2010. Mutilations sexuelles féminines. Aide-mémoire n° 241. Genève, OMS (février).

Population Reference Bureau, 2008. *Female Genital Mutilation/Cutting: Data and Trends*. Washington, DC, Population Reference Bureau.

UNICEF, 2005. *Female Genital Mutilation/Cutting: A Statistical Exploration*. New York, UNICEF.

Chapitre 7

Environnement

Agarwal, Bina, 2001. Participatory exclusions, community forestry, and gender: an analysis for South Asia and a conceptual framework. *World Development*, vol. 29, n° 10, p. 1623 à 1648.

- Banque mondiale, 2006. « Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa ». *World Bank Working Paper No. 73*. Washington, DC, Banque mondiale.
- Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) et Université catholique de Louvain, 2009. Base de données sur les situations d'urgence EM-DAT. www.emdat.be/ (consulté en juillet 2009).
- CNULD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification), 2009. Rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. www.unccd.int/cop/reports/menu.php (consulté en juin 2009).
- Coates, Lucinda, 1999. Flood fatalities in Australia, 1788-1996. *Australian Geographer*, vol. 30, n° 3, p. 391 à 408.
- Commission de la condition de la femme, 2002. Agreed conclusions on environmental management and the mitigation of natural disasters. Quarante-sixième session. www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw46/conclusionsI.pdf.
- Commission de la condition de la femme, 2008. Perspectives sexospécifiques sur les changements climatiques. Réunion d'experts sur le thème « Questions et tendances nouvelles et approches novatrices des problèmes qui ont des répercussions négatives sur la condition de la femme ou sur l'égalité des sexes ». Documents de synthèse. Cinquante-deuxième session.
- Confalonieri, U., B. Menne, R. Akhtar, K. L. Ebi, M. Hauengue, R. S. Kovats, B. Revich et A. Woodward, 2007. Human health. Dans M. L. Parry, O. F. Canziani, J. P. Palutikof, P. J. van der Linden et C. E. Hanson (dir. publ.), *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.
- Croatia Central Bureau of Statistics, 2008. *Women and Men in Croatia 2008*. Zagreb, Central Bureau of Statistics.
- Dasgupta, Susmita, Mainul Huq, M. Khaliquzzaman, Kiran Pandey et David Wheeler, 2006. Who suffers from indoor air pollution? Evidence from Bangladesh. *Health Policy and Planning*, vol. 21, p. 444 à 458.
- Delaney, Patricia L. et Elizabeth Shrader, 2000. Gender and post-disaster reconstruction: the case of Hurricane Mitch in Honduras and Nicaragua. LCSPG/LAC Gender Team. Decision Review Draft. Washington, DC, Banque mondiale.
- Desai, Manish A., Sumi Mehta et Kirk R. Smith, 2004. Indoor smoke from solid fuels: assessing the environmental burden of disease at national and local levels. Genève, Organisation mondiale de la Santé. *Environmental Burden of Disease Series*, n° 4.
- Ezzati, Majid et Daniel M. Kammen, 2002. Evaluating the health benefits of transitions in household energy technologies in Kenya. *Energy Policy*, 30, p. 815 à 826.
- Ezzati, M., A. D. Lopez, A. Rodgers et C. J. L. Murray, 2004. *Comparative Quantification of Health Risks. Global and Regional Burden of Diseases Attributable to Selected Major Risk Factors*. Genève, OMS.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2005. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 : progrès vers la gestion forestière durable*. Rome, FAO.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), 2007. *Changements climatiques 2007. Quatrième Rapport d'évaluation. Résumé à l'intention des décideurs*. www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf.
- Guha-Sapir, Debarati et Regina Below, 2002. Quality and accuracy of disaster data: a comparative analysis of three global datasets. Document de travail préparé pour le ProVention Consortium, l'Instance de gestion des catastrophes et la Banque mondiale. Washington, DC, Banque mondiale.
- Jackson, Cecile, 1993. Doing what comes naturally? Women and environment in development. *World Development*, vol. 21, n° 12, p. 1947 à 1963.

- Macro International, 2009a. Enquêtes démographiques et sanitaires. Calverton (Maryland, États-Unis). www.measuredhs.com/ (consulté en août 2009).
- Macro International, 2009b. Demographic and Health Survey (DHS) STATcompiler. Calverton (Maryland, États-Unis). www.measuredhs.com/ (consulté en août 2009).
- Masika, Rachel (dir. publ.), 2002. *Gender, Development, and Climate Change*. Oxfam Focus on Gender Series. Oxford, Oxfam Publishing.
- Michelozzi, P., F. de' Donato, L. Bisanti, A. Russo, E. Cadum, M. DeMaria, M. D'Ovidio, G. Costa et C. A. Perucci, 2005. Heat waves in Italy: cause-specific mortality and the role of educational level and socio-economic conditions. Dans W. Kirch, B. Menne et R. Bertollini (dir. publ.), *Extreme Weather Events and Public Health Responses*. New York, Springer.
- Myanmar Government, Association des nations d'Asie du Sud-Est et Nations Unies, 2008. *Évaluation conjointe de la situation après Nargis*. Juillet. www.aseansec.org/21765.pdf (consulté en septembre 2009).
- Nations Unies, 1995. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.
- Nations Unies, 2004. Rapport du Secrétaire général. Examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et des documents issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », 6 décembre. E/CN.6/2005/2.
- Nations Unies, 2009. *Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2009*. Numéro de vente : F.09.I.12.
- Nigeria National Bureau of Statistics, 2005. *Nigeria Social Statistics 2005*. Abuja, National Bureau of Statistics.
- Nogueira P. J., J. M. Falcão, M. T. Contreiras, E. Paixão, J. Brandão et I. Batista, 2005. Mortality in Portugal associated with the heat wave of August 2003: early estimation of effect, using a rapid method. *Eurosurveillance*, vol. 10, n° 7. www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=553.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2008. *Household Behaviour and the Environment. Reviewing the Evidence*. Paris, OCDE.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2006. *Énergie domestique et santé : des combustibles pour vivre mieux*. Genève, OMS.
- OMS, 2009. *Global Health Risks. Mortality and Burden of Disease Attributable to Selected Major Risks*. Genève, OMS.
- Oxfam International, 2005. The tsunami's impact on women. *Oxfam Briefing Note*. Mars.
- Pirard, P., S. Vandentorren, M. Pascal, K. Laaidi, A. Le Tertre, S. Cassadou et M. Ledrans, 2005. Évaluation de l'impact sur la mortalité de la vague de chaleur de 2003 en France. *Eurosurveillance*, vol. 10, n° 7. www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=554&LanguageId=1.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2009. *Resource Guide on Gender and Climate Change*. Deuxième édition. New York, PNUD. www.un.org/womenwatch/downloads/Resource_Guide_English_FINAL.pdf.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), 2005. *GEO Year Book 2004/05. An Overview of Our Changing Environment*. Nairobi, PNUE. www.unep.org/yearbook/2004/pdf/geo_yearbook_2004.pdf.
- PNUE, 2007. Gender Mainstreaming Among Environment Ministries. Government Survey 2006. <https://www.amherst.edu/system/files/media/1082/UNEP-gender%2520mainstreaming%2520ministries.pdf> (consulté en juin 2009).
- Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, 2010. *Rapport 2010 sur les progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau*. New York et Genève.

- Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO, 2006. *Kenya National Water Development Report 2005*. Préparé pour le deuxième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau des Nations Unies, « L'eau, une responsabilité partagée ». <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001488/148866E.pdf> (consulté en mai 2009).
- Projet objectifs du Millénaire des Nations Unies, 2005. *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women*. Équipe sur l'éducation et l'égalité des sexes. Londres, Earthscan.
- Prüss-Üstün, Annette, David Kay, Lorna Fewtrell et Jamie Bartram, 2004. Unsafe water, sanitation and hygiene. Dans M. Ezzati, A. D. Lopez, A. Rodgers et C. J. L. Murray (dir. publ.), *Comparative Quantification of Health Risks: Global and Regional Burden of Diseases Attributable to Selected Major Risk Factors*. Genève, OMS.
- Sri Lanka Department of Census and Statistics, 2005. *Sri Lanka Census on the Persons and Buildings Affected by the Tsunami 2004*. www.statistics.gov.lk/Tsunami/index.htm (consulté en juin 2009).
- Tshoegl, Liz, Regina Below et Debarati Guha-Sapir, 2006. *An Analytical Review of Selected Data Sets on Natural Disasters and Impacts*. UNDP/CRED Workshop on Improving Compilation of Reliable Data on Disaster Occurrence and Impact. 2-4 avril, Bangkok.
- Uganda Ministry of Finance, Planning and Economic Development, 2003. *Uganda Poverty Status Report 2003*. Kampala, Ministry of Finance, Planning and Economic Development.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2009. Rapports de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS). www.childinfo.org (consulté en août 2009).
- UN Women Watch, 2009. Women, Gender Equality and Climate Change. Fact sheet. www.un.org/womenwatch/feature/climate_change/factsheet.html (consulté en septembre 2009).
- USA National Weather Service, 2009. Natural hazard statistics. National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). www.nws.noaa.gov/om/hazstats.shtml (consulté en juillet 2009).
- World Values Survey, 2009. Fifth wave of the World Values Survey. Online data analysis. www.worldvaluessurvey.org (consulté en juin 2009).

Chapitre 8

Pauvreté

- Banque mondiale, 2003. *Gender Equality and the Millennium Development Goals*. Groupe thématique sur la parité hommes-femmes et le développement. Washington, DC, Banque mondiale.
- Banque mondiale, 2009. *Indicateurs du développement dans le monde*. Washington, DC, Banque mondiale.
- Bardone, Laura et Anne-Catherine Guio, 2005. Pauvreté des travailleurs : Nouveaux indicateurs définis conjointement au niveau européen. *Statistiques en bref*, 5/2005. Luxembourg, EUROSTAT.
- Bureau central de statistique palestinien, 2002. *Ownership and access to resources in Occupied Palestinian Territory*. Ramallah, Palestinian Central Bureau of Statistics.
- Bureau international du Travail, 2010. *Indicateurs clés du marché du travail (ICMT)*. Sixième édition. Genève, OIT. Version en ligne (consulté en avril 2010).
- Case, Anne et Angus Deaton, 2002. Consumption, health, gender and poverty. *Center for Health and Wellbeing Working Paper No. 21*. Princeton University.
- Centre de développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2009. Égalité homme/femme, institutions et développement (Base de données EID). <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=GID2> (consulté en décembre 2009).
- Chant, Sylvia, 2007. *Gender, Generation and Poverty: Exploring the « Feminization of Poverty » in Africa, Asia and Latin America*. Cheltenham (Royaume-Uni), Edward Elgar Publishing.
- Deaton, Angus, 1989. Looking for boy-girl discrimination in household expenditure data. *The World Bank Economic Review*, vol. 3, n° 1, p. 1 à 15.

- Deere, Carmen Diana et Magdalena Leon, 2003. The gender asset gap: land in Latin America. *World Development*, vol. 31, n° 6, p. 925 à 947.
- EUROSTAT, 2009. Conditions de vie et protection sociale, base de données en ligne. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/living_conditions_and_social_protection/introduction (consulté en octobre 2009).
- EUROSTAT, 2010. Conditions de vie et protection sociale, base de données en ligne. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/living_conditions_and_social_protection/introduction (consulté en avril 2010).
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2005. Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles, vol. 1 : Programme mondial du recensement de l'agriculture. *FAO Développement Statistique 11*. Rome, FAO.
- Fuwa, Nobuhiko, 2000. The poverty and heterogeneity among female-headed households revisited: the case of Panama. *World Development*, vol. 28, n° 8, p. 1515 à 1542.
- Fuwa, Nobuhiko, Seiro Ito, Kensuke Kubo, Takashi Kurosaki et Yasuyuki Sawada, 2006. Gender discrimination, intrahousehold resource allocation, and importance of spouses' fathers: evidence on household expenditure from rural India. *The Developing Economies*, vol. 44, n° 4 (décembre), p. 398 à 439.
- Jackson, Cecile, 1996. Rescuing gender from the poverty trap. *World Development*, vol. 24, n° 3, p. 489 à 504.
- Kabeer, Naila, 1994. *Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought*. Londres, Verso.
- Lampietti, Julian A. et Linda Stalker, 2000. Consumption expenditure and female poverty: a review of the evidence. The World Bank Development Research Group/Poverty Reduction and Economic Management Network. Policy Research Report on Gender and Development. *Working Paper Series No. 11*. Washington, DC, Banque mondiale.
- Macro International, 2009. Données des enquêtes démographiques et sanitaires (correspondance en novembre 2009). Calverton (Maryland, États-Unis).
- Marcoux Alain, 1998. The feminization of poverty: claims, facts and data need. *Population and Development Review*, vol. 24, n° 1.
- Nations Unies, 1995a. *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Beijing. 4-15 septembre 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.13.
- Nations Unies, 1995b. *Rapport du Sommet mondial pour le développement social. Copenhague. 6-12 mars 1995*. Numéro de vente : F.96.IV.8.
- Nations Unies, 2008a. Liste officielle des indicateurs associés aux OMD. <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Indicators%2fOfficialList.htm>.
- Nations Unies, 2008b. *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation. Révision 2*. Numéro de vente : E.07.XVII.8. New York, Division de statistique des Nations Unies.
- Nations Unies, 2009. *Rethinking Poverty: Report on the World Social Situation 2010*. Numéro de vente : E.09.IV.10. New York, Département des affaires économiques et sociales.
- Nations Unies, 2010. Population Ageing and Development 2009. Planche murale. Numéro de vente : E.09.XIII.10. New York, Division de la population des Nations Unies.
- Nepal Central Bureau of Statistics, 2003. *Population Monograph of Nepal*. Volumes I et II. Katmandou, Ramshah Path.
- SEDLAC et Banque mondiale, 2009. Socio-Economic Database for Latin America and the Caribbean (SEDLAC). www.depeco.econo.unlp.edu.ar/sedlac/eng/index.php (consulté en décembre 2009).
- Sen, Amartya, 1999. *Development as Freedom*. New York, Knopf.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la science et la culture), 2010. *Rapport annuel de suivi sur l'éducation pour tous 2010 : atteindre les marginalisés*. Paris, UNESCO.

Viet Nam Ministry of Culture, Sports and Tourism, General Statistics Office, UNICEF et Institute for Family and Gender Studies, 2008. *Results of Nation-wide Survey on the Family in Viet Nam 2006. Key Findings*. Hanoi.



Les femmes dans le monde, 2010 **Des chiffres et des idées**



ISBN 978-92-1-261228-7

